

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 028 — 38 PAGES — MERCREDI 27 AVRIL 1977

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,40 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 17 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,85; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 28 pés.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 28 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 L.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 18 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 18

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

L'anniversaire du 25 avril

Le général Eanes adresse une mise en garde au gouvernement portugais

LIRE PAGE 2

LES NÉGOCIATIONS ÉCONOMIQUES INTERNATIONALES ET LE PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL

Accord des Neuf sur les prix agricoles

L'atlantisation de l'Europe

L'accord auquel viennent de parvenir les Neuf à Bruxelles sera accueilli avec soulagement. Même si les décisions prises ne les satisfont pas pleinement, les agriculteurs, dont le revenu dépend directement de la négociation européenne annuelle, échappent à une préoccupante incertitude. Un nouvel échec aurait pu aboutir à l'adoption de mesures nationales et conduire à la désagrégation de l'Europe verte. M. Silkin, le ministre britannique, même si on peut imaginer qu'il ait été tenté de le faire, n'a pas osé jouer si gros jeu.

A y regarder de près pourtant, on doit bien constater qu'aucune solution n'a été trouvée aux principaux maux dont souffre l'Europe verte. *Ni la forte subvention prise en charge par le fonds européen pour faciliter la consommation de beurre au Royaume-Uni ni la taxe bientôt imposée aux producteurs ne permettront d'inverser la tendance à la surproduction laitière.*

Les variations de la valeur des monnaies n'ont été encore une fois que très partiellement répercutées sur les prix agricoles. Ceux-ci, de ce fait, n'ont rien de commun, ce qui altère les conditions de concurrence. Le fonctionnement du Marché commun agricole restera défectueux tant que les prix garantis aux agriculteurs ne seront pas calculés en tenant compte de la valeur réelle de chacune des monnaies.

Les Britanniques étaient moins disposés que quiconque à consentir l'effort nécessaire pour rétablir une certaine vérité des prix. Il est vrai qu'une dévaluation substantielle de la livre verte aurait entraîné une forte augmentation des prix incompatible avec leur politique anti-inflationniste. Mais comment ne pas voir aussi que le désordre actuel sert les vues de Londres ? Le système des montants compensatoires tel qu'il fonctionne aboutit à faire massivement subventionner par la C.E.E. les importations de produits alimentaires britanniques. Par ailleurs, le « patchwork » des prix agricoles contribue à affaiblir une politique agricole commune à laquelle, tout le démontre, les Anglais ne sont pas moins hostiles aujourd'hui qu'hier.

Comme l'a souligné M. Méhaignerie, l'âpreté de la discussion sur le montant de la subvention à accorder pour favoriser la consommation de beurre ne tient pas à ce que les huit ont voulu ratiociner sur le sacrifice à consentir pour aider leurs partenaires britanniques à traverser une phase difficile. La vérité, c'est qu'on a le sentiment que Londres cherche avant tout à grignoter de manière irréversible les règles de l'Europe verte.

Ce qui est vrai de l'agriculture l'est malheureusement de l'ensemble de la construction européenne, que nos voisins d'outre-Manche s'emploient avec persévérance à transformer en une zone de libre-échange à coloration très fortement atlantique où les rêves d'intégration économique et « d'autonomie » seraient abandonnés.

Tout porte à croire que M. Callaghan a l'intention de mettre à profit le prochain « sommet » occidental pour donner à ce schéma plus de consistance. Pourquoi n'y réussirait-il pas ? L'Allemagne, le Benelux, l'Italie, pour des raisons diverses, ne souhaitent pas s'opposer aux Etats-Unis. La Commission de Bruxelles, que préside à présent M. Jenkins, est complaisante ou silencieuse. La France, fascinée jusqu'à la paralysie par l'échéance du printemps 1978, est muette. M. Kissinger a beau ne plus être aux affaires, il n'a pas lieu de s'inquiéter. Plus que jamais, l'Europe atlantique est en marche.

Le beurre anglais est subventionné

Les ministres de l'agriculture des Neuf, réunis lundi 25 avril à Luxembourg, ont approuvé, plus facilement que prévu, la grille des prix applicable en 1977-1978. Les prix communs, fixés en unités de compte, seront relevés en moyenne de 3,5 %. Compte tenu des conditions monétaires, la hausse des prix en France sera en moyenne de 6,5 %. A partir du 1er septembre, un prélèvement de 1,5 %, destiné au financement de la résorption des excédents laitiers, sera perçu sur les livraisons de lait, à l'exception de celles effectuées dans les régions de montagne.

Les Britanniques ont obtenu une subvention exceptionnelle à leur consommation de beurre.

De notre correspondant

Communautés européennes (Luxembourg). — L'accord s'est fait sur la base du compromis présenté par la commission lors de la session « marathon » de la fin mars (*le Monde* du 30 mars). Les discussions de lundi ont exclusivement porté sur le montant de la subvention qui sera accordée au Royaume-Uni pour y favoriser la consommation de beurre. Trois membres de la commission, appuyés par huit Etats membres, avaient proposé que cette subvention soit de 30 unités de unités de compte par 100 kilos (1,73 F le kilo). Jugeant cet effort insuffisant, les Anglais avaient alors bloqué toute décision. Lundi soir le « huit » ont accepté que la subvention soit portée à 33 unités de compte par 100 kg (1,90 F le kg). Le ministre britannique, M. Silkin, a accepté.

M. Méhaignerie, ministre français, a tenu, en accord avec le ministre allemand et les ministres du Benelux, à ce que le caractère provisoire de cette subvention soit explicitement précisé dans la décision prise par le Conseil. Elle devra être progressivement réduite entre le 1er avril et le 31 décembre 1978, afin d'être totalement éliminée à cette date.

L'importance de l'enjeu

Finalement les Britanniques ont retardé d'un mois l'ensemble des décisions concernant la fixation annuelle des prix agricoles pour obtenir que la subvention — qui sera financée par le Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (F.E.O.G.A.), — destinée à favoriser la consommation de beurre dans leur pays, soit légèrement supérieure à ce qui avait été accepté fin mars.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 35.)

Le coût des mesures sociales annoncées par M. Barre serait de 4 milliards de francs

Le premier ministre engage sa responsabilité devant l'Assemblée

Réuni au complet mardi 26 avril — et non mercredi comme à l'ordinaire, — le conseil des ministres a adopté le plan d'action du gouvernement que lui a présenté le premier ministre. Commentant ce dispositif, M. Valéry Giscard d'Estaing a déclaré : « Dans l'application de son programme, le gouvernement doit démontrer sa volonté de poursuivre l'amélioration de la société française dans le sens d'une plus grande justice, en concentrant son effort sur les moins favorisés : jeunes à la recherche d'un premier emploi, famille, retraités et personnes âgées. Progrès économique et justice sociale doivent être étroitement associés. » M. Raymond Barre a été autorisé à engager la responsabilité du gouvernement devant l'Assemblée nationale.

Les mesures arrêtées mardi concernent pour l'essentiel les familles, les personnes âgées et l'emploi des jeunes. Elles coûteraient 4 milliards de francs, dont l'essentiel (3,3 milliards) serait supporté par l'État. En outre, des crédits budgétaires jusqu'à maintenant gelés pourraient être débloqués.

La partie « sociale » de ces mesures serait financée par une hausse du prix de l'essence et, peut-être, par un emprunt. En revanche, les prix du tabac et de l'alcool ne seront pas relevés. M. Barre devait ensuite présenter son plan d'action à l'Assemblée nationale. Le débat, ouvert à 15 heures, se poursuivra jusqu'au 28 avril. Un scrutin public doit le clore dans la soirée de jeudi. M. Barre sollicite donc un vote de l'Assemblée, alors qu'il n'en avait pas demandé après sa déclaration de politique générale le 5 octobre dernier.

A la conférence des présidents de l'Assemblée nationale, les républicains indépendants, par la voix de M. Chinaud, président du groupe, ont annoncé qu'ils refusaient de prendre la parole pendant le débat de mardi, pour protester contre l'intervention de la télévision, qui impose une discussion continue sans suspension après la déclaration du premier ministre.

Est-ce la visite de M. Pham Van Dong qui a occupé M. Barre une grande partie de l'après-midi lundi ? Une difficulté imprévue aurait-elle surgi au dernier moment ? Toujours est-il que mardi matin les ultimes mises au point du plan d'action gouvernemental ne se faisaient pas sans mal. Voici quelles étaient les orientations, au moment où se réunissait le conseil des ministres :

● EMPLOI : des mesures devraient faciliter la formation professionnelle des jeunes, ainsi que la « mobilité géographique » des chômeurs (aménagement des primes et aide au logement). Les entreprises embauchant des jeunes bénéficieraient en outre d'allégements des charges sociales.

● ALLOCATIONS MINIMALES POUR LES PERSONNES AGEES. — Elles seront relevées en deux temps, passant de 9 000 F à 10 000 F le 1er juillet et à 11 00 F en décembre. La simplification des conditions d'ouverture à ce droit, promise par M. Giscard d'Estaing, sera retardée en raison des difficultés d'application.

● RETRAITES. — Une augmentation de 5 % des pensions sera accordée à tous les retraités qui n'ont pas bénéficié de la loi Boulin et dont la pension était calculée sur cent vingt trimestres au lieu de cent cinquante. En outre, des améliorations seront apportées à la situation des veuves en facilitant le cumul des pensions. Enfin, le Fonds d'action sanitaire et sociale sera renforcé afin de faciliter l'aide à domicile des personnes âgées.

(Lire la suite page 33.)

Vers la création de nouvelles « liquidités internationales »

Mercredi, jeudi et vendredi se réuniront à Washington, à l'échelon ministériel, les instances de décision des organisations monétaires et financières internationales : Bancières internationales : Banque mondiale et Fonds monétaire. Il s'agit du Comité de développement et surtout du Comité intérimaire au sein duquel auront lieu d'importantes discussions au sujet de la création de nouvelles liquidités internationales.

En raison de leur enjeu, les réunions monétaires qui vont avoir lieu mercredi, et surtout jeudi et vendredi à Washington, sont les plus importantes depuis la conférence de la Jamaïque des 7 et 8 janvier 1976 (qui a consacré la fin du système *des taux de changes fixes* institué à Bretton Woods en 1944). Même l'indispensable « suspense » n'y manquera pas. Le sous-secrétaire américain au Trésor chargé des affaires monétaires, M. Anthony Salomon, a déclaré lundi qu'il n'était nullement sûr qu'un accord puisse être conclu au cours de la session *du « comité intérimaire »* sur le *nouveau fonds de financement* que le directeur général du F.M.I., M. Johannes Witteveen, voudrait créer en marge du F.M.I. ou en son sein. Pourquoi cette incertitude ? Parce que l'Arabie Saoudite n'a toujours pas fait savoir si elle accepterait de verser la contribution qu'on *lui* demande, la plus importante de *toutes. M. Witteveen l'avait pourtant donnée comme pratiquement acquise*, après son voyage à Ryad, le 7 avril dernier.

Le « relais »

D'autres projets seront « sur la table », soit concurrents, soit complémentaires du précédent. Tous ont pour objet une nouvelle et substantielle augmentation de ce *qu'il est convenu d'appeler* les *liquidités internationales, c'est-à-dire, pour parler plus clairement, des facilités de crédits ouvertes aux pays* ayant des difficultés de balance des paiements. Ce qui donne à l'affaire son aspect de « nouvelle étape » ou de « tournant » des relations financières internationales, *c'est l'argumentation, du reste assez vague, avancée pour justifier l'ouverture de la « facilité Witteveen »*, comme on l'appelle déjà (et qui fait suite à d'autres « facilités » créées également avec le concours des pays pétroliers en 1974, puis de nouveau en 1975), et des autres propositions qui vont dans le même sens.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 35.)

Nous souhaitons donner à nos relations avec la France un caractère plus économique

nous déclare M. Claude Morin, ministre des affaires intergouvernementales du Québec

M. Claude Morin, ministre des affaires intergouvernementales du Québec (chargé des relations avec les autres gouvernements), est attendu, mercredi 27 avril, à Paris. Il sera notamment reçu jeudi par le président Giscard d'Estaing et vendredi par MM. Barre et de Guiringaud.

M. Jean Deschamps, actuellement délégué général du Québec à Bruxelles, serait prochainement nommé délégué général à Paris. L'actuel délégué général, M. François Cloutier, nommé à Paris en octobre dernier, a offert sa démission peu après la formation du gouvernement Lévesque en novembre.

Rappelons que M. Trudeau rencontrera, le 12 mai, M. Giscard d'Estaing, au cours d'un dîner à l'Elysée, et qu'un membre du gouvernement d'Ottawa.

« Le gouvernement français a été très discret quant à la situation québécoise depuis l'arrivée de votre parti au pouvoir en novembre. Mais le gouvernement du parti québécois n'a pas été prolixe sur ses rapports avec la France. Votre visite à Paris va-t-elle permettre de clarifier ce problème ?

— C'est le but de mon voyage d'exposer à notre plus important partenaire en matière de coopération sur le plan de l'éducation et des techniques, et au pays avec lequel nous avons le plus d'affinités historiques et linguistiques, ce qui se passe vraiment au Québec. Je fais ce voyage à l'invitation du gouvernement français pour expliquer nos aspirations et le symbole d'ouverture au monde que représente notre élection. Beaucoup pensent qu'il s'agit d'un repli sur nous-mêmes, or c'est *tout le contraire*.

— Votre option « souverainiste » pourrait faire de vous les héritiers des nationalistes canadiens français des années 1830, tels Papineau (1) *et les Patriotes. Mais ressent-on encore au Québec l'« abandon » du Canada par la France ?*

— De fait, ce que nous représentons n'est pas du tout un accident historique. C'est au contraire le résultat d'une continuité remarquable dans toute l'histoire du Québec. Les Québécois ont toujours voulu être maîtres chez eux, toujours. Avec les époques, les moyens de poursuivre cet objectif ont varié.

Propos recueillis par ALAIN-MARIE CARRON.

(Lire la suite page 9.)

(1) Président de l'Assemblée législative du Bas-Canada (nom alors donné au Québec). Louis Papineau (1786-1871) s'opposa à l'union de celui-ci au Haut-Canada (l'actuel Ontario) et contribua au déclenchement de la révolte des Patriotes en 1837.

AU JOUR LE JOUR

Retrouvailles et redécouverte

Quand des anciens combattants, qui furent dans des camps opposés, se retrouvent autour d'une table, c'est bien signe que la guerre est finie.

Est-ce suffisant pour parler de retrouvailles ? Cela voudrait dire que la guerre était une façon de s'aimer. Certains penseurs l'ont dit, mais on peut en douter.

Entre la France et le Vietnam, ne vaut-il pas mieux parler de redécouverte ? Se voir avec d'autres yeux, ne cultiver ni n'oblitérer le souvenir, mais en tirer une nouvelle leçon pour l'avenir ? N'est-ce pas ainsi qu'on éveille entre les peuples cette amitié sans laquelle les réconciliations et les paix risquent de n'être que d'éphémères épisodes ?

ROBERT ESCARPIT.

LES SOUVENIRS D'ASIE DE FRANÇOIS MISSOFFE

Un gaulliste peu conformiste

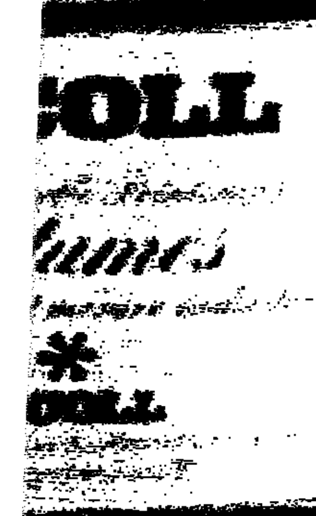
Les « asiatisants » sont rares dans notre personnel politique. M. François Missoffe, ancien ministre du général de Gaulle et son ambassadeur au Japon, en est un. Voilà trente ans qu'il arpente les pays d'Asie et rencontre leurs chefs. *Le moment est venu pour lui de nous donner ses* souvenirs. D'une plume alerte, en chapitres très courts, dans un style familier et pimenté d'humour, il nous apporte son témoignage et ses réflexions sur l'Asie d'aujourd'hui, fascinante et angoissante à la fois, secouée par les révolutions et les guerres, avec, en fond de tableau, le « *duel rouge* » entre la Chine et l'U.R.S.S.

Premiers souvenirs, ceux du parachutiste Missoffe, vingt-cinq ans, atterrissant à Hanoï en 1945 dans le groupe de Jean Sainteny. *Il est pris par les Japonais. Il s'évade. Il rencontre un personnage encore* inconnu, maigre, ultra-sensible, brûlant de la foi d'un croyant : Ho Chi Minh. D'emblée, il aperçoit le drame que se prépare : Ho Chi Minh est l'homme avec qui il est possible de s'entendre, mais « *Georges Bidault ne comprend rien* ». Les Etats-Unis, *par surcroît, mettent des bâtons dans* les roues, car, ô ironie ! ils reprochent aux Français de s'accrocher en Indochine. Et les Russes, déjà, travaillent à démolir les vieilles puissances occidentales, comme un de leurs agents le dit crûment à notre auteur, *et à affirmer l'U.R.S.S. comme puissance asiatique.*

Un quart de siècle plus tard, le drame indochinois s'achève. C'est avec M. Pham Van Dong, héritier de Ho Chi Minh, qu'il serait possible, cette fois encore, de s'entendre.

ROBERT GUILLAIN.

(Lire la suite page 3.)



EUROPE

Portugal

L'ANNIVERSAIRE DU 25 AVRIL 1974

Le général Eanes adresse une nette mise en garde au gouvernement

De notre correspondant

Lisbonne. — La commémoration officielle de la révolution du 25 avril 1974 a mis en évidence l'influence grandissante du président de la République, le général Eanes.

Lundi matin, trois mille militaires ont défilé devant la tribune présidentielle, donnant l'image d'une armée revenue à la discipline traditionnelle. C'était la première parade militaire à Lisbonne depuis la chute du gouvernement Caetano. Aux accents de *Grandola Vila Morena* et de l'hymne du M.F.A. — qu'on n'avait pas entendu depuis plus d'un an, — des troupes représentant les régions militaires du Nord, du Sud et du Centre, ainsi que les commandos d'Amadora, ont descendu l'avenue de la Liberté. Pour la première fois aussi, la nouvelle brigade OTAN a fait son apparition publique.

Un seul incident a perturbé la cérémonie : des militants d'extrême gauche, massés aux abords de la tribune, ont insisté bruyamment sur l'absence du « stratège du 25 avril », le commandant Otelo de Carvalho. A deux reprises, les manifestants ont envahi la chaussée, pour empêcher le passage de la garde nationale républicaine et des blindés de la brigade OTAN. La tension a monté et, à la fin de la parade, les personnalités officielles ont été huées.

Des propos parfois très durs

Le premier ministre, M. Soares, s'est fait traiter de « *voleur* », alors que les représentants du corps diplomatique entendaient sur leur passage des propos peu cordiaux : « *A bas l'impérialisme, indépendance nationale !* ». « *A pied ! Le pays est en crise, il faut économiser l'essence !* » Ces incidents n'ont pas été retransmis à la télévision, plus intéressée à donner aux téléspectateurs l'image rassurante d'une troupe disciplinée et d'une tribune où l'on voyait la plupart des dirigeants politiques et militaires. Ils ont cependant été évoqués par le président de la République, dans son discours prononcé l'après-midi devant les députés, les membres du gouvernement et les officiers du Conseil de la révolution.

S'insurgeant contre « *les marginaux de la politique et les professionnels de l'agitation* », le général Eanes a garanti que « *la tranquillité sera rétablie avec les mesures d'exception adéquates* ». Dans un discours extrêmement ferme, utilisant des propos parfois très durs pour condamner « *les hésitations et les erreurs* », qui, selon lui, ont marqué les trois dernières années au Portugal, le général Eanes s'est montré disposé à intervenir plus directement dans la politique du pays.

« *Le présidentialisme vient de commencer* », déclarait, euphorique, sur les marches de l'assemblée, le vice-président du Centre démocratique et social (C.D.S.), M. Amaro da Costa.

Se démarquant du P.C., indirectement visé dans son intervention — « *On ne peut pas être démocrate à l'intérieur de l'assemblée et entretenir l'agitation à l'extérieur* » — le président de la République a regretté que « *l'intolérance maintienne écartés des hommes indispensables dans des secteurs décisifs du développement du pays* ».

Au sujet des projets de lois sociales qui seront discutés au Parlement prochainement, il a tenu des propos qui déplairont sans doute à la gauche : « *Nous assistons tous les jours à des conflits sociaux qui doivent être considérés comme étant du sabotage économique.* » Aussi faut-il, selon le général, « *réglementer d'urgence le droit de grève, ainsi que le mode d'intervention des travailleurs dans la gestion des entreprises* ».

A deux pas de la tribune, M. Soares ne pouvait pas ne pas se sentir concerné par certains passages du discours présidentiel, qui doivent être interprétés comme un véritable avertissement au gouvernement : « *Le Portugal a été inondé de paroles et a été ivre de promesses. Du va-et-vient des prophètes de l'abondance, il est sorti un pays appauvri et un peuple stupéfait : ce qui auparavant lui était nié, au nom des différents héritages, est désormais ajourné au nom de la crise.* » Ainsi, pour le président de la République, il ne sera plus question à l'avenir d'éluder les responsabilités politiques, car « *tous les moyens nécessaires à la défense de la démocratie sont à la disposition des pouvoirs légitimes* ». En d'autres termes, le gouvernement doit moins se soucier d'expliquer les origines de la crise — fût-elle « gonçalviste », salazariste ou autre — que s'efforcer de mettre en application des mesures concrètes, faute de quoi « *la défense de la démocratie exigerait la recherche d'alternatives* ».

Lesquelles ? A cet égard, le président de la République a été clair : « *Un examen attentif des solutions proposées par les différents partis dégage des plates-formes et des programmes* » disposant d' « *une solide base sociale d'appui* », permettant d'appliquer les « *mesures de salut national réclamées* ». Après la séance, des députés modérés se réjouissaient de l'expression « *plate-forme d'accord* » employée par le général Eanes et relançant l'idée qui leur est chère d'un « *gouvernement de la confiance du président* ».

JOSÉ REBELO.

Italie

Les « semaines décisives » s'enchaînent sans apporter de clarification politique

La journée du mercredi 27 avril doit être marquée en Italie par deux événements politiques : la réunion de la direction démocrate-chrétienne, qui décidera des suites à donner aux négociations avec le P.C. et les autres forces abstentionnistes, et un discours de M. Berlinguer à l'occasion du quarantième anniversaire de la mort d'Antonio Gramsci, fondateur du P.C. Les responsables de l'université de Rome en ont d'autre part décidé la réouverture pour le 2 mai.

De notre correspondant

Rome. — Les partis italiens semblent tourner en rond. Ils sont engagés depuis plusieurs semaines dans une négociation harassante dont les termes n'ont guère varié et qui devrait, logiquement, se conclure par un échec puisque chacun reste sur ses positions. La logique y occupe cependant moins de place que la nécessité : il faut s'entendre, parce que l'Etat est bafoué à tour de rôle par les gangsters, les terroristes ou les étudiants contestataires, et qu'une rupture aurait d'importantes conséquences économiques et politiques.

Chaque semaine, un fait nouveau (enlèvement politique, élection partielle, poussée de fièvre étudiante) vient accélérer ou retarder la négociation, puis on retombe au même point que précédemment. Il faut déchiffrer les arrière-pensées des uns et des autres, savoir lire entre les lignes des discours les plus fermes, pour noter d'imperceptibles changements. Mais les « semaines décisives » se suivent et se ressemblent.

Les positions officielles des principaux protagonistes sont connues. La démocratie chrétienne, qui a formé, seule, le gouvernement après les élections de juin 1976, désire conclure un « *accord de programme* » avec les cinq formations abstentionnistes, mais sans admettre les communistes dans la majorité.

Ceux-ci réclament, en revanche, un « *accord politique* » seul capable à leurs yeux de sortir l'Italie de la crise. Troisième protagoniste, le parti socialiste appuie la demande du P.C.I. et se déclare prêt à envoyer des « techniciens » de gauche au gouvernement. Quant aux petits partis laïcs (républicains, social-démocrate et libéral), brutalement écartés de la scène depuis la fin du centre-gauche, ils misent sur un nouvel accord qui les sortirait de leur isolement. Inutile de préciser qeu l'extrême gauche et l'extrême droite s'élèvent toutes deux, pour des raisons opposées, contre les grandes coalitions et critiquent le principe même de ces négociations politiques dans lesquelles elles flairent un piège ou des renoncements.

Les calculs de la DC

Comme toujours, la partie se joue surtout entre communistes et démocrates-chrétiens. L'impatience des premiers contraste avec les pas de clerc des seconds. Pourquoi la D.C. offrirait-elle si facilement au P.C.I. une place dans la majorité gouvernementale ? N'a-t-elle pas intérêt, au contraire, à le faire attendre, et du même coup à le déconsidérer auprès de son électorat ?

En se hâtant lentement, elle a fort bien su utiliser les difficultés et les contradictions de ce vieil adversaire qui fait aujourd'hui une demande officielle en mariage. Pendant trente années, on a reproché à la démocratie chrétienne tout ce qui n'allait pas en Italie. Maintenant, quand quelque chose ne va pas, beaucoup d'Italiens s'en prennent à M. Berlinguer. Electoralement, estiment les stratèges démocrates-chrétiens, cette situation nous favorise alors qu'une entrée des communistes dans la majorité serait considérée par nos électeurs comme une démission, voire une trahison.

Le P.C., lui, a adopté trois positions successives en moins d'un an. C'est la conséquence de son succès électoral, la preuve de son pouvoir d'adaptation, mais aussi le signe de difficultés internes. D'abord il voulait réaliser le « compromis historique », c'est-à-dire l'alliance patiente avec les catholiques et les socialistes pour changer la société. Puis il a mis au réfrigérateur ce vaste projet et réclamé un gouvernement d'union nationale. Maintenant il se contente de demander son entrée dans la majorité. Son ambition diminue donc à mesure que ses difficultés augmentent. Mais ces changements tactiques ne signifient nullement qu'il ait modifié sa stratégie : M. Berlinguer vise toujours le compromis historique et s'est d'ailleurs trop engagé dans cette voie pour opérer lui-même une conversion à « *l'union de la gauche* ».

Quatre scénarii peuvent être envisagés, avec des variantes :

— Persuadée qu'elle a le vent en poupe, la démocratie chrétienne durcit sa position, cherche même à humilier le P.C. Celui-ci est contraint de faire tomber le gouvernement Andreotti à la première *occasion*. C'est la rupture e. les élections anticipées ;

— Un programme commun est établi par les partis. Il conduit à une nouvelle majorité et à une formule gouvernementale inédite, dernière étape avant la nomination de ministres communistes ;

— La démocratie chrétienne réussit la performance de faire adopter par les partis un programme limité, en minimisant la portée de cet accord et en maintenant tel quel le gouvernement Andreotti ;

— Les négociations traînent en longueur, l'Italie continue à vivre tant bien que mal grâce à une légère reprise industrielle et à l'afflux de devises dû aux touristes, mais elle est à la merci du moindre événement un peu grave qui peut conduire alors à de brusques décisions.

Les signes les plus contradictoires — notamment au sein de la démocratie chrétienne, — interdisent les prévisions. Une rupture démentirait toute l'évolution en cours depuis neuf mois, tandis qu'un accord ne résoudrait pas magiquement les problèmes du pays. Le programme commun ne serait d'ailleurs axé que sur l'économie et l'ordre public, laissant prudemment de côté une question explosive comme l'avortement.

Ayant entendu répéter depuis des mois que ce pays était en état de siège sinon « *au bord de l'abîme* », les nombreux touristes présents dans la péninsule tombent des nues : jamais l'Italie n'avait autant ressemblé à elle-même. Il faut dire que les explosions sont très brèves et très localisées — sans que l'on sache si ce sont des feux de paille ou des détonateurs. Ebranlée, parfois endeuillée, la population se ressaisit aussitôt, avec un réalisme étonnant. Et les professionnels de la politique retournent à leurs vieux démons, même s'ils affirment pour la nième fois — peut-être avec sincérité — qu'on a « *atteint le point de rupture* » et que cela « *ne peut plus durer* ».

ROBERT SOLÉ.

Tchécoslovaquie

Selon un tribunal du travail

SIGNER LA CHARTE 77 ÉQUIVAUT A MENACER LA SÉCURITÉ DE L'ÉTAT

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — M. Zdenek Mlynar, ancien membre du présidium et du secrétariat du comité central du P.C. tchécoslovaque, a confirmé le jeudi 25 avril son intention d'émigrer (*le Monde* du 1er avril). Il souhaiterait, du moins dans un premier temps, s'installer en Autriche. M. Mlynar, qui quittera la Tchécoslovaquie avec sa femme, sans doute en mai, aurait obtenu des autorités de ne pas perdre sa citoyenneté.

L'ancien dirigeant du « printemps de Prague » avait, à la fin de janvier, en compagnie de plusieurs autres signataires très connus de la Charte 77, rejeté une offre des autorités d'émigrer « *volontairement* ». Il semble que des raisons matérielles l'aient finalement amené à modifier sa décision. M. Mlynar, qui est entomologiste, est sans emploi depuis qu'il a été chassé sans préavis, en janvier, du poste, au demeurant subalterne, qu'il occupait au Musée national de Prague. Cette sanction avait été motivée par ses supérieurs par le fait qu'il avait signé la Charte 77.

Lundi, un tribunal du travail de Prague qui examinait la plainte déposée par M. Mlynar contre cette mesure a confirmé le licenciement. Il a estimé que, en signant la Charte 77, le plaignant avait « *menacé la sécurité de l'Etat et de la société* ». Le tribunal a refusé d'entendre plusieurs témoins cités par M. Mlynar, lequel n'a pu non plus obtenir des juges un procès-verbal précisant dans quelles conditions il avait mis en danger la sécurité de l'Etat.

D'autres plaintes déposées par des signataires de la Charte 77 pour licenciement abusif doivent venir dans les jours prochains devant des tribunaux du travail. Selon nos informations, le nombre des personnes chassées sans préavis de leur emploi depuis le mois de janvier s'élèverait à plusieurs dizaines. Les contestataires ainsi sanctionnés ont de plus en plus de mal pour retrouver du travail, même comme manœuvres, à Prague. On cite le cas de l'un d'eux qui se serait adressé successivement sans succès à vingt-six établissements.

MANUEL LUCBERT.

● *La Grande-Bretagne et les élections européennes.* — En conclusion du débat aux Communes sur les élections européennes lundi 25 avril, le gouvernement britannique, par la voix du ministre de l'intérieur, M. Rees, a confirmé son engagement de « *faire de son mieux* » pour organiser le scrutin à la date prévue de 1978, en même temps que les autres pays de la Communauté. — (*Reuter.*)

Espagne

M. Adolfo Suarez laisse entendre qu'il sera candidat aux élections du 15 juin

M. Suarez, chef du gouvernement espagnol, a laissé entendre qu'il serait candidat aux élections générales du 15 juin, ainsi que ses amis le souhaitent pour faire échec à l'alliance populaire de M. Fraga Iribarne, ancien ministre de l'information de Franco. Invité à commenter la manchette d'un journal espagnol annonçant sa candidature à un siège de député, M. Suarez, qui se trouvait dans l'avion qui l'emmenait au Mexique, a déclaré : « Je ne crois pas qu'il y ait erreur... » Il convient cependant d'attendre une annonce officielle que M. Suarez pourrait faire, dit-on, à l'occasion du 1er mai.

Arrivé à Mexico lundi 25 avril, M. Suarez, accompagné de M. Oreja, le ministre des affaires étrangères, a été reçu avec une certaine froideur protocolaire excluant drapeaux et discours publics. Les observateurs estiment que le rétablissement des relations diplomatiques entre les deux pays est encore trop récent (moins de deux mois) pour effacer les souvenirs de la longue collaboration du gouvernement de Mexico avec le gouvernement républicain en exil. M. Suarez a néanmoins insisté sur la constitution d'une communauté hispanique bâtie sur « les liens de toute sorte qui unissent les nations latines du nouveau monde ». — (A.F.P., Reuter, A.P.)

● *Sept militants du Front révolutionnaire antifasciste et patriotique* (FRAP), accusés d'avoir lancé un cocktail Molotov contre une jeep de la police, le 14 avril à Madrid, blessant cinq policiers, ont été arrêtés, lundi 25 avril, dans la capitale espagnole, apprend-on de source officielle. D'autre part, quatre militants du parti basque socialiste et nationaliste, EHAS, ont été arrêtés lundi par la garde civile à Guernica, alors qu'ils distribuaient des tracts. — (*A.F.P.*)

● *La compagnie Ibéria* a dû annuler lundi 25 avril tous ses vols intérieurs et internationaux en raison d'une grève déclenchée par les employés au sol.

Quarante ans après la destruction de Guernica

Les habitants de la cité basque demandent au gouvernement d'admettre la vérité historique

Guernica (*A.P.*). — Quarante ans après la destruction par l'aviation nazie de la ville basque de Guernica, ses habitants demandent au gouvernement espagnol d'en finir avec la version officielle du régime franquiste et d'admettre enfin, après « *quarante ans de mensonges* », que ce ne sont pas les Basques qui ont incendié leur ville.

Il est admis depuis des années à l'étranger que le commandement militaire franquiste a approuvé le bombardement, mais le gouvernement de Madrid ne s'est jamais départi de sa position selon laquelle les responsables sont les Basques antifranquistes eux-mêmes.

Le 26 avril 1937, pendant trois heures de raid, les bombardiers Heinkel et Junker et les chasseurs Messerschmidt de la légion Condor firent seize cents morts. Aucun objectif militaire ne fut touché. Pour la première fois depuis la fin de la guerre civile, des historiens, des témoins des bombardements et de simples habitants de Guernica commémorent le bombardement. Les autorités gouvernementales ont ignoré l'anniversaire mais n'ont pas interdit sa célébration. Le comité organisateur, après avoir entendu des historiens et des témoins parlant librement sur le sujet pour la première fois en Espagne, a exigé du gouvernement « *un démenti public de la version fasciste* » et la publication des archives de guerre.

L'un des survivants, M. José Elosegui, a raconté comment il avait vu les avions allemands attaquer la ville. Les bombardiers sont arrivés par vagues, à 300 mètres de hauteur, en larguant des bombes explosives, puis des bombes incendiaires. Les chasseurs ont surgi ensuite, faisant feu sur les fuyards.

Selon l'historien Herbert Southworth, qui a déjà publié deux livres sur la guerre civile espagnole et en prépare un troisième sur la façon dont la presse étrangère a rapporté le bombardement, il n'a jamais été prouvé que Franco lui-même était impliqué dans l'attaque.

Cependant, dit-il, « *Franco voulait briser l'âme basque. C'était la raison du bombardement de Guernica* ». (Les rois d'Espagne venaient jurer à Guernica de respecter les franchises basques.) Pour l'historien espagnol Angel Viñas, les documents de guerre allemands démontrent que les fascistes espagnols ont accepté de condamner les civils de Guernica parce que le bombardement entrait dans leur stratégie. Et les rapports militaires espagnols, « *sauf ceux du 26 avril 1937* », ajoute-t-il, confirment que la légion Condor n'a pas décollé sans l'approbation des militaires espagnols. Selon la version officielle diffusée trois jours après l'attaque, « *Guernica a été détruite par le feu et l'essence, elle a été incendiée et réduite en cendres par les hordes rouges* ».

Suisse

Les autorités fédérales souhaitent que le canton du Jura soit rapidement mis en place

De notre correspondant

Berne. — Inquiètes de la tension dans les trois districts francophones demeurés bernois, les autorités helvétiques ont décidé de prendre des initiatives pour mettre en place le canton du Jura dans les délais les plus brefs. Pour la première fois, des représentants du Conseil fédéral, du gouvernement cantonal bernois et de la Constituante jurassienne, ont tenu, lundi 25 avril, une réunion conjointe d'environ sept heures au Palais fédéral, à Berne.

Les trois parties sont convenues de se consulter régulièrement et ont demandé aux antagonistes de respecter momentanément une trêve des manifestations.

Dans un message, publié lundi, à Berne, le gouvernement helvétique envite le Parlement à octroyer la garantie fédérale à la Constitution du futur canton du Jura, sans toutefois prendre en considération son article 138, qui prévoit d'éventuelles modifications territoriales.

Dans l'esprit des « constituants », il s'agissait de trouver une formule permettant aux populations du Jura méridional de rallier, le cas échéant, le nouveau canton. Une première version amena le gouvernement cantonal bernois à rompre ses relations avec la Constituante. Par souci d'apaisement, et après avoir consulté plusieurs experts en droit constitutionnel, l'Assemblée adopta finalement un texte plus nuancé ainsi rédigé : « *La République du canton du Jura peut accueillir toute partie du territoire jurassien directement concernée par le scrutin (autodétermination) du 23 juin 1974, si cette partie s'est régulièrement séparée au regard du droit fédéral et du droit du canton intéressé.* » (1)

C'est précisément cette disposition, pourtant acceptée avec l'ensemble de la Constitution par les électeurs jurassiens, que le gouvernement helvétique se refuse à avaliser.

« *L'article 138*, a indiqué M. Furgler, président de la Confédération, *fait allusion à la scission d'une région qui a choisi démocratiquement de demeurer dans le canton de Berne. Il n'appartient pas au futur canton du Jura de se prononcer sur le sort du territoire bernois. Nous voulons que, dans notre Confédération, chacun puisse vivre en paix et respecte les décisions prises démocratiquement.* »

Interrogé sur les possibilités de sortir de l'impasse, M. Furgler a répondu sans ambages : « *Si le Parlement se range à l'avis du Conseil fédéral, comme nous l'espérons, il n'y aura pas d'article 138 dans la Constitution du canton du Jura.* »

Une fois octroyée la garantie fédérale par le Parlement, le peuple suisse sera appelé vraisemblablement l'année prochaine à adopter la modification de la Constitution fédérale qu'exigera la création du canton du Jura.

Si les antiséparatistes du Jura méridional ont pris connaissance « *avec soulagement et satisfaction* » de la décision du Conseil fédéral, les autonomistes lui reprochent, au contraire, « *la faiblesse de ses arguments juridiques* », et d' « *avoir cédé avec complaisance au chantage bernois* ». Malgré ce refus, ils ne désespèrent pas d'obtenir un jour la réunification des six districts francophones.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

(1) Au référendum du 23 juin 1974, les districts de Courtelary, Moutier, la Neuveville et Laufen s'étaient prononcés contre leur détachement du canton de Berne. Les partisans d'un nouveau canton du Jura l'avaient au total emporté par 36 802 voix contre 34 057.

Des tractations seraient

Les souvenirs

A travers

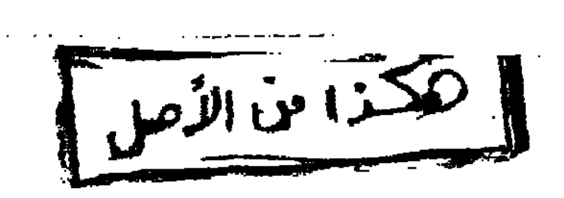
Afrique du Sud

Canada

Comores

Grande-Bretagne

Ile Maurice



ASIE

Pakistan

Des tractations seraient engagées entre M. Bhutto et l'opposition

De notre envoyé spécial

Islamabad. — La prise en charge par l'armée de l'administration de trois grandes villes — Karachi, Lahore, Hyderabad — a entraîné en apparence un retour au calme dans l'ensemble du pays. Une guerre d'usure succède à l'épreuve de force entre le gouvernement et l'opposition. La « *longue marche* » sur Islamabab, à laquelle l'alliance nationale a — nouveau défi lancé à M. Bhutto — convié ses sympathisants samedi prochain (*le Monde* du 26 avril), constituera un test de la détermination des deux camps en présence. Le couvre-feu, par exemple, pourrait être décrété dans la capitale, où la situation était apparemment normale lundi.

Là où il est en vigueur, notamment dans les trois grandes villes soumises à la loi martiale, le couvre-feu est maintenant levé une partie de la journée afin de permettre à la population de se ravitailler. Il est peu à peu assoupli, aucun incident grave n'ayant eu lieu depuis les émeutes sanglantes de vendredi. Les commerçants ont rouvert leurs magasins ; les ouvriers et les employés commencent à retourner à leur travail, notamment dans le port de Karachi.

L'appel à l'armée a sauvé le régime, mais il a créé une situation qui ne pourra se perpétuer. Les activités politiques et les rassemblements sont interdits là où l'opposition est le mieux implantée, dans les grands centres urbains. Tous les dirigeants de l'Alliance nationale, dont plusieurs femmes, sont incarcérés, à l'exception de deux ou trois chefs religieux, qui ont repris le flambeau de la lutte. La presse pakistanaise est à nouveau soumise à une censure rigoureuse, de telle sorte que la population n'accorde de la crédibilité qu'aux informations diffusées par la B.B.C., dont les émissions en anglais ou en ourdou, la langue nationale, sont écoutées dans tous les foyers. Enfin, si le Parlement siège aujourd'hui mardi, seuls les membres du parti gouvernemental participent aux travaux. Le parti populaire pakistanais est, bien entendu, la seule formation à manifester librement dans la rue.

Jusqu'à maintenant, le rôle — limité — que joue l'armée pour rétablir l'ordre montre que celle-ci reste sous le contrôle du pouvoir politique. Mais, à l'évidence, le premier ministre ne veut pas que ce rôle soit trop étendu. N'avait-il pas combattu, à la tête du P.P.P., jusqu'en 1971, pour que les militaires — à l'époque le maréchal Ayoub Khan, puis le général Yahya Khan — cèdent le pouvoir aux élus ? Maintenant, M. Bhutto serait sur le point de faire entrer au gouvernement le général Tikka Khan, qui réprima la révolte de l'ancien Pakistan-Oriental, devenu le Bangladesh. Une telle nomination satisferait-elle tous les responsables militaires ? Quoi qu'il en soit, l'opposition conteste la constitutionnalité de la proclamation de la loi martiale. Ce n'est cependant pas en engageant le débat sur le terrain juridique qu'elle intimidera le pouvoir.

Les arrestations et les interdits de toute sorte font des mosquées les derniers foyers de la « *résistance* ». Celle-ci va-t-elle se transformer en lutte clandestine ? Un tel combat n'est pas approprié aux forces qui composent l'alliance nationale.

La coalition des partis de l'opposition se prêtera-t-elle à un dialogue — que n'interdit pas l'arrestation de ses dirigeants — maintenant que le premier ministre est en position de force ? Des intermédiaires s'efforcent, dit-on, de jeter un pont entre les deux camps. Pour le moment, M. Bhutto n'est pas parvenu à briser l'unité de ses adversaires comme il l'espérait, mais il n'a nullement l'intention de démissionner. Les tueries de la semaine dernière ont réduit les chances d'un règlement à l'amiable. Des pourparlers étaient cependant engagés mardi matin près d'Islamabad, où avaient été conduits les principaux dirigeants de l'opposition arrêtés ces dernières semaines.

GÉRARD VIRATELLE.

Les souvenirs d'Asie de François Missoffe

(Suite de la première page.)

M. Missoffe, de nouveau sur les lieux, va constater que les Américains n'ont pas mieux compris que M. Bidault. M. Pham Van Dong lui confie un message secret à faire parvenir à M. Kissinger et au président Ford. Hanoï y propose à Washington d'organiser, d'un commun accord, le départ des troupes américaines et la réunification pacifique des deux Vietnams. Mais cette offre sera rejetée par ses destinataires. Quatre mois après, c'est la dernière offensive du Vietcong, et le Sud s'écroule en un mois...

Entre-temps, l'auteur a pu de nouveau étudier l'Asie d'un point d'observation privilégié : le Japon, où de Gaulle l'a envoyé comme ambassadeur en 1966. Le général voudrait connaître l'Asie, il a besoin d'y avoir une tribune. Ce pourrait être Tokyo, et il y songe. Mais le voyage au Japon n'aura pas lieu, M. Missoffe es. contre (c'est dommage), et c'est Phnom-Penh qui sera la tribune du fameux discours. Notre auteur observe du moins avec passion, en marge de la guerre froide sino-russe et de l'échec américain, les fulgurants progrès du Japon, quatrième acteur sur la scène asiatique. Par touches brèves, souvent avec drôlerie, il décrit la « termitière paternaliste » nippone qu'animent une discipline et une ardeur au travail que l'Occident a oubliées. Il analyse l'action extérieure du Japon en la résumant d'une formule qui frappe : pour les Japonais, « *la politique étrangère, c'est vendre* ».

Derrière son apparente dureté mercantile, ce nouveau Japon inspire pourtant la sympathie quand on sait le découvrir. Il connaît un art de vivre incomparable et garde une grande sensibilité humaine. Cet ambassadeur qui fuit les cocktails diplomatiques en leur préférant le saké des anciens bistros, cachés au fond de la Mégalopolis, ou qui met sa famille nombreuse en vacances dans un pauvre village de pêcheurs, ce diplomate très peu protocolaire conquiert le cœur des Japonais. Encore bien plus quand le pays entier apprend, par une indiscrétion des docteurs et de la presse, que, dans un hôpital de Tokyo, un aveugle a retrouvé la vue parce que l'ambassadeur de France lui a fait don de son œil, ou plus exactement de sa cornée, après une opération, suite d'une blessure de guerre, qui ne lui a laissé, à lui Missoffe, que l'autre œil.

Dans l'Asie tourmentée, la France, mise hors du jeu par sa défaite indochinoise, ne peut-elle pas faire une rentrée ? De Gaulle l'entreprend en reconnaissant la Chine populaire. Georges Pompidou, à son tour, pense qu'une aide économique au Vietnam serait un moyen de « *reprendre pied en Asie* », dans un esprit nouveau d'assistance et d'amitié. M. François Missoffe est chargé par lui d'une mission en Extrême-Orient. Sur son long périple à travers tous les pays de la région, sauf la Chine, deux documents nous sont présentés parallèlement — et c'est une des originalités du livre : les notes du voyageur, pittoresques, sensibles, parfois caustiques, et le rapport de mission du diplomate, texte dense, tableau fouillé de la situation en Asie du Sud-Est au moment décisif du repli américain.

Deux sujets retiennent l'attention de l'envoyé spécial du président Pompidou : le rôle de la France, et l'inquiétante rivalité russo-chinoise. La chance de la France, pense-t-il, est de se faire l'intermédiaire et l'avocat des pays du Sud-Est asiatique auprès de l'Europe, à laquelle ils croient et vers laquelle ils voudraient s'ouvrir. La France peut leur apporter, spécialement au Vietnam, une assistance économique précieuse, et trouvera chez eux des possibilités d'investissements neufs, dégagés de tout colonialisme. Sa politique chinoise et vietnamienne, son indépendance à l'égard des Super-Grands, son soutien au neutralisme de la région, inspirent le respect. A elle de rendre crédibles les espoirs qu'elle suscite. Mais il lui faut définir une politique et des priorités, qui devraient aller, dit l'auteur, au Vietnam pour la région indochinoise, et à l'Indonésie pour l'univers malais.

Reste la menace qui pèse sur le secteur et sur la paix de l'Asie, du fait du « *duel rouge* ». Si entre Chine et Russie soviétique l'auteur croit « *la paix impossible* », il ne partage pas le pessimisme de Mao Tse-toung qui disait à Georges Pompidou : « *Il y aura la guerre.* » Ou si la guerre est là, c'est une guerre de religion. Mais du moins, en face de la Chine habituée depuis toujours à grouper ses voisins autour de son influence ancienne, Moscou a peu de chances, pense M. Missoffe, d'arriver durablement à placer un pays de l'Asie du Sud-Est dans son orbite exclusive.

Une chose est sûre : le « *duel rouge* » est une raison majeure de faire l'Europe. Face à un conflit de cette taille, la France doit prendre conscience de sa faiblesse, écrit M. Missoffe de façon bien peu gaulliste. La force qui lui fait défaut se trouve dans la collaboration avec les non-alignés, et surtout dans la construction de l'Europe, l'Europe avec son armée. « *La carte de l'indépendance, aujourd'hui, c'est la carte de l'Europe,* nous dit-il. *Je me sépare en partie,* avoue-t-il lui-même, *de la thèse gaulliste classique... Je veux faire hurler certains de mes vieux amis dans le gaullisme.* » Décidément, M. Missoffe est aussi peu conformiste comme politicien qu'il l'a été comme diplomate.

ROBERT GUILLAIN.

★ *Duel rouge*, par François Missoffe. Editions Ramsay, 278 p., 39 F.

A travers le monde

Afrique du Sud

● LE MINISTRE DE LA DEFENSE D'AFRIQUE DU SUD, M. Botha, a annoncé, vendredi 22 avril au Cap, la création d'une nouvelle base aérienne à Hoedspruit, dans la partie orientale du Transvaal, à une centaine de kilomètres de la frontière avec le Mozambique.

Canada

● L'ONTARIO A DECIDE DE LANCER UN PROGRAMME D'INCITATION A L'ETUDE DU FRANÇAIS d'un coût de 67 millions de dollars canadiens (environ 315 millions de francs) qui s'échelonnera sur trois ans. Ce programme, a déclaré M. Wells, ministre ontarien de l'éducation, n'a pas été mis au point pour rendre bilingues tous les élèves de l'Ontario, mais pour permettre à ceux qui veulent apprendre le français de le faire vraiment. — *(A.F.P.)*

Comores

● LE CHEF DE L'ETAT COMORIEN devra désormais être désigné par référendum dans le cadre de la refonte totale des institutions décidées par le président Ali Soili, a annoncé dimanche 24 avril Radio-Comores. — (*Reuter*.)

Grande-Bretagne

● M. DAVID OWEN, secrétaire au Foreign Office, entreprend dimanche 24 avril, une visite de trois jours en Egypte et en Syrie. Il se rendra, les 12 et 13 mai, en Arabie Saoudite avant d'assister, à Téhéran, à la réunion du Cento, du 13 au 15. M. Owen ira en Israël en juillet. M. Owen n'entend pas prendre contact avec l'O.L.P. tant que celle-ci n'aura pas reconnu l'existence d'Israël, déclare-t-on de source autorisée. *(A.F.P.)*

Ile Maurice

● LE MOUVEMENT MILITANT MAURICIEN (extrême-gauche) de M. Bérenger a pris le contrôle de trois des cinq villes de l'île Maurice aux élections municipales du dimanche 24 avril.

Cependant, M. Bérenger a été battu à Quatre-Bornes, ville qu'il représente au Parlement depuis les élections législatives de décembre 1976.

Les villes emportées par le M.M.M. sont Port-Louis la capitale, Beau-Bassin-Rosehill et Vacoas-Phœnix. Les deux autres, Quatre-Bornes et Curepipe, sont uconquises par l'alliance au pouvoir du parti travailliste du premier ministre, Sir Seewoosagur Ramgoolam, et du parti mauricien social-démocrate de M. Gaëtan Duval. Le M.M.M. et l'alliance des partis gouvernementaux se partagent également les cent vingt-six sièges qui étaient à pourvoir.

Inde

● M. GROMYKO EN INDE. — Arrivé à New-Delhi le lundi 25 avril pour une visite officielle de trois jours (nos dernières éditions du 26 avril), M. Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, devait être reçu ce mardi par M. Desai, premier ministre. Lundi, M. Gromyko a déclaré que le traité de 1971 « *demeure un facteur de paix en Asie* », et qu'il convient de rechercher de nouveaux accords bilatéraux entre l'Inde et l'U.R.S.S. M. Vajpayee, ministre indien des affaires étrangères, a affirmé, pour sa part, que l'amitié entre Moscou et New-Delhi est restée un « *élément permanent* » de la situation en Asie. — *(A.F.P., Reuter.)*

Indonésie

● « LE GOUVERNEMENT REVOLUTIONNAIRE PROVISOIRE » DE PAPOUASIE OCCIDENTALE — NOUVELLE-GUINEE — qui lutte contre le régime de Djakarta et réclame l'indépendance de la partie Nouvelle-Guinée sous administration indonésienne, indique qu'il va ouvrir un bureau « *européen* » à Stockholm. Il possède déjà un autre bureau à l'étranger, situé à Dakar.

Mozambique

● LES SOVIETIQUES ont envoyé des missiles anti-aériens S.A.-7 au Mozambique pour riposter à de nouveaux raids rhodésiens, ont indiqué, lundi 25 avril, les services de renseignements américains. Des armes légères, de l'artillerie et des chars auraient également été livrés récemment par les Soviétiques, selon ces mêmes sources. — *A.F.P.)*

● LE PRESIDENT DU MOZAMBIQUE, M. SAMORA MACHEL, a commencé samedi 23 avril une visite officielle en Scandinavie. Par ailleurs, une source proche de l'ambassade de Suède à Maputo a révélé la mise en œuvre prévue pour janvier 1978 d'un programme de coopération agricole entre la Scandinavie et le Mozambique portant sur un montant d'environ 50 millions de dollars. — *(A.F.P.)*

Pays-Bas

● LES AUTORITES NEERLANDAISES VONT ENQUETER sur l'origine d'une collection d'objets d'art donnée, l'an passé, à l'université de Pretoria par M. Jacob Van Tilburg, ancien conseiller municipal de Dordrecht (port situé à quelque kilomètres au sud de Rotterdam), apprend-on samedi à La Haye. Selon la presse néerlandaise, il aurait soutiré sa collection à des biens juifs qui lui avaient été confiés pendant la deuxième guerre mondiale. — *(A.F.P.)*

Rhodésie

● LE GOUVERNEMENT SUISSE envisage le rapatriement de ses ressortissants de Rhodésie au cas où la guerre civile éclaterait dans ce pays, annonce-t-on officiellement lundi 25 avril à Berne. Les autorités suisses ont demandé à leurs sept cents ressortissants en Rhodésie d'indiquer leurs intentions dans cette hypothèse. — *(A.F.P.)*

Sénégal

● UNE GREVE DES COURS de soixante-douze heures a commencé le lundi matin 25 avril à l'université de Dakar et dans la quasi-totalité des lycées et collèges de la capitale sénégalaise, où aucun incident n'est cependant signalé. Les grévistes, sans doute, appartent ainsi leur soutien à un mouvement de revendication qui paralyse la faculté des sciences depuis le début du mois de mars en raison d'une décision gouvernementale soumettant les boursiers à l'obligation de servir, pendant quinze ans, dans l'enseignement après la fin de leurs études.

Turquie

● L'ADMINISTRATION CARTER a fait savoir jeudi 31 avril, au Congrès, qu'elle est « en principe » favorable à l'accord de défense et de coopération américano-turc conclu l'année dernière, pour quatre ans, par le gouvernement Ford. Elle a demandé au Congrès d'autoriser que l'embargo sur les ventes d'armes à la Turquie soit de nouveau partiellement levé pour permettre la livraison de quarante chasseurs F-4. Le Congrès avait interdit toute vente d'armes à la Turquie à partir du 15 février 1975, parce que ce pays avait utilisé du matériel américain pour envahir Chypre. Plus tard, le Congrès avait partiellement levé l'embargo pour permettre à Ankara de remplir ses obligations vis-à-vis de l'OTAN.

Union soviétique

● DEUX MEMBRES d'un groupe de militants ukrainiens des droits de l'homme ont été arrêtés samedi 23 avril à Kiev. MM. Marislav Marinovitch et Mikola Matosevitch ont été appréhendés à la suite de perquisitions opérées par la police au domicile des neuf activistes. Leurs familles ont été informées qu'ils pourraient faire l'objet de poursuites pour activités anti-soviétiques. — *(A.P.)*

ASIE

LA VISITE A PARIS DU CHEF DU GOUVERNEMENT DU VIETNAM

Les projets de coopération économique ont été au centre des premiers entretiens

M. Pham Van Dong est, ce mardi 26 avril, l'hôte à déjeuner du président Giscard d'Estaing au palais de l'Elysée. Il doit ensuite s'entretenir pendant deux heures avec le chef de l'Etat. Au cours de cette conversation seront vraisemblablement examinées les questions restées pendantes entre les deux pays depuis la chute de Saigon, le 30 avril 1975. Il s'agit notamment du sort de quelque deux mille cinq cents ressortissants français d'origine vietnamienne qui attendent de pouvoir quitter le Vietnam, de l'indemnisation des sociétés françaises opérant au Sud jusqu'à la victoire des communistes et du statut de la représentation consulaire française à Ho-Chi-Minh-Ville.

Les retrouvailles franco-vietnamiennes ont été empreintes, depuis l'arrivée de M. Pham Van Dong à Orly, lundi en fin de matinée, d'une grande cordialité. Peu après son arrivée, le premier ministre vietnamien et les membres de la délégation avaient été les hôtes à déjeuner de M. Barre. Dans les toasts prononcés à cette occasion, les deux chefs de gouvernement ont mis l'accent sur leur volonté commune de tirer un trait sur un passé commun souvent douloureux et d'ouvrir une nouvelle page, exemplaire, dans l'histoire des relations entre Paris et Hanoï.

MM. Barre et Pham Van Dong ont eu ensuite des entretiens auxquels ont participé, du côté français, MM. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, et Monory, ministre de l'industrie. Du côté vietnamien, on notait la présence de MM. Nguyen Co Thach, vice-ministre des affaires étrangères, Dinh Duc Thien, ministre chargé du pétrole et du gaz, et du professeur Ton That Tung, spécialiste mondial des lésions du foie. Les discussions ont porté essentiellement sur les projets de coopération économique. Plusieurs groupes de travail ont été constitués en vue de la mise au point d'un accord cadre sur la coopération économique, la définition d'un protocole financier pour l'année en cours et celle d'un accord de coopération culturelle, scientifique et technique.

L'importance des problèmes économiques pour un pays qui émerge de trente années de guerre a été à nouveau illustrée ce mardi matin avec la réception, par M. Pham Van Dong, d'une délégation de quatre-vingts chefs d'entreprise français conduits par M. Ceyrac. On indique à ce sujet qu'un arrangement financier important aurait été conclu entre le Vietnam et un groupe d'entreprises françaises.

On rappelle qu'au terme de sa visite officielle, M. Pham Van Dong passera deux jours à Paris en visite privée. Il mettrait à profit cet intermède, avant de quitter la France pour l'Union soviétique, pour rencontrer en particulier des représentants de communautés vietnamiennes exilées en France ainsi que dans divers pays d'Europe et d'Amérique du Nord. Le chef du gouvernement vietnamien ira ensuite se reposer quelque temps en Crimée. Il n'est pas impossible qu'il décide de se rendre ensuite dans certains pays scandinaves qui, à commencer par la Suède, ont fermement soutenu Hanoï pendant la seconde guerre du Vietnam.

LES TOASTS A L'HOTEL MATIGNON

M. Barre : un vaste champ de coopération s'ouvre à nos deux pays

Dans son allocution de bienvenue à M. Pham Van Dong, M. Barre a notamment déclaré, le lundi 25 avril, à l'issue du déjeuner à l'Hôtel Matignon :

« Depuis que voici trois siècles, les premiers voyageurs français nous rapportaient des nouvelles de l'antique et puissant empire d'Annam, nous avons parcouru un long chemin, parfois d'un commun accord, parfois aussi luttant les uns contre les autres. Ces épreuves partagées n'ont pas brisé les liens qui s'étaient tissés entre nous au fil des siècles derniers. Votre présence à Paris en visite officielle en est l'éclatant témoignage.

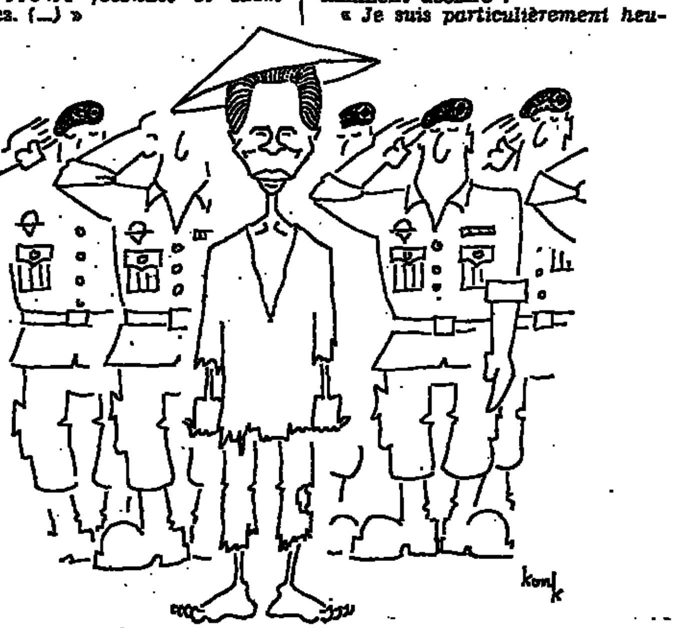
« Développer des relations fécondes et exemplaires »

» Après trente années de combat, le Vietnam a réalisé son unité. Il aborde aujourd'hui une nouvelle étape de son histoire. Il lui faut effacer les lourdes traces de la guerre et assurer ce développement économique auquel votre gouvernement a attribué la priorité. La tâche est immense, mais nous sommes persuadés que le peuple vietnamien saura, par son énergie et son intelligence, répondre à ce défi nouveau.

» La France est prête à vous apporter dans le domaine économique, culturel, scientifique et technique tout le concours qui est en son pouvoir. Un vaste champ de coopération s'ouvre à nos deux pays que tout nous invite à faire fructifier.

» Certes, il ne suffit pas d'affirmer que l'on veut coopérer pour régler tous les problèmes. Nos systèmes politiques, économiques et sociaux sont différents. Il y a donc des habitudes de travail à découvrir entre nous ; nous y parviendrons. Et nous y parviendrons d'autant plus aisément que nous aurons achevé de régler dans un esprit d'équité et de confiance mutuelle, divers problèmes économiques et humains que la cohabitation du passé nous a légués.

» J'ai la conviction que les entretiens que vous aurez demain avec le président de la République et ceux que nous aurons tout à l'heure, permettront à nos deux pays de développer entre eux des relations fécondes et exemplaires. (...) »



(Dessin de KONK.)

M. Pham Van Dong : les vicissitudes d'un passé révolu

Répondant à M. Raymond Barre, M. Pham Van Dong a notamment déclaré :

« Je suis particulièrement heureux de profiter de ce moment solennel pour remercier le gouvernement français de son assistance économique, qui nous est si utile pour notre reconstruction d'après-guerre.

» Qu'il me soit permis, à cette occasion, et tout au début de ma visite, d'adresser les meilleurs sentiments d'amitié et de gratitude du peuple vietnamien au grand peuple de France, aux différentes formations politiques et professionnelles : travailleurs des villes et des champs, ingénieurs, médecins, professeurs, savants, artistes, écrivains, dont beaucoup de réputation mondiale, qui nous ont apporté tout au long de notre résistance un soutien ardent, déterminé, multiforme, avec un élan de cœur et une constance admirables. Ce soutien, joint au soutien des peuples du monde entier, constitue une magnifique expression de la solidarité qui unit tous les peuples dans un même combat pour une noble cause ; c'est là une illustration éclatante de la dimension internationale de notre combat, qui restera une source d'inspiration pour les peuples luttant pour leur émancipation nationale et sociale. Ainsi, j'ai le sentiment d'avoir accompli à l'égard du peuple français le souhait de notre président Ho Chi Minh dans son testament.

» Je suis heureux et ému de m'acquitter d'un autre devoir : celui de remercier les autorités françaises pour leur généreuse hospitalité accordée à la communauté vietnamienne, qui, pendant de longues années, a vécu et travaillé dans une atmosphère de chaude entente avec leurs compagnons français. Qu'il me soit permis d'adresser à mes chers compatriotes, hommes, femmes, vieux, jeunes, la pensée affectueuse de la patrie, plus grande et plus belle que jamais, et dont le souvenir luit dans le cœur de tous les Vietnamiens vivant loin du pays natal.

» Comme pour la guerre de résistance, nous comptons essentiellement, pour l'édification du nouveau Vietnam, sur nos propres forces, sur un double capital extrêmement précieux : le capital humain, notre peuple de 50 millions d'habitants, riches de courage, d'intelligence et de capacités créatrices ; notre potentiel en ressources naturelles, qui sont peut-être abondantes et variées. En même temps, nous faisons les plus grands efforts pour développer nos relations d'amitié et de coopération avec tous les pays frères et amis, proches et lointains, parmi lesquels la France occupe une place de choix. En effet, depuis la libération totale de notre pays, les rapports entre la France et le Vietnam, surmontant les vicissitudes d'un passé révolu, ont connu un développement continu et significatif, notamment dans le domaine économique et culturel.

» Je pense, monsieur le premier ministre, que j'aurai avec vous, au cours de ma visite, des contacts qui nous permettront d'étudier toutes les mesures tendant à mettre un point final au règlement des problèmes du passé et à donner une impulsion décisive au développement de nos relations de tous ordres. Ainsi, nous sommes appelés, vous et nous, à ouvrir un nouveau chapitre dans l'histoire de nos relations, fondées sur le respect mutuel et les avantages réciproques. »

Les réfugiés d'Indochine en France en quête d'une patrie...

Au milieu des cités H.L.M., dans le bâtiment aux couleurs vives du foyer des jeunes travailleurs d'Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis), ils attendent parmi les cartons ficelés, et les valises pleines à craquer. Pantalons noirs pour certains, costumes nationaux pour quelques autres, ils regardent sans rien dire, un peu désorientés. Les réfugiés d'Asie du Sud-Est arrivent trois fois par semaine à l'aéroport de Roissy-en-France. A leur descente d'avion, la Croix-Rouge les accueille. Un long voyage depuis le Vietnam, le Laos ou le Cambodge, *via* les camps de Thaïlande, avant de poser le pied sur le sol français. Un exode qu'ils racontent d'une voix neutre, comme avec réticence.

Ancien soldat de l'armée de Saigon, Phan a vingt-cinq ans. Après trois jours passés dans un camp de rééducation, il a travaillé comme électricien dans un hôpital. Des amis ayant décidé de quitter le pays, il a voulu faire partie du voyage, car *« c'était trop dur là-bas »*. Le soir de Noël, il s'est embarqué avec vingt-huit autres personnes. Le bateau n'était pas très grand mais solide. Après cinq jours et six nuits, soit environ 600 à 700 kilomètres, il est arrivé, le 30 décembre, à proximité du camp de Songkhla, au sud de la Thaïlande. Il a partagé ensuite la vie des mille réfugiés de ce camp pendant trois mois avant d'aller à Bangkok, où il a pris l'avion le 16 mars pour la France.

Phan ne se plaint pas. Tous ceux qui, comme lui, ont fui leur pays n'ont pas eu sa chance. Il faut d'abord trouver un ami ou quelqu'un de la famille qui décide de vous emmener à moins de pouvoir payer en or une assez forte somme. Puis il faut atteindre la limite des eaux territoriales vietnamiennes avant que les gardes-côtes ne vous repèrent. Ensuite, c'est l'aventure ! Les cargos ne s'arrêtent plus guère pour prendre à leur bord ces infortunés voyageurs. Beaucoup périssent en mer, d'autres accostent en Indonésie ou en Malaisie, d'où ils sont le plus souvent refoulés. Le long des côtes thaïlandaises, il faut échapper aux racketteurs et aux pirates et couler le bateau si l'on touche terre pour ne pas être remorqué au large. Près de Bangkok, certains attendent dans leur embarcation plusieurs mois avant de pouvoir débarquer.

Ensuite commence l'attente dans l'un des quinze grands camps de Thaïlande. La plupart des Vietnamiens sont à Songkhla ou à Kohat. D'autres, venant du Laos, séjournent à Nong-Khaï, à proximité du Mékong. Pour eux, il a suffi de franchir le fleuve en payant un passeur. Mais il faut encore fournir une caution aux fonctionnaires thaïlandais ; sinon c'est la prison.

D'un camp à l'autre

Le comité national d'entraide franco-vietnamien, franco-laotien, franco-cambodgien (1), créé en juillet 1975 pour venir en aide aux réfugiés indochinois, et présidé par M. Sainteny, ancien ministre et ancien haut commissaire à Hanoï, estime à 3 000 personnes environ le nombre des Vietnamiens séjournant dans ces camps qui regroupent près de 80 000 réfugiés, dont une très grande partie de Laotiens (Hmong, Thaï-Nung et Thaï-Dam). Les conditions de vie y sont difficiles : manque d'eau et de nourriture, maladies, désœuvrement. Un séjour rendu encore plus pénible par l'incertitude de l'avenir et les brimades de certains Thaïlandais, qui nourrissent généralement une solide antipathie envers les Vietnamiens. La situation s'est cependant nettement améliorée depuis 1975. Le haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.) leur vient en aide. Tous attendent une nouvelle patrie. Leur anticommunisme leur fait quelquefois préférer les Etats-Unis car bientôt en France, leur a-t-on dit, les communistes seront peut-être au pouvoir.

A l'ambassade de France à Bangkok, une délégation de quatre personnes du comité national d'entraide organise les départs. Le contingent est fixé à 1 000 par mois. Le prix des voyages est avancé par le CIME (Comité intergouvernemental pour les migrations européennes). A leur arrivée à Paris, les réfugiés d'Indochine sont répartis dans trois centres de transit, à Herblay (265 places), à Epinay-sur-Seine (186 places) et à Créteil (246 places). Les Vietnamiens sont peu nombreux : un sixième environ. Quelques-uns viennent directement de Ho-Chi-Minh-Ville, au titre des regroupements de famille.

Ainsi, ce Vietnamien, vivant au Cambodge, qui s'est fait passer pour Chinois. Il a quitté Phnom-Penh le 17 avril 1975. Après quarante jours de marche, il a atteint la frontière vietnamienne, puis Ho-Chi-Minh-Ville, où il a vendu des souliers dans la rue avant de travailler dans une entreprise. Il est content d'être à Créteil, comme la plupart des autres réfugiés.

Après un séjour d'une quinzaine de jours dans ces centres, où est pratiqué un contrôle médical sévère, les réfugiés sont acheminés par l'association France Terre d'Asile (2) vers l'un des 51 centres d'hébergement provisoire disséminés dans 32 départements. Là commence le dur processus d'intégration, avec l'enseignement de rudiments de français par la CIMADE, la recherche d'un logement et d'un emploi. Le séjour est fixé à trois mois renouvelables une seule fois. La durée moyenne d'hébergement est d'environ cinq mois. 30 % des réfugiés optent ensuite pour une solution individuelle, préférant se débrouiller seul ou rejoindre des membres de leur famille. Ces derniers sont épaulés par le secours catholique et le service social d'aide aux émigrants (S.S.A.E.).

Selon le comité national d'entraide, malgré la conjoncture économique, les réfugiés indochinois trouvent assez facilement du travail. Cette main-d'œuvre ingénieuse et docile est appréciée des grandes entreprises comme Chausson, Citroën, Renault, Chrysler-France, où elle représente une partie importante du personnel immigré. On la préfère aux autres catégories de travailleurs étrangers. Mais elle s'adapte difficilement au travail à la chaîne et aux contraintes de la vie en usine. Elle amasse un peu d'argent pour pouvoir plus tard acheter une petite boutique. Celles-ci se sont multipliées avec une rapidité fantastique dans le quartier de Maubert et dans la région parisienne. Il est arrivé 25 000 réfugiés (24 662 au 10 avril) depuis les événements d'Asie du Sud-Est, dont environ 4 000 Vietnamiens (3 101 du 27 décembre au 27 mars, dont 539 Vietnamiens). Le ministère de l'intérieur recensait au 31 décembre 1976, 19 192 Vietnamiens, dont 4 817 bénéficient du statut de réfugiés ; 13 531 Cambodgiens, dont 6 006 réfugiés, et 10 213 Laotiens, parmi lesquels 2 583 réfugiés.

La plupart s'adaptent à la vie française et parmi eux les Vietnamiens sont probablement ceux qui posent le moins de problèmes. Habitués aux villes, ils s'intègrent facilement dans la société, à condition bien entendu de trouver un logement, principale difficulté pour l'instant. Mais que dire des autres, et notamment des montagnards du Laos (Méos) ou du Vietnam ? Comment réagiront-ils, eux, à ce déracinement ?

MICHEL BOLE-RICHARD.

(1) 42, rue Cambronne, 75015 Paris.
(2) 29, rue Saint-Amand, 75015 Paris.

Aux Tuileries

QUELQUES CENTAINES DE MANIFESTANTS RÉCLAMENT LA SUPPRESSION DES « CAMPS DE RÉÉDUCATION »

Les banderoles bordaient la terrasse des Tuileries devant le musée du Jeu de Paume. On y lisait en lettres rouges : *« Respectez les droits de l'homme », « Libérez les prisonniers politiques », « Liberté et égalité pour tous les Vietnamiens », « Arrêt à l'intoxication doctrinaire aux jeunes Vietnamiens », « Non à la répression religieuse », « Abolition des camps de rééducation »...*

Trois à quatre cents réfugiés du Vietnam du Sud accueillaient ainsi, à leur manière, lundi 25 avril, M. Pham Van Dong. De 16 h. à 17 h. 30, ils ont manifesté dans le plus grand calme, scandant des slogans en français et en vietnamien. Les policiers les avaient priés de rester sur la terrasse. Ils ne l'ont quittée qu'en se dispersant.

« Il faut dire ce qui se passe là-bas, disait une vieille dame. *La répression est épouvantable. Ma sœur y est morte. Moi, je suis partie avec deux valises de hardes. Ils nous ont pris tous nos bijoux, sauf l'alliance de mon mari qu'ils n'ont pas pu enlever. Nous avons tout perdu, et pourtant, nous étions riches, avant... Les Européens ne soupçonnent pas ce qu'est la cruauté des Asiatiques. Il faut le dire. Ce qui se passe là-bas est affreux. Dites-le... »*

Un groupe de militants d'extrême droite armés d'un mégaphone profitaient de cette occasion pour hurler quelques slogans hostiles aux P.C. du monde entier.



ASIE

Le Vietnam deux ans après

IV. — Du bricolage à la planification

De notre envoyé spécial PATRICE DE BEER

Deux ans après la chute de Saigon et la fin d'une guerre de trente ans, le Vietnam réunifié fait face à d'innombrables problèmes : pays dévasté, économie désorganisée, bureaucratie paralysante, résistance de la société sudiste encore largement hostile au régime communiste. Les dirigeants vietnamiens s'efforcent néanmoins de gagner la « bataille de la paix » sans copier un « modèle » économique étranger et sans aliéner une indépendance à laquelle ils continuent d'attacher beaucoup de prix. (« Le Monde » des 23, 24-25 et 26 avril.)

Xuan-Hoa. — Au pied des collines, à une soixantaine de kilomètres au nord de Hanoï — deux heures de trajet sur une route mauvaise, étroite et encombrée, — s'édifie un nouveau centre industriel. Déjà, quelques blocs d'immeubles sont habités par des ouvriers tandis que, à peu de distance, des paysans continuent de travailler et de vivre comme jadis, dans leurs maisons de torchis. Des usines sont en cours de construction. L'une d'elles, montée avec l'aide française, fabriquera des pièces de bicyclettes. C'est la société d'engineering de Renault qui a obtenu le contrat.

Les difficultés de cette réalisation sont à l'image des problèmes que connaît le Vietnam d'après-guerre : faible productivité des travailleurs (le rationnement est sévère : il manque environ 1,2 million de tonnes de riz cette année pour l'ensemble du pays). Le manque d'encadrement et de techniciens est, quant à lui, une conséquence directe du conflit : nombre de cadres sont morts, les plus brillants ayant été affectés à l'effort de guerre. La bureaucratie, le manque de moyens et d'infrastructure retardent déjà le projet de plusieurs mois. Enfin, la planification laisse à désirer : il n'y a toujours pas d'alimentation en électricité ni de route praticable. Xuan-Hoa connaît *« de grandes difficultés, les conditions de travail y sont très pénibles, la production n'est pas encore stable »*, bref, pour les spécialistes économiques vietnamiens, ce n'est pas un exemple significatif.

Cette expérience résume pourtant le dilemme devant lequel se trouvent les planificateurs de Hanoï : faut-il d'abord construire ou reconstruire l'infrastructure de base ? Mais avec quel argent ? Ou bien faut-il mettre en marche à *tout prix* des usines dont les profits serviront à financer les travaux d'infrastructure ? Mais alors que de goulets d'étranglement à franchir ! Le port de Haiphong est engorgé, l'unique voie ferrée qui relie le port à Hanoï est insuffisante, les routes trop étroites, les ponts trop fragiles, la main-d'œuvre qualifiée manque. On ne passe pas sans peine d'une économie de guerre, dans laquelle il suffisait de produire à *n'importe quel prix* et dans n'importe quelles conditions, du bricolage à une économie de paix, de *« grande production socialiste »*, comme on le dit ici. On ne transforme pas un soldat, un paysan, en ouvrier en quelques mois.

D'où ces expériences, ces tâtonnements, ces marches arrière, ces erreurs, ces lenteurs qui exaspèrent certains experts étrangers. Mais l'important, pour les Vietnamiens, c'est que cela avance : *« Ça marche mal, ça marche lentement, mais ça marche »*, nous disait un économiste. En plus de la reconstruction du Nord, le gouvernement doit faire face à une difficile situation au Sud. Si, à Saigon, bien des gens accusent les « Nordistes » de pillage après avoir vu voitures, motos, réfrigérateurs, etc., prendre le chemin de Hanoï, ils oublient une réalité héritée de l'ancien régime : une balance commerciale au déficit catastrophique (559 millions de dollars en 1973 pour le Sud, contre 168 millions de dollars pour le Nord), une production industrielle très faible, à base de matières premières importées et orientée essentiellement vers la consommation, en baisse constante depuis 1971, un secteur de services hypertrophié représentant la moitié du produit intérieur brut en 1974, trois millions de chômeurs, à la fin de la guerre, quatre millions d'enfants scolarisés contre six millions au Nord pour une population sensiblement égale, beaucoup moins d'enseignants, deux mille cinq cents docteurs contre six mille sept cents au Nord. L'aide non socialiste (en très grande majorité américaine) représentait en 1974 1 milliard de *droits de tirage spéciaux (D.T.S.)*; elle n'était plus que de 60 millions en 1976 (1). Si l'aide socialiste s'est accrue pour atteindre environ 500 millions de D.T.S., elle n'est plus gratuite, comme elle l'était pendant la guerre.

Devenir autosuffisant

Face à ces difficultés, qui paraissent presque insurmontables, les dirigeants vietnamiens ont adopté une ligne économique très pragmatique, comme il ressort du rapport sur le second plan quinquennal (1976-1980) présenté par le premier ministre Pham Van Dong au IVe congrès du parti communiste, en décembre dernier.

Il faut *« assurer un développement prioritaire rationnel de l'industrie lourde sur la base du développement de l'agriculture et de l'industrie légère, combiner l'édification de l'industrie et de l'agriculture dans tout le pays pour en faire une structure économique industrielle-agricole »*. En résumé, si l'industrie lourde reste la priorité de demain, l'agriculture devient celle d'aujourd'hui. Il faut, avant 1980, résoudre la question alimentaire du pays, devenir autosuffisant et même, si possible, augmenter les rations alimentaires, et par là accroître une productivité encore faible. De cela découle une nouvelle planification au niveau du district, devenu unité de base agro-industrielle, de nouvelles méthodes de gestion, fondées sur la simplification, l'efficacité, la rentabilité et la rapidité : combien de projets ne se perdent-ils pas dans les sables d'une bureaucratie paperassière !

Quelle est son origine ? Vient-elle du socialisme, de la tradition vietnamienne ou du confucianisme ?

M. Pham Van Dong dégage deux principes de base de ce plan :

« 1) Faire un pas en avant dans l'édification de la base matérielle et technique du socialisme, commencer à former une nouvelle structure économique dans tout le pays, dont l'élément essentiel est la structure industrielle-agricole ;

» 2) Améliorer davantage la vie matérielle et culturelle du peuple travailleur. Ce dernier, qui a souffert de toutes les privations pendant la guerre, demande une pause et un peu de bien-être, des biens de consommation semblables à ceux découverts au Sud. Il faut par ailleurs effectuer un redéploiement de la force de travail entre les diverses régions et les diverses branches afin d'accroître nettement la productivité du travail social. »

Ce projet, qui a été récemment développé dans des articles par le vice-président du comité du Plan, M. Che Viet Tan, est dans la ligne des mouvements de population réalisés au nord, du delta du fleuve Rouge surpeuplé vers moyenne et la haute région sous-peuplées, qui a touché un million de personnes au cours des dernières années. Partant du fait que, en l'an 2000, le Vietnam aura soixante-quinze millions d'habitants, Tan estime qu'il faut procéder *« à une nouvelle répartition de dix millions de personnes qui habitent actuellement le delta du fleuve Rouge et les plaines centrales, tous surpeuplés. Une partie de cette population s'installera dans les hauts plateaux et dans les régions montagneuses du nord, et la majorité s'établira dans le delta du Mékong et les îles »*.

Ainsi, en peuplant des zones pas ou peu exploitées, les planificateurs vietnamiens pensent gagner 5 millions d'hectares de terre agricole, reboiser plus de 7 millions d'hectares. Le nombre de villages et de hameaux dispersés sera réduit, passant de cent soixante mille à quinze ou vingt mille bourgs de trente à quarante mille habitants, permettant de libérer 800 000 hectares et de commencer une mécanisation à laquelle rêvent bien des économistes ici. Ce projet de longue haleine devrait toucher, s'il est réalisé, quatre millions de personnes au cours du plan en vigueur. Mais, pour le moment, au nord, seuls quelques dizaines de milliers d'habitants ont émigré vers de nouvelles zones.

Pour les dirigeants actuellement au pouvoir à Hanoï, cette expérience de déplacement de population ne sera réussie que si elle est librement consentie. De toute manière ils estiment que le « modèle » khmer est totalement inacceptable et ne peut réussir au Vietnam. Pour lutter contre les abus au niveau des organes d'exécution dans ce domaine des migrations comme dans tous les autres, on essaie de mettre en place des structures de réclamation efficaces, comme les « *comités d'inspection populaires* ». Cependant, de la préparation matérielle et psychologique, de la *discussion et de la persuasion* à la manière autoritaire, il n'y a qu'un pas que certains responsables risquent toujours de franchir. Ce qui est sûr, c'est que l'après-guerre du Vietnam connaît et connaîtra de grands bouleversements plus profitables, il faut l'espérer, que ceux qui pendant la guerre touchèrent une dizaine de millions de personnes fuyant les bombardements au Nord, ou regroupés de force. Les dirigeants vietnamiens estiment qu'ils n'ont pas le choix. Derrière le clinquant américanisé de Saigon, derrière le charme provincial, désuet, des rues de Hanoï, il y a la dure réalité : un produit national brut qui n'a pratiquement pas augmenté entre 1365 et 1975, alors que la population croissait de 25 %, des travailleurs qui ne disposent guère de plus de 1 dong (50 centimes) pour se nourrir quotidiennement.

Des dettes énormes

Les dettes sont énormes. Les réserves en devises pratiquement nulles : 25 millions de dollars environ. 75 autres, qui appartenaient au régime Thieu, demeurent bloqués aux Etats-Unis. Enfin, les importations ne sont actuellement couvertes qu'à 2 % (en 1973, le Sud les couvrait à 9 % environ, le Nord à 3 %). Il n'y a donc même pas d'argent pour acheter les matières premières ou les pièces détachées indispensables pour faire tourner nombre d'usines.

Pour venir à bout de ces difficultés et pour construire un « Vietnam socialiste » basé sur la *« grande production »*, les dirigeants de Hanoï veulent *« compter essentiellement sur leurs propres forces »*. 30 milliards de dongs du Nord sont prévus comme investissements de base au cours du plan quinquennal.

Durant cette période il faut atteindre l'autosuffisance alimentaire, satisfaire certains besoins fondamentaux de la population, accroître la production de l'industrie légère, couvrir les importations à 80 %. Pour cela, le produit national brut devrait augmenter de 15 % par an, en valeur réelle et la production industrielle de 4 % par an.

Sur le plan agricole, l'augmentation prévue de 300 % par an se fera à la fois par l'extension des superficies cultivées, l'irrigation, un accroissement de la productivité et du nombre de récoltes annuelles, ainsi que par la mécanisation d'un certain nombre de districts pilotes : il y en a actuellement cinq au Nord, dont les résultats sont encourageants. Pour dégager les ressources indispensables il faut, en plus du capital que représente la force de travail mobilisée, de l'argent. Le Vietnam compte certes sur l'aide venue des pays socialistes mais aussi de pays occidentaux comme la France, la Suède ou le Japon.

Pour défendre sa politique d'indépendance, d'équilibre entre les puissances, le pays veut développer ses exportations. Or le Vietnam est très riche dans le domaine minier (anthracite de Hon-Gai, fer, minerais rares, mais aussi pétrole sur l'exploration duquel les négociations se poursuivent) et agricole (pêche, bois, hévéas), à condition d'en organiser l'exploitation.

En même temps, un effort important est entrepris au niveau des hommes. Le plan prévoit une réduction de la natalité par le contrôle des naissances, en particulier au Sud où les familles de huit enfants ou plus ne sont pas rares. La réforme de la gestion, dont la presse parle sans cesse, sur laquelle le premier ministre a mis l'accent, est considérée comme fondamentale, tant par les politiciens que par les économistes. Deux importantes directives gouvernementales, l'une concernant l'industrie, l'autre l'agriculture, ont été publiées en 1976. Les réunions, y compris au niveau du comité central du P.C., se multiplient à ce sujet. *« Nous n'avons jusqu'à aujourd'hui aucun modèle d'édification économique, nous n'avons pas de ressemblance avec l'Union soviétique, la Chine ou la Corée, même notre révolution était différente »*, nous disait un économiste. *« Il faudra des efforts tenaces, persévérants, méthodiques, sur la base de nos expériences, et aussi sur celles de tous les autres pays, socialistes et capitalistes. »*

Cette réforme de gestion consiste à simplifier une procédure bureaucratique complexe. Il faut encourager la rentabilité, la productivité, la qualité, en évitant les pertes, le gaspillage par l'octroi de primes, en instaurant la responsabilité, avec ses avantages, mais aussi ses sanctions. Tous les directeurs d'entreprise doivent suivre des cours de gestion. *« Si vous étiez dans un système capitaliste, vous seriez en faillite ou licenciés »*, dit-on à certains cadres administratifs. La province de Thai-Binh, au sud du delta du fleuve Rouge, a mis en place un régime de salaires plus élevés, ou bien fournit des logements aux spécialistes, pour attirer chez elle ingénieurs, cadres techniques et de gestion. *« C'est une méthode capitaliste ! »*, s'exclame en riant notre interlocuteur.

Le Vietnam veut devenir un véritable laboratoire, se jeter dans les techniques et les idées les plus récentes, tout en tentant de sortir de son sous-développement. Il dispose pour cela d'un nombre important de spécialistes qui, même formés à des méthodes parfois désuètes, sont plus nombreux que dans bien des pays du même type. Il est, par ailleurs, le seul pays du Sud-Est asiatique à posséder une base d'industrie lourde, indispensable au développement, à l'indépendance économique. Réussira-t-il, dans ce domaine comme dans celui de la politique et de la diplomatie, à mettre ses idées en pratique ?

FIN

(1) Selon des chiffres tirés des rapports du Fonds monétaire international et de la First National City Bank américaine.



PROCHE-ORIENT

LA DIASPORA ISRAÉLIENNE

II. — Les causes de l'émigration

par AMNON KAPELIOUK

L'émigration des Israéliens s'est accentuée ces dernières années, au point que trois cent cinquante mille d'entre eux — 10 % de la population de l'Etat juif — vivent aujourd'hui à l'étranger (« le Monde » du 26 avril).

New-York. — Les Israéliens énumèrent quatre causes principales de l'émigration. D'abord les guerres qui se répètent — et surtout la dernière, qui a été particulièrement meurtrière, — la tension psychologique qui en découle, et la longueur du service de réserve annuel. Un jeune avocat établi à Los Angeles dit avec franchise : « *Je ne veux pas vivre encore une fois le traumatisme de la guerre du Kippour* » ; un autre jeune émigré déclare : « *Mieux vaut être un lâche vivant qu'un héros mort* » (*Haaretz* du 25 juillet 1975). Des parents reconnaissent qu'ils veulent émigrer par crainte pour leurs enfants. En revanche, un ancien membre de la marine, établi au Canada, déclare : « *S'il y a une guerre, j'irai en Israël, mais pour y vivre, ça non !* » (*Al Hamichmar du 21 décembre 1975*).

La deuxième raison (conséquence de la première) c'est la situation économique : hausse constante des prix, bas salaires, impôts élevés (1), difficultés de logement. Un jeune couple qui n'est pas aidé par ses parents est obligé de s'endetter pour des années. A l'étranger, disent les émigrants, on peut avoir un niveau de vie plus convenable qu'en Israël.

La troisième raison évoquée par de nombreux émigrants concerne la qualité de la vie en Israël, qui laisse beaucoup à désirer, aussi bien sur le plan matériel que dans les relations humaines. Beaucoup expriment leur déception devant la nature de la société, la bureaucratie (des immigrants qui repartent se plaignent d'« aliénation sociale ») et même la discrimination. L'emprise exclusive des milieux rabbiniques sur tout ce qui concerne le statut personnel est parfois la cause de l'émigration (par exemple, chez des couples mixtes). Certains — surtout des jeunes originaires de l'Amérique latine, — qui espéraient trouver en Israël une société égalitaire et plus juste que dans leurs pays d'origine, repartent après s'être heurtés, disent-ils, à une hystérie religieuse et droitière, ou au provincialisme nationaliste. D'autres sont choqués du fait que les droits d'un autre peuple — les Palestiniens — ne sont pas reconnus.

Les émigrants aspirent aussi, naturellement, à un avancement professionnel. Or un petit pays pauvre ne peut offrir à un jeune chercheur autant de possibilités que, par exemple, les Etats-Unis. Aussi des diplômés et des étudiants s'y installent-ils une fois leurs études terminées. Trente mille ingénieurs israéliens travaillent aux Etats-Unis et au Canada, contre dix-huit mille seulement en Israël. Le salaire d'un ingénieur en Israël représente généralement le tiers de celui de ses collègues à l'étranger (*Haaretz* du 24 juin 1976). L'émigration israélienne aux Etats-Unis est caractérisée par son niveau de formation élevé. Plus de la moitié des émigrants ont terminé leurs études secondaires, et le nombre de ceux qui possèdent un diplôme universitaire est évalué à 20 % (2).

Si la paix est conclue...

« *L'émigration est provoquée par l'ébranlement des valeurs dans la société israélienne* », a estimé le ministre travailliste Gad Yaakobi (*Maariv* du 3 mars 1976, tandis que le ministre des affaires étrangères, M. Ygal Allon, constatait que « *l'attraction exercée par la société israélienne a baissé et que, de tous les ennuis qui nous assaillent, l'émigration est le plus grave* » (*Haaretz* du 13 mai 1976). Une vive polémique se développe dans l'opinion israélienne sur l'origine de l'émigration. On ne nie pas les causes énumérées ci-dessus, mais on cherche à leur découvrir des racines historiques ou idéologiques. Etrangement, le directeur général du ministère des affaires étrangères, M. Chlomo Avineri, veut voir dans l'émigration une tendance liée à la vie errante traditionnelle des juifs dans la Diaspora : « *C'est un phénomène juif classique* », a-t-il déclaré (*Maariv* du 30 janvier 1976). En revanche, le chef du bureau scientifique du ministère de l'éducation a cité, dans un rapport sur le problème de l'émigration, l'absence d'identification avec le sionisme comme étant la cause principale, et a ajouté : « *Les jeunes ont aujourd'hui moins tendance à se définir comme sionistes.* » Il en a conclu qu'il fallait intensifier l'éducation sioniste dans les écoles.

« *Nous n'avons pas appris à nos jeunes qu'un juif ne peut pas trouver un foyer, l'égalité et la fraternité dans la Diaspora, et y fonder une existence définitive et pleine d'espoir* », a déploré un rédacteur du *Maariv*. D'autres avancent des arguments différents. Le député travailliste I. Ben Aharon, ancien secrétaire général de la grande centrale syndicale Histadrout, a affirmé : « *Le fait que seulement trois millions de juifs vivent en Israël, que nous ne pouvons pas attirer l'immigration, et que l'émigration égale presque l'immigration, prouve que nous nous sommes égarés mille fois.* » (*Maariv*, du 28 décembre 1975.)

Lorsque le public israélien s'est rendu compte de l'importance de l'émigration, une vague de réactions a déferlé dans la presse, qui a commencé à consacrer une large place à ce problème, en soulignant souvent, pour dissuader les candidats au départ, les difficultés d'existence à l'étranger. En un an, la télévision a consacré deux émissions des « Dossiers de l'écran » à l'émigration. Des conférences ont été organisées sur ce thème, et le Parlement en a débattu. Dans un discours solennel pour l'anniversaire de l'indépendance, l'année dernière, le président du conseil, M. I. Rabin, a qualifié les émigrants de « *déserteurs* ». Des procès publics ont été intentés à des émigrants, qui ont été condamnés pour « *acte immoral* » et « *désertion nationale* », quoique, dans certains cas, l'émigration ait été expliquée par les difficultés de la vie en Israël.

L'émigration d'Israël existait déjà dans les années 50 et 60, mais elle différait sur trois points : son ampleur était plus réduite, les émigrants eux-mêmes avaient honte de leur choix et cherchaient des justifications, et le pouvoir aussi bien que l'opinion publique les ignoraient. Lorsque l'immigration a baissé, et l'émigration augmenté, de nombreux émigrants ont cessé de se justifier, et l'atmosphère autour d'eux a perdu de son hostilité.

Un changement dans l'attitude du gouvernement s'est produit lorsqu'il eut constaté que les émigrants constituent, en définitive, un réservoir pour une nouvelle immigration, si limitée soit-elle, et que leur insertion en Israël est plus facile que celle des nouveaux venus, grâce à leur connaissance de la langue et des habitudes du pays. Les émissaires (*chlikhim*) de l'agence juive à l'étranger consacrent la moitié de leurs activités au rapatriement des émigrants. Un nouveau département a été créé dans l'organisation sioniste mondiale pour s'occuper de ce problème. Des facilités, semblables à celles dont bénéficient les nouveaux immigrants, ont été octroyées aux émigrants rapatriés, mais sans beaucoup de succès : seules sept mille personnes en ont profité au cours des dix dernières années. Toutefois, tout le monde n'est pas d'accord avec la politique tolérante qui permet, entre autres, l'embauche des émigrants dans des organismes israéliens à l'étranger, et en vertu de laquelle une « branche israélienne » a même été créée au Fonds juif unifié aux Etats-Unis qui collecte de l'argent pour Israël.

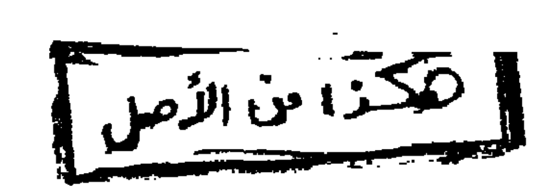
Au cours de sa dernière séance, avant sa dissolution, le Parlement israélien a adopté une résolution condamnant l'émigration, recommandant l'intensification de l'éducation sioniste de la jeunesse et appelant à ne pas employer des émigrants dans les organismes israéliens à l'étranger, pour ne pas légitimer leur choix.

Quand on situe l'émigration dans son contexte réel, on constate que son poids est surtout négatif sur le plan moral, puisqu'elle nuit finalement aux idéaux sionistes. Certains ont fait un parallèle entre l'émigrant et le juif sioniste qui préfère rester en dehors d'Israël et apaiser sa conscience par un patriotisme israélien verbal et virulent. Il ne fait en tout cas guère de doute que, si la paix est conclue entre Israël et ses voisins, l'émigration se résorbera d'elle-même.

FIN

(1) D'après l'administration des impôts, Israël occupe la première place au monde pour les charges fiscales. Jusqu'en 1967, il occupait la quatorzième place, et, à la veille de la guerre d'octobre 1973, la septième.

(2) *Davar* du 11 février 1976. La proportion des diplômés dans l'émigration globale aux Etats-Unis atteint 6,5 %.



RIENT

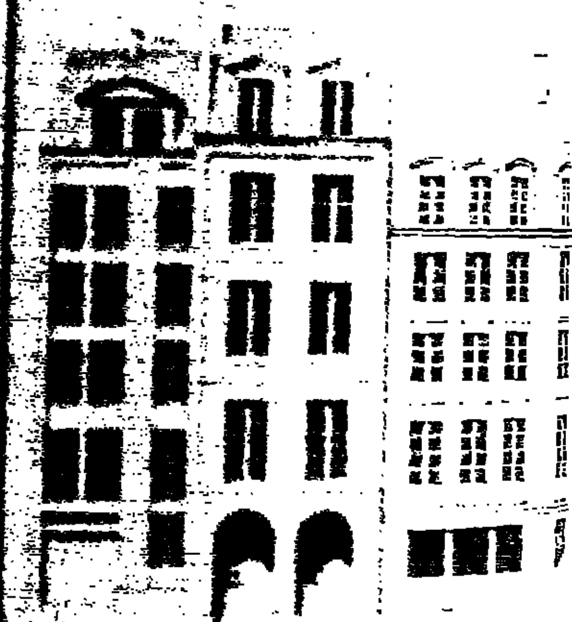
ORA ISRAÉLIEN

causes de l'émigration

par AMNON KAPELIOUK

Au cœur du Marais historique

LES ARCADES DE L'ANGEVIN



PROCHE-ORIENT

Le président Carter et le roi Hussein souhaitent que la conférence de Genève se tienne pendant le second semestre de 1977

Le roi Hussein de Jordanie, arrivé dimanche 24 avril à Washington pour une « visite de travail » de trois jours, a eu lundi un premier entretien avec le président Carter, portant essentiellement sur le Proche-Orient. Il a été ensuite l'hôte à déjeuner de M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat, avant de recevoir le secrétaire à la défense, M. Harold Brown.

De notre correspondant

Washington. — M. Carter a assuré, dans son allocution de bienvenue au roi, qu'il ne fallait pas sous-estimer les divisions qui séparent encore les pays du Proche-Orient, et il a ajouté : « *Ce serait une erreur d'être trop optimiste.* »

A la lecture des déclarations récentes du souverain, les milieux officiels s'attendaient que le roi Hussein leur parlât franchement et même durement, en rappelant que la situation au Proche-Orient risquait *de dégénérer rapidement* si les Etats-Unis ne prenaient pas au plus vite une initiative diplomatique ou *n'exerçaient pas les pressions* nécessaires pour infléchir l'intransigeance de Jérusalem.

Le roi aurait indiqué au président qu'il craignait un durcissement sensible de l'attitude d'Israël après les élections du 17 mai, surtout si *M. Pérès, qu'il range* dans le camp des « faucons », accédait au pouvoir.

Aux yeux du souverain hachémite, *l'absence d'initiatives, l'immobilisme* diplomatique, ne pourraietn que mener à un pourissement de la situation *et encourager les extrémistes,* désireux de se débarrasser des gouvernements arabes modérés. D'où la *nécessité d'une action diplomatique* rapide.

Le point de vue palestinien « doit pouvoir s'exprimer »

Aussi bien, le communiqué de la Maison Blanche, publié à l'issue de soixante-quinze minutes d'entretien entre le président Carter et le roi, indique que les deux hommes estiment « *le moment venu d'entreprendre un nouvel effort pour convoquer la conférence de Genève au cours du second semestre de 1977* ». Le *communiqué précise également* que les deux hommes d'Etat ont discuté des diverses formules visant à résou*dre le problème de la représenta*tion palestinienne à l'éventuelle conférence, ainsi que du problème des frontières *et de la possibilité* d'arriver à une « *paix totale* » allant au-delà de la fin de l'état de belligérance *et* menant à *l'ouverture* des frontières et des échanges commerciaux et culturels entre Israël et ses *voisins arabes.*

Du côté américain, on répète que la position américaine restera inchangée *à l'égard de l'O.L.P. tant que* cette organisation *refusera* de reconnaître le droit à l'existence d'Israël, *mais, en même temps, on rappelle* que le président Carter, au début de ce mois, déclarait à Marietta (Georgie) *que le point de vue palestinien* « *devait pouvoir s'exprimer* » à la conférence de Genève. Du côté jordanien, *on note comme un fait* positif l'évolution de la position américaine sur ce point. Le roi Hussein, dans *sa réponse* au président, a souligné que, aux yeux du monde arabe, « *l'attachement du président aux valeurs morales et sa conception des intérêts nationaux américains lui permettraient de comprendre les principes de justice dans le conflit du Proche-Orient* ».

Enfin, le roi aurait obtenu du président l'assurance que son *allusion* à la création d'une « patrie » (homeland) palestinienne n'impliquait pas *qu'il souhaiterait que la rive orientale* du Jourdain, en plus de la rive occidentale et de Gaza, soit attribuée *aux Palestiniens.*

Le roi Hussein a rencontré, tard dans la soirée de lundi, le secrétaire à la défense, M. Brown, pour une *discussion générale du problème de* la défense de la Jordanie. Le roi Hussein n'aurait présenté aucune nouvelle demande *au cours* de cette conversation, qui a porté sur les commandes d'armes en cours, négociées avec le précédent gouvernement, concernant des avions F 5-E des chars, des canons Howitzer et d'autres équipements militaires. En même temps, le Pentagone annonçait qu'il allait soumettre au Congrès une proposition de crédit de 64 millions de dollars, pour assurer à la Jordanie l'assistance technique et les instructeurs nécessaires *à l'installation* et à l'utilisation des engins anti-aériens Hawks. On sait que l'Arabie Saoudite a décidé de prendre en charge les 300 millions de dollars, représentant quatorze batteries de Hawks mis à la disposition de la Jordanie *pour se protéger contre* les avions volant à basse altitude.

HENRI PIERRE.

UNE CONFÉRENCE DE L'AMBASSADEUR D'ISRAËL EN FRANCE

M. Mordekhaï Gazit se déclare « assez optimiste » sur les perspectives de paix

Au cours d'une conférence donnée lundi 25 avril à Paris, au Comité de la Méditerranée, M. Gazit, ambassadeur d'Israël en France, s'est déclaré « *assez optimiste* » sur les perspectives de paix au Proche-Orient et a tenu pour probable l'ouverture d'une nouvelle conférence de Genève au cours du second semestre de 1977. *Il a toutefois précisé qu'il ne* s'attendait pas à des « *résultats spectaculaires* ».

M. Gazit a estimé que, si aucun progrès n'avait été réalisé en direction de la paix au Proche-Orient après le second accord de dégagement au Sinaï, conclu en septembre 1975, la responsabilité en incombait au président Sadate pour avoir cru à tort que « *rien ne pouvait être fait dans ce sens en 1976, année des élections aux Etats-Unis* ». En fait, a-t-il ajouté, le chef de l'Etat égyptien était paralysé par l'hostilité avec laquelle avait été accueilli le second accord du Sinaï, et par le conflit libanais. « *Ce n'est que lorsque les pays arabes ont réglé leurs différends sur ce point et fait la paix entre eux, au cours des conférences de Ryad et du Caire d'octobre 1976, que le fil rompu des négociations a pu être renoué* », a-t-il dit.

L'ambassadeur a rendu hommage à la politique des « *petits pas* » de M. Kissinger, qui a permis la signature du deuxième accord de dégagement du Sinaï. Cet accord, a-t-il souligné, a été non seulement bénéfique pour l'Egypte « *qui a récupéré les puits de pétrole et quelques parcelles de territoire* », mais également pour Israël qui, pour la première fois, a signé avec un Etat arabe « *un accord entre gouvernements* ». De même, les deux parties *se sont engagées à résoudre* désormais leurs problèmes par des moyens pacifiques et non par la force militaire, et ont considéré que cet accord constituait « *un pas important vers une paix juste et durable* ». « *Pour nous, a-t-il dit, c'était déjà presque une paix telle que nous l'avons toujours voulue.* »

M. Gazit a fait l'éloge de la résolution n° 338 adoptée par le *Conseil de sécurité au lendemain* de la guerre d'octobre 1973, qui « *recommandait des négociations entre les parties intéressées en vue d'établir une paix juste et durable dans le Proche-Orient* ». En revanche, il a sévèrement critiqué les « *aspects négatifs* » de la résolution 242 de novembre 1967 et qui ne prévoyait « *ni traité de paix, ni normalisation, ni réconciliation entre les adversaires, comme si tout cela n'était pas le cœur même du problème israélo-arabe* ».

Il a également critiqué l'action de M. Jarring, qui après la guerre de l'ONU pour le Proche-Orient, *tant spécial du secrétaire général* de l'ONU pjour le Proche-Orient. Au cours de sa conférence, qui a duré près d'une heure, M. Gazit n'a à aucun moment abordé le problème palestinien. — J. G.

Zaïre

LA VILLE DE MUTSHASHA AURAIT ÉTÉ REPRISE SANS COMBAT

Kinshasa (A.F.P., A.P., Reuter, UPI). — Après l'annonce officielle de la reprise du nœud ferroviaire et routier de Mutshasha, le lundi 25 avril (*le Monde* du 26 avril), les autorités zaïroises ont confirmé que le rebelles du Shaba battent en retraite en direction de la frontière angolaise. Il semble qu'aucun combat important n'ait eu lieu. Un porte-parole officiel, cité par l'agence Reuter, déclare, à propos de la prise de Mutshasha : « *Cela a été facile. Nous sommes un peu entrés en contact avec l'ennemi mais il ne nous attendait pas et il a fui.* » Selon l'agence Associated Press, les forces zaïroises ont retiré du front le contingent de *Pygmées armés* d'arcs et de flèches empoisonnées dont « *l'entraînement n'était pas adapté au terrain, en raison* de l'épaisseur de *la végétation* ».

● *A Lusaka*, les autorités zambiennes ont indiqué, lundi, que près de cinq cents réfugiés fuyant les combats du Shaba sont entrés dans le pays. Elles ont également révélé que l'aviation zaïroise a bombardé, sans faire de victimes, plusieurs villages et les bâtiments d'une mission proche de la frontière.

● *A Luanda*, M. Lucio Lara, secrétaire du bureau politique du M.P.L.A., a vivement critiqué l'attitude « *opportuniste* » de la France à l'égard de l'Angola, au cours de la crise zaïroise. Il a affirmé, selon le *Jornal de Angola*, que la conférence franco-africaine de Dakar avait « *pour unique objectif d'entraver le processus révolutionnaire en Afrique et de boycotter la révolution angolaise* ».

● *Au Caire*, selon le quotidien *Al Ahram* du samedi 23 avril, M. Ismail Fahmi, ministre égyptien des afafires étrangères, « *a informé un certain nombre d'ambassadeurs que l'Egypte mettait en garde contre toute ingérence étrangère en Afrique dans le but de créer des zones d'influence par des luttes sanglantes* ».

M. Fahmi a ajouté que l'Egypte portait « *un intérêt spécial aux efforts de M. William Eteke, secrétaire général de l'O.A.U., et à ceux du Nigéria, en vue de mettre un terme à l'ingérence étrangère au Zaïre et à régler le différend qui oppose ce pays à l'Angola* ».

La décolonisation de la Namibie

LES OCCIDENTAUX FERONT LE 27 AVRIL UNE NOUVELLE DÉMARCHE AUPRÈS DE M. VORSTER

Les cinq membres occidentaux du Conseil de sécurité des Nations unies (les trois membres permanents : Etats-Unis, France et Grande-Bretagne, plus l'Allemagne fédérale et le Canada) qui ont fait, le 7 avril, des démarches similaires auprès du gouvernement sud-africain pour l'amener à prendre un engagement sur l'indépendance de la Namibie (*le Monde* du 7 avril) doivent renouveler cette initiative le 27 avril. L'envoyé spécial de la France sera M. Albert Thabault, ancien ambassadeur en Ouganda.

Les cinq rappelleront, comme ils l'*ont déjà fait*, à M. Vorster, premier ministre sud-africain, la résolution adoptée le 26 janvier 1976 par le Conseil de sécurité. Cette résolution souligne que *tous* les habitants de la Namibie doivent avoir la possibilité d'exprimer *leur droit à l'autodétermination* et à l'indépendance dans le cadre de l'intégrité territoriale actuelle sous le contrôle et la supervision de l'ONU. L'Afrique du Sud, *ajoute cette résolution*, doit mettre fin à sa présence illégale en Namibie.

On précise au Quai d'Orsay que le processus doit inclure toutes les formations politiques représentatives de la Namibie, y compris le mouvement nationaliste SWAPO.

Zambie

● *Le président Kaunda* a annoncé dimanche 24 avril qu'il avait *remanié son cabinet* et écarté trois ministres accusés soit d'avoir abusé de leurs fonctions, soit d'avoir favorisé les activités d'un parti dissous, le parti progressiste uni. Il s'agit de MM. Sefelino Mulenga, ministre des terres, des ressources naturelles et du tourisme, Axon Soko, ministre des mines et de l'industrie, et Zongani Banda, ministre des transports, de l'énergie et des communications. Le général Kingsley Chinkuli, ancien *commandant* de l'armée, a été nommé ministre des mines. — *(A.F.P.)*.

AFRIQUE

Ethiopie

BIEN QUE DE NOUVELLES FAMINES PARAISSENT EXCLUES

Le ravitaillement des villes est compromis par la désorganisation de l'économie

De notre envoyé spécial

Addis-Abeba. — L'année 1977 a commencé sous de *médiocres* auspices en Ethiopie. De nouvelles famines, mêmes localisées, semblent exclues. En revanche, une récolte médiocre rend aléatoire ler avitaillement des villes, notamment celui de la capitale. La dernière mauvaise *récolte* avait été celle de 1973.

La production agricole a *légèrement* baissé *en 1976*, année où la « soudure alimentaire » a dû se faire fin août, *soit deux mois plus tôt* que l'année précédente. On prévoit déjà que les récoltes de 1977 seront inférieures de 10 à 20 % à celles de 1976.

Dans le haut Begemder septentrional, foyer traditionnel d'approvisionnement d'une Erythrée déchirée eé déshéritée, les combats et l'insécurité *ont forcé* les paysans à semer tard. Ils ont donc eu recours à des variétés de céréales de cycle court, ce qui entraînera une baisse sensible de la *production*.

Dans la Rift-Valley méridionale, où se ravitaille la population d'Addis-Abeba, les paysans ont commencé à réduire les surfaces consacrées aux céréales pour cultiver des haricots ou des piments *destinés à la commercia*lisation. La désorganisation des circuits de distribution les avait contraints, l'année précédente, à vendre leur récolte à des prix inférieurs de moitié à ceux fixés par le gouvernement. Le ravitaillement en grains d'Addis-Abeba en pâtira.

Les récoltes de l'escarpement du Wollo-Tigré, dans le nord-est du pays, dépendront des pluies de mars. Si elles *font défaut, il* faudra importer plusieurs dizaines de milliers de tonnes de grain pour nourrir la population d'une région qui ne s'est pas encore vraiment *remise de la grande* sécheresse d'Il y a quatre ans

Dans le désert de l'Ogaden, l'attente est identique. Une partie du cheptel a été orientée clandes*tinement* sur Hargheisa (Somalie) et le nord du Kenya, où la viande est vendue à meilleur prix. De bonnes pluies seront nécessaires cette année pour éviter une catastrophe. En revanche, dans la région de Kambata (province du Sidamo), la situation alimentaire est plus précaire. Dans cette enclave surpeuplée et d'accès très difficile (les routes ne sont ouvertes que trois mois par an), une épidémie a ravagé les vergers de « faux bananiers »

Victime des réformes

Si le paysan consomme davantage, *notamment de « tef »* (variété de céréale), l'Ethiopie semble également victime d'une modification des habitudes alimentaires à Addis-Abeba, où l'on a consommé vingt mille tonnes de farine de plus, en 1976, que deux *ans plus tôt. La croissance* démographique, comme l'accroissement du nombre des réfugiés, n'explique pas tout. En l'espace d'un an, le prix du « tef » a doublé et le *gouvernement* se trouve contraint d'imposer des mélanges de farine pour préserver ses stocks.

L'économie est aussi victime des réformes introduites *depuis deux* ans. Sur le plan agricole, les campagnes vivent de plus en plus en autarcie. Associations de paysans et administrations locales veulent se prémunir contre le danger — la responsa*bilité — d'une nouvelle famine.* « *La peur du Wollo...* », explique un expert étranger par référence à la grande famine qui avait fait, voilà quatre ans, des dizaines de *milliers de morts dans cette province.*

La production des grandes *fermes nationalisées* a *baissé*. Dans la moitié méridionale du pays, les *réformes de 1975* ont favorisé l'émergence de pouvoirs locaux. Les anciens métayers ont pu consommer la totalité de leurs récoltes, au lieu de les reverser *en partie à leurs seigneurs*. Mais ils n'ont pas toujours eu la prudence de garder les semences et de prévoir les engrais nécessaires qui leur étaient, autrefois, distribués par les propriétaires.

Les prévisions d'importations de céréales pour 1977 s'élèvent à 100 000 tonnes. L'Etat a *déjà* constitué des réserves de 60 000 tonnes, en partie fictives, puisque le calcul tient compte des promesses de dons étrangers.

Le ravitaillement d'Addis-Abeba devient de plus en plus délicat. Les camions des grossistes du *mercato* (grand marché de la capitale) *ne* descendent plus dans la Rift-Valley. *Un bon nombre de* leurs propriétaires, des Yéménites et des Indiens, ont fui la révolution. Le gouvernement tente, depuis novembre dernier, de *combler ce vide en réglementant* les tarifs et les trajets des transporteurs.

Depuis la fermeture, pour des raisons de sécurité, de la route reliant Asmara au port de Massawa en Erythrée, le commerce extérieur se partage à peu près *également entre les ports d'Assab* et de Djibouti. Mais la route qui relie Assab à Addis-Abeba (à travers des zones tenues par les nomades Afars) est de moins en *moins sûre. En six mois, la rota*tion des convois, qui l'empruntent sous protection militaire, a diminué de moitié : elle est passée de quatre à deux par mois. Les *camionneurs réclament maintenant* une protection jusqu'à Aouache, soit sur les quatre cinquièmes du trajet

D'autre part, le chemin de fer franco-éthiopien, qui relie Addis-Abeba à Djibouti, se détériore rapidement. Le matériel n'a pas *été révisé* depuis le départ de la direction française. Il faut de longs *délais* pour importer du matériel de rechange, et les petits déraillements sont fréquents. Les bénéfices réalisés en 1976 ont néanmoins permis l'achat de deux locomotives Diesel. Mais la voie ferrée est saturée

Le problème énergétique parait *tout aussi grave.* Le pétrole importé est acheté pour moitié à l'Iran et, *pour* l'autre, aux producteurs arabes. Mais la tension croissante entre l'Ethiopie et le monde arabe menace ces importations. D'autre part, le pétrole représente 25 % du total des devises dépensées par l'Etat, contre *10 % voilà quatre ans. La petite* raffinerie d'Assab, construite par les Soviétiques, se révèlent insuffisante et a déjà été endommagée par un attentat.

Les finances de l'Etat, enfin, ne sont pas brillantes. Les impôts ne rentrent pas, les dépenses sont en augmentation *de 10 % et l'im*passe budgétaire prévue pour l'exercice en cours (1976-1977) s'élève à 350 millions de dollars éthiopiens (700 millions de dollars *environ*).

Les *recettes* produites par les exportations de café à un excellent prix, grâce à une *flambée* des cours mondiaux, sont en grande partie absorbées par l'achat d'armes. Tenue en laisse pendant deux ans au taux de 18 %, *l'inflation enfin a considé*rablement augmenté pendant le premier semestre 1976 (28 % en six mois).

JEAN-CLAUDE POMONTI.

● *L'équipage d'un avion de ligne éthiopien a tué*, lundi 25 avril, deux pirates de l'air qui voulaient *détourner* l'appareil *sur* l'Arabie Saoudite ou le Soudan, a annoncé Radio-Addis-Abeba. La radio a déclaré qu'il s'agissait de deux membres du Front de libération de l'Erythrée *qui* avaient pris place à bord d'un DC-3 effectuant une liaison intérieure entre Makale et Addis-Abeba. D'autre part, un avion-cargo a évacué, lundi, vers Athènes *quatre-vingt-cinq* Américains, pour la plupart des membres des familles de militaires.

LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

« Les forces maroco-mauritaniennes ne contrôlent que quelques agglomérations »

affirme à Paris un dirigeant du Front Polisario

M. Bachir *Mustapha* Sayed, membre du comité exécutif et du commandement révolutionnaire du Front Polisario, a fait, lundi 25 avril à Paris, au cours d'une *conférence de presse*, le point de la situation militaire au Sahara occidental. « *Les forces maroco-mauritaniennes*, a-t-il dit, *sont actuellement sur la défensive et ne contrôlent que quelques agglomérations où elles sont massivement implantées et qu'elles ne ravitaillent qu'au prix de lourdes pertes. Les principales garnisons marocaines se trouvent à El-Aïoun, Smara, Guelta-Zemmour et Mahbès. Les forces armées royales d'Hassan II ont pris aussi la relève des soldats mauritaniens à Dakhla (ex-Villa-Cisneros) et Argoub. Le gros des troupes mauritaniennes se trouve à Aourceri, où l'on note la présence de nombreux conseillers marocains, qui s'occupent notamment de l'artillerie. En revanche, les postes de Bir-Lalou, Tifariti et Aïn-Bentili ont dû être évacués par les agresseurs et font désormais partie des zones libérées.* »

Selon M. Sayed, les maquisards jouissent d'une complète liberté de circulation *et* contrôlent les voies de communication. « *Les unités du Front Polisario*, a-t-il dit, *s'enfoncent profondément en territoire mauritanien où elles vont jusqu'à Nema et Tichit, et en territoire mauritanien, où elles arrivent jusqu'à Bouzakarène.* »

Le dirigeant du Polisario a aussi affirmé que les unités spéciales mises sur pied par le Maroc en recrutant des habitants du sud du royaume (*le Monde* du 14 septembre 1976) avaient été décimées. « *Deux d'entre elles*, a-t-il annoncé, *ont été complètement détruites. La troisième a subi de lourdes pertes.* »

M. Sayed a fait état enfin du malaise *grandissant* qui, selon lui, se manifeste parmi les soldats marocains et mauritaniens et se traduit par des désertions.

L'ÉVÉNEMENT

LES PALESTINIENS ET L'ÉTAT D'ISRAËL

LES tentatives en vue de réunir une nouvelle conférence de Genève sur le Proche-Orient se heurtent, depuis le début de l'année, à l'obstacle tenant aux modalités de la représentation palestinienne. Les récentes tournées de M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU, et de M. Vance, secrétaire d'Etat américain, n'ont abouti à aucun compromis susceptible de concilier deux attitudes qui paraissent totalement antagonistes.

Les pays arabes, qui au « sommet » de Rabat d'octobre 1974 ont reconnu l'O.L.P. comme l'unique représentant légitime du peuple palestinien, exigent que cette organisation soit représentée à Genève sur un pied d'égalité avec les autres parties. Les Israéliens, pour leur part, refusent toute participation de M. Arafat et de ses amis à une future conférence de paix tant que ces derniers n'auront pas amendé la charte nationale palestinienne de 1968 qui refuse à Israël le droit à l'existence. M. Ygal Allon a fait récemment plusieurs déclarations résumant les thèses de Jérusalem sur ce point. Il a notamment fait savoir que les Israéliens ne pourraient dialoguer avec l'O.L.P. que « si cette organisation modifie son programme et cesse d'être ce qu'elle est », ses membres ne devenant alors « que des Palestiniens comme tous les autres Palestiniens » (« le Monde » du 2 avril). Le chef de la diplomatie israélienne a ajouté dans le dernier numéro de « Tribune juive-Hebdo » : « Aucune force au monde ne pourra nous contraindre à négocier avec l'O.L.P., qui aspire à la destruction de l'Etat d'Israël. Cela ne veut pas dire que nous refusons une présence palestinienne à la table de conférences. Je dis « oui » aux Palestiniens, mais « non » à l'O.L.P. »

Il a précisé sa pensée dans une interview à l'hebdomadaire du parti socialiste français « l'Unité », en affirmant que des négociations directes entre Palestiniens et Israéliens dépendraient « de ceux qu'on appelle Palestiniens ». « Cela, a-t-il ajouté, est très directement lié au problème du territoire. Il faut rappeler que plus des deux tiers de la Palestine qui avaient été retenus à l'origine pour constituer le foyer national du peuple juif, c'est-à-dire le territoire appelé à l'époque « Transjordanie », sont déjà sous contrôle arabe en tant qu'Etat indépendant. Une autre partie des Arabes palestiniens vivent sur la rive ouest du Jourdain. Il faut donc chercher une base de négociation qui puisse inclure les deux catégories de Palestiniens en une seule délégation. Et, à partir de là, la négociation pourrait s'engager à n'importe quel moment. »

Les Israéliens, opposés à toute idée d'un « troisième Etat », situé entre Israël et le Jourdain, refusent aux Palestiniens le droit de le constituer. La solution la meilleure semble être pour eux l'idée lancée par le roi Hussein en 1972 d'un royaume arabe uni qui comprendrait les deux rives du Jourdain et au sein duquel la Cisjordanie aurait une autonomie administrative.

A ce refus israélien correspond le refus de principe du droit à l'autodétermination exercé par les Israéliens, qui demeure inscrit dans la charte nationale palestinienne. Ce document, qui n'a pas été amendé depuis 1968, estime que « le partage de la Palestine en 1947 et l'établissement de l'Etat d'Israël sont entièrement illégaux » et assigne pour objectif aux Palestiniens la « libération » de la Palestine « par la lutte armée ». Cependant, les textes des deux programmes politiques publiés en juin 1974 et mars 1977 (voir ci-dessous) à l'issue des douzième et treizième sessions du Conseil national palestinien — « dépositaire de la légitimité palestinienne » — indiquent un début d'évolution.

En particulier, le deuxième point du document de 1974, qui prévoit la constitution d'une « autorité nationale » sur « toute partie libérée du territoire palestinien », paraît impliquer que l'O.L.P. estime désormais possible la présence sur le territoire historique de la Palestine de deux Etats, l'un juif et l'autre arabe, modifiant ainsi l'une des dispositions essentielles de la charte qui stipule dans son article 21 : « Le peuple arabe palestinien rejette toute solution de remplacement à la libération totale de la Palestine. » Le point 4 de ce même programme marque cependant les limites de cette concession en précisant que l'O.L.P. considère que toute mesure de libération n'est qu'un « pas » vers la réalisation de son « objectif stratégique, à savoir l'édification d'un Etat palestinien démocratique ». La déclaration de mars 1977, en revanche, tout en réaffirmant le droit de l'O.L.P. « à l'établissement de son Etat national indépendant sur son sol national », passe entièrement sous silence cet « objectif stratégique » qui implique le démantèlement de l'Etat d'Israël.

La déclaration de mars 1977 demeure ambiguë en ce qui concerne une éventuelle participation de l'O.L.P. à Genève. Le programme de 1974 rejetait toute négociation, « y compris la conférence de Genève », fondée sur la résolution n° 242 du Conseil de sécurité de novembre 1967, « qui considère la cause du peuple palestinien comme un problème de réfugiés ». La nouvelle déclaration continue à rejeter la résolution n° 242, et, sans mentionner la conférence de Genève, donne un blanc-seing à M. Arafat pour « participer, d'une manière indépendante et sur un pied d'égalité, à toutes les conférences, instances et démarches internationales concernant la cause palestinienne et le conflit arabo-palestinien, en vue de réaliser les droits nationaux inaliénables du peuple palestinien, reconnus depuis 1974 par l'Assemblée générale de l'ONU, et notamment par la résolution n° 3236 de cette Assemblée ».

Ce texte semble donc impliquer que l'O.L.P. n'ira à Genève que si l'invitation qui lui est adressée est rédigée conformément aux stipulations de la résolution n° 3236 de l'Assemblée générale de novembre 1974, qui reconnaît que « le peuple de la Palestine a droit à l'autodétermination, conformément à la Charte des Nations unies ». Cette position remet en cause les bases mêmes de la conférence de Genève, fondée sur la résolution n° 242, et va au-delà de ce que demandent l'Egypte et la Syrie, principaux Etats arabes intéressés par le conflit israélo-arabe.

JEAN GUEYRAS.

Extraits de la Charte nationale palestinienne

élaborée en 1964, modifiée en 1968

ARTICLE PREMIER. — La Palestine est la patrie du peuple arabe palestinien ; elle constitue une partie inséparable de la patrie arabe, et le peuple palestinien fait partie intégrante de la nation arabe.

ART. 2. — La Palestine, dans les frontières du mandat britannique, constitue une unité territoriale indivisible.

ART. 3. — Le peuple arabe palestinien détient le droit légal sur sa patrie et déterminera son destin après avoir réussi à libérer son pays en accord avec ses vœux, de son propre gré et selon sa seule volonté.

ART. 6. — Les juifs qui résidaient habituellement en Palestine jusqu'au début de l'invasion sioniste seront considérés comme des Palestiniens.

ART. 9. — La lutte armée est la seule voie menant à la libération de la Palestine. Il s'agit donc d'une stratégie d'ensemble et non d'une simple phase tactique. Le peuple arabe palestinien affirme sa détermination absolue et sa ferme résolution de poursuivre la lutte armée et de préparer une révolution populaire armée afin de libérer son pays et d'y revenir. Il affirme également son droit à avoir une vie normale en Palestine, ainsi que son droit à l'autodétermination et à la souveraineté sur ce pays.

ART. 15. — La libération de la Palestine est, du point de vue arabe, un devoir national ayant pour objet de repousser l'agression sioniste et impérialiste contre la patrie arabe et visant à éliminer le sionisme de la Palestine. La responsabilité entière incombe à cet égard à la nation arabe — peuples et gouvernements — avec à l'avant-garde le peuple arabe de Palestine. Il s'ensuit que la nation arabe doit mobiliser tout son potentiel militaire, humain, moral et spirituel afin de participer activement avec le peuple palestinien à la libération de la Palestine. Elle doit, notamment dans la phase de la révolution armée palestinienne, offrir et fournir au peuple palestinien toute l'aide et tout le soutien matériel et humain possible et mettre à sa disposition les moyens et les facilités qui lui permettront de continuer à tenir son rôle de premier plan dans la révolution armée, jusqu'à la libération de la patrie.

ART. 19. — Le partage de la Palestine en 1947 et l'établissement de l'Etat d'Israël sont entièrement illégaux, quel que soit le temps écoulé depuis lors, parce qu'ils sont contraires à la volonté du peuple palestinien et à son droit naturel sur sa patrie, et en contradiction avec les principes contenus dans la charte des Nations unies, particulièrement en ce qui concerne le droit à l'autodétermination.

ART. 20. — La déclaration Balfour, le mandat sur la Palestine et tout ce qui en découle sont nuls et non avenus. Les prétentions fondées sur les liens historiques et religieux des juifs avec la Palestine sont incompatibles avec les faits historiques et avec une juste conception des éléments constitutifs d'un Etat. Le judaïsme, étant une religion, ne saurait constituer une nationalité indépendante. De même, les juifs ne forment pas une nation unique dotée d'une identité propre, mais sont citoyens des Etats auxquels ils appartiennent.

ART. 21. — S'exprimant par la révolution armée palestinienne, le peuple arabe palestinien rejette toute solution de remplacement à la libération totale de la Palestine et toute proposition visant à la liquidation du problème palestinien ou à son internationalisation.

ART. 22. — Le sionisme est un mouvement politique organiquement lié à l'impérialisme international et opposé à toute action de libération et à tout mouvement progressiste dans le monde. Il est raciste et fanatique par nature; agressif, expansionniste et colonial dans ses buts, et fasciste par ses méthodes. Israël est l'instrument du mouvement sioniste et la base géographique de l'impérialisme mondial, stratégiquement placé au cœur même de la patrie arabe afin de combattre les espoirs de la nation arabe pour sa libération, son union et son progrès. Israël est une source constante de menaces vis-à-vis de la paix au Proche-Orient et dans le monde entier. Etant donné que la libération de la Palestine éliminera la présence sioniste et impérialiste et contribuera à l'instauration de la paix au Proche-Orient, le peuple palestinien compte sur l'appui de toutes les forces progressistes et pacifiques du monde et les invite toutes instamment, quelles que soient leurs affiliations et leurs croyances, à offrir aide et appui au peuple palestinien dans sa juste lutte pour la libération de sa patrie.

Les dix points de juin 1974

1) L'O.L.P. rejette la résolution n° 242 du Conseil de sécurité, qui ignore les aspirations patriotiques et nationales de notre peuple, et considère la cause du peuple palestinien comme un problème de réfugiés dans toutes les négociations, tant arabes qu'internationales, y compris la conférence de Genève, qui reposent sur cette résolution.

2) L'O.L.P. lutte par tous les moyens dont elle dispose, notamment la lutte armée, pour libérer le territoire palestinien et édifier l'autorité nationale indépendante et combattante du peuple sur toute partie du territoire palestinien qui sera libérée.

3) L'O.L.P. lutte contre tout projet ou entité palestinienne dont le prix serait la reconnaissance de l'ennemi, la conclusion de la paix avec lui et le renoncement aux droits historiques de notre peuple à rentrer chez lui et décider de son propre sort.

4) L'O.L.P. considère que toute mesure de libération n'est qu'un pas vers la réalisation de son objectif stratégique, à savoir l'édification d'un Etat palestinien démocratique conformément aux résolutions des précédentes sessions du Conseil national palestinien.

5) L'O.L.P., en collaboration avec les forces patriotiques jordaniennes, lutte pour la construction d'un Front jordano-palestinien dont l'objectif sera lié organiquement à l'entité palestinienne nationale qui sera érigée grâce à la lutte armée.

6) L'O.L.P. lutte pour la réalisation d'une unité combattante entre les peuples jordanien et palestinien ainsi qu'avec toutes forces de libération arabes approuvant ce programme.

7) L'autorité nationale luttera pour la réalisation de l'unité de tous les pays du champ de bataille en vue d'achever la libération de tout le territoire palestinien, premier pas vers la réalisation de l'unité de tous les pays arabes.

8) L'O.L.P. lutte pour renforcer ses liens avec les pays socialistes et les mouvements de libération dans le monde, et pour mettre en échec tous les complots réactionnaires sionistes et impérialistes.

9) A la lumière de ce programme, l'O.L.P. lutte pour renforcer l'unité nationale palestinienne et l'amener à un niveau qui lui permettra de réaliser ses objectifs patriotiques et nationaux.

10) A la lumière de ce programme, les dirigeants mettront au point une tactique permettant de réaliser les objectifs définis.

La déclaration de mars 1977

« LA 13e session du Conseil national palestinien, se référant à la charte nationale palestinienne et aux résolutions des précédents conseils nationaux, soucieux de préserver les victoires et les acquis politiques réalisés par l'Organisation de libération de la Palestine sur le plan arabe et international durant la période qui a suivi sa 12e session.

» Après examen et discussion des derniers développements de la cause palestinienne — des différents aspects de l'action menée par la révolution palestinienne sous la direction de l'O.L.P. dans les domaines intérieur, arabe et international, — et de la conjoncture arabe et internationale.

» Réaffirmant son soutien à la lutte nationale palestinienne au sein des instances arabes et internationales.

Déclare ce qui suit :

» 1) Le Conseil national palestinien réaffirme que la cause palestinienne constitue l'essence et le fondement du conflit arabo-sioniste, et que la résolution 242 du Conseil de sécurité ignore le peuple palestinien et ses droits inaliénables sur sa patrie. En conséquence, le Conseil réaffirme le rejet de cette résolution et refuse de s'y conformer, tant sur le plan arabe qu'international.

» 2) Le Conseil national palestinien réaffirme la détermination de l'O.L.P. à poursuivre la lutte armée ainsi que toutes formes de luttes politique et populaire afin de recouvrer les droits nationaux inaliénables du peuple arabe de Palestine.

» 3) Le Conseil national palestinien réaffirme que la lutte dans les territoires occupés, sous toutes ses formes, militaire, politique et populaire, constitue le maillon central de son programme d'action. Partant de ce principe, l'O.L.P. s'emploie à intensifier la lutte armée dans les territoires occupés et toutes autres formes de lutte qui l'accompagneraient. Elle apporte toutes formes de soutien moral et matériel aux masses de notre peuple en terre occupée afin d'intensifier leur lutte et de renforcer leur résistance en vue de mettre en échec et liquider l'occupation.

» 4) Le Conseil national palestinien réaffirme le rejet par l'O.L.P. de toutes les formes de règlements capitulationnistes américains et de tous les projets de liquidation. Il confirme la détermination de l'O.L.P. à s'opposer à tout règlement qui se ferait au détriment des droits nationaux inaliénables du peuple palestinien. Il demande à la nation arabe d'assumer ses responsabilités nationales et de mobiliser toutes ses potentialités pour faire face aux plans sionistes et impérialistes.

» 5) Le Conseil national palestinien réaffirme l'importance et la nécessité de l'unité nationale, militaire et politique entre tous les détachements de la révolution palestinienne, dans le cadre de l'O.L.P. Il considère cette unité comme une condition fondamentale de la victoire. Il faut, par conséquent, consolider l'unité nationale à tous les échelons et dans tous les domaines, sur la base du respect des résolutions adoptées, et en élaborant les programmes susceptibles de les mettre en œuvre.

» 6) Le Conseil national palestinien réaffirme le droit de la révolution palestinienne à sa présence sur le sol du Liban frère, dans le cadre des accords du Caire et de leurs annexes conclus entre l'O.L.P. et les autorités libanaises. Il réaffirme également son attachement à l'application de la lettre et de l'esprit de ces accords, de manière à préserver et les armes de la révolution et la sécurité des camps. (...)

» 7) Le Conseil national palestinien rend hommage à l'héroïsme du peuple libanais frère et réaffirme le souci de l'O.L.P. de préserver l'unité du Liban et de son peuple, sa sécurité, son indépendance, sa souveraineté et son arabisme. Il réaffirme sa fierté pour l'appui manifesté par ce peuple frère héroïque à l'Organisation de libération de la Palestine qui lutte pour le recouvrement des droits nationaux de notre peuple sur sa patrie et son droit à y retourner. Il réaffirme avec force la nécessité d'approfondir et de consolider les liens de solidarité entre toutes les forces nationales libanaises et la révolution palestinienne.

» 8) Le Conseil national palestinien réaffirme la nécessité de renforcer le Front arabe de participation à la révolution palestinienne et de consolider les liens avec toutes les forces qui en font partie dans tous les pays arabes. Il réaffirme aussi la nécessité d'intensifier la lutte arabe commune et de développer les formes actuelles de soutien à la révolution palestinienne de manière à mieux affronter les plans impérialistes et sionistes.

» 9) Le Conseil national palestinien décide de renforcer la solidarité arabe sur la base de la lutte contre l'impérialisme et le sionisme, de l'action pour la libération de tous les territoires arabes occupés et de l'engagement à soutenir la révolution palestinienne afin de récupérer les droits nationaux inaliénables du peuple arabe palestinien, sans réconciliation (avec Israël) ni reconnaissance (de ce dernier).

» 10) Le Conseil national palestinien réaffirme le droit de l'O.L.P. à assumer ses responsabilités militantes sur le plan national arabe et à partir de n'importe quel territoire arabe, en vue de libérer la terre occupée.

» 11) Le Conseil national palestinien décide de poursuivre la lutte pour le recouvrement des droits nationaux de notre peuple, notamment son droit au retour, à l'autodétermination et à l'établissement de son Etat national indépendant sur son sol national.

» 12) Le Conseil national palestinien souligne l'importance du renforcement de la coopération et de la solidarité avec les pays socialistes, les pays non-alignés, les pays islamiques, les pays africains et avec tous les mouvements de libération nationale de par le monde.

» 13) Le Conseil national palestinien rend hommage à l'attitude de tous les pays et des forces démocratiques qui se sont opposés au sionisme en tant que forme de racisme, et à ses pratiques agressives.

» 14) Le Conseil national palestinien réaffirme l'importance des relations et de la coordination avec les forces démocratiques et progressistes juives à l'intérieur et à l'extérieur de la patrie occupée, qui luttent contre le sionisme en tant qu'idéologie et en tant que pratique. Il lance un appel à tous les pays ainsi qu'aux forces de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde, pour qu'ils cessent tout soutien et toute coopération avec le régime sioniste raciste et refusent tout contact avec lui ou avec ses instruments.

» 15) Le Conseil national palestinien considérant les réalisations accomplies sur les scènes arabe et internationale depuis la fin de la 12e session du Conseil et après examen du rapport politique soumis par le comité exécutif au cours de cette même session, décide ce qui suit :

» A) Il réaffirme le droit de l'Organisation de libération de la Palestine à participer d'une manière indépendante et sur un pied d'égalité à toutes les conférences, instances et démarches internationales concernant la cause palestinienne et le conflit arabo-sioniste, en vue de réaliser les droits nationaux inaliénables du peuple palestinien, reconnus depuis 1974 par l'Assemblée générale de l'ONU et notamment par la résolution n° 3236 de cette Assemblée.

» B) Déclare nuls et non avenus tous règlements ou accords conclus en l'absence du peuple palestinien et portant atteinte à ses droits. »

Les dirigeants

LES principaux dirigeants palestiniens réélus au comité exécutif de l'O.L.P. par le Conseil national palestinien ont été confirmés en avril 1977 dans leurs fonctions. M. Yasser Arafat demeure président du comité exécutif.

Les divers « portefeuilles » de l'organe de direction de l'O.L.P. se répartissent donc ainsi :

M. Farouk Kaddoumi (Fath), chef du département politique (affaires étrangères) (inchangé) ;

M. Abdel Mohsen Abou Mayzar (Front national palestinien des territoires occupés), porte-parole officiel de l'O.L.P. et chef du département des relations inter-arabes et internationales (inchangé) ;

M. Zouheir Mohsen (Saïka, membre de la direction du parti Baas syrien), chef du département militaire (inchangé) ;

M. Yasser Abed Rabbo (Front démocratique pour la libération de la Palestine de M. Nayef Hawatmeh), chef du département de l'information et de la culture (inchangé) ;

M. Zouhdi Nachachibi (indépendant), secrétaire général du C.E.O.L.P. et chef du département administratif (inchangé).

Les autres départements du C.E.O.L.P. ont été confiés aux responsables suivants :

M. Abdel Rahim Ahmed (Front de libération arabe, pro-irakien), chef du département des organisations populaires (nouveau) ;

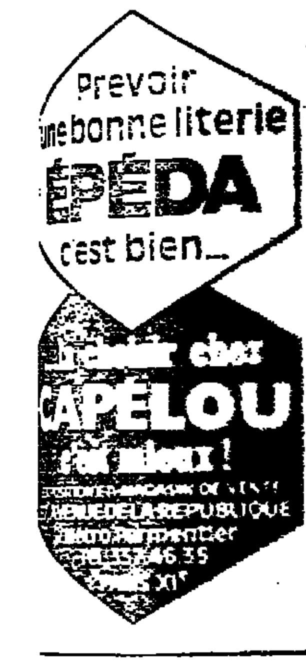
M. Talal Nagi (F.P.L.P. - commandement général; tendance pro-syrienne de M. Ahmed Jibril), chef du département de l'éducation et de l'enseignement supérieur ;

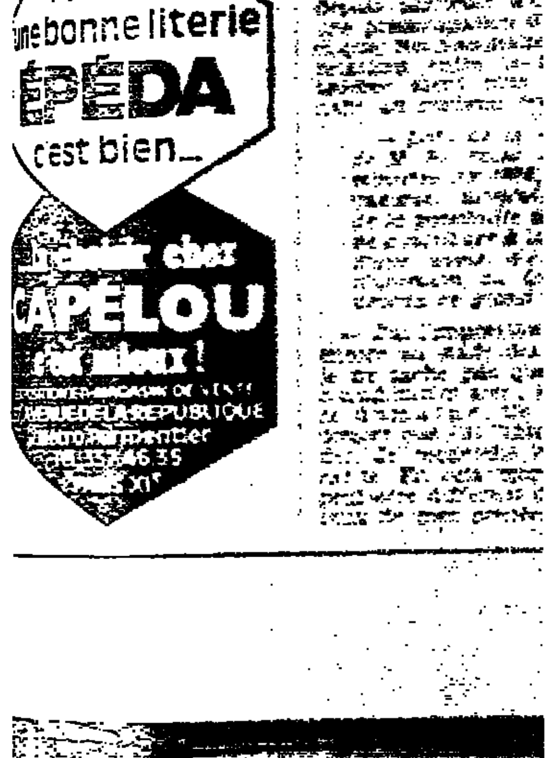
M. Majdi Abou Ramadan (indépendant), chef du département des affaires sociales et chef du bureau central des étudiants palestiniens en Egypte (nouveau) ;

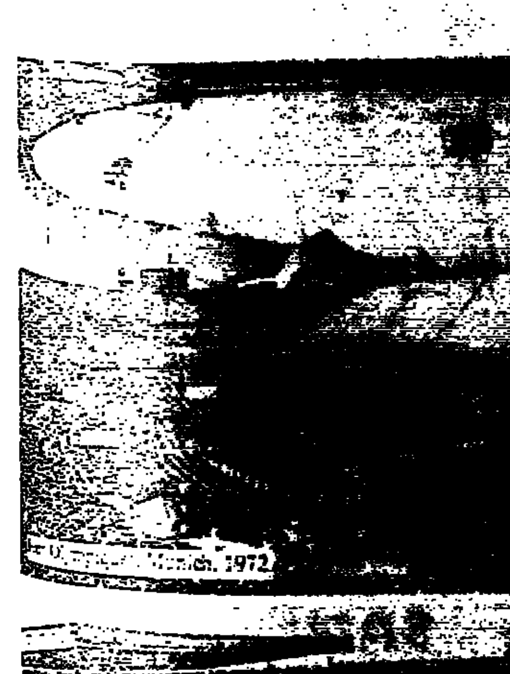
M. Ahmed Sadki Dajani (indépendant), président du conseil supérieur de l'éducation et de la culture (nouveau) ;

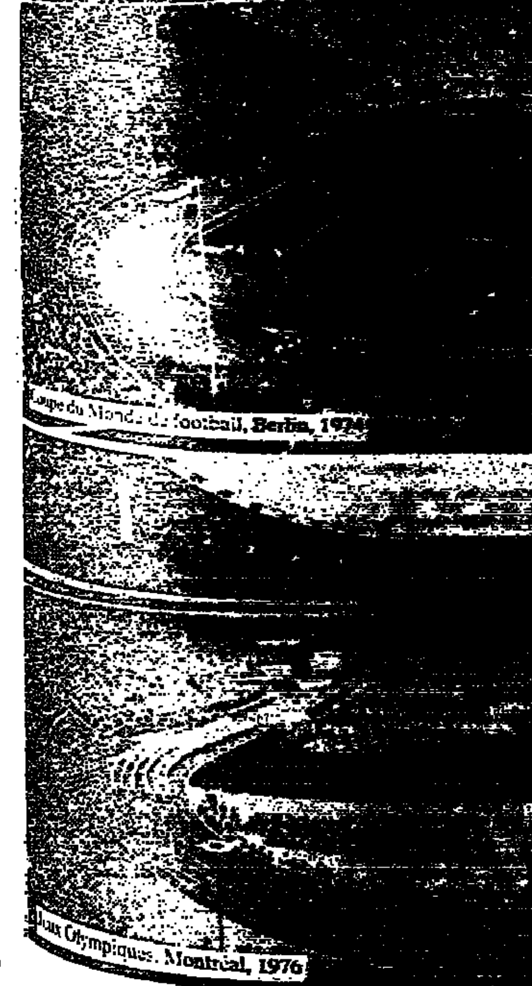
M. Ahmed Abou Sitteh (indépendant), président du comité chargé du département des territoires occupés (inchangé).

Le Front populaire pour la libération de la Palestine (F.P.L.P.) de M. Georges Habache ne fait officiellement plus partie du C.E.O.L.P. Ce mouvement avait déjà suspendu sa participation au C.E.O.L.P. le 26 septembre 1974 en raison de l'évolution de la majorité des dirigeants en faveur d'une participation à une solution négociée du conflit israélo-arabe.









هكذا من الأصل

مصور من الأصل

Canada

Un entretien avec M. Claude Morin

(Suite de la première page.)

» Aujourd'hui, pour la première fois dans cette continuité, arrive au pouvoir un parti qui affirme que c'est par la souveraineté politique que l'on va finalement réaliser cette aspiration, dans la mesure où on le peut et compte tenu de l'interdépendance des pays dans le monde actuel. Mais nous sommes parfaitement logiques par rapport à ceux qui nous ont précédés ; en 1977 nous sommes les représentants modernes de ce qu'étaient, comme vous l'avez dit, les Patriotes ou d'autres partis avant nous.

» Quant à l'abandon par la France... Des générations de Québécois en ont ressenti de la mélancolie. Mais cela fait tellement longtemps ! Nous sommes devenus autre chose que des Français, une société moderne nord-américaine mais de langue française. Notre relation avec la France est aujourd'hui faite de complémentarité et d'amitié. Le rapprochement que nous avons entrepris depuis quelques années avec la France n'a pas été motivé par les émotions du passé. Simplement, en tant que peuple, nous avons senti qu'il était nécessaire de nous rapprocher d'autres nations. La France était évidemment la plus proche de nous.

Nous voulons respecter les règles

— *Quel va être le rôle de la délégation du Québec à Paris, maintenant qu'elle représente un gouvernement indépendantiste ?*

— Nous voulons jouer le jeu en respectant les règles. Nous sommes actuellement, à l'intérieur du fédéralisme canadien, le gouvernement d'une province du Canada. Cela veut dire que nous n'avons pas de politique étrangère totalement autonome. Cependant je veux, en tant que ministre des affaires intergouvernementales, que nos institutions à l'étranger soient aussi efficaces que possible, et que Paris soit, par exemple, non seulement un centre pour nos divers programmes de coopération, mais aussi le centre d'interprétation de la réalité québécoise actuelle.

— *Que placez-vous en tête des priorités dans vos relations avec la France ?*

— Au-delà de la coopération culturelle et technique, qui va très bien, nous avons une priorité depuis plusieurs années, c'est une préoccupation d'ordre économique. Nous souhaiterions que les relations entre la France et le Québec aient plus que maintenant un contenu économique.

— *Lors de la visite à Paris de M. Bourassa, alors premier ministre, en 1974, il y avait eu quelques difficultés à propos de la possibilité pour la France de contribuer à la construction d'une usine d'enrichissement d'uranium au Québec. Qu'est devenu ce grand projet ?*

— J'ai l'impression qu'on en est encore au stade des études, mais je ne sache pas que des progrès considérables aient été faits dans ce domaine. Ce n'est pas un dossier que j'ai l'intention d'aborder. Je recherche d'abord l'efficacité. En cela mon voyage sera peut-être différent de certains de ceux de mes prédécesseurs. C'est un voyage de nature politique, un voyage d'interprétation. Je ne viens pas pour annoncer des signatures d'accords ni pour faire la revue de la coopération. Ce serait ridicule s'il fallait relancer la coopération franco-québécoise à chaque nouveau gouvernement.

— *Votre visite est-elle un prélude à un voyage de M. Lévesque en France, ou de M. Giscard d'Estaing au Québec ?*

— Non, ce n'est pas un voyage de préparation à un autre voyage. C'est un premier contact formel. Il y a beaucoup de choses que nous devons expliquer autour de nous, par exemple comment un gouvernement indépendantiste peut fonctionner dans une structure fédérale en respectant les règles d'un jeu qu'il a précisément pour objectif de changer.

La coopération avec les autres provinces

— *Au cas où le Québec deviendrait indépendant, comment envisagez-vous vos relations avec les autres provinces et le gouvernement du Canada ?*

— En ce qui concerne le premier point, nous avons donné une indication de nos intentions lors du voyage que je viens de faire dans l'Ouest canadien. Nous avons avec la province du Manitoba une entente de principe, qui deviendra formelle par la suite, et qui prévoit des échanges en matière d'éducation et de culture et éventuellement dans d'autres domaines. Je l'ai fait à dessein, cela veut dire qu'un Québec indépendant conserverait volontiers des relations amicales avec les autres Etats de la Fédération canadienne. Et que, le Québec étant souverain, le pays avec lequel nous serons le plus en contact sera évidemment le Canada.

— *Envisagez-vous de partager avec lui des domaines comme la défense, la monnaie ou les douanes ?*

— Lorsque nous aurons présenté aux Québécois d'abord notre point de vue sur la nouvelle relation Québec-Canada, qui comportera une souveraineté politique doublée d'une association économique, nous ferons connaître peu après officiellement au gouvernement fédéral notre position.

» De là devraient découler de nombreuses discussions et négociations. Car si nous voulons la souveraineté politique, nous n'avons jamais dit que nous exercerions seuls tous les aspects de cette souveraineté. Il peut très bien arriver que l'on souhaite mettre en commun certains de ces éléments, la monnaie par exemple. En somme, vous avez un Marché commun qui est en train de se construire en Europe et de se développer; rien ne s'oppose à ce qu'on en établisse un entre le Canada et le Québec. Les éléments que vous avez cités sont déjà prévus dans notre programme politique : « *Discuter et conclure, si telle est la volonté des parties, un traité d'union douanière... De même que la mise en commun d'un certain nombre de services incluant la mise en commun des mécanismes monétaires.* » Nous travaillons actuellement ici précisément sur le volet « association » de notre programme.

— *Un Québec indépendant ne serait-il pas tiraillé entre les Etats-Unis et la France ?*

— Pas particulièrement. Après tout, l'existence même d'une population francophone en Amérique du Nord, au milieu de 240 millions d'anglophones, est déjà une anomalie. La situation ne serait pas plus difficile pour un Québec souverain. Au contraire, car il aurait les moyens politiques de manifester sa spécificité et de nouer des relations avec d'autres pays en fonction de ses priorités sans avoir à passer par le canal du gouvernement fédéral. »

Propos recueillis par

ALAIN-MARIE CARRON.

PORTRAIT

Un homme d'idées et de volonté

M. Claude Morin affiche une étonnante placidité La voix est quiète, presque basse, rien ne semble capable de précipiter les soins qu'il donne à sa pipe. Le front est dégarni, la tête large, solidement encadrée par d'épais favoris. Dans les bureaux du ministère qu'il dirige, comme dans ceux du premier ministre M. Levesque, l'atmosphère a beaucoup changé depuis que les indépendantistes québécois sont au gouvernement. Hier on se sentait baigner dans la lumière anonyme de la « politique électronique » et du savoir-faire des VIP en costume bleu nuit. Aujourd'hui, on respire une curieuse atmosphère de famille. La cravate est un accessoire facultatif et le ministre lui-même paraît benoitement à l'aise dans sa veste de daim qui a déjà un peu vécu.

Sous le masque de l'autorité tranquille, M. Morin est en fait une des « têtes pensantes » et même une « locomotive » du parti québécois. C'est lui qui a fait faire à son parti un pas décisif en l'amenant à abandonner l'idée d'une indépendance automatique après l'arrivée au pouvoir, au profit d'une indépendance décidée par référendum. C'est lui qui travaille en ce moment à préparer cette consultation. Il dirige aussi une équipe qui devra préciser l'aspect « association » de la politique « souveraineté - association » souhaitée par son parti. Il est incontestablement un des personnages-clés du gouvernement, et son intelligence comme ses talents d'organisateur en font, dit-on, un interlocuteur redouté du gouvernement fédéral d'Ottawa.

Né en 1929, M. Morin est un universitaire entré assez tôt dans la politique active. Il est titulaire d'un baccalauréat de sciences sociales de l'université Laval, d'une maîtrise en économie de la même université et d'un diplôme de « master of social welfare » de l'université Columbia (New-York). De 1956 à 1963, il est professeur de sciences sociales à l'université Laval, tout en travaillant comme consultant auprès de diverses institutions économiques privées ou gouvernementales. Il est nommé vice-ministre des affaires fédérales provinciales en 1963 et occupe le même poste en 1967 lorsque ce ministère devient celui des affaires intergouvernementales.

En 1971, il revient dans l'enseignement comme professeur à l'Ecole nationale d'administration publique de l'université du Québec et comme chargé de cours dans d'autres universités. Il a développé ses idées en 1972 dans un livre intitulé le Pouvoir québécois, suivi en 1973 d'un autre ouvrage, le Combat québécois. Elu député en novembre dernier, il est depuis février 1973 membre de l'exécutif national du parti québécois.

M. Morin a déjà fait de nombreux voyages à caractère officiel en France : en 1967 pour préparer la visite du premier ministre Daniel Johnson, puis pour accompagner celui-ci ; il est venu aussi avec le premier ministre libéral Jean Lesage et le premier ministre Robert Bourassa en 1971.

A.-M. C.

DIPLOMATIE

AVANT LA CONFÉRENCE DE BELGRADE

UN PERPÉTUEL DIALOGUE DE SOURDS

Les gouvernements occidentaux se doivent de sanctionner les journalistes qui *« s'immiscent dans les affaires intérieures des pays socialistes »*, affirme, dans son dernier bulletin, l'Institut est-allemand de politique et d'économie internationale qui dépend du comité central du parti socialiste unifié.

L'auteur de l'article rejette le point de vue occidental selon lequel seuls les Etats, et non les personnes privées, sont susceptibles d'ingérence ou de non-ingérence, et ajoute que le statut privé d'un journaliste *« ne libère pas l'Etat du devoir de ne pas tolérer de sa part une activité subversive »*.

Par *« ingérence »* et *« activité subversive »*, l'institut entend notamment les prises de position pour les droits de l'homme et les dissidents dans les pays socialistes, la thèse de la pérennité d'une nation allemande, *« l'anticommunisme drapé d'un faux socialisme »*, et la publicité faite autour de l'*« eurocommunisme »*.

Sans nommer les deux correspondants ouest-allemands que la R.D.A. a expulsés depuis 1975, l'auteur souligne que les pays socialistes font preuve de *« leur volonté inébranlable de paix »* en prenant des mesures contre les journalistes des *« pays capitalistes »* qui s'*« insèrent »* dans les affaires des pays hôtes et les *« diffament »*. — *(A.F.P.)*

[Le dialogue de sourds entre l'Est et l'Ouest sur la mission du journaliste risque de durer longtemps. Pour l'Est, cette mission consiste à se conformer aux besoins de la propagande du pays où il travaille ; pour l'Ouest, un correspondant présente l'information, agréable ou non.]

L'agence Tass invite les Occidentaux à « ne pas livrer un duel aux pays socialistes sur la question des droits de l'homme »

Moscou. — L'Union soviétique se préoccupe de plus en plus de la conférence de Belgrade, qui réunira, à partir du 15 juin, les représentants des Etats signataires de l'acte d'Helsinki sur la sécurité et la coopération en Europe.

Articles et commentaires se multiplient. Ils sont tous consacrés à un seul thème : la défense du point de vue soviétique selon lequel la conférence de Belgrade doit se préoccuper moins de dresser un bilan de ce qui a été fait depuis deux ans, que d'élaborer de nouvelles propositions dans le domaine de la coopération politique et économique. Tous ces commentaires comportent une mise en garde à l'adresse de l'Occident : mettre l'accent sur les questions humanitaires ne pourra que nuire aux travaux de la conférence et, par là même à *« l'approfondissement de la détente »*.

L'agence Tass est revenue lundi sur ce sujet d'une manière plus détaillée qu'à l'accoutumée, pour condamner ceux qui voudraient *« livrer un duel aux pays socialistes sur la question des droits de l'homme »*. Bien que, selon l'agence officielle soviétique, un tel duel *« ne puisse être gagné que par les pays socialistes (...), ce genre de confrontation risque d'avoir des répercussions sur l'issue de la conférence de manière contraire aux intérêts de la détente »*.

Tass dénonce également ce qu'elle estime être une autre *« manœuvre »* de certains milieux occidentaux : la volonté de *« concentrer »* les travaux de Belgrade sur la mise en pratique de la partie des accords d'Helsinki qui concerne l'extension des contacts entre les hommes et la diffusion de l'information. Dans ce domaine encore, affirme l'agence, *« les pays socialistes n'auraient pas à rougir de la situation puisqu'ils appliquent strictement et matérialisent les clauses de l'acte final, et puisqu'ils sont prêts à aller plus loin dans ce sens au fur et à mesure*

De notre correspondant

que s'approfondit la détente ».

Il n'empêche que, pour l'agence Tass, *« la concentration de l'intérêt à Belgrade sur les questions humanitaires au détriment des questions de coopération politique, commerciale, culturelle, équivaudrait à une tentative de réviser l'essence même de l'acte final et de changer son équilibre politique bien précis. De telles tentatives sont, bien sûr, illégales. Elles ne peuvent que compliquer la mise en pratique des résolutions historiques d'Helsinki. Les propositions de certains hommes politiques et de certains organes de presse occidentaux de corriger ou de préciser les formules de l'acte final, que ce soit à propos des mesures visant à renforcer la confiance, ou à propos des questions humanitaires, n'ont pas de raisons d'être. La rencontre de Belgrade n'est pas habilitée à réviser, ne serait-ce que d'une lettre l'acte final »*.

L'ambiguïté du langage de Tass — que faut-il entendre exactement par *« concentration »* sur les questions de la troisième corbeille? — s'explique par le subtil distinguo qu'on a toujours fait à Moscou entre les deux premières corbeilles des accords d'Helsinki (qui concernent les problèmes de sécurité et de coopération économique) et la troisième, consacrée aux questions humanitaires. Pour les exégètes du Kremlin, les positions contenues dans les deux premières parties des accords doivent entrer immédiatement en application et doivent être prolongées par de nouvelles initiatives, comme, par exemple, par les projets de conférence paneuropéenne sur l'énergie, les transports et la protection de l'environnement, avancés par M. Brejnev.

Toujours pour le Kremlin, la plupart des mesures prévues dans la troisième partie des accords relèvent du bon vouloir de chaque Etat signataire du fait du sacro-saint principe de la non-ingérence dans les affaires intérieures. C'est ce que répète à sa manière ce commentaire de Tass lorsqu'il affirme que les pays socialistes *« sont prêts à aller plus loin* (en ce qui concerne le libre-échange des hommes et des idées) *au fur et à mesure que s'approfondit la détente »*. Pour Moscou, de tels échanges ne font pas partie du processus de la détente, mais ne peuvent en être qu'une conséquence. Cette thèse est contestée par de nombreux experts pour lesquels une *« libéralisation »* des contacts entre sociétés occidentales et socialistes fait partie intégrante de la détente. Il y a fort peu de chances pour que les différences d'analyse soient rapidement aplanies.

JACQUES AMALRIC.

DEUX POIDS DEUX MESURES

Des savants soviétiques privés de leur travail après une demande d'émigration tiennent des séminaires à Moscou pour maintenir leur activité scientifique. Ainsi, celui sur les phénomènes collectifs, dirigé par le professeur Mark Azbel, fonctionne depuis 1972. Il a célébré son cinquième anniversaire du 17 au 20 avril par une session internationale « sur les problèmes des *n* corps et leur application à la physique et aux autres domaines de la science » (1).

Plusieurs savants américains ont pu participer à cette réunion. Venus en touristes, ils ont été longuement fouillés à leur arrivée à Moscou, les autorités soviétiques se rendant parfaitement compte de l'objectif de leur voyage.

En revanche, plusieurs physiciens français, qui avaient eu la courtoisie de ne pas cacher leur intention, et qui avaient fait déposer leurs demandes de visas par l'intermédiaire du comité de physique du service des relations culturelles du ministère des affaires étrangères, n'ont pu se rendre en U.R.S.S.

Devant cette fin de non-recevoir des autorités soviétiques, MM. F. Abeles, P. Baruch, J. Bok, J.-P. Mathieu, A. Herpin, R. Pick (professeurs à l'université de Paris), C. Cohen-Tannoudji (professeur au Collège de France), A. Kastler (prix Nobel), P. Lallemand (directeur de recherche au C.N.R.S.), B. Jancovici et Mme A. Lambert (professeurs à l'université d'Orsay), ont demandé par télégramme au professeur Azbel de leur faire parvenir un compte rendu des débats.

(1) En physique, il arrive fréquemment que des corps agissent les uns sur les autres (dans l'attraction universelle par exemple). Il est, en général, assez facile de calculer ce qui se passe quand deux corps sont en présence : l'un, par exemple, tourne autour de l'autre. Mais la situation est beaucoup plus complexe quand les corps sont nombreux. Le problème à *n* corps est la partie de la physique théorique qui traite de cet aspect des choses pour des interactions diverses relevant, le plus souvent, de la mécanique quantique.

● *M. Hermann Axen*, membre du bureau politique et secrétaire du comité central du parti communiste et président de la commission des affaires étrangères de la Chambre du peuple de R.D.A., viendra à Paris du 2 au 6 mai à l'invitation de M. Couve de Murville, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. Il aura notamment des entretiens avec MM. de Guéringaud, ministre des affaires étrangères, Chirac, président du R.P.R. et Faure, président de l'Assemblée nationale.

POLITIQUE

A Marseille

M. DEFFERRE ESTIME QUE LE P.C. S'EXCLUT DES CHARGES DE GESTION DE LA MUNICIPALITÉ

M. Gaston Defferre, président du groupe des députés socialistes, maire de Marseille, a refusé aux élus communistes les postes qu'ils souhaitaient obtenir dans les différents organismes où est représentée la municipalité : offices, sociétés d'économie mixte, syndicats d'aménagement, administrations communales et départementales...

La désignation de ces représentants s'est effectuée lundi 25 avril. La réunion du conseil municipal a été précédée d'un entretien entre le maire de Marseille et M. Pascal Posado (P.C.F.), président du groupe d'union de la gauche et des démocrates pour Marseille.

M. Posado a fait valoir que les élus communistes représentent plus de 30 % des citoyens et devraient donc siéger dans des organismes tels que la R.A.T.V.M. et le métro, l'Office d'H.L.M., les sociétés d'aménagement, l'Assistance publique.

M. Defferre lui a répondu que, puisque les communistes n'acceptaient pas de faire partie de la majorité municipale, il n'était pas possible qu'ils représentent celle-ci dans des organismes extérieurs. M. Defferre a renouvelé « solennellement » aux élus communistes sa proposition pour qu'ils participent aux responsabilités municipales, occupent les cinq postes d'adjoints qui leur restent réservés et conviennent alors de l'attribution de délégations au sein du conseil et de représentations extérieures.

Ces représentations (environ quatre cents postes dans quatre-vingt-trois organismes) ont été attribuées aux cinquante-six conseillers de la majorité municipale.

● *Le P.C. et le P.S. polémiquent dans les Hauts-de-Seine.* — Après l'échec de M. Robert Pontillon, maire de Suresnes et secrétaire national du parti socialiste, qui n'a pas été réélu, le 24 avril, au conseil régional, la fédération des Hauts-de-Seine du P.S. avait critiqué *« l'attitude antidémocratique »* du parti communiste à l'occasion du scrutin. Le P.C. réplique à cette attaque par un communiqué qui déclare notamment : *« Dimanche dernier, deux jeunes maires adjoints communistes ont été élus au titre du collège des maires comme conseillers régionaux. Cette représentation est proportionnellement conforme au nombre de municipalités démocratiques ayant un maire communiste à leur tête. La fédération communiste regrette une nouvelle fois que la fédération socialiste ait, seule de la région Ile-de-France, contesté la représentation démocratique de chaque formation et refusé de constituer sur des bases justes une liste d'union de la gauche (...). »*

« FRANCE NOUVELLE » : un goupe « dur » existe au sein de l'Internationale socialiste.

L'hebdomadaire central du P.C.F., *France nouvelle*, analyse dans son numéro du 25 avril sous la signature de Jacques Varin, la réunion de l'Internationale socialiste qui s'est tenue à Amsterdam les 17 et 18 avril *(le Monde* du 19 avril). L'auteur écrit :

« On peut dire qu'un groupe « dur » s'est manifesté en se situant nettement par une attitude de confrontation avec les pays socialistes et, en ce qui concerne l'Afrique, de facto, *de confrontation aussi avec le mouvement de libération nationale africain.*

» En son sein, bien sûr, Ygal Allon, le nouveau dirigeant du parti travailliste israélien, Jim Callaghan, le leader travailliste britannique et premier ministre de son pays — ou les représentants des gouvernements africains liés étroitement à l'Occident, tels ceux du Sénégal et de l'île Maurice ; mais aussi dans une certaine mesure Mario Soares. (...) La condamnation par Gaston Defferre, qui représentait à Amsterdam le parti socialiste français, de l'intervention néo-colonialiste française au Zaïre n'a pas eu, loin s'en faut, l'approbation unanime des autres partis sociaux-démocrates et socialistes. »

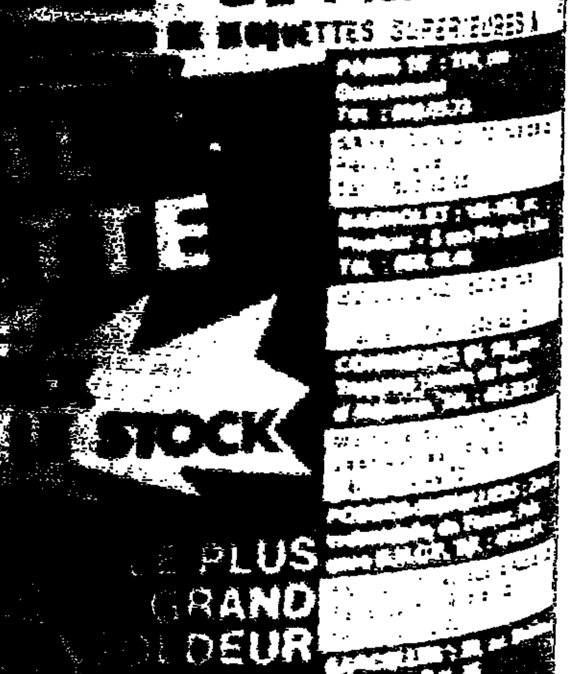
● *Le Centre d'information civique* demande la création d'une commission sur les réformes électorales. *« Il apparaît nécessaire de revoir l'ensemble des systèmes électoraux, tant sur le plan national que local,* écrit-il. *Devraient être étudiés, notamment, l'interdiction du cumul des mandats (internationaux et nationaux, nationaux et locaux), la reconnaissance du vote blanc comme suffrage exprimé ; les systèmes électoraux municipaux devraient permettre une meilleure représentation de l'ensemble des citoyens, telle l'élection du maire au suffrage universel ; une réforme de l'élection des conseillers généraux urbains s'avère indispensable, sans oublier les conseillers régionaux. »* Cette commission serait, selon le C.I.C., placée sous la présidence du président du Conseil constitutionnel et composée de représentants de partis politiques, de sociologues et de politologues et des présidents des trois Assemblées.

★ C.I.C., 242 bis, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.

● *Le comité de liaison pour l'action locale et régionale* a publié mardi 26 avril une déclaration dans laquelle il approuve la récente proposition de M. Jacques Pelletier, sénateur (Gauche démocratique) de l'Aisne, tendant à limiter le cumul des mandats électifs *(le Monde* du 23 avril). Le CLAR écrit : *« Cette initiative courageuse doit d'autant plus être saluée qu'elle émane d'un parlementaire. De l'empressement que mettront les leaders politiques à soutenir cette initiative, il sera possible de juger des convictions décentralisatrices des uns et des autres. »*

★ CLAR, 3, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris.

نقلا عن الأصل



POINT DE VUE

Gaullisme d'opposition et programme commun

par JEAN CHARBONNEL (*)

LES dernières élections municipales ont fait nettement apparaître l'engagement que nous avons pris en tant que gaullistes d'opposition aux côtés de la gauche. Nous avons ainsi cherché, et souvent réussi, à contribuer à la défaite d'une majorité qui a rejeté le gaullisme en 1974 et qui, malgré l'essai de mystification de M. Chirac, en demeure toujours éloignée. Devant l'échéance, maintenant prochaine, des élections législatives, nous souhaitons tout aussi fermement la victoire des forces de progrès parce qu'elles nous paraissent seules capables de mener à bien l'œuvre de réformes et de redressement national dont le pays a un si urgent besoin. Notre choix est donc clair et ne s'apparente en rien à la recherche d'une troisième force, irréaliste dans le système électoral actuel et d'avance vouée à l'impuissance, à moins qu'elle ne s'emploie, plus ou moins ouvertement, à servir les desseins du pouvoir en place.

C'est dans cette intention que nous nous sommes donné pour tâche de mobiliser à nouveau l'électorat populaire qui a suivi le général de Gaulle parce qu'il incarnait l'espérance nationale, et qui achève aujourd'hui, malgré la tentative du R.P.R., de déserter le camp de la droite. Son soutien à la gauche pourrait, en effet, être décisif pour assurer la victoire des hommes de progrès et surtout pour lui donner toute l'ampleur nécessaire. Mais nous savons aussi que la réconciliation que nous souhaitons entre gaullistes et partis d'opposition est une tâche difficile, après un si long divorce. Elle exige des précautions et des transitions afin de ménager, de part et d'autre, des sensibilités souvent différentes. Parmi les problèmes qui se posent le plus directement à cet égard figure évidemment celui du programme commun de gouvernement, signé en juin 1972, dont l'actualisation est désormais à l'ordre du jour.

Devons-nous le répéter une fois encore ? Ce texte ne nous effraie pas par l'audace des réformes de structure qu'il propose. Car notre souci n'est pas d'amener la gauche à renoncer à ses objectifs traditionnels en matière de justice sociale et de maîtrise de l'économie, et à affadir sa volonté de réforme, même si nous estimons que certaines modalités des actions qu'elle envisage méritent la discussion. Mais nous n'entendons pas pour autant nous renier en quoi que ce soit. Il était *normal que les partis de gauche, engagés dans un combat passionné pour affirmer leur union et pour conquérir un pouvoir dont ils étaient éloignés depuis tant d'années, aient alors élaboré un texte tout entier dirigé contre l'œuvre de la Ve République.* Il est non moins légitime que ceux qui, comme nous, ont participé à cette œuvre ou l'ont soutenue de toute la force de leur conviction ne se reconnaissent pas dans les dispositions du programme de 1972 qui ignorent ou rejettent ceux des acquis de la Ve République que l'opinion a le plus clairement ratifiés, c'est-à-dire des institutions fermes et cohérentes, une politique d'indépendance nationale, la force de dissuasion nucléaire. C'est bien pourquoi nous avons nous-mêmes, à l'époque, si vivement critiqué cette charte de l'union naissante de la gauche.

La majorité a changé de nature

Mais la situation est aujourd'hui toute différente, ce qui nous permet d'aborder, dans un esprit nouveau, les problèmes que nous pose le programme commun. La majorité a changé de nature. Ce n'est plus, comme en 1972, à un pouvoir se réclamant du général de Gaulle que la gauche doit désormais faire face, mais aux héritiers de la vieille droite conservatrice dont une large fraction, de Vichy à l'O.A.S., n'a cessé de combattre le gaullisme. Parallèlement, les partis de gauche, en se rapprochant du pouvoir, ont pris une plus exacte mesure de leurs responsabilités. Déjà, la campagne présidentielle de 1974 avait montré que le candidat de la gauche était désireux de jouer pleinement le jeu des institutions. De même, des courants se sont développés, au sein de certaines formations, pour approfondir la réflexion de la gauche sur la politique étrangère et la défense, au point que le fossé qui nous séparait d'elles sur ces points essentiels s'est considérablement réduit. Enfin, la *crise mondiale, en mettant à nu les faiblesses d'un libéralisme inspiré par des modèles extérieurs, a sans doute rendu caducs les éléments conjoncturels du programme commun, mais a en même temps confirmé le bien-fondé des options de la gauche en faveur d'une gestion plus* volontariste de l'économie, grâce à la planification démocratique. Ainsi semble se dessiner une réelle convergence entre un gaullisme que nous avons voulu libérer de son alliance avec la droite et des partis de gauche qui se sont eux-mêmes profondément transformés et souvent rénovés.

Est-ce à dire que tous les problèmes sont aujourd'hui réglés entre la gauche et les gaullistes de progrès ? Assurément pas, et pour une raison fondamentale.

C'est que, en effet, la gauche n'a pas encore maîtrisé ni même réellement pris en compte le foisonnement intellectuel des cinq années, si pleines pour elle de réflexions et d'action, que se sont écoulées depuis 1972. Sur la défense, sur l'Europe, sur les nationalisations, le débat reste ouvert entre les partis qui la composent et parfois à l'intérieur même de ces partis : les discussions qui vont s'ouvrir sur l'actualisation du programme commun risquent d'ailleurs de soulever de nouvelles questions, dont l'importance apparaît d'ores et déjà.

Les gaullistes d'opposition devront donc suivre avec un intérêt soutenu les arbitrages qui ne manqueront pas d'intervenir sur ces différents points : leur résultat commandera, en effet, la décision finale qu'ils prendront eux-mêmes à l'égard du programme, donc de l'union de la gauche, et qui pourra aller du simple soutien à l'adhésion totale.

Mais ne faut-il pas être plus audacieux encore ? Les gaullistes ne devraient-ils pas tenter de peser sur le débat lui-même ? Nous pensons, pour notre part, que leur attitude devrait répondre à deux impératifs : celui de la discrétion et celui de l'efficacité. Discrétion, puisque l'actualisation du programme commun doit d'abord être l'affaire des partis responsables de son élaboration. Mais aussi efficacité : dans la mesure où les gaullistes d'opposition ont commencé à constituer une force politique qui achèvera de s'organiser dans les prochains mois, ils devraient *pouvoir enrichir de leur expérience et de leur réflexion propre la recherche commune des partis de gauche. Au-delà des discussions des experts et des débats des états-majors, le pays, qui cherche un souffle nouveau et une nouvelle ardeur, ne pourrait qu'y gagner.*

(*) Ancien ministre, président de la Fédération des républicains de progrès.

M. Edgar Faure : radicalisme et gaullisme se complètent

M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, député apparenté R.P.R. du Doubs, ayant été élu président de la fédération radicale de ce département, dimanche 24 avril (*le Monde* du 26 avril), a justifié son retour dans le parti dont il avait été exclu en octobre 1956, lors du congrès de Lyon :

« Ce parti se trouve aujourd'hui dans la majorité gouvernementale que je soutiens. Et, comme j'ai toujours été radical, je n'ai pas vu d'objection à reprendre ma place dans ce parti. J'insiste de plus sur un fait qui a toujours été ma ligne de pensée : je voudrais resserrer et confirmer une synthèse entre le gaullisme et le radicalisme. Les deux courants politiques, au lieu de se contredire, se recoupent en grande partie et, à mon avis, se complètent. »

A la question de savoir si on ne lui avait pas promis la présidence du parti radical, il a répondu : *« Je n'ai pas l'habitude de présenter ma candidature à des places qui ne sont pas vacantes. D'autre part, je ne cherche pas d'occupations supplémentaires. »*

M. Gabriel Péronnet, ancien ministre, président du parti radical, a déclaré :

« Il a toujours été l'un des maîtres à penser du radicalisme, et lorsqu'il était au parti, ou même en dehors, il demeurait profondément radical. »

Estimant que M. Edgar Faure ne se présenterait pas à la présidence du parti lors du congrès du 13 mai et ne voyant dans sa décision aucune « *manœuvre* », M. Péronnet a ajouté : *« M. Edgar Faure peut désormais jouer un double rôle : le premier concernant la définition de la position du parti radical au sein de la majorité, et, d'autre part, l'étude des perspectives d'ouverture extérieure, notamment pour tenter une réunification de la grande famille radicale que souhaitent les dirigeants de la place de Valois. »*

[En octobre 1956 (« le Monde » du 13 octobre 1956), M. Edgar Faure s'était vu reprocher par les plus jeunes radicaux « mendésistes » et par les plus anciens de ne pas avoir rétabli le scrutin d'arrondissement avant de procéder, le 2 décembre 1955, lorsqu'il était président du conseil, à la dissolution de l'Assemblée nationale. M. Pierre Mendès France, alors premier vice-président du parti radical, avait dénoncé cette attitude, et M. Edgar Faure avait été exclu par 924 voix contre 333.]

● *La fédération de Paris de l'U.J.P.* (Union des jeunes pour le progrès) va prendre contact avec les sections parisiennes du R.P.R. et du P.C. pour discuter des possibilités d'une action commune en ce qui concerne le projet d'élection au suffrage universel de l'Assemblée européenne.

Elle s'adressera de même aux amis parisiens de MM. Jean Charbonnel et Michel Jobert *« ainsi qu'à la fédération de Paris du parti socialiste dans la mesure où cette dernière est dirigée par le CERES, dont les soucis en matière de politique étrangère sont, affirme-t-elle, proches des préoccupations gaullistes ».*

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

La onzième heure

Saisie par ce qu'André Chambraud, dans *LE POINT*, appelle *« la psychose de la gauche u pouvoir »*, la majorité ne trouvera guère de réconfort auprès des commentateurs de la presse hebdomadaire, qui ne lui accordent que peu de chances de renouveler son bail. Le pronostic étant universellement pessimiste, les médecins diagnostiquent des maux différents. Pour André Chambraud, les hommes au pouvoir souffrent d'un *« étonnant et persistant refus le la politique ». « Déjà,* écrit-il, *les hasards de l'histoire avaient voulu qu'en 1974 Giscard ait été élu président sans disposer d'une force politique propre. Et il n'avait pas compris alors qu'il devait de toute urgence la constituer. Aujourd'hui, il pressent bien qu'une des causes essentielles de la poussée de la gauche est la présence active, incessante, des militants et des leaders socialistes et communistes sur le terrain. Et pourtant il se résigne à ce que le R.P.R. fasse campagne pour son propre compte, à ce que les R.I., les radicaux et les centristes restent des groupuscules sans influence ni éclat. Bref, à l'immense armée de la gauche, piaffante, entraînante, provoquant le débat, il ne veut — ou ne peut — opposer, outre l'escouade de ses ministres, que sa personnalité et celle de Barre. »*

C'est dans le retour du « *démon de la politique* » que Bernard Hartemann, dans *la Vie française-l'Opinion*, voit la cause du mal :

« On ne saurait trop reprocher aux députés de la majorité, écrit-il, *de vouloir, par exemple, gagner les élections. Ils seront donc tentés de demander au patron du gouvernement de faire un effort, de mettre dans son plan de douze mois davantage de « sucreries ». (...) L'éden, le paradis économique, n'est pas pour demain. Chacun sait qu'il ne peut être atteint que par l'effort. Mais personne n'est d'accord sur le moment exact de cet effort. La plupart des députés R.P.R. et Jacques Chirac le situent après les élections ; Raymond Barre le voit dès maintenant. »*

Déférence gardée envers M. Barre, ministre de la onzième heure, qui aura, pense-t-on, fort à faire pour apaiser les inquiétudes de sa majorité.

« Les pouvoirs publics semblent désarmés, écrit Georges Montaron dans *TEMOIGNAGE CHRETIEN.* Il ajoute : *« Raymond Barre déclare qu'il lui faudrait trois ans pour que son plan réussisse. Comme il n'ignore pas que la durée de son gouvernement est limitée à onze mois, il devrait en conclure qu'il ne pourra rien faire de valable. Néanmoins, on va bricoler ici ou là un certain nombre de mesures destinées à parer au plus pressé. Ce qu'il est encore convenu d'appeler la majorité en est réduit aux vœux pieux. Républicains indépendants et centristes espèrent contre toute espérance que l'habile Giscard saura les sortir de ce mauvais pas. Pour leur part, les R.P.R. de Jacques Chirac harcèlent leurs alliés et les hommes qui sont aux leviers de commande sur la crise de Sidélor, l'Europe, le chômage, mais cela ressemble étrangement à un simple baroud d'honneur. »*

« A vrai dire, rien d'étonnant dans tout cela », renchérit Guy Perrimond dans *L'UNITE,* hebdomadaire du parti socialiste. Il poursuit : *« Depuis des mois, la majorité sait qu'elle n'est plus majoritaire. Depuis des mois, le gouvernement sait que sa politique ne peut plus lui permettre de regagner le terrain perdu. Mais il ne peut ni ne veut en changer. (...) La décision de mettre en œuvre un plan d'action de douze mois — nous ne sommes qu'à onze mois des prochaines législatives — montre à quel point ce « plan » sera électoral. En gros, l'idée est simple : « On continue » comme par le passé, mais, » comme cela pose de gros pro- » blèmes, on fait semblant de » faire autre chose. » La formule n'est pas neuve. Mais rarement, elle aura été autant utilisée. »*

Pourtant, minuit a déjà sonné pour M. Barre, estime Georges Mamy qui, dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, se demande s'il n'est pas trop tard pour que le premier ministre, suivant le conseil que M. Debré lui avait donné à l'automne dernier, tente de « lier les députés » par un vote de confiance. Georges Mamy écrit : *« Aucune décision vraiment spectaculaire n'est possible pour un gouvernement de ce type : il ne peut — ou ne veut — accroître la dépense budgétaire (à moins d'envisager un « impôt chômage » !) ; il ne peut « relancer » trop fort la consommation, sous peine d'alourdir le poids des importations ; il ne peut pas réduire la durée du temps de travail, parce qu'il ne peut pas bloquer les prix industriels ni réduire les profits, sous peine de geler l'investissement. Accélérer les départs à la retraite (comme dans la sidérurgie), attribuer des primes à l'embauche de jeunes, faire prendre en charge par l'Etat les cotisations sociales patronales pour les jeunes : oui, cela est envisagé, et figurera probablement dans le « programme » de mardi prochain. Ce sera utile sûrement. Suffisant certes pas. Et l'on se demande bien comment Raymond Barre pourra, avec ces seules potions, « renverser la courbe du chômage avant la fin de l'année », comme l'exige Giscard. »*

Mais tout n'est peut-être qu'affaire de discours, auquel cas il conviendrait d'ajuster la simplicité du discours à l'austérité du temps. C'est ce que se prépare à faire le gouvernement, croit savoir Michel Gonod, qui affirme, dans *PARIS-MATCH* :

« Avant Rambouillet, Giscard et Barre avaient demandé à leurs spécialistes de procéder à l'examen de ces problèmes de communication. On a même réalisé une étude sémantique qui apporte un début de réponse. A quoi cela sert-il de posséder un vocabulaire de six cents mots si 20 % seulement de l'opinion comprend ce qu'on lui explique ? Ne vaut-il pas mieux ne se servir que de trois cents mots et atteindre 80 % des Français ? Des comparaisons ont été faites entre des discours de ministres et d'opposants. Le résultat est lumineux : d'un côté, un langage ésotérique, de l'autre, la simplicité. Finis l'abscons et le sibyllin. Les ministres devront être clairs et ne pas craindre de se répéter. »

Parviendront-ils à calmer la « *colère ouvrière* » qu'Arlette Laguiller, dans *LUTTE OUVRIERE* (trotskiste), décrit « *enflammée* » par les actes du gouvernement ?

« Les décisions du gouvernement procèdent d'une politique et d'un « plan », au sens où elles visent le même but : faire payer les travailleurs. Alors, à ce plan patronal et gouvernemental il nous faut opposer un plan de lutte ouvrier. En période de crise, encore plus que dans d'autres périodes, il n'y a pas de petites solutions, différentes et sans lien entre elles, pour chacune des catégories de salariés. Nos difficultés proviennent toutes de la même source : la crise. Elles ne peuvent avoir qu'une solution globale. »

L'union de la gauche n'offre pas, selon la dirigeante trotskiste, de solution appropriée. Face *« au chômage, à la baisse du niveau de vie,* écrit-elle, *nos revendications à tous sont la réduction du temps de travail et la répartition du travail entre tous, l'échelle mobile des salaires, mensuelle, automatique, basée sur des indices contrôlés par les travailleurs et leurs organisations. Et pour obtenir cela, il faut une lutte d'ensemble. Il faut la grève générale ».*

● *M. Giscard d'Estaing* s'est entretenu lundi 25 avril avec M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, désigné par le conseil politique de la Fédération nationale des républicains indépendants pour occuper les *fonctions de* secrétaire général. M. Soisson, qui avait posé des conditions avant d'accepter ce poste, n'a pas encore donné sa réponse.

● *Mme Valéry Giscard d'Estaing* a visité lundi après-midi 25 avril la maison d'éducation de la Légion d'honneur à Saint-Denis. Mardi, en fin de matinée, l'épouse du chef de l'Etat se rendra à la Maison de l'Iran, où elle visitera une exposition en compagnie de l'ambassadeur d'Iran auprès de l'UNESCO.

POLITIQUE

CORRESPONDANCE

Le statut des assistantes maternelles

Nous recevons de Mme Fritsch, député de la Moselle (réf.), rapporteur à l'Assemblée nationale du projet de loi sur les assistantes maternelles, la mise au point suivante :

Dans le numéro daté du jeudi 21 avril 1977 votre journal consacre, en page 11, un court article au vote par le Sénat, en deuxième lecture, du « statut » des assistantes maternelles. Cet article est assorti d'un titre sur deux colonnes tout à fait inexact qui, sous la rubrique « Sénat », précise « le statut d'assistante maternelle est étendu aux nourrices de l'Assistance publique ». Or, ainsi que le rapporteur du Sénat (M. Mézard) entre autres, l'a fait remarquer, c'est au cours de l'examen à l'Assemblée nationale, en première lecture, il y a deux semaines, que cette extension a été opérée, par le vote d'un amendement d'origine gouvernementale (...)

N.D.L.R. — Contrairement à ce qu'indique Mme Fritsch, l'initiative de cette réforme revient au Sénat et non à l'Assemblée nationale. Dans son intervention, M. Mézard a d'ailleurs rappelé :

« Ce texte, qui avait été adopté par le Sénat en première lecture le 22 avril 1976, n'est venu en discussion devant l'Assemblée nationale que les 6 et 7 avril dernier. (...)

» Cependant, nous n'exprimerons pas, madame le ministre, de trop vifs reproches car l'année passée a été mise à profit pour élargir substantiellement la portée du texte, dans un sens que nous approuvons.

» Le gouvernement a pu faire les études complémentaires et dégager les crédits nécessaires pour étendre le bénéfice de la législation nouvelle aux auxiliaires maternelles employées par les services de l'Aide sociale à l'enfance et les collectivités locales, extension que votre commission avait en vain demandée l'an dernier. »]

● *Le conseil municipal de Nice* vient de décider de nommer M. Senghor, président de la République du Sénégal, citoyen d'honneur de la ville. Le président Senghor sera reçu par la municipalité niçoise le 11 mai prochain. Il effectuera ensuite, les 12 et 13 mai, un voyage officiel en principauté de Monaco. *(Corresp.)*

AU CONSEIL DE PARIS

Nouveau conflit entre M. Chirac et l'opposition à propos des commissions d'arrondissement

Les conseillers de Paris, réunis lundi 25 avril en assemblée municipale, ont élu les membres du troisième tiers des commissions d'arrondissement. La majorité a fait prévaloir sa propre liste de cent dix-sept personnalités, malgré les protestations et contre les propositions de la gauche, qui n'a pas pris part au vote (« le Monde » du 26 avril).

Pour éviter que la majorité au sein des commissions d'arrondissement ne soit différente de celle du Conseil de Paris, M. Jacques Chirac a écarté les propositions de la gauche, qui souhaitait une désignation préalable des membres du troisième collège par les associations intéressées, y compris les syndicats. Dans ces conditions, l'opposition estime que, dans les secteurs où la gauche est majoritaire, le suffrage universel est « bafoué ». Elle a également protesté contre l'étendue des délégations de pouvoir consenties au maire par le conseil municipal.

Le Conseil de Paris a procédé à l'élection des personnalités qui constitueront le troisième tiers des commissions d'arrondissement.

Sans équivalent dans l'organisation administrative française, ces commissions consultatives sont composées, à parts égales, des élus de l'arrondissement, des officiers municipaux nommés par le maire et de représentants des activités locales désignés par le Conseil municipal.

Deux thèses étaient en présence, celle du maire, qui, la discipline de vote de la majorité aidant, a triomphé, et celle de l'opposition. Pour M. Jacques Chirac, le maire doit être l'unique gestionnaire de la Cité, et il importe que la politique de la majorité qu'il met en œuvre soit appliquée à tous les échelons. De plus, affirme-t-il, *« la loi prévoit que les membres du troisième collège sont des représentants des activités locales et non des associations locales »*. C'est donc logiquement et légitimement, selon M. Chirac, que la majorité a présenté une liste de cent dix-sept personnalités destinées à représenter, au sein des commissions d'arrondissement, les « activité » locales.

Cette liste, qui compte notamment, pour chaque arrondissement, une personnalité issue des listes Paris-Ecologie, a donc été élue avec les seules voix de la majorité. L'opposition a justifié son refus de vote en estimant, avec M. Henri Fiszbin (P.C.), que les commissions d'arrondissement ainsi constituées *« seront de simples officines politiques de la majorité »*. L'ancien candidat à la mairie de la capitale a ajouté : *« La composition de ces organismes est donc une affaire qui ne concerne que les partis de la majorité, une affaire privée, en quelque sorte. Le maire en décide souverainement, arbitrairement, au lieu et place des Parisiens, de leurs associations et de leurs élus. »*

De son côté, M. Georges Dayan (P.S.) a déclaré : *« La liste proposée par le maire comporte des personnalités de la majorité battue aux élections municipales, voire des épouses de conseillers de la majorité. »* M. Moulinet (P.S.) a fait observer que, sur les vingt-sept noms proposés au maire par les associations du treizième arrondissement, un seul avait été retenu.

A cette mise en cause du critère de sélection qui a prévalu, les groupes de l'union de la gauche ont ajouté une critique de fond. Ils estiment en effet, avec M. Fiszbin (P.C.), que *« dans les secteurs où la gauche a triomphé le suffrage universel est bafoué »*.

L'affichage sauvage

C'est pourquoi M. Daniel Benassaya (P.S.) a proposé, en vain, que les membres du troisième collège soient désignés par un vote des associations de chaque arrondissement réunies en assemblée générale, le Conseil de Paris ratifiant ces choix. De même, le groupe communiste avait-il proposé, sans plus de succès, lors de la discussion du projet de règlement intérieur du Conseil de Paris (*le Monde* du 19 avril 1977), que les conseillers élus de chaque arrondissement établissent une liste de personnalités aptes à exercer les fonctions d'officier municipal. Ces formules auraient abouti, selon l'opposition, à une composition des commissions d'arrondissement plus conforme au verdict du suffrage universel tel qu'il s'est exprimé les 13 et 20 mars dernier. Communistes et socialistes entendent d'ailleurs faire prévaloir leur conception des commissions d'arrondissement en cas de victoire de la gauche aux élections législatives de mars 1978 : ainsi le P.S. proposera l'élection au suffrage universel de ces organismes, qui, de consultatifs, deviendraient alors délibératifs.

M. Georges Sarre (P.S.) a également ouvert un débat sur l'affichage sauvage dans Paris. Il a affirmé : *« Le maire fait preuve d'humour et d'audace en se déclarant, dans une interview accordée au* Journal du dimanche, *contre l'affichage sauvage, après le déferlement qu'a connu Paris. »* Le président du groupe socialiste a demandé au maire combien ont coûté à la majorité la campagne électorale et l'affichage sauvage. M. Jacques Chirac a fait valoir qu'il avait répondu précédemment sur ce point. Il a ajouté : *« Je proposerai pour les prochaines élections un accord national aux autres formations politiques du pays pour qu'il n'y ait plus d'affichage de cette nature. »*

Enfin, le Conseil de Paris a accordé un certain nombre de délégations de pouvoirs au maire. Pour M. Meillat (P.C.), ces délégations sont inacceptables. Le président du groupe communiste a affirmé : *« Le maire est donc autorisé à décider souverainement de la réalisation des emprunts, de la passation des marchés, de la fixation des droits de stationnement et du montant des indemnités d'expropriation. Ces délégations assurent à M. Chirac la mainmise totale sur la capitale. »* De même pour M. Georges Sarre (P.S.), ces délégations de pouvoirs dépassent *« largement le minimum vital nécessaire pour que la cité soit convenablement gérée »*.

J.-M. C.

● *M. Jacques Chirac, maire de Paris,* inaugurera vendredi 29 avril une place Georges-Pompidou à Orvilliers (Yvelines). La cérémonie, organisée sur l'initiative du conseil municipal d'Orvilliers, se déroulera en présence de Mme Georges Pompidou. Après avoir prononcé un discours, le maire de Paris ira s'incliner sur la tombe de l'ancien président de la République.

LE R.C.D.R. REDEVIENT LE C.D.R.

Le Rassemblement pour le Civisme, le Dialogue et le Renouveau que préside M. Yves Lancien a décidé de s'intituler désormais Comité pour la Défense de la Ve République.

Fondés au moment des événements de mai 1968 par M. Pierre Lefranc, les Comités pour la Défense de la République avaient pour objet de soutenir l'action du général de Gaulle et de lutter aussi bien contre les diverses formes d'agitation que contre les mouvements de gauche. Après des relations parfois orageuses avec le mouvement gaulliste, les C.D.R., présidés depuis 1970 par M. Yves Lancien, se sont rapprochés du R.P.R. de M. Chirac.

★ C.D.R., 241, boulevard Saint-Germain, 75 007 Paris, tél. 550-32-19.

LES ATTRIBUTIONS DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT A LA RECHERCHE

Un décret daté du 25 avril, et paru au *Journal officiel* du 25-26 avril donne au premier ministre les attributions précédemment dévolues au ministre de l'industrie et de la recherche pour ce qui concerne la recherche. Celles-ci doivent, dans les jours qui viennent, être transmises au secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé de la recherche, M. Jacques Sourdille.

Celui-ci aura donc pour tâche de coordonner la politique de la recherche scientifique et technique. Pour ce faire, il aura sous son autorité la Délégation générale à la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.), qui devra notamment l'assister dans la préparation de « l'enveloppe-recherche » du prochain budget.

Le ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, garde pour sa part l'autorité sur les grands organismes de recherche comme le Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.), le Centre national d'études spatiales (CNES) et le Centre national pour l'exploitation des océans (CNEXO).

DANS LES CABINETS MINISTÉRIELS

● *Coopération.* — M. Bernard Epron, ingénieur des mines, est nommé conseiller technique au cabinet de M. Robert Galley, ministre de la coopération.

● *Industrie, commerce et artisanat.* — M. Christian Charlet, chargé de mission à la délégation à l'aménagement du territoire, est nommé chef de cabinet de M. Claude Coulais, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, et M. Pierre Magnant, ingénieur des manufactures de l'Etat, est nommé chargé de mission.

● Au cabinet de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, sont nommés :

Chargés de mission : MM. Jean-Pierre Capron, ingénieur en chef des mines, Charles de Croisset, inspecteur des finances, Alain Lamassoure, conseiller référendaire à la Cour des comptes, qui occupaient les mêmes fonctions dans le précédent cabinet de M. Fourcade ; et MM. Pierre Fredet, agrégé de l'Université, et Pierre Pommelet, ingénieur des ponts et chaussées.

● Au cabinet de M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture, est nommé :

Chef de cabinet : M. Claude Bernet, administrateur civil, qui est également chargé des relations avec le Parlement.

● *Le cent-soixante-quatorzième numéro des « Cabinets ministériels »* (25, rue d'Aboukir, 75002 Paris), vient de paraître. Il contient la liste des membres des cabinets de la présidence de la République, du deuxième gouvernement de M. Barre, du Sénat, de l'Assemblée nationale, des Conseils économique et constitutionnel, ainsi que du maire de Paris et des préfets de Paris et de police. (1re édition).

● *M. Albert Denvers,* député socialiste, maire de Gravelines, président du conseil général, a été réélu président de la communauté urbaine de Dunkerque. M. Denvers a obtenu 27 voix, contre 22 à M. Luis Dewerdt (républicain indépendant), adjoint au maire de Dunkerque, et 1 bulletin blanc.

A GRENOBLE

Grande manifestation des syndicats contre l'attentat à la Bourse du travail

De notre correspondant

Grenoble. — Vingt mille personnes selon les services de police, quarante mille selon les organisations syndicales, ont défilé lundi 25 avril dans les rues de Grenoble. Elles entendaient ainsi « riposter dans le calme » à l'attentat, commis samedi 23 avril, contre les locaux de la Bourse du travail (« le Monde » daté 24-25 avril).

Les syndicats avaient donné comme consigne à leurs membres de parcourir en silence la ville. En dehors de quelques cris dénonçant *« les attentats fascistes »*, seules les banderoles déployées tout au long du cortège exprimaient la réprobation des manifestants contre la multiplication des actions de commando et les attentats dans la cité dauphinoise. L'un des responsables de la Fédération de l'éducation nationale devait à l'issue de la manifestation déclarer : *« Nous ne laisserons pas faire du campus de Saint-Martin-d'Hères le campus de la peur. Nous ne voulons pas que Grenoble soit la ville de la peur. »*

Le cortège, long de 2,5 kilomètres, était conduit par le député socialiste et maire de Grenoble, M. Hubert Dubedout, et le président du conseil général de l'Isère, M. Louis Mermaz (P.S.). Les deux conseillers généraux du R.P.R. de Grenoble, M. Alain Carrignon et le docteur Genin, s'étaient joints aux élus de gauche pour dénoncer *« un acte très grave portant atteinte aux libertés syndicales et mettant en cause la démocratie »*.

Cette manifestation avait un caractère exceptionnel puisque tous les syndicats (C.G.T., C.F.D.T., F.O., F.E.N., C.G.C., C.F.T.C.) se sont retrouvés côte à côte pour défiler, ce qui ne s'était pas produit depuis 1968. De son côté la F.N.E.F. (Fédération nationale des étudiants de France) demande *« à tous les étudiants de condamner un acte stupide, mais de ne pas se laisser prendre au piège de la provocation afin que cet acte ne soit pas le prétexte d'un regain de violence »*.

Depuis l'attentat, la police a renforcé son dispositif de sécurité autour de tous les bâtiments publics et notamment à l'ancienne Bourse du travail. A l'hôtel de police de Grenoble on reconnaît d'autre part que le travail des experts dans les décombres de la Bourse n'a pas permis de faire progresser l'enquête. La présence de deux cratères confirmerait cependant, qu'il y a eu deux explosions.

هكذا من الأصل

ÉDUCATION

LA LONGUE PRÉPARATION DE LA RÉFORME UNIVERSITAIRE

Le secrétariat d'État commence l'examen des projets de diplômes de deuxième cycle

Des semaines de grève et des mois de conflit pour rien ? La réforme du deuxième cycle universitaire, qui fit couler tant d'encre et de paroles, est retombée dans le silence. Depuis la rentrée, les seules protestations exprimées dans les univerités portent sur les conditions matérielles de fonctionnement des établissements. Mme Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités, plutôt prolixe de coutume, se tait. Comme si nul ne se souciait plus des problèmes soulevés par *l'arrêté du 16 janvier 1976, qui traçait les grandes lignes de la réforme.*

Le *secrétaire d'Etat* a-t-il simplement *gagné son combat* ? Apparemment, oui. La mécanique prévue tourne. Les universités ont déposé des demandes d'habilitation pour une quantité de diplômes. Les groupes d'études chargés de les examiner, accusé l'an dernier, parce qu'ils comprennent en partie des gens extérieurs à l'université, de « brader » celle-ci au patronat, commencent à se *réunir, avec quelques mois de retard, mais sans incident.* Effet de la résignation des enseignants et des étudiants, sans doute ; mais aussi d'une « récupération » de la réforme par les universités, grâce aux amendements apportés à son application.

Tolérée, sinon acceptée grâce à ces aménagements, la réforme n'est pas encore entrée en vigueur : une menace à retardement pèse encore sur son application.

En juin-juillet 1976, les étudiants avaient repris le chemin des « amphis » et des salles d'examen avec le sentiment de l'échec. Les conditions draconiennes imposées par le secrétariat d'Etat pour les examens ont fait oublier que les universitaires avaient marqué certains points contre *la réforme* du deuxième cycle. L'arrêté *du 16 janvier 1976* a été *maintenu, mais deux circulaires,* l'une en mai, l'autre en juillet 1976, ont modifié sensiblement son application. D'abord les formations fondamentales, axées sur l'étude d'une ou plusieurs disciplines — qui existent dans les universités, seront renouvelées de plein droit lorsque les universités le demandent. *La plupart des diplômes* actuels de deuxième cycle appartiennent à cette catégorie. Les enseignants avaient craint qu'ils ne disparaissent ou ne soient réduits à la portion congrue pour laisser place à des formations professionnelles. Ce risque est extrêmement réduit.

Alors que l'arrêté du 16 janvier contraignait les universités à remettre tous les diplômes sur le chantier, elles ne *modifient* aujourd'hui leurs *formations que dans* la mesure où elles le souhaitent. Cela apparaît clairement lorsqu'on examine les dossiers présentés par les universités. Six cent quatre-vingt-dix-huit ont été reçus au secrétariat d'Etat : quatre cent cinquante-trois concernent en principe des formations fondamentales, dont cent sont théoriquement nouvelles, et deux cent quarante-cinq des *formations à « finalité professionnelle »,* dont cent soixante-neuf seraient nouvelles. En fait, ces chiffres et ces distinctions ont assez peu de signification.

La plupart des projets présentés sont directement issus de filières existantes, soit par prolongement d'un premier cycle actuel, soit par division d'un deuxième cycle. En particulier, comme on uniformise les diplômes, *dans la* nouvelle réglementation, *les licences en droit et sciences économiques,* qui duraient quatre ans, deviennent des maîtrises : elles peuvent donc être réputées « nouvelles », même lorsqu'on n'y change pas un iota. Et quand des universités ont — et c'est *fréquent* — *transformé les* options de l'ancienne licence (droit *public, privé,* des affaires, administratif ou notarial) en autant de maîtrises spécialisées, celles-ci ont été classées comme diplômes à *« objectif professionnel »* par l'administration. S'y retrouve qui pourra dans ces catégories mouvantes.

Enfin, nombre d'établissements ont mis en forme de licence ou de maîtrise « nationales » divers enseignements sanctionnés actuellement par des certificats ou des diplômes d'université, ou préparant à des concours. Par exemple, on substitue souvent à une préparation au diplôme d'études compatbles supérieurs *(D.E.C.S.)* une *« maîtrise de sciences et techniques financières et comptables ».* Ces projets de réorganisation correspondent parfois à une amélioration ou à un renforcement des enseignants, mais, dans d'autres cas, à de simples changements d'étiquette.

La deuxième phase

Seules quelques M.S.T. dans les domaines de *l'électronique,* des matériaux *(chimie), de l'écologie* ou de *la géographie* appliquée *et de l'aménagement* de l'espace, sont vraiment des nouveautés. Cela se comprend : une formation nouvelle ne se prépare pas en quelques mois : ne pouvant, d'autre part, guère espérer l'attribution de postes d'enseignants, les établissements sont peu portés à « *monter* » des *formations* inédites. *Les universités ne se sont pas jetées* avec enthousiasme dans la réforme, elles cherchent plutôt *à l'utiliser en transformant* le *maximum* de *diplômes* en *« diplômes nationaux ».*

Beaucoup ont cependant préféré attendre avant de déposer leurs demandes — puisqu'elles disposent d'un délai de grâce jusqu'au *1er octobre 1979* — souhaitant voir d'abord comment la procédure d'habilitation va *fonctionner.* En effet, une deuxième phase commence actuellement avec l'examen des dossiers par les « groupes d'études » nommés par le secrétaire d'Etat. Onze groupes très spécialisés et axés sur les professions avaient été prévus à *l'origine, dont* un *seul pour le secteur « culturel, artistique et littéraire »* ; le fait avait *suscité* l'inquiétude et l'opposition de nombreux enseignants littéraires, qui voyaient leurs disciplines subsister seulement sous forme de *« services »* ou de complément.

A la suite des revendications des universitaires, on n'a formé que six groupes, couvrant des domaines très vastes. Trois *sont chargés d'examiner les demandes de* renouvellement *ou* de création de diplômes *« fondamentaux »* : un pour les sciences exactes, un autre pour le droit et les sciences économiques, le dernier pour les lettres et sciences humaines. Ils ont tenu leur première réunion le jeudi 21 avril. Trois autres vont *se réunir* à partir du mercredi 27 *pour étudier les formations à finalités professionnelles.* Chargés respectivement des secteurs *« secondaire »* (lié à la production industrielle) et *« tertiaire »,* et des activités artistiques et culturelles, ils cecouvrent en fait à peu près les mêmes disciplines que les trois premiers groupes. Leur responsabilité est, en principe, plus large. Ils devront en effet définir *certains « critères »* généraux *d'habilitation* : nombre minimum d'étudiants nécessaires pour l'ouverture d'une filière, qualification exigée des enseignants, contribution des professionnels, modes de financement envisageables en fonction de l'intérêt des formations, de leurs débouchés prévisibles et des crédits dont on dispose... En fait, l'étendue des secteurs *dont* ils *sont chargés* et le court *délai dont* ils disposent (jusqu'au 15 mai en principe), risquent de réduire leur intervention à un examen de la forme des dossiers.

L'influence du secrétariat d'Etat a joué, évidemment, sur la composition des groupes d'études. Chacun est composé de neuf personnes : quatre professeurs d'université, un étudiant de troisième cycle, trois personnalités extérieures (une représentant *l'administration,* l'*autre* les *employeurs, la troisième* les syndicats de salariés). Ils ont été choisis parmi les membres du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) et, pour les enseignants, de la Conférence des présidents d'université et du Comité consultatif des universités, avec, affirme-t-on au secrétariat d'Etat, la *volonté d'équilibrer* les *différentes* tendances scientifiques et pédagogiques, voire syndicales et politiques. Mais l'ensemble penche pultôt du côté de la tradition. Sur le plan syndical, par exemple, la Fédération autonome a été plus avantagée que le Syndicat national de l'enseignement supérieur.

De nouvelles incertitudes

Le choix des personnalités extérieures et les répartition entre les différents groupes laissent d'autre part assez perplexe. On y retrouve les *mêmes anomalies qu'au CNESER,* notamment l'absence de tout syndicaliste de la C.G.T. ou de la C.F.D.T. On peut aussi *s'interroger* sur la représentativité de l'Union nationale des parents d'étudiants et l'intérêt de sa présence pour l'examen des « formations fondamentales »...

Dans quel sens se prononceront les groupes d'études ? Le dernier mot appartiendra de toute manière à l'administration, qui *réexaminera les projets avant de présenter* les *propositions* d'habilitation au CNESER au début de juin.

Mais le combat des syndicats contre la réforme n'est pas terminé, et d'autres incertitudes pèsent encore sur son application. *Elles peuvent expliquer en partie la réserve de certaines universités.* Des recours contre l'arrêté du 16 janvier 1976 ont, en effet, été déposés devant le Conseil d'Etat, notamment par le Syndicat général de l'éducation nationale C.F.D.T. Celui-ci considère la création des *« groupes d'études »* comme *contraire à l'autonomie* des *universités affirmée* par la loi d'*orientation* de l'*enseignement* supérieur. Toute la procédure en cours risque-t-elle d'être remise en cause ?

Au secrétariat d'Etat aux universités et à l'hôtel Matignon, en tout cas, on redoute l'issue de ce recours. Au cas où le Conseil d'Etat annulerait *l'arrêté,* l'administration a *déjà préparé* des schémas par grands secteurs (sciences, droit, sciences économiques, lettres, sciences humaines), comme on l'avait fait pour les diplômes de premier cycle. Ces schémas devraient être assez souples pour pouvoir accueillir les projets actuels. Ainsi espère-t-on ne pas avoir à tout recommencer. Mais en raison des *délais* de publication *des textes,* la *réforme* serait sans *doute* retardée d'un an. Et d'ici avril 1978 bien des choses peuvent arriver...

GUY HERZLICH.

L'I.U.T. DE SAINT-ÉTIENNE ATTEND UN DIRECTEUR DEPUIS DIX ANS

Saint-Etienne. — A l'Institut universitaire de technologie, 16 % des cours, soit une heure sur six, sont suspendus depuis lundi 25 avril, les crédits d'heures complémentaires étant épuisés. Le conseil d'administration de l'I.U.T., à l'unanimité, a condamné ce qu'il appelle l' *« attitude irresponsable »* du secrétariat d'Etat aux *universités,* qui, selon lui, *« risque de mettre en cause l'attribution des diplômes ».*

Autre problème : depuis sa création en 1967, l'I.U.T. de Saint-Etienne n'a pu obtenir la nomination d'un directeur. Un responsable administratif, M. Dufourd, assura l'intérim jusqu'à sa mort, en août 1976. Le président de l'université chargea alors des fonctions de directeur M. *Mazeran,* professeur agrégé. Sa candidature, *bien qu'elle eût* reçu par *deux fois un avis* favorable du conseil de l'I.U.T., a *été* refusée par le secrétariat d'Etat parce que M. Mazeran n'appartenait pas à l'enseignement supérieur. Il est question de faire appel une troisième fois aux candidatures. Ce contre quoi s'insurgent les syndicats d'enseignants et d'étudiants.

LES PREMIÈRES ÉPREUVES DU CONCOURS GÉNÉRAL

Le concours général des lycées pour 1977 a commencé lundi 25 avril avec les épreuves de français, destinées aux élèves de première et de philosophie, réservées à ceux de terminale A (littéraire). En français, on demandait aux candidats « *quelles réflexions* (leur) *suggèrent ces lignes de Paul Valéry : « La définition du » beau est facile : il est ce qui » désespère. Mais il faut bénir ce » genre de désespoir qui vous dé» trompe, vous éclaire et, comme disait le vieil Horace de Corneille, » qui vous secourt. »* (Texte tiré des *Etudes littéraires. Lettres sur Mallarmé.)* En philosophie, les lycéens avaient à *composer* sur le sujet suivant : *« Est-il vrai qu'être libre, c'est pouvoir choisir ? »*

AÉRONAUTIQUE

Le remplacement des Caravelle d'Air France

La SNIAS juge peu attrayantes les offres de Boeing

La société américaine Boeing a proposé à la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), en contrepartie de l'achat éventuel d'une vingtaine de court-moyen-courriers Boeing-737 par Air France, des compensations industrielles que l'entreprise nationale ne juge pas attrayantes en l'*état actuel des* négociations *Toutefois,* la SNIAS déclare qu'elle continuera d'étudier toutes propositions sérieuses.

On sait que l'achat de Boeing-737, souhaité par Air France, permettrait de remplacer des Caravelle sur le réseau de la compagnie.

En contrepartie de *cette acquisition,* qui *dépend* de la *décision* d'une *prochaine réunion* interministérielle, Boeing propose à la SNIAS de participer à la réalisation de deux cents Boeing-707. La société française produirait des éléments de la voilure — actuellement réalisée par l'industrie canadienne, — ce qui représenterait environ 8 millions d'heures de travail (de l'ordre de *quatre* cent quarante *emplois pendant cent neuf mois*).

Cependant, Boeing, qui a déjà construit environ neuf cents avions de ce modèle, offre une sous-traitance basée sur un prix des pièces du Boeing-707 qui serait calculé sur le prix de revient des mêmes pièces usinées aux Etats-Unis, c'est-à-dire sur un prix amorti de longue date sur une série importante. La SNIAS peut, à juste titre, *considérer* que ce *contrat, s'il était* établi *sur* de telles bases, reviendrait *à instituer* une sous-traitance peu rentable sinon déficitaire.

L'éventualité de l'achat de Boeing-737 par Air France continue, d'autre part, de susciter, en France, diverses réactions politiques ou syndicales.

Ainsi, le bureau *exécutif* du parti socialiste *considère* que, *compte tenu* des besoins de la compagnie nationale et des caractéristiques de son réseau, il n'existe pas de fabrication française dans la gamme des avions modernes de petite capacité. Le P.S. estime que, dans certains cas, le Boeing-737 est *« hélas ! »* la seule réponse *adaptée, « ce qui souligne l'étonnante carence de la politique française ».*

Le P.S. conclut qu'il *est absolument indispensable d'assurer* le *succès d'Airbus et* se prononce *pour* une recherche nécessaire et soutenue d'une continuité dans les coopérations européennes.

De son côté, la fédération F.O. de la métallurgie estime qu'il convient d'obtenir pour Air France une utilisation maximale des appareils Airbus, qui remplaceraient des Boeing-727 sur certaines lignes, et d'utiliser ces derniers à la place des Caravelle, de manière à réduire au strict minimum l'achat de Boeing-737 pour une durée limitée. F.O. réclame, enfin, une concertation aéronautique en Europe.

A l'occasion de leur quarantième anniversaire

Les Maisons familiales rurales souhaitent une augmentation de leurs crédits

De notre correspondant

Bordeaux. — Mille *deux cents* personnes environ ont participé, les 24 et 25 avril, au congrès des Maisons familiales rurales qui fêtaient en Aquitaine le quarantième anniversaire de leur fondation. *C'est à Lauzun (Lot-et-Garonne) qu'avait été ouverte* la première d'entre elles.

Les Maisons familiales rurales assurent la formation de jeunes agriculteurs dans des établissements gérés par des associations familiales. Ces établissements reçoivent une *semaine sur trois* des enfants d'agriculteurs qui, le reste du temps, travaillent sur l'exploitation familiale. L'association des Maisons familiales rurales les déclare former à elle seule trente-quatre *mille* jeunes, soit *23 % des effectifs de l'enseignement* agricole public et *privé.* En revanche, elle affirme ne recevoir que 5,9 % des crédits de fonctionnement et 2,9 % des crédits d'équipement consacrés à l'enseignement de l'agriculture par le ministère.

Constatant que la *moitié* des jeunes agriculteurs qui s'installent sont passés par les maisons familiales, les congressistes ont fait remarquer à M. Pierre Méhaignerie, *ministre* de l'agriculture, présent à leur *congrès,* que l'essentiel des crédits d'enseignement de son ministère servait à la formation de jeunes qui ne seront jamais agriculteurs tandis qu'il n'intervient *que* pour 27 % dans le *coût de la formation* des maisons familiales.

S'il n'a pas contesté la valeur de cette argumentation, M. Pierre Méhaignerie n'a donné aucune assurance précise à M. François Anquetil, *président de l'association,* pas plus qu'aux *délégués* C.F.D.T. et F.O. des employés, qui ont dénoncé les conditions de travail de plus en plus difficiles dans les établissements à cause du manque de crédits. *Cela* n'a pas empêché les congressistes de *réaffirmer l'importance* qu'ils accordent à la gestion et à la pédagogie choisies : *« L'œuvre poursuivie est profondément novatrice,* disent-ils, *elle a ouvert la voie à une pédagogie adaptée aux besoins des groupes auxquels elle s'adresse. »* Ils en voient une preuve supplémentaire dans les tentatives d'imitation de l'enseignement public qui pourtant, selon eux, n'avait jamais ménagé ses critiques.

RELIGION

LE DIALOGUE ISLAMO-CHRÉTIEN

Difficultés et espoirs

par MICHEL LELONG (*)

PARMI les chrétiens eux-mêmes, le dialogue avec l'Islam suscite parfois des réserves : tandis que le pape, le concile et le Conseil œcuménique des Eglises adoptent, à l'égard des musulmans, une attitude d'estime et de confiance, certains catholiques et protestants se demandent si, en ce domaine comme en d'autres, l'Eglise post-conciliaire ne va pas trop vite et trop loin, au risque d'oublier la spécificité chrétienne. D'autres s'inquiètent de l'expansion actuelle de l'Islam, qui, en divers pays, leur apparaît comme une menace et une concurrence. D'autres encore, tout en s'efforçant de trouver un nouveau langage pour exprimer la foi, conservent sur l'Islam des idées et préjugés qui rappellent étrangement une certaine apologétique du siècle dernier. Ignorant presque tout du message coranique et du renouveau actuel de la pensée musulmane, demeurant enfermés dans le contexte trop étroit de la culture occidentale, ils ne voient guère l'intérêt du dialogue islamo-chrétien. Certains même le considèrent avec méfiance, la tradition musulmane leur apparaissant une forme désuète — et a priori suspecte — de l'expression religieuse.

En quelques milieux musulmans, enfin, les récentes évolutions du dialogue islamo-chrétien suscitent, ici et là, réticences et réserves. Pourquoi, se demandent certains, l'Eglise s'intéresse-t-elle tant à l'Islam, après l'avoir si longtemps ignoré ou combattu ? N'y aurait-il pas là une nouvelle forme — plus subtile — de prosélytisme ? Ou s'agit-il d'une manœuvre, plus ou moins politique, entrant dans le jeu des rapports de forces entre les grandes puissances ?

Il est vrai que, aujourd'hui comme hier, la rencontre entre christianisme et Islam s'inscrit dans un contexte politique dont il convient de tenir le plus grand compte, sans pour autant le confondre avec le plan religieux.

Jadis, à de rares exceptions près, les facteurs politiques ont constitué surtout un obstacle — un obstacle de plus — dans les relations entre chrétiens et musulmans. Aujourd'hui, des tensions continuent à les opposer en plusieurs régions du monde. Et pourtant, plutôt que de s'affronter, ne doivent-ils pas s'engager ensemble dans l'effort entrepris pour promouvoir la solidarité internationale et pour construire un nouvel ordre économique mondial, comportant moins d'inégalités criantes ?

Une tâche immense s'offre ici aux nouvelles générations. En y travaillant avec tous, — croyants ou non — les musulmans et les chrétiens répondront à l'une des exigences les plus pressantes de leur foi. Car le Coran comme la Bible appellent tous les hommes et tous les peuples à s'estimer, à s'entraider, à s'aimer.

Ils les appellent aussi à découvrir que la vraie liberté de l'homme passe par l'invocation du nom de Dieu. Pour les uns, c'est en Jésus-Christ, pour les autres dans le Coran, que Dieu s'est fait connaître en plénitude. Mais tous croient — avec leurs frères du judaïsme — qu'il a parlé par les prophètes. Sauront-ils aujourd'hui, comme l'écrivait récemment Mgr Etchegaray, « chercher ensemble les chemins d'une fidélité renouvelée » ?

*

Il faudrait pour cela que l'Eglise et l'Umma se connaissent davantage. Quand on examine la production actuelle de leurs théologiens, on a l'impression de deux univers qui se côtoient et s'ignorent, alors qu'ils auraient tant de richesses à partager et tant de recherches à mener ensemble.

Quelques universitaires musulmans et chrétiens se sont déjà engagés dans la voie de cette recherche commune, comme en témoignent la revue *Islamochristiana* publiée à Rome et un récent numéro de *Concilium*. Le temps semble venu maintenant d'aborder ensemble l'étude approfondie de quelques points fondamentaux : la Révélation, le Mystère du Christ, la mission de Mohammed, les rapports foi-politique, l'eschatologie. De telles recherches ne manqueraient pas d'avoir des conséquences heureuses sur la catéchèse, qui s'est beaucoup renouvelée ces dernières années, mais dont l'*aggiornamento* reste à faire en ce qui concerne les rapports islamo-chrétiens.

Enfin, les musulmans et les chrétiens ne peuvent oublier que, dans chacune de leurs communautés, une place centrale est faite à la prière. Lorsqu'ils se connaîtront mieux, ils découvriront combien ils sont proches lorsqu'ils invoquent le nom de Dieu. Leur dialogue prendra alors sa vraie dimension. Dans le respect absolu de la foi, du langage et des rites de l'une et de l'autre communauté, il pourra devenir, pour chacun, un appel à approfondir sa propre fidélité tout en constituant une espérance pour le monde.

(*) Animateur du secrétariat catholique pour les relations avec l'Islam.

Les obstacles à dépasser

par KHALED ROUMIO et GHAISS JASSER (*)

LE dialogue « islamo-chrétien », perçu de l'extérieur, paraît avoir manqué le moment opportun. Que de conflits et d'hostilité auraient été épargnés si les deux communautés s'y étaient prises à temps ! D'ailleurs, quelle en sera la portée au moment où bon nombre d'adeptes ne gardent qu'une foi nominale et que d'autres la désertent en masse ? On pourrait également croire que cette tentative ne vise qu'à consolider l'édifice chancelant de la croyance face aux assauts de l'athéisme.

En réalité, le dialogue, dans ses possibilités multiples et ses niveaux échelonnés, n'est pas l'invention d'une élite dirigeante ou l'apanage de notre siècle, il n'est pas non plus étranger à l'esprit de la Lettre. Il n'est pas rare d'en découvrir l'expression spontanée et généreuse chez les gens du peuple. L'histoire offre, de même, des manifestations multiples d'une entente cordiale entre chrétiens et musulmans. Le Coran, contrairement à ce qui est reçu, élargit la conception de la communauté jusqu'à embrasser l'ensemble des croyants (XXI, 92).

Fraterniser dans la foi est donc un acte inscrit dans la nature humaine et paraît avoir des manifestations cycliques à travers l'histoire. Poser le problème du dialogue revient à poser celui de la foi en Dieu, et d'une manière plus concrète celui de l'homme. Puisqu'il s'agit de changer le vécu, on voit réapparaître une notion centrale dans les deux religions qui est celle du « Dieu vivant », et le dialogue se trouve, de ce fait, intimement lié à une sorte d'« appel à la vie ». Le danger des abstractions sera ainsi écarté et la rencontre se fera entre un homme chrétien et un homme musulman, et non plus entre les dogmes ou les systèmes théologiques. L'appel à la prudence trouvera son sens réel : il sera lancé contre la tendance à s'approprier la vérité et non point contre sa manifestation propre à l'autre. Nous espérons que la reconnaissance de l'autre ne posera plus à certains croyants un problème de conscience au niveau de la fidélité à leur propre foi.

Mais avant de reconnaître l'autre, ne faut-il pas le connaître ? Cela implique que nous ne devons plus nous arroger le droit d'être les gardes des sceaux de Dieu, ayant pour tâche d'authentifier la foi de chacun. La reconnaissance mutuelle ne se fera pas au profit des institutions ou des corps officiels, mais dans l'intérêt de l'homme qui passe emportant son secret au fond du cœur. Vivre notre identité serait donc assumer notre propre responsabilité en nous posant comme les partenaires complémentaires des autres et non comme leurs adversaires ou leurs concurrents.

*

L'un des grands inconvénients réside dans le fait de ramener inconsciemment la foi en Dieu, vérité éternelle, à la foi en sa propre religion ou en sa propre communauté qui demeurent en perpétuel devenir. Mais le point d'achoppement culminant se présente lorsque, des deux côtés, l'on croit que l'autre est loin d'adorer le véritable Dieu : Allah serait à la limite une divinité païenne, et la Trinité friserait l'associationnisme. Pour que le dialogue retrouve ses véritables assises, il faut, non seulement dépasser cet obstacle, mais que chaque communauté soit prête à dialoguer avec toutes les formes de croyance. Il ne s'agit pas là de distordre les limites de la révélation mais d'y lire en profondeur. On découvrira ainsi que le mot islam (l'étymologie aidant) décrit plus qu'il ne limite la relation de l'Homme à Dieu, une relation de confiance dans la paix ; dans ce sens-là, tout croyant est musulman, de même qu'il est chrétien lorsqu'il accepte le chemin tracé par le Christ : se donner par amour.

Le contact entre les deux communautés ne peut que s'éclairer et s'approfondir par la conversion, le mariage mixte et les minorités. Une heureuse conversion est susceptible d'éclairer les deux communautés sur leurs valeurs positives comme sur leurs points d'inertie. Quant au mariage mixte réussi, il constitue un terrain de dialogue fécond, surtout lorsqu'il n'y a pas conversion du partenaire. C'est une preuve non seulement de coexistence mais de symbiose pouvant servir d'exemple édifiant aux communautés en conflit. Les mêmes avantages peuvent être recueillis dans le contact entre majorité et minorité ; la liberté de cette dernière est un signe de santé de la foi de la majorité, qui ne doit pas tirer sa force du nombre ni viser à l'unanimité ni croire en sa propre voie avant de croire en Dieu. Toutes ces possibilités de contact fructueux restent des chances que nous ne pourrons pleinement saisir que si la religion nous hausse à la dignité d'homme.

Si la communion escomptée se réalise dans les zones de paix, il est permis d'en souhaiter l'extension aux régions de conflit. On peut même dire, sans forcer l'analyse, que; si chrétiens et musulmans s'étaient bien employés à se connaître au Liban, beaucoup de malheurs auraient pu être évités. Le christianisme et l'islam, prêchant tous deux la paix et la justice, ne sont pas entrés en guerre au Liban ; il n'en demeure pas moins qu'ils n'ont pas réussi, malgré des tentatives généreuses, à résorber le conflit. Que dire de l'apport inestimable d'un dialogue entre trois communautés monothéistes pour une solution juste du problème de la Palestine ! N'est-il pas dramatique de constater que les adeptes de ces trois religions s'entre-déchirent sur les lieux mêmes de leur révélation ?

Quelle est la mesure de notre espoir ? L'histoire, qui n'est pas le seul et dernier juge des réalisations humaines, nous enseigne quand même qu'en matière de souvenir elle est plus favorable aux généreux pionniers, parce que seuls ils la font avancer malgré leur nombre discret.

(*) Etudiants musulmans à Paris.

Les « Études d'islamologie », de Robert Brunschvig

Au-delà de la pensée de Muhammad Abduh

« Nous ne connaissons pas l'histoire sociale de l'Islam. La connaîtrons-nous jamais ? », *se demandait l'historien français Braudel. On ne peut pas dire que l'histoire du culte musulman ou celle de la culture et de la civilisation, répandues par cette religion depuis treize siècles et un peu partout dans le monde, sont vraiment connues. Une pseudo-connaissance, un savoir vague, miné par les préjugés, prédominent en Occident. Sans le travail, la curiosité et l'acharnement de certains orientalistes et islamologues, l'Islam serait pour l'Occident peut-être encore un mythe lointain, enlisé dans les sables.*

Les Etudes d'islamologie *du professeur Robert Brunschvig, réunissant quarante et un articles, viennent de paraître en deux volumes. Elles essaient de combler un vide tout en suscitant un nouvel intérêt et de nouvelles interrogations à propos de la culture et de la civilisation islamiques.*

Cette notion de « civilisation islamique » *est problématique. Comment en parler ? Comment la définir et la délimiter dans le temps et dans la géographie ? Les six cents millions de musulmans répartis dans différents continents appartiennent-ils à une* « civilisation » *spécifique ? Le critère religieux est-il assez large, assez suffisant, pour englober des cultures aussi différentes que celles qui existent en Afrique, en Asie ou dans le monde arabe et berbère ?*

Robert Brunschvig pose la question. Il définit cette civilisation par les effets que la croyance exerce sur les secteurs culturels plutôt que par le degré d'observance du culte. « L'impact de la religion musulmane, *écrit-il*, est si manifestement puissant sur tant d'éléments de la culture humaine — langue, arts, littérature, morale, politique, structure et activités sociales, droit — qu'on ne saurait refuser de reconnaître là une « civilisation » autonome, que caractérise non point au juste l'élément, mais le facteur islam. »

L'argument linguistique — l'arabe, langue du Coran, — ne saurait être déterminant en tant que facteur primordial pour incarner cette civilisation ; les Arabes ne forment que le sixième de la communauté islamique. En fait, l'islam s'insère dans de nombreux domaines culturels « à la fois comme une cause et comme un effet », *et ce n'est pas à travers un dogme rigide que cette religion est devenue de plus en plus une culture et une civilisation.* « L'islam, *fait remarquer l'auteur*, en entérinant un élément culturel, le marque de son empreinte ou tend à se l'approprier. »

Différences et spécificités

Fixer des critères taxinomiques adéquats à la civilisation islamique revient à analyser profondément les différences fondamentales et les spécificités essentielles qui coexistent au sein de cette croyance. L'Irak, avec sa langue arabe et son sunnisme, est face à l'Iran, avec le persan comme langue et le chiisme iranien comme dogme.

Divers et pluraliste, l'islam œuvre depuis son avènement à unifier, à rassembler, sous une même identité, une même foi, des populations très différentes. Le pèlerinage de La Mecque est un symbole et une réalité de cette volonté d'union.

Et pourtant, si l'Islam progresse aujourd'hui, on ne peut nier qu'il a connu, et connaît encore, en tant que civilisation, une certaine décadence. Robert Brunschvig analyse ce problème avec précaution et rigueur. Il le situe dans le temps : c'est à partir de la deuxième moitié du dix-septième siècle que se manifeste en Europe l'idée d'une décadence des peuples musulmans. Il a fallu attendre le vingtième siècle pour que la voix d'un Muhammad Abduh (inspirateur du renouveau islamique, 1849-1905, Egypte) s'élève contre l'attachement mythique au passé et exige, grâce à des réformes, le dépassement de cette vision ainsi qu'une lecture nouvelle de cette religion et de cette culture : « L'islam, *écrivait-il en 1897*, nous détourne d'un attachement exclusif aux choses qui nous viennent de nos pères, il qualifie d'ignorants et de bornés ceux qui suivent aveuglément les paroles des ancêtres ; il nous montre que le fait de nous avoir précédés ne constitue ni une preuve de savoir ni une supériorité de l'esprit ou de l'intelligence... » *A défaut d'une critique théologique, le réformiste Muhammad Abduh, disciple de Gamal al-Din Al Afghani, a secoué une pensée et une culture nostalgiques. Le travail des islamologues tel que Robert Brunschvig est, en ce sens, utile aux intellectuels musulmans qui voudraient aller encore plus loin qu'Abduh.*

Signalons, enfin, que le premier tome de ces études d'islamologie aborde l'histoire, aussi bien celle de la monnaie almohado-hafside que celle des foires ou des « métiers vils » *en Islam. Divers aspects de la pensée religieuse, concernant notamment les Mu'tazilites ou la doctrine du mahdi Ibn Tûmart, sont analysés. La langue, le vocabulaire du Coran, la versification arabe classique, sont étudiés avec une approche et une méthode nouvelles. Le second tome est entièrement consacré au droit musulman.*

TAHAR BEN JELLOUN.

★ *Etudes d'islamologie*, par Robert Brunschvig ; avant-propos et bibliographie de l'auteur par Abdel Magid Turki. Edit. G.-P. Maisonneuve et Larose, deux volumes, 400 p. et 408 p., 65 F chacun.

Les Editions Flammarion viennent de rééditer dans la collection « Idées et Recherches », que dirige Yves Bonnefoy, le beau livre d'Henry Corbin, *l'Imagination créatrice dans le soufisme d'Ibn' Arabi*, paru en 1958.

Une rencontre à Cordoue

MOHAMMED ET JÉSUS

Une nouvelle rencontre islamo-chrétienne vient d'avoir lieu à Cordoue pour la deuxième fois. Les perspectives musulmanes et chrétiennes sur Mohammed et sur Jésus ont été au centre des débats.

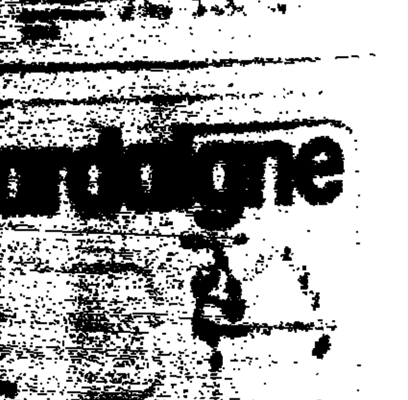
Dans son allocution d'ouverture, le cardinal Tarancon, archevêque de Madrid, a évoqué en des termes qui firent l'unanimité ce que Mgr Duval, archevêque d'Alger, avait, voici deux ans, appelé *« l'esprit de Cordoue »* : un esprit de respect et d'estime mutuels, dans la claire vision des différences qui existent entre les traditions respectives, mais aussi dans la conviction que les musulmans et les chrétiens ont beaucoup de choses à se dire, à dire ensemble et à faire ensemble. C'est dans ce même esprit que s'est exprimé M. Kamel Tarzi, directeur des cultes en Tunisie et président de la délégation musulmane à Cordoue, ainsi que les autres personnalités musulmanes et chrétiennes venues du Maghreb, de Mauritanie, du Proche-Orient, d'Extrême-Orient et d'Europe.

Les orateurs ont, d'autre part, abordé les divers aspects de la vie et de la mission de Mohammed, prophète de l'islam. Plusieurs conférences furent consacrées à la foi au Christ, telle qu'elle est annoncée et vécue dans l'Eglise, puis à l'enseignement coranique sur Jésus, fils de Marie.

Les congressistes se sont retrouvés à deux reprises pour prier : une fois, dans la mosquée, pour permettre aux musulmans d'accomplir le Salât ; une autre fois, pour la célébration de l'Eucharistie.

هكذا من الأصل

مصورا من الأصل



RELIGION

Le « non mais » de l'abbé Ducaud-Bourget

« Que faire d'une cathédrale sur un atoll entouré de récifs et de requins ? »

« A église donnée il faut regarder le site. » On pourrait ainsi résumer la position prise par l'abbé Ducaud-Bourget lors de sa conférence de presse du 25 avril. Il y a vanté les qualités de *l'église Marie-Médiatrice*, proposée *aux occupants* de Saint-Nicolas par le cardinal Marty, *pour conclure* finalement que la situation topographique de ce monument ne convenait pas et que ses amis resteraient là où ils sont... jusqu'à ce que la police vienne « les trainer dehors jusqu'au dernier ». En somme, un « non mais » dit avec quelques fleurs et beaucoup d'épines.

Le front haut, les épaules étroites dans sa soutane de toujours, l'intonation charmeuse, le sourire par instants crispé, la voix légèrement chevrotante, répondant avec une affabilité un peu lasse aux questions les plus éculées, l'abbé Ducaud-Bourget est parfaitement présent malgré son âge (soixante-dix-neuf ans). Il supporte difficilement les flashes des photographes mais hésite à se fâcher. Ce grand seigneur cherche à plaire. Il emploie des comparaisons humoristiques, fait des mots de salon qui détendent l'atmosphère à point nommé. Il ne veut pas par exemple que la « *mystique* » tourne à « *l'hébétude* ».

L'église Marie-Médiatrice ? « *J'y suis allé. Elle me plait énormément. Elle peut contenir deux mille personnes. Oui... mais pour y aller c'est un voyage au long cours. Elle se trouve dans un quartier isolé, malfamé dit-on. C'est une cathédrale sur un atoll du Pacifique entouré de récifs et de requins. Alors qu'on assassine en plein Paris, il y aurait de quoi mourir de peur pour une femme que de s'y rendre la nuit, surtout pour les personnes âgées. A quoi me servirait une église où il n'y aurait pas de paroissiens ?* »

« *Cette église est impossible* », conclut l'orateur qui aurait vraisemblablement ajouté, s'il l'avait su, que Marie Médiatrice s'appelait aussi, sur l'Ordo diocésain, Notre-Dame-des-Otages, et que ce vocable était de fâcheuse mémoire.

« *Si on veut que nous quittions Saint-Nicolas,* ajoute le conférencier, *qu'on nous donne une église dans le centre de Paris. La Sainte-Chapelle serait parfaite, mais elle est trop petite. Mais il ne manque pas d'églises vouées aux conversations, aux concerts, au théâtre obscène !* »

« La bande à Ducaud »

L'orateur ne plaisante qu'à moitié. Il joue avec son auditoire. Tellement à l'aise qu'il ne ressentait pas le côté paradoxal et quasi dramatique de ses propos, de sa position doctrinale surtout. L'abbé Ducaud-Bourget croit fermement, tout comme Mgr Lefebvre, que lui représentent et ses amis, la véritable Eglise, que la messe de saint Pie V est la seule authentique, et qu'il a été méprisé et humilié par le cardinal Marty.

« *On a essayé*, dit-il encore, *de nous pousser au crime. Mais en vain. Nous ne sommes pas des révolutionnaires. Nous avons occupé Saint-Nicolas sans violence. Nous ne sommes pas, comme on l'a dit, la « bande à » Ducaud* ».

L'abbé « *comprend* » que le clergé de Saint-Nicolas soit déconcerté, mais ajoute aussitôt : « *Cette paroisse n'en était pas une. Quand nous y sommes arrivés, il y avait quarante personnes à la messe. Aujourd'hui, l'église est tous les jours pleine et il a fallu, dimanche dernier, distribuer la communion à deux cents personnes qui n'avaient pu entrer.* »

L'orateur se souvient de ses études thomistes : « *Ce n'est pas voler que de prendre du pain chez un boulanger lorsqu'on meurt de faim. Nous, nous mourions de faim spirituelle.* »

Comment se présente l'avenir *immédiat* ? L'abbé Ducaud-Bourget hésite. Dans un premier temps, il laisse entendre que ses fidèles, s'ils étaient chassés de Saint-Nicolas, pourraient occuper une autre *église. Dans un deuxième temps,* il précise : « *Nous reviendrions à la salle Wagram. Il s'agit de reprendre notre souffle. Après, on verra, cela dépendra des circonstances.* »

On devine que le conférencier mise sur le fait que la police n'interviendra pas de sitôt et que M. Jean Guitton poursuivra sa mission de médiateur.

Tout au long de ce discours, ponctué d'applaudissements par les amis qui constituent une bonne partie d'une assistance où les journalistes étaient en minorité, la réflexion qui a fait le plus mouche fut à coup sûr celle-ci : « *Si on nous avait donné une église en temps voulu, le calme n'aurait pas été troublé.* » C'est bien évident.

Voici maintenant les occupants de Saint-Nicolas enhardis par leur demi-succès, fiers d'avoir attiré l'attention des *mass media*, d'avoir fléchi la détermination du cardinal Marty et enclins à narguer celui-ci plus que jamais.

Où se trouve en tout ceci le véritable intérêt de l'Eglise catholique, le souci de l'unité de la foi, la volonté de recoudre et ce minimum de mansuétude que l'on voudrait être le propre des chrétiens ? Le temps ne pouvant être remonté, il reste aux deux parties à ne pas creuser encore le fossé qui les sépare et à ne pas interrompre les pourparlers péniblement amorcés.

HENRI FESQUET.

LES « OCCUPÉS » : que les pouvoirs fassent respecter le droit reconnu.

Le refus de l'abbé Ducaud-Bourget a été accueilli sans étonnement par la communauté de l'église Saint-Nicolas. M. Yves Rey-Herme, agrégé de l'université, qui avait fait des suggestions retenues par le médiateur (« le Monde » du 16 avril), nous écrit qu'il n'avait pas « cru un instant à une acceptation ». L'équipe pastorale s'exprime notamment ainsi dans un communiqué : « Les occupants rendent ainsi manifeste leur intransigeance et leur mauvaise foi. Ils défient ouvertement la loi et rendent vaine l'action du médiateur, dont ils ont eux-mêmes demandé la nomination. Nous demandons aux pouvoirs compétents de faire respecter le droit reconnu. »

L'ABBÉ JACQUES DAVID EST NOMMÉ DIRECTEUR DU SECRÉTARIAT NATIONAL DE L'OPINION PUBLIQUE

Le conseil permanent de l'épiscopat a nommé l'abbé Jacques David, actuellement curé doyen des Herbiers (Vendée), secrétaire général adjoint de l'épiscopat et directeur du secrétariat national de l'opinion publique, en remplacement de l'abbé Jacques Fihey, dont le mandat expire en juin prochain. Cette nomination prendra effet au départ de l'abbé Fihey.

[L'abbé Jacques David est né le 22 décembre 1930 à Saint-Aubin-la-Plaine (Vendée). Après avoir étudié au séminaire Saint-Sulpice et rue du Regard à Paris, il a été ordonné en juin 1956. Ancien élève à l'université grégorienne, il est licencié en droit canonique. Nommé secrétaire de l'évêque de Luçon, en 1959, il devint secrétaire général pour la pastorale. En 1970 il est désigné curé d'Olonne-sur-Mer et, en 1972, curé doyen des Herbiers.]

A L'HOTEL DROUOT

Mercredi

EXPOSITIONS

S. 3. — Photographies contempor. (Vente à 21 h.).

S. 12. — Succ. *Dessauer-Besnard*. *Vente* at. Albert Besnard (1849-1934).

S. 30. — Dentell., objets d'art.

VENTE

S. 6. — Très beaux bijoux.

S. 8. 9. 10. — Livr. armes, textiles *iraniens*.

SPORTS

ATHLÉTISME

DANS CE PARIS OU TOUT PASSE

Premier de la course à la mairie de Paris, M. Jacques Chirac a donné, dimanche 24 avril, dans les jardins des Tuileries, le départ du vingt-cinquième relais à travers la capitale. *Comme on lui demandait pourquoi il ne participait* pas à cette course-là, il répondit qu'il ferait un trop piètre concurrent, au égard à sa condition physique de sportif assagi.

Dans cette compétition collective, *créée en 1934 et reprise en 1973 après quinze années* d'interruption, qui éparpille le long de la Seine cinquante athlètes par club, les mérites individuels s'effacent au profit de l'esprit d'équipe. Le public *n'accorde* aux acteurs qu'une attention *superficielle. Le plus long tronçon étant de* 1 000 *mètres, il ne peut* être question, au reste, d'aller d'une seule traite du pont d'Arcole, à côté de l'Hôtel de Ville, au pont Alexandre-III, derrière l'Elysée.

Pour la quatrième fois en cinq ans, les étudiants du Paris Université Club, *rompus à cet exercice* par leur participation régulière, depuis 1966, à une épreuve semblable organisée à Saint-Amand-les-Eaux (Nord), ont acheminé victorieusement *leur bâton-témoin sur les 25 kilomètres du parcours*. Il *est vrai* que leurs adversaires de prédilection du Racing Club de France avaient joué de malchance : un coureur de 200 mètres, portant le maillot ciel et *blanc, déjà éprouvé par une distance* inhabituelle, *n'avait-il* pas été contraint de poursuivre son effort à la suite de la blessure d'un de ses équipiers ?

Un peu plus d'une heure après le départ, les Tuileries avaient repris leur aspect ordinaire. Les joueurs de pétanque, restés un *instant* la boule ballante, avaient *repris* leur partie ; les touristes, arrêtés au bord des trottoirs, leur déambulation : les personnes âgées, que les week-ends laissent au coin des fenêtres, leur méditation. M. Chirac était reparti.

RAYMOND POINTU.

D'un sport à l'autre...

BASKET-BALL. — *Au tournoi de Sofia, la Pologne a réalisé l'exploit inattendu de battre Cuba 112 à 93, lundi 25 avril. Le même jour, la Roumanie a battu l'U.R.S.S. 92-78 et la France a battu la Bulgarie B par 95 à 93.*

HOCKEY SUR GLACE. — *Au cours de la quatrième journée du championnat du monde, à Vienne, l'Union soviétique a battu la Roumanie 18 à 1 et la Suède a gagné devant l'Allemagne fédérale 7 à 1.*

CYCLISME

PIKKUUS ET POULIDOR

De notre envoyé spécial

Le Mans. — Tandis que le jeune Français Bernard Hinault allait affronter les Belges chez eux et les battre au terme d'un inoubliable Liège-Bastogne-Liège (*le Monde* du 26 avril), Raymond Poulidor, le champion quadragénaire, se mesurait à l'élite des amateurs dans une épreuve sans *doute moins* spectaculaire mais fort instructive, le circuit de la Sarthe, organisé du 21 au 24 avril selon la formule « open ».

En décidant de participer à cette course ouverte opposant trente-six professionnels à trente-six coureurs de la catégorie dite inférieure, parmi lesquels des Soviétiques, des Polonais, des Tchécoslovaques et des Néerlandais, le doyen du peloton avait fait un choix courageux, car, sans *engager réellement son prestige*, il prenait des risques dont il était du reste parfaitement conscient.

Contre des adversaires tous plus jeunes que lui, Poulidor a donné le meilleur de lui-même, réalisant une performance d'un haut niveau — peut-être l'une des *meilleures de sa carrière*, — puisqu'il a couvert les 30 kilomètres de l'étape Le Mans-Bonnétable à 46,790 kilomètres-heure de moyenne, laissant une fois de plus *loin derrière* lui *tous* les autres Français, qu'ils soient amateurs ou professionnels.

Mais le puissant Soviétique Pikkuus, parti en dernière position, devait lui reprendre 41 secondes, porter la moyenne horaire à 47,624 kilomètres-heure et gagner le circuit de la Sarthe grâce à cet exploit.

Le résultat est édifiant, surtout si l'on considère que Poulidor bénéficie d'une très bonne condition physique et qu'il se situe pratiquement sur la même ligne que Merckx ou Hinault dans les exercices contre la montre. Il démontre que la distinction entre les amateurs et les professionnels n'a plus guère de signification. Cette évidence plaide évidemment en faveur de la licence unique qui donnera au cyclisme et sa dimension internationale et l'équilibre souhaitable.

Comme disait Poulidor après avoir sportivement accepté sa *défaite* : « *Il n'y a aucun déshonneur à être battu par Pikkuus ou Brezny. Les véritables amateurs aujourd'hui ne sont pas les Soviétiques ou les Polonais, mais... les professionnels français au chômage.* »

Autre conclusion apportée par Robert Oubron, entraîneur des *routiers* amateurs français : « *On ne tardera pas à s'apercevoir que les Soviétiques possèdent les meilleurs coureurs du monde.* »

Ils ont classé trois représentants parmi les dix premiers.

JACQUES AUGENDRE.

Rugby

WALTER SPANGHERO ABANDONNE LA COMPÉTITION

Après dix-sept ans de pratique, Walter Spanghero abandonne le rugby. Il délaisse la compétition, alors qu'il va avoir trente-quatre ans, au terme d'une carrière prestigieuse. *Cinquante et une fois* sélectionné en équipe de France, il n'exprime qu'un regret, sur le plan sportif, celui de n'avoir pu, avec son club, gagner le titre de champion de France.

Quatre de ses frères continuent de jouer au rugby, tandis que lui, Walter, va se consacrer à ses affaires. Car ce fils d'émigré italien aura su mener de pair, et qui le lui reprocherait, sa carrière sportive et sa promotion sociale.

● *La nouvelle « gamme 7 » B.M.W.* sera présentée en France *dans le courant* de l'été. Elle est constituée de trois berlines, les 728, les 730 et les 733 i, équipées de moteurs six cylindres de 2 800 cm3, 3 000 cm3 et 3 300 cm3.
ESPAGNE

DÉFENSE

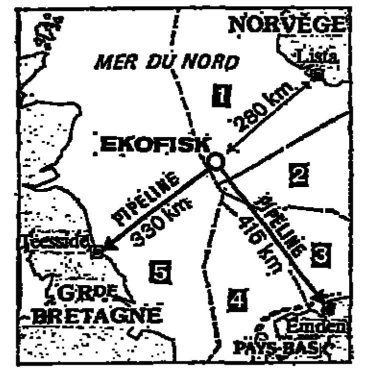
● *L'armée française* a choisi son nouveau camion tactique : le Saviem SM 8 4×4, équipé d'un moteur Diesel de 150 ch. L'achat portera sur 15 000 à 20 000 véhicules. Les premières livraisons sont prévues pour le début du second semestre 1978. Ce camion peut transporter vingt hommes de troupe et leur équipement ou 4 tonnes de matériel.

LA MARÉE NOIRE EN MER DU NORD

Les équipes de dépannage n'ont pu se poser sur la plate-forme d'Ekofisk

De notre correspondant

Oslo. — Un vent très fort a empêché les spécialistes d'atterrir, lundi 25 avril, sur la plate-forme Bravo à Ekofisk, au milieu de la mer du Nord. Ils n'ont cependant pas renoncé à tenter de remettre une vanne sur le puits, d'où s'écoulent près de 4 000 tonnes de pétrole chaque jour. Le vent a aussi empêché la pose de barrages flottants autour de la nappe de pétrole, qui a changé de direction et dérive maintenant vers la côte norvégienne. Les autorités norvégiennes n'ont pas voulu employer des produits chimiques contre le pétrole pour ne pas nuire au milieu marin vivant. Mais s'il s'avère impossible de se servir des moyens mécaniques à cause du vent et



1. Zone norvégienne ; 2. Zone danoise ; 3. Zone ouest-allemande ; 4. Zone néerlandaise ; 5. Zone britannique.

des vagues de 5 mètres de hauteur, il sera nécessaire d'attaquer le pétrole avant qu'il n'atteigne les côtes.

Si la fuite ne peut être arrêtée, les dégâts écologiques seront considérables. Actuellement, toute la production est suspendue sur le champ d'Ekofisk. Les trois cents personnes qui y travaillent sont restées sur place à l'exception des cent douze travailleurs de la plate-forme Bravo, qui ont été évacués.

A Ekofisk, il y a deux autres plates-formes de production, Alfa et Charlie. La production totale atteint 50 000 tonnes par jour pour une valeur de 20 millions de couronnes (19 millions de francs) dont l'Etat norvégien reçoit 2 millions. La perte journalière des 4 000 tonnes qui s'écoulent dans la mer représente une valeur de 250 000 couronnes (237 500 francs) par jour.

Les réserves du gisement d'Ekofisk sont évaluées à 275 millions fisk sont évaluées à 260 millions liards de mètres cubes de gaz. La profondeur de l'eau est de 70 mètres, et le pétrole se trouve à environ 3 000 mètres sous le fond de la mer.

En attendant des solutions pour limiter les dégâts, l'accident a aussi d'importants développements sur le plan politique. Un « *Blow-up* » (éruption) *au Storting* » est le titre d'un journal qui décrit la consternation et le choc ressentis au Parlement et qui critique le gouvernement de n'avoir pas pris toutes les précautions nécessaires pour faire face à une telle situation. Il n'y avait pas, sur place, les moyens techniques pour endiguer la nappe de pétrole et commencer à la pomper. On s'étonne aussi qu'il ait fallu chercher des spécialistes aux Etats-Unis pour maîtriser la fuite.

Le gouvernement a décidé de constituer une commission d'enquête indépendante. Il semble certain que le programme pétrolier du pays va être retardé. Un forage d'essai au nord du 62e parallèle était prévu pour l'année prochaine. Des groupes de pression politiques, notamment les milieux des pêcheurs, ont demandé un délai, compte tenu des risques encore trop grands pour les pêcheries. Ils voient dans l'accident de la mer du Nord une sorte de confirmation de leurs craintes, et le gouvernement n'osera pas autoriser le début du forage avant que la technique soit suffisamment au point pour contrôler des nappes de pétrole dans des vagues de 4 à 5 mètres de hauteur, qui sont courantes dans la région.

Les Norvégiens ont soudain compris le fait que la richesse a son prix. Certains préféreraient se passer du pétrole au profit de la vie traditionnelle. Mais un retour en arrière n'est pas possible. L'Etat a déjà investi des milliards dans le secteur pétrolier et il faut des revenus pour payer les dettes. Les partis de gauche, qui réclament une politique de prudence, dite « écologique », ne demandent donc pas l'arrêt de l'exploitation pétrolière mais une activité lente et réduite. L'accident a renforcé leurs arguments.

FRANK BJERKOLT.

L'HOMME EN ROUGE

Pour tenter d'interrompre l'éruption de pétrole sur la plate-forme Bravo à Ekofisk, il a été fait appel à la Red Adair Oil Well Fires and Blow outs Control Company. Deux des adjoints de M. Red Adair, le « pompier volant », sont arrivés dimanche à Stavanger, en Norvège, venant de Houston (Texas).

Il y a plus de quarante ans maintenant que M. Red Adair combat incendies et éruptions sur les puits de pétrole du monde entier. C'est ainsi que la France avait fait appel à lui en avril 1962 pour éteindre l'incendie de Gassi-Touil (Sahara), où un puits de gaz avait brûlé pendant près de cinq mois.

Le Texan, qui est âgé de soixante-deux ans, a tiré son surnom de « Red » de ses cheveux roux. Cette couleur est devenue son symbole commercial. Ses voitures, son bureau, son yacht, ses vêtements sont rouges. L'homme, qui gagne, dit-on, un minimum de 250 000 dollars par an, a éteint plus de mille incendies.

Il a déjà été appelé en 1968 en mer du Nord pour mettre fin à une éruption de gaz. Depuis lors, le spécialiste des catastrophes pétrolières a été consulté à de nombreuses reprises par les Britanniques sur la sécurité des plate-formes en *mer du Nord*. Il avait d'ailleurs prévu que des « désastres » seraient inévitables et avait proposé la construction de bateaux-pompes semi-submersibles qui pourraient atteindre n'importe quel gisement en moins de vingt-quatre heures. La construction de tels bateaux avait même été annoncée en 1975. Il n'en a rien été.

LE PLUS GROS GISEMENT D'EUROPE EN EXPLOITATION

Situé dans le sud de la zone norvégienne de la mer du Nord, par 70 mètres de profondeur d'eau, tout près des zones britannique et danoise et non loin des zones ouest-allemande et néerlandaise, le gisement d'Ekofisk a été découvert en 1970. La production y a commencée en 1972 et elle atteint actuellement 15 millions de tonnes par an (avec les gisements satellites d'Eldfisk, d'Edda, de West Ekofisk, de Cod et de Tor. Le pétrole est évacué en partie vers l'Angleterre par un pipe-line en service depuis 1975, en partie par tankers vers la Norvège. Lorsqu'un deuxième pipe-line évacuera le gaz vers Emden (en Allemagne fédérale), la production devrait s'élever à 22,5 millions de tonnes par an.

Le gisement d'Ekofisk proprement dit est équipé de trois plates-formes de production en acier : Alpha (onze puits), Bravo (quinze puits), Charlie (quatre puits), auxquelles s'ajoutent d'autres plates-formes en acier portant les séparateurs du gaz, les quartiers d'habitation et une torchère

A la Bourse de Paris

FORTE BAISSE DES VALEURS PÉTROLIÈRES

L'accident survenu à la plate-forme Bravo a déclenché un mouvement de repli à peu près général sur les valeurs des compagnies pétrolières, intéressées ou non à ces gisements.

Mais l'ampleur de ce mouvement a considérablement varié d'un marché financier à l'autre. Relativement faible à Londres (— 1,4 % en moyenne), où l'action de la British Petroleum a été, toute proportion gardée, la plus touchée (— 2,4 %), la baisse des cours a été nettement plus marquée à Wall Street, la diminution des bénéfices de certaines sociétés ajoutant son effet à celui de la catastrophe. Ce ne fut quand même pas le cas de Phillips Petroleum, dont les profits escomptés devraient être en nette augmentation, et qui a fléchi de 7,8 % d'un jour à l'autre. Exemple extrême, le recul des autres titres pétroliers à New-York n'ayant guère excédé 3 % à 4 %.

A Paris, en revanche, la baisse a parfois tourné à la déroute, Norsk Hydro et Petrofina accusant des pertes de 13 % et 12 % respectivement dans des marchés extrêmement actifs, s'agissant surtout de la première valeur (27 350 titres échangés pour 16,17 millions de francs).

Les indications en provenance de Bruxelles ont joué pour Petrofina. Mais elles ont été nettement exagérées pour Norsk Hydro, qui, à Oslo, a seulement fléchi de 6 %.

La Bourse de Paris tend, il est vrai actuellement, à grossir le moindre événement. Les valeurs pétrolières ont, pour leur part, assez nettement accusé le coup, elles aussi, l'Aquitaine perdant 5 % et la Compagnie française des pétroles, 3,2 %.

En France

Le gouvernement va proposer au Parlement de renforcer les mesures contre la pollution pétrolière

Le hasard veut que l'accident survenu en mer du Nord, sur la plate-forme du gisement d'Ekofisk, coïncide avec l'ultime mise au point par le gouvernement français, qui doit le déposer dans quelques jours sur les bureaux du Parlement, d'un rapport proposant des mesures pour lutter contre les pollutions marines accidentelles par les hydrocarbures.

Le rapport préparé par M. Aymar Achille-Fould, nommé en juillet 1976 président du Groupe interministériel de coordination de l'action en mer des administrations (GICAMA), constate que la législation actuelle et la réglementation internationale présentent des insuffisances manifestes et qu'un renforcement des actions de prévention et de coordination est indispensable si l'on veut éviter le plus possible les risques de marée noire.

Déjà, dans son discours de Vannes, le 8 février dernier, M. Valéry Giscard d'Estaing avait annoncé que la circulation maritime allait être mieux surveillée, notamment au large d'Ouessant et dans le pas de Calais. Le président de la République avait décidé de renforcer les responsabilités des préfets maritimes, d'autoriser la France à participer à un fonds international pour l'indemnisation des victimes, de développer la coopération technique européenne et de créer, en France, un fonds de prévoyance pouvant être mobilisé très vite en cas d'urgence.

Des conventions mal appliquées

Dans son rapport, M. Achille Fould rappelle que sur 5 240 kilomètres de littoral on compte 1 740 kilomètres de plages. Sans parler du tourisme, quarante mille pêcheurs professionnels sont directement intéressés par la sauvegarde des côtes le long desquelles trente-cinq mille personnes vivent de la conchyculture. Or, selon une étude de l'Académie des sciences des Etats-Unis (remontant à 1973), 6,1 millions de tonnes d'hydrocarbures seraient déversées annuellement en mer, dont plus de 1 million par les navires pétroliers, 1,9 par les fleuves et les rivières, et 80 000 tonnes par les puits « off shore ». On lit aussi dans le rapport : « *20 % de la flotte pétrolière mondiale est démunie de dispositifs permettant d'éviter le rejet des hydrocarbures résiduels à la mer, ignorant de ce fait délibérément les dispositions des conventions internationales.* »

A ce propos, il est nécessaire de dissiper un malentendu. On croit généralement que, plus la capacité des tankers augmente, plus les risques de pollution sont grands. Or, selon une analyse des U.S. Coast Guards sur la période 1969-1973, la pollution accidentelle par les grands navires (ceux-ci étant de plus en plus nombreux), rapportée à la tonne transportée, est vingt fois plus faible que celle que peuvent occasionner les petits pétroliers. Les supertankers sont construits presque tous selon le « dernier cri » de la technique et leurs équipages sont choisis pour leurs compétences.

De nombreuses conventions juridiques internationales ont été signées et ratifiées par divers Etats dans le cadre de l'Organisation maritime consultative internationale (OMCI). Mais on connaît les délais nécessaires aux ratifications et la lenteur avec laquelle les législations nationales mettent en conformité leur droit interne avec les dispositions internationales. « *Bien que ratifiées par un nombre croissant d'Etats, ces conventions ne sont pas de portée universelle, car suivant les principes essentiels des traités, elles n'ont d'effet qu'entre les seuls Etats contractants.* »

Le rapport note avec satisfaction que la France a signé, ratifié (ou engagé les procédures nécessaires à la ratification) l'ensemble des conventions de l'OMCI, mais il regrette que celle de décembre 1971 établie à Bruxelles n'ait pas été encore signée par Paris. « *Or, ce texte permettrait d'apporter un substantiel complément d'indemnisation aux victimes (...) en élevant les montants de la convention de 1969 à une somme pouvant atteindre 30 millions de dollars par événement. Le fonds qui serait ainsi créé, alimenté par des contributions des industries pétrolières et calculées sur la base des quantités d'hydrocarbures importées par mer, indemnisera les victimes dans des cas qui n'étaient pas couverts par la convention précédente de 1969 (phénomènes naturels de caractère exceptionnel, faute délibérée d'un tiers, garanties financières insuffisantes du propriétaire de navire).* »

Le retard sur ce plan devrait pourtant être rapidement rattrapé puisque M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, a annoncé le 14 avril que le projet de loi autorisant l'adhésion de la France à ce projet avait été déposé au Parlement.

En conclusion, M. Achille Fould constate que les moyens technologiques en France sont encore très insuffisants et qu'il serait vain de renforcer la réglementation si, parallèlement, on ne se donnait pas les moyens navals et humains pour la faire respecter. *Quant au traitement* des nappes répandues, il relève souvent du « bricolage ».

Le droit international présente encore de graves lacunes, qui seront en partie comblées lorsque la convention de Londres du 2 novembre 1973 sera enfin entrée en vigueur. Cette convention prévoit que les navires pétroliers devront être équipés de dispositifs de surveillance et de contrôle de leurs rejets enregistrés dans des « boites noires ».

Enfin M. Achille Fould remarque que dans l'état actuel de la réglementation française l'application du plan Polmar — laissée à la seule initiative du premier ministre — impose souvent des délais trop longs et des circuits de décision trop complexes. Surtout « *le plan Polmar est déclenché lorsque, en cas de sinistre, les déversements se sont déjà opérés. Toutes les mesures préventives sur l'épave échappent donc au dispositif* ».

Une liste noire des navires pollueurs

D'où la série de mesures préparées par le GICAMA, arrêtées par le gouvernement, et qui seront proposées au Parlement.

● *Sur le plan international :* A la conférence des Nations unies sur le droit de la mer, la France s'attachera à faire reconnaître par voie de convention internationale des pouvoirs de police et de poursuite plus étendus dans la zone de 200 milles. Les dispositifs de séparation du trafic dans les zones très fréquentées seront renforcés et un calendrier d'amélioration du balisage établi. Dans le cadre de l'O.M.C.I., la France souhaiterait que soit établie une sorte de « liste noire » des navires ayant contrevenu aux règlements.

● *Sur le plan national,* plusieurs textes seront déposés :

— Pour donner aux autorités administratives compétentes le pouvoir de réquisition des personnes et des moyens nécessaires à la lutte contre les pollutions déclarées.

— Pour permettre le cas échéant d'immobiliser au port un navire ayant occasionné des rejets illicites. Un accord européen sur ce plan sera recherché.

Enfin, un programme de recensement et de relevage des épaves sera entrepris avant 1978.

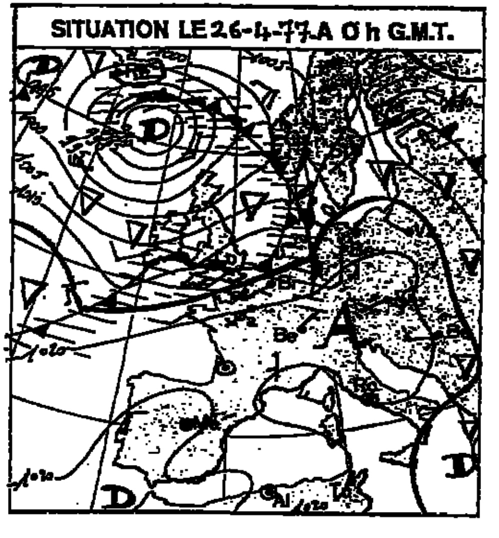
Il faudra aussi déléguer et déconcentrer davantage les décisions. Par exemple, le plan Polmar, quelle que soit l'importance du sinistre en mer, serait déclenché par le préfet maritime concerné qui en rendra compte immédiatement au gouvernement. Même déconcentration proposée au niveau départemental pour les plans « Orsec-Pollution ».

Enfin, le gouvernement a décidé de créer un fonds d'intervention, mobilisable sans délai pour faire face aux situations d'urgence. Créé dès le milieu de 1977, ce Fonds serait doté d'un crédit initial de 10 millions de francs. Géré par le ministère de la culture et de l'environnement, ce Fonds ne pourrait être utilisé qu'en cas de déclenchement du plan Polmar ou du plan Orsec-Pollution et serait destiné à couvrir les dépenses exceptionnelles de lutte contre les pollutions, à l'exclusion des dépenses courantes des administrations.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 26-4-77 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 27-IV-77 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 26 avril à 0 heure et le mercredi 27 avril à 24 heures :

Un courant de perturbation persiste de l'océan Atlantique à l'Europe. *La perturbation qui a atteint* la Bretagne et les côtes de la Manche dans la journée de mardi traversera le reste de la France mercredi ; elle sera suivie par de l'air un peu plus frais et instable.

Mercredi matin, la zone de pluies associée à cette perturbation affectera l'Aquitaine, le Massif Central, *le Jura, le nord des Alpes et l'est* de notre pays. Le littoral méditerranéen bénéficiera d'assez belles éclaircies. Cette bande pluvieuse atteindra dans la soirée les régions méditerranéennes et les Alpes, les pluies pouvant prendre un caractère orageux. Après le passage de cette perturbation, un temps un peu plus frais et variable accompagné d'averses passagères, s'établira par l'ouest.

Les vents seront modérés, de secteur ouest, près des côtes de la Manche et de l'Atlantique ; ils seront modérés, de secteur sud-ouest, sur le littoral méditerranéen. Sur le reste de la France, ils seront un peu plus faibles.

Mardi 26 avril, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 017,5 millibars, soit 763,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 25 avril ; le second, le minimum de la nuit du 25 au 26) : Ajaccio, 19 et 9 degrés ; Biarritz, 24 et 11 ; Bordeaux, 21 et 9 ; *Brest, 13 et 11; Caen, 16 et 11; Cher*bourg, 14 et 10 ; Clermont-Ferrand, 19 et 5 ; Dijon, 15 et 4 ; Grenoble, 19 et 3 ; Lille, 14 et 8 ; Lyon, 18 et 6 ; Marseille, 23 et 10 ; Nancy, 14 et 10 ; Nantes, 16 et 7 ; Nice, 19 et 11 ; Paris-Le Bourget, 16 et 8 ; Pau, 24 et 11 ; Perpignan, 26 et 11 ; Rennes, 16 et 11 ; Strasbourg, 13 et 7 ; Tours, 16 et 5 ; Toulouse, 22 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 25 et 10 degrés; Amsterdam, 12 et 9 ; Athènes, 23 et 13 ; Berlin, 11 et 7 ; Bonn, 13 et 11 ; Bruxelles, 13 et 11 ; Iles Canaries, 25 et 17 ; Copenhague, 9 (max.) ; Genève, 19 et 4 ; Lisbonne, 26 (max.) ; Londres, 16 et 11 ; Madrid, 29 et 10 ; Moscou, 16 et 8 ; New-York, 12 et 8 ; Palma-de-Majorque, 22 et 6 ; Rome, 22 et 10 ; Stockholm, 10 et —2 ; Téhéran, 23 et 12.

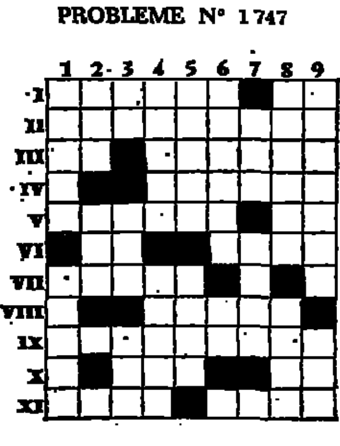
Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* des 25 et 26 avril 1977 :
UN DECRET

● Modifiant le décret n° 66-593 du 27 juillet 1966 relatif aux délégations de pouvoirs et de signatures pour la gestion des matériels des armées et arrêté du 22 avril 1977 modifiant un précédent arrêté fixant les limites de compétence prévues par les décrets susvisés.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 747



HORIZONTALEMENT

I. Il serait injuste de se plaindre de la trop grande perfection de ses charmes ; Abréviation. — II. Sort souvent pour prendre l'air. — III. Fin de participe ; Son derrière est toujours moins bien soigné. — IV. Fera certaine besogne. — V. Se dépose en couches plus ou moins épaisses ; Arrêter (épelé). — VI. Note ; Donne des palpitations. — VII. A souvent un caractère de chien. — VIII. Point droite. — IX. Il facilite les bonnes résolutions. — X. Entendu en Espagne ; Pronom. — XI. Ont un roi flamboyant ; Est vaporeux.

VERTICALEMENT

1. Souvent rapprochées par l'amitié ; Poids lourd. — 2. Grain ; Chose rare. — 3. Participe ; Textile ; Ne s'embarqua pas sans espèces. — 4. Pied de vers ; Ne sont certes pas à l'abri des coups de fusil ! — 5. D'un auxiliaire ; Se met d'accord. — 6. Ecartent des lèvres; Evoque une détente. — 7. Baie ; Ensemble rouge. — 8. Protège un tronc ; Lança. — 9. Ont de quoi inquiéter lorsqu'elles deviennent sérieuses ; Chante au Paradis.

Solution du problème n° 1 746

Horizontalement

I. Erseau. — II. Couard ; AA. — III. Us ; Ceints. — IV. Mère ; Nues. — V. OE ; Edesse. — VI. Ose ! — VII. Rau ; Caire. — VIII. Erreurs. — IX. Saletés. — X. Piles ; Rôt. — XI. On ; Reçu.

Verticalement

1. Ecumoire ; Pô. — 2. Rosée ; Arsin. — 3. Su ; Oural. — 4. Eacées ; Elée. — 5. Are ; Déçues. — 6. Udine ; Art. — 7. Nus ; Isère. — 8. Mates; Soc. — 9. Asséner ; Tu.

GUY BROUTY.

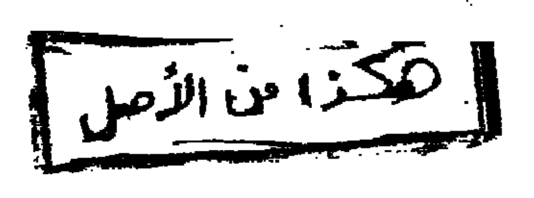
Chasse

● *Près de quatre-vingt mille candidats* se sont présentés, samedi 23 avril, dans toute la France, à l'examen du permis de chasse, institué l'année dernière.

D'après une première estimation, 30 % au moins des candidats ont été recalés et ne pourront se représenter que l'année prochaine. L'examen était d'un niveau plus élevé qu'en 1976, ce dernier avait fait l'objet de nombreuses critiques en raison de sa facilité et du nombre de reçus, qui atteignait plus de 98 % des 32 000 candidats. — *(A.F.P.)*

Environnement

● *Pour défendre Fontainebleau.* — La protection du massif forestier de Fontainebleau sera à l'ordre du jour de l'assemblée générale de la Société des amis de la forêt de Fontainebleau, qui se réunira samedi 7 mai, à 10 h., dans la galerie des Colonnes du château. La réunion sera suivie d'un déjeuner au restaurant des gorges de Franchard.



Le M…

Super-Phén…
un Conco…
nucléair…

Un…

De la sil…

Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

Super-Phénix : un Concorde nucléaire ?

LE programme français de surgénérateurs se terminera-t-il aussi mal *que le programme Concorde ?* On peut le craindre. Avec *quelques* années de décalage, ils sont placés dans des situations similaires. Une réussite technique indéniable est menacée d'échec par *l'attitude américaine. Les péripéties du droit d'atterrissage de Concorde* à New-York ne sont qu'un combat d'arrière-garde. Le coup mortel a été porté par les États-Unis quand ils ont décidé d'abandonner leur propre programme de supersonique civil. La défiance américaine *envers les supersoniques a entraîné celle* des autres pays. L'avion ne s'est pas vendu.

Dans le domaine nucléaire, le président Carter vient d'annoncer que les États-Unis renonçaient à l'extraction du plutonium des éléments combustibles irradiés, et que leur *programme de réacteur* surgénérateur était mis en sommeil. La commercialisation de ces réacteurs est en outre interdite. Le programme français de surgénérateurs, avec Phénix et Super-*Phénix, se trouve ainsi isolé. Le même* phénomène de *désaffection s'amorce.* La Grande-Bretagne ralentit son effort, ainsi que la République fédérale d'Allemagne. Les Pays-Bas menacent de supprimer leur participation à Super-Phénix. La France risque ainsi de se trouver seule en première ligne.

La possession d'une technique de pointe ne garantit pas, en effet, la réussite. Sa rentabilité n'est assurée que si elle est répandue largement dans le monde : sa *crédibilité industrielle* est au moins aussi importante que son efficacité.

Autre analogie entre Concorde et Super-Phénix : leurs adversaires emploient des arguments du même ordre : la pollution. Le bruit fait à l'atterrissage et au *décollage pour l'avion ; les dangers* du plutonium, et notamment ses utilisations militaires, pour les réacteurs sont les raisons officielles de les écarter. Mais, derrière ces réactions, quelque fondées qu'elles soient, se profilent des raisons *économiques* beaucoup plus profondes, *quoique* rarement exprimées au grand jour.

Il y a deux manières d'aborder les problèmes d'énergie à long *terme. On peut raisonner physiquement, en quantité d'énergie nécessaire, en disponibilité des différents* types d'énergie *primaire*, etc. Mais on peut aussi raisonner en coût. *A priori,* l'énergie la moins chère devrait s'imposer et l'emporter sur toutes les autres.

Or, il est facile de le constater, il existe aujourd'hui, comme il subsistera demain, différentes sources d'énergie. Il serait miraculeux que le coût technique de ces énergies soit le même. Ce n'est donc que d'une manière plus *ou* moins *artificielle, en fonction de la politique* menée *par chaque pays*, que des *sources* d'énergie, d'un coût technique divers, arrivent à coexister.

Le pétrole est la source d'énergie dont le coût technique est, de loin, le plus bas. Il suffit, après prospection, de forer un *trou pour que l'or noir jaillisse, presque sans intervention. Il en est de même* du gaz naturel. La pression vient-elle à baisser, on ferme le puits, même si les deux tiers des produits restent dans le sol.

Pour que le pétrole et le gaz naturel ne se substituent pas à toutes *les autres* sortes d'énergie, *il a fallu les renchérir artificiellement. C'est la raison* économique des taxes diverses à la consommation (variables suivant les pays utilisateurs), et des charges fiscales imposées par les pays producteurs.

A quel niveau de prix *doivent* ainsi arriver le pétrole et le gaz *naturel ?* A *celui du principal concurrent répondront* les économistes classiques. Et, *grosso modo,* ils ont raison. Les différences de prix peuvent, cependant, atteindre plusieurs dizaines de pour cent, à l'intérieur même d'un pays. Il n'est pas si facile, en effet, de passer d'un *type* d'énergie à *un autre parce qu'il est momentanément moins cher : les investissements nécessaires* au changement pèsent trop lourd. Industriels ou particuliers, par exemple, ne choisissent pas chaque année de se chauffer au gaz, au mazout, au charbon ou à l'électricité selon la conjoncture. *Les considérations de prix ne jouent que sur la moyenne période* et *avec* une grande inertie.

L'histoire de l'énergie des vingt dernières années est à ce point de vue exemplaire. Après la deuxième guerre mondiale, la concurrence opposait le pétrole et le charbon. Puis est venue l'énergie *nucléaire. Pour s'imposer, cette dernière a dû montrer* qu'elle était compétitive, c'est-à-dire moins chère que le fuel pour la production d'électricité.

Or, les calculs de rentabilité d'une nouvelle technique sont impossibles à faire d'une manière précise. *Le coût final dépend de trop de facteurs que l'on ne* peut que *deviner. Longévité* de la centrale, évolution du prix du combustible, etc., les incertitudes sur les coûts de la production industrielle et les mesures de sécurité ne sont pas moindres.

D'une manière très schématique, le jeu *s'est passé de la manière* suivante. Les constructeurs américains de centrales nucléaires à eau légère, en particulier Westinghouse, ont tout fait pour que le coût de l'énergie nucléaire paraisse le plus bas possible. *Sous-estimation du coût de la centrale, maintien* du prix de l'uranium à un prix très bas. Le groupe Westinghouse est, par exemple, accusé par certains d'avoir faussé la concurrence sur le marché de l'uranium. Le constructeur *américain* proposait aux *producteurs d'électricité de leur fournir* les éléments *combustibles.* De ce fait, Westinghouse était pratiquement le seul acheteur potentiel d'uranium sur le marché. Or, il achetait peu. Le prix de l'uranium est resté ainsi *fort* bas, *ce qui permettait aux constructeurs de centrales de démontrer* que l'énergie nucléaire était la moins chère (1)

Pendant une première phase, cette politique a fait baisser (en monnaie constante) le prix des hydrocarbures. Les pétroliers ont *craint d'être débordés par le bas prix de l'énergie nucléaire.* Mais, une fois que les centrales nucléaires à eau légère se furent imposées, il a fallu revenir aux réalités. Le prix de revient réel de l'énergie nucléaire est beaucoup *plus* élevé qu'il n'était initialement prévu. Le coût de la construction des centrales a *été augmenté par des facteurs importants* (*l'uranium, notamment*, a plus que doublé). Constatant l'augmentation de prix de leur concurrent, les pays pétroliers ont donc relevé leurs prix sans contrainte. La guerre du Kippour fut une *excellente occasion : la dissuasion nucléaire (des centrales à eau légère) avait cessé.*

Les conditions d'une nouvelle technique énergétique

Cette analyse montre à quelles *conditions une nouvelle technique énergétique peut s'imposer.* Il faut que l'on *crois à sa rentabilité.* Son extension ultérieure, dépend de la réalité de cette rentabilité, mais dans un contexte de prix qui peut être complètement changé. *A posteriori,* on peut constater que l'énergie nu*cléaire par réacteurs à eau légère* n'était *pas rentable par rapport* au *pétrole à l'ancien prix.* Mais les constructeurs ont réussi à le faire croire. On a donc construit des réacteurs. Le développement de l'énergie nucléaire dépend maintenant de *la rentabilité de cette technique par rapport aux hydrocarbures à des prix relevés*, et aussi au charbon, *qui redevient* compétitif.

Quelle est la place des réacteurs surgénérateurs dans se schéma ?

On peut penser que leur développement technique se passant bien, les techniciens seraient capables de construire des centrales « industrielles » *avant une dizaine d'années. Mais l'économie en voudra-t-elle ?*

L'attitude américaine actuelle atteint les surgénérateurs sur ce point *délicat : il est difficile de faire croire* aux utilisateurs que Washington néglige une technique qui aurait des *avantages considérables.* Or, sans *crédibilité, et quels que soient ses avantages réels,* une technique *n'a pas d'avenir.* Les partisans des surgénérateurs auront beau faire. Ils pourront crier à la pénurie d'uranium, au manque de ressources terrestres, ils ne convaincront pas les *acheteurs éventuels. Les surgénérateurs resteront des prototypes pendant* longtemps.

L'abandon ou l'aventure

L'histoire de Concorde est très parallèle. Pour de bonnes ou mau*vaises raisons, peu importe, les Américains n'ont pas « cru » au supersonique. Dans ces conditions, l'avion ne pouvait pas se vendre.*

Que faire alors ? Tout abandonner et compter l'argent investi en pertes ? Ou, au contraire, pousser l'aventure comme c'est le cas : construire quelques exemplaires d'un avion de prestig. *qui aura coûté extrêmement cher ? Seul avantage réel : les équipes mises en place n'ont pas été démantelées* immédiatement. Elles sont prêtes pour construire le successeur de Concorde.

La France est aujourd'hui dans la même position avec les surgénérateurs. *Elle peut* sinon abandonner *cette filière, du moins ralentir son* effort, *suivant en cela l'exemple de* tous les autres pays. Elle peut aussi chercher à aller de l'avant et faire subir à Super-Phénix le même sort qu'à Concorde : en faire un beau réacteur invendable

Le débat ne devrait pas tarder à être posé sur la *place publique. Comme bien souvent, les arguments mis en avant, par les uns et les autres, risquent de ne pas être les* plus importants. L'écologie sera sûrement mise à contribution, alors que les problèmes essentiels seront ailleurs.

Quoi qu'il arrive, l'échec *présent* d'une technique ne signifie pas *qu'elle est dépourvue d'avenir.* Des avions civils supersoniques sillonneront certainement un jour en grand nombre le *ciel de tous les pays. La pénurie d'uranium conduira les ingénieurs de l'industrie nucléaire à utiliser* ce métal d'une manière plus efficace que dans les réacteurs actuels. Les surgénérateurs s'imposeront donc un jour Mais quand ?

JEAN-LOUIS LAVALLARD.

(1) Depuis Westinghouse n'a pu tenir ses engagements de fourniture d'éléments combustibles au prix fixé. Un gigantesque procès lui est intenté de ce fait aux États-Unis.

DANS LA BANLIEUE DE LONDRES

Un câble téléphonique en verre

POUR le compte du British Post Office, un câble téléphonique long de 9 kilomètres est actuellement en cours de pose entre Hitchin et Stevenage, deux agglomérations de la banlieue de Londres.

L'information n'aurait guère d'intérêt si ce câble n'était en verre. Au lieu d'un câble coaxial en cuivre, parcouru par des courants de haute fréquence, il s'agit d'un câble téléphonique — ou du moins de sa partie active — constitué d'une fibre de verre très fine, dont le diamètre ne dépasse pas un dixième de millimètre. Dans la fibre se propageront de très brefs éclairs lumineux, émis par un laser, et qui coderont simultanément deux mille conversations téléphoniques distinctes.

C'est la première fois qu'une compagnie de téléphone met en service commercial une liaison téléphonique par fibres optiques. Que la chose se passe en Grande-Bretagne n'est pas fortuit. Il y a onze ans, C. Kao et G. Hockman, tous deux chercheurs au Standard Telecommunication Laboratory, laboratoire de recherche d'I.T.T., installé à Harlow, près de Londres, faisaient la première proposition concrète de transmission téléphonique utilisant la lumière guidée par des « fibres optiques ». C'est ce même laboratoire qui a conçu le câble et les équipements annexes actuellement installés entre Hitchin et Stevenage.

L'IDEE d'utiliser les ondes lumineuses pour transporter des informations est fort ancienne, mais elle est restée longtemps une vue de l'esprit *(le Monde* du 24 décembre 1964 et du 24 avril 1974). Avant l'invention des lasers, rien n'était envisageable. Ensuite, il fallut découvrir un matériau idoine où la lumière des lasers pourrait se propager. L'atmosphère est beaucoup trop hétérogène pour qu'on *envisage une transmission dans* l'air. L'idée d'utiliser une fibre de verre était bien naturelle, mais les premières expériences furent décevantes : le verre usuel est beaucoup trop absorbant, et la lumière s'y atténue très vite. Quand Kao et Hockman firent leur proposition, *les meilleurs* verres *qu'on savait* fabriquer étaient encore mille fois trop absorbants. Leur mérite fut de montrer que ni cet obstacle ni les autres n'étaient insurmontables. Ensuite, les progrès furent très rapides, et l'application industrielle n'aura *suivi* que *d'une dizaine d'années les premiers* travaux de laboratoire.

De la silice pure

Un corps transparent est caractérisé par son indice de réfraction. Si deux milieux d'indices différents sont *en contact, une partie de la lumière qui se propage* dans l'un passera en général dans l'autre. Cependant, si l'indice du premier milieu est supérieur à celui du second, et si l'incidence est suffisamment rasante, *le passage ne se fera pas : il y aura réflexion* totale. Et cette réflexion a l'énorme intérêt de se faire sans aucune perte : toute la lumière qui arrive sur la surface de séparation est réfléchie — au contraire de la réflexion sur une *surface métallique, qui est toujours partielle : une certaine* proportion de la lumière est absorbée par le métal.

Les premières fibres optiques étaient de longs cylindres de verre gainés d'un autre verre, d'indice plus faible. *Une partie des rayons lumineux qui entrent* dans la fibre va subir la réflexion totale et se propager dans le cylindre en se réfléchissant sur ses parois. Et cela reste vrai si la fibre n'est pas droite, pourvu que la courbure qu'on lui donne *ne soit pas trop forte.*

Mais s'il n'y a pas d'absorption de la lumière à la réflexion, il y en a une tout au long de la propagation. Aucun milieu, en effet, n'est parfaitement transparent. Les verres primitivement utilisés avaient une absorption *forte : au bout de quelques mètres, toute la* lumière était absorbée. D'énormes progrès ont été faits. On utilise actuellement comme « verre » de la silice parfaitement pure — ou plutôt qui ne contient que des impuretés volontairement mélangées en proportion contrôlée : pour certaines fréquences du proche *infrarouge*, l'absorption tombe à 1 décibel par kilomètre. Autrement dit, au bout de 3 kilomètres, la moitié seulement de la lumière initialement présente a été absorbée. Des chercheurs japonais ont même obtenu un matériau ayant une absorption *deux fois plus faible.*

Pourtant, cette solution, utilisant deux « verres » d'indices différents, n'est pas encore satisfaisante. Car les rayons lumineux qui se seront réfléchis un très grand nombre de fois auront parcouru un *trajet bien plus long* que *ceux qui seront* allés *presque* tout droit. Ils auront mis plus de temps. De ce fait, un éclair très bref au début de la fibre sera transformé à la fin en une impulsion lumineuse beaucoup plus longue et moins intense. Plusieurs impulsions successives *devront être séparées par un* intervalle assez grand pour ne pas se mélanger en fin de parcours. On ne pourra guère envoyer que 3 millions d'impulsions par seconde dans une fibre longue de 3 kilomètres. Or, le *codage d'une conversation téléphonique demande 64 000 impulsions* par seconde. La fibre achemine donc au mieux cinquante conversations.

Deux mille conversations simultanées

On utilise donc des fibres à « gradient d'indice ». Des procédés de fabrication complexes permettent *de faire varier le taux d'impuretés suivant* la distance à l'axe de la fibre. On obtient ainsi une fibre dont l'indice décroît du centre à la périphérie. Les rayons lumineux ne sont plus des lignes droites, mais ondulent autour de l'axe. *Comme la vitesse de la lumière dans un milieu transparent* dépend de son indice, on peut s'arranger pour que tous les rayons lumineux, bien que faisant des trajets différents, mettent presque le même temps à parcourir la fibre. Toujours pour une longueur de trois kilomètres, *on peut envoyer un milliard d'impulsions lumineuses chaque seconde sans qu'elles se mélangent,* donc acheminer quinze mille conversations téléphoniques simultanées. Il s'agit là d'une valeur théorique, et pour diverses raisons, la ligne Stevenage-Hitchin est limitée au taux plus *faible de deux* mille conversations simultanées.

Cette ligne a 9 kilomètres de long. Elle est divisée en trois segments longs chacun de 3 kilomètres. Après chaque segment, les éclairs lumineux sont détectés, transformés en un petit courant électrique qui est amplifié et commande un laser — lequel va envoyer de nouveau une impulsion lumineuse dans le segment suivant. On compense ainsi l'atténuation produite par les 3 kilomètres de fibre en régénérant un éclair lumineux identique à celui dont on était parti.

Une année de tests

La transmission est numérique : la présence d'un éclair lumineux code un 1 binaire, son absence pendant un certain temps code un 0. La suite de chiffres binaires ainsi transmise par la fibre — il y en a cent quarante millions chaque seconde, — fournit une série *de nombres qui permet de* reconstituer les deux mille conversations téléphoniques que peut transmettre la fibre. En pratique, on utilise deux fibres, une dans chaque sens — car si une fibre de verre peut transmettre *de la lumière dans les deux* directions, les amplificateurs placés entre chaque segment ne fonctionnent que dans un sens. Le câble posé contient d'ailleurs quatre fibres de verre, ce *qui permettrait, si besoin était, de doubler* la capacité de la liaison. Et, tout compris — âme centrale en acier qui lui donne sa tenue mécanique, fils de cuivre qui apportent le courant électrique aux amplificateurs, isolants divers, — *il n'a que* 7 *millimètres de diamètre.*

Bien que destinée à un service commercial, cette liaison garde un caractère expérimental, et une année de tests est prévue entre l'achèvement de la pose et la mise en service. La construction de la ligne et de ses annexes électroniques aura coûté 750 000 livres sterling, soit 6,5 millions de francs. Une somme équivalente a été dépensée en recherches de base. C'est nettement supérieur à ce qu'aurait coûté une liaison plus *classique. Mais le gain de capacité à volume donné est suffisamment* important *pour qu'on* puisse s'attendre à ce que les transmissions téléphoniques par fibres optiques se développent rapidement. D'autant qu'on peut transporter toute information mise sous forme numérique — *signal de télévision,* données d'ordinateur, etc.

A côté de beaucoup d'avantages, la fibre optique a cependant une limitation : il est difficile de répartir un *signal* lumineux sur plusieurs fibres, *et de faire des* dérivations. Cela exclut, au moins provisoirement, les utilisations du genre distribution par câble d'un programme de télévision à de nombreux abonnés. La fibre optique est une artère à très grosse capacité, *mais qui va d'une* entrée unique à une sortie unique. L'utilisation privilégiée sera donc la liaison entre centraux téléphoniques, principalement entre centraux urbains : les flux de communications sont énormes, les *distances* n'excèdent pas quelques kilomètres, ce qui *évite* les amplifications intermédiaires, et la finesse des fibres est un atout important dans les sous-sols urbains où la place est chère.

MAURICE ARVONNY.

EN TOUTE LOGIQUE

Un carré de boulets

PROBLEME N° 91

Un art militaire perdu — victime des progrès technologiques de l'armement — consistait à empiler des boulets de canon en *pyramides. Par exemple,* une pyramide à base carrée de 4 × 4 reçoit une deuxième couche de 3 × 3 posée sur les trous de la première, une troisième de 2 × 2 sur les trous de la deuxième et un dernier boulet.

On réalise une suite de telles *pyramides de bases 1, 2, 3... n. Comment trouver les n pour les*quels la somme des boulets utilisés est un carré parfait ?

Solution dans le prochain « Monde des sciences et des techniques ».

SOLUTION DU PROBLEME N° 90

Sur un échiquier n × n, dont la case en bas à gauche est noire, on dispose n pions de *telle manière qu'il n'y en ait* jamais deux par ligne et par colonne. Le nombre de pions sur cases blanches est-il pair, impair, ou variable ?

Il y a toujours un nombre pair de pions sur les cases blanches.

Plaçons les axes en bas à gauche. Les cases noires (1,1) (1,3) (3,1) ... ont leurs deux coordonnées de même parité, alors qu'elles sont de parités différentes pour les cases blanches.

Une disposition de n pions sur *lignes et colonnes différentes s'écrit :* $(1,y_1)$ $(2,y_2)$ ... (n,y_n) où *les y sont tous différents. Donc* la somme $(1 + y_1) + (2 + y_2) + (... + (n + y_n)$ *est paire,* car c'est deux fois la somme des n premiers nombres. Si l'on supprime toutes les parenthèses de somme paire (les cases *noires*), *il reste une somme paire de nombres impairs, donc un nom*bre pair de cases blanches.

PIERRE BERLOQUIN.

Vingt-trois nouveaux membres ont été reçus à l'Académie

L'ACADEMIE des sciences a reçu officiellement, le lundi 25 avril, vingt-trois nouveaux membres en présence de Mme Alice Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités, et ministre de tutelle. Les nouveaux membres ont été présentés par les deux secrétaires perpétuels, MM. Paul Germain et Robert Courrier, et ont reçu des mains du président, M. Jean Coulomb, la médaille de l'Institut. Un décret du président de la République en date du 19 avril 1977 avait approuvé leur élection. Une telle augmentation de l'effectif des académiciens — de l'ordre de 25 %. — est unique dans les annales de l'Académie des sciences.

Dans son discours, le président de l'Académie a expliqué les motifs qui avaient conduit à entreprendre une réforme de cette institution et a déploré qu'aucune femme n'ait été élue : *« Seule l'explosion scientifique des dernières décennies pouvait amener à recevoir simultanément vingt-trois nouveaux membres, venus de tous les horizons de la connaissance objective (...) Le sort a préservé, et même accru, la diversité foncière du profil de nos membres (...). Une exception, cependant, doit vous frapper : nous n'avons aucune consœur à recevoir, bien que nous ayons pressenti, pour en discuter les mérites, plusieurs collègues féminines du plus grand talent. L'une d'elles s'est trouvée bien proche du but (...). Disons que c'est partie remise. D'une façon ou d'une autre, l'injuste échec subi jadis par Irène Joliot-Curie sera vengé avant longtemps. »*

M. Coulomb a insisté aussi sur la nécessité d'améliorer les comptes rendus, qui *« avaient soulevé des critiques. Le comité de lecture a grand besoin de votre aide pour faire de notre grand organe un modèle de publication rapide, mais fiable, supérieur aux meilleures « Lettres à l'éditeur » des pays anglo-saxons, ne comprenant donc que des résultats importants et originaux ».*

Mme Saunier-Seïté, dans son discours, a insisté de son côté sur le rôle accru que doit jouer l'Académie des sciences dans la société moderne : *« Messieurs, vous êtes des savants, des savants assemblés. A partir de vos recherches, par votre maîtrise des méthodes, vous appréciez, mieux que d'autres, le poids du réel. Plus que d'autres, vous vous situez au-dessus des préjugés, des illusions, des systèmes et des idéologies. Vous disposez de cette valeur fondamentale dont l'insuffisance exclurait la recherche et l'invention — vous disposez de la liberté d'esprit.*

» L'indépendance de votre compagnie, sa hauteur de vue, sa science, son expérience, sa composition, fondent votre autorité morale et scientifique. Cette autorité incontestée donne à vos recommandations, à vos vœux, à vos choix, à vos conseils, une portée inestimable et irremplaçable.

» Véritable sénat de la science, instrument privilégié de réflexion et de prospective, votre vocation nationale implique que vous preniez en charge, par l'intermédiaire de la science, le problème de l'homme d'aujourd'hui. »

DES STRUCTURES MIEUX ADAPTÉES

LE 28 février 1975, le président de la République, lors d'un conseil restreint à l'Elysée sur la recherche, manifestait le désir de réformer l'Académie des sciences. « Je souhaite, disait-il, que la communauté scientifique nationale trouve dans l'Académie des sciences sa représentation vivante et moderne, et que le gouvernement puisse ainsi bénéficier des conseils écoutés de cette institution, sur tous les sujets de la science contemporaine. »

Plusieurs mois passèrent. Des suggestions de réforme furent faites, dont certaines, radicales, suscitèrent des réticences de la part des académiciens qui préféraient une « voie progressive et expérimentale ». C'est, semble-t-il, cette dernière solution qui a été adoptée. La réforme se fera en plusieurs temps. Mais déjà un décret promulgué le 15 novembre dernier porte le nombre des membres de cent à cent trente et introduit de nouvelles procédures d'élection pour les nouveaux membres. Mais ces nouvelles procédures sont provisoires, et valables pour 1976 et 1977.

L'Académie, en effet, est en train d'étudier une refonte complète de son règlement intérieur. Parmi les nouveaux membres, le décret stipule que la moitié doit avoir « cinquante-cinq ans au plus ». Cela a permis d'accueillir, par exemple, deux jeunes mathématiciens, MM. Jean-Pierre Serre et René Thom, tous deux médailles Fields, et âgés respectivement de cinquante et cinquante-trois ans. Mais le critère d'âge ne semble pas avoir été tout à fait respecté, puisque, parmi les vingt-trois nouveaux académiciens, huit seulement ont cinquante-cinq ans au plus, trois ont cinquante-six ans, et douze plus de cinquante-six ans. Et s'il n'y a toujours pas de femmes, deux prix Nobel de médecine, MM. André Lwoff et François Jacob, ont été élus au cours de cette première session d'élections qui porte le nombre des membres actuels de l'Académie des sciences à cent dix-sept. Treize postes restent donc à pourvoir.

Le nombre des correspondants a aussi été modifié. Il passe de cent vingt à cent soixante. Des élections devraient avoir lieu à la fin de l'année. Les modalités d'élection en ce qui les concerne sont à l'étude. Le nombre des associés étrangers est porté de vingt-quatre à quatre-vingts, et devrait inclure les anciens correspondants étrangers.

Les sections, dont la terminologie ne correspondait plus aux acquisitions récentes de la science, ont vu leur dénomination modifiée, et leur nombre passer de onze à huit (« le Monde » du 19 novembre 1976). Le nombre des membres par section n'est plus fixe, mais susceptible de changer dans le temps. Les membres de l'Académie des sciences se sont répartis d'ailleurs librement dans les nouvelles sections.

Enfin, l'élection des nouveaux membres n'est plus liée au décès d'un ancien, et l'Académie établit une liste des personnalités scientifiques qu'elle souhaite accueillir, et les présent. Ce ne sont plus ces dernières qui font acte de candidature.

C. G.



A Dijon, le centenaire d'Antoine-Augustin Cournot

Le département de philosophie de l'université de Dijon et une équipe de chercheurs du C.N.R.S. ont célébré, à Dijon et à Gray, le centenaire de la mort d'Antoine-Augustin Cournot. Le professeur Henri Guitton, de l'Institut, représentant l'Académie des sciences morales et politiques, dans son exposé introductif, traita de la manière dont « Cournot a mis la mathématique au service de l'économie ». M. André Robinet, directeur de recherche au C.N.R.S. et professeur à l'université de Bruxelles, directeur de l'édition des œuvres complètes en cours de publication à la librairie Vrin, fit le point sur les données bibliographiques de Cournot et parla de « Cournot et la philosophie moderne ».

Ces manifestations, auxquelles assistèrent de nombreux descendants de Cournot, furent présidées par le recteur Lassale et le professeur Feuillée, président de l'université.

Le Descartes de l'économie

L'ŒUVRE de Cournot est d'une extraordinaire richesse et il faut souhaiter que les quatorze volumes des œuvres complètes, en cours de publication, contribuent à *lui donner toute l'importance qu'elle* mérite.

Mathématicien, Cournot s'intéressa de près au calcul infinitésimal (*Traité élémentaire de la théorie des fonctions et du calcul infinitésimal*, 1841), et surtout au calcul des probabilités (*Exposition de la théorie des chances et des probabilités*, 1843). Sans tomber dans l'arithmétisme abusif de quelques-uns de ses contemporains, Cournot a eu l'intuition que ce que nous mettions souvent sur le compte du hasard devait relever, en réalité, d'estimations où le calcul des probabilités avait son mot à dire. Précurseur de génie, comme le reconnaissent la plupart des économistes contemporains, Cournot a su mettre les mathématiques au service de l'économie (*Recherche sur les principes mathématiques de la théorie des richesses*, 1838 ; *Principes de la théorie des richesses*, 1863 ; *Revue sommaire des doctrines économiques*, 1877). En ce sens, il ne serait pas exagéré de dire qu'il fut le Descartes de l'économie.

Savant qui s'attacha à l'étude de l'astronomie, de la physique, de la chimie, pédagogue même (*Les institutions d'instruction publique en France*, 1864), Cournot fut non seulement un philosophe des sciences (*Essai sur les fondements de nos connaissances et sur les caractères de la critique philosophique*, 1851 ; *Matérialisme, vitalisme, rationalisme*, 1875), mais aussi un remarquable historien des idées (*Traité de l'enchaînement des idées fondamentales dans les sciences et dans l'histoire*, 1861 ; *Considérations sur la marche des idées et des événements dans les temps modernes*, 1872).

Dans le *Traité*, et plus encore dans ses *Considérations*, Cournot a su brosser une fresque très précise et très profonde de cette marche des événements, où il a montré le rôle respectif des faits et des idées. C'est ainsi qu'il nous permet de découvrir le fil conducteur permettant *de passer d'une conjoncture à* une autre, mais sans jamais tomber dans les défauts de ces philosophes de l'histoire qui demandent aux événements de vérifier les idées *a priori* de l'historien. Cournot nous permet aussi de brosser quelques esquisses de ce que l'on appelle aujourd'hui l'histoire du futur. Il pense que l'humanité est en train de sortir de cette phase historique où les grands hommes faisaient la politique pour entrer dans une période où régnera le nivellement économique, l'administration étatique et où le mécanisme — on ne disait pas encore la cybernétique — et la statistique feront passer au second plan les initiatives individuelles.

Il faut relire Cournot et méditer sur la citation de Chateaubriand par laquelle il conclut ses considérations : *« Il faut se garder de prendre les idées révolutionnaires du temps pour les idées révolutionnaires des hommes ; l'essentiel est de distinguer la lente conspiration des âges de la conspiration hâtive des intérêts et des systèmes. »*

JEAN BRUN,

directeur du département de philosophie de l'université de Dijon.

[Né à Gray en 1801, Cournot appartenait à une famille de cultivateurs francs-comtois ; il se spécialisa dans l'étude des mathématiques et des sciences et soutint en 1829 une thèse de doctorat ès sciences portant sur la mécanique. Professeur d'analyse à l'université de Lyon, il devint recteur de Grenoble en 1835, succéda à Ampère comme inspecteur général des études, présida le jury d'agrégation de mathématiques et termina sa carrière comme recteur de Dijon, université où il exerça cette fonction de 1852 à 1862. Il prit sa retraite à Paris, où il mourut en 1877.]

Un siècle d'enregistrement

LE 18 avril 1877, Charles Cros déposait à l'Académie des sciences un mémoire décrivant le paléophone, « procédé d'enregistrement ou de reproduction des phénomènes perçus par l'ouïe ».

Pour diverses raisons, le paléophone resta en l'état d'encre et de papier, et si Charles Cros a quelque antériorité sur le plan théorique, le véritable inventeur est Thomas Edison, qui construisit, dès juillet 1877, une première version de son phonographe : il put y graver sur une feuille cylindrique d'étain quelques bribes d'une chanson enfantine, vaguement reconnaissables par un éditeur de bonne volonté. Mais il devait déjà y avoir de sérieux progrès un an plus tard, quand il présenta, en mars 1978, son appareil à l'Académie des sciences de Paris, puisqu'il fut, paraît-il, saisi à la gorge et traité d'imposteur ventriloque par un académicien courroucé.

Quand Edison mourut en 1931, il y avait longtemps que le disque avait remplacé le cylindre ; sa vitesse de rotation était standardisé à 78 tours par minute, et il était déjà un objet de grande consommation. Parallèlement, on avait inventé le magnétophone, et l'enregistrement optique des sons sur film venait de donner naissance au cinéma parlant.

Par la suite, le grand progrès fut le microsillon, étudié dès 1933, mais qui ne se développa réellement qu'après-guerre. Puis vint la stéréophonie en 1958 ; peu après, la cassette faisait du magnétophone un appareil aussi simple d'emploi que l'électrophone.

En 1948, une autre invention importante avait complètement bouleversé les techniques d'enregistrement sonore : le transistor.

Le disque a maintenant atteint un degré de perfection difficilement dépassable, et qu'il n'est pas économiquement justifié de dépasser.

Les progrès actuels sont ailleurs : ils visent moins à augmenter la qualité qu'à diminuer les coûts. On perfectionne les méthodes de pressage des disques, on trouve de nouvelles matières plastiques moins chères. Les progrès de l'électronique ont transformé l'enregistrement ; pour les disques de variétés, il est fréquent que l'accompagnement orchestral et la voix du chanteur soient enregistrés séparément, soumis à des traitements divers, et mélangés ensuite. On couple électrophones et magnétophones avec des appareils de radio ou de télévision ; on fabrique des appareils plus maniables tels les mange-disques ; on perfectionne les systèmes d'arrêt automatique ou les changeurs de disques. Il n'y a plus de grands progrès, mais une suite continue de petites améliorations, parfois discutables. La reproduction des sons n'est plus depuis longtemps le domaine des inventeurs mais celui des vendeurs. C'était sans doute une évolution inévitable.

M. A.

CORRESPONDANCE

L'inné et l'acquis

L'article sur « l'inné et l'acquis » paru dans notre numéro du 30 mars nous a valu de nombreuses lettres. Nous publions ci-dessous des extraits de certaines d'entre elles.

Pour M. Vinas, les auteurs, MM. Albert Jacquard, Jean-Louis Serre et John Stewart, ont bien raison de ne pas accepter certaines conclusions résultant d'amalgames entre « l'intelligence » et la « réussite sociale », ainsi que du « caractère génétique de l'intelligence ».

Il est bien entendu politiquement réactionnaire et aujourd'hui insoutenable de prétendre, avec *F. Galton,* de « l'inutilité *de toute* réforme sociale ».

Avec les meilleures intentions, les auteurs soutiennent que « justifier l'inégalité entre les hommes par une prétendue inégalité de leurs gènes est une tromperie ». C'est juste.

Mais il y a une autre attitude politique et scientifique à adopter : vu le caractère antisocial, réactionnaire et raciste des attitudes politiques où peut conduire la « théorique génétique », c'est-à-dire, pour l'essentiel, *« la fixité d'un patrimoine génétique, qui n'est pas modifié au cours de l'existence »* (ça dépend simplement de l'environnement social et politique), il faut à notre avis refuser simplement la « génétique » de Morgan.

Comment ? En admettant le rôle primordial du « milieu » dans la formation et dans l'évolution des espèces, et l'influence du « phénotype » sur le « génotype ». *« Cette position, extrême, qui consiste à nier une découverte scientifique en raison du « caractère antisocial, réactionnaire et raciste des attitudes politiques » auxquelles elle peut conduire est évidemment difficile à défendre : il ne s'agit pas d'opinion, mais de faits que l'on ne peut plier à sa volonté. »*

Pour M. Denis Buican (docteur ès sciences), *au contraire, il faut éviter que la politique n'empêche le développement des études sur ce sujet.* Les autres donnent l'impression d'accorder à la politique — *donc, souvent, à la démagogie* quand ce n'est pas à l'arbitraire — un droit de censure sur la science à l'intérieur même du territoire de celle-ci. Voilà une affirmation des auteurs de l'article cité qui va dans ce sens : *« Le débat sur l'inné et l'acquis apparaît comme un problème sans solution biologique, au moins actuellement, mais pose une réelle question politique. »*

Comment peut-on considérer *a priori* un problème scientifique insoluble, comment peut-on couper *sur les pas de la science* la branche de l'avenir ? C'est pour déplacer le problème, sans le résoudre, du domaine scientifique en celui de la politique ? Je pense qu'un vrai scientifique ne peut attendre — dans le débat sur l'inné et l'acquis — que le verdict que la recherche scientifique apportera. Car l'exactitude du fait scientifique doit primer sur toute considération politique. On sait bien ce qui arriva chaque fois quand la politique se mêla à la génétique depuis Hitler et depuis Staline dans l'affaire Lyssenko.

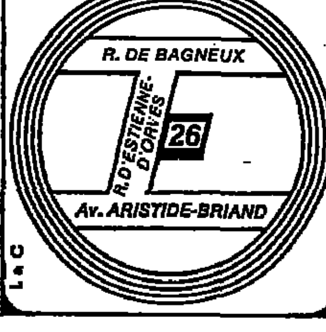
Une autre erreur d'interprétation est liée à deux hypothèses d'école que font les auteurs de l'article : *« Considérons l'attitude à prendre dans les deux cas extrêmes, celui où l'intelligence serait totalement déterminée par les gènes, et celui où elle serait totalement déterminée par le milieu, deux hypothèses d'ailleurs certainement aussi fausses l'une que l'autre. »* Les hypothèses politiques que les auteurs font autour de ces deux suppositions, *« aussi fausses l'une que l'autre »* sont, même en entrant dans leur logique, — erronées. Car ils considèrent que, dans le premier cas, les « conservateurs » tirent la conclusion qu'il est peu utile de changer la société quand les hommes restent génétiquement déterminés, tandis que dans le deuxième cas les « progressistes » attendent que les changements de structure sociale provoquent le changement de l'humanité. Que des conservateurs et des progressistes qui ignorent la rigueur du jugement scientifique puissent arriver à de telles conclusions ne fait pas de doute. Mais il est certain que la science elle-même n'est pour rien dans de telles hypothèses.

Car, dans le cas d'une détermination génétique de l'intelligence, et même les auteurs de l'article cité reconnaissent que cela peut être vrai pour une certaine *« intelligence potentielle »* (car, disent-ils : *« Il serait ridicule de prétendre que l'intelligence ne dépend pas du génotype : les phénomènes chimiques qui se déroulent dans notre cerveau n'existeraient pas sans l'information apportée par le patrimoine génétique »*), on ne voit pas bien pourquoi on arrivera au conservatisme social.

Au contraire, en bonne logique, on doit arriver à la conclusion que l'influence du milieu ou de l'acquis culturel, qui ne peut agir qu'en tant que facteur limitant sur « l'intelligence potentielle », doit permettre le développement complet de l'intelligence virtuelle d'un patrimoine héréditaire donné. Et, pour cela, l'ambiance idéale sera constituée, sans doute, par une société extrêmement mobile et souple, qui assure la liberté du développement individuel, et qui, partant de la vraie égalité des chances, assure à chaque génotype, à chaque patrimoine héréditaire, donc à chaque être humain, la place qui lui convient.

Pour Mlle Myriam Bettane, assistante de biochimie à l'université Paris-VII, le schéma proposé pour illustrer le *« résultat phénotypique dépendant à la fois du génotype et de l'environnement »,* contient une lacune énorme : l'influence de l'individu sur le milieu qui l'environne. Il est indéniable que *« le développement psychique obéit, en partie, à un programme génétique dont la particularité est d'être ouvert, c'est-à-dire sous l'influence du milieu extérieur »* (M. Berger, *Actualités psychiatriques 1976*, n° 6). Mais il est tout aussi indéniable que l'environnement, lui aussi, est le reflet des individus qui le constituent, de leurs croyances et de leurs idéologies : il y a un « état d'équilibre » qui s'établit et que chaque individu est « libre » d'accepter ou de remettre en question selon le confort matériel, affectif, religieux ou social dans lequel il se trouve installé.







A LA JOURNÉE NATIONALE DES PSYCHIATRES FRANÇAIS

Limites et coûts des maladies mentales

***Jusqu'à quel point** l'assurance-maladie peut-elle prendre en charge le mal de vivre ? Les difficultés relationnelles de tous ordres relèvent-elles de la vie normale ou faut-il les intégrer dans la pathologie ? Est-il sain que de trop nombreux vieillards, faute de solidarité familiale ou de lieux d'accueil appropriés, terminent leur existence à l'asile aux côtés de déments ? Ou de tels agissements, comme l'affirme le professeur Porot (Clermont-Ferrand), relèvent-ils du crime ?*

C'est à une interrogation fondamentale, d'ordre moral autant que financier, que les psychiatres français se trouvèrent confrontés, sous la présidence du professeur Guyotat (Lyon), lorsqu'ils choisirent pour thème de leur Journée nationale, qui se tenait à Paris le 23 avril, le problème de l'extension et des limites de la psychiatrie.

Il est un fait que depuis cinquante ans, en France comme dans le reste du monde, le nombre des malades atteints d'affections mentales sérieuses n'a pas changé.

L'augmentation considérable, durant ces vingt dernières années, de la consommation de soins en ce domaine, allant jusqu'à la mise en invalidité, provient, comme l'a montré le docteur Daumezon (Paris), non de ces maladies sérieuses, mais de « demandes d'aide à vivre » émanant de marginaux divers qui cherchent ainsi une *forme de sécurité ou de refuge*. L'hospitalisation ne saurait, à l'évidence, être indiquée pour de telles situations, dont il n'est nullement démontré que la médicalisation soit, dans l'état actuel des choses, justifiée. Mais la société, *« qui a perdu ses ministres du culte »*, n'a pas créé les groupes communautaires au sein desquels peuvent être intégrés, aidés, apaisés les clochards, les drogués, les alcooliques, les hystériques, les psychopathes divers et petits névrotiques, dont le nombre ne cesse d'augmenter, et que le groupe social auquel ils ne peuvent s'intégrer rejette commodément sur le corps médical, lequel se voit dès lors accusé *« de pouvoirs exorbitants »* (professeur Porot, Clermont-Ferrand). Nul autre que le médecin, nul autre que le psychiatre n'aurait-il plus une *« vocation de sauvetage et de solidarité » ?* (professeur Kammerer, Strasbourg). Ces prises en charge nouvelles ne relèvent pas du *« savoir »* psychiatrique, estiment les docteurs Daumezon et Kammerer, mais de ce fameux *« pouvoir » qui peut être délégué* (et qui l'est) aux innombrables thérapeutes *« psy »*, psychologues, psychanalystes, *infirmiers, ergo*thérapeutes, etc.

Pouvoir, savoir et abus

Si le docteur Bailly-Salin (Epinay-sur-Orge) estime que toute demande d'aide venant de celui *qui souffre* (et de lui seul) doit être acceptée, il estime que l'abus commence dès lors que la demande *provient de l'entourage ; l'exemple* historique du processus soviétique de psychiatrisation abusive de la *contestation* politique *montre* néanmoins que l'extension de la *médicalisation* n'est, dans le domaine des comportements, pas dénuée de risques graves.

Le docteur Bonnet (Paris), qui anime la commission créée aux fins d'étudier ce problème, a rappelé que les psychiatres soviétiques internaient des individus, à l'époque de Staline, *pour les protéger* des camps de la mort.

Les déclarations de Khrouchtchev, *selon lesquelles il n'y avait* plus désormais ni opposants ni camps de détention en Russie *soviétique ont conduit*, dès lors, à la psychiatrisation systématique d'un grand nombre de ces opposants... La *description* par l'un des maîtres de la psychiatrie moscovite d'une prétendue *« schizophrénie torpide sans symptômes »*, à laquelle il donna son nom, devait couronner ce processus, et c'est de ce *diagnostic* que furent affublés tant Pliouchtch que Boukovski. *« Tout médecin peut devenir un complice possible pour un régime totalitaire qui désire un alibi scientifique, s'il accepte de se voir conférer un quelconque pouvoir par quiconque autre que le patient lui-même. »*

Outre ces risques moraux, l'extension de la psychiatrisation ne va pas sans conséquences financières, *et le fait qu'un* débat particulier ait été consacré à ces incidences économiques est très *significatif* d'une heureuse et récente évolution des esprits médicaux. Les chiffres, très imparfaits, *faute d'études épidémiologiques*, qu'ont donnés les professeurs Sournia (Paris) et Pène (Marseille) *montrent*, en dépit de leur imprécision, qu'il est particulièrement coûteux de médicaliser les *maladies* psychologiques ou existentielles. L'assurance-maladie a dépensé 3 milliards 700 millions de francs en 1975 pour les hospitalisations psychiatriques (publiques et privées), soit six fois et demi plus qu'en 1968 (1).

Le système de cotation à l'acte paraît au professeur Sournia particulièrement absurde en psychiatrie. Comment coter la rééducation par l'équitation ? La prise en charge d'une thérapie psychiatrique en croisière à voile ? Lors d'une prise en charge familiale, faut-il payer la famille parce qu'elle participe aux soins de l'enfant – *ou faut-il qu'elle* paie parce qu'on le soigne ?

Le professeur Sournia propose donc un financement global des secteurs sous la forme d'une somme forfaitaire versée à leurs chefs en fonction de la population prise en charge. *Peut-être* une telle pratique, si elle pouvait se réaliser, inciterait-elle les psychiatres *à rechercher des « indicateurs de leur efficacité »*, à voir, études prospectives à l'appui, quelles sont, de toutes les actions entreprises, celles qui paraissent bénéfiques et celles qui sont *inutiles*, voire nuisibles, hors de toute médicocratie, de toute vision manichéenne des soins (2).

L'étude des Bouches-du-Rhône (professeur Pène) montre que la densité psychiatrique y est particulièrement importante tant en lits qu'en spécialistes ; que les psychiatres représentent près de 10 % de l'ensemble des médecins et un spécialiste sur cinq ; qu'ils gagnent (pratique privée) de 180 000 à 250 000 F par an ; que *l'on* consomme, par an aussi, pour 20 millions de francs de psychotropes, et que l'addition de tous les chiffres disponibles indique que les troubles mentaux coûtent dans les seules Bouches-du-Rhône quelque 342 millions de francs par an (7 000 malades hospitalisés, 50 000 consultants sur une population totale de 1 700 000 habitants).

D'autres études de cet ordre, évoquées par le professeur Jean (Rennes), ont été entreprises à *l'initiative du ministère de la* santé, dans le cadre d'une tentative de rationalisation des choix budgétaires (*R.C.B.*) portant sur la psychiatrie publique.

Les premiers résultats de ce travail montrent que la « sectorisation » (ou prise en charge globale de la population) est déficitaire par rapport au système ancien, sauf si le secteur dispose de moyens suffisants. Des « indicateurs d'efficacité » ont été mis en place pour cette étude, et il paraît souhaitable que tous les médecins commencent à les utiliser. Quatre indicateurs ont été retenus pour cette R.C.B. : l'intégration socio-familiale, l'intégration professionnelle, la capacité relationnelle et la capacité d'autonomie.

« La santé n'a peut-être pas de prix, mais elle a un coût. » La médicalisation du mal de vivre, la *multiplicité des entreprises* thérapeutiques engagées pour y remédier, sans que leur efficacité *soit encore établie*, les *incertitudes* concernant les justifications et les limites de l'intervention du *médecin, toutes* ces *données aléatoires* expliquent le malaise qu'expriment les psychiatres, *dotés de responsabilités sans* précédent en médecine, condamnés par la pression des demandes *publiques à étendre* sans cesse un champ d'intervention qui ne repose plus sur leur « savoir » traditionnel.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) Dans le même temps, l'hospitalisation totale augmentait quatre fois et le prix de journée deux fois et demie seulement.

(2) Il serait intéressant, a dit l'orateur, de voir *si une réforme* de l'orthographe n'aurait pas, sur la disposition des malheureux écoliers baptisés dysorthographiques ou dyslexiques, un effet tel qu'il donnerait une idée de l'influence des normes sociales sur la pathologie...

2 600 SPÉCIALISTES

Sur *60 800 médecins inscrits* à l'ordre, on compte 2 600 neuropsychiatres ou psychiatres, y *compris les médecins* des hôpitaux psychiatriques. Soit 4 % des médecins, un spécialiste sur *dix, un psychiatre* pour 20 000 habitants.

Cent mille personnes environ s'occupent des soins psychiatriques, infirmières et psychologues inclus.

Quinze mille deux cent trente-quatre *lits d'hôpitaux privés*, 100 509 lits publics, soit le sixième de l'équipement hospi*talier sont consacrés* à la psychiatrie.

Deux millions de consultations psychiatriques ont été données en 1972 (pour la seule médecine de ville), qui ont coûté 140 millions de francs d'honoraires. 73 078 admissions de malades ont été enregistrées en un an dans les établissements privés, 146 000 dans les services publics, et la durée moyenne de séjour de ces malades est de *soixante-trois jours*.

UNE « TABLE RONDE » SUR L'ÉCONOMIE DE LA SANTÉ

Des outils pour maîtriser l'avenir

Une « table ronde » comme celle que le C.N.R.S. et le GERES (1) ont organisée les 22 et 23 avril *à Lyon sur le thème « Economie et santé »* ne sera pas d'une grande efficacité pour Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale, préoccupée au premier chef de l'accroissement spectaculaire des dépenses de santé. Le retard est, en effet, si considérable, dans ce domaine, au niveau de la recherche, le système de santé est si complexe à appréhender *sous l'angle économique*, qu'il est vain d'espérer disposer à court terme des *indicateurs*, systèmes d'analyse, statistiques et autres matériaux d'étude capables de nourrir sérieusement la réflexion des politiques avant les grands choix d'orientation. On forge seulement aujourd'hui les outils qui serviront à définir la politique sanitaire de demain.

C'est dans ce but, précisément, que le C.N.R.S. a lancé en 1972 — *suivant en cela les recommandations* du VI[e] Plan — une politique de contrat de recherche *dans les secteurs de l'économie* de la santé et de la sociologie médicale. Depuis l'Institut national de *la santé* et de la recherche médicale (INSERM) et la Délégation générale de la recherche scienti*fique* et technique (D.G.R.S.T.) se sont associés à cet effort de recherche fondamentale dans ces domaines particuliers, rejoignant sur ces plans un certain nombre d'organismes universitaires.

La rencontre de Lyon a permis à de nombreuses équipes de chercheurs de faire le point sur *« l'analyse du facteur travail dans l'activité hospitalière »*, thème de la première journée, et de comparer ensuite, au cours de la seconde journée, *« l'état d'avancement et les perspectives de la recherche française en économie de la santé »*. Elle a également manifesté la prise de conscience qui se fait jour de l'acuité de ces problèmes, et permis de fixer un objectif commun.

Multiplier les contacts

Cet objectif commun — l'optimisation des dépenses de santé — cette pluridisciplinarité dans la recherche qui fait qu'enfin universitaires et praticiens se rencontrent, est aussi celui des directeurs de centres hospitaliers, comme s'est plu à le souligner M. Maurice Rochaix, directeur général des hospices civils de Lyon. Bien sûr, les gestionnaires que sont les directeurs d'hôpitaux souhaiteraient disposer déjà des moyens de « maîtriser l'avenir ». Au moins sont-ils profondément convaincus d'ores et déjà que *« l'intendance ne doit plus suivre »* comme elle le faisait jusqu'à *présent, mais* qu'elle doit précéder la gestion, et dans cet esprit ils se déclarent tout à fait disposés à participer aux recherches.

Des recherches d'autant plus nécessaires que les résultats, dans ce domaine, ne sont pas appréciables en termes quantitatifs mais qualitatifs. En ce sens, plusieurs intervenants ont souligné *« les fonctions très importantes de régulation sociale »* qu'assure le système de santé actuel. Des personnes âgées, des invalides simplement maintenus dans un établissement hospitalier constituent souvent dans l'esprit du public des *« hospitalisations inutiles »* qui accroissent les charges du budget de santé. Mais a-t-on songé et surtout analysé le coût des structures sociales qu'il serait nécessaire de réaliser pour accueillir ces catégories de personnes ?

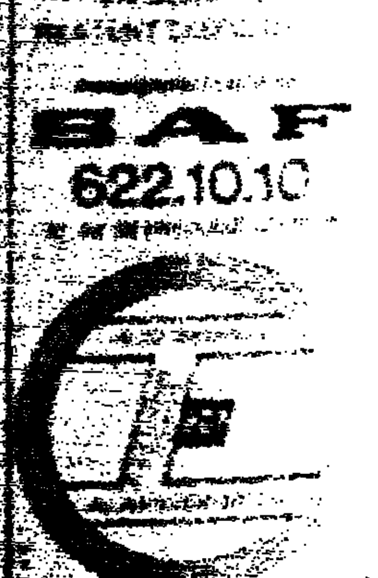
Puisque l'on sait que les frais de personnel entrent pour 70 % dans les coûts hospitaliers, on mesure combien il est important de se pencher — et le colloque s'en est préoccupé largement — sur le capital humain pour mieux définir celui-ci.

Dans ses conclusions, M. Edmond Lisle, directeur scientifique du C.N.R.S., a souligné la nécessité de multiplier les contacts et donc les « tables rondes » entre chercheurs. Enfin, a-t-il dit, même si le problème est délicat et souvent passionnel, des études devraient être engagées sur la liaison entre le système de santé et la *société* en général. Mais n'aurait-on pas dû commencer par là ?

BERNARD ELIE.

(1) Groupe d'étude et de recherche en économie de la santé, Centre Tolbiac, 90, rue Tolbiac, 75634 Paris Cedex 13.

● *La délivrance de tout médicament* contenant des sels de bismuth avait été soumise, à la *fin de 1974, par le ministère* de la santé à la présentation d'une ordonnance médicale. Les résultats d'une *enquête menée* par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) ont conduit à un renforcement des conditions de délivrance de ces médicaments : un arrêté paru au *Journal officiel* du 21 avril limite à quinze jours leur durée de prescription et exige du pharmacien qu'il conserve l'ordonnance, non renouvelable, dont une copie sera remise au malade.



JUSTICE

« CRIME ET LIBERTÉS »

Au nom du bien public

Crime et libertés. Dans sa singularité orthographique, l'énoncé du thème retenu par la Société internationale de prophylaxie criminelle, réunie en congrès à Paris, du 22 au 24 avril, pourrait faire problème. Le crime serait-il unique et systématique, les libertés divisibles et multiformes, quand ce n'est pas formelles ? Ou n'aurait-on pas dû plutôt débattre de « crimes et Liberté » ? Sans « s » et avec un « L » majuscule.

De fait, c'est sans doute par référence à la formule de Montesquieu, « *La liberté est de faire tout ce que les lois permettent* », que les organisateurs du congrès se sont définis : le crime existe donc, dès lors que la loi, source et garantie des libertés, est ignorée, outrepassée. Un tel postulat suppose que la loi, rempart indispensable, ensemble de garanties, ne soit ni systématiquement répressive, ni circonstancielle, ni abusive, ni tournée, ni, *a fortiori*, scélérate. Est-ce toujours le cas ?

Durant trois journées, des spécialistes d'une quinzaine de pays, magistrats, avocats, criminologues, sociologues, ont traité du sujet, et des multiples sous-questions qu'il suppose : les équipes de prévention, les carences familiales facteurs criminogènes, l'apprentissage des libertés, faut-il supprimer la prison ? le silence du suspect, la politique criminelle, criminalité politique, protection internationale des libertés, etc. Toutes choses intéressantes, et exposées magistralement, qui mériteraient chacune compte rendu et pour autant ne risqueraient pas, il s'en faut, d'épuiser le sujet.

Plus fondamental sans doute est le fait que, par des approches différentes, les uns et les autres de ces exposés aboutissaient à une réflexion d'ensemble peu encourageante sur la définition et l'organisation des libertés dans le monde contemporain, à un constat de société très pessimiste.

Partout et de plus en plus, chacun, statistiques à l'appui, dénonce, souligne, vitupère la montée de la criminalité, criminalité résumée à sa définition conevntionnelle, limitative, celle de sang et de gangstérisme. Partout, et de toutes parts, montent des appels à une répression plus sévère, à une justice où la notion de punition, voire de vengeance, l'emporte de beaucoup sur celle de protection de la société, nécessité indéniable, et celle d'éducation des criminels, non moins nécessaire.

Tentation malsaine, réaction de peur ou de vengeance, qui ne résolvent rien et, au contraire, accentuent encore davantage les menaces pesant sur les libertés individuelles et partant sur les sociétés modernes. Cette criminalité individuelle, ces abus définitifs et irréversibles contre la liberté que sont le meurtre, la violence, le viol, etc., n'apparaissent malgré l'horreur qu'épiphénomènes et prétextes. Epiphénomènes de sociétés qui n'auraient guère que les formes de criminalité qu'elles méritent. Prétextes d'un gouvernement et d'un pouvoir politique, quand trop souvent le *devoir* d'un gouvernement — le maintien de l'ordre nécessaire à la sauvegarde des libertés — devient le paravent et l'*instrument* de son maintien au pouvoir par tous les moyens.

Toute l'histoire du vingtième siècle est remplie de ces crimes individuels que de génocides commis au nom de l'ordre, père des libertés, par des dictateurs ou des systèmes dictatoriaux. Toute l'histoire du vingtième siècle est remplie de ces crimes collectifs commis au nom du bien public, y compris par certains mouvements de libération qui, parvenus à la victoire et au pouvoir, ne considèrent rien de plus urgent que la suppression des libertés, dans cette sorte de criminalité des victimes, de folie du persécuté devenu persécuteur, soulignée autrefois par Nietzsche.

Toute l'histoire du vingtième siècle est faite de minorités opprimées, de presse muselée, bâillonnée, de tortures et d'exactions érigées en méthodes de gouvernement, de juridictions d'exception et d'arrestations arbitraires, d'exécutions sommaires, de terrorisme et de contre-terrorisme, du mouvement de ce douteux balancier entre la répression et l'attentat. Toute l'histoire du vingtième siècle est faite de lois dictées par des systèmes sociaux qui auront cherché plutôt à se protéger contre les autres — ou à s'en débarrasser — qu'à se protéger contre eux-mêmes et contre la tentative de la violence. Cette violence, dont Dom Helder Camara disait : « *Prenons garde à la spirale de la violence, elle conduit logiquement à rester seul sur un monde de cadavres.* » Prenons, en effet, garde à nos lois contre le crime et à l'utilisation qui peut ou pourrait en être faite contre les libertés.

PIERRE GEORGES.

LE P.-D.G. ET LE DIRECTEUR DES CIMENTS VICAT SERONT POURSUIVIS EN CORRECTIONNELLE POUR « ABUS DE BIENS SOCIAUX » ET « USAGE DE FAUX ».

(De notre corresp. régional.)

Lyon. — M. Daniel Farge, juge d'instruction à Grenoble, a décidé de renvoyer devant la chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Grenoble MM. André et Jacques Merceron-Vicat, respectivement P.-D.G. et directeur de la Société anonyme des ciments Vicat, qu'il avait inculpés le 4 décembre 1975 d'abus de biens sociaux et le 29 janvier 1976 de « faux et usage » (*le Monde* des 23-24 mai et 13-14 juin 1976).

Une enquête ouverte à la demande du parquet de Grenoble après une dénonciation anonyme, avait permis de découvrir dans les bureaux administratifs de la société Augereau, travaillant pour le compte de la société mère les Ciments Vicat d'une part, les états de travaux portant les caractéristiques réelles des ouvrages construits par la société Augereau pour le compte de Vicat ; d'autre part, des états de travaux facturés à cette société ou destinés à l'être, et faisant apparaître des indications sensiblement majorées.

La majoration du coût des travaux par rapport aux prix réels a été estimée à 5 millions de francs lors d'une première expertise, 1,5 million à l'occasion d'une seconde. Par la suite, l'enquête judiciaire a établi qu'un paragraphe du procès-verbal du conseil d'administration daté de mai 1969 était d'une frappe de machine à écrire différente de celle caractérisant l'ensemble du procès-verbal.

M. Jean Chaix, directeur financier, qui avait été primitivement inculpé d'abus de biens sociaux, a fait l'objet d'une ordonnance de non-lieu.

L'audience correctionnelle a été fixée au 9 juin 1976. — B. E.

● *Louis Gérardin incarcéré.* — M. Louis Gérardin, l'ancien champion cycliste qui avait été interpellé jeudi 21 avril au poste frontière de Ferney-Voltaire, alors qu'il s'apprêtait à transférer en Suisse 1 550 000 francs français (*le Monde* daté 24-25 avril), a été incarcéré le lendemain à la prison de Bourg-en-Bresse (Ain), sous l'inculpation de contrebande.

● *Suicide dans un commissariat.* — Une personne interpellée pour conduite en état d'ivresse s'est suicidée le 22 avril dans une cellule du commissariat de police d'Epinal (Vosges). M. Roger Coutard, quarante ans, artisan plombier, avait été conduit dans les locaux du commissariat après avoir été surpris circulant à vélomoteur en sens interdit. Transporté à l'hôpital pour y subir un examen médical, il avait été ramené dans sa cellule où, dans la soirée, des gardiens de la paix l'ont découvert mort. M. Coutard s'est pendu à l'aide d'une ceinture. Une enquête administrative a été ouverte par l'inspection générale de la police nationale.

Faits et jugements

Trafic clandestin de parfums.

Un important trafic clandestin de parfums, portant sur une valeur marchande de près de 10 millions de francs, vient d'être découvert par les enquêteurs de la police judiciaire de Versailles. Plus de cent mille flacons entreposés dans une ferme de Laas, près de Pithiviers (Loiret). Achetés aux fabricants dans des conditions très avantageuses pour être en principe revendus hors taxes dans les magasins des aéroports parisiens par la société « Reflets de Paris ». Mais ce stock de parfums devait être « sorti » des comptes de cette société par un *jeu d'écritures* afin d'être frauduleusement vendus à des grossistes suisses. L'important stock découvert dans le Loiret devait être acheminé en Suisse par l'entremise d'une société de transport international.

Pour remonter la filière de ce trafic, les policiers ont dû jouer le rôle de l'acquéreur et ont simulé l'achat des parfums pour la somme de 2,7 millions de francs. C'est ainsi qu'ils ont pu se faire présenter la marchandise, qui a été saisie. Huit personnes ont été identifiées et font l'objet de poursuites pour infraction à la législation des douanes. Parmi elles sont notamment impliquées des dirigeants de la société « Reflets de Paris », une avocate et son mari. — (Corresp.)

Un prisonnier à Monaco.

M. Robert Gelez, âgé de vingt-huit ans, agent principal du Crédit mobilier de Monaco, vient d'être inculpé de complicité de vol qualifié et écroué à la maison d'arrêt de la Principauté, après le cambriolage du Crédit mobilier, survenu durant le week-end du 17 avril.

Des malfaiteurs avaient ouvert trente-deux coffres de la banque et dérobé 140 000 francs en espèces, ainsi que des bijoux et des valeurs estimés à 3 580 000 francs. M. Gelez a avoué aux policiers qu'il avait fourni aux voleurs les clés de la banque après avoir neutralisé le signal d'alarme, mais il a refusé de révéler les noms de ses complices.

Un problème de transmissions.

Le procès de M. Claudius Weissembacker, qui devait être jugé lundi 25 avril devant la cour d'assises de Paris pour le meurtre de deux passants après une tentative de hold-up à la Trinité, le 30 mai 1974 (*le Monde* du 1er juin 1974) a été renvoyé à la dernière minute. Le président, M. Jean Ullmann, tout comme les avocats de M. Weissembacker, Mes Philippe Lemaire et Rémy Crauste, avaient appris juste avant l'audience que son complice, M. Richard Montrigot, qui avait gagné l'Espagne après les faits et y avait été condamné à six ans d'emprisonnement pour port d'armes, avait été extradé. A vrai dire, M. Montrigot se trouvait à la prison de la Santé depuis plus de quinze jours, mais les informations ont parfois du mal à franchir les différents étages de la justice... M. Guy Floch, juge d'instruction chargé de l'affaire, devra ordonner un complément d'information. L'affaire pourrait être jugée à la fin de l'année.

636 975 069,24 F pour une réforme.

636 975 069,24 F, telle est la somme globale des indemnités attribuées au 31 décembre 1976 après la réforme des professions judiciaires et juridiques prévue par la loi du 31 décembre 1971. Entré en vigueur depuis le 16 septembre 1972, ce texte a mis fin aux fonctions d'avoué près les tribunaux de grande instance et d'agréé près les tribunaux de commerce. Le texte envisageait aussi l'allocation d'indemnités pour le préjudice éventuellement subi par les anciens avocats du fait de la réforme. Les sommes versées comprennent également les indemnités de licenciement des personnels.

La répartition est la suivante : 630 434 518,43 F pour les avoués ; 4 625 709,40 F pour les agréés ; 478 100 F pour les avocats ; 1 436 741,41 F pour les indemnités de licenciement.

Les fonds ainsi attribués proviennent, pour partie, d'une taxe parafiscale, dont la perception depuis le 16 septembre 1972 s'est élevée à 282 317 642,57 F. Selon ce qu'indique le « Journal officiel » du 22 avril (débats, Assemblée nationale), le recouvrement de la taxe parafiscale initialement prévu jusqu'en 1980 devra être prorogé « au moins jusqu'en 1986 ».

L'image du barreau.

Me Georges-Henri Beauthier, avocat au barreau de Bruxelles, coauteur d'un livre intitulé *Vos droits face à la police, aux propriétaires et aux patrons*, avait participé le 12 janvier 1975, à une émission radiodiffusée sur le thème de l'assistance judiciaire gratuite. Le Conseil de l'ordre du barreau de Bruxelles qui lui reprochait les propos tenus au cours de cette émission intenta une procédure disciplinaire et prononça le 4 mai 1976 une peine de réprimande. Le Conseil de l'ordre reprochait à Me Beauthier d'avoir donné « *une image fausse et défavorable du barreau de la mission et du fonctionnement de l'ordre des avocats* »

Me Beauthier et le procureur général interjetèrent appel de cette décision et l'avocat demanda l'annulation de la procédure disciplinaire. Le conseil de discipline d'appel des barreaux de Bruxelles a rendu sa décision le 3 mars. Cette juridiction déclare irrecevable la demande d'annulation de la procédure disciplinaire et après avoir estimé toutefois comme non établies certaines préventions confirme la peine de réprimande car l'avocat a « *gravement manqué aux devoirs de son état* ».

● *Explosion d'une tour de la banlieue lyonnaise.* — Une explosion s'est produite, lundi soir 25 avril, dans une tour d'habitation de dix étages, à Saint-Priest (Rhône). Les sauveteurs ont retrouvé dans les décombres le corps d'un homme, M. Pierre Buffat, qui aurait déclenché l'explosion en se suicidant au gaz. Deux autres personnes ont été grièvement blessées.

EQUIPEMENT

QUALITÉ DE LA VIE

Quelle signalisation pour les villes ?

La prolifération des panneaux publicitaires dans les villes irrite de plus en plus les citadins. Les contrats passés par de nombreuses villes, Paris, notamment, avec la société J.-C. Decaux, qui installe de grands panneaux avec affichage mobile, et d'autres plus petits et plus nombreux, en échange d'une signalisation routière — qui *faisait* souvent défaut — et de la diffusion des plans de ville — très utiles, — sont critiqués (« le Monde » du 2 mars).

A Paris, l'association « Les droits du piéton » vient d'écrire à M. Jacques Chirac, maire de la capitale, pour le saisir du « véritable assassinat dont Paris est victime ». « Il s'agit, écrit M. Roger Lapeyre, président de cette association, de l'effarante prolifération des panneaux Decaux qui s'accagent Paris pour matraquer les citadins par une publicité tapageuse et d'un goût douteux. Enlaidissant le paysage, ces panneaux obstruent les trottoirs et gênent considérablement la libre circulation des piétons. »

« Il est urgent, estime l'association, de revoir la concession accordée » par le dernier Conseil de Paris. « Un tel acte de votre part, écrit M. Lapeyre, montrerait que vous êtes décidé à refuser que Paris soit systématiquement enlaidi et que les Parisiens ont besoin d'autre chose que d'être mis en condition par une publicité sophistiquée qui les assaille à chaque coin de rue. »

De son côté, Mme Janine Alexandre-Debray, sénateur indépendant de Paris, s'indigne dans une question écrite au gouvernement de la « prolifération » de ces panneaux. « Aucun avantage matériel, tel que horloge publique, plan de Paris, etc., ne peut compenser, estime Mme Alexandre-Debray, le préjudice esthétique grave causé à la capitale. »

Enfin, à Grenoble, la contestation a pris un tour plus violent puisque plusieurs panneaux ont été incendiés ces dernières semaines.

CONTESTATION A GRENOBLE

De notre correspondant

Grenoble. — En un mois, quatre des grands panneaux publicitaires installés par la société Jean-Claude Decaux sur les principales avenues de Grenoble ont été incendiés. Ces panneaux, appelés « syndicats d'initiative muets », réservent, à côté d'un emplacement publicitaire mobile, une place à l'information municipale, distribuent le plan de l'agglomération et affichent l'heure. Ils ne semblent pas être acceptés par une partie de la population, qui dénonce l'« *agression publicitaire* » et le « *quadrillage de la ville par la société Decaux* ». Celle-ci a installé, à ses frais, des abris-bus, des petits panneaux sur les trottoirs, les « sucettes », dont l'une des faces est réservée à la publicité, l'autre étant mise à la disposition de la ville de Grenoble. La société Jean-Claude Decaux a encore « planté » un peu partout dans la ville des mâts de signalisation et, en échange des cinq points d'information-service, les « panneaux incendiés » qui déroulent leurs rubans de publicité.

Les militants de Grenoble-Ecologie estiment que « *la municipalité est la seule responsable de cette débauche publicitaire puisque c'est elle qui a signé un contrat avec la firme Decaux* ».

A la mairie de Grenoble, on indique que le contrat passé avec la société Decaux a été imposé par les contraintes financières dans lesquelles se débattent toutes les communes. Le coût de la réglementation prise en charge par Decaux est estimé à 1 million de francs. « *Il a été nécessaire de faire certains sacrifices en échange,* déclare M. Verlhac, premier adjoint au maire de Grenoble. *Les écologistes cristallisent leurs critiques sur cinq panneaux. Mais la réglementation de la publicité dans la ville est le vrai problème, les neuf dixièmes de cette publicité ressortant du domaine privé.* »

Les élus du Syndicat mixte des transports en commun (S.M.T.C.) de l'agglomération grenobloise ont, quant à eux, décidé à l'unanimité de ne plus afficher de publicité sur les cent cinquante nouveaux abribus qui seront construits le long du réseau de transports en commun. Après consultation des différents constructeurs français d'abribus, le prototype conçu par l'Agence régionale d'étude et de publicité (AREP) — dont les bureaux sont installés à Voiron — a été retenu. Le S.M.T.C. souhaitait que les nouveaux abris soient plus « confortables » que ceux de la firme Decaux, qu'ils soient fermés sur trois côtés, disposent d'un banc, que des panneaux lumineux indiquent très clairement le nom et le numéro de chaque ligne, enfin que l'on renonce à l'affichage commercial.

Les services du Syndicat mixte des transports en commun font remarquer que la pause de petits cadres à l'intérieur des abribus, destinés à l'information des usagers des transports en commun n'a été obtenue de la firme Decaux qu'après de longues et difficiles tractations, que l'affichage du nom et du numéro de la ligne a été surajouté au « mobilier » initial, enfin que la société refuse toujours d'ajouter une signalisation lumineuse à ces abris. « *Les intérêts du Syndicat mixte et des usagers sont contradictoires avec les intérêts commerciaux de M. Decaux* », précisent les responsables du Syndicat mixte des transports en commun, qui ajoutent : « *Nos besoins en matière d'information du public doivent être conçus dans l'esprit service public ; il faut que nous puissions, quand nous en avons besoin, mettre à jour nos informations, faire ce que nous voulons au moment où nous le souhaitons. Cela fait intervenir une notion qui excède celle de pure et simple rentabilité.* »

A Saint-Priest, au siège régional de la firme Decaux, on reconnaît que la publicité dans les villes connaît « *une certaine crise* », qu'elle est « *assez mal vue* » par une partie de la population mais « *qu'il n'est pas possible d'installer gratuitement et d'entretenir ce matériel sans avoir recours à la publicité* ». On rappelle qu'un abribus coûte entre 6 000 et 7 000 francs, en ajoutant aussitôt : « *Nous ne sommes pas des philanthropes.* »

« *De toute façon, si la publicité se révèle nécessaire au financement d'un certain type de mobilier urbain à caractère collectif, c'est à la ville de la contrôler et c'est à elle que doivent revenir les profits d'une telle opération* », déclare dans un communiqué publié par le magazine *Ville ouverte*, les militants de Grenoble-écologie.

CLAUDE FRANCILLON.

TRANSPORTS

Anglais et Américains se disputent le trafic aérien sur l'Atlantique nord

De notre correspondant

New-York. — Les négociations anglo-américaines, en vue de réviser l'accord bilatéral des Bermudes signé en 1946 et qui réglemente le trafic aérien entre les deux pays, viennent, une nouvelle fois, de déboucher sur une impasse. Le prochain round — qui devrait être le dernier, l'accord existant expire à la fin du mois de juin, — aura lieu à Londres à partir du 16 mai.

Pour l'instant, les positions des deux gouvernements restent fort éloignées. Le gouvernement britannique souhaite que la moitié et non plus seulement un tiers du marché aérien revienne à son pays. M. Carter, qui prend nettement position aux Etats-Unis en faveur de la déréglementation dans tous les secteurs, n'a pas de goût pour un « partage du marché » et souhaite laisser aux compagnies aériennes le droit de se le disputer librement.

Les négociations ont été naturellement compliquées en raison de l'insistance mise par les Britanniques à faire respecter le pacte des Bermudes et à obtenir du gouvernement américain qu'il fasse pression sur les autorités portuaires de New-York pour qu'elles autorisent Concorde à se poser à Kennedy Airport. Le gouvernement fédéral est resté sur ses positions.

Les Britanniques veulent également réduire le droit des compagnies américaines de transporter des passagers « au-delà » de la Grande-Bretagne, tandis que le gouvernement américain veut ouvrir de nouvelles routes américaines — à partir d'Atlanta par exemple — en direction de Londres. Le projet de la compagnie britannique Laker Airways d'exploiter, entre Londres et New-York, une formule de transport aérien bon marché (pas de réservation, premier arrivé, premier assis : 500 francs Londres-New-York, 675 francs dans l'autre sens) est renvoyé aux calendes en raison de l'échec des négociations de Washington.

LOUIS WIZNITZER.

Questions...

Pauvres pêcheurs à La Rochelle

...Réponses

Le port de pêche de La Rochelle connaît une grave crise. Sur les quatre-vingt-cinq bateaux de pêche industrielle qu'il comptait en 1965 il n'en reste plus que quinze. Cinq nouveaux chalutiers sont sur le point d'être désarmés, et cent trente marins-pêcheurs ont reçu leur lettre de licenciement. M. Jean-Claude Menu, président du syndicat des armateurs rochelais, s'explique.

« Pourquoi la flotte de pêche locale est-elle en voie de disparition ? »

— Les causes de cette crise sont multiples : appauvrissement des stocks de poissons par suite d'une pêche trop intensive dans les eaux territoriales françaises ; difficultés biologiques ; l'attitude d'une partie des pêcheurs artisans qui ne respectent pas les règlements internationaux pour le maillage des filets ; le coût du gas-oil qui est passé de 16 francs l'hectolitre à 52 francs en deux ans ; l'augmentation des charges sociales qui ont fait un bond de 12,34 % de septembre à décembre 1976 au moment de l'application du plan Barre. La situation est d'autant plus dramatique que nos recettes sont inférieures à nos dépenses. Il est impossible à la pêche industrielle d'exploiter rationnellement ses chalutiers afin d'assurer une simple rentabilité, même réduite à zéro.

— *Y a-t-il des remèdes ?*

— Les marins-pêcheurs se considèrent sinistrés au même titre que les agriculteurs. Du 15 juin 1971 au 30 septembre 1976, l'organisation des marchés pour le poisson (FROM Sud-Ouest), pour une recette brute de 460 079 936 francs a reçu de la section Garantie du FEOGA de Bruxelles 66 374 francs, soit 0,014 % de la recette brute totale. C'est un pourcentage dérisoire si on le rapproche de celui du tabac pourtant nocif (80,70 %) ou de celui du sucre (16 %), mais la pêche peut encore être sauvée. Il suffit que le FEOGA lui accorde pour 1977, 1978, 1979, 1980 une aide au moins égale à 5 % des dépenses totales faites au titre de la garantie.

— *Le poisson ramené à La Rochelle coûte-t-il plus cher que dans les autres ports ?*

— A La Rochelle nous avons la vocation de vendre du poisson noble, c'est vrai. Mais à espèce égale, nos prix sont les mêmes que partout ailleurs. »

Propos recueillis
par HENRI PAILLÉ.

NANTES : six semaines sans remorqueurs.

Alors qu'à Dunkerque le trafic continue d'être paralysé par la grève des dockers ; à Nantes, c'est la grève des remorqueurs qui affecte l'activité du port.

Le conflit a commencé au mois de février par l'arrêt du travail de nuit ; le 15 mars, les remorqueurs cessaient totalement le travail. Depuis, aucune solution n'a pu être apportée au conflit qui porte essentiellement sur l'augmentation de la prime de fin d'année.

Cette grève affecte considérablement le trafic du cinquième port maritime de France. Environ 60 000 tonnes de marchandises diverses n'ont pu ainsi être embarquées ou débarquées, et une quinzaine de navires ont été déroutés sur d'autres ports. Le trafic des primeurs en particulier, dont Nantes s'est fait une spécialité, a fortement souffert.

CARNET

Réceptions

— A l'occasion de la fête nationale du 25 avril, l'ambassadeur de Portugal a donné une réception lundi dans les salons de l'ambassade.

Naissances

— Jean-Marie et Winnie Anger, sont heureux d'annoncer la naissance de

Grégoire,

Le 23 avril 1977.
107, rue Cardinet, 75017 Paris.

— M. et Mme Robert Barral,
Et Laurent,
sont heureux de faire part de la naissance de

Anne-Lise.

Nice, le 19 avril 1977.

— Laurence et Henri Berestycki ont la joie d'annoncer la naissance de

Julien.

à Paris, le 6 avril 1977.

Fiançailles

— Mme H. Lerville-Anger,
Mme S. Friederich,
sont heureuses de faire part des fiançailles de leurs enfants.

Anne et Alain.

Mariages

— Catherine Roche et Patrick Maire du Poset sont heureux d'annoncer qu'ils se sont mariés le 23 avril 1977 à Lyon, dans l'intimité.
26, rue de la Thibaudière,
69007 Lyon.

Décès

— Mme Vincent Cachia, son épouse,
M. et Mme Michel Cachia,
M. et Mme François Cachia,
ses enfants,
M. et Mme Hugues du Crest et leurs enfants,
M. et Mme André Guillot et leurs enfants,
M et Mme Jean Cachia et leur fils,
M. et Mme François Duval de Laguierce et leur fille,
M. et Mme Jacques Vasse,
M. Marie-Bertrand Cachia,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Armand Jean, née Cachia, sa sœur,
Mme Carmen Cerdan,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Vincent CACHIA,
chevalier de la Légion d'honneur,
notaire honoraire,
président honoraire
de la chambre des notaires
des Bouches-du-Rhône,
président honoraire
du conseil régional des notaires
de la cour d'appel d'Aix-en-Provence,

rappelé à Dieu le 19 avril 1977 dans sa quatre-vingt-neuvième année.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du* Monde », *sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— Mme Maurice Cardon,
M. et Mme René Jamain,
Le docteur Cardon,
Micheline Cardon,
ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Maurice CARDON,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
ingénieur principal
du génie maritime,
directeur honoraire de la S.N.C.F.,
officier de la Légion d'honneur,

leur époux, père, grand-père, pieusement décédé le 24 avril à Paris.
Le service religieux sera célébré le mercredi 27 avril 1977, à 8 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption de Passy, 88, rue de l'Assomption, 75016 Paris.
91, rue de la Tour, 75016 Paris.

— Objat (Corrèze).
— Mme Roland Charles,
Le docteur et Mme Serge Galliez,
Philippe, François, Dominique, Isabelle et Christophe,
ses enfants,
Delphine et Stéphanie,
ses petites-filles,
Mlle Monique Charles, sa sœur,
Les familles Rosner, Coudert, Malaval, Ponthier, Brunet et ses amis,
font part du décès de

M. Roland CHARLES,

survenu en son domicile le jeudi 25 avril 1977.
Ses obsèques auront lieu en l'église Saint-Barthélémy d'Objat, mardi 26 avril, à 16 h. 30.

— Lyon.
Mme Suzanne Dejardin a la douleur de faire part du décès de

M. Georges DEJARDIN,
correspondant à l'Institut,
professeur honoraire à l'université de Lyon,

son époux, survenu brutalement à Salzbourg (Autriche), le 12 avril 1977.
Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.
Prière de s'abstenir de visite.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. André Perceval,
nous prie d'annoncer le décès de Mme veuve PERCEVAL Germaine,
sa mère,
survenu le 21 avril, en son domicile, à l'âge de 88 ans.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 23 avril, à Meung-sur-Loire.
Il remercie tous les amis qui ont bien voulu prendre part à son épreuve.

— M. et Mme Pierre Riché,
M. et Mme Jean Lazard,
Mlle Annie Lazard,
Mlle Lucienne Rey,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès tragique de leur fils, petit-fils et neveu

PATRICK

survenu dans sa vingt-deuxième année, le lundi 18 avril.
4 et 6, avenue Foch, 94160 Saint-Mandé.

— M. et Mme Jean de Vaissière, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Cunit de Moulezin, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Alfred de Vaissière, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Gabriel Bonnet,
Ses parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès survenu à l'âge de quatre-vingt-douze ans de

Mme Siméon de VAISSIERE,
née Marguerite Bonnet,

pieusement endormie dans la paix du Seigneur le 23 avril 1977.
Les obsèques auront lieu le jeudi 28 avril, à 15 heures, en l'église d'Anglards de Saint-Flour et seront suivies de l'inhumation dans le caveau de famille, à Saint-Flour.
Une messe sera dite ultérieurement à son intention à Paris.
21 avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris.
121, rue Pierre-Corneille, 69003 Lyon.
78 bis, avenue Albert-Ier, 92500 Rueil-Malmaison.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire du décès de

Raymond SIROUX,

une messe sera célébrée le samedi 30 avril, à 19 heures, en l'église de l'abbaye bénédictine, 3, rue de la Source, Paris (16e).

Avis de messe

— La famille et les amis du colonel de la ROQUE,
prient d'assister à la messe qui sera célébrer le samedi 30 avril 1977, à 11 heures dans la crypte de l'église de la Trinité (9e).
Cette messe sera dite à sa mémoire, à celle de ses fils morts pour la France, de Jean Mermoz, de Noël Ottavi et d'André Portier.

Visites et conférences

MERCREDI 27 AVRIL

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 10 h., musée Galliera, métro Iéna, Mme Bachelier : « Galliera ».
15 h., 11, rue d'Auteuil, Mme Chapuis : « Figures célèbres d'Auteuil ».
15 h., façade, portail gauche, Mme Guillier : « Notre-Dame de Paris ».
15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Oswald : « Hôtel de Sully ».
15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte » (Caisse nationale des monuments historiques).
14 h. 30, 158, boulevard Haussmann : « Collection Hammer » (Art et histoire).
CONFERENCES. — 17 h., 21, rue N.-D.-des-Victoires, Mme Claude Thibaut : « Léonard de Vinci ».
18 h. 15, 7, rue F.-de-Pressensé : « La Corée » (F.M.V.J. Voyages).
20 h., 26, rue Bergère, Swami Satyananda Sarasvati : « La méditation tantrique » (L'homme et la connaissance).
18 h. 30, salle 404, Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower, professeur J.-P. Roux : « Principes décoratifs, symboles et archétypes dans les arts de l'Islam ».
14 h. 30, Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli : « La vie quotidienne en France au XVIIIe siècle » (Pour les jeunes).
18 h. et 20 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Méditation transcendantale : pour une société idéale » (entrée libre).
17 h. 30, mairie annexe du Ier arrondissement, place du Louvre, général Spillmann : « Les deux empereurs Napoléon et la Perse » (Académie du Second Empire).
20 h. 30, grande salle de la Domus Medica, 60, boulevard Latour-Maubourg, M. Yves Diénal : « Exposé et séance de psychanalyse. L'angoisse ».
12 h. 45, centre Rachi, 30, boulevard de Port-Royal, M. K. Niedermayer : « Forces politiques en Israël ».
18 h., salle Louis-Liard, Sorbonne, M. François Lhermitte : « Modification des comportements et éthique médicale ».
20 h. 30, Musée de l'homme, palais de Chaillot, Mme Colette Roubet : « Une économie de pasteurs néolithiques en Algérie orientale ».

POLICE

Après la suspension d'un officier de C.R.S. de ses fonctions

Les raisons d'une disgrâce

Aucune détente n'est perceptible dans le conflit qui oppose depuis près d'une semaine le ministre de l'intérieur au Syndicat des commandants et officiers, dont le secrétaire général du groupe C.R.S., l'officier de paix principal Daniel Rude, a été suspendu de ses fonctions pour « comportement incompatible avec les devoirs de sa fonction et de nature à discréditer les C.R.S. et leur hiérarchie ». (« Le Monde » du 22 avril.)

Les réactions de protestation et de solidarité se multiplient, l'ensemble des syndicats de la police apportant leur soutien au S.C.O. et M. Rude. La Fédération autonome des syndicats de police s'élève, « *au nom des libertés syndicales, contre cette mesure qui porte gravement atteinte au droit d'expression d'un militant syndicaliste non soumis à l'obligation de réserve* ». Réaction identique du Syndicat des gradés de la police nationale et du Syndicat indépendant de la police nationale qui, dans un communiqué commun avec le S.C.O. « *dénoncent les atteintes aux libertés syndicales* » jugées « *intolérables* » et « *demandent aux responsables politiques de s'inquiéter de cette situation pour le moins pernicieuse* ». Le Syndicat des commissaires de police et des hauts fonctionnaires de la police nationale s'étonne d'une telle décision, refusant de croire que « *la suspension d'un responsable syndical soit une manière de poursuivre un dialogue constructif* ».

En face, l'attitude de l'administration est d'autant plus intransigeante que sa position est fragile tant sur la forme que sur le fond. Sur la forme d'abord. M. Christian Bonnet a décidé de suspendre M. Rude de ses fonctions, à titre « *conservatoire* » et non pas « *disciplinaire* ». Ce faisant, il a exclu toute possibilité de recours de l'intéressé devant le tribunal administratif, et le sort de l'officier dépend désormais entièrement du bon vouloir de son ministre : ce dernier a quatre mois pour revenir sur sa décision ou, au contraire, pour la confirmer, auquel cas, M Rude devrait comparaître devant le conseil de discipline. Mais la suspension à titre conservatoire est très précisément limitée par l'article 32 du statut général des fonctionnaires, auquel le ministre de l'intérieur fait référence dans sa notification, et qui prévoit : « *En cas de faute grave commise par un fonctionnaire, qu'il s'agisse d'un manquement à ses obligations professionnelles ou d'une infraction de droit commun, l'auteur de cette faute peut être immédiatement suspendu par l'autorité ayant pouvoir disciplinaire.* » Aucune de ces deux fautes ne pouvant être retenue contre M. Rude, on est donc conduit à s'interroger sur les raisons de fond qui ont dicté la décision du ministre.

« Excellent officier »

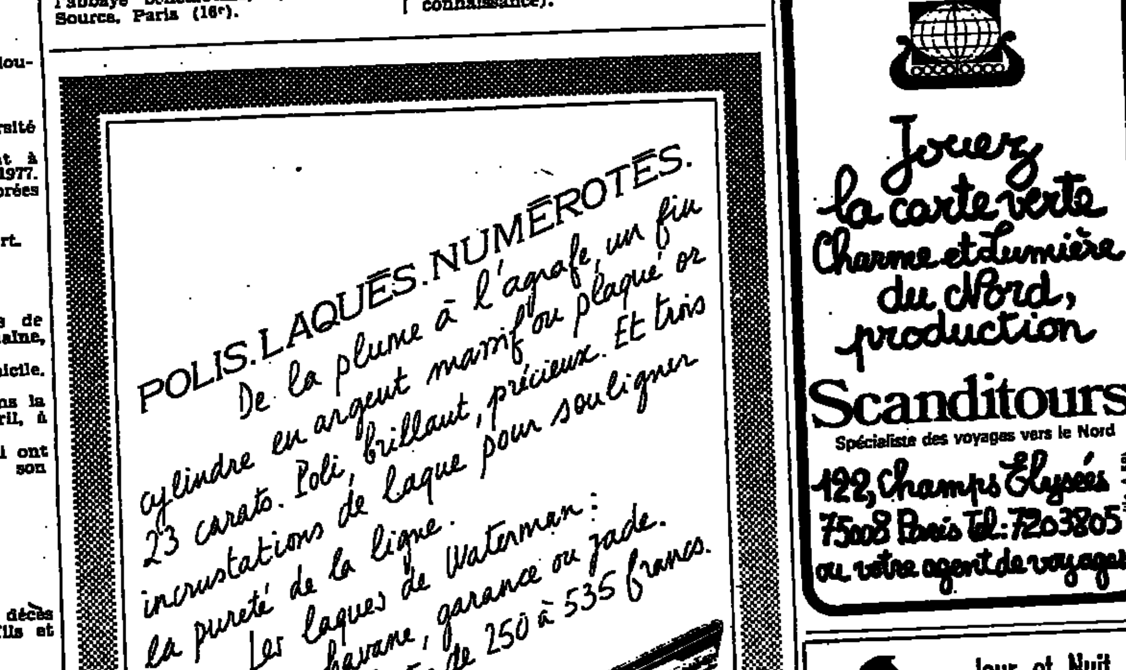
L'officier de paix principal Rude n'a commis ni crime ni délit. Professionnellement, il est irréprochable : aucun élément négatif ne figure dans son dossier, depuis son entrée dans la police, en 1968. Toutes ses notes sont bonnes et les appréciations élogieuses. La dernière en date, en octobre 1976 — « *excellent officier* » — est signée de M. Robert Pinaud, chef du service des C.R.S. Pendant trois ans, il a été employé à l'état-major parisien des compagnies, où il était responsable des travaux de synthèse. En février dernier, il représentait les C.R.S. à un exercice de défense organisé chaque année entre l'armée et les forces de maintien de l'ordre, au niveau des régions militaires, et au colloque avec les officiers généraux et les chefs de corps qui suivit.

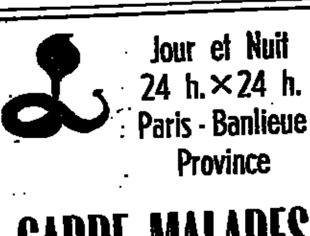
A défaut de sanctionner une carrière brillante, l'administration n'a-t-elle pas plutôt voulu briser un caractère dépourvu de la souplesse, généralement appréciée dans les sphères dirigeantes de la police en tenue ? M. Daniel Rude n'a jamais caché ses options ni transigé sur ses conceptions d'une police qu'il veut d'abord au service du public. Mais peut-on reprocher à un fonctionnaire de police — fût-il cadre des forces de maintien de l'ordre — d'avoir fait plusieurs séjours dans des pays de l'Est ou au Portugal en 1975 ?

Peut-on reprocher au style de ses synthèses d'insister sur les responsabilités et les erreurs de chefs du maintien de l'ordre en certaines occasions ? Pourquoi, par exemple, a-t-on « enterré » le rapport de M. Rude critiquant la manière dont s'était opérée la dispersion de la manifestation des étudiants, des lycéens et des enseignants parisiens contre la réforme Haby, le 15 avril 1976, au carrefour Sèvres-Babylone ? Ou celui dans lequel il dénonçait le principe et l'utilité des « *interpellations préventives* » à l'occasion de certaines démonstrations de rues ? Ces interrogations pourraient bien receler les raisons de la « *disgrâce* » de M. Rude.

JAMES SARAZIN.









PRESSE

A l'exception du groupe Berlingske où de graves incidents se sont produits

ACCORD ENTRE TYPOGRAPHES ET ÉDITEURS DE JOURNAUX DANOIS

La grève des journaux danois, quasi totale depuis le 1er avril, est maintenant en grande partie résorbée, nous rapporte notre correspondante à Copenhague. Les reponsables du « cartel graphique », qui regroupe les différents syndicats du *Livre*, ont décidé le lundi 25 avril de recommander à leurs membres de reprendre le travail à partir de ce mardi 26 avril.

Ils ont donné le « feu vert » après avoir conclu avec la confédération des éditeurs de journaux un accord qui tient compte de l'introduction des nouvelles techniques dans les entreprises de presse, où un certain nombre d'emplois sur les nouveaux matériels devront être exclusivement réservés aux typographes.

Le groupe Berlingske, où le conflit avait éclaté le 31 janvier, n'est pas inclus dans cet accord. La direction a réussi à faire paraître le 25 avril le quotidien *Berlingske Tidende* sur seize pages sans l'aide des typographes.

Cette opération a provoqué des incidents. Les ouvriers de l'entreprise — qui avaient été licenciés le 31 mars à la suite d'un jugement du tribunal des prud'hommes — et un groupe de sympathisants ont tenté de bloquer la sortie des camions transportant les exemplaires. La police a dû intervenir pour dégager le passage. En revanche, le *Berlingske Tidende* n'a pu être vendu dans le Jutland, les équipages des ferry-boats ayant refusé de charger les véhicules qui devaient l'y emporter.

De nouveau, des incidents ont eu lieu dans la nuit de lundi à mardi, où cent cinquante policiers ont dû capituler devant les manifestants. Deux membres du service d'ordre et un manifestant ont été blessés. Les heurts ont duré quatre heures et la manifestation n'a cessé que lorsque la direction du journal a, après consultations avec la police, décidé de renoncer à publier le *Berlingskc Tidende* ce mardi matin.

L'A.F.P. rapporte que, selon le commissaire de police, M. Poul Erik Jensen, il s'agit des manifestations les plus violentes qu'ait connues la capitale danoise depuis celles contre la réunion de la Banque mondiale, il y a de nombreuses années.

● *Le prix Pulitzer* de reportage aux Etats-Unis a été attribué à Walter Mears, collaborateur de l'agence Associated Press, pour l'ensemble de sa « *couverture* » de la dernière campagne présidentielle américaine. Un prix spécial a été décerné à Alex Haley pour son best-seller *Roots*, le jury n'ayant pas trouvé de catégorie dans laquelle placer ce livre publié à plus d'un million et demi d'exemplaires avant d'être adapté à la télévision.

ARTS ET SPECTACLES

Théâtre

«LA MOSCHETA» A LA CRIÉE DE MARSEILLE

Marcel Maréchal, directeur du Nouveau Théâtre national de Marseille, faute d'avoir obtenu à temps la subvention supplémentaire prévue pour la programmation de la saison 1976-1977, se voit contraint de renoncer à monter *Cripure*, d'après *le Sang noir*, de Louis Guilloux, qui devait constituer le dernier spectacle de la saison.

Cette subvention, de l'ordre de 250 000 francs, dont la moitié seulement a été versée, avait été accordée en 1975 par M. Michel Guy, alors secrétaire d'Etat à la culture. Pour éviter un déséquilibre financier, *Cripure* (qui avait été créé en 1967 au Théâtre du Cothurne) inaugurera la saison 1977-1978.

Ne voulant pas rester sur cet échec, Marcel Maréchal a décidé de reprendre l'un des spectacles-fétiche de sa compagnie, *la Moscheta*, de Ruzante — qui, en 1969, lui a valu le prix de la critique, — dans le futur Théâtre de la Criée aux poissons. Ce sera en somme une prise de possession symbolique des lieux, qui seront utilisés dans leur état actuel. Les travaux de rénovation commençant en novembre prochain, la troupe jouera sur des tréteaux et des praticables, les spectateurs (quatre cents environ) étant intimement mêlés aux acteurs et aux décors.

A la rentrée 1979, hypothèse optimiste, le Nouveau Théâtre national de Marseille devrait entrer en possession de sa « Maison de la Criée », qui comprendra une salle de huit cent vingt-cinq places, une salle polyvalente de trois cents places, et les annexes indispensables. (*Le Monde* du 23 mars 1976.)

JEAN CONTRUCCI.

★ La Moscheta, du 24 mai au 18 juin.

■ Le Théâtre Présent (211, avenue Jean-Jaurès) organise le 1er mai une « Journée portes ouvertes » qui commence le matin à 11 heures par une rencontre avec Pierre Peyrou et se termine par un grand bal après la représentation du spectacle Feydeau-Roussin par la compagnie Arlette Thomas-Pierre Peyrou. A 18 h. 30 est projeté le film de René Vautier « Avoir vingt ans dans les Aurès ».

■ L'atelier Annick Le Moine propose jusqu'au 29 avril à 20 h. 30, neuf soirées consacrées au « geste ». Il s'agira de confronter différentes approches, sémiotique, sociologique ou artistique (21, av. du Maine, Paris-15e).

■ La Fédération nationale du Théâtre universitaire organise son deuxième Festival à Lyon du 11 au 15 mai, avec une participation de troupes françaises et étrangères. Les spectacles seront accompagnés de débats et d'ateliers. Renseignements : cellule d'animation de l'université Léon-II. Tél. (78)29-92-32 poste 610.

«Le Boa sous la cloche», de Bernard Mazeas

Quand un garçon de six ans monté sur patins à roulettes arrive dans un café, réclame de la vodka et refuse de payer, c'est qu'il a quelque chose derrière la tête et les moyens de l'obtenir. Derrière sa tête, il y a un boa. Le boa du zoo, aussi solitaire que lui, qui s'ennuie, est mal nourri, et coûte 4 500 dollars. Le garçon (Gilles Gerardin), avec l'aplomb de l'innocence, exerce donc un chantage, menace le cafetier et sa femme (Roger Jacquet et Janine Souchon) de révéler leurs petites infidélités et menues escroqueries s'ils n'achètent pas l'animal. En écho, nous voyons vivre un couple plus jeune mais complètement à la dérive (Jean-Louis Martin-Barbaz et Hélène Arié), parents légitimes de cet enfant qui fait penser à Victor, comme tous les enfants très en avance sur leur âge, trop lucide pour la tranquillité des adultes.

Plutôt que de se référer à Vitrac, Bernard Mazeas, l'auteur du *Boa sous la cloche*, s'amuse à pasticher les « non senses » des comédies burlesques anglo-saxonnes, jusque dans l'écriture qui imite l'exotisme des traductions. Il s'amuse et nous nous amusons beaucoup des situations absurdes, des dialogues percutants, élégants, quelque peu inquiétants par ce qu'ils laissent supposer de désarroi et de souffrance. Peu à peu, les paroles s'emballent et se brisent, nous naviguons à l'aveuglette dans du Pinter surmultiplié. Le « supposé », le « non-dit », prennent des allures d'épais mystère, et la fin du spectacle est tout à fait obscure. On comprend bien ce que l'auteur veut dire, que nous tournons en rond dans des océans de faux problèmes où se noie notre enfance, mais lui aussi finit par tourner en rond dans un océan de fausses pistes et de symboles fumeux.

Si les acteurs, au lieu de donner du poids à toutes les intentions plus ou moins cachées du texte, le jouaient simplement, dans son rythme, ses cassures, ses points de suspension, ils en garderaient la sensibilité, la désinvolture vivace, le charme amer. Car Bernanrd Mazeas est une perle rare : un auteur français capable de faire oublier le sens péjoratif trop souvent attaché au mot « boulevard ». Mais il ne faudrait pas l'alourdir.

COLETTE GODARD.

★ Plaisance, 20 h. 45.

Danse

Derniers feux sur le Bolchoï

Après sept semaines de spectacles, *du 4 mars au 24 avril*, les danseurs soviétiques du théâtre Bolchoï de Moscou ont quitté le « complexe » du Palais des congrès à la porte Maillot, où ils viennent de remporter un succès *commercial absolu. Soixante-sept* représentations, dans un amphithéâtre de trois mille quatre cents places, comble tous les soirs et deux fois par semaine en matinée, qui dit mieux ?

Les satisfactions liminaires du public concernent les commodités de la salle, non seulement le confort des fauteuils, mais leur accès facile, et jusqu'à l'agrément d'un parking souterrain où les voitures pénètrent et dégagent sans retard.

Les satisfactions essentielles n'en concernent pas moins la scène. De dimensions extrêmement vastes, celle-ci a permis des déploiements de foule considérables autant que l'implantation de décors qui, sans voltiger à vue comme à l'Opéra, ont créé le climat indispensable au rêve, à la féerie. Si j'y ajoute que l'orchestre du Bolchoï, bien qu'enfoncé dans sa fosse, fut constamment à la hauteur de sa tâche, diffusant les harmonies les plus rares sur des partitions connues de tous, singulièrement celles de Prokofiev, j'aurai payé mon tribut aux qualités de l'environnement et de l'accompagnement.

Tout au long de ses spectacles, la troupe de Moscou aura démontré péremptoirement la puissance de sa portée sur les populations. Haut en couleur, avec des mimiques mélodramatiques et des gesticulations grandiloquentes, le style du Bolchoï n'a pas l'élégance, ni même la rigueur technique, de celui du Kirov de Leningrad, l'ancien théâtre des tsars. Le choix des programmes, résolument conformiste (« le Lac des cygnes », « Giselle »), ou délibérément expressionniste (« Spartacus », « Ivan le Terrible »), l'aura attesté à l'envi. Le premier maître de ballet, Youri Gregorovitch, né à Leningrad il y a cinquante ans, directeur de la danse au Bolchoï depuis 1964, et signant pratiquement toutes les chorégraphies actuelles, a bénéficié d'un pouvoir absolu sur les distributions, ce qui lui aura valu, comme au sein de toutes les compagnies de ballets d'ailleurs, quelques féroces inimitiés de clan. Gregorovitch a refusé de monter des créations modernes, et même de présenter aux Parisiens « Angara », son tout dernier ballet dansé en « jeans » — qui fut loin de faire l'unanimité à Moscou. Il a aussi manqué de crédit pour reprendre les chefs-d'œuvre d'inspiration typiquement russe de Fokine (« Schéhérazade », « le Prince Igor », « Petrouchka ») ou de Balanchine (« le Fils prodigue », « Apollon Musagète ») dans des décors de Bakst ou de Rouault, autrement originaux que ceux de M. Virsaladze.

Il nous reste heureusement le souvenir magique des interprètes, ces ogres aux cuisses de fer, redingote à basques et bottes molles, ces ballerines croisant leurs jolies mains sur la poitrine ou formant le bataillon de neige des Willis de « Giselle », tous comédiens danseurs hors de pair qui expriment comme aucune autre troupe l' « ouragan de l'âme slave ».

Au firmament des étoiles aura culminé, sans conteste, le couple Vassiliev - Maximova, uni sur la scène comme dans la vie, et qui, comme tel, réalisant des prodiges techniques à couper le souffle, aura fait passer une intensité d'émotion, une complicité artistique, sans égales dans le monde de la danse de nos jours.

Mais la question demeure : pourquoi la grande Maïa Plissetskaïa, la reine du Bolchoï, adoptée par le public de l'Opéra et du Palais des sports, récente interprète de Béjart à Monte-Carlo, n'a-t-elle pas fait partie de la tournée ? Et pourquoi non plus son partenaire attitré, Alexandre Godounov, dont on nous fait espérer la venue depuis des années ?

Je me doute bien que poser ces questions, c'est agiter à retardement un coin de voile sur les coulisses du Bolchoï. Il y a eu un phénomène de blocage là aussi de l'autre côté de ce rideau de fer pendant les deux mois de concentration aux portes de la capitale, qui n'ont engendré aucune fraternisation entre les artistes russes et leurs admirateurs parisiens. Seuls Vassiliev et Maximova ont eu quartier libre entre les spectacles pour rencontrer quelques amis — ô performance !, mais les autres ?

Il faudrait n'être qu'un observateur sans imagination pour se contenter des spectacles de la scène et ne pas s'être intéressé à la face cachée du Bolchoï. Au-delà de l'amour qu'ils vouaient chaque soir à leur art, et de l'esprit de corps fanatique qu'ils ont manifesté pour notre bonheur dans leurs représentations, tous ces danseurs et toutes ces danseuses nourrissaient certainement dans leur cœur quelque désir de contacts humains. En dépit des visages sans expression et des regards neutres qu'ils m'offraient, l'un de ces derniers matins, s'exerçant à la barre dans le sous-sol du palais des Congrès, je lisais autre chose sur leurs traits : l'éternelle énigme de l'être russe, son caractère polymorphe, pour ne pas dire double, si captivant et imprévisible qu'il est digne des plus grandes attentions. Car il y a une dernière réussite du Bolchoï, à mettre celle-là au compte des « accompagnateurs » : aucun champion du jeté battu moscovite à ce jour n'a franchi le pas.

OLIVIER MERLIN.

Cinéma

« LE REGARD » de Marcel Hanoun

Un homme, une femme, un tableau, une autre femme, et ce tableau encore, *la Chute d'Icare*, de Bruegel. Pendant qu'Anne contemple la caravelle aux voiles gonflées par le vent, le château sans fenêtres de l'île mystérieuse, le paysan à chemise rouge, dont la charrue creuse les sillons du temps, et les jambes gigotantes du présomptueux Icare, puni de s'être trop approché du Soleil, Jean, son mari, fait longuement l'amour avec Jeanne dans une *chambre d'hôtel. L'amour physique* avec ses arabesques, ses courbures, ses cambrures, ses torsions, ses méandres, avec ses enlacements et ses désenlacements, ses assemblages et ses métamorphoses, *l'amour qui, lui aussi, est un envol*, une brûlure, une explosion, une chute, qui fait se noyer les amants, *puis qui les ranime* et les prépare *pour un nouvel envol*.

Anne regarde Icare, Jean regarde Jeanne que sa chevelure et son corps font ressembler à l'Eve de Klimt. Et tandis qu'Anne déchiffre le tableau, Jean déchiffre inlassablement le corps de Jeanne. Regards qui se croisent et se superposent, regards qui ne sont peut-être que les regards d'un rêve. Dehors, il y a le bruit des tramways, des avions. L'hôtel où sont enfermés Jean et Jeanne s'appelle l'hôtel du Cygne (et parfois des plumes de cygne voltigent devant le tableau de Bruegel). *Quand Anne retourne dans la chambre* et voit Jeanne, elle tue Jean d'un coup de revolver.

Ce film, on l'a compris, est un poème. Suite de plans fixes. Images à la fois très précises et très élaborées *des ébats amoureux*. Alternance de la grisaille et de la lumière, du blanc et noir et des couleurs. Musique confondue avec les bruits réels (ceux de la ville et ceux que l'imagination d'Anne fait naître du tableau). Que nous dit Marcel Hanoun ? Ce que nous dit Bruegel : qu' « *un homme mort n'arrête pas la charrue* ». Que ni l'amour ni la mort ne dérangent l'ordre universel. Que seule l'œuvre d'art immobilise le temps.

Le mystère *du film rejoint* celui de la peinture. L'un et l'autre confondus par la vision du cinéaste.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Le Seine.

Quatre courts métrages « pour l'exemple »

Comme la plupart des exploitants français ne respectent pas les *règlements qui leur font obligation de* projeter avant chaque long métrage un film de court métrage, un cinéaste professionnel, Philippe Pilard, membre du conseil d'administration de la S.R.F. (Société des réalisateurs de films), a proposé aux deux responsables du cinéma la Clef de lutter contre l'indifférence presque totale du public et de la critique à l'égard du film court.

Avec le concours du fonds d'aide *aux films difficiles (à montrer en* salle), plus une aide automatique à un programme de courts métrages, le cinéma la Clef a décidé de devenir, selon les termes de Bernard Martinant, « *une vitrine du court métrage cinquante-deux semaines par an. Nous commençons par un programme de quatre films qui seront projetés par tranches de deux heures, de 14 à 24 heures. Pour un autre programme, nous utiliserons les seules séances de midi et de minuit. Mais, de toute façon, nous garantissons la continuité de la programmation et permettrons à notre public de retrouver le goût du film court.* »

Discuter ensuite de la spécificité du court métrage en tant que genre n'a guère de sens. Disons au mieux qu'il peut y avoir des films courts ou longs, comme il y a des nouvelles ou des romans. Ce qui frappe dans deux des quatre films au programme, *350*, de Philippe Pilard (l'achat d'une moto par deux jeunes ouvriers ne se matérialise pas, et ce qui en résulte), et *Trente-six heures*, de Philippe Haudiquet (la « perm' » d'un deuxième classe, qui devient pour lui un monument d'ennui), c'est à quel point leurs auteurs ont travaillé dans la perspective des films de long métrage. Les deux autres films, *l'Enfant prisonnier*, de Jean-Michel Carré, et *le Destin de Jean-Noël*, de *Gabriel Auer, suivent un cours moins* rigide : le premier décrit l'angoisse d'un enfant dans la vie dite normale, le second montre la froideur de la justice à l'égard d'un jeune délinquant mineur.

Les quatre films ont été groupés sous l'étiquette *Quand j'aurai vingt ans, je serai heureux...* »

LOUIS MARCORELLES.

★ La Clef.

Art

FERNAND LÉGER à Corbeil-Essonnes

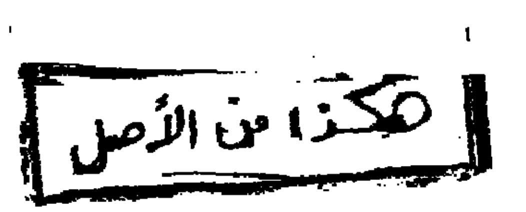
Corbeil-Essonnes fête les dix ans de sa Maison des jeunes et de la culture avec Fernand Léger. Les œuvres qui ont été prêtées par la fondation Léger de Biot sont présentées dans quatre lieux. L'église de *la Commanderie (XIIIe siècle)*, qui vient d'être restaurée, réunit sous ses croisées d'ogives toutes propres huit tapisseries, dont la grande et noire *Création du monde*, sortie des ateliers Tabard, d'Aubusson, deux vitraux et des reliefs de bronze, tandis que des mosaïques sont présentées au-dehors sur la pelouse. Une trentaine de lithographies, les planches de *la Ville* et de *Mes voyages* sont regroupées au centre culturel Pablo-Neruda. Quelques pièces habillent le salon d'honneur de l'hôtel de ville.

La M.J.C., pour sa part, présente une quinzaine d'affiches. Léger, sa vie, son œuvre, fera l'objet, le 3 mai, à 20 h. 30, d'une conférence-débat.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Jusqu'au 28 mai.





néma

LE REGARD de Marcel Hano…

Quatre courts métrages pour l'exemp…

Art



ARTS ET SPECTACLES

Musique

LES IMPROVISATIONS CONTROLÉES DE BOUCOURECHLIEV

De 1967 à 1972, avec sa série des « Archipels et Anarchipels », André Boucourechliev a tenu un cap original dans l'océan de la musique. L'exigence de liberté faisant craquer les limites d'un monde sériel un peu étouffant ne lui a pas semblé incompatible avec les disciplines d'écriture de quinze années qui avaient entièrement renouvelé le langage. Une véritable improvisation entre des interprètes exceptionnels disposant chacun d'une série de structures écrites, réagissant les uns sur les autres en dialogue et en opposition, se révélait très riche et féconde, allumant de splendides flambées de musique et de profondes explorations du monde intérieur.

Avec son Concerto pour piano et orchestre, créé en 1975 à Lisbonne et donné lundi 25 avril à Radio-France par « Musique plus » en première audition française, Boucourechliev reprend le même principe d'une façon plus spectaculaire encore puisque le piano improvise avec tout un orchestre ; aux attaques imprévues du piano, le chef doit réagir par une « situation » appropriée, un ensemble de structures musicales qu'il désigne à ses instrumentistes par un curseur se déplaçant de A à Q, tandis que sa main gauche indique de plus le numéro de la structure choisie. Réciproquement, le pianiste est dans l'obligation de répondre aux initiatives du chef.

Claude Helffer et l'Orchestre national de France, dirigé par Ivo Malec, se sont prêtés admirablement à cette tâche périlleuse. A l'orchestre sec et nerveux, Helffer opposait une virtuosité panique à travers tout le clavier, pimentée de « clusters » du plat de la main ; puis les grappes de notes frénétiques du piano ressortaient sur de longues tenues instrumentales. L'orchestre s'apaisant en jeux plaintifs et poétiques, le pianiste brodait des figures en trémolos descendant peu à peu dans le grave, où l'orchestre le rejoignait avec ses sonorités les plus profondes. De là, on obliquait vers un léger scherzo sur des pointes d'aiguille pour remonter vers de grands appels solennels de l'orchestre et une violente cadence du piano. Ainsi de suite. Toutes les nuances, tous les caractères, toutes les couleurs imaginées par Boucourechliev se mariaient selon un déroulement imprévu auquel seuls l'imagination et le talent d'Helffer et de Malec pouvaient donner un sens, un dynamisme et une harmonie.

On aperçoit cependant les limites d'une telle entreprise. Si l'improvisation des Archipels entre des solistes créait des climats et des développements d'une extraordinaire fécondité, le jeu est plus difficile avec un chef qui doit se livrer à une gymnastique mentale instantanée et un ensemble d'instrumentistes qui ne peuvent qu'obéir, non inventer, réagir eux-mêmes. D'où une exécution pleine de brio, sans cesse attisée par un Claude Helffer superbe, mais qui paraissait moins original à l'orchestre, un peu trop prévu et trop clair, alors même qu'elle demandait à chacun un effort d'attention et de virtuosité extrême.

Le reste du programme en a un peu pâti : Bergkristall, *le grand ballet romantique de Bussotti, et* Nomis Gamma, *de Xenakis (sans doute dénaturés d'être présentés linéairement dans la disposition d'un concert normal, alors que le public doit être mélangé à l'orchestre) ont semblé moins intenses et rayonnants que lors de leur création à Royan, il y a trois et huit ans.*

En revanche, Alain Meunier a donné une interprétation éblouissante de Nomos Alpha, *pour violoncelle seul, de Xenakis, aux figures inouïes sans cesse renouvelées, composant une trajectoire impérieuse, d'une clarté toute classique et nue, où l'on est sans cesse captif de l'étrangeté et de la beauté du son, de l'étincelle et du feu de l'esprit.*

JACQUES LONCHAMPT.

Semaine baroque à Besançon

(De notre correspondant.)

Besançon. — « Une musique baroque est celle dont l'harmonie est confuse, chargée de modulations et de dissonances, le chant dur et peu naturel, l'intonation difficile, le mouvement contraint. » *La définition de Jean-Jacques Rousseau en vaut bien une autre tant il est vrai que nos spécialistes contemporains n'ont pas eux-mêmes accordé leurs violons à ce sujet. Le baroque, c'est peut-être ce qui marque la libération des voix, des instruments et des passions contenues jusqu'au dix-septième siècle. Le profane le définit par l'exemple : Bach, Vivaldi, Monteverdi, Couperin, et oublie la confusion de l'harmonie et la dureté du ton quand la musique s'élève, s'enfle, rebondit contre les parois de béton brut pour revenir de nulle part, se donnant concert à elle-même. Quelle riche et généreuse idée que d'avoir choisi de donner la Semaine baroque de Besançon au Musée des beaux-arts, bâtisse d'extérieur néo-classique dont on a refait les entrailles en ciment armé.*

On est ici au milieu de la musique. Elle est devant, derrière, sur les côtés, au-dessus de soi : cela vaut cent fois les chaînes stéréo les plus sophistiquées. Monteverdi là-dedans swingue comme pas un et Heinrich Schütz, qui fut maître de chapelle du prince électeur de Saxe, polissonne à mort. A côté de ça, le juke-box de la brasserie voisine fait pâle figure. Les musiciens, élèves et professeurs du conservatoire, les choristes du groupe Contrepoint, sont partout. Le public aussi, qui peut se déplacer le long de la pente douce où sont accrochées les toiles de maîtres italiens et flamands. Il naît de cela une double envie : réentendre la musique baroque et revenir visiter le musée.

CLAUDE FABERT.

Le chant grégorien aujourd'hui

Pratiquement disparu de la liturgie catholique, qui n'en perpétuait d'ailleurs que le souvenir sous des formes plus ou moins édulcorées, le chant grégorien connaît à présent un regain d'intérêt par le biais du concert et, à Paris même, grâce au travail de longue haleine mené par Arsène Bedois et l'Ensemble Guillaume Dufay.

A l'origine, il s'agissait seulement pour eux d'accompagner l'office à l'église Saint-Thomas d'Aquin d'une façon un peu plus soignée qu'ailleurs. Puis l'idée est née d'explorer un répertoire beaucoup plus vaste et varié qu'on ne l'imagine généralement, constitué au cours des siècles à partir du vieux fonds hébreu et grec jusqu'au triomphe de la polyphonie. De là au concert, il restait encore un pas à franchir, moins à cause du caractère sacré de cette musique qu'en raison de sa neutralité esthétique : écrite pour le culte, elle semblait surtout fonctionnelle, comme un simple support à la parole, avec des inflexions plus conventionnelles qu'expressives. Enfin, malgré les recherches entreprises depuis un siècle dans plusieurs monastères, bien des incertitudes subsistent en matière d'interprétation.

Mais il fallait bien commencer un jour, et le succès rencontré depuis quelques années par le travail de cet ensemble de solistes (deux hautes-contre, trois ténors et deux barytons) en est la meilleure justification, d'autant que, chemin faisant, les choses se décantent, la pratique venant confirmer ou mettre en doute certaines intuitions théoriques. Restait le problème de la forme du concert, qui devait pouvoir exister en dehors du culte sous peine de ne n'en être qu'un reflet vidé de substance, et c'est là que se situe l'innovation du programme donné à Saint-Thomas-d'Aquin : la nature et ses éléments dans le chant grégorien. Innovation d'autant plus fructueuse qu'elle permet d'apprécier l'invention poétique de cette musique dont les inflexions sont moins liées aux mots qu'aux symboles qu'ils recouvrent, comme les couleurs des vitraux des cathédrales ne sont pas simplement des couleurs.

La plaquette extrêmement détaillée qu'on propose au public évite soigneusement les pièges de l'érudition ou de l'information spécialisée ; elle invite à une écoute différente. Ce n'est pas là l'affaire d'un soir, et il ne serait pas étonnant que les auditeurs de la semaine dernière reviennent mercredi, car, s'il faut faire au début un réel effort de concentration, il n'en est pas moins vrai qu'on y trouve la volonté de le poursuivre, et le goût.

GÉRARD CONDÉ.

★ Mercredi 27 avril, à 20 h. 30, à Saint-Thomas-d'Aquin.

■ Des manifestants se sont introduits dans la salle du Théâtre Athénée-Louis-Jouvet, où était donné, lundi soir 25 avril, un concert de musique symphonique interprété par des artistes soviétiques. Se réclamant du groupe Solidarité juive, ils ont lâché des souris et jeté quelques pétards afin de protester contre « l'antisémitisme officiel de l'Union soviétique » et « d'attirer l'attention sur le sort » des trois millions de juifs qui ne peuvent quitter ce pays pour émigrer vers l'Etat d'Israël, ceci en dépit des accords d'Helsinki ». Le spectacle n'a pas été interrompu.

■ Gerhard Oppitz, un Allemand de l'Ouest âgé de vingt-quatre ans, a remporté le prix de piano Arthur-Rubinstein, d'un montant de 5 000 dollars. La compétition a eu lieu, pour la seconde année consécutive, à Jérusalem.

■ Un ancien élève d'André Navarra au conservatoire de Paris, Etienne Peclard, âgé de trente ans, vient d'être nommé « premier violoncelle solo » du nouvel orchestre philharmonique de Radio-France.

■ La quatrième Semaine musicale de Fresnes aura lieu du 2 au 10 mai. Elle accueillera notamment les guitaristes Geneviève Chanut et Maurice Rosset, les violonistes Annie Jodry, le pianiste Raffi Petrossian et des ensembles de jeunes musiciens suisses et finlandais. Un hommage à Georges Migot est également prévu. (Tél. : 666-08-10).

■ Trois représentations de « Vols au-dessus de l'Océan », spectacle de l'Atelier lyrique du Rhin réunissant 2 400 enfants des écoles de la région, 220 enfants et 400 adultes des chorales locales et l'Orchestre symphonique de Colmar, sont prévues à Colmar les 6 et 7 mai, avec la participation de France-Culture.

PRÉAVIS DE GRÈVE A L'OPÉRA DE LYON

Un préavis de grève a été déposé par le personnel artistique de l'opéra de Lyon pour le mercredi 27 avril, date de la première représentation du *Mandarin merveilleux*, de Bartok, dernier spectacle créé par l'ancien directeur artistique de la troupe, Vittorio Biagi, qui a donné sa démission le 19 février 1977 et quittera la direction du ballet en septembre prochain (*le Monde* des 20-21 février). Les artistes du corps de ballet entendent protester contre les projets de Milko Sparembleck, nommé en remplacement de Vittorio Biagi : le nouveau directeur, ne tenant pas à conserver la troupe dans sa composition actuelle, a en effet annoncé que le contrat de dix-huit des trente et un danseurs de l'Opéra de Lyon ne serait pas renouvelé pour la saison prochaine. Ceux-ci estiment que la tradition d'un préavis de six mois n'a pas été respectée. Ils se trouvent ainsi, fin avril, privés de travail pour la saison prochaine.

La municipalité préconise l'ouverture immédiate d'une procédure de concertation, afin que soit signée une convention qui, dans les meilleurs délais, précise les droits et les obligations des parties.

Elle suggère que ceux des danseurs qui ne pourraient être réengagés constituent une troupe dite d'« animation », pour une durée de quatre mois, à partir du 1er septembre 1977.

SALLE PLEYEL

Mercredi 27 avril à 21 h.

CARREFOUR INTERNATIONAL DES ARTS présente

ORCHESTRE DE L'ILE-DE-FRANCE

Direction JEAN FOURNET

Solistes : CLAUDE KAHN, MICHEL CHAUVETON

MOZART - TCHAIKOVSKI - RACHMANINOFF - STRAUSS

Loc. : Salle, Durand, Ag. 3 FNAC



RÉCITAL DE CHANT

Radio-France Grand Auditorium Mardi 26 avril 20 h. 30	Arleen AUGER — Carlos CEBRO, piano — Mahler - Wolf - Brahms - Strauss

PRESTIGE DE LA MUSIQUE

THEATRE des CHAMPS-ELYSEES Mercredi 27 avril à 21 heures	CHABRIER - FAURE - RAVEL — A. MORY - J.-P. COLLARD — Nouv. Orch. Philharmonique — Dir. : Serge BAUDO

RÉCITAL DE CHANT

Radio-France Grand Auditorium Lundi 2 mai 20 h. 30	Martti TALVELA — Ralf GOTHONI, piano — Rachmaninoff - Schubert - Kuula - Moussorgsky

SAISON LYRIQUE

Radio-France Grand Auditorium Jeudi 5 mai 20 h. 30	OFFENBACH — LE PONT DES SOUPIRS — M. Sénéchal, E. Lublin, J. Giraudeau, C. Issartel — NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE — Dir. : A. MYRAT

ORCH. NATIONAL DE FRANCE

Théâtre des Ch.-Elysées Merc. 4 mai (soirée gala) et vendredi 6 mai 20 h. 30	Dir. : L. BERNSTEIN — Sol. : M. CABALLE — Concert R. STRAUSS

MUSIQUE DE CHAMBRE

Radio-France Grand Auditorium Lundi 9 mai 20 h. 30	SCHUBERT - R. LOUCHEUR — KELEMEN - CHAYNES — Le Neues Zürcher Quartett, le Quintette Ars Nova — W. Jansen

Loc. : RADIO-FRANCE, salles et agences

LE CALENDRIER DES CONCERTS

SALLE CORTOT Mercredi 27 avril à 20 h. 45 (Werner, p.e. Valmalète.)	PRINTEMPS MUSICAL — QUATUOR PARRENIN — Dutilleux, Koering. Beethoven : opus 127
SALLE GAVEAU Jeudi 28 avril à 20 h. 30 (P.e. Kiesgen.)	Dans le cadre du Printemps Musical de Paris — ORCH. du CONSERVATOIRE DE PARIS — Direction : Giuseppe SINOPOLI — avec Käte WITTLICH, piano — Webern - R. Koering, 1re aud. Ch. Lange, 1re aud. - Beethoven
SALLE PLEYEL Vendredi 29 avril à 20 h. 30 (P.e. Valmalète.)	ORCH. ILE-DE-FRANCE — Dir. : J.-C. HARTEMANN — Ensemble choral Contrepoint — Sol. : Isabel GARCISANZ, Daniel VARSANO — MOZART - SCHUBERT
SALLE CORTOT Vendredi 29 avril à 20 h. 45 (Werner.)	PRINTEMPS MUSICAL — TRIO DESLOGÈRES (ondes, piano, percussion) — Milhaud, Chaynes, Tisné, Levinas, J. Charpentier, A. Louvier
THEATRE de la MADELEINE Sam. 30 avril à 17 heures (P.e. Kiesgen.)	AMIS MUSIQUE DE CHAMBRE — QUAT. LŒWENGUTH — Rob. SALLES, violonc. — J. Ibert - Schubert
SALLE PLEYEL Lundi 2 mai à 20 h. 30 Loc. : Salle, Durand, 3 FNAC, Agences (P.e. Kiesgen.)	CONCERTS BARG présentent Grands Concerts Pleyel — Prestige de la trompette — ORCH. DE CHAMBRE Bernard THOMAS — dir. Bernard THOMAS — sol. Guy TOUVRON — S. Boisson, J.-P. Leroy — Haendel, Torelli, Bach, Vivaldi, Telemann
EGLISE ST-SEVERIN TOUS LES MARDIS à partir 3 mai à 21 heures Loc. face Eglise, Durand, 3 FNAC (Werner.)	SAISON PARISIENNE 1977 — ORCHESTRE et CHORALE KUENTZ — 3 mai : MOZART — Messe du couronnement — Symphonie 40 et concertante
THEATRE des CHAMPS-ELYSEES Jeudis 5 et 12 mai à 20 h. 30 (Valmalète, p.e. Glotz.)	2 récitals ALEXIS WEISSENBERG — 5/5 : FRANCK-BAUER, SCHUMANN, CHOPIN — 12/5 : BACH, LISZT, SCHUMANN, STRAVINSKI
SALLE GAVEAU Vendredi 6 mai à 21 heures (Kiesgen.)	Chouchane HATZAKORZIAN — Beethoven : Sonate opus 110 — Ravel : Scarbo — Chopin : 24 préludes, Ball.
SALLE CORTOT Samedi 7 mai à 21 heures Sur invitation (Kiesgen.	LICENCIES DE L'ECOLE NORMALE DE MUSIQUE — Anne PELLERIN, pianiste — Mozart, Liszt, Schumann
SALLE GAVEAU Lundi 9, Mardi 10 mai à 20 h. 30 (De Saint-Ours.)	RHEINISCHES KAMMERORCHESTER de COLOGNE — Dir. : Albert KOCSIS — Le 9 : A. BERNARD, trompette — Le 10 : A. GOROG, piano
SALLE PLEYEL Lundis 9, 16, 23 mai à 20 h. 30 Loc. : Salle, Durand, 3 FNAC (P.e. Dandelot.)	Concerts Barg présentent les Grands Concerts Pleyel — BEETHOVEN intégrale des Sonates — Henryk SZERYNG — Youry BOUKOFF — 9 : nos 1-2-3-7 ; 16 : nos 4-10-5 ; 23 : nos 6-8-9
SALLE CORTOT Mardi 10 mai à 20 h. 45 (Kiesgen.)	Récital à deux pianos — Wally KARVENO — Carlos CEBRO — Mozart, Brahms, Hindemith, Debussy, D. Castro, Ravel
THEATRE des CHAMPS-ELYSEES Mercredi 11 mai à 20 h. 30 (Valmalète.)	L'INSTITUT SUPERIEUR DU COMMERCE présente un récital — Aldo CICCOLINI — Beethoven - Franck - Granados - Villa-Lobos

MERCREDI

U.G.C. BIARRITZ - U.G.C. OPÉRA BONAPARTE - 14 JUILLET PARNASSE - 14 JUILLET BASTILLE CLUNY ÉCOLES - ULIS Orsay

ceux qui ont aimé
ceux qui s'aiment
ceux qui vont s'aimer
doivent voir

Ben et Benedict

Un film de PAULA DELSOL

FESTIVAL DE CANNES 77
Sélectionné pour la Semaine de la Critique Internationale

BOUFFES PARISIENS
4 RUE MONSIGNY (2e) 073 87 94
TRIOMPHE
du rire et de la jeunesse
PIERRE et MARC
JOLIVET
21h15 RELACHE DIMANCHE · 25 et 35 f.

— 26 AVRIL —
guitare baroque et contemporaine
RAFAEL ANDIA
Musique du Siècle d'Or Espagnol
Ballif et Murail (créations)
SALLE CORTOT 21 h - 20 et 15 F
location Durand - FNAC Etoile

ACTION POETIQUE et T.O.M.
Création
ACTES DE SARTRE
Dramaturgie : Christian LIGER
Scénographie : Marc DELUZ
Réalisation : Michel TOURAILLE
27 Avril, à 21 heures
THEATRE MUNICIPAL DE NIMES sous l'égide de l'A.T.P.



VARIETES
Direction JEAN-MICHEL ROUZIÈRE
JACQUELINE **MAILLAN**
MICHEL **ROUX** — ROGER **CAREL**
FÉFÉ DE BROADWAY
de JEAN POIRET
mise en scène PIERRE MONDY — décors et costumes ANDRE LEVASSEUR
chorégraphie ARTHUR PLASSCHAERT
musique MICHEL EMER - PIERRE PORTE
LOCATION 233.09.92 THEATRE ET AGENCES
TOUS LES SOIRS 20 H. 30
MAT. DIM. 15. RELACHE LUNDI



MAISON DES ARTS ET DE LA CULTURE ANDRÉ-MALRAUX
Place de l'Hôtel-de-Ville - 94000 CRETEIL
Tél. 899-90-50

VENDREDI 29 AVRIL - A partir de 20 h.
JAZZ NON STOP
avec 9 orchestres et les HARICOTS ROUGES
Renseignements-Location : 899-94-50, de 12 heures à 19 heures

On apprend que le grand pianiste soviétique Emile GUILELS, qui devait donner un récital le 2 mai prochain, au Théâtre des Champs-Elysées, vient d'être hospitalisé à Moscou.
En conséquence, le récital du 2 mai est annulé. Une autre date sera fixée ultérieurement. Les places louées sont remboursées dès à présent.

MERCREDI



MERCREDI

U.G.C. BIARRITZ - U.G.C. OPERA - U.G.C. ODEON - BIENVENUE MONTPARNASSE
CONVENTION ST-CHARLES - 14 JUILLET BASTILLE - CYRANO VERSAILLES



SPECTACLES

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES » 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 26 avril

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : l'Enlèvement au sérail. — Salle Favart, 19 h. 30 : Platée.
Chaillot, salle Gémier, 20 h. 30 : *Quatre à quatre.*
Petit Odéon, 18 h. 30 : De qui sont-ce les manches ?

Les salles municipales

Nouveau Carré, grande salle, 21 h. : Maison de poupée. — Papin 2 : Un homme à la rencontre d'Antonin Artaud.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Atahualpa Yupanki ; 20 h. 30 : Jacques ou la Soumission ; L'avenir est dans les œufs.

Les autres salles

Aire-Libre Montparnasse, 20 h. 30 : la Sorcière ; 22 h. : D'Oscar à Sébastien.
Antoine, 20 h. 30 : les Parents terribles.
Atelier, 21 h. : le Faiseur.
Athénée, 21 h. : Equus.
Biothéâtre Opéra, 21 h. : la Jeune Ville Violaine.
Bouffes-Parisiens, 21 h. : *P. et M. Jolivet.*
Cartoucherie de Vincennes. Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Ivanov.
Centre culturel du XVIIe, 21 h. : Grivoisons, ou comment l'esprit vient aux filles.
Comédie-Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Chers zoiseaux.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal.
Daunou, 21 h. : Henri Tisot.
Edouard VII, 21 h. : Le café-théâtre de F. Lemaire.
Elysée-Montmartre, 20 h. 45 : Une femme presque fidèle.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : Ismène ; 22 h. 30 : le Grand Rêveur.
Gymnase-Marie Bell, 21 h. : Une aspirine pour deux.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : l'Homme aux camélias.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Mathurins, 20 h. 30 : les Mains sales.
Michel, 21 h. 10 : Au plaisir, madame !
Michodière, 20 h. 45 : Acapulco, madame.
Nouveautés, 21 h. : Nina.
Œuvre, 21 h. : le Cours Peyol.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Parc floral de Paris, 20 h. 30 : les Chiens de Dieu.
Plaisance, 20 h. 45 : le Boa sous la cloche.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : Lady Strass.
Récamier, 20 h. 30 : les Fraises musclées.
Théâtre Campagne-Première, salle I, 19 h. : la Chouchoute du cap Horn. — Salle II, 19 h. : Solo pour Vanina.
Studio-Théâtre, 21 h. : L'avant-centre est mort à l'aube.
Théâtre de la Cité internationale, la Resserre, 21 h. : Bérénice. — La Galerie, 21 h. : Lux in tenebris.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : *Loretta Strong.*
Théâtre Essaïon, salle I, 20 h. 30 : Transe Kamikaze Express ; salle II, 21 h. : Feydeau Farreloik.
Théâtre Oblique, 20 h. 30 : le Casse-gueule authentique.
Théâtre d'Orsay, grande salle, 20 h. 30 : Harold et Maude. — Petite salle, 20 h. 30 : Madame de Sade.
Théâtre Paris-Nord, 21 h. : l'Histoire de Tobie et de Sara.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : les Pavés de l'ours ; le Tombeau d'Achille.
Théâtre en rond, 21 h. : Ouragan sur le Caine.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : les Catcheuses ; 22 h. 30 : l'Amour en visite.
Théâtre de la rue d'Ulm, 20 h. 30 : le Chemin de Damas.
Théâtre Tristan-Bernard, 21 h. : l'Oiseau du bonheur.
Troglodyte, 21 h. : Gugozone.
Variétés, 20 h. 30 : Fédé de Broadway.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 15 : Deux nanas dans le folklo ; 21 h. 30 : la Collection ; 22 h. 45 : la Pluie en sens inverse.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Boby Lapointe ; 22 h. 30 : J.-M. Thibault ; II, 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 20 h. 30 : Silences nocturnes aux îles des Fées ; 22 h. : Une pitoyable mascarade.
Les Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Etrange pâleur ; 21 h. 45 : Au niveau du chou.
Le Fanal-aux-Halles, 18 h. 30 : Béatrice Arnac ; 20 h. 15 : le Président.
Le Connétable, 20 h. 30 : la Voix humaine ; 22 h. : Lewis et Alice.
Le Plateau, 20 h. 30 : Un ouvrage de dames ; 22 h. : la Nuit de noces de Cendrillon ; 23 h. : Faune.
Cour des miracles, 20 h. 30 : Gros-Câlin ; 22 h. : les Jeannes.
La Mamma du Marais, 21 h. : Il était la Belgique... une fois ; 22 h. : Les jumelles reviennent de loin.
Le Palace, 19 h. : P. Castillo ; 22 h. 30 : la Démarieuse.

MAISON DE LA CULTURE DE NANTERRE
THEATRE DES AMANDIERS
DIRECTION : PIERRE DEBAUCHE
Le C.D.N. présente :
LES FARCEURS dans **LA CARAVANE ABOIE, LE CHIEN PASSE**
Mise en œuvre : pierre Debauche
du 19 avril au 14 mai à 20 h 30
le mardi à 14 h
Relâche : dimanche et lundi
Adhérents 12 F - Non adhérents 25 F
7 AV. PABLO PICASSO 92000 NANTERRE
RENS. LOCATION TEL. 204.18.81

Les théâtres de banlieue

Aubervilliers. Théâtre de la Commune, 20 h. 30 : On ne badine pas avec l'amour.
Boulogne, T.B.B., 20 h. 30 : *Chants et danses d'Israël.*
Ivry, salle des conférences, 20 h. 30 : Iphigénie Hôtel.
Villejuif, Théâtre Romain-Rolland, 21 h. : Un loup à cinq pattes.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 20 h. 30 : le Nid.

Les comédies musicales

Marigny, 21 h. : Nini la Chance.
Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Mogador, 20 h. 30 : la Belle de Cadix.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : R.P.R. ou Le nouveau-né a une grande barbe.
Deux-Anes, 21 h. : Marianne, ne vois-tu rien venir ?
Dix-Heures, 22 h. : Monnaie de singe.

Les concerts

Maison de la Radio, 20 h. 30 : A. Auger, cantatrice ; C. Cebro, piano (Mahler, Wolf, Brahms, Strauss).
Palais des congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. J. Fournet (le Roi David, d'Honegger).
Salle Cortot, 21 h. : R. Andia, guitare (musique contemporaine et baroque).
Eglise des Billettes, 20 h. 45 : Trois leçon des ténèbres (œuvres pour clavecin de L. Couperin).
Centre culturel canadien, 20 h. 45 : T. Goudie, baryton (chansons italiennes, P. Mercure, J. Brahms, Fauré, Leguerney, Schumann).
Eglise Saint-Roch, 20 h. 30 : L'orgue témoin de l'histoire.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Récital N. Magaloff, piano (Chopin).
Centre Mandapa, 21 h. : P. Rostaing guitare (Mudarra, Rameau, Ohana).

Jazz, rock, folk et pop'

Théâtre Campagne-Première, salle I, 20 h. 30 : P. Vassiliu ; salle II, 20 h. 30 : Kolinda ; 22 h. 30 : H. Hopper, E. Dean.
American Center, 21 h. : Musique de la Louisiane, les Balfa.
Théâtre Mouffetard, 20 h. 30 : Tumeur cervykal ; 22 h. 15 : le Mont chauve.
Vieille-Grille, 20 h. 30 : Morange et Pertier ; 21 h. 45 : F. Tusques ; 23 h. : H. Texier.
Palais des Arts, 20 h. 45 : Glenmor.
Théâtre de la Renaissance, 21 h. : J.-R. Caussimon.

SPECTACLES POUR ENFANTS

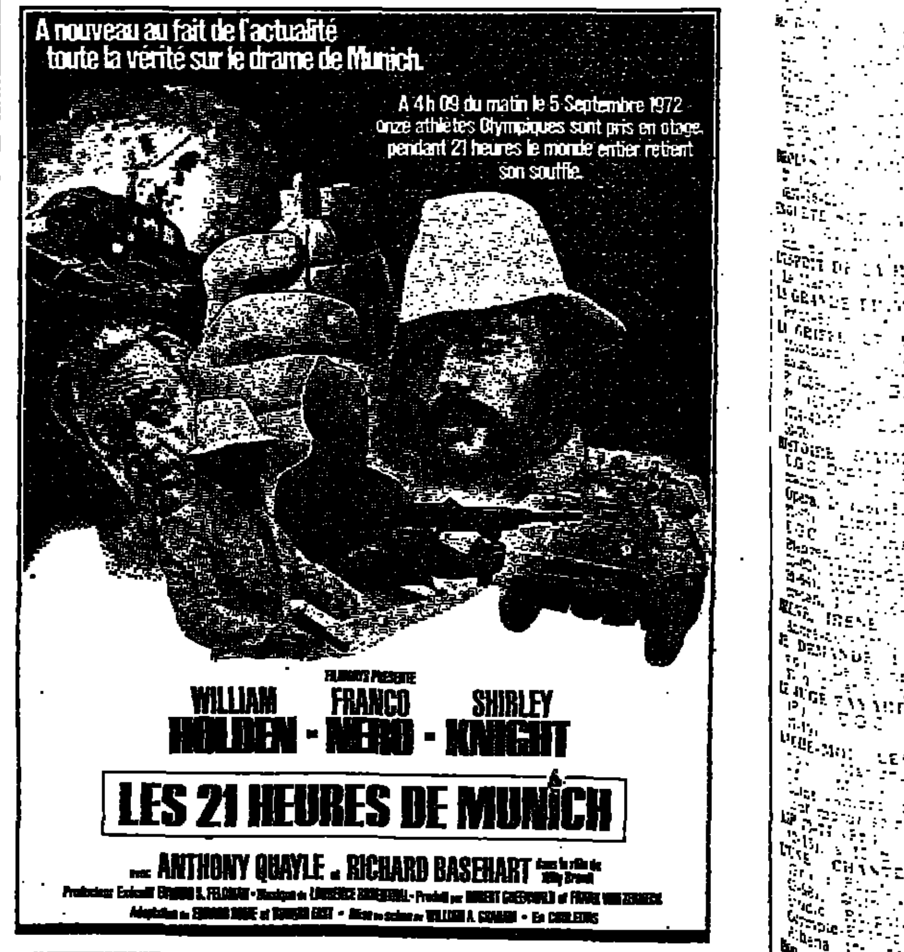
(du 27 avril au 4 mai)

Cirque à l'ancienne au Nouveau Carré, square Emile-Chautemps (277-88-40), mer., jeudi, sam., dim., 15 h. 30.
Au Bec fin (203-34-49), mer., 15 h. 30 : la Petite Sirène.
Les Blancs-Manteaux (277-42-51 et 887-97-58), mer. et sam., 14 h. 30 : le Rêve de M. Gabiolo.
Café d'Edgar (326-13-68), mer., 14 h. et 16 h., sam., 15 h. : l'Histoire toute simple de Fenouil.
Cartoucherie de Vincennes, Atelier du Chaudron (328-97-04), mardi et ven., 20 h. ; sam. et dim., 16 h. : Qu'est-ce qui passe si tard ?
Atelier de recherche et de création merc., 20 h. 30 : Présentation des Glénans ; jeudi, 20 h. 30 : Quatuor de clarinettes Sagaert (Bach, Devienne, Truillard) ; vend., 19 h. : cinéma : à partir de sam. : Semaine animation Amérique latine.
Marionnettes du Luxembourg (326-46-47), mer. et dim., 14 h. 30, 15 h. 30, 16 h. 30, sam., 15 h. et 16 h. : Au pays des contes de fées.
Théâtre des Amandiers, Nanterre (204-18-81) : cinéma.
Théâtre de l'Atelier (606-11-90), sf sam. et dim., 14 h. 20 : la Farce de maître Pathelin.
Théâtre des Deux-Portes (797-24-51), merc., 15 h. : Légende pour un trou, par le Théâtre sur le fil.
Théâtre Montparnasse (535-57-64), sf sam. et dim., 14 h. 20 : le Médecin malgré lui.
Théâtre 13 (589-05-99), mer., 14 h. 30 : la Ferme du bonheur.
Salle Chopin-Pleyel, mer., 15 h. : l'Oiseau bleu sauvé par l'enchanteur Merlin.

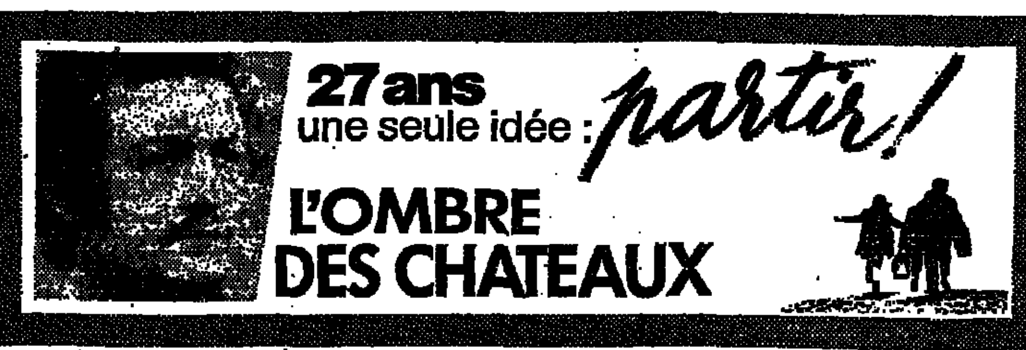
• • •

Cinéma. — Le label Chouette a été attribué par le secrétariat d'Etat à la culture : (enfants) Ciné follies, les Vacances de M. Hulot, les Aventures de Peter Pan, la Panthère rose, les Sorciers de la guerre, Comme sur des roulettes, la Planète sauvage, Jour de fête, Charlot, le gentleman vagabond ; (adolescents) le Prête-Nom, le Désert des Tartares, le Bal des vampires, Barry Lyndon, Cria Cuervos, *Nous nous sommes tant aimés*, Un éléphant ça trompe énormément, Dersou Ouzala, l'Esprit de la ruche, le Juge Fayard dit « le Shériff », Pain et Chocolat, Cœur de verre, Casanova, L'une chante, l'autre pas, la Griffe et la Dent, Rocky, Violette et François, Last Free Ride, les Ambassadeurs, Transamerica Express, Noirs et Blancs en couleurs.

MERCREDI



MERCREDI



هكذا من الأصل



SPECTACLES

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

cinémas

La cinémathèque

Chaillot, 15 h., 18 h. 30, 20 h. 30 et 22 h. 30 : cinéma des pays arabes ; 15 h. : Chanson sur le passage, d'A. Abdel Khalek ; le Vent du sud, de M. Slim Riad ; 18 h. 30 : El Chergui ou le Vent violent, de M. Smihi (en présence de l'auteur) ; 20 h. 30 : Sejnane, d'A. ben Ammar (en présence de l'auteur) ; 22 h. 30 : le Retour de l'enfant prodigue, d'Y. Chahine.

Les exclusivités

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
ARMAGUEDON (Fr.) (*) : A.B.C., 2e (236-55-54). Normandie, 8e (359-41-18). Helder, 9e (770-11-24). Fauvette, 13e (331-56-86). Miramar, 14e (326-41-02). Mistral, 14e (539-52-43). Gaumont-Convention, 15e (828-42-27). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
AMES PERDUES (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08). Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32). Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
AUTANT EN EMPORTE MON MUNCHAKU (Jap., v. créole) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; v.f. : Haussmann, 9e.
L'AUTRE FRANCE (Alg., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22). Calypso, 17e (754-10-68). Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52). Diderot, 12e (343-19-29).
LA BATAILLE DE MIDWAY (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; v.f. : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16). Balzac, 8e (359-52-70). Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
BEHINDERT (Angl.-All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
BILITIS (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32). U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62). Bretagne, 6e (222-57-97). Ermitage, 8e (359-15-71).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40). Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36). Hautefeuille, 6e (633-79-38). Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03). Fauvette, 13e (331-56-86).
CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.o./v.f. : les Templiers, 3e (272-94-56).
CHARLOT, LE GENTLEMAN VAGABOND (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bonaparte, 6e (326-12-12).
CŒUR DE VERRE (All., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71).
LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LE COUPLE-TEMOIN (Fr.-Suis.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
DANGER PLANETAIRE (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37). Max Linder, 9e (770-40-04). Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03). Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17). Convention-St-Charles, 15e (579-33-00). Paramount-Maillot, 17e (758-24-24). Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38). Marignan, 8e (359-92-82). Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52). Montparnasse 83, 6e (544-14-27). Maxéville, 9e (770-72-86). Gaumont-Nations, 12e (343-04-67). Gaumont-Convention, 15e (828-42-27). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47). Arlequin, 6e (548-62-25). Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19). Palais des Arts, 3e (272-62-98). Calypso, 17e (754-10-68).
DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
DIS BONJOUR A LA DAME (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69). U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19). Paramount-Opéra, 9e (073-34-37). Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03). Mistral, 14e (539-52-43). Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17). Secrétan, 19e (206-71-33). Passy, 16e (288-62-34).
DROLES DE ZEBRES (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36). Montréal-Club, 18e (607-16-21).
ENQUETE SUR LA SEXUALITE (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) du lun. au ven., à 18 h.
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LA GRANDE FRIME (Fr.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LA GRIFFE ET LA DENT (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27). Balzac, 8e (359-52-70). Marignan, 8e (359-92-82). Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03). Cambronne, 15e (734-42-96). Caravelle, 18e (387-50-70).
HISTOIRE D'AIMER (It., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62). Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32). Rex, 2e (236-83-93). Liberté, 12e (343-01-59). U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19). Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02). Magic-Convention, 15e (828-20-64). Murat, 16e (288-99-75). Secrétan, 19e (206-71-33).
IRENE, IRENE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
JE DEMANDE LA PAROLE (Sov., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 17 h. 30 et 20 h.
LE JUGE FAYARD, DIT LE SHERIFF (F.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
LACHE-MOI LES BASKETS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86). Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) sauf mardi soir.
LIP 73-74 (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15), à 13 h. 30.
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98). Quintette, 5e (033-35-40). Studio Raspail, 14e (326-38-98). Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42). Athéna, 12e (343-07-48).
1900, deuxième partie (It., v.o.-v.f.) (**) : les Templiers, 3e (272-94-56).
MON CŒUR EST ROUGE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
NETWORK (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29). Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80). Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90). Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03). Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17). Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
NOUA (Alg.), v.o. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83). 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
NOUS AURONS TOUTE LA MORT POUR DORMIR (Alg.), v.o. : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
PAIN ET CHOCOLAT (It.), v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62). Luxembourg, 6e (633-97-77). Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97). P.L.M.-St-Jacques, 14e (589-68-42).
PAROLE D'HOMME (A.), v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LES PASSAGERS (Fr.) (*) : Français, 9e (770-33-88). Ternes, 17e (380-10-41).
LE PAYS BLEU (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).
LA PETITE FILLE AU BOUT DU CHEMIN (Fr.-Can.), v. angl. : Bilboquet, 6e (222-87-23).
PICNIC AT HANGING ROCK (Aust.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38). 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
PIEDRA LIBRE (Arg.), v.o. : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
PROVIDENCE (Fr.), v. angl. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08). La Pagode, 7e (705-12-15). Biarritz, 8e (723-69-23).
QUAND LA PANTHERE ROSE S'EMMELE (A.), v.o. : St-Germain-Village, 5e (633-87-59). Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54). Montparnasse-83, 6e (544-14-27). Athéna, 12e (343-07-48).
REGG'S AND BACON (A.), v.o. : Vidéostone, 6e (325-60-34).
REQUIEM A L'AUBE (Fr.) (*) : Le Marais, 4e (278-47-86).
ROCKY (A.), v.o. : Quartier Latin, 5e (326-84-65). Dragon, 6e (548-54-74). Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88). Gaumont-Sud, 14e (331-51-16). Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41). Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA ROULETTE CHINOISE (All., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40). 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
SALO (It., v.o.) (**) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
SCRIM (Holl., v.o.) : Saint-André-des-Arts (326-48-18).
SEBASTIANE (Ang., v. lat.) (**) : Marotte, 2e (233-32-79). Racine, 6e (633-43-71).
SERVANTE ET MAITRESSE (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Lord-Byron (225-04-22).
LES SORCIERS DE LA GUERRE (A., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52). Luxembourg, 6e (633-97-77). Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12). Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; (v.f.) : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90). Liberté, 12e (343-01-59). U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19). Mistral, 14e (539-52-43). Grand-Pavois, 15e (551-44-58). Murat, 16e (288-99-75).
UN TUEUR DANS LA FOULE (A., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76). Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48). Maxéville, 9e (770-72-86). Nations, 12e (343-04-67). Fauvette, 13e (331-56-86). Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
VIOLETTE ET FRANÇOIS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40). Cluny-Palace, 5e (033-07-76). Bosquet, 7e (551-44-11). Concorde, 8e (359-92-84). Lumière, 9e (770-84-64). Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13). Gaumont-Sud, 14e (331-51-16). Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

Les films nouveaux

QUAND J'AURAI VINGT ANS, JE SERAI HEUREUX, films français de J.-M. Carré, P. Haudiquet, P. Pilard et G. Auer : la Clef, 5e (337-90-90).
LA TETE DE NORMANDE ST-ONGE, film canadien de Gilles Carle : studio Médicis, 5e (633-25-97).
LE REGARD, film français de Marcel Hanoun : le Seine, 5e (325-95-99).
LE DIABLE DANS LA BOITE, film français de Pierre Lary : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67). Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE LOUP-GAROU DE WASHINGTON, film américain de Milton Moses Ginsberg ; v.o. : Action Christine, 6e (325-85-78) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
OH ! SERAFINA, film italien d'Alberto Lattuada (*) ; v.o. : Quintette, 5e (033-35-40). 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
L'HERITAGE, film italien de Mauro Bolognini ; v.o. : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72). Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52). Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13). Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
CARRIE, film américain de Brian de Palma (**) ; v.o. : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59). Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33). Gaumont-Sud, 14e (331-51-16). Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13). Cambronne, 15e (734-42-96). Victor Hugo, 16e (727-49-75). Wepler, 18e (387-50-70). Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
JULIE POT DE COLLE, film français de Philippe de Broca : U.G.C.-Rex, 2e (236-83-93). U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62). Biarritz, 8e (723-69-23). George V, 8e (225-41-46). Caméo, 9e (770-20-89). Liberté, 12e (343-01-59). U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19). Miramar, 14e (326-41-02). Mistral, 14e (539-52-43). Magic-Convention, 15e (828-42-27). Murat, 16e (288-99-75). Images, 18e (522-47-94).
L'INSPECTEUR NE RENONCE JAMAIS, film américain de James Fargo (**) ; v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12). Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93). Rotonde, 6e (633-08-22). U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19). Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00). Napoléon, 17e (380-41-46).
TOUCHE PAS A MON GAZON, film américain de Ted Kotcheff ; v.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08). Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69). Paramount-Opéra, 9e (073-34-37). Paramount-Bastille, 12e (343-79-17). Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03). Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17). Paramount-Orléans, 14e (540-45-91). Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00). Paramount-Maillot, 17e (758-24-24). Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).



RADIO-TÉLÉVISION

Les animaux sont-ils intelligents ?

Les animaux sont-ils intelligents ? Pour répondre à cette question, il faudrait d'abord définir ce qu'est l'intelligence, un mot qui recouvre des notions aussi différentes que l'esprit d'analyse et l'intuition d'un grand mathématicien, ou le sens de la forme et de la couleur d'un grand peintre. De ce point de vue, le débat diffusé lundi soir sur TF 1 lors de l'émission « L'avenir du futur » était vaste. Et il fut passionnant.

Le film-prétexte, le Jour du dauphin, relevait, lui, de la science-fiction : deux dauphins parlants utilisés dans une sombre histoire de complot. L'intrigue, inspirée du très bon livre de Robert Merle, Un animal doué de raison, était malheureusement défigurée, et des coupures — probablement — la rendaient incompréhensible. Seuls les deux « dauphins-vedettes » ont tiré leur épingle du jeu.

Dans le débat qui a suivi, il a été rappelé que personne n'a jamais réussi à comprendre les vocalisation (grincements, claquements, sifflements) émises par les dauphins, ni à faire parler ces cétacés. En revanche, on a pu établir une certaine communication avec divers animaux en utilisant un langage non parlé mais fondé sur les aptitudes naturelles particulières à chaque espèce. Ainsi, des chimpanzés, doués pour le geste, ont-ils pu apprendre un langage de plus de cent mots analogue à celui des sourds-muets. Les mêmes singes sont capables, naturellement, d'identifier un certain nombre de signes de formes et de couleurs différentes : on peut leur faire comprendre et « écrire » des phrases simples à l'aide de signes-symboles sans ressemblance avec l'objet, la personne ou même l'idée ainsi désignés. Un dame-chimpanzé tape rapidement sur une soixantaine de touches-symboles reliées à un ordinateur pour demander « s'il vous plaît » qu'on lui apporte une banane, qu'on lui ouvre le rideau de la fenêtre ou que son gardien vienne la chatouiller.

Avec les rats doués de très fines perceptions olfactives, il faut mettre en œuvre l'odorat. Les chiens savent, eux aussi, repérer des odeurs très subtiles, et ils perçoivent les ultra-sons.

La compréhension du comportement animal peut contribuer à la compréhension de l'homme, les quatre spécialistes qui participaient au débat sont tombés d'accord sur ce point. M. Jacques Petter, du Muséum national d'histoire naturelle, voudrait comprendre le « langage » des animaux de manière à mieux comprendre les « langages » de l'homme. M. René-Guy Busnel, de l'Institut national de la recherche agronomique, voudrait que l'on applique les méthodes efficaces chez les chimpanzés à l'éducation des enfants aphasiques et tétraplégiques. M. Hubert Montagner, de la faculté des sciences de Besançon, souhaiterait élucider comment les gestes, le babillement, le toucher, l'odorat, aident l'enfant à s'intégrer dans une société fondée sur la communication. Passant de l'individu à la société, M. Rémy Chauvin, de la Sorbonne, a insisté sur l'intérêt d'une bonne connaissance du comportement d'une fourmilière.

Y. R.

MARDI 26 AVRIL

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Série : Promenades imaginaires avec André Malraux (Venise), réal. J.-M. Drot ; 21 h. 30, Emission musicale : Bruits en fête et sons du plaisir. (Faire du sentiment et faire du bois), de B. Carreau et G. Guérin, réal. J.-P. Bastid.

L'école de lutherie de Mirecourt : les fabricants d'épinettes de Gerardmer.

22 h., Littéraire : Pleine page, de P. Sipriot.

Avec MM. Thierry Maulnier (les Vaches sacrées), Louis Chevalier (l'Assassinat de Paris), Alain Buhler (Madame Jeanne), Louis Nucera (la Kermesse aux étoiles), Armand Salacrou (revue Obliques : Artaud) et José Giovanni.

23 h. 10 : Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Les dossiers de l'écran. FILM : LA BATAILLE D'EL ALAMEIN, de C. Jackson Padgèt (1968), avec F. Stafford, G. Hilton, M. Rennie, E. Manni, R. Hossein.

Episodes de la guerre en Afrique du Nord dans les années 40. L'avance triomphale de Rommel et l'offensive de Montgomery.
Un effort pour dépasser l'aspect simplement spectaculaire des films de guerre. Tout est vu du côté italien, et l'armée italienne apparaît sous un jour nouveau.

Vers 22 h., Débat : la première défaite de Hitler.

Avec le général Belchem, qui était chef d'état-major du maréchal Montgomery, M. Klaus Jürgen Müller, historien allemand, le général Alberto Rovught, qui était à El Alamein, M. Lucio Ceva, historien italien.

23 h. 30 : Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (Un film, un auteur) : JULES CESAR, de J.-L. Mankiewicz (1953), avec M. Brando, L. Calhern, J. Mason, J. Gielgud, Ed. O'Brien. (N. Rediffusion.)

Las de la dictature de Jules César, ses ennemis fomentent un complot contre lui et l'assassinent. Marc-Antoine le venge.
Une adaptation scrupuleusement fidèle de la tragédie de Shakespeare. Une interprétation d'une qualité, d'une perfection rares.

22 h. 25 : Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues : De la Diaspora à Israël.
Voir Tribunes et débats.

21 h. 15, Musiques de notre temps ; 22 h. 30, Entretiens avec Robert Mallet ; 23 h., L'Afrique du Sahel au Festival des arts et des cultures à Royan ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, En direct de l'Auditorium 104 : Récital d'Arleen Auger, soprano (Mahler, Wolf, Brahms, R. Strauss) ; 23 h. 15, France-Musique la nuit : Faire fête ou faire la fête ; 0 h. 5, Degré des âges (musique traditionnelle française) ; 1 h., Souvenir d'Anna Livia.

MERCREDI 27 AVRIL

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 20 h. : Programme ininterrompu, avec, à 19 h., feuilleton : Bonsoir chef.

20 h. 30, Jeu policier : L'inspecteur mène l'enquête. (Restez calme, tout ira bien), de L. Godevais et M. Pavaux.

L'enlèvement de la fille d'un promoteur immobilier : une enquête à mener par tous et en direct.

Vers 22 h., Dossier : Charles Cros ou la vie à côté, de R. Arnaut et J. Thévenot, réal. J. Habans et B. Thénault.

Des documents d'archives et des témoignages sur l'inventeur du phonographe qui, lui, a cent ans.

23 h. : Journal.

CHAINE II : A 2

De 13 h. 35 à 20 h. : Programme ininterrompu, avec, à 15 h. 30 : Un sur cinq.

20 h. 30, Feuilleton américain : Capitaines et rois ; 21 h. 30, Magazine d'actualité : Question de temps.

23 h., Jazz, par J.-Ch. Averty : Festival de Nice 1975.

23 h. 30 : Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (Un film, un auteur) : LOIN DE LA FOULE DECHAINEE, de J. Schlesinger (1967), avec J. Christie, T. Stamp, P. Finch, A. Bates, P. Ransome. (Rediffusion.)

23 h. 05 : Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Opéra du Cameroun, par J. Pivin ; 20 h. 30, La musique et les hommes : une enfance et « Carmen », par B. Grenier ; 22 h. 30, Entretiens avec Robert Mallet ; 23 h., L'Afrique du Sahel au Festival des arts et des cultures de Royan.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Chœurs et nouvel orchestre philharmonique de Radio-France, direct. Z. Mackal : « Psaume 13 pour chœurs et orchestre » (Zemlinsky), « Messe pour solistes, orgue, chœurs et orchestre » (Janacek), avec K. Clarke, soprano ; A. Collins, alto ; H. Laubenthal, ténor ; W. Schoene, baryton ; J. Guillou, orgue ; 23 h., France-Musique la nuit : Musiques réservées (la polyphonie occidentale du douzième au seizième siècle) ; 0 h. 5, Faire fête, ou faire la fête (fêtes révolutionnaires) ; 1 h., Non écrites.

PROGRAMME MINIMUM LE 28 AVRIL ?

Les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et S.N.J. des sept sociétés de radio et de télévision ont déposé une préavis de grève de vingt-quatre heures pour le jeudi 28 avril. Les syndicats entendent ainsi s'associer aux travailleurs du secteur public et nationalisé.

Des assemblées générales auront lieu ce mardi 26 avril afin que les personnels des différentes sociétés décident si leur action aura pour effet d'entraîner de simples perturbations ou s'ils appliqueront le programme minimum. Rappelons que la dernière application du programme minimum remonte à la grève du personnel de Télé-Distribution de France le 16 novembre 1976.

D'autre part, certains techniciens du studio Deveze, où la C.F.D.T. devait enregistrer sa « Tribune libre » (programmée le jeudi 28 avril sur FR 3), étant en grève depuis plus de quinze jours, la confédération a refusé d'enregistrer son émission dans un studio privé, comme cela lui a été proposé.

D'une chaîne à l'autre

« Mosaïque » émigre

● « Mosaïque » l'émission dominicale de FR 3, produite par l'Office national pour la promotion culturelle des immigrés, se déplace pour la première fois en Tunisie (le 8 mai), au Maroc (le 22 mai), en Algérie (le 5 juin) et au Portugal (le 19 juin).

L'émission du 24 avril s'adressera également aux Portugais (pour l'anniversaire de la révolution des « œillets » du 25 avril). Celle du 29 mai sera consacrée au centre Georges-Pompidou.

France-Inter dans le Nord

● France-Inter déplace ses studios et la plupart de ses émissions dans le Nord-Pas-de-Calais. Du 2 au 8 mai sera ainsi évoqué chaque jour un problème spécifique à la région : Lille, métropole régionale (le 2), le charbon et la reconversion minière (le 3), l'agriculture (le 4), l'industrie lourde (le 5), la façade maritime et la pêche (le 6), le tourisme (le 7).

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 26 AVRIL

— *Le Mouvement des démocrates* dispose de la Tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

— De la Diaspora à Israël, avec MM. *Nahum Goldmann*, président du Congrès juif mondial, et *Léo Hamon*, ancien ministre, est le thème de l'émission « Dialogues » de *France-Culture*, à 20 heures.

MERCREDI 27 AVRIL

— Marcel Paganelli reçoit M. *Alain Cotta*, professeur de sciences économiques à l'Université Paris IX, à propos du « Plan Barre bis », à l'« Essentiel sur l'essentiel », de Radio Monte-Carlo, à 13 h. 15.

— Le *R.P.R.* dispose de la Tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

— *M. Pierre Dreyfus*, ancien P.-D.G. de la régie Renault, est l'invité du magazine « Questions de temps » d'Antenne 2, à 21 h. 30.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03



emplois internationaux

En raison de la très rapide expansion de ses activités Internationales

Booz, Allen & Hamilton

cherche

1° DES INGENIEURS

ayant acquis une expérience pratique en Production

- Planification et Contrôle
- Organisation
- Méthodes
- Tableaux de bord pour le suivi des opérations.

2° DES INGENIEURS

ayant acquis une expérience pratique des Achats :

de matières premières, pièces de rechange et biens d'équipement tant sur le plan structure d'organisation que sur le plan systèmes et procédures.

3° DES INGENIEURS-CONSEILS

ayant acquis une expérience d'au moins cinq ans dans un cabinet de renom international ;

généralistes chevronnés, capables d'effectuer la synthèse des études réalisées par les différents spécialistes et d'en présenter les conclusions.

LES CANDIDATS RETENUS DEVRONT :

- avoir acquis une expérience d'au moins cinq ans dans l'industrie lourde (sidérurgie, pétrochimie et automobile par exemple)
- être diplômés d'une grande école
- être bilingues français/anglais.

Les rémunérations seront fonction des expériences acquises et seront accompagnées de nombreux avantages.

Les postes à pourvoir sont localisés à l'étranger.

Pour faire acte de candidature, veuillez adresser un curriculum vitae détaillé à :

Madame Anne-Marie CHOMTON
Directeur des Ressources Humaines
BOOZ, ALLEN & HAMILTON INTERNATIONAL
58, avenue Kléber - 75784 PARIS CEDEX 16

Compagnie minière et industrielle

dont les installations sont en cours d'achèvement au NIGER, recherche son

CHEF DES SERVICES GÉNÉRAUX

responsable de la fourniture des utilités et de l'entretien de l'ensemble extraction, traitement, engins et cité.
Le candidat retenu sera

INGÉNIEUR DE GRANDE ÉCOLE

âgé d'au moins 35 ans et possédera une expérience similaire dans l'industrie lourde.

Le contrat ferme proposé est assorti de solides garanties sociales de type « expatriés » et d'avantages motivants.
Scolarisation des enfants assurée sur place jusqu'en 3e incluse.

Ecr. avec C.V. explicite sous référence CO/SG à :



SOCIÉTÉ INGÉNIEURS-CONSEILS A VOCATION INTERNATIONALE

recrute ou confie missions temporaires à :

— Agro et agro-économistes
— Hydrauliciens agricole et urbain
— Hydrogéologues-hydrologues
— Spécialiste études de barrage

Séjour ou fréquentes missions à l'étranger.
Travail d'équipe - Conditions exigées : Sérieuse expérience et anglais courant.

DEVELOPPEMENT & ENGINEERING,
50, rue Richer - 75009 PARIS.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL

recherche

pour filiale GABONAISE en expansion

RESPONSABLE DE COMPTABILITÉ GÉNÉRALE ET ANALYTIQUE

— Formation D.E.C.S., B.P. ou équivalent exigée ;
— Expérience AFRIQUE appréciée ;
— Contrat Cadre expatrié.

Adresser lettre candidature, C.V. et prétentions s/réf. 3.604, à P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois. 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÈES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

Ecole de langues internationale en Allemagne fédérale cherche au plus tôt
UN PROFESSEUR DE LANGUE QUALIFIE
av. de bonnes références pour l'enseignement du français, célibataire, libéré des obligations militaires, âge de 25 à 30 ans, bonne rémunération, connaiss. de la langue allemande apprec. Envoyer C.V. avec photo réc. ss n° 306 à Régie-Presse GmbH, Rathenauplatz 1a, D-6000 Frankfurt 1, qui transmettra.

Bureau d'Etudes
Siège social aux

ANTILLES

recherche

UN INGÉNIEUR ou **TECHNICIEN SUPÉRIEUR D'ÉTUDES**
confirmé pour études structures bâtiments.

UN INGÉNIEUR ou **TECHNICIEN SUPÉRIEUR D'ÉTUDES**
confirmé en électricité plomberie bâtiments.

Ces deux ingénieurs ou TSE devront avoir expérience du contrôle des travaux.

Ecrire avec C.V. détaillé sous référence 1.299 à ORGANISATION et PUBLICITE 2, rue Marengo, 75001 PARIS.

PRESTA FRANCE
TRES URGENT
recherche pour la
LIBYE
CONTROLEURS FORAGE EAU
1 an minim. Adr. C.V. et photo 45, rue Championnet, Paris-18e.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS

recherche pour

AFRIQUE NOIRE

JEUNES DIPLOMÉS

E.S.C.
Débutants, célibataires.

Langue anglaise souhaitée.

Situations intéressantes.
Perspectives d'avenir après formation.

Libres rapidement.

Adresser C.V., prétentions N° 9.902, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

---

emplois régionaux

emplois régionaux



ECONOMISTE STATISTICIEN

BSN-Gervais Danone recherche pour INGETEC – sa société d'ingénierie et d'études économiques – un chargé d'études économiques.

Rattaché au Responsable du Service Études, il devra notamment :

- aider les responsables des départements et sociétés du Groupe, dans la préparation de décisions de gestion : prévisions de ventes, plans de charge, achat matières, distribution...
- apporter aux concepteurs d'équipements toute l'assistance possible par les études théoriques que permettent les techniques mathématiques et informatiques disponibles ; ex. : optimisation des implantations, programmation de réalisations complexes...

Ce poste – très évolutif – est à pourvoir à Strasbourg.

Il intéresse des candidats ayant :

- une formation Grande École Scientifique + complément économique type ENSAE, Sc. Eco. ;
- 2 à 5 ans d'expérience dans le domaine de l'aide à la décision et de l'optimisation d'éléments quantifiables (société de conseil ou service équivalent d'une entreprise) ;
- une bonne connaissance de l'Anglais.

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé et prétentions, sous réf. D09, à Daniel HARDOUIN – BSN-Gervais Danone – 7, rue de Téhéran, 75008 Paris.

bsn. gervais danone

HAVAS CONTACT

---

chef de produit

(marketing et ventes)

120.000 F. +

Sportswear enfant

Nous produisons et commercialisons des articles d'habillement pour enfants.
Nous sommes bien implantés dans la distribution moderne. Souhaitant segmenter plus finement nos marchés, nous «départementalisons» nos produits fille / garçon, baby / junior, et de ce fait, créons un nouveau poste de CHEF DE PRODUIT capable de prendre en charge un de ces départements.
Sa mission :
- définition et positionnement du produit
- élaboration des plans de collections en relation avec le bureau de création
- définition de la politique de communication (publicité-promotion, P.L.V., etc.)
- animation et contrôle de la force de vente (8 exclusifs).

Pour réussir, il faut avoir une expérience similaire acquise dans l'habillement (si possible sportswear masculin), pouvoir être «le patron» d'un produit, s'intégrer à une équipe jeune, dans une entreprise qui connaît un taux de progression important.
Résidence : Ouest de la France.

Envoyer photo récente, C.V. et rémunération actuelle sous la référence 704190/M (à mentionner sur l'enveloppe) à J.P. VELLA, responsable du secteur habillement.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

sperar

Société Française C.A. 120 M.F.
recherche pour sa principale usine près d'Auxerre fabricant des légumes condimentaires

UN DIRECTEUR D'USINE

35 ans minimum, Ingénieur diplômé

Le poste, rattaché à la Direction générale, demande beaucoup d'autorité et de rigueur, un sens aigu des responsabilités, de grandes qualités d'organisateur et de gestionnaire.

Une expérience en méthodes, en industrie agro-alimentaire et en direction d'usine est souhaitée.

UN RESPONSABLE MÉTHODES

28 ans minimum, B.T.S., ayant une expérience de 5 ans au moins dans un Service Méthodes.

Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, prétentions et photo à C.L.I.P., 196, boulevard Pereire, 75017 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
située près d'ORLÉANS
offre deux postes d'

agents administratifs

Les candidats devront être dégagés des obligations militaires et titulaires d'un DUT option Finances-Comptabilité.

Écrire, en joignant CV et photo, à M. SYLVESTRE - 156, bd Haussmann, 75008 PARIS.

---

unisabi

jeune cadre direction financière et comptable

80 000 F +

- Cette très dynamique filiale du Groupe international MARS, spécialisée dans la fabrication et la commercialisation d'aliments pour animaux familiers (C.A. en très forte expansion), est implantée à côté d'Orléans.
- Le candidat aura une double mission :
  - élargir son expérience financière et comptable en découvrant les techniques propres au Groupe ;
  - prendre rapidement la responsabilité d'un Groupe comptable au sein de cette Société ou de l'une des filiales.
- *Il doit avoir une formation supérieure et aura déjà acquis une expérience de deux années au sein d'un service comptabilité.* Parlant anglais, il aura surtout le désir de s'intégrer dans une équipe internationale particulièrement jeune.

ORES

Envoyer CV + photo + prétentions + lettre manuscrite sous référence 2406/B à ORES 105, bd Haussmann 75008 Paris.

SOCIETE D'INGENIERIE
de taille nationale filiale d'un important groupe industriel
recherche pour son agence
EST FRANCE
résidence
NANCY ou MULHOUSE

UN CADRE COMMERCIAL

de haut niveau
bilingue français/allemand.

CHARGE :
— De la prospection auprès industries, distribution, promoteurs, etc.
— *De l'élaboration, de la négociation et du suivi de contrats.*
— Des études commerciales à l'échelon local : marché, motivations, définitions de la publicité, plans commerciaux, etc.

Ce poste peut convenir soit à un diplômé Grande Ecole Commerciale ayant déjà travaillé dans le domaine industriel et intéressé par les produits techniques, soit à un Ingénieur possédant le sens commercial confirmé par une réussite dans l'activité commerciale.

Age souhaité : 32 ans minimum. Libre rapidement.

Adresser C.V. et lettre manuscrite avec photo à n° 10.026 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.
DISCRETION ASSUREE.

TOULOUSE, important promoteur offre situation stable et d'avenir à vendeur 30 ans min., dynamique, bonne présentation, expérience ou sérieuse format. commerciale exigées. Adr. C.V. N° 8.826 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Dans le cadre de son expansion
SEITHA
Lyon
Conditionnement air
recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRICITÉ

Le candidat disposant d'une solide expér. assumera poste chef service électricité étude et réalisation.
Réponse et discrétion assurés. Adres. C.V., photo et prétent. n° 7 M 044 à CENTRE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUEE, 104, rue Ney, 69006 LYON.

GROUPE CHARFA
(Emballages)
recherche pour usine Normande (VERNON/GAILLON)

COMPTABLE 2e degré

— Diplômé BTS ou équivalent.
— Organisé, sens de l'initiative.
— Bonne formation générale.

Pour prendre à terme la responsabilité de notre section de comptabilité analytique en liaison avec la comptabilité génér.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé av. photo, prétentions à S.A. CHARFA, 75, rue d'Amsterdam, 75008 PARIS.

La Société Française d'un Groupe International réalisant des Equipements Industriels lourds dans le monde entier, recherche :

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

Responsable de son bureau de Paris. AM - ENSI ou similaire, 10 ans d'expérience. Allemand courant indispensable.
Mission : Homme de contact à niveau élevé il devra obtenir des consultations, informer les services techniques de la société qui élabore projets et devis, négocier et conclure.

Ses clients : Engineerings, Stés minières, portuaires.
Son expér. l'aura familiarisé avec la négociation technico-cciale à niveau élevé, concernant ce type de clientèle et ces grands équipements.
Poste d'avenir stable.
Rémunération motivante.

Adr. C.V. dét. à SELETEC, Conseil en recrutement. 67009 STRASBOURG CEDEX sous référence 689.

Pr Sté Construction Mécanique Centre de la France

DIRECTEUR ADMINISTRATIF EXPORT

Min. 32 ans. Format. supérieure. Expérience d'au moins 5 ans. Anglais indisp. 120.000 F/an. Ecrire s/réf. 832 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09.

---

legrand

APPAREILLAGE ELECTRIQUE D'INSTALLATION

C.A. 900 millions H.T. - 8.000 personnes
Nombreuses unités de production en France et à l'Etranger
1ère Société Européenne dans sa spécialité
recherche
pour sa DIRECTION COMMERCIALE

UN JEUNE CADRE de haut niveau

Apte à seconder le Directeur Général Commercial et à l'assister dans tous les domaines de sa responsabilité. Poste important dès le départ, offrant de grandes possibilités de développement dans une entreprise dynamique de dimension internationale.

Conviendrait à un homme de caractère ayant déjà assumé des responsabilités importantes.

- De formation supérieure, universitaire, école d'ingénieurs ou Business School.
- Connaissance de l'anglais indispensable.
- Ayant acquis une expérience professionnelle d'environ 5 à 7 ans dans des responsabilités de gestion commerciale et de marketing.

Résidence à LIMOGES.

Ecrire sous pli confidentiel à LEGRAND, DIRECTION DU PERSONNEL - B.P. 523 - 87011 LIMOGES CEDEX.
Discrétion assurée.

ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE
B.P. 6069 - 34030 MONTPELLIER CEDEX

recherche

PROFESSEUR DE GESTION FINANCIÈRE

Mi-temps ou temps complet
— Formation Supérieure.
— Expérience professionnelle quelques années dans la fonction financière.



OYONNAX

leader pour les Plastiques

recherche

CADRE de PERSONNEL

- S'appuyant au départ sur une structure déjà existante, il mettra en place une politique sociale nouvellement définie.
- Il devra faire la preuve, au cours du temps, de sa compétence à prendre en charge l'intégralité de la fonction.
- Il sera de formation supérieure en Sciences humaines, renforcée par une expérience en gestion ou en organisation.

Les candidats intéressés feront leur demande précise et motivée sous la référence C 204.

« réponse assurée »

CEP CONSEIL
37, avenue Gambetta / 74000 ANNECY
C 204

هكذا من الأصل

emplois régionaux

RESPONSABLE RECRUTEMENT

VAL DE LOIRE

Filiale d'un groupe International, nous avons un immense marché à conquérir. *Pour cela il nous faut des hommes et des* femmes de valeur à tous les niveaux.

Directeur de Personnel de cette filiale, je recherche un Adjoint qui assumera la responsabilité du recrutement des cadres et des non-cadres. *C'est lui qui va choisir nos futurs Collaborateurs, qui les acceuil*lera dans la Société et suivra leur intégration après leur engagement.

C'est dire le soin que j'attache au choix de ce Cadre.

Une expérience réussie de la fonction s'impose.

La pratique de l'Allemand serait très appréciée.

Merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération à

Monsieur BRUNET
149, rue Saint-Honoré - 75001 *Paris*
Réponse et discrétion assurées

Bretagne

BANQUE RÉGIONALE

recherche

CHARGÉ D'ORGANISATION

…recherchera et *définira les meilleurs* circuits …documents, en liaison avec l'informatique, et …icipera à toute étude d'organisation administrative.

…est indispensable d'avoir une expérience de …ganisation, si possible en milieu bancaire, et *posséder le sens de la rigueur et de l'analyse.* …formation de base devra avoir été complétée …une formation à l'O.S.T.

…émunérat. ne sera pas inférieure à 50.000 F/an.

… avec C.V. à n° 9.834, CONTESSE Publicité. … av. Opéra, 75040 Paris, Cedex 01, qui transm.

…ERLIN GERIN

…e cadre de
…ection Réalisations d'Ensembles
…ENOBLE et LEVALLOIS
…urs postes de

…SPONSABLES …GRANDES AFFAIRES EXPORT

…stes conviennent à des

…nieurs électriciens

…nés grande école,

…s négociateurs,
…t *une grande expérience* dans le domaine des …allations électriques industrielles ou THT,
…naissant la langue anglaise et/ou espagnole,
…édant une forte personnalité.

…évolution est assurée dans le Groupe, en France …étranger.

… MERLIN GERIN (O.F.C. - réf. *GDL 90)*
… - 38041 GRENOBLE CEDEX.

LA BANQUE POPULAIRE DU NORD

recrute pour ses Agences

- d'AMIENS
- d'ARRAS
- de BOULOGNE-SUR-MER

…S ATTACHÉS COMMERCIAUX

EXPERIENCE TITRES *approfondie* absolument indispensable.

…esser curriculum vitae man., à DIRECTION …S RELATIONS HUMAINES, sous le numéro 3. 847, *boulevard de la République.* 59700 MARCQ-EN-BARŒUL.

ORGANISME PARA-PUBLIC NICE
offre réelles perspectives de carrière à un

CHARGÉ DE MISSION

…nt une double formation juridique et commer…, *Licence en Droit + DECS ou Sup. de Co.* …ible de prendre en charge aussi bien des …les ponctuelles confiées par *la Direction Géné*… que la gestion administrative d'un service.

…re avec C.V. dét. et prétent. *sous réf. CA 81* à
PROFILS, 5, avenue du Puits
06000 NICE.

LES EDITIONS A.G.E.P.

recherchent

UN MAQUETTISTE CRÉATIF

…teur en page, capable d'assurer le suivi des …aux jusqu'au bon à tirer.
…poste à *pourvoir* est à MARSEILLE avec déplacements occasionnels en stations touristiques.

…oyer C.V. et photo aux Editions A.G.E.P., 19, rue Jules-Moulet - 13006 MARSEILLE.



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE D'AMIENS
développe ses actions auprès des PMI et recherche

UN CONSEILLER EN DÉVELOPPEMENT

pour les entreprises industrielles, petites et moyennes, capable de prendre en charge des actions de conseil et de formation dans *les axes* :

GESTION / INFORMATIQUE
PERSONNEL / MARKETING

et de participer au redressement d'entreprises en difficulté.

Ce poste exige une expérience professionnelle en entreprise *ou en cabinet.*

Envoyer lettre manuscrite + C.V. détaillé + photo et prétentions à :
Brigitte BERRY, *CCI AMIENS*
520, rue St-Fuscien, 80045 AMIENS Cedex

Discrétion absolue
et réponse à toutes les candidatures.

CAISSE RÉGIONALE
DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL

recherche pour son Siège Social à NANCY

UN ADJOINT AU CHEF DU DÉPARTEMENT INFORMATIQUE

PROFIL :
- *Formation supérieure souhaitée ;*
- *Expérience informatique justifiée ;*
- *Préférence donnée aux candidats ayant la pratique du télétraitement et une bonne connaissance du concept « base de données » ;*
- *Sens des responsabilités affirmé ;*
- *Bonne aptitude au niveau des relations humaines.*

Rémunération en fonction de l'expérience.
Intéressantes Possibilités de carrière.

Adresser candidatures avec curr. vitae et prét. à :
C.R.C.A.M.
Service du Personnel
10 X - 54017 NANCY CEDEX.

Importante société fabrication Mécanique et Electrique

recherche

pour Usine *SUD-OUEST*

INGÉNIEUR DIPLOMÉ

(A. et *M.* de préférence)

Quelques années d'expérience souhaitables.
Allemand *indispensable.*

Ecrire avec C.V. et prétentions, sous n° 9651, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

VEUVE CLICQUOT PONSARDIN

recherche pour assister la Direction Commerciale du Groupe aux plans : • de la vente de Champagne et des Spiritueux de Marque en France et à l'export, • des rapports avec les commettants étrangers et • de missions *d'études, un*

adjoint direction commerciale — 100 000 F + an

SUPERVENDEUR de 28 ans minimum, HEC, ESSEC, Sciences Po, parlant couramment l'anglais et l'espagnol et prêt à investir son dynamisme pour de réelles perspectives d'avenir liées aux résultats. Résidence obligatoire : REIMS

Écrire avec C.V., photo et prétentions sous réf. 8968-M à
CONSEIL EN RECRUTEMENT
CNPG 105, av. V. Hugo, 75116 Paris

CENTRE DE RECHERCHE D'UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL

RÉGION RHONE-ALPES

recherche

INGÉNIEUR DÉBUTANT

FORMATION GRANDES ECOLES
ANGLAIS INDISPENSABLE.

Pour procéder à l'étude, la conception, la réalisation, les essais de prototype de matériels cryogéniques.

Envoyer C.V. manuscrit + photo sous référ. A. 190 à ARCHAT, 34, bd Haussmann, 75009 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE
région MIDI PYRENEES, recherche

UN INGENIEUR ENSAM ou SIMILAIRE

ayant 2 à 3 ans d'expérience pour poste de
FABRICATION ET METHODES

Une préférence sera donnée aux candidats ayant une expérience de production de composants électroniques.

Adresser lettre, C.V. détaillé et prétentions à No 9616, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. *Opéra*, 75040 Paris Cedex 01 q.tr.

---

offres d'emploi — offres d'emploi

2000 ordinateurs mod.2000 vendus en 18 mois en Europe !



Si vous êtes un jeune **ingénieur commercial** *ou attaché commercial* ayant de bonnes connaissances et une expérience dans la vente des ordinateurs de bureau,

Kienzle Informatique

un des premiers constructeurs européens, installé en France depuis trois ans et en pleine expansion, vous propose une situation d'avenir. Profitez de cette opportunité, car les places sont à prendre maintenant, au sein d'une équipe jeune et dynamique.

Adressez candidature, C.V. et photo à *Kienzle Informatique, Direction du personnel,* 50 avenue Daumesnil, 75579 Paris Cedex 12 - Discrétion et réponse assurées.

Société de conseil en informatique
filiale d'un important groupe financier cherche à pourvoir un poste d'

INGENIEUR COMMERCIAL

Le poste ne peut être assuré que par une *personne dont* la formation d'ingénieur informaticien a été complétée par une expérience commerciale.

Auprès de ses interlocuteurs, Directeurs et Responsables des services informatiques de grandes entreprises, son rôle est celui d'un *conseil qui propose* les méthodes et *produits* informatiques de la Société
Evolution du poste et rémunération particulièrement intéressantes.

Lettre manuscrite et cv détaillé sont à adresser sous référence 34721 à Havas Contact,
156 boulevard Haussmann, 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

Débutez votre Carriere en Informatique

dans une Société de Conseil, spécialiste des problèmes d'informatique de gestion. Vous y acquerrez une solide expérience grâce à la très grande variété de projets sur lesquels vous serez amenés à travailler.
Pour cela nous assurerons votre formation à nos méthodes et nous vous intégrerons dans des *équipes entrainées.*
Si vous êtes de

Jeunes Ingénieurs Grandes Ecoles

débutants, ou ayant une petite expérience, libérés du service militaire, désireux de commencer à travailler dès la fin Juin et acceptant d'éventuels *déplacements* en province,

Envoyez une lettre manuscrite accompagnée d'un CV et d'une photo sous référence 12 à :

INFORMATIQUE ET ENTREPRISE
Conseil en Organisation et Informatique
9, rue Alfred de Vigny - 75008 PARIS



FLOPETROL

très importante Société Internationale de Services Pétroliers
recherche
en vue de faire face à son expansion

INGÉNIEUR INSTRUMENTATION ET PROCESS

LE POSTE :

A l'intérieur du département « Recherche et Développement », il aura la responsabilité de la conception des installations de production temporaires *en mer, ainsi que de la supervision de l'équipe de réalisation* du montage des équipements.

LE CANDIDAT :

Diplômé d'une grande Ecole d'Ingénieur (ou niveau équivalent), il aura acquis 5 ans minimum d'expérience en instrumentation et process, sur des *chantiers de production pétrolière. Une expérience en B.E. serait souhaitable.* La pratique courante de l'anglais est indispensable.

Le poste est basé à MELUN
il implique de fréquents déplacements à l'étranger.
La rémunération de départ dépendra du niveau d'expérience acquis.

Envoyer curriculum vitae à Société FLOPETROL, Service du Personnel, B.P. 592 - 77005 MELUN CEDEX.

CABINET JURIDIQUE et FISCAL PARIS rech. :
COLLABORATEUR
ayant plusieurs années d'expér. *en cabinet ou administration* fiscale. Ecr. C.V. s/no 61.236, **J.R.P.** 39, rue de l'Arcade, Paris 8e

---

CONCESSION PEUGEOT
PARIS recherche
FEMME FICHISTE
bonne présentation exigée
Se *prés. de 8 h. 30 à 12 h.*
LE MERCREDI 27 AVRIL
M. ODRU, 142, av. de Malakoff
75016 PARIS

S.S.C.I. INFASS
recherche
CHEF DE PROJETS
— Diplômes études supérieures.
— Exp. gestion P.M.E. souhaitée *pour la réalisation complète de* logiciel de gestion sur mini-ordinateurs. Env. C.V., prét. à : Sté INFASS, 4, rue Gén.-Leclerc 91230 MONTGERON

SOCIETE recherche
CADRE INGÉNIEUR
pour direction usine terre cuite 60 personnes. Région Est.
Solides connaiss. techn. gestion. Expér. dans poste similaire souhaitée. Env. C.V. et *prétent.* no T 073550 *M.* REGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

---

Pour Société automobile
CHEF DE SERVICE INFORMATIQUE
Min. 30 ans. Format. supérieure. Expérience d'au moins *5 ans.* Anglais indisp. 110/120.000 F/an
Ecrire s/réf. 833 à SWEERTS B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 09

NCR FRANCE
Systèmes Informatiques
recherche

INGENIEURS COMMERCIAUX

pour études et vente, systèmes informatiques avancés dans les entreprises industrielles et commerciales.
Il faut :

Expérience vente systèmes informatiques 2 ans minim. Formation Supérieure (Ecole d'Ingénieur, Commerce, Universitaire).
Connaissance de l'anglais.
Les postes sont à pourvoir à :
BORDEAUX (réf 01) - LYON (réf 02)
MARSEILLE (réf 03) - PARIS (réf 04)
STRASBOURG (réf 05)

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

(réf 06) pour études de systèmes informatiques avancés et suivi de leur mise en route.
Il faut :
Formation informatique (école d'ingénieur ou universitaire). Expérience analyse et systèmes *(3 ans minimum) sur ordinateurs de* moyenne et grande puissance. Connaissance de l'anglais. Disponibilité pour déplacements fréquents.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant la réf du poste à :
NCR FRANCE
Direction des relations humaines
191 *rue de Vaugirard* 75740 Paris Cedex 15
Il sera répondu à toutes les candidatures discrétion assurée

Le Monde

INFORMATION-EMPLOI

Afin d'aider nos lecteurs *dans la recherche* d'un emploi, nous publions des informations pratiques, depuis le 29 mars chaque lundi et mardi, dans nos pages d'annonces classées.

Elles doivent être, bien entendu, adaptées *par chacun* à sa situation particulière.

MOYENS DISPONIBLES POUR LA RECHERCHE D'UN EMPLOI (n° 4)

L'annonce constitue une première information sur l'entreprise et le poste à pourvoir. A ce titre, elle peut vous indiquer :

- par sa taille, l'importance accordée au recrutement : *une annonce trop petite pour une fonction importante* révèle un manque de cohérence, et vous pouvez vous interroger sur l'origine de cet écart.
- par sa recherche dans sa présentation graphique et ses qualités rédactionnelles, *l'attention accordée aux problèmes de personnel,* voire le style de l'entreprise.
  Par exemple, certaines annonces donnent peu d'informations sur le poste à pourvoir, mais davantage sur *l'image de la fonction : « Entreprise leader dans sa branche, recherche* un fonceur pour un poste à grandes responsabilités. » Les annonces verbeuses, centrées sur ce que l'entreprise prétend apporter aux *candidats et non sur les exigences du poste à pourvoir,* sont peu crédibles.

Souvent le titre n'est pas un élément suffi*sant pour connaître les responsabilités réelles.* Il est préférable de répondre aux annonces qui montrent un réel effort d'information sur l'essentiel des éléments techniques et humains du poste proposé : *relations hiérarchiques et fonctionnelles,* autonomie réelle, tâches principales.

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

Chef de Projet Développement

Construction Métallique/Beton

Spécialiste reconnue des matériaux d'isolation, la Société a toujours appuyé son avance technologique et commerciale sur les travaux de son service Recherche et Développement.
Le Chef de Projet est le fédérateur d'idées et d'énergies à tous niveaux (recherche, fabrication, vente) pour les missions dont il est le responsable. Il étudie les réalisations industrielles dans toutes leurs dimensions et à tous les stades : de la pré-étude et la mise au point des produits jusqu'au processus d'industrialisation. De plus, dans sa spécialité construction métallique et/ou béton, il est expert et conseil auprès des autres services et représente la société à l'extérieur.
C'est un ingénieur de haut niveau (ECP, P et C, AM...) possédant une expérience d'au moins cinq ans dans les métiers du bâtiment (produits, chantiers, BE...) et parlant si possible anglais ou allemand. L'efficacité de son action relève autant de ses compétences techniques que de son rayonnement personnel.

Les Ingénieurs intéressés par cette orientation de leur carrière *sont invités à adresser leur dossier sous référence* RD 494/M à SEFOP qui les en remercie.

SEFOP 7 rue Lincoln 75008 PARIS

spérar

SOCIÉTÉ D'INGENIERIE

appartenant à l'un des premiers groupes industriels français de la mécanique, recherche un

ingénieur en organisation

(diplômé A.M., Centrale, etc...)

Il aura la responsabilité technique et commerciale d'un groupe comportant plusieurs ingénieurs spécialistes en organisation, gestion et informatique qui assurent :
- la conception du système de gestion de production dans les grands projets *(France et étranger)*
- des missions de conseil auprès d'entreprises industrielles.

Il devra posséder un minimum de cinq ans d'expérience de conception et de mise en place de systèmes de gestion de production industrielle dont certains comportant une application informatique.
Toute expérience d'application informatique au-delà de la gestion, sera fortement appréciée.
Agé de 35 ans minimum, il fera preuve d'un très large esprit d'équipe et il est impératif qu'il parle un anglais courant.

Les candidatures comportant lettre manuscrite, C.V., photo (retournée) et prétentions seront traitées confidentiellement (prière d'indiquer les sociétés à qui votre candidature ne doit pas être transmise) et adressées sous référence 77.401 à P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois 75063 Paris cedex 02 qui transmettra

Adjoint au Directeur des Relations Sociales

100.000 F

Un groupe privé français du secteur tertiaire (effectif 950 personnes) situé dans une ville de province, 80 kms à l'Ouest de Paris, recherche un Adjoint à son Directeur des Relations Sociales.

Il sera chargé, notamment, du recrutement, de la formation et du suivi des carrières et assistera le Directeur dans ses relations avec les partenaires sociaux *et l'organisation de la vie contractuelle de l'Entreprise.*

Ce poste sera confié à un Diplômé d'Etudes Supérieures, 30 ans minimum, pouvant justifier d'une façon détaillée dans son CV de quelques années d'expérience dans un emploi similaire impliquant une bonne connaissance de la Législation Sociale.

sélé CEGOS — Envoyer CV manuscrit, photo récente et prétentions sous la réf. 6055/M, à Fr. ROUSSEAU, Sélé-CEGOS, 33 quai Galliéni 92152 SURESNES, qui s'engage à répondre et garantit une totale discrétion.

INGENIEURS d'APPLICATION
8 POSTES

Notre Entreprise souhaite vous assurer une brillante carrière et vous permettre d'affirmer votre personnalité.

Nous sommes difficiles parce que nous réussissons.

Nous voulons engager des candidates et des candidats de grande qualité. Ces derniers seront dégagés des obligations militaires. Nous nous adressons aux jeunes sortant d'Écoles d'Ingénieurs ou possédant 2 ou 3 années d'expérience professionnelle.

Ils deviendront négociateurs à haut niveau dans un domaine à technologie avancée et en plein essor.

Ces ingénieurs auront l'initiative des contacts commerciaux ainsi qu'une activité dynamique et créatrice de type engineering.

Formation : 9 mois (cours et stages alternés).

Les dossiers comporteront une demande avec C.V. détaillé, une photo récente et, si possible, un numéro de téléphone avec heures d'appel.

Il sera répondu à toutes les candidatures adressées à Mme GARCIA, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS.

UNE DES PREMIERES SOCIETES DE CONSEIL ET SERVICES EN INFORMATIQUE RECHERCHE

Jeunes Ingénieurs

GRANDES ECOLES

POUR COMMERCIALISER UN RESEAU DE TEMPS PARTAGE AXE SUR L'UTILISATION DU LANGAGE APL

Ils auront pour mission de diffuser des applications existantes et de participer à la définition de nouvelles applications auprès des directions financières, marketing,... de grandes et moyennes entreprises.
Le poste convient à des ingénieurs diplômés ayant 1 ou 2 ans d'expérience.
Connaissance informatique appréciée.
Le développement de cette activité en pleine expansion offre d'importantes possibilités de carrière.

sélé CEGOS — Adresser lettre man. + CV détaillé à Mme CLERE sous réf. 73377/M Sélé-CEGOS : 33 quai Galliéni 92152 SURESNES

nos moyens

sont à la mesure de **VOS** capacités et de **VOTRE** ambition, ou, plus précisément illimités quand ils sont destinés à des

hommes de combat

qui savent que les batailles perdues sont celles qui ne sont pas livrées

des hommes qui ne se contentent pas de défendre un produit mais qui attaquent directement le marché -

des hommes pour qui les mots : OBJECTIFS, RENTABILITE, RESULTATS, ne sont pas des épouvantails mais des stimulants

AGP Expansion

a besoin de quelques vrais tempéraments et de quelques têtes "bien faites" pour assurer son développement

Ils devront VENDRE puis FAIRE VENDRE des produits d'épargne et de placement qui ont fait leurs preuves

TOUT LE RESTE,
formation, rémunération, promotion
est notre affaire

Nous serons heureux d'en parler avec ceux qui nous adresseront leur candidature

Envoyer lett. manuscrite à PUBLI-BANS réf. GQ 534 13, Bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra. *(Merci de bien vouloir préciser la référence)*

efap

ASSUREUR CONSEIL

OPÉRANT DANS PLUSIEURS PAYS D'AFRIQUE NOIRE ET DANS TOUTES BRANCHES D'ASSURANCES (MARITIME, AVIATION, RISQUES *INDUSTRIELS, CHANTIERS DE TRAVAUX* PUBLICS, etc.)

recherche pour un de ces pays

DIRECTEUR

Formation supérieure, ayant une solide expérience professionnelle et des connaissances techniques approfondies dans branches variées de l'assurance, capable d'assumer avec autonomie des responsabilités importantes sur le plan commercial et gestion.

Rémunération importante - avantages outre-mer - possibilités de développement de carrière.

Ecrire sous référence VG 471 AM

TRÈS IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS - LEADER DANS SON DOMAINE ET EN EXPANSION CONTINUE - RECHERCHE

CHEF DE SERVICE MARKETING

Formation supérieure, ayant minimum 3 ans d'expérience (études, vente ou promotion) acquise en entreprise, ayant des qualités d' « homme de terrain », concret et réalisateur.
Plusieurs postes sont à pourvoir :

- Ville OUEST.
- Ville CENTRE-EST.

Rémunération :

90.000 F

Ecrire en précisant région souhaitée sous référence UF 470 CM

efap

ACCESSOIRES AUTOMOBILE ET EQUIPEMENTS MOTEURS DIESEL

Une société française, siège à Paris, entreprise moyenne, mais leader mondial dans sa spécialité cherche

DIRECTEUR EXPORTATION

Salaire 150.000 F + selon expérience

- Ce poste ne peut convenir qu'à un cadre confirmé et dynamique, âgé d'au moins 40 ans, de formation supérieure, ayant une excellente **MAITRISE DE L'ANGLAIS ET DE L'ALLEMAND,** de préférence un ingénieur ou assimilé connaissant les moteurs Diesel et essence.
- *Il aura à animer et développer un réseau* d'agents en place dans 22 pays.
- Il s'agit d'un poste offrant d'excellentes perspectives d'avenir dans une société en pleine expansion.

Adresser C.V., prétentions et photo, s/réf. 824 à : SWEERTS B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09 qui tr.

GÉRANT (E)
TISSUS AMEUBLEMENT

Gérant (e) ayant expérience gestion et vente, parfaitement bilingue français-anglais, recherché (e) pour magasin à Paris, succursale d'un décorateur de Londres, afin de promouvoir vente en France de ses tissus, papiers peints et tapis.
Formation assurée à Londres.
Conditions d'emploi intéressantes.
Ecrire avec C.V. à M. Willis qui fera suivre.
Michael RULE s.a.r.l., 10, r. Lord-Byron, 75008 Paris.

SOCIETE DYNAMIQUE
Leader dans son activité, recherche pour

DIRIGER UNE USINE DE PRODUCTION REGION PARISIENNE

INGENIEUR DIPLOME POSITION III

Le candidat devra avoir une bonne expérience de la fabrication **ELECTRONIQUE et ELECTROMECANIQUE.**

La préférence sera donnée au candidat qui aura le sens des relations humaines.

Adresser C.V., prétentions à No 9701 CONTESSE Publicité, 20, Avenue Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

JUNIORS DE LA VENTE

Notre groupe est bien implanté dans le monde entier.

Nous prenons désormais un tournant et mettons sur pied une équipe supplémentaire composée de Juniors.
Leur rôle sera de pénétrer des marchés nouveaux, d'informer la clientèle, de promouvoir le parc de nos machines.

Nous offrons un fixe de 2100 F + commissions non plafonnées, une formation de 3 semaines et un travail stimulant au sein d'une *équipe de professionnels dans une société solide.*

Vous êtes débutant ou vous avez déjà vendu mais vous souhaitez connaître des gammes plus sophistiquées. Vous avez une bonne présentation, des facultés d'adaptation et vous êtes libre rapidement.

Envoyez-nous votre C.V. pour convenir d'un rendez-vous sous réf. J 34 à INFRAPLAN Carrières
Tour de Lyon, 185, rue de Bercy 75012 Paris qui traitera les candidatures.

INFRAPLAN CARRIERES

Plein Champs

Très importante société internationale
SECTEUR ELECTRONIQUE (Grand Public et Vidéo)
recherche pour *PARIS*

DIRECTEUR TECHNIQUE

Ce collaborateur, ingénieur de formation I.E.G. ou équivalent doit posséder une très bonne technicité d'électronicien. Il doit avoir acquis ensuite une expérience solide et vérifiable du commandement et de la gestion d'une unité opérationnelle technique ou technico-administrative. Les tâches sont variées et exigent en plus ouverture d'esprit et capacité d'initiative. Le poste peut conduire réellement un candidat de valeur vers de très hautes fonctions.
Adresser C.V. + photo + prétentions sous réf. 711 M
SODECI 18, rue Violet - 75015 PARIS.

La filiale française d'un des plus grands constructeurs d'ordinateurs mondiaux, recherche plusieurs :

responsables de site

Réf. MA 746 — **Salaire annuel : 120.000 F**

chargés de la responsabilité complète du démarrage en clientèle de ses grands ordinateurs.

Les candidat(e)s recherché(e)s ont une expérience d'au moins trois ans de la conduite de projets d'informatique de gestion une formation supérieure de préférence, et une très bonne pratique de l'anglais. Une forte autorité et un sens concret de l'organisation sont nécessaires.

Et plusieurs :

spécialistes logiciels

Réf. MA 747 — **Salaire annuel : 90.000 F**

constitués en équipe pour implanter et mettre en oeuvre des nouveaux systèmes de haut de gamme.

Une formation de six mois est prévue hors de France.

Les *candidat(e)s recherché(e)s* ont une bonne pratique d'un système d'exploitation évolué. Anglais courant indispensable.

Adresser C.V. détaillé + photo + salaire actuel en précisant la référence à

CARRIERES SERVICES — Conseil en recrutement — 19 R. DE LA PAIX 75002 PARIS

Biens de consommation durables

Directeur des Ventes

Le groupe, puissant en Europe, renforce sa présence sur le marché français. Le Directeur Général s'adjoint un Directeur des ventes. Son rôle : il assure l'application de la politique définie, détermine *les objectifs, suit les résultats,...* Bien sûr il choisit, forme et gère les hommes de son équipe.
Ce peut être la responsabilité d'un homme encore jeune d'un bon niveau général soucieux d'assurer le développement de sa carrière. Néanmoins il possède déjà une solide expérience de vente auprès de réseau grossistes ainsi que l'exercice d'un commandement. C'est dans tous les cas un animateur qui sait être un bon gestionnaire.
Le poste est à pourvoir à Paris mais suppose de fréquents déplacements en Province.
La rémunération est de l'ordre de 100 000 F/an.

Les personnes intéressées sont invitées à adresser d'urgence leur *dossier sous référence DE 496/M à SEFOP qui les en remercie.*

SEFOP 7 rue Lincoln 75008 PARIS

هكذا من الأصل

offres d'emploi

PROTEG

PROTECTION VOL ET INCENDIE

PARIS

renforce sa structure pour faire face à son expansion et offre une excellente situation à :

TECHNICO-COMMERCIAL

- ayant le goût de résoudre un problème nouveau chez chaque client en s'appuyant sur une large gamme d'équipements à technologie avancée pour bâtir l'INSTALLATION PERSONNALISEE LA PLUS EFFICACE QUE L'ON PUISSE REALISER (protection inviolable contre le vol et l'intrusion) ;
- ayant une formation technique de base (type électricité, électronique) ;
- ayant une expérience réussie de vente honnête de biens d'équipement ou d'installations type téléphonie, sonorisation, circuits T.V., automatismes... ;
- capable d'utiliser les prestigieuses références de la société (plus de 12.000 installations dans toutes les branches d'activité : industries, banques, commerces, administrations, particuliers...) pour entreprendre une prospection méthodique (la prospection représentant 1/4 de son activité).

Si vous voulez en savoir davantage AVANT MEME D'ETRE CANDIDAT demandez une documentation sous référence 128 M : François DOZOL - DELTA CONSEIL, 27, rue Dombasle, 75015 PARIS.

GRANDE
BANQUE PRIVEE
ACTIVE EN MATIERE DE CRÉDITS EXPORTATION

rech. pour renforcer à nouveau la structure de son Département spécialisé en FORTE EXPANSION

NEGOCIATEUR CREDITS ACHETEUR

ASSISTANCE COMMERCIALE importante à l'EXPORTATEUR et NEGOCIATION proprement dite des clauses de l'OUVERTURE DE CREDIT.

SPECIALISTE
- DU CREDIT "ACHETEUR" (gestion et négociation)
- à défaut, du "Crédit Fournisseur", des cautions pour crédits doc., et des opérations de Banque à l'Etranger en général.
- ANGLAIS COURANT (indispensable)
- Grande disponibilité.

SC garantit une discrétion absolue

Lettre manuscr., CV détaillé, rémunération et photo ss réf. 3551 à

SC sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

CHARDONNET
IMPORTATEUR - PIÈCES MOTEURS

RECHERCHE
pour sa division MOTORAC, un

ASSISTANT DIRECTION COMMERCIALE

diplômé Ecole Sup. de Commerce, I.A.E., I.N.M. ou équivalent.

MISSION : Sous l'autorité de la Direction il devra :
- Etudier les marchés.
- Rechercher de nouveaux produits.
- Animer et gérer l'équipe de vente.

L'HOMME aura :
- Une expérience concrète de la vente et, si possible, de l'animation et de la gestion d'une équipe.
- Une connaissance des pièces moteurs automobile.
- Une bonne maîtrise de l'anglais, parlé et écrit, et des notions d'allemand.

Déplacements en France de courte durée.

Ce poste doit évoluer pour un candidat de valeur vers la Direction des Ventes.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions, à : M. LE CLEC'H - Société CHARDONNET 165, avenue Henri-Barbusse - 93003 BOBIGNY

Important Groupe de Sociétés à vocation commerciale

(effectif 3.000 personnes)

réputé pour

SON DYNAMISME ET SES METHODES MODERNES DE GESTION DE PERSONNEL

recherche

ATTACHE A LA DIRECTION DES RELATIONS HUMAINES

— De formation supérieure, le candidat sera chargé notamment :
- du recrutement des cadres,
- des analyses et évaluations des postes de cadres.

— Une première expérience professionnelle de relations humaines est souhaitable.

— Ce poste offre de réelles possibilités d'évolution au sein du groupe vers des responsabilités de personnel, administratives ou financières, à un homme de contact et de grande ouverture d'esprit.

Adresser C.V. et photo sous Nº 4538 à
PARFRANCE P.A.
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

offres d'emploi

Importante Société de régulation industrielle
Banlieue Paris Sud
recherche

INGÉNIEUR MÉCANICIEN
FORMATION GRANDE ECOLE

Ayant une expérience confirmée en :
- mécanique de précision ;
- extensiométrie ;
- mesures physiques.

INGÉNIEUR ANALYSTE
FORMATION GRANDE ECOLE

Ayant une expérience confirmée concernant :
- les systèmes numériques temps réel dans le domaine contrôle commande ;
- la télétransmission ;
- l'analyse numérique

DESSINATEUR ÉTUDES II
CONFIRME EN MECANIQUE GENERALE

Envoyer C.V. et prétentions nº 9626 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

Dans le cadre de la mise en place de ses structures fonctionnelles d'organisation, un très important Groupement professionnel à vocation financière (14.000 personnes) recherche

CADRE EN ORGANISATION

afin de lui confier diverses missions d'évaluation, de conseil et d'organisation dans les domaines Administratif, Commercial, Comptable et Informatique au sein des différents Centres productifs du Groupement.

Les Candidats seront âgés au minimum de 28 ans, de formation supérieure (Gestion, Finance, Organisation) et devront prouver une première expérience réussie dans une fonction identique, si possible dans une Banque ou un Etablissement Financier.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 324 M au :



Cabinet Jean-Claude MAURICE Conseil en Gestion du Personnel 42, rue Legendre - 75017 Paris

GROUPE FRANCAIS
de FABRICATION et de DISTRIBUTION de MATÉRIAUX de CONSTRUCTION, (C.A. H.T. : 700 MF) en cours d'expansion et de diversification, recherche pour entrée immédiate.

INGÉNIEUR
confirmé GRANDE ÉCOLE (X, Mines, Centrale, Ponts...).

Poste proposé : collaborateur immédiat du Directeur du Développement Industriel au sein de l'État Major de Direction Générale de la Société mère du Groupe à Paris, participera aux études d'investissement et à l'élaboration des plans de développement du Groupe.

Le poste doit déboucher à terme sur des responsabilités opérationnelles de haut niveau au sein d'une filiale en région parisienne, en province, ou à l'étranger.

Il est demandé :
- une expérience professionnelle d'environ 5 ans dans l'industrie, si possible des matériaux de construction ou produits du bâtiment (services développement, BE, production) ;
- un homme de grande rigueur intellectuelle, d'esprit curieux et imaginatif, rodé aux contacts de haut niveau et sachant communiquer ;
- une bonne maîtrise de la langue anglaise.

Seraient appréciées :
- une formation complémentaire de gestion et d'économie (IAE, ICG, INSEAD...),
- une expérience de l'étranger,
- une connaissance de la langue allemande.

Écrire avec C.V. et photo à MARKETING et COMMUNICATION 10 Rue de Maleville 75008 sous référence M.1

LE PRÉSIDENT D'UN CABINET DE RECRUTEMENT DE DIRIGEANTS ET CADRES SUPÉRIEURS

très absorbé par d'autres activités, recherche

DIRECTEUR

CAPABLE DE GÉRER ET DÉVELOPPER CE CABINET AU POTENTIEL IMPORTANT

Professionnel du « head hunting »

ou

Dirigeant ou Cadre Supérieur

DONT L'EXPERIENCE DE MANAGER SERA UN ATOUT MAJEUR DANS SES CONTACTS AVEC LES HAUTS DIRIGEANTS AUSSI BIEN QU'AVEC LES CANDIDATS.

— DISCRETION TOTALE —

En vue contact rapide, écrire à ROUSSEAU, 2, boul. Péreire. — 75017 PARIS, qui transmettra.

Société de distribution de produits industriels destinés au bâtiment et établie dans la banlieue Nord désire recruter :

UN CHEF COMPTABLE

Il sera chargé de l'organisation comptable de la société et notamment :
- Superviser bureau comptable (trois personnes) ;
- Suivi des comptes clients ;
- Etablissement des situations mensuelles ;
- Relations avec agences de province.

Le candidat recherché devra faire preuve de ses connaissances comptables et fiscales.
Il devra avoir de bonnes références.
La Société relevant d'un groupe international, il devra avoir de bonnes notions d'anglais.
Préférence sera donnée à un candidat pouvant être libre rapidement.
Appointements en rapport avec la qualification et l'importance de la fonction.

Ecr. nº 8.864 « le Monde » P., 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09. - Discrétion assurée. - Il sera donné suite à toutes les lettres de candidature.

offres d'emploi

CHARGÉ D'AFFAIRES

Filiale d'un important Groupe international, nous sommes leader dans le domaine de la connexion électrique.

Nous recherchons actuellement un vendeur de première force pour venir renforcer notre équipe *actuelle et prendre en charge le développement de* notre pénétration commerciale sur le secteur de marché qui lui sera attribué.

Vous disposez d'une bonne base technique, d'un niveau BTS électromécanique ou équivalent et vous faites preuve de créativité et d'agressivité commerciale pour assurer le développement de nos produits.

Vous êtes un habile négociateur, doué d'une grande facilité de contacts aux niveaux les plus élevés de l'industrie et vous faites la preuve que vous saviez concrétiser les affaires que vous traitiez.

De notre côté, nous saurons ajuster votre salaire aux prétentions que justifie votre expérience antérieure et tout mettre en œuvre pour vous aider à réussir.

Merci d'envoyer votre C.V. sous référence 3379 à

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS

à qui nous avons confié cette recherche.

Importante Société Allemande, spécialisée dans les PRODUITS SANITAIRES DE LUXE (appareils et cloisons pour douches) et leader dans sa branche, recherche

chef de marchés FRANCE - HOLLANDE - BELGIQUE

Rattaché au Directeur Export Allemagne, il appuie et contrôle l'action des agents exclusifs implantés dans ces pays, conçoit le plan de marketing, réalise des opérations commerciales spécifiques avec les représentants et les chefs de vente des agents exclusifs, développe des actions promotionnelles.

C'est un homme très mobile et autonome, de formation commerciale supérieure, ayant une solide expérience de la vente et du marketing, si possible dans un domaine similaire.

BILINGUE ALLEMAND INDISPENSABLE.

Voiture de fonction.



Écrire avec CV détaillé, en précisant salaire actuel, à M. JOUSSET, sous référence 34701 à (M) PLEIN EMPLOI 10, rue du Mail, 75002 PARIS.

Nous sommes une puissante société d'ingénierie et de construction d'ensembles industriels implantée à Paris, comptant 3000 personnes et nous souhaitons recruter, pour notre *DÉPARTEMENT INFORMATIQUE*

3 chefs de projets

Les deux premiers Ingénieurs diplômés que nous aimerions rencontrer assureront le développement d'un système de gestion matériels, le troisième celui des documents d'ingénierie. Sous l'autorité directe d'un Ingénieur en Chef, ils prouveront une expérience réelle de l'informatique de gestion en milieu industriel.

Ils utiliseront tous les trois un matériel très puissant (IBM 370/168) et pourront, compte tenu de notre expansion et de notre affiliation à un groupe très important, prévoir de larges possibilités d'évolution de carrière.

Pour de plus amples informations, nous vous prions de soumettre votre candidature sous réf. 5319 à PIERRE LICHAU S.A., 10, rue de Louvois 75063 Paris cedex 02 qui transmettra

POUR LA DIRECTION DE NOTRE DIVISION EUROPEENNE - nous recherchons

chef de projet MARKETING

Sous la responsabilité du Directeur du Plan pour l'Europe, il aura la charge de recueillir et d'analyser des informations en provenance de toutes les filiales ICL en Europe, afin de proposer des objectifs commerciaux et *les stratégies correspondantes*, en relation avec les Directeurs des Ventes des diverses gammes de Produits.

Ce poste conviendrait à un Ingénieur Commercial ou Technico Commercial de formation supérieure ayant plusieurs années d'expérience dans la vente ou le support de systèmes informatiques et s'intéressant de près aux questions économiques.

L'anglais parlé et écrit est indispensable
Lieu de travail proche banlieue Parisienne

Adr. lettre manuscrite avec CV et prétentions à
P. GUERIN - ICL
16, cours Albert 1er 75008 Paris

ICL

Centre de recherches proche Banlieue Sud recrute

2 JEUNES INGÉNIEURS DYNAMIQUES

Dégagés des obligations militaires, connaissant bien les domaines de l'Electronique et des Télécommunications.

L'un : pour développer la publication d'ouvrages scientifiques et techniques de haut niveau qui devra faire preuve de bonnes qualités de contact dans ses relations avec les auteurs et les éditeurs.

L'autre : pour participer au développement et à l'automatisation d'un important service de documentation. Il devra posséder de solides connaissances en informatique.

Ecr. avec C.V et prétentions sous référence 1277, à

organisation et publicité
2, RUE DE MARENGO, 75001 PARIS, QUI TRANSMETTRA

offres d'emploi

ENS.PTT

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES P.T.T.
concours d'entrée

6 places

liste limitative des diplômes admis

GRANDES ECOLES	DOCTORATS
Polytechnique.	Eco. Gestion.
Normale Sup.	Maths appliquées
Centrale	Droit + 1re année DEUG mention sciences
ENSAE div. 1	MAITRISE
HEC	Maths + licence droit ou sciences éco.
ESSEC	
INSEAD	

AGE MAXIMUM 30 ANS

Scolarité de trois ans rémunérée puis en qualité d'Administrateur des P.T.T. postes de responsabilité et de préparation de décisions dans les grands secteurs d'activités :
- programmation et études économiques
- organisation de la production
- fonctions financières et comptables
- politique et gestion du personnel
- études et actions commerciales
- Informatique

candidatures reçues jusqu'au 12 mai

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

SECRÉTARIAT D'ÉTAT AUX POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS
Direction du Personnel et des Affaires Sociales
Bureau B 1
20, avenue de Ségur – 75700 PARIS
Tél : 566 23 31.- 27 59 - 31 37

ENS P.T.T.
46, rue Barrault PARIS 13e

CHARDONNET
IMPORTATEUR - PIÈCES MOTEURS

RECHERCHE
pour sa division MOTORAC, un

TECHNICIEN

titulaire d'un B.T.S. ou d'un D.U.T. de mécanique. Goût pour l'informatique souhaité.

Le candidat aura pour mission :
- de contacter les constructeurs et les importateurs quant à l'approvisionnement de nos produits.
- d'assurer les liaisons avec les services commerciaux et la documentation technique.
- d'analyser les parcs automobiles en vue de l'approvisionnement en nouvelles pièces.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions, à : Mme MASSIDA - Société CHARDONNET, 165, avenue Henri-Barbusse - 93003 BOBIGNY.

Importante Société Internationale dont le siège Européen est situé à PARIS *recherche*

SPÉCIALISTE DES RÉMUNÉRATIONS

Mission : *Mettre en place et faire appliquer un système de rémunérations, de classification et évaluation de fonctions pour l'ensemble de la division européenne.*

Profil : *Formation supérieure, 3 à 5 ans de pratique des problèmes de rémunération en France, si possible dans un environnement international.*

Langue de travail : anglais

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 1230 en mentionnant sur enveloppe intérieure les sociétés auxquelles vous ne désirez pas transmettre votre dossier.

organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

IMPORTANT GROUPE AMERICAIN (secteur pétrolier) de grand standing recherche

RESPONSABLE administratif et comptable

Le candidat retenu, d'au moins 35 ans, sera de formation professionnelle niveau DECS ou équivalent, complétée par plusieurs années d'expérience dans ce domaine.
Il sera bilingue anglais et devra superviser toutes les procédures administratives et comptables du Bureau Parisien ainsi que des autres bureaux à l'étranger. Excellentes conditions et très bonnes perspectives offertes à un cadre solide.

Ecrire avec C.V. sous référ. RAC/JR à TAS, 77, rue La Boétie, Paris (8e).

ENTREPRISE DE PRESSE NATIONALE
recherche

UN COMPTABLE
CONFIRME

possédant une grande pratique des travaux de comptabilité générale (gestion informatique).
— Sachant dactylographier. —

Ecrire sous le numéro 6.451, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS, qui transmettra.

offres d'emploi

Formation gratuite et rémunérée
D'ATTACHÉS DE PERSONNEL ET DE RELATIONS SOCIALES
IFOCOP Institut de Formation Commerciale permanente
recrute sa nouvelle promotion.
Conditions d'admission :
- Etre âgé de 25 ans min., niveau supérieur au baccalauréat.
- Expérience professionnelle min. 3 ans.

Lieu et date de stage : RUNGIS septembre 77
Études rémunérées, durée de la formation 9 mois.
Écrire s/réf. 1242 à IFOCOP 3, rue du Caducée - 94154 Rungis cedex

---

amri
Société Industrielle Française de biens d'équipement en constante expansion
recherche
RESPONSABLE FEMME
DU SERVICE PERSONNEL
de formation universitaire
diplomate et ferme
Elle aura eu une expérience similaire d'au moins 3 ans dans une entreprise industrielle. Le poste est situé à Paris.
Adresser C.V. photo et prétentions à :
A.M.R.I. Service du Personnel
50, avenue Daumesnil - 75012 Paris

INGENIEURS MECANICIENS
CALCULS DE STRUCTURES
Vous avez une première expérience industrielle ou vous souhaitez débuter dans le calcul de structure. Vous voyez votre évolution au sein d'une société importante vous garantissant une stabilité de l'emploi.
Société d'ingénierie leader sur notre marché, nous vous proposons d'entrer dans notre département "calculs" afin de participer à l'établissement de rapports d'analyse de contraintes et d'effectuer les analyses structurelles nécessaires à la démonstration des bons comportements mécaniques des équipements que nous étudions.
Ecrire à No 9892, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transm.

IMPORTANTE SOCIETE D'INGENIERIE ET DE CONSTRUCTION D'ENSEMBLES INDUSTRIELS implantée à PARIS
recherche
coordonnateur d'affaires service "achats"
Il sera chargé de l'achat des MATERIELS ELECTRO-MECANIQUES. Il aura un rôle d'interface entre nos services études, réalisations et nos fournisseurs. Au-delà de l'établissement technique des contrats de commande, il assurera le suivi financier.
Ce poste s'adresse à un ingénieur justifiant de deux à trois années d'expérience industrielle. Connaissance de l'anglais nécessaire.
Ecrire à No 9517, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transm.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE MARCHE DES BIENS D'EQUIPEMENTS ET PRODUITS INDUSTRIELS PARIS-EST recherche :
JEUNE ASSISTANT PUBLICITE
24 ans min. Expérience obligatoire en publicité industrielle. Connaissances en mécanique générale souhaitables.
Rémunération minimum départ : 55.000 F.
Ecrire Service C.
Psychologie appliquée Justet 2, rue des Dardanelles 75017 Paris

---

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL SOLIDEMENT IMPLANTE EN EUROPE RECHERCHE POUR SES UNITES DE PRODUCTION FRANÇAISES EN PROVINCE
JEUNES INGENIEURS
Grande École : Centrale, Mines ou équivalent. M.B.A. ou M.S. apprécié.
Anglais souhaitable
Après une période de formation dans l'entreprise, affectation en production et larges évolutions de carrière, y compris sur le plan international, fonction du potentiel et des performances.
Ecrire avec C.V. références et prétentions à : CAPIC, 18 rue Volney, 75002 Paris sous n° 77046.

TRINDEL
SOCIETE SPECIALISEE DANS LES INSTALLATIONS ELECTRIQ. INDUSTRIELLES recherche des ingénieurs d'affaires pour étude et réalisation d'équipements électriques et d'automatismes industriels importants.
2 INGÉNIEURS ayant quelques années d'expér.
1 INGÉNIEUR DEBUTANT
- Formation ESE, INPG, ENS EEIHT, ENSEM ;
- Capables d'assurer rapidement responsabilités importantes dans équipe dynamique ;
- Goût contacts humains ;
- Anglais souhaité ;
- Possibilité orientation carrière suivant aptitude.

Env. C.V. et prét. ss réf. A 9, TRINDEL DP/PS, 44, r. de Lisbonne, 75008 Paris.

INTEREY recrute
PROJETEURS ELECTRICITE-AUTO
MAQUETTISTES
Paris, 21, bd Bne-Nouvelle (2e). Paris, 148, rue Lafayette (10e). Paris, 70 bis, av. Clichy (17e). Saint-Denis, 14, r. Gabriel-Péri.

Importante société faisant partie d'un Groupe International recherche pour son service médico-social
INFIRMIÈRE D.E. à mi-temps (matin)
Expérience profession. souhait.
Emploi stable. Salaire intéressant. Avantages sociaux. Restaurant d'entreprise.
Adresser C.V. manuscrit avec prétentions + photo (perdue) à OCE-PHOTOSIA S.A., 27, rue Cuvier, 93108 MONTREUIL. M° Bérault ou Robespierre. R.E.R. Vincennes.

INGÉNIEURS INFORMATICIENS
3 ans d'expér. s/PDP 11 digit. Envoyer C. V. à SOPRAS, 100, bd Voltaire, PARIS (11e).

SOCIETE INDUSTRIELLE filiale d'un groupe international siège proche banlieue OUEST recherche
CHEF DE SECTION
pr assister le directeur financier dans l'élaboration du budget, le contrôle budgétaire, l'établissement des tableaux de bord mensuels.
Poste conviendrait à JEUNE CADRE 30 ans minim. Expérience société anglo-saxonne et informatique. Connaiss., anglais nécessaire.
Avantages sociaux : 13e mois, prime de bilan.
Adr. C.V. dét., prét. et photo à Swearts, B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09, s/référ. 826 M, qui tr.

Banque d'affaires Paris rech. pour son département Commerce extérieur
ATTACHÉ(E)
CHARGE (E) DU MONTAGE ET DU CONTROLE DE LA GESTION DES OPERATIONS EN PARTICULIER DES FINANCEMENTS EN RELATION AV. LA CLIENTELE INDUSTRIELLE ET NEGOCIANTE.
Anglais courant. Expér. bancaire 3 ans minimum dans secteur relations clientèle entreprises. Formation licence, Sciences Eco ou équivalent.
5 × 8. Avantages sociaux. Restaurant d'entreprise.
Ecr. avec C.V. s/réf. 2.507, à P. LICHAU S.A., 10, r. Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

IMPORTANTE STÉ PARIS recherche
COLLABORATEUR PR SECRÉT. GÉNÉR.
Format. souh. : Ecole supérieure de commerce ou D.E.C.S. Envoyer lettre manuscrite avec C.V. et photo : DEMAIN, 3, r. de l'Echelle, 75001 PARIS.

LE CENTRE D'ETUDES des TRANSPORTS URBAINS (Ministère de l'Equipement) recherche
INGÉNIEUR ou ÉCONOMISTE
Haut niveau. Expérience appréciée.
Env. C.V. dét. CETUR, T 41, 46, av. Aristide-Briand, 92223 BAGNEUX.

Pour accéder à des revenus importants, il faut être :
OBJECTIF AMBITIEUX EFFICACE
Si vous avez ces qualités, vous êtes l'homme que je recherche. Profession libérale. (Bourse). Ecr. Olivier Delafon, 149, rue St-Honoré, Paris-1er.

SOCIETE FILIALE GROUPE INTERNATIONAL recherche :
ASSISTANTE DU DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET DU PERSONNEL
FONCTIONS :
- Organisation et suivi du planning.
- Constitution et suivi des dossiers en cours et des tableaux de bord.
- Courrier.

CAPACITES :
- Compétence acquise par formation et/ou expérience auprès d'un secrétariat général ou direction générale.
- Sténodactylographie.
- Anglais parlé et écrit indispensable.

Ecr. av. C.V. et prétentions à n° 10.040, Contesse Publicité, 20, av Opéra, Paris-1er, q. tr.

Paris-15e, MOURETTE recherche
VENDEURS PHOTO
Expérimentés. Références. Bonne présentation.
828-43-80

Institut pour l'Adaptation au Changement Professionnel
Petite équipe souhaite intégrer une
JEUNE FEMME
(28 a. minim.) chargée de l'organisation et de la gestion des stages de reconversion, de l'accueil et du suivi des participants
Ce sont l'autonomie, les qualités d'organisation et de contact, les motivations qui détermineront le choix de cette nouvelle collaboratrice.
Le salaire ne sera pas inférieur à 50.000 F par an.
Env. lettre manusc., C.V. dét. à I P A C, 22, bd Fort-de-Vaux, 75017 Paris.

IMPORTANTE STE NEUILLY recherche
ASSISTANT CONTROLE - GESTION
Chargé implantation d'un système de gestion budgétaire dans les différents établissements de la Société.
- Formation ESSEC, SUP. DE CO ou équivalent.
- Excellentes connaissances des Techniques de gestion budgétaire ; 2 à 3 a. expér. souhaités. Expér. en usine appréciée.
- Bonnes connaissances de base de la comptabilité.
- Bonnes connaissances informatique Appliquée (liaison permanente avec informaticiens).

Déplacements longs et fréquents pendant 2 ans minimum.
Env. C.V. à n° 9.380, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

IMPTE SOCIETE recherche
JEUNE E.S.C.
pour ses SERVICES Comptables et Financiers.
Ecrire avec C.V. et prét. à n° 6.512 SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 Puteaux, q. tr.

IMPORTANTE SOCIETE D'INGENIERIE développant son activité ENTREPRISE GENERALE EXPORT recherche :
SPÉCIALISTES ESTIMATION EN EQUIPEMENTS
SPÉCIALISTES TRANSPORT
INGÉNIEURS D'AFFAIRES
SURVEILLANTS DE TRAVAUX
- Expérience 5 ans.
- Anglais indispensable.

Env. C.V., photo et prét. à N° 9.817, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, en précisant poste recherché.

CENTRALE D'ACHAT recherche :
ACHETEUSE - CHEF DE PRODUIT
pour produits typiquement Féminins. Formation supérieure commerciale souhaitée ou bonne expér. dans domaine achat et vente.
- Age minimum 25 ans.
- Salaire annuel 60.000 F.
- Avantages sociaux gde sté.

Adr. C.V., photo à n° 9.858, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

LA C.P.C.A.M.R.P. recherche

2 MANIPULATEURS RADIO DIPLOMES
chargés du maniement des appareils de radiophotographies pulmonaires, ainsi que des électrocardiographes et du développement des clichés.
LIEU DE TRAVAIL : Centres d'examens de santé : PARIS
SALAIRE MENSUEL : 2.540,75 F × 13 mois + prime vacances : 1.693,83 F + avantages sociaux.
HORAIRE HEBDO. : 40 heures

1 LABORANTINE DIPLOMEE
LIEU DE TRAVAIL : Centres de bilans de santé de l'enfant rue Daviel, PARIS (13e) CLICHY (Hauts-de-Seine)
SALAIRE MENSUEL : 2.540,75 F × 13 mois + prime vacances : 1.693,83 F + avantages sociaux
HORAIRE HEBDO. : 40 heures

2 INFIRMIÈRES DIPLOMEES D'ETAT
LIEU DE TRAVAIL : Centres médico-sociaux
- PARIS
- CHOISY-LE-ROI
- SAINT-MAUR

OU Services dentaires 5, rue de la Durance, Paris-12e
SALAIRE MENSUEL : 2.854,22 F × 13 mois + prime vacances : 1.902,80 F + avantages sociaux
HORAIRE HEBDO : 40 heures

2 INFIRMIÈRES PUÉRICULTRICES
LIEU DE TRAVAIL : Centre d'enseignement audio-visuel 3, rue Coq-Héron, PARIS (12e)
SALAIRE MENSUEL : 2.854,22 F × 13 mois + prime vacances : 1.902,80 F + avantages sociaux
HORAIRE HEBDO. : 40 heures

4 SAGES-FEMMES
LIEU DE TRAVAIL : Centre d'enseignement audio-visuel 3, rue Coq-Héron, PARIS (12e)
SALAIRE MENSUEL : 2.936,71 F + 13 mois + prime vacances : 1 957,80 F + avantages sociaux
HORAIRE HEBDO. : 40 heures

Transmettre les candidatures, accompagnées de la photocopie des diplômes et des références professionnelles, à : Mlle le Directeur du Personnel de la Caisse primaire d'assurance-maladie de la région parisienne, 13, rue Barbanègre, 75935 Paris Cedex 19

BANQUE ETRANGERE A PARIS
poursuivant son implantation internationale rech. pour sa succursale récemment ouverte SON
SOUS-DIRECTEUR
Rompu à tous les problèmes de fonctionnement d'une AGENCE, il devra METTRE EN PLACE LES PROCÉDURES permettant de traiter toutes opérations de crédits aux Entreprises. IL SERA, en outre, CHARGÉ DE L'ÉTUDE DES CRÉDITS, la tenue des risques, des CONTACTS AVEC LA CLIENTELE

INDISPENSABLE
- Formation supérieure + diplômé I.T.B.
- 8/10 ans EXPÉRIENCE BANCAIRE EN AGENCE Connaissance approfondie des CRÉDITS DOCUMENTAIRES et règlementation des CHANGES.
- ANGLAIS parlé et écrit : langue de travail

DISCRÉTION ABSOLUE. Lettre manuscrite, CV détaillé rémunér. et photo (ret.) ss réf. 375 à
SC sélection conseil 6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

INGENIEURS INFORMATICIENS
- Grande Ecole ou équivalent, pour être intégrés à une importante équipe région sud de Paris.
- Une expérience IBM 370.
- IMS DL 1 serait un avantage.

Envoyer C.V., photo et prét., à T.I.T.N. SELECTION (sous référ. 426) 1, r. G.-Eiffel - 91420 Morangis.

FOYER ADOLESCENTES caractérielles, 14-20 ans, rech. EDUCATRICE (EUR) scolaire, 28 a. min., si poss. mariée, dipl. CAEI ou au moins 2 licences, forte motivat., poss. logement à DOURDAN. Tél. 492-76-15, horaires, lund., mard., jdi, vendr., 14-22 h., mercr. 9-12 h., 14-17 h.

IMPORTANTE SOCIETE recherche pour son département INFORMATIQUE JEUNE TITULAIRE Maîtrise Informatique de Gestion.
Ecrire avec C.V. et prétentions, sous n° 6.615, SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès. - 92807 Puteaux.

UNE des premières sociétés parisiennes de rénovation immobilière ayt exclusivement une clientèle d'investisseurs recrute pour son siège à Paris : 2 Négociateurs Confirmés. Rémunération importante + avantages sociaux. Adresser C.V. manuscrit avec photo si possible. Discrétion et réponse assurées. O.S.P. Service « A », 29, bd des Italiens, 75002 Paris, qui transmettra.

STE EN PLEINE EXPANSION MONTREUIL recherche
CHEF COMPTABLE
pour comptabilité générale, bilingue ou très bonnes connaissances anglais, expérience très appréciée. Libre immédiatement. Ecrire à Mme LAMY (600) THIVILLIER DARRAS, 164, rue du Fg-Saint-Honoré, 75008 Paris, qui transmettra.

Collaborat. gd stand., poss. gain import. - Téléphone : 233-15-10 (10 h - 12 h, 14 h 30 - 18 h).

VILLE BOBIGNY RECRUTE pour centre médico-social médecine de soins
INFIRMIÈRES (ERS) D.E.
Dimanches libres. Candidature à adresser à M. LE MAIRE.

RECHERCHONS
AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS A.T. 2
pour assurer le service après-vente de nos appareils d'analyses biochimiques équipées de mini-ordinateurs et micro-processeurs.
Bonne présentation, aimant contact clientèle et déplacem. Dégagé O.M., permis V.L., bne expér. en logique et analogique. Anglais et notions d'optique appréciés. Place stable et d'avenir si compétent.
Env. C.V. détaillé, disponibilité et prét. s/réf. 226 à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 Paris Cédex 02 qui transmettra.

Fournitures pour laboratoires TOUZART ET MATIGNON 8, rue Eugène-Hénaff, 94400 VITRY-SUR-SEINE rech.
CHEF COMPTABLE HOMME
- Familiarisé avec l'informat.
- Comptabilité générale jusqu'à la préparation bilan.
- Comptabilité analytique.

ECRIRE AVEC C.V.

IMPORTANTE SOCIETE Banlieue OUEST 20' gare Saint-Lazare recherche
ANALYSTES PROGRAMMEURS CONFIRMES
Dépendant directement d'un Chef de Projet, ils participeront à la mise en place d'applications de gestion. Pour ce poste, il convient de posséder une expérience de 2 ans minimum de programmation (Cobol ANS) et si possible de la méthode WARNIER.
La connaissance du matériel H.B. 6440 - EDOS serait appréciée.
Logement possible pour célibataires.
Faire acte de candidature sous la référence 1.022 M à Jean PORRACCHIA CARRIERES INFORMATIQUE 149, rue Saint-Honoré, 75001 PARIS.

capitaux ou proposit. com.

Société cinématographique cherche ASSOCIE avec capitaux ETOILE DISTRIBUTION 31, rue Berger, 75001 PARIS

Nouvelle industrie grande envergure (économie de chauffage 80 %), M. Martyniak, Eteauville Lutz en Dunois 28200 CHATEAUDUN

P.M.E. Conseiller fi et bancaire pour vous aider Ecr. n° 837 « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Pr ts vos problèmes financiers Sté Rhoddams, 38, rue Lisbonne Paris-8e - 522-83-10

IMPORTANTE SOCIETE DISTRIBUTION
CHARIOTS ÉLÉVATEURS
recherche concessionnaires exclusifs pour développement des ventes sur un certain nombre de départements français.
Les sociétés intéressées seront localisées dans les villes suivantes ou à proximité : ROUEN ou LE HAVRE, AMIENS, CHALONS-S-MARNE, ORLEANS ou BLOIS, POITIERS, LA ROCHELLE, BORDEAUX, MONTPELLIER.
Prière prendre contact en écrivant à : M. LEGAT, 12, villa Emile-Bergerat, 92200 Neuilly-sur-Seine. q. tr.

information emploi

POUR TROUVER UN EMPLOI
CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI (association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages).
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillées.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny. 78-Le Chesnay.

occasions

Achat tr. cher bijoux, brillants, argenterie. — PERRONO S.A., 4, Chaussée-d'Antin, OPERA 37, av. Victor-Hugo, ETOILE Vente et occasion — Echange.

Vends chaîne stéréo « La voix de son Maître », Acheté en 1976. 700 F. Tél. le soir 548-53-51

propositions diverses

ENTRAIDE CADRES
AIDE EFFICACEMENT
DEMANDEURS EMPLOIS
Adresser lettre + C.V. + Grande envel. retour rédig. ECIT, 132, rue de la Gare, 95120 ERMONT.

enseignem.

Apprendre l'Américain à l'American Center 261, bd Raspail, 14e. T. 633-67-28 Cours du soir. Conversation Inscriptions immédiates.

cours et leçons

COURS DE CONVERSATION Langue, Histoire, Littérature, Culture, Philosoph. américaines. M. MARLOWE : 326-98-70.

secrétaires

Secrétaires de direction

CADRE SUPERIEUR CHANTIER NAVAL recherche
SECRÉTAIRE TRILINGUE EXPERIMENTEE
Anglais - Allemand
- Dynamique, esprit d'initiative ;
- Aimant relations publiques avec clients et fournisseurs étrangers ;
- Présentation soignée.

URGENT
Adresser curriculum vitae et prétentions à : CONSTRUCTIONS MECANIQUES DE NORMANDIE B.P. 185, 50104 CHERBOURG CEDEX.

CENTRALE D'ACHATS ET DE SERVICES recherche
SECRÉTAIRE ASSISTANTE DE DIRECTION
Conditions requises : avoir plusieurs années d'expérience. Formation : Droit, HECJF, CPSS, etc. Goût des chiffres et des contacts humains, excellente présentation, comptabilité souhaitée, libre rapidement. Le salaire sera fonction de l'expér. Restaurant d'entreprise, congés 1977 assurés. Ecrire avec C.V., photo et prét. ss n° 0418 B à BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

HOTESSE
SECRETAIRE COMMERCIALE
Très bonne présentation. Anglais et italien courants POUR RECEPTION CLIENTS français et étrangers, standard, telex, petit courrier, pour société en pleine expansion ouvrant un magasin de mobilier contemporain de prestige à Paris (7e). Adresser C.V. avec photo (retournée) à I.D.D. 73, quai d'Orsay, 75007 Paris.

Secrétaire

IMPORTANTE SOCIETE recherche
SECRÉTAIRES
ayant 2 à 5 ans d'expérience. Travail en anglais pour personnel multinational. Très bonne dactylo. Excellent niveau en anglais (langue maternelle, Cambridge Proficiency ou équivalent).
Avantages sociaux.
Ecrire avec C.V. à n° 9.620 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

LE CHEF DU PERSONNEL
d'une entreprise de travaux pétroliers maritimes actuellement Paris (18e) et proche de la Porte d'Asnières en JUIN recherche
UNE SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
Expérimentée. Parlant anglais.
Capable d'assurer son secrétariat et de l'assister dans certaines de ses tâches.
Une expérience dans un service du personnel serait appréciée mais non obligatoire.
5 × 8, sortie 17 h. 30. Restaurant d'entreprise. Vacances assurées.
Envoyer C.V., photo et prétent. sous référence 5.326 à Pierre LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

représentation offres

KALAMAZOO
SYSTEMES D'AFFAIRES
recherche dans le cadre de son expansion Nationale
ATTACHÉS COMMERCIAUX
(Hommes ou Femmes)

Pour ses agences de :
ROUEN (région 76/14) 5, rue de la Poterne Tél. : 35/70-59-65 et 66.
LILLE 28, place de la Gare Tél. 20/55-45-94 et 95
ORLEANS 14, rue Eudoxe-Marcille Tél. 38/62-73-51.
BORDEAUX 11, rue Judaïque Tél. 56/52-40-87 et 88
DIJON 22, rue de la Colombière
TOURS (région Poitiers / Niort) Tél. 80/30-23-86. 1, rue Estienne-d'Orves Rés. de l'Ecluse Tél. 47/05-33-04

DEMANDONS : BAC G. Diplôme commercial ou comptable, le goût de l'organisation.
Nous leur proposons, après une période de formation dans notre Centre à Bordeaux, la gestion d'un secteur commercial afin de vendre des systèmes de gestion et d'implanter de nouvelles méthodes de travail dans des entreprises privées et publiques. Vacances Août assurées.
Si vous correspondez à ce profil, téléphonez ou écrivez-nous.

NOUS sommes une maison d'édition renommée de revues professionnelles.
NOS revues atteignent des cadres, cadres supérieurs, spécialistes et techniciens dans l'industrie, les entreprises de prestations de services et le négoce.
NOUS cherchons un
REPRÉSENTANT EXCLUSIF
pour l'acquisition d'annonces
VOUS êtes jeune (env. 30 ans).
VOUS avez de l'expérience dans la vente.
VOUS aimez le contact humain.
VOUS êtes disposé à voyager, à vous engager, à agrandir un chiffre déjà intéressant.
Oui ? Alors, vous êtes notre homme !
Nous attendons avec plaisir votre C.V., photo, etc. Prière de l'adresser sous n° 307 à REGIE-PRESSE GmbH, Rathenauplatz 1a, D-6000 Frankfurt, q. tr. D'ailleurs, pour faciliter le début, nous serions prêts à payer un fixe.

Sté d'équipem. électro-médical ch. représentant en France. Ecr. Eastwood Ltd. 70, Nursery Rd., LONDON N. 14 (G.-B.).

HOMME pour visites médicales banlieue et grande banl. Nord. BAC exigé, libéré des O.M. Ecrire Labcatal, 7, r. Roger-Salengro, 92120 Montrouge.

automobiles

LANCIA AUTOBIANCHI
13, Bd Exelmans 16e
OUVERT SAMEDI TOUTE LA JOURNÉE
• 524-50-30 •

MERCEDES 600, ttes options, 73 15-19, rue Niépce, Paris-14e. TEL. : 734-73-99.

Particulier vend R5-TS 1976. Bleu métallisé, vitres fumées, TOIT OUVRANT, parfait état. Prix : 16 000 F. Tél. : 734-43-78.

Centre occasion confiance
604 504 304 204 104
Crédit leasing garantie totale. 55-57, avenue Gallieni (R.N. 4), 94 - JOINVILLE, 886-30-30.

2002 TOURING, T.O., 74, état exceptionnel
Crédit possible - 575-27-82.

ROVER 3500 automatique, 72, 1re main
Crédit possible - 575-28-36

JAGUAR XJ6 4L2 30.000 km
76, comme neuve - 575-50-76

ROLLS SHADOW 74
44.000 km - 575-20-60

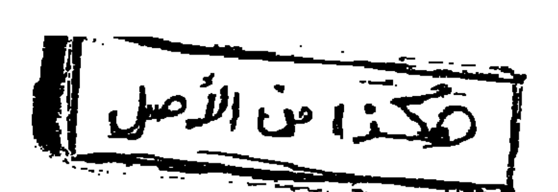
MUSTANG II MACH 1 8.000 km, 74
Toutes options - 206-18-05.

MERCEDES 350 SL 72 cabriolet H.T., bleu métal. Crédit possible - 575-20-29.

MERCEDES
Exposition. Essais, ventes. Crédit-leasing. Pièces détachées. Mécanique, carrosserie.
SFAM-France
Concessionnaire. 23, bd de Courcelles Paris 75008 Tél. 292 02 50



هكذا من الأصل



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40.00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42.00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9.00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70.00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

demandes d'emploi

UN

DIRECTEUR GÉNÉRAL

opérationnel et de métier,
à la dimension de votre entreprise,
ce n'est pas monnaie courante

- J'ai 55 ans — déjà l'âge de la sagesse, encore celui du dynamisme — et une large formation supérieure.
- 11 ans de Direction Générale sur 28 ans de fidélité à une très grande P.M.E. de l'industrie lourde : le temps d'en faire l'entreprise la plus performante de sa branche (C.A. X 9 en 11 ans, effectif : 700 personnes).
- Mon métier de Directeur Général : un vrai métier de généraliste, gestionnaire complet, sachant dominer les problèmes et pourtant proche au jour le jour de toutes les fonctions et des hommes : penser, susciter, planifier, animer, gérer, c'est ce que j'ai fait de ce développement étonnant.
- Je n'ai pas peur des risques, j'aime les mesurer, les assumer, y associer les hommes en qui j'ai foi, et gagner.
- Je suis libre pour vous, même si votre entreprise est en difficulté, à condition qu'elle soit viable et résolue à gagner sa bataille.

JE SUIS PEUT-ÊTRE CET HOMME QUE VOUS CHERCHEZ :

Ecrire sous le numéro 840 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9e).

INGÉNIEUR INFORMATICIEN
45 ANS
recherche poste, de préférence
chez **CONSTRUCTEUR** ou **CABINET CONSEIL**
Ecrire sous le numéro T 99.931 M., Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

Vous êtes ANNONCEUR OU SUPPORT,
Vous recherchez UN DIRECTEUR COMMERCIAL, DE MARKETING OU DE PUBLICITE, A LARGE AUTONOMIE DE DECISION.
Je suis DIRECTEUR d'un DÉPARTEMENT d'AGENCE de PUBLICITÉ AMÉRICAINE.
J'ai 31 ans.
Je suis diplômé d'une Business School.
Je demande à être jugé sur résultats dans le cadre d'une Direction par objectifs.
J'offre mes talents et mon expérience d'homme de marketing, alliant à la fois des qualités d'analyste et de stratège à celles de meneur d'hommes, de négociateur et de vendeur. Une grande sensibilité des affaires, orientée en premier lieu sur le développement du profit.
Niveau de rémunération : 180.000 F/an.
Ecrire no T 073.501 M, REGIE-PRESSE, 85 bis rue Réaumur, Paris-2e, qui transmettra.

PILOTE AVION 28 ans
Célibataire, expérience aéronavale.
2.280 heures de vol, IFR 5 t. 7.
Qualification radiotéléphonie internationale, p p 1 théorique, PL en cours, qualifié pistons réacteurs turbopropulseurs.
120 h. quadrimoteurs DC 4 - DC 6
cherche poste France ou étranger.
Ecrire M. PINAUD Jean - NIEULLES-sur-SEUDRE, 17600 SAUJON - (46) 85-12-32.

TECHNICO-COMMERCIAL TRILINGUE
(Anglais, Français, Allemand)
35 ans, de nationalité allemande, ayant 10 ans d'expérience exportation, notamment dans les domaines des vins et des produits chimiques.
cherche poste à responsabilités commerciales dans SOCIETE ou DEPARTEMENT EXPORT
Base : Paris ou Région Parisienne de préférence.
Salaire recherché : 5.500 F mensuel.
Ecrire Wolfgang KALTSCHMID, 26, rue Norvins, 75018 PARIS.

SPÉCIALISTE DE LA FORMATION
28 ans, licencié Droit + DES Sciences Po.
Expérience professionnelle très concluante.
- excellent organisateur ;
- très bonne connaissance applications loi juillet 1971 ;
- maîtrise approfondie des techniques audio-visuelles.

DESIRE ETABLIR CONTACTS EN VUE CHOIX POSTE DE RESPONSABILITE DANS SERVICE RELATIONS HUMAINES ET SOCIALES PERSONNEL.
Zone de salaire : 70.000 F.
Ecrire no 834, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris (9e).

Mission ponctuelle d'Expertise ou d'Assistance à durée déterminée pour dynamiser ou remodeler activités commerciales et industrielles, *recherchée par*
CADRE DIRIGEANT français
HAUT NIVEAU
Expérience du succès avec efficacité d'appréciation du Management U.S.
Références exceptionnelles - Pratique de l'Anglais. Discrétion.
Téléphoner à Paris au 224-53-37.

POUR CATERING-AVIATION HOTELLERIE RESTAURATION ET COLLECTIVITES
GESTIONNAIRE TECHNICO-COMMERCIAL
- Parfaite connaissance technologie des aliments.
- Prix de revient, gestion personnel.
- Parlant anglais, espagnol, portugais, arabe.

Excellentes références professionnelles et morales contrôlables.
ASSURERAIT DIRECTION
France - Etranger.
Ecrire no T 99.923 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e), qui transmettra.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

J.P. CADRE. — 30 ans. 5 ans responsable service import-export. P.M.E. étrangère, anglais, espagnol.
RECHERCHE : situation similaire (section D).

CADRE ADMINISTRATIF. J.P. 29 ans, études supérieures, anglais courant, diplômée secrétariat direction commerciale, expérience P.M.E.
RECHERCHE : poste sur Paris (section A).

CADRE COMMERCIAL ET - ADMINISTRATIF. 40 ans, 10 ans d'expérience internationale aux Nations unies, expérience des négociations et suivi d'affaires dans contrats importants, économiques, administratifs et commerciaux, relations publiques, anglais courant.
RECHERCHE : poste à responsabilité, France ou étranger (section D).

J.F., 33 ans. LICENCIEE EN DROIT. — Option droit des affaires. 15 ans expérience administrative comptabilité, secteur commercial et professions libérales.
RECHERCHE : poste collaboratrice avec responsabilités et contacts humains.
RECHERCHE : situation sur Paris (section B).

ANPE
s'adresser à:
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

INGÉNIEUR COMMERCIAL
Machine de gestion,
ch. emploi sur Paris ou Rouen.
Tél. (15) 4-481-62-26.

CADRE ADMINISTRATIF
Homme, 47 ans, 12 ans expér. *spécial. Comptable tiers payant* connaiss. bien gestion clinique, ch. poste à responsabilité Paris ou banlieue.
Ecr. no T 073533 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

INGÉNIEUR FRANÇAIS
Etudie propositions contrats.
France - Etranger.
— Etudes méthodes.
— Assistance technique.
Bâtiment - Génie Civil.
Ecr. no 843 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

EXPERT COMPTABLE
32 a., rech. emploi tps partiel préf. P.M.E. Dispon. immédiat. Ecr. no 830 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Homme, 29 a., 5 a. d'expér. animation, éducat., lic. sc. éco. + lic. sociol. + form. relat. hum., étud. ttes proposit. rég. Paris. Téléphone : 200-04-96.

JOURNALISTE, 36 ans, universitaire, rédacteur en chef revue économique et sociale, collabore quotidien régional, expérience interview, enquêtes, reportages, très bonnes connaissances (questions politiques, économiques, sociales, régionales, culturelles), étudierait toutes propositions de *collaboration, même temps partiel,* organes nationaux ou régionaux (agence, quotidien ou périodique, généraux ou spécialisés). Ecrire sous le no 814 : « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. Femme, 24 a., allem., dipl. TRADUCTEUR Univ. SARRE, allemand, anglais, franç., droit international, public., dactylo : cherche situation A NANCY. VERHAEGHE, 38, r. Ste-Colette, La Roseraie. - 54500 Vandœuvre.

POUR L'ETRANGER
37 ans, cadre supér. de banque, expl. commerciale, diplôm. en *plus banque* ou tertiaire. Ecrire no 838, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 32 a., étud. sup. éc. fr. des attachés de presse, 9 a. rédactrice soc. d'édit., expér. secrét. de direct., bonn. notions angl., espagn., dact. conf., excel. présentat., sér. réf., rech. poste stab., dyn., av. init., dans édit., presse, relat. publ., tourisme. Ecr. no 807, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Garde-malade, références sérieuses, cherche gardes de nuit ou jour, sauf week-end, auprès personnes âgées ou malades. Ecrire no 6.483, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H., *27 ans,* dégagé O.M., D.E.S. Sc. Eco., lib. rapid., ch. emploi à Paris ou en province. Téléphone : 678-74-63.

DIRECTRICE GLE ADJOINTE, 55 ans, longue expér. ACHAT PRET-A-PORTER, rech. poste. Ecr. no T 99.961 M, Régie Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. H., 28 a., ESCP, exp. 18 mois suivi et prosp. client. prod. ind., rel. usine, gestion stock, administrat. commerciale, étudierait ttes propositions d'emploi. Ecr. no 70.704, F.S. REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. F., 27 a., BTS, ch. empl. stable secrétaire de direct. Ecrire no 832, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

FINALISTE EXPERT-COMPTABLE
30 a., cherche poste *cadre audit* interne ou direct. financ. Ecr. no 70.561 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. H., 30 a., chef compt. et resp. admin. rech. sit., préfér. prov. Ecr. no 835, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Licenciée, maîtrise audio-visuel cinéma, 27 ans, cherche emploi *collaboratrice audio-visuel.* Ecr. no 829, « le Monde » Publicité, *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

Cadre, 37 ans, 10 ans d'expérience, DECS, niveau expertise comptable + IAE, étudierait toutes propositions. Ecrire à : *no 53.596, AMEP - P.A.,* 37, rue Général - Foy, Paris-8e.

J. CADRE INFORMATICIEN
+ 10 ans expér., rech. poste ANALYSTE. Ecrire KARINAT, 145, rue de Charonne, Paris-11e.

Société internationale de travail temporaire dispose pour rempl. immédiats AIDE-COMPTABLES, SECRETAIRES DE DIRECT. et BILINGU. ANGLAIS. Kelly Girl, 603-65-33 - 538-52-03.

RESPONSABLE SINISTRE
H., 30 a., expér. 7 a. courtage, ch. poste responsabilités, Paris, La Défense, banlieue Ouest, lib. rapidement — Ecrire sous le no T 073.518 M, - Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

CHEF SERVICE JURIDIQUE
Licence + DES droit privé + *diplôme Institut droit des affaires* + format. économiq. I.A.E., anglais cour., not. esp., allem., 18 ans pratique droit terrestre et maritime, cherche poste haut niveau, stable, contentieux, sté, secrét. général, etc, ou cabinet juridique (avocat, etc.). Ecrire, no 798, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGENIEUR - STATISTICIEN
10 ans études économiques, peut être libre septembre 1977 pour poste à responsabilité. Ecr. no 822, « le Monde » Publicité, *5, r.* des Italiens, 75427 Paris-9e.

Juriste, H., 36 a., lic. droit privé, 10 a. expér. ds éts crédit, ch. poste cadre ds sect. immobil., créd. ou sim. *Ecr. Mlle Richert,* 10, rue Robert-Fleury, 75015.

JOURNALISTE
43 a., cultivé, trilingue, 10 a. d'expér., ayant pratiqué quotidien, secrét. de rédaction, ch. poste préf. Paris ou reg. paris., 3.500 F/m minimum. Téléphonez apr. 19 heures, 905-65-85, ou écr. no 821, « le Monde » Publicité, *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

J. H., libéré O.M., bil. espagnol, *not.* italien, ch. empl. secrét. Ecr. no T 099.903 M, Régie Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

LICENCIÉ DROIT PUBLIC
31 ans, 4 ans 1/2 expérience dans service Contentieux d'une Compagnie d'assurances, rech. ouverture de carrière dans branches différentes à PARIS. Ayez l'obligeance de prendre contact en adressant un mot s/réf. 3.631, **I.T.P.** 31, bd de Bonne-Nouvelle 75002 PARIS

SECRETAIRE DACTYLO
48 ans
spécialité Abonnements
cherche emploi MI-TEMPS.
Tél. 680-98-96, l'après-midi.

ASSISTANTE DE DIRECTION
35 ans, études supérieures
Expérience publicité et bâtiment, anglais, espagnol, sténodactylo, rech., Paris, poste responsabilité Ecr. Ficher, 6, allée du Cormier, 93160 Noisy-le-Grand

BATIMENT
DIRECTEUR DE TRAVAUX
48 ans
libre rapidement, grande expérience chantiers collectifs et individuels, cherche poste responsabilités
Ecr. no 636427 REGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

GÉNÉRALISTE - 34 ans
— Etudes supérieures (Droit).
— Expérience vente, direction, marketing, gestion.
— Connaissant export : anglais.
— Expérience Afrique Noire.
ÉTUDIE TTE PROPOSITION FRANCE et ÉTRANGER
Ecr. no E. 5642 Havas Toulouse

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

PRES JARDINS **RANELAGH**
Bel imm. pierre de t. - Plein soleil. 5-6 P. 150 m2. Tt conft. VERNEL - 526-01-58

TROCADÉRO
48, rue de Longchamp (16e) Immeuble luxueux NEUF sur jardin intérieur STUDIOS, 2, 3 ET 5 PIECES avec terrasses. Habitables immédiatement. Prix fermes et définitifs. Sur place de 14 h. à 18 h. 30. SECOGI, téléph. 723-64-95, le matin.

EXELMANS 2 P., cuis., entrée, w.-c., 5e ét. s/balcon, bel imm. 160.000 F. - POR. 03-83.

6.-MANDEL - 6 P. Soleil Imm. anc. 3 chbres serv., box. - 366-27-55.

MARAIS Part. à Part. Imm. ancien, 3 pièces cft, 78m2, balcon, chem., 4e ét. 310.000 F. R.-V. : WEBER - 272-78-89.

BOURSE Très bon rapport - Dans imm. rénové, coquet studio, bains, kitchenette, tél. 99.750 F. Merc. 14 h 30-16 h 30 : 24, rue Saint-Joseph

ST-CLAUDE *100 m2, possib.* 2 chbres supplémentaires, dernier étage. GRAND CHARME - T. 033-30-72.

RÉPUBLIQUE
dans luxueux imm. P. de T. *bel appt 200 m2 récept + 4 ch.,* 3 sanit., 2 chbres de service. Sur place mercredi 14 à 17 h. 21, RUE BERANGER ou SEGONDI S.A., 874-08-45.

PRÈS PL. PEREIRE
PPTAIRE VEND DIRECT. 2 p. cuisine, bains, 140 000 F. SUR PL. MARDI, MERCREDI 14/17 h., 64, R. RENNEQUIN.

S.C.I. ARDENNES
SPECIAL INVESTISSEURS A SAISIR PARIS-19e
F4 84m2+balc. imm. nf, 6e ét., asc. 341 000 F. Rent. as. 6 % an. TEL. : 270-30-58.

POUR INVESTISSEURS
Le Groupe VRIDAUD propose deux programmes dans le 17e arrondissement PORTE-MAILLOT *et MAIRIE du 17e* studio, 2 pièces, duplex A rénover ou rénovés dans beaux immeubles tt cft, ascenseur, vide ordures, interphone, jardin aménagé. Prix direct propriétaire. Location et gestion assurées charges coprop. très faibles : appartements spécialement conçus pour la location.
Si votre plan ou compte d'épargne logement arrive à terme, vous pouvez aussi investir *dans les programmes du* GROUPE VRIDAUD 15, rue de la Paix, 75002 Paris. T. 261-52-25 +, même samedi. Visite possible le week-end sur rendez-vous.

CŒUR MONTMARTRE
CHARMANT 3 PIECES, VUE PANORAMIQUE, 7e ét., ascens., TEL., 410 000 H. T. 727-84-24.

AV. R.-POINCARÉ
AFFAIRE INTERESSANTE 315 m2, 3 services, 2 parkings, profession libérale. Exclusivité FRANK ARTHUR. T. : 766-01-69.

PLACE DES VOSGES
(prox.) dans bel imm. NEUF « STYLE MARAIS » *TR. BEAU 4 P. 90 M2 CALME* SOLEIL, VERDURE, 278-46-43.

RAYNOUARD - Très gd stand. 130 m2, dble living + 2 chbres, tél., park., loggia. 1.700.000 F. AUT. 09-77

BEAUBOURG - 325-46-26
160 m2, superbe duplex 5/6 P., terrasse, vue, rare. Soleil.

Mo BLANCHE. Part. vd raviss. appt 3 p., part. état, tt cft, soleil, calme, déc. raff. 874-34-67.

16e. Bel imm. récente, double récept. + 2 CHBRES, calme, soleil - 578-93-93, le matin.

12e. Dans très bel imm. 1955 1) Gds appts lumineux 140 et 190 m2, 6 et 8 pces, plans excell. 2) Magnif. stud. 51 m2 dern. ét. Prix sans concurrence DAN. 63-98. après 18 heures.

CHAMPS-ELYSEES (même)
Par propriétaire, reste 4 TRES BEAUX STUDIOS, tt cft, tél., étg. élevé. H. Bur. : 734-99-75.

Boul. PEREIRE - 220.000 F 2 p., cuisine, bains, 5e étage. CALME, SOLEIL. T. : 344-23-25.

AUTEUIL-Village, ds H.P. 18 s. 65 m2 à aménager. Charme, vue. 270.000 F. - Tél. 229-52-98.

BOULEVARD MONTMORENCY 4-5 p., 100 m2, 3e ét., imm. réc., 630.000 F - 567-22-88.

BOULEVARD D'AUTEUIL
Ravissant 180 m2, DECORE, entouré de verdure. BALCONS - 723-71-88.

TROCADERO - *Magnifique appt* 270 m2, possibilité profession. Grand standg. 1.500.000 F. PROMOTIC - 325-15-89.

PLACE DE LA TRINITE
Imm. P. de T., gd et superbe 5 p., tt cft, plein soleil, professions libérales. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

NOTRE-DAME-DE-LORETTE
Magnifique séjour + chambre, cuisine américaine, bains 38 m2, impeccable. Px total 150 000 F. 567-22-88.

BUTTES-CHAUMONT
Près PARC, récent, standing, Séjour + 3 chbr., 7e ét., parkg, 450.000 F. FONCIAL, 266-32-35.

Part. à Part. Appart. original 3-4 pces, soleil, calme. Rue *Michel-Ange.* Tél. 288-22-65.

MARAIS.
Rénovation exceptionnelle, grand standg. STUDIOS et 2 P. tout confort, poutres apparentes, à partir de 110.000 F. IDEAL PLACEMENT PROPRIETAIRE 345-86-41.

Paris Rive gauche

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels **F.N.A.I.M.** agréés
PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

XVe FELIX-FAURE. Dans très bel imm. pierre de taille. Standing. Ascens. voté et payé. 4e ét. Liv. dble en récept. Plein soleil+gde ch. sur cour calme. 80 m2. Cuis., bains, chff. cent. individuel. S/pl. mercr., jeudi, 14 h. 30-19 h., 41, av. F.-Faure.

ALESIA 3 PCES, entrée cuis. aménagée, s. bs, w.-c. tél. Impec. Vue dégag. Soleil. 270.000 F + park. - POR. 03-83.

CLUNY VOIE PIETONNIERE
Petit imm. début XVIe siècle Restauré avec architecte
3/4 P. DUPLEX
LOGGIA, soleil, petit jardin. Tél. au 633-85-31

PASTEUR 3 P., STANDING, 85 m2, TEL. Profession libérale possible Prix 240.000 F pour 13 ans ou location 2.500 F/mensuel. 197, r. de Vaugirard, 1er étage. Pptaire, mardi, merc. 13 à 16 h.

AV. SEGUR près UNESCO
Immeuble récent
DUPLEX 8e et 9e ét. **6 P.**
195 m2, 2 salles de bains, chambre service, park. TERRASSE 160 m2
JOHN ARTHUR & **TIFFEN**
174, boul. Haussmann
766-04-66 924-28-44

15e STUDIO 36m2 + loggia Imm. de stand. 228, rue de la Convention Esc. D, 2e étage droite Sur place, ce jour de 14 à 19 h. Renseig. : tél. 602-96-39.

7e ARRDT Immeuble rénové Propriétaire vend Studio 24 m2 et Appt 55 m2, asc. Tél. : 647-63-63

COMMERCE Adorable 3 P., cuis., bains.-Prix 250.000 F. Merc.-jeudi, 13-17 h : 83, rue des ENTREPRENEURS

Mo CENSIER - LUMINEUX
83 m2 Etage élevé, ascenseur calme - ODE. 73-37.

13e ARRDT - AV. D'IVRY
charmant appt séj. + chambre 50 m2, tt cft, tél., 13e étage, parking. Prix : 235 000 F. Visite sur place le 26 avril de 13 heures à 16 heures. 70, avenue d'Ivry, tour Cortina.

QUAI D'ORSAY
VUE SUR SEINE somptueux 500 m2 divisible. Exclusivité FRANK ARTHUR. T. 766-01-69.

VILLAGE SUISSE
Imm. grand stdg, jamais habité. Studios et garçonnières. Jean FEUILLADE, 566-00-75.

7e ARRDT
QUAI VOLTAIRE
TRÈS BEL IMMEUBLE XVIIIe SIÈCLE
EN COURS RENOVATION
RESTE A VENDRE
4/5 PIÈCES
EMPL. et VUE EXCEPTION.
JOUBERT ET ANDRE
5, rue A.-de-Neuville, Paris-17e. TEL. : 766-04-17 227-54-74 et 227-55-17.

CORVISART. 2 p., cuis., wc, s. d'eau. Chauff., tél., 45 m2. Avec 60.000 compt. - 580-70-98.

URGENT. Tour Montparnasse, duplex, livg, 2 ch., calme, soleil, 53, av. Maine. Merc. 13h.30-16 h.

ECOLE MILITAIRE. Sur av., imm. P. de T., 110 m2, 4 pces, cuis., bs, balc., cft + STUDIO INDEPEND. 860 000. - 874-70-47

HUCHETTE. Pptaire vd 2 pces, cuis., wc, s. bs. - 227-19-75.

CHERCHE-MIDI. CHARMANTS 2 p., tt cft, poutres, soleil. Imm. caract. rénové. - 293-62-16.

PR MONGE-LACEPEDE. Luxe DUPLEX 135m2, Dble SEJ.+3 P. ET. ELEVE. ASC. PARKING. ODE. 95-10. GDE TERRASSE.

DUROC-MONTPARNASSE
Pptaire vend dans bel imm. P. de T., asc., 5 p., poss. prof. lib. Me voir ce jour, 14 à 17 h. 30, 4, RUE D'ALENÇON.

VIe - PRES QUAI
Séduisante petite maison 3-4 p., 80 m2 - 325-10-56.

SAINT-SEVERIN. PLEIN CIEL. Studio, tout confort, état neuf, calme, 128.000 F - 325-10-56.

DUROC. RECENT. S/JARDIN, SUPERBE 4 p., 2 bains, 4e étg., balcons, soleil, décoration raffinée, 800.000 F - 705-50-36.

COMMERCE - JE VENDS
Plus. petits appts 1 et 2 pièces à des prix incroyables. 3.300 F le m2 - Bel immeuble ravalé. PROMOTIC - 325-11-68.

SPECIAL PLACEMENT
PRES JARDINS LUXEMBOURG atelier d'artis, occupé 72 ans. Renseignements : 766-59-50.

XVe. Imm. récent, 3 pièces, tout conft, tél., ch. centr., cave, *parking.* 310.000 F. - 329-58-85.

- 5, rue LEON-DELHOMME, Imm. P. de T., chbre au 7e ét., av. asc. 40.000 F. - 833-06-03.

PORTE DE VERSAILLES
5 p., cuis., bains, 105 m2, Imm. tout confort, gar. - 567-22-88.

LUXEMBOURG
Séjour+ch., cuis., bains, 2e étg. soleil, prix 280.000 F. Créd. poss 766-53-34.

MONTPARNASSE-VAUGIRARD SUR JARDIN
110 m2, séj. + 3 chbres, lux., 2 bains, loggia, box. ODE. 95-10.

TOLBIAC - 325-46-26
Ds imm. réc., bel appt 105 m2, 4 p., conft, soleil, téléphone.

Magnifique appt Quai Voltaire *5 fenêt. sur Seine + parking.* 1.600.000 F - 326-57-16.

5.200 F le M2
Pptaire vend beau studio 36 m2 r.-de-ch., s/rue, 4, rue RACINE. Visite s/place ce jour 14-18 h.

LACEPEDE/CONTRESCARPE
100 m2, 4 P., CALME, SOLEIL, SANS VIS-A-VIS. ODE. 95-10.

Proximité CHAMP-DE-MARS
Immeuble pierre de taille, beau 4 pièces : 410.000 F. Jean FEUILLADE, 566-00-75.

SUR CHAMP-DE-MARS
6 PIECES, 200 m2, SOLEIL, CHARME - 256-05-95.

Région parisienne

PLAISIR Dans vieux village 3/4 P. - Etat neuf. Jardin privatif. - 250.000 F tous frais compris. - Tél. : 460-14-53.

VERSAILLES SAINT-LOUIS
Près gare Rive Gauche
2 P. Grand caractère. Poutres. Cuisine aménagée. - Tél. Gd confort. 150.000 F. Tél. matin CARRES SAINT-LOUIS 950-48-99.

VERSAILLES QUARTIER ST-LOUIS
Particulier vend direct. dans immeuble 18e, appart. 5/6 P. 140 m2 + chambre de service, cave. TOUT CONFT. 1er étage. Exposition sud. - Sur jardin. Tél. : 950-12-34

NEUILLY - MAIRIE
Immeuble pierre de taille, 1928. Tout conft. Chauffage central.
STUDIO 16 m2 ENVIRON
TRES BON PLACEMENT
Pour renseignements et visites 755-98-57 ou 227-91-45

Pont de **LEVALLOIS** (Mo) - Beau STUDIO - Vue *sur* Seine. - Prix : 112.000 F. JEAN FEUILLADE - 566-00-75

S.C.I. VICTOR-HUGO
SPECIAL INVESTISSEURS A SAISIR (CLICHY 92)
F2 47 m2, balc., imm. nf, 9e ét. 224 000 F rentab. ass. 6,5 % an. TEL. : 270-30-58.

NOISY-le-ROI. « Gaillarderie », 106 m2, 4-5 p., parf. état. Chem. S.-E. *Urgent,* 364.000 F. 460-31-22.

CHARENTON-Ecoles, P. vd appt 4 p., tout confort, 7e étg., *Mo,* 375.000 F - Tél. 005-40-51.

VERSAILLES. Part. vend appt réc., standg, près gares, lycées, 6 p., 146 m2 + 98 m2 terrasse, dernier étage, calme, parc, tennis, vue - 950-81-17.

SEVRES. Résidentiel, 4 p., cuis., cft, prox. forêt, 256.000 F avec 55.000 F comptant. - 027-57-40.

BECON (près gare), récent 2 et 3 p., tt conft, bon état. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

LEVALLOIS-PERRET
Coquet 3 pièces, imm. récent, tt cft, px 240.000 F. 326-08-94.

SAINT-CLOUD. Standg, except., gd 6 p., avec balc., terrasse, *garage.* 950.000 F. - 539-67-52.

SAINT-CLOUD. Exceptionnel, gd standg, dble livg, 3 chbres, 2 bains, urgent. Prix très intéressant - 539-67-52.

Mo MAIRIE D'ISSY
Imm. réc., plein ciel, coquet **2 P.** Vraie cuis., terrasse, tout cft, 225.000 F. - 326-08-94.

BOULOGNE. 50 m. M.-Sembat, Imm. réc., 1er étg., 70 m2, entr., 3 p., 265.000 F. - 344-23-25.

SAINT-CLOUD (Champ courses) livg dble + 3 chb., 100 m2, terrasse sud., parking. *Sur pl.,* 71, rue Buzenval, escalier 3, 3e étg. *Mercr.* 27/4 ; 15 h. 30 260-88-31/81-44, avant 17 heures.

NEUILLY, PRES BOIS
3 p., bains, moderne, 80 m2, 4e étg., tt cft. Prix 500.000 F. *MICHEL & REYL* - 265-90-05.

92-NEUILLY. 71, bd V.-Hugo, Part. vd 4 p., 80 m2, 5e étage. Prix 580.000 F. Tél. 637-41-19.

Province

MONTPELLIER. 10 km. mer. Part. vd 2 pièces récent, 58 m2, 135.000 F. Tél. (67) 42-92-16.

Votre appartement jardin à 100 m. de la mer, 3 pièces de 107 m2, terrasse 49 m2 + jd. 280 m2 avec 2 salles de bains. Cuisine équipée prestations luxueuses. Livraison 3e trimestre 1977. GICA, 16, bd de la République, 06400 CANNES.

PAU. Quart. résid. ds bel imm APPARTEMENTS 3 et 5 P. vue Pyrénées - PARC. Renseignements et visites : (59) 27-47-91 et 27-33-60.

SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE
sur église et jardin, luxueux pied-à-terre, 75 m2, lumineux. DAN. 25-62.

appartements occupés

10e Occupé. Loi 48. Beau 3 P., 51 m2. Excell. distribution. Soleil. Bel imm. p. de t. ravalé. PX EXCEPT. 75.000 F. 766-12-08.

15e - OCCUPÉS
IMM. ENTIEREM. RENOVE
APPTS 1 - 2 - 3 PIÈCES
CALME - SOLEIL
Téléph. 766-04-17, poste 255.

immeubles

BONDY. Je vds bel imm. de rapp. en parf. état. 10 app. 3 et 4 Pces, confort, dont 1 lib. CALMUS - 754-94-12

appartem. achat

ACHÈTE COMPTANT
appts 2/3/4 pièces, 11e, 12e, 13e, 19e, 20e arrdts. T. : 345-86-41.

ACHETE DIRECT. COMPTANT URGENT 3 à 4 pièces PARIS, avec ou sans travaux. Préférence près FACULTE. 873-20-67.

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, achète, urgent, 1 à 2 p. PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e - 873-23-55.

C. P. H.
Recherche à la vente
APPARTEMENTS DE *GRAND STANDING*
PARIS et PROCHE BANLIEUE OUEST
Tél F. MESSAOUDENE.
946-78-78

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet-15e, 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e pour bons clients appts ttes surfaces et immeub. PAIEMENT COMPT.

URGENT. PAIE CPT 5-6 p., Quartier résidentiels PARIS. Tél. H. Bur. : 723-91-51.

locations non meublées Offre

Paris

68, AV. GDE-ARMEE. 4 P. cft, TEL. 2.600 F C.C. S/place mercredi, jeudi, 14 à 17 h.

BUTTES-CHAUMONT
Dans imm. neuf, cft électrique, studio avec cuisine équipée, salle de bains, 730 F + ch., parkg au sous-sol, 150 F ch. compr. Tél. : 261-01-36.

Pte des LILAS, pptaire, 2 P., ensoleillé, petit imm. 1.200 F + ch. Neuf. Loggia. - 355-88-16.

Région parisienne

NEUILLY SUR RUE - 7e ét. av. BALCON, 3 P., tout confort. Tél. 227-58-53.

ASNIERES (gare) - Récent 3 p., tt cft, calme, parkg, 1.300 F + ch. Mercr. 14, à 15 h., rue du Chemin-Vert, 5 bis, Courbevoie.

locations non meublées Demande

Région parisienne

DIRECTEUR de Sté étrangère rech. grand appart. ou hôtel part. de préférence NEUILLY-Sainte-James. Minimum 4 chb., 2 s. de bs; jard. privatif ou terrasse. Long bail. Tél. 225-31-71.

Pour Société Européenne ch. villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

PRES TOUR EIFFEL
MACSON
43, r. Saint-Charles, 75015 Paris, loue à la SEMAINE, QUINZAINE *ou MOIS, Studios,* appts. TEL : 577-54-04.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. la Michodière, Mo Opéra
Seuls frais 300 F. T. 742-78-93.

constructions neuves

OFFRE SPECIALE
BOULOGNE Mo MARCEL-SEMBAT
7-9, rue des Quatre-Cheminées
Studios : 161.500 F
2 pièces : 218.600 F
3 pièces : 384.600 F
4 pièces : 482.700 F
Livraison prévue fin 1977 (intérêts versés aux investisseurs durant la construction) *M. DREVAL - 265-25-07 et 39-80*

9, rue Geoffroy-St-Hilaire (5e)
LE GEOFFROY-SAINT-HILAIRE
Imm. de qualité. Façade classée Disponible 12 appts luxueux, de la chambre au 4 pièces. PRIX FERME ET DEFINITIF Livraison fin 1er trimestre 1977 Visite sur place tous les jours de 14 h à 19 h, sauf mardi. SAGE - 874-49-32

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,09	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

L'immobilier

bureaux

DOMICILIATION, TEL., SECR., TELEX. Frais 100 F par mois. APEPAL. Tél. : 228-56-50.

8e - PROPRIÉTAIRE loue un ou plusieurs bureaux. Refait neuf — 563-17-27

usines

MONTREUIL gd et beau local surface construite 2.135 m2, bien pour entrepôt, usine, tout conft. Prix intéressant. - 282-31-06

propriétés propriétés

MONTMORENCY 95

PROCHE ENGHIEN, TRES BELLE PROPRIETE

à céder direct. par propriétaire, sur Parc 3 100 m2, maison ancienne de caractère.

3 chambres, 2 salles de bains, 1 cabinet toilette, 2 w.c., cuisine avec office, entrée, bureau, très beau living, salle à manger avec hauteur plafond 4,50 m., poutres apparentes, sous-sol, buanderie, caves, chauffage central fuel.

AU FOND DU PARC...

PETITE MAISON entièrement indépendante

Rez-de-jardin : garage 2 voitures, cellier, bureau. Au 1er étage : entrée, w.c., 3 pièces, cuisine, salle de bains, grand balcon, chauffage central fuel, le tout parfaitement entretenu.

PRIX DEMANDE : 1 450 000 F justifié.

Téléph. au propriétaire : 964-23-12. 964-99-39 vers 20 heures. PIG. 30-46, heures bur.

C. P. H.

Recherche à la vente en proche banlieue Ouest

pavillons

fonds de commerce

villas

Boutiques

locaux indust.

locaux commerciaux

viagers

terrains

maisons de campagne

fermettes

domaines

châteaux

villégiatures

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone

du lundi au vendredi

de 9 heures à 12 h. 30 – de 13 h. 30 à 18 heures

au 296-15-01

Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

LA VIE SOCIALE

POINT DE VUE

Sur le suicide de deux jeunes sans emploi

par MARCEL BLEUSTEIN-BLANCHET (*)

DEUX jeunes ont essayé de se suicider par le feu parce qu'ils n'arrivaient pas à trouver un emploi, l'un d'eux est mort.

Nous avons tellement pris l'habitude des chiffres que les statistiques des catastrophes ne nous émeuvent plus. Cinquante morts sur l'autoroute, cinq cents dans un accident d'avion, cinq mille à la suite d'un tremblement de terre ou cinquante mille par la famine, qu'est-ce que cela peut bien signifier pour l'homme d'aujourd'hui ? Il regarde une seconde les chiffres qui dansent devant ses yeux comme de petites fourmis noires, et il se replonge dans sa colossale indifférence.

Voilà pourquoi sans doute notre million de demandeurs d'emploi — parmi lesquels quatre cent mille jeunes — s'est transformé en une espèce d'abstraction pour économistes et sociologues, abstraction, à la limite, dépourvue de sens pour *les Français*. Oh ! *Je sais*. On en parle et on en écrit beaucoup. Les syndicats en font, à juste titre, leur cheval de bataille. Les hommes politiques y consacrent de nombreux discours. Le patronat s'interroge. Le gouvernement étudie des mesures. Mais qui s'inquiète vraiment ? Je veux dire au profond de son cœur, avec sa chair, son sang, ses tripes ? En dehors des sans-emploi et de leurs familles, il semble que les gens parviennent assez bien à surmonter le problème.

L'intérêt de ce qu'il est convenu d'appeler des faits divers (et qui sont en réalité des faits de société), c'est de les ramener à la dimension individuelle. Celui-là aurait dû figurer à la une de tous les journaux, faire le sujet de toutes les conversations monopoliser l'attention de tous les coupeurs de cheveux en quatre qui, à longueur d'antenne et de colonnes, dissèquent les problèmes de notre époque.

Rien. Ou si peu. Le silence s'est reformé aussitôt.

Quelle sorte de monstres froids nous sommes devenus ?

Un avertissement dramatique

Personnellement, l'acte de désespoir absolu de ces deux jeunes gens, et tout ce qu'il signifie, occupe tristement mes pensées. J'y vois un avertissement dramatique.

Derrière ces deux suicides se profile à mes yeux le suicide de toute une jeunesse qui nous incrimine à plusieurs titres, en tout cas nous concerne dramatiquement.

D'abord, ces enfants sont nos enfants — à chacun de nous, hommes et femmes de la génération des parents et des grands-parents. Nous avions à tâche de faire leur éducation, de préparer leur entrée dans la vie, de leur forger un monde acceptable et les moyens d'y subsister honorablement.

Ils auront, ils ont des comptes à nous demander.

Ensuite, comment ne pas apercevoir clairement que, du point de vue politique, l'existence de cette espèce d'armée d'ombres — les jeunes sans emploi et leur famille — constitue un abcès qui, sous tous les régimes, menace l'équilibre général ? On n'a jamais très envie d'apporter ses suffrages, au propre comme au figuré, à un système qui vous condamne à vivre en marge. Et les déceptions ou les rancœurs accumulées par les jeunes sont contagieuses ; elles se communiquent à leur entourage, en particulier à leurs parents, qui ne peuvent pas ne pas se sentir personnellement atteints par l'impuissance de leurs enfants à pénétrer sur le marché de l'emploi.

Toutes ces amertumes accumulées pèsent lourd. Bien au-delà des formations officielles, il existe désormais en France un parti des sans-travail, dont le mécontentement va croissant. L'actuelle majorité lui doit, pour une bonne part, ses déboires électoraux ; elle commence, un peu tard, à s'en rendre compte. La majorité de demain, quelle qu'elle soit, devra faire face à ce problème.

Surtout, il est consternant de penser au plan des évolutions de société à long terme, que des centaines de milliers de jeunes se voient ainsi refuser tout espoir et donc toute motivation à l'épanouissement, au progrès, à l'effort. Que devient-on quand toutes les voies sont bouchées ? Il ne s'agit pas simplement d'une part importante de la population en nombre : il s'agit de celle en qui normalement reposent les meilleures chances d'avenir, et qui devrait prendre la relève. Que lui propose-t-on ? D'avoir à choisir entre la révolte, le désespoir et la résignation. Mieux vaut la révolte, à tout prendre.

Et il ne faut pas s'y tromper : le problème est infiniment plus vaste que ne le laissent apparaître les statistiques de demandes d'emploi non satisfaites. Il y a ceux qui ne trouvent pas de travail ou qui mettent longtemps à en trouver. Il y a ceux, aussi, qui sont obligés d'accepter des emplois dont ni la qualification ni le niveau de salaire ne correspondent aux études qu'ils ont suivies, aux diplômes qu'ils ont préparés. Combien d'apprentis sociologues ou psychologues, de candidats professeurs, d'économistes en herbe, de licenciés es lettres, es langues ou en droit qui, tombant de haut de leurs illusions sont bien heureux d'accepter, quand ils la trouvent, une place d'employé aux écritures ou de secrétaire. On leur avait fait miroiter l'accès au pont-promenade, voire au gouvernail du navire ; ils se retrouvent dans les soutes. A vingt ans, c'est dur.

Comme les Gaulois

On me dira que tout cela résulte de mutations imprévisibles, voire incontrôlables. L'accélaration foudroyante d uprogrès ; les coups d'accordéon qui s'ensuivent dans l'ordre économique et social : la difficulté croissante de faire des prévisions, ne serait-ce qu'à moyen terme ; le défaut d'ajustement de notre enseignement à ce monde en évolution ; par là-dessus la crise de l'énergie, le ralentissement brutal des affaires. Je veux bien. Il m'est arrivé de faire mienne l'une ou l'autre de ces hypothèses. Mais j'ai un peu l'impression que l'on se donne bonne conscience à peu de frais.

Pour expliquer leurs malheurs, les hommes d'autrefois invoquaient la fatalité ; nos sorciers modernes l'ont remplacée par des forces d'ordre socio-économique, devant lesquelles nous sommes aussi superstitieux et, me semble-t-il, aussi désarmés que nos ancêtres. En réalité, nous sommes restés les mêmes depuis des millénaires. Comme les Gaulois, nous attendons toujours que ciel nous tombe sur la tête ; nous avons seulement changé de ciel.

J'écris cela sans sourire. En fait, je suis habité par la colère, avec le sentiment accablant qu'on n'a pas fait grand-chose et qu'on a perdu beaucoup de temps — quelles que soient les contraintes de tous ordres — pour essayer de remédier au fléau, car c'en est un. Il y a déjà huit ans, dans ce même journal (1), je proposais la création de « *cent mille emplois pour cent mille étudiants* » en instituant pour les jeunes en fin de parcours universitaire un baptême d'entreprise qui leur permettrait à la fois de recevoir pendant un an un complément de formation professionnelle rémunéré et de prendre concrètement contact avec un métier.

Il y a des précédents. En 1924, le président de la République, Alexandre Millerand, promulguait une loi « *assurant l'emploi obligatoire des mutilés de guerre* », aux termes de laquelle toutes les entreprises de plus de dix personnes se voyaient contraintes de réserver à ceux-ci 10 % de leurs emplois. Mon projet était beaucoup plus modeste, puisqu'il portait sur 1 % de la main-d'œuvre totale, et donc constituait une charge bien légère pour les employeurs. Je demandais, en somme, qu'on fasse pour les jeunes et sous *la même forme — une loi —* dix fois moins que ce qu'on avait fait quarante-quatre ans auparavant pour des hommes à qui, certes, la France devait beaucoup, mais qui, néanmoins, dans leur chair, ne constituaient pas la richesse vive du pays au même titre que cette jeunesse dont nous parlons.

Que s'est-il passé ? Seul le ministre du travail de l'époque, M. Joseph Fontanet, m'a apporté son *adhésion totale en me demandant* d'exposer mon idée devant les chefs d'entreprise et les responsables syndicaux. Rendez-vous manqué. Au cours de cette entrevue (qui avait lieu au ministère du travail), j'ai rencontré l'adhésion polie des uns, le scepticisme des autres, la peur du plus grand nombre — cette peur qui, étendant son ombre entre les jeunes et les vieux, les patrons et les ouvriers, la gauche et la droite, constitue un des fléaux du monde d'aujourd'hui. Le patronat, notamment, était encore sous le coup des événements de Mai 68. Beaucoup de ses représentants craignaient qu'en insérant systématiquement des étudiants dans l'entreprise, on y fasse pénétrer la subversion — qu'ils y « *f... la vérole* », comme me l'a dit l'un d'entre eux. Bref, mon projet est resté au purgatoire des idées neuves, qui, en France, ne dure jamais moins de dix ans.

Grandes maladies et petits moyens

Je ne prétends pas qu'il aurait suffi, encore moins qu'il suffirait aujourd'hui, à réduire l'énorme difficulté de parcours que constitue *pour notre société l'emploi des* jeunes. Ce n'était qu'un petit moyen : mais c'est avec les petits moyens qu'on peut parfois guérir les grandes maladies.

En huit ans, nous aurions déjà pu faciliter l'insertion dans le monde du travail de quelque huit cent mille étudiants. Huit cent mille jeunes qui, à travers ce stage laissé à leur libre consentement (il ne s'agissait en aucun cas de créer un service du travail obligatoire), auraient au moins trouvé l'occasion de confronter leur vocation ou leurs intentions aux réalités professionnelles, de découvrir l'entreprise de l'intérieur, de perdre un certain nombre d'illusions ou de préjugés que le type d'enseignement qui leur est dispensé nourrit souvent en eux.

Réciproquement, les entreprises auraient appris à découvrir les jeunes, leur générosité, leur pureté, leurs exigences souvent irritantes mais porteuses de tant d'espoir, et à se débarrasser, à leur égard, d'idées préconçues qui coûtent cher à tout le monde. Il me semble que cela valait la peine.

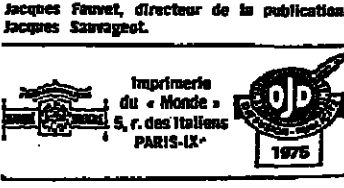
Peut-être n'est-il pas trop tard, après tout. Les temps ont changé : la conjoncture est beaucoup moins favorable, les entreprises encore bien moins disposées à consentir des sacrifices. Sans doute faudrait-il apporter des amendements à mon idée : *prévoir, par exemple, la participation des fonds publics et surtout* élargir le propos ; car il ne s'agit plus désormais de se contenter de faciliter la formation des pré-embauches, il faut qu'elle puisse déboucher sur des emplois ; et, pour cela, il est nécessaire, si l'on recrute en amont, *de faire de la place en aval, par le* jeu des mises à la retraite anticipées, au besoin à travers une reconversion et un recyclage des travailleurs âgés en direction des métiers artisanaux. Tout est à réaménager et peut-être à réinventer. *Mais je ne peux pas m'empêcher de croire qu'il* est possible au moins d'essayer. A condition, bien sûr, d'avoir la foi.

Notre société se targue d'être une société de gestion. Il me paraît dramatique qu'elle sache aussi mal gérer le capital le plus précieux dont elle dispose : sa jeunesse.

(*) Président de Publicis.

(1) *Le Monde* du 24 mars 1970.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

SYNDICATS

LA C.F.D.T. CONFIRME SA TACTIQUE DE HARCÈLEMENT

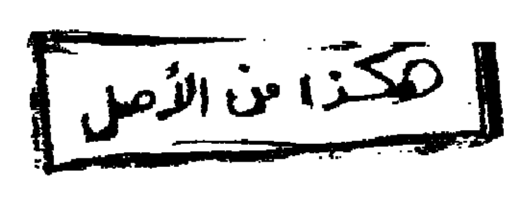
Après avoir vivement condamné « *l'entêtement et l'intransigeance* » du gouvernement et du patronat, le conseil national de la C.F.D.T., qui s'est réuni les 21, 22 et 23 avril, a confirmé la « *tactique de harcèlement* » adoptée depuis plusieurs mois par la centrale. Commentant lundi 25 avril les décisions de ce conseil, M. Rolant a déclaré : « *Les conditions d'une véritable mobilisation des travailleurs sont aujourd'hui réunies* », tout en précisant que « *la mobilisation n'est pas la guerre ou la grève générale dès demain soir* ».

Les dirigeants de la C.F.D.T. ont indiqué qu'ils veilleraient à combattre l'« *attentisme électoral* », qu'ils continueront à rechercher l'unité d'action sans exclure des « *initiatives propres aux organisations C.F.D.T.* ».

M. Edmond Maire, secrétaire général, a, de son côté, dénoncé en termes sévères l'attentat de Grenoble et accusé les groupes qui en sont à l'origine de « *vouloir s'opposer aux changements politiques* », tout en reprochant à « *certains leaders de la majorité d'encourager ces méthodes violentes par leurs déclarations sur l'alternance* ».

Tout en affirmant que les revendications qui seront présentées peuvent être satisfaites dans un proche avenir, M. Maire a cependant admis que certaines d'entre elles « demanderaient un certain temps » pour être totalement reconnues et appliquées.

Le leader de la C.F.D.T. a enfin souligné « *l'évolution positive de la C.G.T. sur l'autogestion et celle du P.C. sur le resserrement de l'éventail des rémunérations* ».



هكذا من الأصل

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

EMPLOI

Les stages pour jeunes chômeurs : pas de miracle malgré des résultats parfois encourageants

Parmi les remèdes à la disposition du premier ministre pour tenter de venir à bout du chômage des moins de vingt-cinq ans, figurent en bonne place les stages de préparation à la vie sociale et professionnelle, lancés au début de 1975 sous le nom d'« opération cinquante mille jeunes ». Ils s'adressent à des chômeurs ayant, pour la plupart, quitté l'école sans qualification (les gros bataillons demandeurs d'emploi de cette tranche d'âge) et durent de six à huit mois, parfois moins.

Deux vagues de stagiaires se sont déjà succédé. La première de février à juillet 1975 (onze mille participants). Le seconde, de septembre de la même année à juin 1976 (vingt deux mille participants). Ensuite l'opération a été interrompue. Faute de crédits, a-t-on dit.

En février dernier, une troisième vague a été lancée, illustrant les hésitations gouvernementales sur les remèdes à appliquer à cet épineux problème. Deux cents millions de francs devraient lui être consacrés, mais on ignore combien de stagiaires sont déjà inscrits. Une seule certitude : parmi les bénéficiaires de la première vague, 37 % ont trouvé un emploi, *26 % ont suivi ensuite une autre formation*, un peu plus du quart (27 %) sont restés chômeurs, les 10 % restant n'ayant pu être recensés (« le Monde » du 30 décembre 1976).

A l'UNIFOP (1), l'institut de formation permanente de l'enseignement diocésain du Loiret, le taux de placement des stagiaires atteint 75 %. Une réussite exceptionnelle qui tranche sur les résultats obtenus ailleurs.

Orléans. — Prénom : Juana. Age : dix-sept ans. Au chômage. Comme 1 978 moins de vingt-cinq ans en mars *dans le Loiret (2)*. A préparé un an un certificat d'aptitude professionnelle (C.A.P.) de *sténo-dactylo*. L'a abandonné sur un coup de tête. Trouve une place de vendeuse où elle reste trois mois. Est victime ensuite d'une compression de personnel. Bilan : cinq mois de chômage. Devient *alors caissière* dans un magasin à grande surface. N'y reste que neuf mois : contrat non renouvelé. Le chômage à nouveau, six semaines cette fois. Trouve à ce moment-là *une place d'emballeuse* dans une usine d'Orléans. La quitte au bout d'une semaine, épuisée nerveusement. Sans *emploi* à nouveau.

Une histoire banale et douloureuse qui ne sera peut-être bientôt qu'un mauvais souvenir. Depuis le début avril, Juana est *stagiaire à l'UNIFOP. Comme* sept cents jeunes avant elle. Les bénéficiaires n'ayant jamais travaillé auparavant, reçoivent 410 F par mois auxquels s'ajoutent, le cas échéant, des indemnités de transport et de logement (3).

Outre l'éducation nationale, des chambres de commerce et des *organismes* privés de formation, confessionnels ou non, organisent de tels stages. Le secret de la réussite de l'UNIFOP tient apparemment à peu de chose : éviter de retomber dans les erreurs de l'école, assurer le placement des participants.

« Il vient de tout », commente à leur propos le chanoine Michel Quartier, petit homme affable et souriant, directeur de l'enseignement diocésain : des éclopés de l'école, issus de classes pratiques, de classes *préprofessionnelles* de niveau (C.P.P.N.) ou de celasses préparatoires à l'apprentissage (C.P.A.). Mais aussi quelques titulaires du C.A.P. ou de brevets d'études professionnelles (B.E.P.), chômeurs chroniques, malgré leur formation.

Les cours ont lieu une semaine *sur* deux dans la vieille maison au charme provincial qui, à deux pas de l'église Saint-Euverte, abrite l'UNIFOP. La formation professionnelle proprement dite est réduite au *minimum*. Elle est, pour l'essentiel, assurée par les entreprises qui, le reste du temps, accueillent les stagiaires (4).

La formation générale se caractérise par un grand empirisme. Il s'agit de combler les lacunes des participants dans un certain nombre de domaines essentiels : *orthographe*, expression écrite et orale. Mais aussi de leur apprendre à rédiger une lettre d'embauche, lire une fiche de paie ou remplir une feuille de la Sécurité sociale. En un mot, *de combler* les lacunes des programmes scolaires.

Un parking

Mais il s'agit surtout de redonner confiance à des jeunes que des échecs scolaires ou professionnels *répétés ont* atteints psychologiquement. Les cours ont lieu par petits groupes de dix ou quinze. *« A l'échelle humaine »*, précise Mme Marcelle Gessier, directrice de l'UNIFOP. *Les animateurs* (le terme « professeur » est banni : il rappelle de mauvais souvenirs) peuvent ainsi veiller sur chaque stagiaire en particulier. Leur rôle déborde d'ailleurs celui d'un enseignant classique, puisqu'ils s'efforcent aussi de résoudre les problèmes personnels *ou familiaux* de leurs « élèves » ou d'aplanir les difficultés qui surgissent avec les employeurs.

« Le passage de l'école à la vie professionnelle est une période difficile, souligne le chanoine Quartier. *Pour des jeunes sans qualification, elle devient dramatique. Ces sigaes « en alternance » ne servent pas seulement à mettre « à niveau » les participants. Ils*

De notre envoyé spécial

les aident aussi à franchir petit à petit une étape qu'ils redoutent. »

En deux ans, l'UNIFOP a tiré des dizaines de sonnettes d'employeurs, envoyé des centaines de lettres. Trouvé ainsi sept cents stages, mais surtout plus de cinq cents emplois. Trois animatrices (sur vingt) ne font maintenant que cela. Recette miracle, remède universel ? Oui et non.

Il est certain que ces quatre mois de stage, solidement encadrés et bien adaptés à leur public, sont pour beaucoup dans ce résultat, semblant ainsi justifier le point de vue de M. Giscard d'Estaing le 1er février aux « Dossiers de l'écran », selon lequel *« le chômage des jeunes est surtout un problème de formation »*.

La formule a l'avantage de vaincre les réticences, souvent tenaces, des employeurs à l'égard des jeunes. Elle leur permet de les tester avant de les embaucher définitivement et surtout de les former efficacement, sans bourse délier, puisque c'est l'État qui verse les indemnités. Quant aux jeunes gens qui hésitent sur le choix d'un métier, ils peuvent changer d'entreprise en cours de stage, évitant ainsi une erreur d'orientation.

Le miracle s'arrête là. Car l'UNIFOP ne crée pas d'emplois. Elle évite soigneusement, par exemple, d'ouvrir des stages dans les secteurs frappés par la crise, comme le bâtiment. Elle ne fait même, dans certains cas, que déplacer le problème d'une catégorie de chômeurs vers une autre : *« Nous avons embauché deux stagiaires*, expliquent M. et Mme Brisson, commerçants du centre ville. *Mais auparavant nous nous adressions à l'Agence pour l'emploi. »*

Contrairement à beaucoup d'autres organismes, l'UNIFOP juge indispensable de garantir (sauf exception) du travail aux jeunes qu'elle recrute. Même si les textes prévoient expressément que ces stages peuvent avoir un caractère de *« préformation »*, c'est-à-dire conduire les participants à poursuivre ensuite une autre formation, à l'AFPA par exemple. *« Ils ne veulent pas de cette solution*, précisent les animateurs. *Ce qu'ils souhaitent c'est un travail et le plus vite possible. »*

Opinion partagée au secrétariat général à la formation professionnelle, qui a lancé l'opération : *« Tant qu'il n'y aura pas d'emplois au bout, on ne peut espérer recruter plus de vingt mille jeunes à chaque fois. »* Et encore, sans leur garantir d'emploi. Ce qui justifie en partie les accusations de *« stages parking »* lancée par les syndicats. Pour la raison, notamment, que les participants ne sont plus recensés comme demandeurs d'emploi durant la durée du stage : une manière de masquer l'ampleur du chômage.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Union interdépartementale de formation permanente, 29, rue des Cordiers, 45000 Orléans. Tél. : (38) 62-35-97.

(2) Ces 1 978 jeunes chômeurs représentent 39 % du total des demandeurs d'emploi du département. Sur les 2 014 chômeurs hommes, 29 % ont moins de vingt-cinq ans, contre *46 % chez les 3 047 femmes* sans emploi.

(3) Ceux qui ont travaillé cinq cent vingt heures au moins avant l'entrée en stage reçoivent, jusqu'à vingt et un ans, 80 % de leur salaire antérieur, et, au minimum, 90 % du SMIC (celui-ci est fixé actuellement à 1 590,36 F par mois sur la base de quarante heures hebdomadaires).

(4) Cinq stages ont lieu en ce *moment* à Orléans : employés de collectivités, vente, secrétariat, aide-comptable, couture. Ils accueillent une très grosse majorité de jeunes filles.

LE PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL

Le coût des mesures : 4 milliards

(Suite de la première page.)

● ALLOCATIONS FAMILIALES. — Elles seront majorées d'un pourcentage supérieur à celui de la hausse des prix. Cette majoration se traduira par un accroissement du pouvoir d'achat de 1,5 % et interviendra le 1er juillet au lieu du 1er août.

● DUREE DU TRAVAIL. — Recommandation serait faite au *patronat et* aux syndicats d'entamer des discussions sur la réduction de la semaine de travail. L'objectif du gouvernement serait d'obtenir des partenaires sociaux un geste de *solidarité* en faveur des jeunes à la recherche d'un emploi. Une réduction des horaires, estime-t-on à Matignon, peut entraîner la création d'emplois si du moins les syndicats acceptent de ne pas compenser à 100 % la perte de salaire qu'entraîne un abaissement des horaires.

● SALAIRES. — Pour atténuer les rigueurs du plan Barre, qui vise à une totale stabilisation du pouvoir d'achat, le gouvernement pourrait accepter une formule d'augmentation des salaires à effet différé. Ainsi, par exemple, un salarié obtiendrait, en 1977, un pourcentage d'augmentation de son salaire égal à celui de la hausse des prix. Mais, en plus, son entreprise pourrait lui accorder un certain pourcentage de hausse qui serait bloqué pendant un certain temps. Ces sommes gelées seraient, en quelque sorte, des prêts faits par les travailleurs à leur entreprise, prêt rapportant un intérêt.

Toutes ces mesures coûteraient 4 milliards de francs : 3,3 milliards à l'Etat, 700 millions aux organismes sociaux. Elles seraient *financées notamment* par *une* hausse du prix de l'essence (la mesure est à peu près sûre) et peut-être par un emprunt. Le recours à un impôt exceptionnel et à un relèvement de taxes sur l'alcool et le tabac était à peu près exclu.

Reste le problème du secteur public. Quel rôle notamment doit jouer le budget de l'Etat qui tend à se rééquilibrer depuis des mois au prix d'une compression des dépenses publiques. Cet effort d'austérité ne risque-t-il pas de surajouter un effet déflationniste aux difficultés rencontrées actuellement par de nombreux pans du secteur privé en pleine restructuration : sidérurgie, textile, machine-outil, pièces automobiles, industrie agro-alimentaire ?... Déjà la construction de matériel ferroviaire est atteinte par le régime de pain sec auquel sont soumises les entreprises publiques.

Le secteur d'Etat ne devrait-il pas au contraire stimuler l'activité économique même si le rééquilibrage des dépenses et des *recettes de l'Etat se fait un peu* plus lentement que prévu ? Telle est la question. M. Barre pourrait y répondre en annonçant mardi après-midi un déblocage partiel des fonds budgétaires d'investissement gelés au Fonds de l'action conjoncturelle.

DANS LA PRESSE PARISIENNE

Le « plan de douze mois »

LE FIGARO : le pari.

« Raymond Barre estime que, dans onze mois, les électeurs se prononceront sur les réalités, et qu'ils seront sensibles aux résultats obtenus, d'autant qu'ils auraient participé à l'œuvre de redressement. Il aura démontré — et tout le monde aura compris — que le meilleur moyen de préserver l'emploi et le niveau de vie du pays est de lutter sans faiblesse contre l'inflation. Le tout est de savoir si le premier ministre n'a pas tort de considérer que la France est peuplée de cinquante millions de « Raymond Barre ». (...)

» Le premier ministre ne veut pas « mettre le paquet », parce que les équilibres du pays sont encore extrêmement fragiles. Tout écart de conduite entraînerait, de nouveau, l'embardée. Au reste, Raymond Barre partage l'avis d'une bonne partie du patronat, selon lequel, quelques coups de pouce bien placés, dans une économie en voie d'assainissement, sont susceptibles de déclencher et l'investissement et l'emploi. (...)

» C'est avec ce « plan de douze mois » — qui n'en compte plus que dix — que le gouvernement de R. Barre doit, en principe, aller aux élections. Sera-t-il suffisant ? Comment sera-t-il accueilli par l'opinion publique ? La marge du premier ministre — maintien de l'activité, de l'emploi, stabilité des prix, de la monnaie — est étroite. Dans les conditions actuelles de l'économie française, il l'utilise complètement.

» Il fait le pari que les Français le comprendront. »

(YANN DE L'ECOTAIS.)

L'AURORE : non à la surtaxation.

« Les deux grands pays industriels dont les devises se portent le mieux, en ce monde d'éclopés, les Etats-Unis et l'Allemagne fédérale, ont très largement usé de dégrèvements, quitte à subir des déficits budgétaires énormes, dont rien n'annonce la résorption.

» L'incendie inflationniste n'en a pas moins perdu de sa virulence aux Etats-Unis. Il est presque éteint en Allemagne.

» En France, paraît-il, cette manière de faire ne conduirait qu'à davantage encore de dégâts monétaires. En janvier pourtant, quand il a réduit le taux de la T.V.A., Raymond Barre a emprunté un excellent chemin. Pourquoi le délaisserait-il aujourd'hui, en revenant à des pratiques de surtaxation dont le seul effet passé fut de créer, d'entretenir et d'exaspérer un climat de hausse des prix ? »

(J. VAN DEN ESCH.)

L'HUMANITE : les jeunes ont envie de dignité.

« Avec l'astuce du soi-disant rigoureux M. Barre nous sommes loin, très loin des mesures, des réformes qui devraient être mises en œuvre pour faire face au chômage. (...) Les souffrances infligées à la jeunesse vont continuer. Entre ses aspirations et la réalité giscardienne le choc est terrible. Les jeunes ont le goût de la liberté et rien n'est plus totalitaire que la misère. Ils ont envie de dignité et on leur propose des aumônes. Ils veulent vivre et travailler au pays et on les pousse à se déplacer, ici ou là, comme des épaves.

» Faut-il attendre, là encore, le changement entrevu ? Chacun sent bien que non. Le changement sera d'abord l'œuvre du peuple lui-même, prenant en main sa défense. Le parti communiste va engager une campagne exceptionnelle pour l'emploi.

» Mais l'expérience montre que la jeunesse a besoin de sa propre intervention dans la lutte. Le mouvement de la jeunesse communiste s'y efforce. Il anime des rassemblements dans quarante villes de France. Une action difficile dans une société qui entretient la « déprime » ? Certes, mais cette action en est grandie.

» Quand la situation de la jeunesse se révèle aussi grave, tout nous presse d'agir pour la transformation démocratique de la société. De mai 1968, M. Giscard d'Estaing peut conserver un discours défraîchi, nous en gardons un cri de liberté. »

(CHARLES SILVESTRE.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : un vocable galvaudé.

« Rien ne provoque sans doute davantage la fureur du premier ministre que l'évocation devant lui d'un « plan Barre bis ». A ce train, on parlera sous peu d'un « plan Barre ter », fait-on observer à Matignon, où l'on souligne que les mesures annoncées aujourd'hui étaient à l'étude depuis longtemps, depuis bien avant les municipales.

» Mais M. Raymond Barre paie aujourd'hui, sur ce plan, les séquelles de plusieurs années durant lesquelles, tous les six mois environ, un nouveau plan était lancé, susceptible, enfin, de résoudre tous les problèmes.

» Qu'on lui attache ou non ce vocable galvaudé de plan, le train de mesures annoncées tout à l'heure n'apparaîtra probablement pas à la hauteur de l'objectif assigné par le président de la République au gouvernement : faire sortir la France de la crise. »

(SYLVAIN GOUZ.)

CONFLITS ET REVENDICATIONS

LE CALENDRIER DES GRÈVES

● ***28 AVRIL : peu de courant entre 7 heures et 21 heures et peu de transports parisiens.***

● ***27 et 28 : trains rares.***

● ***26 au 30 : courrier perturbé.***

La journée revendicative, lancée le jeudi 28 avril, dans le secteur public et nationalisé, pour protester contre le blocage des rémunérations et pour diverses autres revendications, devait avoir d'importantes répercussions sur l'ensemble des activités. La distribution de courant sera fortement réduite entre 7 et 21 heures. A la S.N.C.F., les trains seront rares pendant deux jours, les 27 et 28 avril. Le réseau de la banlieue parisienne sera encore plus sévèrement atteint, le métro et les autobus étant sans doute immobilisés. Dans les P.T.T., le courrier sera perturbé plusieurs jours, les « ambulants » faisant grève, par brigades, du 26 au 30 avril.

Bien que les *confédérations* F.O., C.G.C., C.F.T.C., la FEN et les organisations autonomes (sauf à la R.A.T.P.) ne s'associent pas aux consignes cégétistes et cédétistes, certains syndicats de ces centrales donneront des ordres de grève. C'est notamment le cas à F.O. pour les cheminots et les mineurs, et à la FEN pour les professeurs de l'enseignement supérieur, de l'enseignement secondaire, de l'éducation physique, et pour les chercheurs *scientifiques* (S.N.C.S.-FEN).

Dans la Loire-Atlantique et les Ardennes, l'unité d'action rassemble des organisations C.G.T., C.F.D.T., F.O. et FEN, et s'étend au secteur privé, fortement motivé par la défense de l'emploi.

La France sera privée d'électricité le 28 avril, et les perturbations devraient être importantes si les consignes qu'ont données les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. sont suivies. *« Une grève dure »... « la plus importante depuis vingt-cinq ans »*, ont en effet annoncé, lundi après-midi 25 avril, les dirigeants C.G.T. et C.F.D.T., en précisant les modalités de l'action. *La* grève d'E.G.F. comporte un appel à un arrêt de travail de vingt-quatre heures et commencera dès mercredi soir 27 avril : *selon les consignes syndicales*, la production de courant dans les centrales thermiques diminuera de 30 % dès le 27 avril à partir de 21 heures, et ceci jusqu'au jeudi à 7 heures ; de 7 heures à 17 heures, la production sera réduite de 50 à 60 % dans les centrales hydrauliques, de telle sorte que seul le service minimum dit de « Croix-Rouge » sera assuré : la quantité d'électricité produite ne permettra, en effet, de fournir du courant qu'aux hôpitaux et aux usines à feux continus... mais la C.G.T. et la C.F.D.T. refusent de répartir la pénurie : *« C'est à la direction de prendre ses responsabilités. »* A *partir de 17 heures, jeudi 28 avril*, les modalités d'action de la veille seront reconduites, le courant normal étant rétabli à partir de 21 heures.

« Pourquoi cette fermeté ? Parce que nous en avons assez. Nous ne voulons pas passer sous les fourches caudines du gouvernement », a déclaré M. Pauwels (C.G.T.). Alors qu'aucun accord salarial n'a encore été dégagé, les deux syndicats réclament non seulement un accroissement du pouvoir d'achat de 2 %, mais aussi un réexamen d'ensemble des rémunérations et une augmentation des effectifs.

● *Les forces de police* ont fait évacuer, lundi 25 avril, les grévistes qui occupaient depuis une *semaine* les ateliers de la Société métallurgique de Gerzat, près de Clermont - Ferrand (Puy-de-Dôme), qui emploie deux cent quarante salariés. Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. de l'usine, dont la production est destinée à la défense nationale, avaient décidé de faire une opération « portes *ouvertes* » ; la *direction* a demandé l'évacuation pour *« préserver l'acquis industriel et la sécurité »*.

● *Le personnel ouvrier* de l'usine des Forges stéphanoises (estampages, outillage à main et de garage), située à L'Horme (Loire), a décidé, *lundi 25 avril*, une grève avec occupation des locaux, après l'échec de négociations salariales entre les syndicats et la direction. Les sept cent soixante-dix *ouvriers* (sur mille cent salariés) des deux usines de L'Horme et de Saint-Etienne débrayaient une à deux heures par jour, depuis le 27 mars, pour obtenir des améliorations de salaire et une réduction d'horaire. — *(Corresp.)*

Les éboueurs parisiens continuent leur mouvement

● *Polémique au Conseil de la capitale*

● *L'armée a commencé d'enlever les ordures*

Les éboueurs parisiens, en grève depuis le 21 avril, ont décidé, lundi après-midi 25 avril, de continuer leur mouvement. *Lundi matin, le Conseil de Paris* avait adopté le mémoire portant augmentation de l'indemnité de contrainte matinale attribuée aux ouvriers du nettoiement. Sur demande du maire de Paris, le gouvernement fait procéder, depuis ce mardi 26 avril au *matin, à l'enlèvement des ordures ménagères par l'armée.*

Dès l'ouverture de la séance du conseil de Paris, lundi matin 25 avril, le groupe socialiste demande que des *« négociations sérieuses »* soient ouvertes avec les syndicats. M. Jacques Chirac a fait valoir que de telles négociations étaient en cours depuis le début de la grève, menées par M. Jean Tiberi (R.P.R.). Le deuxième adjoint au maire a donné les précisions suivantes : *« Les syndicats demandent une augmentation de la prime matinale de contrainte. Le premier ministre, sur la demande du maire, a accepté de déroger à la règle qui doit prévaloir dans la fonction publique dans le cadre du plan de redressement, et a admis une augmentation de 15,5 % de cette prime. Quant à la revalorisation de la grille indiciaire, c'est un problème qui est de la compétence du gouvernement, or celui-ci n'a pris aucun engagement. Enfin, pour sa part, la municipalité est prête à consentir un effort de 50 francs supplémentaires par mois. »*

Mme Schwartzbard (P.C.), a évalué *différemment* les propositions faites aux délégués syndicaux, qui, selon elle, se traduirait par une augmentation de 40 centimes par jour. Après avoir précisé qu'en avril 1976, M. Stoléru, secrétaire d'Etat chargé du travail manuel, avait fait des promesses aux ouvriers du nettoiement, elle a demandé que le conseil de Paris s'engage à conclure immédiatement un accord avec les syndicats et assure les ouvriers de *« l'entière solidarité des élus parisiens »*.

L'échec de cette proposition, repoussée par soixante-cinq voix (celles de la majorité) contre quarante, a fait dire à l'élue communiste que la majorité s'était *« une nouvelle fois, déclarée solidaire du plan Barre contre les ouvriers »*. De son côté, M. Jacques Chirac a souligné le caractère ingrat du travail des éboueurs, avant d'affirmer : *« Des propositions avaient été faites en avril 1976, avec mon accord, pour rénover cette profession. C'est pourquoi, dès mon élection, j'ai demandé un examen de la situation et des conditions dans lesquelles le processus de réforme envisagé pouvait être mis en œuvre. Lorsque j'ai rendu visite au premier ministre, j'ai souligné qu'il ne fallait pas sous-estimer la nécessité d'engager cette rénovation, et qu'il fallait augmenter la prime de contrainte matinale. C'est au moment où cette augmentation a été acceptée que la grève a été déclenchée sans préavis. »*

Le maire a encore précisé : *« Il faut donc revoir les conditions de travail et de traitement de ces fonctionnaires, mais nous sommes limités par le plan de redressement économique et financier du gouvernement ; de plus, le problème est compliqué à Paris par le coût de ce service* (près de 400 millions de francs), *couvert par une taxe particulière qui tend à devenir insupportable par son niveau et injuste par son uniformité. Mais, dans l'immédiat, compte tenu des conséquences de ce conflit, j'ai été amené à mettre en place les services de remplacement nécessaires (c'est-à-dire les militaires du contingent), qui fonctionneront dès mardi matin 26 avril. »*

M. Dabezies (gaulliste d'opposition) a alors protesté en ces termes : *« Je doute que l'utilisation des soldats du contingent soit un bon moral de remonter le moral des appelés. De plus, le rôle de briseur de grève confié à l'armée est peu conforme à la neutralité politique qui doit être la sienne. »*

● *Le tribunal de Paris* s'est déclaré incompétent, lundi 25 avril pour statuer sur la requête du comité d'entreprise de la société horlogère Lip à Besançon, qui demandait la communication de certaines pièces détenues par les syndics chargés du règlement judiciaire de la société. L'ordonnance constate que tous les incidents concernant l'affaire Lip se sont déroulés à Besançon et que seul le tribunal civil ou le tribunal de commerce de cette ville pourrait statuer sur cette demande.

● *M. Jean-Baptiste Benet* a été réélu, le 25 avril, président de la Confédération générale des viticulteurs du Midi (C.G.V.M.). A cette occasion, il a notamment déclaré que la C.G.V.M. devait se réorganiser *« pour pouvoir faire face avec efficacité et détermination aux exigences de l'heure. (...) Elle doit forger un outil capable de soutenir le combat syndical avec plus d'intransigeance que jamais. Elle doit relever le défi lancé à la viticulture du Midi »*.

MALGRÉ LES PRIX DU PÉTROLE

Le marché du charbon reste languissant en Europe

La crise pétrolière de l'hiver 1973-1974 a redonné des chances à la houille européenne. Les investissements par tonne de houille extraite ont augmenté dans tous les pays européens qui en produisent. La Grande-Bretagne, par exemple, qui, en 1972, n'avait investi que 1,42 unité de compte (UC) (1) par tonne extraite, est arrivée à 2,78 UC en 1975. En République fédérale allemande, les investissements ont plus que doublé en montant de 0,71 à 1,72 UC. On dispose également du chiffre effectif pour 1976 : 867 millions de DM ont été investis dans les houillères allemandes contre 673 millions en 1975. Même les « petits » producteurs, tels que la France et la Belgique, ont également injecté des fonds dans leur industrie minière. Le taux d'investissement par tonne d'extraction est passé, entre 1972 et 1975, de 0,53 à 1,35 UC en France, et de 0,81 à 1,07 UC en Belgique.

Mais le marché n'a pas répondu au désir des industriels et des responsables politiques de rivaliser avec le pétrole par la production nationale d'énergie. Tandis que l'extraction de charbon est montée, dans l'Europe des Neuf, de 243 à 257 millions de tonnes de 1974 à 1975, les stocks de charbon sont passés, en même temps, de 11 à 26 millions de tonnes. En 1976, l'extraction a de nouveau régressé : de 99 à 96 millions de tonnes en R.F.A., légèrement — de 22,4 à 21,9 millions de tonnes — en France, de 7,5 à 7,2 millions de tonnes en Angleterre. Aux Pays-Bas, l'extraction a été arrêtée en 1975. Quant à l'Irlande et à l'Italie, dans chacun de ces deux pays, deux cents ouvriers extraient quelque 50 000 tonnes de charbon dans l'année.

Lorsque l'on parle des investissements dans l'industrie européenne du charbon, il ne faut pas oublier les directives dites de Bruxelles — que désormais la Grande-Bretagne va suivre également — selon lesquelles d'importants capitaux qui ont en fait fonction d'investissements n'apparaissent pas ainsi sur les actifs du bilan, mais sont comptabilisés comme « autres dépenses » et déduits des revenus avant impôt. En règle générale, ces fonds (par exemple sommes dépensées pour l'extension des mines, galeries, rails), qui ont le caractère d'investissements, s'élèvent à 60 % environ des investissements proprement dits.

La mauvaise conjoncture économique n'est pas la seule raison des doléances de l'industrie charbonnière européenne. Les industriels sont également préoccupés par le fait que, malgré la baisse des ventes, les importations de charbon des pays du tiers-monde dans la Communauté des Neuf sont montées, entre 1974 et 1975, de 38 à 41 millions de tonnes. La circulation du charbon à l'intérieur de la Communauté a baissé de 20 à 16,6 millions de tonnes : l'Allemagne y intervient pour 13 millions de tonnes contre 16 millions l'année d'avant.

Victime de la sidérurgie

Sur le chapitre de l'exportation, les Neuf n'ont pas pu se prémunir contre les effets des importations accrues en provenance des pays du tiers-monde. Les exportations ont diminué de 20,4 à 17,3 millions de tonnes, ce qui a fait monter l'excédent d'importations de 36 à 39,7 millions de tonnes.

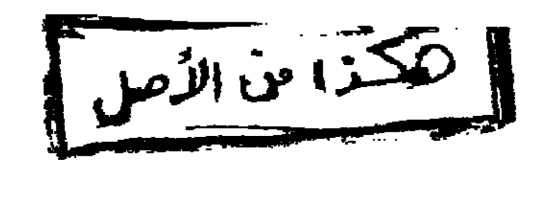
Les deux principaux piliers sur lesquels repose l'industrie charbonnière européenne sont la production d'énergie électrique et la sidérurgie. Or c'est surtout le recul de la sidérurgie qui a affecté les charbonnages. En 1974, la sidérurgie européenne consommait encore 94,6 millions de tonnes de coke ; en 1975, 76 millions de tonnes seulement, et les ventes ne se sont pas améliorées en 1976. Quant à l'énergie électrique, le recul de la conjoncture y a été moins fortement ressenti ; les ventes de charbon ne baissèrent que de 278 à 292 millions de tonnes, ce qui réduit à 27,9 % la part du charbon comme énergie primaire dans la production de courant. Or, en 1971, le charbon représentait encore 36,1 %.

En R.F.A., la part du charbon dans la production de courant a été de 24,7 %, c'est-à-dire inférieure à la moyenne pour la Communauté. En France, à 16,4 %, elle est encore bien plus bas. Seule la Grande-Bretagne, dont la politique en matière d'énergie est orientée sur une utilisation accrue de charbon, a vu la part de celui-ci monter de 57,1 % à 62,4 %. Comme l'Italie n'est pas un pays charbonnier, il n'y a pas à s'étonner que le charbon n'y représente que 1,2 % de l'énergie dans la production de courant. Pourtant, en 1971, cette part était encore de 3 %. En R.F.A., il a été décidé, sur le plan de la politique d'énergie, de stabiliser l'utilisation de la houille dans la production de courant. Un accord conclu il y a quelques jours assure pour les dix prochaines années l'utilisation de 33 millions de tonnes de houille dans la production d'énergie électrique.

Dans l'ensemble, les mines de charbon européennes emploient au fond 327 600 mineurs, dont 168 900 en Grande-Bretagne et 104 200 en Allemagne fédérale. Le rendement est très variable. Un mineur allemand extrait pendant son poste 4 152 kg, un mineur britannique 3 400 kg, un mineur français 2 785 kg et un mineur belge 2 524 kg.

HANS BAUMANN.

(1) L'unité de compte équivaut à 1,20 dollar.



هكذا من الأصل

LA VIE ÉCONOMIQUE

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Accord des Neuf sur les prix agricoles

(Suite de la première page.)

Présenté ainsi le compromis que viennent d'adopter les Neuf parait dérisoire. En fait, l'enjeu pourrait être beaucoup plus important et expliquer l'âpreté des discussions. M. Silkin a exposé lui-même devant le Parlement de Westminster que son objectif n'était pas tellement d'arracher quelques centimes d'aide supplémentaire, mais de tirer le meilleur parti possible d'une situation bien particulière, pour faire prévaloir ses vues sur les orientations à donner à la politique agricole commune. La Grande-Bretagne est, en effet, confrontée à la perspective de forte hausse des prix agricoles en raison de l'ajustement des prix communs, des effets de la dévaluation de la « livre verte », et les derniers alignements des prix nationaux sur les prix communs en aplication du traité d'adhésion.

Le Marché commun agricole reste fondé sur le soutien des produits. Dans la situation actuelle, les Anglais voudraient qu'il repose essentiellement sur l'aide à la consommation. En se battant pour obtenir une forte subvention à la consommation de beurre, c'est un coin dangereux que les Anglais enfoncent dans le dispositif actuel. Le danger a été ressenti du côté français. Dès le début de la réunion, M. Méhaignerie déclarait : *« Nous ne pouvons pas accepter ce qui pourrait être vu comme un grignotage permanent de la politique agricole commune. Nous refuserons toute formule qui aboutirait à un mécanisme permanent de subvention. »*

De fait, les efforts du ministre français conjugués à ceux des Allemands et des ministres du Benelux ont été, en apparence du moins, couronnés de succès. La Commission, impressionnée par la détermination de M. Silkin, et *redoutant par-dessus tout un* nouvel échec, avait indiqué d'abord que la subvention pouvait être portée à 38 unités de compte par quintal : elle a finalement plafonné son offre à 33 unités de compte. Cette relative modération a le mérite, souligne-t-on du côté français, de ne pas entraîner une baisse du prix du beurre au Royaume-Uni, ou du moins de ne provoquer qu'une baisse très légère au début de campagne.

Que cachent ces subtilités ? Nous voulons bien, disent les Français, *aider les Anglais* à traverser une passe difficile, leur accorder une subvention pour empêcher que la consommation de beurre ne diminue en Grande-Bretagne. Toutefois, l'opération à laquelle nous nous prêtons pourrait prendre un tout autre sens — compte tenu des arrière-pensées du gouvernement de M. Callaghan à l'égard de la politique agricole commune — si cette subvention communautaire n'aboutissait pas à la stabilisation du prix actuel, mais à sa diminution.

D'un autre côté, le caractère provisoire de la subvention est souligné dans la décision du Conseil. Compte tenu des expériences passées, à savoir le peu d'égards que manifestent les Britanniques pour les engagements contractés sur la scène européenne, on peut s'interroger sur la valeur réelle des assurances *ainsi obtenues par les Français et* leurs alliés dans cette affaire. Aujourd'hui, le gouvernement de Londres empoche une sorte de subvention payée par le contribuable *européen, qui s'ajoute à* celle, énorme, qu'il touche et continuera à toucher, par le jeu des montants compensatoires. Tolérera-t-il en 1978 de voir réduite cette subvention, et, par voie de conséquence, le prix du beurre augmenter de façon substantielle, comme il s'y engage aux termes des décisions qui viennent d'être prises ? D'aucuns en doutent.

PHILIPPE LEMAITRE.

L'AUGMENTATION DES PRINCIPAUX PRODUITS

Pour les principaux produits, le taux d'augmentation des prix communs applicables au début de campagne (pour connaître l'augmentation applicable en France, compte tenu de la dévaluation du « franc vert », il faut chaque fois ajouter 2,65 %) sont les suivants :

Blé tendre : prix indicatif + 4 % ; prix d'orientation + 3,5 % ; orge : prix indicatif + 5,2 % ; prix d'orientation + 3,5 % ; seigle + 4 % ; maïs + 5,2 % ; vin + 3,5 % ; fruits et légumes + 3,8 % en moyenne ; prix indicatif du lait + 3,5 % ; prix d'orientation du beurre + 3,19 % ; prix d'intervention de la poudre de lait + 2,98 % ; betterave + 3,5 % ; sucre : prix indicatif + 4,2 % ; prix d'intervention + 4,4 % ; colza + 3,5 % ; tournesol + 7,5 % ; viande bovine + 3,5 % ; viande de porc + 4,5 %.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr suisses		Fr français	
8 heures	4 1/4	5 1/4	4 1/4	4 3/4	5	6	9 1/8	9 1/4
1 mois	4 5/8	5 1/8	4 1/8	4 5/8	2 1/2	3	9 1/4	9 1/2
3 mois	5	5 1/2	4 1/4	4 3/4	2 1/2	3	9 1/4	9 1/2
6 mois	5 1/4	5 3/4	4 1/4	4 3/4	3	3 1/2	9 1/2	9 3/4

CONSOMMATION

NOUVELLES HAUSSES A PARIS

Le café et la bière augmentent de 10 % dans les débits de boissons

Le comité départemental des prix de Paris, qui s'est réuni le jeudi *21 avril dernier, sous la présidence* de M. Lucien Lanier, préfet de la région Ile-de-France, préfet de Paris, vient de donner un avis favorable sur le relèvement du coût *de certaines prestations de services.* Parmi les hausses de tarifs retenues, celles de certaines boissons-pilotes dans les débits de boissons : le café et la bière augmentent ainsi de 10 %, par *arrêté préfectoral en date du* 22 avril. (Nos dernières éditions du 26 avril.)

Dans d'autres secteurs, les relèvements de tarifs seront applicables *dès la parution des arrêtés préfectoraux* correspondants : dans l'immédiat, plus 4 % pour le taux horaire dans la réparation automobile (puis une nouvelle hausse de *2,5 % au 1er juillet prochain)* ; plus 4 % pour le dépannage-remorquage (plus 2,5 % au 1er juillet) ; plus 5,5 % jusqu'en 1978 pour les opérations de station et pour les *prestations de services afférentes* aux pneumatiques ; plus 3,5 % dans l'immédiat pour les tarifs d'auto-école ; plus 4 % dans l'immédiat pour les ambulances privées non agréées (plus 3,5 % au 1er octobre) ; plus 5 % dans l'immédiat pour les ambulances privées agréées (plus 4 % au 1er octobre).

MONNAIES

Vers la création de nouvelles « liquidités internationales »

(Suite de la première page.)

On constate d'abord que depuis le quadruplement du prix du pétrole à la fin de l'année 1973 les déficits de balances des paiements ont été financés, dans une proportion croissante, par le système bancaire privé opérant sur le marché international des capitaux (« euromarché »). Cette proportion serait de l'ordre de 75 %. Les pays excédentaires de l'OPEP déposent leurs fonds auprès des banques *du monde industrialisé* (surtout américaines, ou filiales de banques américaines) et celles-ci accordent sur ces ressources des prêts aux pays qui en ont besoin pour solder leurs comptes avec l'étranger *(l'emprunteur étant le plus souvent*, non pas l'Etat lui-même, mais des entreprises qui dépendent de lui, *selon un processus que l'on connaît* bien en France).

D'après la Morgan Guaranty Trust Co, le total des emprunts internationaux de cette nature (émissions obligataires et crédits bancaires à moyen terme) avait été de l'ordre de 58,4 milliards de dollars en 1976, dont 32,9 milliards accordés à des *pays industrialisés (3 milliards à la* France) et 12,7 à des pays en voie de développement non producteurs de pétrole. Pour le premier trimestre de 1977, le chiffre total serait déjà de 14,8 milliards (dont 1,2 pour la France). La montant de ces emprunts ne serait pas très éloigné du surplus cumulé des pays de l'OPEP et des quelques pays industrialisés excédentaires

« On a quelque raison de penser, disait au début de ce mois M. Anthony Salomon, *dans sa première* conférence de presse, *que le volume des prêts consentis à travers le marché privé a atteint les limites de la prudence. »*

La conclusion apparemment logique (tant de raisonnements semblables ont été démentis dans le passé récent !) de tout cela est qu'il est souhaitable de doter le F.M.I. de ressources nécessaires afin que celui-ci prenne, en quelque sorte, le relais, tout au moins pour partie, *du système bancaire privé.* Les ministres réunis à Washington, pour une fois unanimes, feront encore valoir que le renforcement des possibilités d'intervention du F.M.I. présente un autre avantage : le Fonds est en mesure de subordonner son concours à un programme de redressement que les banques privées sont bien incapables d'exiger.

D'accord sur le principe, les vingt ministres du comité intérimaire (dix pour les pays industrialisés, dont les plus importants sont représentés nominativement, et dix pour les pays en voie de développement) divergent sur l'ampleur et les modalités de l'accroissement des ressources financières à mettre à la disposition du F.M.I. Celui-ci ne doit guère avoir devant lui plus de quelques milliards de dollars, *tout juste suffisants pour lui permettre* de faire face à ses opérations courantes et aux prêts déjà en cours, dont ceux destinés à la Grande-Bretagne et à l'Italie. Ce dernier prêt (450 millions de D.T.S. équivalent à 512 millions de dollars) a été officiellement annoncé lundi 25 avril, et comme le prêt à la Grande-Bretagne *il est déjà pour la* plus grande partie, financé par des fonds que le F.M.I. a dû emprunter au groupe des Dix.

Les *projets* qui seront discutés sont les suivants :

● *La « facilité Witteveen ».* — Le directeur général du F.M.I. voudrait recueillir un minimum de 14 milliards de D.T.S. (1 D.T.S. vaut actuellement environ 1,15 dollar) dont la moitié serait fournie par les pays excédentaires de l'OPEP, l'Arabie Saoudite en tête (4 milliards de D.T.S. ?) et l'autre *moitié par les Etats-Unis, l'Allemagne fédérale, le Japon,* les Pays-Bas et quelques autres pays industrialisés. Ce Fonds serait lié bilatéralement avec chacun des pays « prêteurs » (comme c'était déjà le cas pour les « mécanismes » ou « facilités » pétrolières de 1974 et 1975). Il ne serait donc pas question de créer une procédure parallèle *à celle des « accords généraux d'emprunts »*, conclus en 1962, et *en vertu desquels le groupe des Dix* s'est engagé à mettre, sous certaines conditions, des ressources (égales à 6 milliards de dollars) à la disposition du F.M.I. Il n'y aurait pas de nouveau « groupe » se réunissant en cas de besoin, pour décider ensemble, *comme vient encore* de le faire le groupe des Dix à *propos* de la Grande-Bretagne et de l'Italie, des suites à donner à une demande de prêt. Nous n'en sommes pas encore au point où les grandes décisions seront prises dans des conférences où les représentants du roi Khaled siégeraient au côté *d'Américains, d'Européens et de* Japonais.

Le nouveau fonds de financement pourrait *accorder* des prêts dépassant cinq ans de durée (maximum pour les crédits ordinaires du F.M.I.) et assortis d'un taux d'intérêt dérivé de celui du marché — ce qui permettrait de rémunérer les bailleurs de fonds de façon adéquate.

La décision de l'Arabie Saoudite est déterminante, car le gouvernement américain ne pourrait guère *présenter au Congrès un projet qui* ne comporterait pas une contribution des pays de l'OPEP au moins aussi importante que celle des pays industrialisés. Certains disent que l'Arabie Saoudite voudrait obtenir un siège permanent au sein du conseil d'administration du F.M.I. (ce qui paraît improbable à la plupart des experts *officiels), d'autres qu'elle répugnerait* à recevoir une créance libellée en droits de tirages spéciaux (D.T.S.)... La vérité est que les Saoudiens n'ont pas encore fait connaître leurs intentions. Ce qui paraît probable est que M. Witteveen n'obtiendra sans doute pas la totalité de la somme qu'il voudrait réunir.

● *Nouvelle augmentations des quotes-parts (contributions nationales) du F.M.I.* — La sixième révision, dont le principe avait été arrêté en janvier 1975, a été décidée en janvier 1976 à la Jamaïque. Elle doit porter le total des ressources ordinaires du F.M.I. à 39 millions de D.T.S., les quotes-parts étant en moyenne relevées de 32,5 %. Le total des contri*butions des pays industrialisés* — les seuls à avoir des monnaies convertibles, c'est-à-dire utilisables — est de 67,8 % (contre 72,2 % précédemment). Encore faut-il tenir compte du fait que, par définition, le Fonds n'a besoin que des monnaies convertibles des pays excédentaires. En définitive, il ne dispose que de res*sources égales peut-être au quart du* total des contributions.

Le F.M.I. voudrait obtenir, *pour la* septième révision (à décider avant mars 1978), un relèvement de 75 à 100 % des quotes-parts ! Les Etats-Unis et l'Allemagne fédérale estiment que 25 % à 30 % sont bien suffisants. La France, favorable au renforcement *du rôle du Fonds monétaire*, plaiderait sans doute pour un peu plus, sans aller aussi loin que la Grande-Bretagne et l'Italie.

Dans son rapport annuel publié au printemps de 1976, le F.M.I. écrivait que la *« sixième révision générale des quotes-parts... élargira considérablement l'accès des pays membres aux ressources du Fonds »*. Mais depuis lors, les ambitions de M. Witteveen ont grandi...

● *Emissions de D.T.S.* — Le *directeur général du F.M.I., appuyé* par les pays du tiers monde, aurait également voulu être autorisé à émettre un montant substantiel de D.T.S., mais les Américains, ainsi que les Allemands, les Français, les Néerlandais... et à leur suite l'ensemble des Neuf, sont opposés à cette solution revenant à créer des « liquidités inconditionnelles » (entendez des crédits assortis d'aucune condition). Elle n'a pratiquement aucune chance d'être adoptées.

Ajoutons que *certains pays, dont* le Japon, voudraient que le « Fonds Kissinger », adopté solennellement par les pays de l'O.C.D.E. en 1975, mais depuis lors enterré par le Congrès, voit le jour. Il était conçu pour mobiliser quelque 12 milliards de dollars. Devant jouer le rôle de « filet de sécurité », ces fonds n'au*raient été prêtés qu'en tout dernier* ressort et n'auraient donc pas pu être comptés tout à fait comme « liquidités internationales », encore que l'expérience prouve que ces distinctions s'estompent à l'usage...

PAUL FABRA.

LA VIE ÉCONOMIQUE

AFFAIRES

Le groupe Boussac va de nouveau fermer une usine dans les Vosges

La direction des établissements Hacdevich, à Rupt-sur-Moselle (Vosges), filiale du groupe Boussac, a annoncé la fermeture en octobre des ateliers de filature et de tissage de l'usine, qui emploient deux cent vingt-neuf salariés. Dans un premier temps les horaires de travail seront ramenés à vingt-quatre heures par semaines.

De notre correspondant

Epinal. — Lorsque, il y a quelques mois, des rumeurs avaient circulé sur les nouvelles difficultés financières au sein du Comptoir de l'industrie textile de France (CITF), les quelque 41000 salariés que Boussac emploie dans les Vosges étaient très inquiets. Depuis lundi après-midi 25 avril, ils sont franchement pessimistes : Laederich à Rupt-sur-Moselle, une des 78 sociétés du CITF, a annoncé réductions d'horaires, chômage partiel et fermetures d'unités de production. Pour les syndicats *« ces mesures en annoncent d'autres plus importantes encore. L'opération sauvetage lancée à grand renfort de publicité par M. Jean-Claude Boussac en novembre dernier a complètement échoué »*, note le permanent régional de la C.F.D.T. (Hacuitex).

Pour la C.G.T. comme pour la C.F.D.T. et F.O., les licenciements annoncés *« et ceux qui ne manqueront pas d'intervenir par centaines peut-être, constituent un véritable scandale. Le plan de redressement et de reconversion s'avère inefficace. Les sommes investies, qui proviennent de la poche du contribuable, l'ont été en pure perte. Il s'agit d'un énorme gâchis »*. Nombreux sont ceux qui s'interrogent sur l'avenir du groupe. D'aucuns n'hésitent pas à parler de difficultés « insurmontables ».

Au cours des derniers mois, chez Leaderich, les bâtiments ont été rénovés, des machines neuves installées et la production de tissu de « jean » a été encouragée. « *Fabriquez du jean en quantité*, avait dit récemment M. Jean-Claude Boussac aux responsables de l'usine, *je me charge de la commercialisation.* » Il n'y a pas réussi.

Les mesures annoncées concernent le secteur textile (tissage et filature, soit 229 personnes), à l'exclusion de l'unité de confection installée il y a dix mois et où les 67 ouvrières continuent à « faire » quarante heures. A compter du lundi 8 mai, l'horaire hebdomadaire de travail, qui est de quarante heures actuellement, sera ramené à vingt-quatre heures, soit trois journées de travail par semaine. A partir du 8 mai, durant quatre semaines, le chômage partiel sera bloqué. On ne sait pas encore si à l'issue de cette période l'horaire sera de vingt-quatre ou trente-deux heures. A la rentrée des congés payés, début octobre, le tissage et la filature seront fermés. Les 157 hommes qui y sont employés seront licenciés et 72 femmes mutées dans les ateliers de confection.

Le comité d'entreprise doit se réunir à nouveau début mai, M. Jean-Claude Boussac doit en principe le précider.

* * *

L'annonce de cette fermeture relance l'inquiétude sur le sort du groupe Boussac. Cette usine a été rachetée en 1966 par le groupe dans un état de délabrement avancé. Depuis le début de 1976, son exploitation était séparée de celle de C.I.T.F. (Comptoir de l'industrie textile de France), maison mère du groupe. Après réduction de ses effectifs (de quatre cent vingt-six personnes en novembre 1975, ils sont passés à deux cent quatre-vingt-seize), l'usine a été reconvertie afin de produire des tissus de jean. Les difficultés techniques insurmontables de mise au point dans le domaine du tissage (l'usine n'est jamais parvenue à produire les qualités prévues) et la relative saturation du marché du jean, où la production des pays d'Afrique du Nord (Tunisie notamment) a brutalement gonflé l'offre, n'ont pas permis de poursuivre l'expérience plus longtemps.

Au-delà de ces difficultés ponctuelles, c'est l'avenir du groupe tout entier qui est en jeu. Les résultats de l'exercice 1976 n'ont pas encore été définitivement établis, mais, de l'avis de la plupart des observateurs, l'ardoise promet d'être lourde. Le groupe doit faire face à des difficultés de trésorerie permanentes; la taxe professionnelle et les charges sociales de certaines usines n'auraient pas été réglées depuis plusieurs mois, et l'approche des congés d'été rend les pronostics plus sombres encore.

Conformément au plan établi en décembre 1975, les pouvoirs publics ont versé au C.I.T.F. au début du mois, un nouveau prêt de 35 millions de francs, qui constitue une avance sur la vente prévue avant la fin de l'année des haras de Jardy, l'un des derniers fleurons de la fortune personnelle de M. Marcel Boussac. Déjà, on assure de source officieuse que le groupe a déposé une demande pour un nouveau prêt d'environ 65 millions de francs.

L'avenir du groupe dépend donc très largement des résultats des tout prochains mois, mais la conjoncture difficile qui règne dans le secteur textile assombrit les perspectives. « Le groupe Boussac est un grand malade pris dans une épidémie », *affirme-t-on dans les milieux bancaires.* — V. M.

BILLET

La pénurie de pétrole est-elle un mythe ?

L'idée selon laquelle nous sommes à la veille d'une pénurie mondiale de produits pétroliers va-t-elle faire long feu ? C'est pourtant sur la foi de celle-ci que la plupart des politiques énergétiques sont actuellement révisées dans les pays occidentaux. Le président Carter n'a-t-il pas fait un large écho, lors de la présentation de son programme en matière d'énergie, à une étude de la C.I.A. selon laquelle « la demande mondiale de pétrole sera largement supérieure à la production pétrolière d'ici 1985 », *même si ce rapport a fait s'interroger l'ancien président directeur général d'Exxon sur la compétence de la C.I.A. à parler de pétrole ?... Cette affirmation est contestée.*

Déjà, les spécialistes soviétiques avaient accusé les compagnies pétrolières américaines de faire « un maximum de publicité autour du mythe du prétendu tarissement des gisements » *(aux Etats-Unis) pour obtenir* « des avantages fiscaux ». *Selon l'ouvrage* « Pétrole et gaz : problèmes et pronostics », *du professeur soviétique Tomachpolski*, « les réserves crédibles du pétrole des Etats-Unis dépassent douze à treize fois le volume actuel de leur extraction ».

Un rapport du secrétariat général des Nations unies rendu public le 25 avril va dans le même sens, en affirmant que les réserves pétrolières sont plus importantes qu'on ne le dit. Fondée sur l'étude d'une équipe d'économistes américains ayant à sa tête le professeur Wassily Leontieff, de l'université de Harvard, ce rapport estime que « les ressources mondiales en carburants sont en général suffisantes pour la couverture des besoins mondiaux jusqu'à la fin du vingtième siècle et probablement jusqu'au début du siècle prochain ».

Cependant, cette étude s'empresse de préciser que « le fait que les ressources mondiales sont adéquates ne permettra pas nécessairement au monde de se prémunir contre des pénuries régionales et des prix élevés, pas plus qu'il ne garantira de transitions économiques sans heurts vers l'emploi d'autres sources d'énergie »

Mais pour justifier son optimisme, le secrétariat général de l'ONU ajoute que « l'exploitation du pétrole n'a fait qu'effleurer la production potentielle de nombreux pays en voie de développement ».

En fait toutes ces études sont moins contradictoires qu'il n'y paraît. Car celles publiées par les compagnies pétrolières et par certains organismes occidentaux s'interrogent sur la volonté de pays largement pourvus financièrement — telle l'Arabie saoudite — d'augmenter dans l'avenir leur production pour faire face à l'accroissement de la demande. Bref, certaines études sont pondérées des risques politiques, les autres pas.

B. D.

LE SCANDALE FINANCIER DU CRÉDIT SUISSE

(De notre correspondant.)

Berne. — Le scandale financier qui a récemment éclaté à la filiale du Crédit suisse de Chiasso pourrait bien devenir l'un des plus graves de l'histoire bancaire helvétique. Déjà suspendus de leurs fonctions par la direction générale du Crédit suisse, le directeur de l'agence de Chiasso et ses deux principaux collaborateurs ont été arrêtés sur ordre du procureur du canton du Tessin. Les trois hommes ont été inculpés d'infraction à la loi fédérale sur les banques.

La direction du Crédit suisse a révélé que les responsables de la succursale de Chiasso avaient, à son insu, détourné des fonds de la clientèle pour les mettre à la disposition de la TEXON, société financière domiciliée à Vaduz (Liechtenstein), qui les a utilisés pour s'assurer des participations dans divers groupes financiers, dont le Crédit suisse a maintenant pris le contrôle.

Il s'agit notamment des sociétés : Winefood, qui contrôle une partie de la production vinicole italienne et possède un important réseau de distribution internationale: Albarella Mare, propriétaire d'un centre de vacances près de Venise; et Ampaglas, firme exploitant des fabriques de matières plastiques.

Sans démentir le chiffre de 250 millions de francs suisses avancé jusqu'ici, le Crédit suisse indique qu'il n'est pas encore en mesure d'évaluer avec précision le montant de ses pertes. Les dirigeants de l'établissement affirment néanmoins que *« les réserves tacites et les provisions internes dépassent considérablement le maximum des pertes éventuelles »*. Pour rassurer ses clients, le Crédit suisse fait savoir que ses bénéfices ont augmenté de plus de 10 % au cours du premier trimestre et qu'il ne renoncerait pas à verser un dividende à ses actionnaires. La Banque nationale suisse et deux des principales banques helvétiques (U.B.S. et S.B.S.) se sont néanmoins offertes d'aider le Crédit suisse si le besoin s'en faisait sentir en lui accordant un crédit de 3 milliards de francs suisses.

CORRESPONDANCE

Une lettre de la société Salamander-France

A la suite de l'article intitulé « Crise à la Fédération de la chaussure : M. Bidegain et le président démissionnent » *publié le 1er avril, dans lequel nous citions les* « échecs de la politique (...) menée en matière de restructuration de la profession (faillites de Salamander à Romans, de BCD à Dax, etc.), *le président du directoire de Salamander France S.A. nous écrit :*

La société Salamander France n'a, à aucun moment, été en faillite, comme il est écrit à tort. (...) Nous n'avons jamais eu de difficultés financières, et notre situation est saine et parfaitement normale.

[Il est exact que la société Salamander France, filiale du groupe ouest-allemand Salamander, n'a pas fait faillite, mais les difficultés financières graves des établissements Armoux-Salamander, à Romans, rachetés en 1965 par le groupe (et qui en 1972 accusait un déficit de 500 000 F pour un chiffre d'affaires de 25 millions), l'ont contraint, en 1973, à fermer cette usine. Cette décision, entraînant le licenciement brutal de trois cent vingt-sept salariés, a provoqué de vifs remous sociaux dans la ville, ce qui a poussé la Fédération de la chaussure à tenter une opération de sauvetage, laquelle devait d'ailleurs se solder par un échec. — V. M.]

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

L'OCÉANE — L'AQUITAINE

COFIROUTE

COMPAGNIE FINANCIERE ET INDUSTRIELLE DES AUTOROUTES

La société émet depuis le 25 avril 1977 un emprunt garanti par l'Etat de 350 000 000 de francs, au taux de 11 %, représenté par 350 000 obligations de 1 000 F nominal. Chaque obligation, créée jouissance du 9 avril 1977, est émise au prix de 1 000 F. L'intérêt annuel de 11 %, soit 110 F, sera payable le 9 avril de chaque année, et pour la première fois le 9 avril 1978.

Le taux de rendement actuariel brut ressort ainsi à 11,07 %.

Cet emprunt, d'une durée de quinze ans, sera amorti obligatoirement en quatorze ans à compter du 9 avril 1978 :

— Soit par remboursement au pair (le premier remboursement devant avoir lieu le 9 avril 1979) ;

— Soit par rachats en Bourse.

Les obligations feront l'objet d'une demande d'admission à la cote officielle dès la clôture de l'emprunt.

L'avis a paru au BALO du 25 avril 1977, et une notice visée par la COB le 29 mars 1977 sous le n° 77-43 est à la disposition du public.

CIAL

CRÉDIT INDUSTRIEL D'ALSACE ET DE LORRAINE

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 22 avril 1977 au siège social à Strasbourg, sous la présidence de M. Emile Spielrein, a pris connaissance des rapports du conseil et des commissaires. Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1976, dont voici les principaux éléments :

Bilan : le total du bilan s'élève à 9 milliards 203 millions de francs, marquant une progression de 15,49 %.

Dépôts : les fonds confiés par la clientèle se montent, au 31 décembre 1976, à 6 milliards 527 millions de francs, en augmentation de 10,71 %.

Portefeuille-titres : sa valeur d'inventaire se chiffre à 166 millions de francs. Sur la base de la moyenne des cours du mois de décembre 1976, il présente une plus-value de plus de 22 millions de francs et celui de la filiale SOGEFRAL, une plus-value de 7 millions de francs.

Bénéfice : le solde bénéficiaire de l'exercice s'établit à 17 754 480 F. Un montant de 10 millions de francs de provisions constituées au cours d'exercices précédents et ayant supporté l'impôt sur les bénéfices étant devenu disponible a été inclus dans le bénéfice net, qui se trouve ainsi porté à 27 754 480 F.

Dividende : le dividende a été fixé à 6,70 F net par action de 50 F, assorti d'un avoir fiscal de 3,35 F. En conformité des directives données par le gouvernement, il n'est en augmentation que de 6,5 % par rapport à celui de l'exercice précédent. Il sera payable le 2 mai 1977 et s'appliquera à un capital porté en cours d'exercice de 56 932 000 F à 64 049 500 F.

Intéressement : la participation du personnel aux fruits de l'expansion de l'entreprise s'élève, pour l'année 1976, à 3 526 201 F. C'est le versement le plus élevé depuis la mise en place de l'intéressement.

Fonds propres : capital, réserves et report à nouveau se totalisent, au bilan du 31 décembre 1976, à 157 118 324 F. Compte tenu des emprunts obligataires, le montant global des ressources permanentes se chiffre à 209 118 324 F.

Le rapport du conseil passe en revue l'activité du CIAL et de ses filiales en Alsace, Franche-Comté, Moselle, ainsi qu'en Suisse, Sarre et au Grand-Duché de Luxembourg.

Renouvellement du conseil :

L'assemblée générale a confirmé la cooptation de M. Hervé des Cressonnières, administrateur et membre du comité de direction de la Société générale de banque à Bruxelles.

Elle a nommé administrateurs M. Jean Augeard, président-directeur général des Constructions métalliques de la Moselle, président de la chambre de commerce et d'industrie de Metz, et M. Dominique Chatillon, administrateur directeur général du Crédit industriel et commercial, CIC.

M. Chatillon a remplacé, au conseil du CIAL, M. Edmond Lebee, vice-président, qui a demandé à être déchargé de ses fonctions. M. Lebee était entré au conseil de la société en 1935. Il a occupé une place éminente dans la vie du CIAL, dont il a été président de 1942 à 1945. Le conseil l'a nommé vice-président d'honneur et a désigné M. Christian de Lavarène pour assumer la vice-présidence de la société.

Assemblée générale extraordinaire :

En assemblée générale extraordinaire, les actionnaires ont autorisé le conseil à porter le capital à 150 millions de francs sur simple délibération de sa part ; ils lui ont également donné la possibilité de réaliser les augmentations de capital à titre gratuit par élévation du nominal des actions.

GERLAND

Les comptes de l'exercice 1976 font apparaître un résultat d'exploitation de 30 460 125 F avant amortissements et 12 862 630 F après amortissements. Les résultats de 1975 s'élevaient respectivement à 27 441 298 F et 10 957 383 F.

Compte tenu de plus-values provenant pour l'essentiel de l'apport de la branche « Revêtements de cylindres » à la société Gerland Stowe Woodward pour 6 990 245 F, après divers pertes et profits, après provision pour participation des salariés et après impôt, le bénéfice de l'exercice s'élève à 10 004 472 F comprenant 4 987 664 F de résultats courants et 5 016 808 F de plus-values. A titre de comparaison, le bénéfice de l'exercice 1975 s'élevait à 4 985 058 F.

Le conseil, se conformant aux recommandations gouvernementales, proposera à l'assemblée générale, qui sera convoquée le 24 juin 1977, la distribution d'un dividende de 12,78 F par action, soit 19,17 F compte tenu de l'avoir fiscal, contre 12 et 18 F l'an dernier.

Sur l'exercice en cours, à activités comparables, le chiffre d'affaires du premier trimestre est en progression de 22 % par rapport à la même période de 1976.

(PUBLICITÉ)

ROYAUME DU MAROC

OFFICE RÉGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DES DOUKKALA

Bureau des Marchés

EL-JADIDA

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 26/77 DU 15 JUIN 1977

L'Office Régional de Mise en Valeur Agricole des Doukkala à El-Jadida recevra pour le compte de cet office jusqu'au 15-6-1977 à 12 heures (heure marocaine) les offres de prix en vue de la réalisation des travaux d'assainissement des secteurs Z0, Z2 et Z3 du casier de Zemamra dans le périmètre bas-service des Doukkala.

Les travaux à exécuter sont divisés en deux lots (le lot A correspondant au secteur Z0 ; le lot B aux secteurs Z2 et Z3) et comprennent :

— Les terrassements de côlatures ;

— La construction des ouvrages de franchissement des côlatures par les pistes du périmètre irrigué et les routes classées ;

— La construction d'ouvrages de protection sur le réseau de côlatures.

Ces travaux font suite à la conclusion d'un accord de prêt avec la Banque Mondiale (BIRD).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 100.000 DH (cent mille dirhams) pour chaque lot.

Le cahier des charges est à retirer auprès de l'O.R.M.V.A.D. à El-Jadida, Bureau des Marchés à compter du 10-4-1977 contre versement d'un chèque barré de 300 DH (trois cents dirhams) libellé au nom de Monsieur l'Agent Comptable de l'O.R.M.V.A.D.

Le pli accompagné des références techniques et administratives doit parvenir au siège de la Direction de l'O.R.M.V.A.D. - B.P. 58 à El-Jadida avant le 15 juin 1977 à 12 heures (heure marocaine).

GROUPE PALUEL-MARMONT

SOCIÉTÉ DE BANQUE ET D'INVESTISSEMENTS

L'assemblée générale des actionnaires s'est réunie au siège social, 26, boulevard d'Italie à Monte-Carlo, le 30 mars 1977, sous la présidence de M. Jean de La Chauvinière

Elle a approuvé le bilan et les comptes de l'exercice 1976. Le total du bilan est de 557 millions contre 522 à fin 1975, celui du hors bilan 71,7 millions contre 64,2. Le bénéfice net de l'exercice s'élève à 1 537 942 francs.

Dans son rapport, le conseil rappelle que l'exercice 1976 a été marqué par une remontée des taux d'intérêts aussi bien pour les emplois que pour les ressources. L'activité de la S.O.B.I. s'est poursuivie d'une manière favorable : au 31 décembre, l'encours des crédits atteignait 294,9 millions contre 273,2 à fin 1975. Le montant moyen des *dossiers financés dans l'année* s'établit à 63 000 F contre 49 000 F en 1975. La baisse du poste contentieux s'est poursuivie.

Les dépôts à long terme de la clientèle, y compris les intérêts réinvestis au titre des comptes d'épargne, représentent 245 millions contre 235 en 1975. Les comptes bloqués de cinq à douze ans représentent plus des deux tiers de l'ensemble des dépôts.

L'assemblée générale a adapté la répartition des bénéfices proposée par le conseil et décidé la distribution d'un dividende limité à 6,40 F par action, contre 6 F en 1975, pour tenir compte des impératifs de la politique économique.

Par ailleurs, l'assemblée générale a ratifié la cooptation en qualité d'administrateurs de M. Jean Joseph Pastor et du Dr Günter Storch ainsi que le remplacement du CETIG (Centre d'études pour l'investissement et la gestion), administrateur démissionnaire, par la Société de Placements internationaux dont le représentant permanent sera *M. Roger Paluel-Marmont.*

DOLLFUS-MIEG ET CIE

Le conseil d'administration, réuni le 21 avril, a arrêté les comptes de la société pour l'exercice 1976.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est élevé à 2 423 millions de francs, en augmentation de 22,8 % par rapport à 1975.

Les comptes de la société se soldent par une perte nette de 10 845 462 F contre un bénéfice de 6 676 359 F en 1975. Cette perte étant acquise après 22 803 000 F de dotation aux provisions, essentiellement sur titres de participation.

Quant aux résultats consolidés, ils font apparaître une perte de 19,7 millions de francs contre 34 millions de francs en 1975. Ce résultat a été acquis après 85 millions de francs d'amortissements (contre 72 millions *en 1975), 26 millions de francs d'im*pôts sur les sociétés (contre 18 millions en 1975) et 4,6 millions de francs de complément de provisions (fluctuation des cours, hausse des prix). En 1975, 24,9 millions de provisions de même nature avaient été, au contraire, réintégrées. En résumé, au niveau du résultat brut d'exploitation, l'écart positif entre les deux exercices est de 65 millions de francs.

L'amélioration sensible de l'activité constatée fin 1976 s'est poursuivie au cours du premier trimestre 1977. Le chiffre d'affaires consolidé du groupe, calculé en tenant compte de la restructuration récente de ses participations, ressort ainsi au 31 mars 1977 à 878 millions de francs, soit une augmentation de 21,8 %.

Compte tenu de ces éléments favorables, qui vont dans le sens des prévisions établies pour l'exercice 1977, le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, qui se tiendra en juin prochain, la distribution, par prélèvement sur les réserves, d'un dividende global de 4,50 F par action, *dont 3 F distribués et 1,50 F d'avoir* fiscal, identique à celui de l'an dernier.

LES DOCKS DES PÉTROLES D'AMBÈS

Le conseil d'administration s'est réuni le 20 avril 1977 pour arrêter les comptes de l'exercice 1976 et pour préparer l'assemblée générale ordinaire du 2 juin 1977.

Le chiffre d'affaires réalisé (18 millions 599 112 F) est en légère progression (+ 6,50 %) par rapport à celui de l'exercice précédent. Après 2 910 314 F d'amortissements (contre 3 068 896 en 1975) le résultat d'exploitation est de 1 110 137 F (contre 917 130 F en 1975).

Une fois dotée la provision pour amortissement financier (735 000 F) et enregistrées les opérations exceptionnelles et sur exercices antérieurs, le bénéfices net s'élève à 163 388 F (contre 133 267 F en 1975).

Compte tenu des charges exceptionnelles de financement que la société doit supporter cette année pour réaliser son programme d'investissement, il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire de limiter à 342 300 F (contre 489 000 F) la distribution faite au titre de l'amortissement du capital par prélèvement sur la provision pour amortissement financier. Chacune des 97 800 actions composant le capital social recevra ainsi une somme de 3,50 F (contre 5 F l'an dernier).

PECHELBRONN

Le conseil d'administration, qui s'est réuni le 19 avril 1977 sous la présidence de M. Nicholas Clive Worms, a arrêté les comptes de l'exercice 1976 qui font apparaître un bénéfice net de 19 024 036,27 F contre 30 382 172 F en 1975.

Le conseil a décidé de proposer à la prochaine assemblée générale ordinaire, prévue pour le 29 juin, la distribution d'un dividende identique à celui de l'exercice précédent, de 6 F par action, ce qui, avec l'impôt de 3 F déjà payé au Trésor (avoir fiscal), assurera un revenu global de 9 F par titre.

Il soumettra en outre à cette assemblée le renouvellement du mandat d'administrateur de M. Raymond [illegible] et la nomination comme [illegible]teur de M. Pierre Bazy

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
25 AVRIL

La baisse reprend

La baisse a repris en ce début de semaine à la Bourse de Paris, où l'indice instantané a perdu un peu plus de 0,5 %, l'effritement s'accentuant après l'ouverture. La légère amélioration enregistrée vendredi, premier jour du mois boursier, aura donc été de courte durée.

Le fait marquant de la séance aura été le vif repli des valeurs de pétrole intéressées de près ou de loin à la mer du Nord, à la nouvelle de l'accident survenu sur le gisement norvégien d'Ekofisk. Les craintes, devant l'ampleur des dommages éventuellement causés, ont provoqué des dégagements importants, notamment sur Petrofina, qui a perdu près de 12 %, et Norsk Hydro, qui s'est inscrite en recul d'autant après une chute de 17 % à l'ouverture.

Les pétroles métropolitains, Aquitaine et Française des pétroles, ont été également affectés, mais dans une bien moindre mesure.

Décidément, la Bourse de Paris n'avait pas besoin de ce nouveau coup du sort, dont les effets négatifs ont été accentués par l'étroitesse relative des marchés et le découragement des opérateurs. La rechute de Wall Street, après un réveil prometteur, n'a pu qu'accroître le marasme.

M. Monory, le nouveau ministre de l'industrie, a beau déclarer que le climat boursier devrait s'améliorer, c'est le moral qui est atteint pour l'instant, et rien ne peut y faire — pas même les nouvelles satisfaisantes de sociétés comme les Presses de la Cité ou Thomson-Brandt.

Quelques titres, bien rares, ont néanmoins progressé, comme Moët-Hennessy, Lafarge, Grands Travaux de Marseille et Usinor.

Aux valeurs étrangères, repli général des américaines et bonne tenue persistante des allemandes et des hollandaises.

Sur le marché de l'or, le lingot perd 260 F à 24 060 F et le napoléon 1,60 F à 245 dans un marché étique (3,5 millions de francs de transactions).

LONDRES

Peu d'affaires, mardi matin, sur le marché de Londres, où la tendance à l'effritement est à peu près générale, notamment aux industrielles et aux pétroles. Tassement des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 147 25 contre 148 75

VALEURS	CLOTURE 25/4	COURS 26/4
War Loan 3 1/2 %	28 3/4	31 1/2
Beecham	430 ...	428 ..
British Petroleum	910 ...	908 ...
Shell	508 ...	506 1/2
Vickers	161 ...	160 ..
Imperial Chemical	349 ...	346 1/2
Courtaulds	122 ...	120
De Beers	239 ...	239 1/2
*Western Holdings	11 5/8	11 1/4
Rio Tinto Zinc Corp.	238 ...	234 ...
*West Driefontein	15 1/2	15 1/4

(*) En livres.

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 9 1/8 %

NOUVELLES DES SOCIETES

Résultats nets pour 1976

THOMSON - BRANDT (SOCIETE MERE) : 140,1 millions de francs contre 131,2 millions. Dividende global de 15,15 F contre 14,25 F. Attribution d'une action gratuite pour cinq. Chiffre d'affaires consolidé H.T. (y compris L.M.T. pour la première fois : 16 685 millions de francs (+ 34,3 %). A structure comparable, la progression est de 20,7 %.

PRESSES DE LA CITE : *(consolidé)* 17,63 millions de francs contre 13,68 millions. Dividende global de 8,85 F contre 8,25 F. « Les perspectives du groupe pour 1977 s'annoncent *exceptionnelles* », a déclaré le président.

CHIERS-CHATILLON : perte nette de 265,65 millions de francs.

C.D.F.-CHIMIE : 10 millions de francs contre 2,4 millions pour la société mère et 23 millions de francs contre une perte de 14 millions pour le groupe. Chiffre d'affaires du groupe : 4 500 millions de francs (+ 35,7 %), montant supérieur à celui de 1974 (année record).

GENERALE DES EAUX : 99,60 millions de francs contre 83,23 millions de francs. Dividende global de 16,80 F (+ 6,3 %).

S.A.T. : 41,01 millions de francs contre 27,91 millions. Dividende global : 34 F contre 22,50 F.

DOLLFUS-MIEG : perte consolidée de 19,7 millions de francs contre une perte également de 34 millions. Le dividende sera prélevé sur les réserves. Montant global inchangé de 4,50 F.

PECHELBRONN : 19,02 millions de francs contre 30,38 millions. Dividende global inchangé de 9 F.

NEW-YORK

Au plus bas de l'année

Mauvais, très mauvais début de semaine pour Wall Street, où, pour la troisième séance consécutive les cours se sont repliés, mais cette fois à un rythme nettement plus rapide. L'indice des industrielles a perdu 12,47 points pour s'établir à 914,60, son niveau le plus bas depuis le début de l'année. C'est aussi la plus forte chute qu'il ait enregistrée en l'espace de cinq mois.

Une assez forte activité a régné : 20,44 millions de titres ont changé de mains contre 20,70 millions précédemment.

Différents facteurs sont à l'origine de ce vif repli, au nombre desquels figurent la crainte de l'inflation, toujours elle, ravivée par l'augmentation récente de la masse monétaire, la perspective d'une remontée *des taux d'intérêt*, qui en est le corollaire, enfin, les incertitudes entourant le programme énergétique présenté par le président Carter.

Sur 1 888 valeurs traitées, 1 215 ont *baissé, 290 ont monté et 383 n'ont* pas varié.

VALEURS	COURS 22/4	COURS 25/4
Alcoa	57 1/2	56 7/8
A.T.T.	63 1/8	62 5/8
Boeing	45 7/8	45 7/8
Chase Manhattan Bank	31 5/8	31 5/8
Du Pont de Nemours	128 1/4	128 ..
Eastman Kodak	64 1/4	60 1/4
Exxon	51 7/8	50 7/8
Ford	55 1/8	55 1/2
General Electric	53 1/4	51 3/4
General Foods	31 3/4	31 1/2
General Motors	66 3/4	65 3/4
Goodyear	19 7/8	19 3/8
I.B.M.	257 3/4	258 1/4
I.T.T.	33 3/8	33 ..
Kennecott	27 3/8	27 3/8
Mobil Oil	65 3/8	65 ..
Pfizer	25 3/8	25 1/4
Schlumberger	62 1/8	60 1/2
Texaco	26 3/8	28 1/4
U.A.I. Inc.	21 ..	20 3/8
Union Carbide	55 1/4	54 1/4
U.S. Steel	47	46 ...
Westinghouse	19 3/4	19 3/8
Xerox	46 1/4	45 5/8

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	22 avril	25 avril
Valeurs françaises	86,7	86,5
Valeurs étrangères	102,4	100,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	56,2	56,1

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	25/4	26/4
1 dollar (en yens)	278 50	278 45

BOURSE DE PARIS - 25 AVRIL - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	37 05	1 701
5 %	53 15	1 151
5 % 1920-1960	149 50	1 151
3 % amort. 45-54	73	2 203
4 1/4 % 1963	101 .	3 971
4 1/4-4 3/4 % 63	91 .	2 694
Emp. N. Eq. 51 65	106	2 908
Emp.N.Eq. 6%66	103 90	3 403
Emp.N.Eq. 6% 67	96 75	5 408
Emp. 7 % 1973	178 10	1 918
E.D.F. 6 1/2 1950	116 20	6 073
— 5 % 1960	100 80	0 945

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	487	487
E.D.F. parts 1959	.	464
Ch France 3 %	129 50	129 50
Abeille I.G.A.R.D.		441
Abeille (Vie)	180	175 80
A.G.F. (Sté Centr.)	384	380
Ass. Gr. Paris Vie	1199	1197
Concorde	218 .	226
Epargne France	275	275
Financ Victoire	156	156
Fonc. T.I.A.R.D.	75	75
France I.A.R.D.	150	155
France (La)	d270	270

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
GAN (Sté) Centr.	617	616
Protectrice A.I.R.	220	220
U.A.P.	554	552
Alsacien. Banque	348	C348
(Lt) Bque Dupont.	264	261 50
Banque Hervet	228 80	229
Bque Hypoth. Eur.	226 50	226 50
Banq. Nat. Paris.	450	450
Banque Worms	160 .	162
C.G.I.B.	64	63 .
Codetel	104 50	104 50
Cotica	83	83
C.A.M.E.	57 ..	57 50
Créditel	102 .	104
Créd. gén. indust.	140	140 .
Cr. Ind. Als.-Lor.	140	139
(M) Crédit Mod.	57 .	50
Electro-Banque	142	140 50
Financière Sofal.	212	215
Finextel	121 .	121 50
Fr. Cr. et B. (Cie)	51 50	52
France-Bail	197	180
Hydro-Energie	25 30	24 20
Immobail a.T.P.	138 90	138 90
Immobanque	187 .	186
Immofice	134 50	134 20
Interbail	150	150
Laffitte-Bail	120 ..	120 50

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote *complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer* dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la *cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30.* Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
633	4,50 % 1973	633	638 ..	638	635 .
1875	C.N.E. 3 %	1683	1770	1770	1770 .

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 25/4	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 962	4 962	4 960
Canada ($ can. 1)	4 737	4 737	4 715
Allemagne (100 DM)	209 480	209 650	208 500
Autriche (100 sch.)	29 510	29 530	29 350
Belgique (100 F.)	13 682	13 720	13 660
Danemark (100 krd)	83 070	83 170	83
Espagne (100 pes.)	7 226	7 222	7 02
Grande-Bretagne (£ 1)	8 546	8 535	8 570
Italie (1 000 lires)	5 608	5 607	5 550
Norvège (100 k.)	94 100	94 070	93 250
Pays-Bas (100 fl.)	201 ..	201 640	200 500
Portugal (100 esc.)	12 840	12 850	12 750
Suède (100 krs)	114 290	114 270	114 ..
Suisse (100 fr.)	196 925	197 275	196 500

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 25/4
Or fin (kilo en barre)	24375	24200
Or fin (kilo en lingot)	24320	24060
Pièce française (20 fr.)	246 60	245 ..
Pièce française (10 fr.)	204	204 50
Pièce suisse (20 fr.)	219	216
Union latine (20 fr.)	202 50	203
Souverain	222	220 20
Pièce de 20 dollars	1125 20	1120 ..
Pièce de 10 dollars	581 ..	599 .
Pièce de 5 dollars	347 50	..
Pièce de 50 Pesos	978 50	975 .
Pièce de 10 florins	224 .	225 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 26 avril 1977 a été tiré à 595 889 exemplaires.

A B C D E F G

AU CONSEIL DES MINISTRES

M. Giscard d'Estaing : une plus grande justice pour les moins favorisés

Le conseil des ministres a adopté ce mardi matin 26 avril le plan d'action du gouvernement que lui a présenté le premier ministre et sur lequel M. Barre a été autorisé à engager la responsabilité du gouvernement devant l'Assemblée nationale. M. Jean-Philippe Lecat, porte-parole de l'Elysée, a précisé que la procédure suivie était celle de l'article 49 de la Constitution, qui permet au premier ministre d'engager la responsabilité du gouvernement sur son programme et de le soumettre alors à un vote avec recensement des voix pour et des voix contre (contrairement à la censure, qui n'enregistre que les votes de l'opposition).

Au cours du conseil des ministres, M. Valéry Giscard d'Estaing a invité les membres du gouvernement *« à poursuivre l'amélioration de la société française dans le sens d'une plus grande justice en concentrant son effort sur les moins favorisés : jeunes à la recherche d'un premier emploi, familles, retraités et personnes âgées »*.

Outre le plan d'action du gouvernement, le communiqué du conseil des ministres mentionne les informations et décisions suivantes :

● VOTE DES FRANÇAIS A L'ÉTRANGER

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi tendant à faciliter le vote des Français établis hors de France.

Ce projet étend l'utilisation du régime de vote par procuration par les Français de l'étranger, en leur donnant la possibilité de s'inscrire dans toute commune de plus de trente mille habitants de leur choix, dans la limite de 2 % du nombre des habitants inscrits dans la commune. De plus, le nombre des procurations dont chaque mandataire pourra disposer sera porté de deux à cinq lorsqu'il s'agira de procurations données par des électeurs établis hors de France.

Il tend également à accroître leur participation aux élections législatives en étendant à ces élections le vote dans les ambassades et les consulats, déjà prévu pour l'élection du président de la République et pour les référendums par la loi organique du 31 janvier 1976. Le vote à l'étranger sera subordonné à l'inscription sur une liste électorale en France. Afin de préserver le secret de vote, le dépouillement sera effectué par une commission de recensement, siégeant à Paris, qui recevra des centres de vote à l'étranger les bulletins que les électeurs auront insérés sous double enveloppe. Les opérations seront placées sous le contrôle de représentants des partis politiques habilités à utiliser les antennes de la radio et de la télévision pour la campagne électorale.

● MAYOTTE

Le conseil des ministres a adopté trois ordonnances portant extension et adaptation à Mayotte de diverses dispositions du code électoral, de la loi du 10 août 1871 sur les conseils généraux et du code des communes, en application de la loi d'habilitation du 24 décembre 1976 relative à l'organisation de Mayotte.

Il sera ainsi possible de mettre en place le conseil général et les conseils municipaux, et donc de procéder à l'élection du sénateur de Mayotte, lors du prochain renouvellement du Sénat en septembre.

● ATTRIBUTIONS DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT A LA JEUNESSE ET AUX SPORTS

Le conseil des ministres a approuvé un décret relatif aux attributions du secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, précédemment rattaché au ministre de la qualité de la vie, et devenu secrétaire d'Etat autonome depuis la formation du nouveau gouvernement.

Le secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports est chargé des actions intéressant la jeunesse, l'éducation physique et sportive, la pratique des sports, l'organisation des loisirs des jeunes et la politique des équipements liés à l'exercice de ces activités.

Lorsque les mesures d'organisation portant sur ces matières sont applicables aux établissements scolaires et universitaires, elles sont prises en accord avec le ministre de l'éducation et le secrétaire d'Etat aux universités.

Les services de la jeunesse et des sports sont placés sous l'autorité du secrétaire d'Etat, qui préside également le haut-comité de la jeunesse, des sports et des loisirs.

● FIXATION DES PRIX AGRICOLES

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture a rendu compte des travaux du conseil des Communautés.

Les ministres de l'agriculture des Neuf se sont mis d'accord sur une décision commune de fixation des prix européens pour la campagne 1977-1978. Cet accord comporte une revalorisation des prix agricoles de 3,5 %, qui s'ajoute à l'ajustement du franc vert de 3 points, décidé lors du dernier conseil, pour porter la hausse totale des prix à la production en France à 6,50 % l'an.

Les montants compensatoires allemand et anglais ont été diminués de 1,8 et 4 points. Des décisions analogues avaient été prises auparavant pour les monnaies vertes irlandaise et italienne.

Un programme de maîtrise de la production laitière a été arrêté : il produira ses effets au cours des années à venir.

L'accord ne s'est pas réalisé sans une attention particulière de la part des huit autres partenaires pour les difficultés de la Grande-Bretagne. Afin d'atténuer les effets sur le niveau des prix alimentaires britanniques des dernières étapes de hausse prévues dans le traité d'adhésion, une aide particulière a été décidée par la Communauté pour la consommation de beurre dans le Royaume-Uni. Cette aide prendra fin le 31 décembre 1978.

● CONFÉRENCE FRANCO-AFRICAINE DE DAKAR

Le président de la République a informé le conseil du déroulement de la quatrième conférence franco-africaine de Dakar, qui a réuni dix-huit Etats africains, dont treize étaient représentés par leur chef d'Etat ou de gouvernement.

La conférence, qui s'est déroulée dans un climat de grande compréhension et d'amitié, a fait apparaître le souci primordial des responsables africains de consacrer leurs efforts au progrès économique et social de leurs Etats et la nécessité pour y parvenir de préserver l'Afrique de toutes immixtions étrangères et de faire prévaloir un climat de sécurité.

Tout en notant un certain nombre de suggestions concernant la politique de coopération, le président de la République a souligné combien celle-ci était unanimement appréciée par ses partenaires africains et la large confiance qui est faite à la France pour défendre les positions des pays en voie de développement dans les réunions internationales et auprès des puissances industrialisées, dont un effort supplémentaire d'aide est indispensable au développement de l'Afrique.

Le président de la République a conclu : « La décision et l'action de la France ont rendu confiance à l'Afrique. »

Mesure individuelle

Sur proposition du ministre délégué à l'économie et aux finances, M. Pierre Bougon, administrateur civil, chef de service auprès des commissions des finances du Parlement, est nommé conseiller-maître en service ordinaire à la Cour des comptes en remplacement de M. Claret de Fleurieu, décédé.

367 tonnes de poissons morts dans le Rhône en 1976

Pollution et responsabilités

De notre correspondant régional

Lyon. — *« Dites franchement et loyalement si vous acceptez le principe de votre responsabilité pénale ?*

— Non, je ne me sens pas pénalement responsable.

C'est sur ce dialogue préalable entre le président de la cinquième chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Lyon, M. Roger Robin, et le directeur de l'usine de Pierre-Bénite de la société Pechiney-Ugine-Kuhlmann (PUK), M. Jacques Bert, que s'est ouvert, lundi 25 avril — et s'est très vite refermé — le procès sur la pollution spectaculaire du Rhône survenue le 11 juillet 1976. On repêcha alors 367 tonnes de poissons morts sur plusieurs dizaines de kilomètres en aval de Lyon, et les fédérations de pêche de cinq départements se sont portées partie civile dans cette affaire.

Certes, la société PUK ne conteste pas sa responsabilité, même si elle a usé d'un euphémisme en parlant dans un communiqué d'un « récipient » pour désigner le wagon-citerne dont le contenu — 20 tonnes d'acroléine (1), un produit extrêmement toxique — avait été déversé dans le fleuve à la suite d'une fausse manœuvre.

Le tribunal administratif de Lyon, saisi par le préfet du Rhône, a déjà condamné, le 12 janvier dernier, la société PUK à 2 000 F d'amende pour avoir contrevenu à l'article 28 du code du domaine public fluvial et de la navigation intérieure, et a ordonné une expertise pour chiffrer le préjudice de l'Etat.

Reste à déterminer qui, au sens du code pénal, peut être tenu pour responsable de ce désastre. Le parquet a cru bon de s'arrêter sur le directeur de l'usine : ingénieur, mais salarié ; investi de pouvoirs, mais en vacances au moment des faits.

« Qui vous remplaçait pendant vos vacances ?

— Le directeur adjoint.

— *Avait-il tous vos pouvoirs ?*

— Il n'y a aucun document qui précise quels sont mes pouvoirs. Il n'y a pas eu non plus de ma part de délégation de pouvoirs », a répondu M. Jacques Bert.

Pour l'ingénieur du génie rural représentant le ministre de la culture et de l'environnement, et qui siégeait à côté du ministère public, l'inculpation du directeur se situe à un bon échelon de responsabilité. M. Bert n'a-t-il pas accepté que les deux « fosses de contrôle » — les bassins de rétentions — soient mises hors service simultanément ? Le substitut du procureur partage cet avis. Mais ce n'est pas le cas de toutes les parties civiles ni du président du tribunal.

Aussi, pour être sûr de retenir dans les filets de la justice le « *vrai coupable* », M. Robin a demandé que soient cités à une audience ultérieure tous les responsables potentiels : non seulement M. Bert, mais, en amont, le P.-D.G. de la branche produits chimiques de la société Ugine-Kuhlman, M. du Fretay, et même, pour faire bonne mesure, le P.-D.G. de la société mère Pechiney-Ugine-Kuhlman, M. Philippe Thomas ; en aval, le directeur adjoint de l'usine de Pierre-Bénite, M. Vignon, présent au moment des faits. Tous seront convoqués en qualité de prévenus le 3 octobre prochain.

BERNARD ELIE.

(1) L'acroléine, responsable de l'empoisonnement du Rhône en juillet 1976, a également été à l'origine, le 18 décembre suivant, d'une spectaculaire explosion qui a entraîné l'arrêt d'une installation de production pendant plusieurs semaines (du 20 décembre au 6 février). Le 29 mars dernier, un nuage toxique échappé de la même usine de Pierre-Bénite a provoqué des dégâts aux carrosseries d'une soixantaine de véhicules en stationnement.

● *Attentat contre une villa près de Bastia.* — Un attentat à l'explosif a détruit au cours de la nuit du lundi 25 avril au mardi 26 avril une villa neuve édifiée sur les bords de la lagune de l'étang de Biguglia, à une douzaine de kilomètres au sud de Bastia. Cette villa est l'une des premières construites sur un lotissement, « Les Sables de Biguglia », dont la mise en chantier a démarré il y a peu de temps. Cette entreprise, bien que gérée par un insulaire, fonctionne en partie avec des capitaux italiens.

La visite en France du vice-président égyptien

M. Moubarak a évoqué avec M. Giscard d'Estaing les problèmes du Zaïre et du Liban

M. Moubarak, vice-président égyptien, a reconnu, ce mardi 26 avril, au cours d'une conférence de presse à l'hôtel Crillon, qu'aucun élément vraiment nouveau n'était intervenu ces derniers temps dans la crise du Proche-Orient. *« Nous n'en poursuivons pas moins nos efforts en vue de réunir la conférence de Genève »*, a-t-il ajouté.

M. Moubarak a évoqué l'entretien qui s'est déroulé à Washington au début d'avril entre MM. Sadate et Carter. Selon lui, le chef de la Maison Blanche a montré une grande compréhension pour les thèses égyptiennes : établissement d'un Etat palestinien sur la rive gauche du Jourdain et à Gaza, ces deux territoires étant reliés par un corridor ; présence à Genève d'une délégation palestinienne autonome capable de prendre ses responsabilités. Le vice-président égyptien a réaffirmé qu'il n'était pas question de prendre en considération la revendication israélienne concernant des frontières *« de sécurité »*. *« La guerre d'octobre,* a-t-il expliqué, *a d'ailleurs démontré qu'une telle analyse était inapplicable. Aucun pays au monde n'a deux types de frontières. »*

M. Moubarak s'est déclaré très satisfait de son entrevue avec M. Giscard d'Estaing. La conversation, a-t-il dit, a porté sur la crise du Proche-Orient, la situation sur le continent africain et les relations bilatérales. Les problèmes du Zaïre et du Liban ont été notamment évoqués.

M. Moubarak, qui s'est également entretenu lundi après-midi avec M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, part ce mardi pour Belgrade d'où il gagnera la Roumanie. Il poursuit ainsi une tournée dans les capitales arabes et européennes qui l'a déjà conduit dans dix-sept pays. — D. J.

● *Les présidents des quatre commissions de la conférence sur la coopération économique internationale* — dite Dialogue Nord-Sud — *se réunissent le 24 avril* à Paris. Des hauts fonctionnaires du groupe des dix-neuf pays en voie de développement et des huit pays industrialisés se réunissent eux aussi afin de mettre au point le texte des résolutions qui seront soumises, du 30 mai au 1er juin, à la conférence ministérielle qui clôturera le dialogue Nord-Sud. Les hauts fonctionnaires ont jusqu'au 14 mai pour parvenir à un accord.

Jusqu'à présent les quatre commissions (énergie, matières premières, développement et questions financières) ne sont parvenues à aucun résultat substantiel depuis le début des discussions sur le fond en février 1976.

● *Les guérilleros des Forces populaires de libération* qui ont enlevé le 19 avril, le ministre des affaires étrangères du Salvador ont lancé un ultimatum aux autorités. Ils menacent d'exécuter M. Mauricio Borgonovo le mercredi 27 avril si le gouvernement n'a pas cédé à leurs exigences. Ils réclament la libération de trente-sept prisonniers politiques. Mais les autorités assurent n'en détenir que trois. — *(A.F.P., Reuter.)*

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

TRENTIÈME ANNÉE (1977) — N° 1 486 SÉLECTION HEBDOMADAIRE DU JEUDI 21 AU MERCREDI 27 AVRIL

DIRECTEUR : Jacques FAUVET
FONDATEUR : Hubert BEUVE-MÉRY

DIRECTION
RÉDACTION ET ADMINISTRATION
5, RUE DES ITALIENS, 75009 PARIS

TELEPHONE : 246-72-23
Adresse télégraphique : JOURMONDE PARIS

Le Monde

N° 1486

Canada, 0,50 $ can. ; Côte-d'Ivoire, 80 fr. ; Egypte, 14 p. ; Grèce, 20 dr. ; Hollande, 1,15 fl. ; Indonésie, 250 Rp. ; Israël, 2,75 L.I. ; Liban, 100 p. ; Sénégal, 85 fr. ; Singapour, 1,50 $ sing ; Turquie, 6,50 L.T. ; U.S.A., 0,50 $ U.S.

ABONNEMENT :	Six mois	Un an
France	F 35	F 60
Etranger	F 48	F 85

(Tarifs avion page 8.)

CHEQUE POSTAL : PARIS N° 4207-23

La visite à Paris de M. Pham Van Dong

La France souhaite contribuer à l'équilibre de l'Asie du Sud-Est

déclare M. Giscard d'Estaing

M. Pham Van Dong a été, le mardi 26 avril, l'hôte à déjeuner du président Giscard d'Estaing au palais de l'Elysée.

Au cours de l'entretien qui a suivi ont été vraisemblablement examinées les questions restées pendantes entre les deux pays depuis la chute de Saigon, le 30 avril 1975. Il s'agit notamment du sort de quelque deux mille cinq cents ressortissants français d'origine vietnamienne qui attendent de pouvoir quitter le Vietnam, de l'indemnisation des sociétés françaises opérant au Sud jusqu'à la victoire des communistes et du statut de la représentation consulaire française à Ho-Chi-Minh-Ville.

Les retrouvailles franco-vietnamiennes ont été empreintes, depuis l'arrivée de M. Pham Van Dong à Orly, le 25 avril, d'une grande cordialité. Peu après son arrivée, le premier ministre vietnamien et les membres de la délégation avaient été les hôtes à déjeuner de M. Barre.

Les discussions qui ont suivi le déjeuner ont porté sur les projets de coopération économique. Plusieurs groupes de travail ont été constitués en vue de la mise au point d'un accord cadre sur la coopération économique, la définition d'un protocole financier pour l'année en cours et celle d'un accord de coopération culturelle, scientifique et technique.

Au cours du déjeuner qu'il a offert mardi 26 avril à M. Pham Van Dong, M. Giscard d'Estaing a notamment déclaré :

« A l'occasion de votre visite à Paris, ce sont le Vietnam et la France qui se rencontrent pour la première fois depuis vingt ans, tels qu'ils ont été, avec leurs souvenirs et leurs blessures, et tels qu'ils sont devenus.

» Le respect dû à tous ceux qui ont combattu nous invite à ne pas oublier, même pour la commodité d'un moment, leurs épreuves, les vôtres et les nôtres.

» La France sait quelle a été la longue lutte du peuple vietnamien pour arracher son indépendance, la ténacité inflexible dont il a fait preuve, et les souffrances innombrables qui se sont abattues sur lui.

(Lire la suite page 7.)

« Nos relations avec Paris sont appelées à se développer »

affirme le premier ministre du Vietnam

— *Monsieur le premier ministre, c'est la première fois depuis trente ans qu'un dirigeant vietnamien effectue une visite officielle en France. Qu'attendez-vous de ce voyage ?*

— C'est la troisième fois que j'effectue une visite officielle en France, et celle-ci dans des circonstances totalement différentes des premières en 1946 (1). Après notre victoire, avec la réunification du pays, la naissance de la République socialiste du Vietnam, et la nouvelle orientation de la politique du gouvernement français quant à ses rapports avec le Vietnam nouveau, de notables progrès ont été enregistrés dans les relations entre nos deux pays, notamment dans les domaines économique et culturel. Elles sont appelées à se développer à la mesure des possibilités et des intérêts de nos pays. C'est dans ce contexte que se situe ma visite qui, d'autre part, répond à l'amitié traditionnelle qui lie nos deux peuples, tous deux épris d'indépendance et de liberté et qui ont appris à se comprendre, s'estimer et s'entraider : je pense à la campagne de soutien du peuple français envers notre peuple durant toute notre résistance. Ainsi nos deux peuples sont bien proches malgré la distance qui les sépare. J'exprime le souhait que cette visite inaugurera une date nouvelle dans le renforcement de l'amitié et de la coopération dans de nombreux domaines entre nos deux pays

Propos recueillis par PATRICE DE BEER.

(Lire la suite page 6.)

(1) En mai 1946, M. Pham Van Dong a conduit une délégation parlementaire de la République démocratique en visite de bonne volonté. En août 1946, il a pris la tête de la délégation gouvernementale à la conférence de Fontainebleau. — N.D.L.R.

Le « pacte national pour l'emploi » présenté par M. Barre coûtera 4 milliards

- **Engagement de vingt mille vacataires et réduction des charges sociales à l'embauche**
- **Relèvement de 10 % des allocations familiales et de la retraite minimale**
- **Augmentation du prix de l'essence (6 centimes sur le super) et emprunt d'État**

M. Barre a présenté, mardi après-midi 26 avril, à l'Assemblée nationale le « pacte national pour l'emploi », sur lequel le conseil des ministres réuni le matin même au complet l'avait autorisé à engager la responsabilité du gouvernement.

Ce « pacte », dont on lira ci-dessous une analyse détaillée, concerne pour l'essentiel les familles (10,2 % d'augmentation des allocations familiales), les personnes âgées (10 000 F de retraite minimale par an le 1er juillet, au lieu du 1er décembre et 11 000 F le 1er décembre ; relèvement de certaines pensions ; raccordement téléphonique au service de veille), et l'emploi des jeunes. Les entreprises seront exonérées de la part patronale des cotisations sociales jusqu'au 1er juillet 1978 pour les emplois qu'elles créeront jusqu'à la fin de cette année. En outre, vingt mille vacataires seront embauchés dans le secteur public.

Le plan gouvernemental coûtera 4 milliards de francs, dont l'essentiel (3,3 milliards) sera supporté par l'Etat (le solde étant à la charge de la Sécurité sociale). De plus, des crédits budgétaires jusqu'à maintenant gelés pourraient être débloqués.

Une partie de ces mesures sera financée notamment par une hausse du prix de l'essence (6 centimes pour le super, 5 sur l'essence ordinaire, 4 sur le gasoil). En revanche, les prix du tabac et de l'alcool ne seront pas relevés. L'Etat lancera un emprunt à long terme de 6 milliards

Le discours de M. Barre a été très applaudi sur les rangs républicains indépendants et centristes et peu sur les rangs R.P.R. Le débat s'est ensuite engagé.

Le premier orateur a été M. François Mitterrand qui a déclaré que le premier plan Barre était le « constat d'échec » des précédentes politiques économiques et que le plan « Barre-bis » est le constat d'échec du premier.

A la conférence des présidents de l'Assemblée nationale, les républicains indépendants, par la voix de M. Chinaud, président du groupe, ont annoncé qu'ils refusaient de prendre la parole pendant le débat de mardi, pour protester contre l'intervention de la télévision, qui impose une discussion continue sans suspension après la déclaration du premier ministre. Le scrutin public doit avoir lieu dans la soirée de jeudi.

1) Emploi.

Pour créer un courant d'embauche au cours du deuxième semestre, le gouvernement a décidé d'exonérer de charges sociales les entreprises qui recruteront des jeunes à la recherche d'un premier emploi entre le vote de la loi et le 31 décembre 1977. Pour ces emplois, l'Etat prendra à sa charge jusqu'au 1er juillet 1978 la part patronale des cotisations de Sécurité sociale (assurance maladie, assurance vieillesse, prestations familiales, accidents du travail). *Cette exonération* est importante : son montant représente, en moyenne, 35 % du salaire.

● De même, pour encourager l'embauche des apprentis à la rentrée 1977, les cotisations patronales de Sécurité sociale dues au titre des salaires versés aux apprentis recrutés entre le vote de la loi et le 31 décembre 1977 seront prises en charge par l'Etat pendant la *durée de l'apprentissage*.

● DANS LE SECTEUR PUBLIC, *vingt mille vacataires supplémentaires à temps complet ou à temps partiel* seront recrutés dans les prochains mois, notamment dans les P.T.T., le ministère du travail, l'équipement, l'action sociale, la culture, la jeunesse et les sports, les greffes des tribunaux et l'expansion économique à l'étranger. Il en résultera une dépense nouvelle de 400 millions *sur le budget de l'Etat en* 1977.

● PRERETRAITE : le gouvernement proposera aux organisations syndicales et professionnelles d'examiner les conditions dans lesquelles le régime de garantie de ressources prévu pour les salariés licenciés après soixante ans pour cause économique pourrait être étendu temporairement aux salariés de *moins de soixante-cinq ans désirant* bénéficier d'un tel système de préretraite. Cette garantie de ressources ne pourrait être cumulée avec un revenu professionnel.

● RETOUR D'IMMIGRES DANS LEUR PAYS : le gouvernement va aider les immigrés privés d'emploi à retourner dans leur pays en leur proposant une aide au retour. Celle-ci pourrait être fixée à 10 000 francs et majorée pour les bénéficiaires de l'ASA (Allocatoin supplémentaire d'attente). *Il y a actuellement* près de quatre-vingt-quinze mille immigrés demandeurs d'emploi.

● FORMATION PROFESSIONNELLE. — Le gouvernement propose à tous les jeunes demandeurs d'emploi de moins de vingt-cinq ans qui le souhaitent d'acquérir un complément de formation professionnelle (stages dans les centres publics ou conventionnés de la formation professionnelle ; stages *en entreprises). Ces jeunes* seront considérés comme des stagiaires de formation professionnelle et rémunérés comme tels (90 % du SMIC en règle générale : 410 F par mois pour les stagiaires de moins de dix-huit ans).

Le financement de ces stages sera ainsi assuré : les entreprises devront consacrer à ces actions une somme égale à 0,2 % des salaires de l'année écoulée. Cet effort pourra être imputé par elles sur le 1 % de la formation continue dû au titre de 1977. Elles pourront soit organiser elles-mêmes ces formations, soit verser les fonds correspondants à des *organismes agréés pour l'organisation* de ces stages. D'autre part, la taxe d'apprentissage due pour 1977 sera majorée de 0,1 point ; ce supplément devant être versé au Fonds de la formation professionnelle.

Enfin, l'Etat apportera sa contribution en versant prochainement au Fonds de la formation professionnelle une somme supplémentaire de l'ordre de 300 millions de francs. L'ensemble de ces participations représentera un total de 1 500 millions de francs.

● JEUNES TRAVAILLANT A L'ETRANGER. — Pour les jeunes *embauchés* entre le vote de la loi et le 31 décembre 1977 et qui occuperaient un poste à l'étranger, les entreprises bénéficieront de l'exonération des charges papronales de sécurité sociale. Quant aux jeunes eux-mêmes, ils pourront percevoir la prime de mobilité (4 850 F), qui, actuellement, n'est versée que pour les déplacements en France.

● LES CONTRATS EMPLOIS-FORMATION dont peuvent actuellement bénéficier les femmes *de moins de vingt-cinq* ans seront étendus, quelque soit leur âge, aux veuves et aux femmes seules ayant au moins un enfant à charge et qui sont amenées à reprendre un emploi rémunéré.

2) Famille.

● ALLOCATIONS FAMILIALES. — Elles seront majorées de 10,2 %, soit plus que la hausse des prix. Cette majoration se traduira par un accroissement du pouvoir d'achat de 1,5 % et interviendra le 1er juillet au lieu du 1er août. Elle bénéficiera à 5,6 millions de familles et *concernera* 12,1 *millions* d'enfants.

Le complément familial précédemment annoncé se substituera le 1er janvier 1978 à l'allocation de salaire unique, à l'allocation de la mère au foyer et à l'allo*cation* par frais de garde. Il concernera les familles ayant à charge un ou des enfants de moins de trois ans ou au moins trois enfants. *La condition fixée* est que leurs ressources soient inférieures à 23 050 F par an (+ 25 % par enfant à charge) : ce plafond de ressources variera comme les salaires.

Le montant de complément *familial sera de 340 F* par mois le 1er janvier prochain (+ 50 % pour les personnes seules ayant droit au complément). Le nombre des bénéficiaires est *évalué* à environ 2 200 000 familles.

● CONGE TEMPORAIRE POUR LES MERES. — *Dans* les entreprises de plus de deux cents salariés (cent ultérieurement), les mères salariées pourront interrompre leur activité pendant deux ans au maximum, avec garantie de réemploi au terme de ce délai.

(Lire la suite page 9.)

Les rebelles du Zaïre battent en retraite

La progression des forces zaïroises, soutenues par le corps expéditionnaire marocain, *se poursuit au Shaba, où les éléments* infiltrés battent en retraite sans combattre et semblent avoir perdu la partie dans le domaine des opérations « classiques ». *La petite ville de Mutshasha, principale agglomération* tenue par les « gendarmes katangais », aurait été reconquise, selon l'agence Zaïre-Presse, le lundi 25 avril, à 5 heures du matin.

D'autre part, M. Malumino Mundia, ministre zambien responsable de la province du Nord-Ouest, a déclaré que des avions *zaïrois avaient bombardé*, dans cette région, des villages et les bâtiments d'une mission, mais qu'il n'y avait pas eu de victimes.

En voyage d'inspection à Kolwezi et sur le front, le président Mobutu a accusé dimanche le Mozambique et « un pays progressiste d'Afrique occidentale » d'avoir envoyé des troupes au Shaba pour soutenir les envahisseurs.

Le « guide suprême » sur le front du Shaba

De notre envoyé spécial

Kayembe. — Tenue léopard, insignes des paras, casque lourd frappé des trois étoiles de général, le président Mobutu regarde couler à ses pieds la rivière Lubudi, étroit et *impétueux cours* d'eau que franchit la route à environ 25 kilomètres à l'est de Mutshasha. Dans leur *retraite hâtive, les rebelles* katangais ont fait sauter le tablier du pont qui enjambe la rivière. Les sapeurs de l'armée zaïroise, sous *les yeux attentifs du « guide suprême »*, s'activent à le remettre en état. Le président est accompagné du général Singa, officier au visage jeune, barré d'une fine moustache. Ancien chef de la gendarmerie, il a été promu, voici quelques semaines, commandant opérationnel après la discrète mise à l'écart pour incapacité du chef d'état-major, le général Bumba Maeso Djogi. Entouré de ses conseillers militaires, le chef de *l'Etat interroge*, écoute et s'essuie de temps à autre le visage avec un mouchoir blanc.

Le président semble satisfait. Ce pont endommagé est le dernier obstacle à l'avancée des unités conjuguées zaïro-marocaines, en direction de Mutshasha. Mais plusieurs commandos, détachés en avant-garde, ont d'ores et déjà franchi la rivière. Dans l'*après-midi* du dimanche 24 avril, nul ne pouvait assurer qu'elles occupaient Mutsha*sha. Toutefois*, l'Agence Zaïre-Presse a assuré lundi matin que le petit carrefour ferroviaire et routier aux mains des rebelles depuis un mois avait été reconquis à l'aube par les forces zaïroises.

Les soldats de Kinshasa ont dû toutefois prendre certaines précautions. Ils craignaient que la ville ait été truffée de champs de mines.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(Lire la suite page 8.)

Le plan Carter entend décourager les gros consommateurs d'énergie

M. Jimmy Carter a présenté officiellement, mercredi 20 avril, au Congrès, le programme énergétique dont il avait esquissé les grandes lignes le 18 au cours de sa « causerie au coin du feu » télévisée. L'accueil des sénateurs et des représentants a été relativement cordial, mais l'opinion américaine dans son ensemble est plutôt réservée.

Le président se propose notamment d'instituer une taxe (pouvant atteindre environ 2 500 dollars en 1985) sur les voitures qui consomment d'importantes quantités d'essence. Les petits modèles seront, en revanche, encouragés. Le prix de l'essence, qui est actuellement d'environ 0,80 F par litre aux Etats-Unis, serait augmenté d'une taxe pouvant aller jusqu'à 0,65 F par litre en 1985 si les objectifs de réduction de la consommation d'essence ne sont pas atteints. Le prix du pétrole produit sur le territoire américain devrait être porté en trois ans à un niveau équivalent à celui du cours mondial. Le prix du gaz naturel sera également substantiellement relevé.

On apprenait d'autre part le 20 avril, à Washington, que la croissance américaine a été forte au premier trimestre en dépit d'un hiver particulièrement rigoureux.

Pas si mal en point...

De notre envoyée spéciale JACQUELINE GRAPIN

New-York... Du sommet de l'un de ces gratte-ciel dont les façades témoignent, toujours plus nombreuses et toujours plus hautes, de la puissance des Etats-Unis, on pardonne l'Américain, à qui l'on explique que le dollar risque de baisser, de tourner sans même *y prendre garde son regard sceptique* vers Wall Street. Malgré la crise financière de sa municipalité, la ville de New-York bruisse aujourd'hui à chaque coin de rue d'une vitalité renouvelée. Au bord de l'East River, le World Trade Center projette l'ombre nouvelle de ses quelque cent dix étages sur la renaissance d'un quartier négligé de Manhattan. Les hommes d'affaires qui traditionnellement vivaient « uptown » vers Central Park et travaillaient « downtown » dans le quartier de la Bourse, qui dresse ses parois au soleil du midi, face à la statue de la Liberté, *voient la guerilla des nouveaux* buildings introduire quelque variété dans l'agencement de leurs parcours.

Il a suffi que la famille Rockefeller se lance, avec la Chase Manhattan Bank, dans la construction de nouvelles tours dominant le quartier du Sud pour que la dynamique First National City Bank prenne le pari, président en tête, de la ville haute. Et voici les alentours de la Cinquième avenue à la hauteur de ce qui *demeure le royaume des touristes* européens, hérissé de centaines d'étages de nouveaux bureaux. Du coup, débordant à l'est, la spéculation s'est étendue vers les flancs de la presqu'île, cependant que des promoteurs, se croyant avisés, *prenaient le relais à l'ouest* pour devancer le mouvement de la hausse des prix.

Un instant calmé pendant la crise, Manhattan est livré plus que jamais à ces mécanos pour adultes que sont les immeubles en construction. La ville blanche, symbole de la victoire du capitalisme sur la pauvreté, reprend même des « blocs » à la ville noire au-delà de la limite de la 96e rue, qui passait depuis des années pour la frontière à ne pas transgresser.

(Lire la suite page 3.)

Le programme d'économie des ressources énergétiques proposé au Congrès

Les principales mesures

■ TAXE DE 5 CENTS PAR GALLON D'ESSENCE à partir de 1979 si, au cours de l'année 1978, la consommation d'essence dépasse de plus de 1 % la consommation moyenne d'octobre 1976 à septembre 1977. La taxe pourra ensuite augmenter de 5 *cents* par année — selon la consommation — mais ne pourra dépasser 50 cents. Actuellement cette taxe est de 4 cents.

■ *LES SUBVENTIONS FEDERALES* POUR LES AUTOROUTES pourront être supprimées aux Etats qui ne font pas appliquer strictement la limite de vitesse de *88 kilomètres à l'heure.*

■ LES ADMINISTRATIONS FEDERALES devront n'acheter que des voitures faibles consommatrices d'essence.

■ LES PROPRIETAIRES QUI ASSURERONT L'ISOLATION DE LEUR IMMEUBLE bénéficieront d'un crédit d'impôt qui pourra atteindre 410 dollars s'ils dépensent 2 200 dollars à cet effet en une année.

■ *LE DEPARTEMENT DU LOGEMENT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN devra faire appliquer dès* 1980 une nouvelle réglementation concernant les économies d'énergie dans les nouveaux immeubles.

■ DE NOUVELLES NORMES entreront en vigueur *pour* les appareils ménagers gros consommateurs d'énergie.

■ LES COMPAGNIES D'ELECTRICITE ne *pourront* plus consentir d'avantages aux gros consommateurs et devront offrir un tarif réduit pour les heures creuses.

■ LE PRIX DU PETROLE PRODUIT *AUX ETATS-UNIS sera progressivement* amené au niveau des cours mondiaux par le moyen d'une taxe. Le supplément de recettes fiscales ainsi obtenues *serait retourné aux consommateurs* sous forme de crédit d'impôt.

■ LA RESERVE STRATEGIQUE DES ETATS-UNIS sera portée à 1 milliard de barils.

■ LES INDUSTRIES UTILISANT LE GAZ NATUREL seront taxées pour les inciter à utiliser du charbon. Dans le même esprit, les industries utilisant du fuel seront taxées à raison de 90 cents par baril en 1979.

■ LES ENTREPRISES UTILISANT *DU CHARBON devront installer* les moyens de contrôle de la pollution les plus perfectionnés.

■ UN CREDIT D'IMPOT sera accordé tant aux industries qu'aux particuliers pour l'installation d'équipements utilisant l'énergie solaire.

M. Jimmy Carter entend « pénaliser ceux qui gaspillent »

De notre correspondant

Washington. — Les membres des deux Chambres, réunies en séance commune, mercredi 20 avril, pour entendre le message de M. Carter sur le programme énergétique, ont fait au président un accueil cordial. Cependant, les applaudissements ont été plus rares que ceux enregistrés habituellement dans des circonstances analogues. M. Carter avait d'ailleurs déclaré lui-même qu'il ne les escomptait pas...

« Récompenser ceux qui économisent, pénaliser ceux qui gaspillent », tel est le principe de base qui inspire le programme en matière de conservation. Ainsi seront pénalisés d'une taxe d'abord faible mais croissante (en 1985 elle pourrait s'établir entre 1 600 et 2 500 dollars) les acheteurs de grosses voitures. En revanche, les petites voitures économiques pourront être acquises avec des rabais consentis grâce au produit des taxes imposées aux « *dévoreuses d'essence* ». Le président Carter espère ainsi que l'industrie automobile pourra maintenir et même augmenter sa production, mais en fabriquant de plus petits modèles.

Le projet le plus controversé concerne la taxe sur l'essence. Il s'agit d'une mesure potentielle. Les Américains sont simplement avertis que, si la consommation annuelle dépasse les objectifs fixés, ils subiront une augmentation du prix de l'essence de 5 cents (environ 25 centimes) par gallon (environ 3,8 litres), pouvant aller progressivement jusqu'à *50 cents. Même au prix de 1,10 dollar* (le gallon est vendu actuellement 60 cents), l'essence coûtera moins cher aux Etats-Unis qu'en Europe.

Le plan Carter prévoit diverses mesures pour encourager la modernisation des logements en vue d'éliminer le gaspillage de l'énergie : révision des systèmes de chauffage et de conditionnement d'air, isolation, etc., dont les frais, à la charge des particuliers, seront compensés par des détaxes. Des changements interviendront dans les tarifs du gaz et de *l'électricité* pour éliminer les prix de faveur dont bénéficient les gros utilisateurs et encourager la consommation aux heures creuses.

Dans le domaine de la production, M. Carter exclut un abandon total et immédiat des contrôles sur les prix du pétrole et du gaz naturel produits dans le pays. Il insiste sur la nécessité d'un prix « réaliste » de nature à encourager *l'exploration et la production*, sans pour autant permettre aux compagnies productrices de réaliser des « superbénéfices ». Les nouveaux prix du pétrole pourront atteindre — en trois ans — le niveau des prix mondiaux de 1977. En même temps, une taxe sera imposée sur les stocks du pétrole produit *aux Etats-Unis qui sera égale à la* différence entre le prix contrôlé et le prix mondial, et le montant de cette taxe sera redistribué indirectement aux contribuables américains. En ce qui concerne le gaz naturel, le plan Carter prévoit une restructuration des prix afin d'en éviter la disparité et de stimuler l'exploration.

Se « convertir » au charbon

Le président veut favoriser l'utilisation du charbon dans l'industrie par des stimulants fiscaux en faveur des secteurs qui utilisent actuellement le pétrole et le gaz, et qui accepteraient de se « convertir » au charbon. M. Carter a déclaré, à propos de l'énergie nucléaire, que *« nous devrons continuer en dernier ressort à en utiliser des quantités croissantes »*, mais que *« des efforts de conservation pourront minimiser cette évolution... »*. M. Carter rassure aussi les écologistes auxquels il annonce de surcroît que l'installation *de nouvelles usines sera soumise* à de strictes mesures de sécurité. L'utilisation de l'énergie solaire sera en outre encouragée par des détaxes fiscales.

« Le principe directeur du programme est d'être avant tout équitable », a déclaré le président en faisant état des mesures variées *visant à distribuer aux contribuables*, sous forme de détaxes (et de paiements directs pour les moins favorisés), les produits de divers impôts. M. Carter a répété que les activités, les projets et les ressources des compagnies pétrolières doivent être connus du public. Réaffirmant sa foi dans la concurrence, le président entend faire appliquer vigoureusement les lois anti-trusts pour empêcher la fixation artificielle des prix par entente illicite entre les producteurs.

« L'industrie de l'énergie ne doit pas profiter de bénéfices immérités. L'accroissement des prix des stocks existants de pétrole ne doit pas amener de super-bénéfices, mais être utilisé par le peuple de ce pays... », a affirmé M. Carter. *Il doit être clair pour chacun que c'est maintenant notre peuple, par l'intermédiaire de son gouvernement, qui fixe notre politique énergétique »*, a-t-il précisé.

Des réactions réservées

Les premières réactions de l'opinion, à l'exception des groupes écologiques qui dans l'ensemble approuvent le programme de M. Carter, sont plutôt réservées, *notamment* celles des milieux d'affaires, des industriels et des syndicats.

Le président a en effet choisi une voie moyenne, entre une solution franchement « *libérale* » favorisant le libre jeu des lois du marché et une solution « radicale » impliquant des contrôles et des *mesures* autoritaires de l'Etat fédéral.

Les *représentants* de l'industrie estiment que le président aurait dû insister plus sur la production que sur la conservation de l'énergie. Ils souhaitaient l'abandon des derniers contrôles sur les prix du pétrole et du gaz naturel produits *dans le pays. Les syndicats considèrent* de leur côté qu'une politique énergétique débouchant, par l'effet de la taxation et de la remise en liberté des prix, sur un renchérissement de l'essence ne peut être équitable. *« Les travailleurs en souffriront alors que les gens aisés pourront continuer à rouler dans de grosses voitures »*, a déclaré un dirigeant syndical.

Le speaker de la Chambre, M. Thomas O'Neill, ne cachait pas *ses préoccupations sur l'adoption* du plan Carter ; il prévoit même une opposition majeure au projet d'une taxe sur l'essence. En fait, dans la perspective des élections législatives de novembre 1978 (renouvellement de tous les représentants et d'un tiers des sénateurs), les membres du Congrès voudront tâter *le pouls de leurs électeurs avant* de prendre position sur des mesures de nature à affecter sensiblement le mode de vie américain. D'où le soin et l'insistance manifestés par le président Carter pour atteindre directement le public et le convaincre de la nécessité de sacrifices « équitables »...

HENRI PIERRE.

LE MESSAGE AU CONGRÈS

« Nous avons un plan bien équilibré qui devrait être efficace »

Dans son message au Congrès, le président Carter a notamment déclaré :

« Ce soir, je ne vous ferai pas un discours philosophique. J'ai des explications sérieuses et difficiles à vous donner. Au cours des trois derniers mois, j'ai compris très clairement pourquoi une politique énergétique globale n'a pas encore été mise au point. C'est une tâche ardue, mais nous devons la mener à bien. Je crois que nous avons à vous présenter un bon plan, bien équilibré, et qui devrait être efficace. Il peut apporter une vie encore meilleure au peuple américain.

» Le cœur du problème est que notre consommation de carburant s'accroît plus te que notre production. Notre premier moyen de résoudre la question est de réduire le gaspillage et l'inefficacité.

» Le pétrole et le gaz naturel constituent environ 75 % de la consommation de ce pays. Mais ils ne représentent que 7 % de nos réserves. Notre consommation de pétrole augmente de plus de 5 % chaque année, tandis que notre production nationale a récemment diminué de 6 %. Nos importations de pétrole ont augmenté considérablement — en nous rendant plus vulnérables au cas où elles seraient interrompues, — mais à partir de de 1980, même le pétrole d'origine étrangère se fera plus rare. Si la demande internationale continuait à augmenter, après 1980, au rythme actuel de 5 % par an, toutes les réserves de pétrole connues dans le monde pourraient être épuisées à la fin de la prochaine décennie.

» *Le déficit de notre balance* commerciale s'accroît. L'année dernière, nous avons importé plus de 35 milliards de dollars de pétrole. Cette année, nous dépenserons beaucoup plus. Il est temps que cela cesse. Nous pourrions continuer à ignorer ce problème, mais ce serait faire planer sur notre peuple une catastrophe imminente. (...)

» Ce soir, je veux vous donner les grandes lignes des mesures qui nous permettront d'atteindre notre but. Elles concernent la conservation de l'énergie, sa production, sa reconversion, son développement, et sa répartition équitable, qui est essentielle.

» Nous préférons les faire appliquer par consentement mutuel plutôt que par la coercition. Dans de nombreux cas, elles seront *assorties d'avantages fiscaux qui* encourageront les citoyens à économiser l'énergie et aideront notre économie libérale à faire face à la situation. (...)

» Je veux expliquer l'une de mes propositions les plus controversées et les plus mal comprises : la surtaxe sur l'essence. L'essence représente la moitié de notre consommation de pétrole (...). Je propose que nous votions une surtaxe de 5 cents par gallon d'essence. Cette surtaxe sera appliquée chaque fois que nous aurons dépassé nos prévisions annuelles de consommation. A titre d'encouragement, si l'année suivante nous revenons à nos prévisions, la surtaxe sera supprimée. Si le peuple américain répond à notre appel, nous ne dépasserons pas nos normes et *cette* surtaxe ne sera jamais appliquée. Je sais que nous pouvons y parvenir, et vous le savez aussi. (...)

» Le gouvernement fédéral devra donner l'exemple. Il publiera des directives instituant des normes très strictes de conservation de l'énergie dans tous les bâtiments publics, neufs et vieux. D'ici à 1985, le rendement des sources d'énergie devra être accru de 45 % dans les bâtiments neufs et de 20 % dans les vieux. (...)

» Les particuliers dont les maisons auront été climatisées auront droit à un dégrèvement fiscal de 25 % sur les premiers 800 dollars investis dans la conservation de l'énergie domestique, et de 15 % sur les 1 400 dollars suivants. (...)

» Les autres propositions concer*nant la conservation de l'énergie* dans les bâtiments privés et publics comprennent : une aide fédérale directe pour les citoyens ayant des bas revenus ; un dégrè*vement fiscal de 10 % pour les* investissements d'entreprises ; des prêts fédéraux pour les écoles sans but lucratif et les hôpitaux, et des prêts des Etats pour les *bâtiments publics climatisés.* (...)

» Pour augmenter de 400 millions de tonnes ou de 65 % la consommation du charbon dans l'industrie d'ici à 1985, je propose d'instituer dès 1979 une taxe progressive pour les gros utilisateurs de pétrole et de gaz naturel. Les fabricants d'engrais et d'aliments déshydratés en seraient exemptés. »

(Vendredi 22 avril.)

Une reconversion ?

Il est intéressant de constater qu'à huit ans d'intervalle, et sous des auspices, il est vrai, passablement différents, les premières initiatives d'un président élu pour commencer une ère nouvelle, Richard Nixon et Jimmy Carter, se réclament d'un esprit de restriction. Après les folies de l'escalade vietnamienne, le successeur de Lyndon Johnson prêchera la retenue en politique étrangère, pliée désormais à un « profil abaissé » *(low profile)*. On sait ce qu'il advint de cette doctrine aérodynamique, et comment finit l'aventure.

Le président Carter est d'une autre trempe que l'homme qui, paraît-il, compare aujourd'hui sa retraite californienne à l'île d'Elbe, et cherche par tous les moyens à forcer les portes de la vie publique. Mais dans la foulée de sa croisade pour le respect des libertés individuelles il vient de *révéler à ses compatriotes que* l'époque de l'abondance au rabais était révolue, et que, sans une discipline rigoureuse, et d'ailleurs onéreuse, les Etats-Unis couraient à la « catastrophe nationale ». Si l'accent est nouveau, le thème ne l'est pas : c'est la énième reprise de l'odée de la *« frontière fermée »* appliquée cette fois au sous-sol et non plus aux territoires vacants libéralement distribués alors par le gouvernement fédéral.

Les fumées du projet « Independence » de M. Nixon se sont dissipées. Les Etats-Unis abandonnent officiellement tout espoir d'autarcie énergétique, même relative. Ils se retrouvent — ou se déclarent — logés à la même enseigne que les autres pays producteurs d'hydrocarbures : faute de ménager leurs réserves, ils s'exposent à échéance rapprochée à une durable et dramatique « rupture de stocks ».

On avait *déjà vu les lumières* de la Maison Blanche réduites la nuit à un lumignon par mesure d'épargne, du temps de L. John*son*. Les autos firent la queue — avec une patience toute américaine — aux pompes à essence durant la « crise » de l'embargo de l'OPEP. Le débat est rouvert avec éclat par les propositions de M. Carter, qui ne visent à rien moins qu'à changer en huit ans les *méthodes et le débit* de la consommation énergétique américaine.

Des sociétés plus prévoyantes que d'autres

Cette réorientation est-elle concevable dans le cadre des données du mode de vie américaine et de la mentalité qu'il engendre ? Certes, ni M. Carter ni *son conseiller pour les affaires* d'énergie, M. Schlesinger, qui a derrière lui, à quarante-huit ans, l'expérience d'éminentes responsabilités gouvernementales (à la tête du Commissariat à l'énergie atomique, de la C.I.A. et du Pentagone), ne sauraient se méprendre sur les oppositions qu'ils vont rencontrer au Congrès et dans certains milieux industriels.

Non d'ailleurs que ces oppositions soient fatalement unanimes et sans fissures. Certaines grandes sociétés, plus prévoyantes que d'autres parce que leurs propres estimations ne voyaient pas l'avenir autrement qu'il se reflète dans les analyses de M. Carter et de son équipe, ont depuis quelque temps rationalisé leur consommation d'énergie par des mesures appropriées et se trouvent fort aise du rendement élevé que leur rapportent les investissements consacrés à cet effet. Les techniques développées pour économiser l'énergie ont elles-mêmes engendré une industrie nouvelle qui a commercialisé un équipement capable de répondre à 30 % des exigences posées par le programme Carter.

En revanche, les grandes marques automobiles seront touchées de plein fouet par celui-ci et ne céderont qu'à un mouvement d'opinion capable d'affecter leur chiffre d'affaires. Malgré l'alerte de 1973-1974, elles ont continué à fabriquer en masse des modèles « gloutons » (les *gas-guzzlers* que menace une surtaxe écrasante) et à en pousser l'usage. L'automne dernier, à Washington, on nous citait le cas, véridique, d'un riche Américain qui, redoutant qu'on ne réduise la longueur des *monstres* de la route, en avait acheté sept d'un coup avant qu'il ne soit trop tard. Ce n'est pas un hasard non plus si les constructeurs américains ont en règle générale renoncé à relever le défi de la concurrence étrangère dans la gamme des « intermédiaires » et petites cylindrées *japonaises, allemandes, suédoises* et autres. Leurs bureaux d'études sont-ils si dépourvus d'imagination ? Nullement. Mais les modèles à grosse consommation ont atteint un tel degré de confort et de perfectionnement apparent qu'il suffit d'y apporter chaque année d'imperceptibles retouches. Tandis que, sur *le* marché européen, où la concurrence ne joue pas seulement sur le plan publicitaire, l'amélioration et l'innovation sont encore à l'ordre du jour.

Mais la myopie de ce conservatisme avare ne doit pas nous induire à penser que tous les Américains sont des maniaques de la « grosse bagnole » et de « l'épate ». La voiture remplit, aux Etats-Unis, des fonctions *multiples, qui requièrent un* espace intérieur nettement supérieur à celui des modèles européens : elle est un moyen de « transport en commun » *(car pool)*, qu'il s'agisse du ramassage scolaire interfamilial, de compagnons de bureau, voire un véhicule de livraison pour le ravitail*lement du foyer, qui se fait deux* fois, parfois une seule fois par semaine.

Autant de tâches qui interdi*sent à la carrosserie de descendre* au-dessous de certaines dimensions. La « petite » européenne convient à ceux qui peuvent se dispenser de les assumer : célibataires, couples non mariés (deux catégories qui « montent ») ou sans enfant.

*Ce qui conditionne ces diffé*rents usages, c'est, bien entendu, le fait que les Américains ont déserté les villes pour de verdoyantes *suburbs*, si éloignées que, à peu d'exceptions près, un réseau de véritables « transports en commun » coûterait des milliards *et ne changerait pas fondamen*talement le problème de la désurbanisation. L'expérience du BART, dans la baie de San-Francisco, est, à cet égard, concluante. S'il y a un « choix de société » quasiment irréversible — et que les Noirs n'aspirent qu'à endosser à leur tour — c'est bien celui qui *disperse* les « habitants d'une agglomération en petites communautés aussi homogènes que possible et constituées de maisons individuelles ».

La préférence de tout un peuple

On parlera, à ce propos, déjà d'un gaspillage d'espace, d'un luxe de distance. C'est indéniable, mais que faire contre la préférence de tout un peuple ? Le vrai problème est ailleurs. Il réside dans l'effarante insouciance des entreprises de bâtiment qui ne songent qu'à la façade et à la surface « incorrigible ». Il faut avoir logé dans une de ces maisons, en avoir vu construire sous ses yeux pour comprendre que, derrière leur air coquet, l'impéritie et la hâte du profit leur ont donné des murs à peu près aussi épais qu'une grosse boîte d'allumettes. Jusqu'ici, l'isolation *thermique* demeurait purement symbolique : la climatisation se chargeait de compenser cette déficience. Financièrement, le calcul était juste — du moins tant que les notes de gaz et d'électricité restaient modestes. Que va-t-il se passer si, fût-ce par paliers, elles « grim*pent au plafond » ? Comment*, et à quel prix, revenir sur ce qui a été volontairement négligé ? Autant de questions qui ne se résoudront pas du jour au lendemain et qui remettent en cause les « subventions à la dépense » sur lesquelles s'est édifié, pour une large part, le style de vie de l'Américain moderne.

ALAIN CLÉMENT.

(Vendredi 22 avril.)

MM. NIXON ET FORD AVAIENT TENTÉ DE CONVAINCRE LES PARLEMENTAIRES D'ADOPTER UNE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

M. Carter n'est pas le premier président américain à s'inquiéter de l'avenir énergétique des *Etats*-Unis. Sans remonter au président Roosevelt qui proclamait le 19 février 1939 : *« Nos ressources énergétiques ne sont pas inépuisables, et pourtant nous les gaspillons »*, M. Nixon, le 4 juin 1971, dans un message au Congrès, annonçait que l'approvisionnement en énergie du pays *« ne pouvait désormais plus être considéré comme allant de soi »* et proposait une série de mesures spécifiques destinées à augmenter les ressources du pays en *« énergie non polluante »*.

En près de deux ans, les efforts en matière de recherche théorique et appliquée portant sur l'énergie avaient alors augmenté *de 50 %, et le nombre de conces*sions pour l'exploitation de gisements de pétrole et de gaz naturel sur la plate-forme continentale extérieure était accru.

Mais c'est le 18 avril 1973 — soit six mois avant ce qu'il est convenu d'appeler la crise du pétrole — que le président républicain allait faire son grand discours énergétique. Entre autres, M. Nixon disait : *« Dans les années qui viennent, nous devons envisager la possibilité de pénuries occasionnelles d'énergie, ainsi que d'une certaine augmentation de ses prix. Il est évident que nous nous trouvons devant un problème d'une importance vitale. Si la tendance actuelle se poursuivait sans entraves, nous pourrions avoir à faire face à une véritable crise de l'énergie.* »

Ces « *entraves* » faisaient l'objet d'un programme qui prévoyait déjà une conservation de l'énergie, l'utilisation beaucoup plus large du charbon et aussi l'exploitation de ressources énergétiques nouvelles (nucléaire, solaire et géothermique), la prospection de la plate-forme continentale extérieure, la construction d'un pipeline en Alaska et la suppression des droits et des quotas sur les importations de pétrole.

Déjà, M. Nixon indiquait que le prix du gaz devait être augmenté et que les conditions de sécurité nationale et de prospérité économique ne devaient pas faire ignorer les problèmes d'environnement.

Ce programme, à peine modifié, allait devenir ce que l'on appela après l'embargo pétrolier (fin 1973-début 1974) le projet « Inde*pendence 1980 ». La mauvaise* volonté du Congrès, à majorité démocrate, et les vicissitudes du président Nixon firent que le projet « Independence » tomba aux oubliettes, et les prix du baril de pétrole demeurèrent aux Etats-Unis inférieurs aux cours mondiaux imposés dès 1974 par les pays exportateurs.

*Moins ambitieux que son pré*décesseur, M. Ford ne parla plus d'indépendance, mais envisagea de réduire, à moyen terme, les importations de produits pétroliers à *200 millions de tonnes.*

Pour ce faire, il prépara un programme fondé sur la libération du prix du pétrole produit dans les puits anciens aux Etats-Unis et *qui était alors* de 5,25 dollars le baril. A cela s'ajoutent l'imposition d'un droit de douane de 2 dollars par baril importé et une taxe spéciale destinée à frap*per les « super-bénéfices »* des sociétés pétrolières. Mais, le 15 juillet 1975, le Sénat prolongeait la loi — venant à expiration — sur le contrôle des prix du pétrole américain et, le *5 août*, la Chambre rejetait le programme dans son ensemble.

Le 22 décembre 1975, le président tirait les conclusions de son échec au Congrès, publiait une série de mesures — l'Energy Policy and Conservation Act — qui permettaient une baisse moyenne du baril de pétrole consommé aux Etats-Unis de 1,5 dollar.

Trois mois plus tard, et pour la première fois dans leur histoire, les Etats-Unis importaient plus de pétrole qu'ils n'en produisaient. Et, sur l'ensemble de l'année 1976, les importations atteignaient une moyenne de 7,3 millions de barils par jour, soit 23 % de la consommation d'énergie du pays.

Cette dépendance accrue (particulièrement vis-à-vis des pays arabes), la forte pénurie de gaz dont ont souffert les Etats-Unis au cours d'un hiver particulièrement rude et le fait que le nouveau programme énergétique soit présenté par un président démocrate seront-ils suffisants pour convaincre de la nécessité d'agir un Congrès que n'avait pas ébranlé la crise de 1973 ?

(Vendredi 22 avril.)

هكذا من الأصل

AMÉRIQUES

par le président des États-Unis

Pas si mal en point...

(Suite de la première page.)

New-York vient de placer 3,6 milliards de dollars de bons à 4,5 % d'intérêt exemptés d'impôts... sans difficultés. Une façon prospère, tous comptes faits, d'être en crise. Certes, la porte des Etats-Unis n'est pas l'Amérique, mais ses pulsations n'en sont pas moins toujours symptomatiques de l'état de santé du grand corps social américain. On s'y plaint de l'insuffisance des investissements, et l'on fait mine de capitaliser à reculons. Mais sans être dupe. *« C'est l'histoire de la bouteille à moitié vide qui est en même temps à moitié pleine »*, reconnaît M. Frederick Demming, l'économiste principal de la Chemical Bank. Une situation idéale pour jouer sur tous les tableaux. Qu'ils soient au Japon pour négocier une « autolimitation » des exportations nippones de chaussures ou de récepteurs de télévision, ou qu'ils soient à Londres pour participer à ce que d'aucuns appellent ici la « partie de bal » des chefs d'Etat occidentaux, les négociateurs américains peuvent à la fois se plaindre des inquiétudes que leur inspire la conjoncture (leurs exigences étant justifiées par des préoccupations sérieuses à long terme), et s'appuyer sur une économie qui reste non seulement la plus puissante du monde, mais sans doute encore globalement la plus dynamique.

Une croissance plus forte

Car tout est relatif. *« La croissance de l'économie européenne sera freinée par d'importants déficits commerciaux, une inflation trop forte, et un mauvais climat général pour les affaires »*, prévoient sans ambiguïté les experts de la Chase Econometrics, qui annoncent une décélération de la croissance économique mondiale moyenne à 3,7 % au quatrième trimestre de 1977, à 1,6 % dans la première partie de 1978, et à 0,8 % dans la deuxième partie de l'année prochaine. Ils prévoient que la croissance européenne atteindrait son maximum à 3,4 % au second trimestre de 1977 pour retomber à 2,6 % en 1978...

En revanche, pour les Etats-Unis, les prévisions sont nettement meilleures : 6,5 % de croissance du P.N.B. en 1977 et 8 % en 1978, disent les « réalistes optimistes ». Un peu moins, disent les autres. M. Charles Schultze, président des conseillers économiques du président Carter, s'en tient, pour sa part, à sa prévision initiale de 5,75 % pour 1977. Les grands froids de l'hiver ont fait prendre du retard à la production ; mais des phénomènes de rattrapage apparaissent partout.

La reprise spectaculaire du crédit à la consommation, supérieur de 11 % en février dernier par rapport à l'année précédente, indique que les ménages américains ont à nouveau assez confiance pour s'endetter. D'ailleurs, ne vient-on pas d'apprendre que les revenus personnels ont augmenté de 1,7 % en mars, un record depuis deux ans ? La reprise de la construction, dont on voit quelques phénomènes à New-York, se développe dans l'ensemble du pays au rythme de presque deux millions de logements nouveaux par an (alors qu'elle était tombée à six cent mille en 1974, venant de deux millions quatre cent mille logements dans la grande période d'expansion de 1972). L'automobile même pavoise : les ventes ont augmenté de 7 % en mars, et, pour la première fois depuis l'embargo sur le pétrole de 1973, elles ont retrouvé le niveau d'un million de voitures par mois d'avant la crise. Fait significatif : la mode des petites voitures est passée, et l'American Motors Corporation, qui s'était spécialisée dans les petits modèles, passe de mauvais moments. L'opulence des modèles commandés jusqu'en avril traduit un net optimisme. Heureusement, cela n'a pas empêché les constructeurs de prévoir la mise en place de chaînes nouvelles... adaptables à des modèles variables : en augmentant le prix de l'essence et en taxant les grosses voitures, le plan « énergie » du président Carter va encore modifier la tendance.

A toute chose malheur est bon. Même si la conjoncture devait se retourner en 1978, il ne faudrait pas s'attendre à une récession comme celle de 1973, où les opérateurs se sont fait « piéger » avec des stocks énormes alors que les taux d'intérêt grimpaient aux plafonds Après l'expérience de cette crise, les pratiques commerciales et financières sont devenues beaucoup plus conservatrices. D'où, sans doute, l'inquiétude persistante du gouvernement de Washington, qui voit la consommation continuer à tirer la reprise, sans que l'investissement se décide à prendre sérieusement le relais. De 134 milliards de dollars par an à son maximum au début de 1974, la formation de capital est tombée à 110 au milieu de 1975 et n'atteint guère encore que le niveau de 119 milliards. C'est dire qu'elle n'a pas encore retrouvé son niveau antérieur et qu'elle ne se comporte pas (comme c'était auparavant le cas) en synchronisation avec la reprise Les programmes des entreprises annoncent une progression de 15 % de leurs investissements pour 1977... mais il faut bien constater que nombre d'entre eux n'ont pas encore reçu le moindre début d'exécution, et on s'attend, en fait, à une progression en volume ne dépassant guère 6 % pour l'année.

Faut-il simplement attribuer ce freinage à l'utilisation encore insuffisante des capacités de production, comme certains veulent le faire ? Rien n'est plus douteux. Le taux d'utilisation de 83 % des capacités existantes annoncé « selon les normes révisées » est très discuté En réalité, ces capacités, en bonne partie désuètes, sont saturées à moins de 90 % d'utilisation ; on peut d'ailleurs constater qu'elles n'étaient guère supérieures à 80 % dans la période de plein emploi de 1972-1973. Il est donc probable que, si la reprise de la consommation se consolide, les entreprises buteront sur l'impossibilité de satisfaire la demande assez rapidement, ce qui pourrait avoir de sérieuses conséquences inflationnistes.

Les raisons de l'excessive prudence des Américains à investir sont ailleurs. D'abord dans l'augmentation du prix des usines, dont le coût a doublé en à peine trois ans, et dans la baisse de la rentabilité du capital compte tenu de l'inflation. Le rendement moyen n'est plus que de 12 % pour l'ensemble du secteur manufacturé au lieu de 16 % en 1975. Certes, les deux mille cent quarante-deux entreprises interrogées récemment par la City Bank de New-York ont indiqué qu'elles s'attendaient à une augmentation de leurs profits de 14 % en 1977 par rapport à 1976, mais nul ne se laisse plus prendre aux illusions de chiffres gonflés par l'inflation.

Plus profondément, et sans qu'on l'avoue aussi facilement qu'en Europe, les milieux d'affaires américains n'échappent pas à l'inquiétude politique. L'administration Carter en soi est déjà pour eux une énigme. Interviendra, interviendra pas ? Comment ? Où ? Après avoir attendu le programme énergétique, on attendra la fin des discussions budgétaires, et l'on continuera à supputer les incertitudes fiscales... peut-être jusqu'à la fin de l'année. » Un cas : le président de l'U.S. Steel, qui avait envisagé la construction d'une nouvelle usine d'une capacité de 3 millions de tonnes d'acier sur le lac Erié, affirme en privé y renoncer provisoirement, tant il est vrai qu'il lui est difficile de calculer d'avance l'économie du projet, qu'il sera difficile de se mettre d'accord avec l'administration et qu'il faudra batailler trop longuement avec les associations de défense de l'environnement.

Entre deux feux

Pour l'heure, l'administration démocrate oscille visiblement entre la peur du chômage, officiellement évalué en mars à 7,3 % de la population, et la crainte de l'inflation, dont des enquêtes récentes ont montré qu'elle reste — à juste titre — une préoccupation prioritaire dans l'ensemble de la population américaine. L'indice des prix de détail pour les trois premiers mois de 1977 a augmenté de 8,5 % au lieu des 6,5 % prévus, en partie à cause de la rigueur de l'hiver. Mais alors que le rattrapage de la production industrielle se produit au printemps, les prix ne redescendent pas audessous du niveau fatidique des 5 %. Les conseillers économiques du président s'en tiennent publiquement à leurs prévisions de 5,75 % pour l'année, mais les pressions inflationnistes vont croissant. Comme le soulignent les experts de la Chase Econometrics, l'indice des prix des matières premières augmente au rythme annuel de 36 % depuis novembre dernier, les prix de gros qui réagissent avec un décalage d'environ quatre mois commencent à réagir à la hausse depuis mars, et, la demande augmentant au rythme annuel de 7 % actuellement, les entreprises vont se faire un plaisir de répercuter l'augmentation de leurs coûts sur les prix du prochain trimestre, les salaires augmentant au rythme croissant de 7 % par an, alors que la productivité recommence à ralentir, etc.

L'obtention, à la mi-avril, par les trois cent quarante mille ouvriers du syndicat de la métallurgie, d'un contrat de trois ans comportant une augmentation annuelle des salaires de 10 %, alors que les gains de productivité ne sauraient dépasser au mieux 3 %, est apparue comme une confirmation de cette tendance. Rassurant, le président Carter a abondamment répété qu'il ne mettrait pas à exécution la menace du contrôle des prix (bête noire des entrepreneurs) puisqu'il était dans l'impossibilité de contrôler simultanément l'évolution des salaires (exclue par les syndicats).

Il n'en reste pas moins que c'est la lutte contre l'inflation qui revient sur le devant de la scène, au grand dam des syndicats qui voient quasiment abandonné le grand plan de relance de l'activité économique évoqué pendant la campagne électorale. La ristourne de 50 dollars promise aux contribuables ne leur sera pas accordée, a annoncé le président Carter la semaine dernière. Le déficit budgétaire, qui devait être de 70 milliards de dollars, sera réduit à 57 milliards. Et c'est vraiment pour faire passer cette pilule qu'on dit que les investissements ne seront pas encouragés fiscalement. En fait, si la saturation des capacités de production a un effet inflationniste, il faudra bien y venir.

Un protectionnisme

« Il est tout de même difficile à une administration démocrate de se croiser les bras avec une telle masse de chômeurs... » A la centrale syndicale A.F.L.-C.I.O., on ne désespère pas, bien que l'on estime l'administration Carter *« encore plus conservatrice en fait que l'administration Nixon »*. M. Schulz, principal conseiller économique du président, estime à 4 % le volant de chômeurs américains incompressible qui ne peut être résorbé que par des mesures « structurelles » et à « long terme », cependant que les 3,3 % supplémentaires dépendraient d'une simple amélioration de la conjoncture et du climat des affaires. Mais M. George Meany, à la tête de l'A.F.L.-C.I.O., affirme que ce n'est pas avec 7,3 %, mais avec 10 % de chômeurs, c'est-à-dire quelque 9,7 millions de personnes, qu'il faut compter aux Etats-Unis. En outre, il faut admettre qu'il n'y a pas d'égalité sociale devant le chômage, puisqu'il touche 18,8 % des jeunes, et en particulier 40 % des jeunes Noirs.

Faute de pouvoir donner satisfaction aux syndicats et aux industriels sur un plan de relance de l'économie, et devant la nécessité de mettre en place un programme peu populaire d'économies d'énergie, le président Carter peut voir, dans une prise de position relativement dure sur le commerce international, l'occasion de donner satisfaction à un large électorat sans compromettre sévèrement les équilibres économiques. Cela est sans doute d'autant plus vrai que le déficit commercial de janvier dernier a été le plus important jamais enregistré par les Etats-Unis (1,7 milliard de dollars). Sans doute la vague de froid y était-elle pour quelque chose, mais on s'attend de toute façon que le déficit commercial, qui avait été de 9 milliards de dollars pour 1976, passera à 15 milliards pour l'année 1977. Dans ces conditions, la balance des paiements, déficitaire de 1 milliard de dollars en 1976, serait déséquilibrée de 3 à 5 milliards en 1977... De quoi donner apparemment raison aux syndicalistes américains, qui sont plus que jamais protectionnistes.

A Londres, cependant, on ne sera pas dupe, devant la délégation d'un pays qui compte officiellement « plus de cent mille millionnaires en dollars par an » et quelque trente-cinq mille contribuables déclarant plus de 200 000 dollars de revenu annuel.

Au-delà des difficultés du moment, on se souviendra que les entreprises les plus sévèrement touchées par le marasme de la Bourse à Wall Street sont les multinationales qui travaillent hors de l'Amérique, cependant que la vague des investissements étrangers aux Etats-Unis bat son plein.

JACQUELINE GRAPIN.

(Vendredi 22 avril.)

EUROPE

Belgique

LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS

Les positions linguistiques se sont durcies à Bruxelles

De notre correspondant

Bruxelles. — Les tribulations du ministre belge de l'intérieur sont enfin terminées. Les résultats officiels de l'élection sont publiés, mais jusqu'au bout M Michel aura eu des malheurs. Même les chiffres qu'il donnait en exclusivité à la radio, le mardi 19 avril à 13 heures, ont dû être rectifiés dans l'après-midi. Il y aura 10 députés F.D.F (Front des francophones) au lieu de 11 et 5 Rassemblement wallon au lieu de 4. Seuls les 106 élus directs sont connus pour le Sénat, mais il faut encore que les conseils provinciaux désignent 50 sénateurs et que 25 autres sénateurs soient cooptés Les élus directs au Sénat sont : 39 sociaux-chrétiens (+ 2), 32 socialistes (+ 3) ; 16 libéraux (— 2), 6 F D.F. (+ 1) ; 3 Rassemblement wallon (— 4) ; 10 Volksunie (statu quo) ; 1 communiste (statu quo)

Au total, il y aura dorénavant 121 députés néerlandophones à la Chambre au lieu de 120 et 91 députés francophones au lieu de 92 Ce transfert est dû à une radicalisation des positions linguistiques dans la capitale Si le F.D.F y a progressé et gagné un député, les sociaux-chrétiens flamands de Bruxelles ont, eux aussi, avancé et pris un siège. Le phénomène est très remarqué par les observateurs, et le journal *De Standaard* exprime sa satisfaction, parlant d'un *« coup d'arrêt pour la tache d'huile de Bruxelles »*.

Le roi a entamé ses négociations en recevant les présidents des assemblées et les poursuivra pendant toute la semaine On pense qu'il ne désignera un informateur qu'au début de la semaine prochaine. Une crise prolongée s'annonce. La négociation sera serrée entre socialistes et sociaux chrétiens qui, ensemble, ont les deux tiers des voix à la Chambre (142 sur 212), majorité requise pour réaliser la régionalisation Les libéraux flamands, qui ont perdu 4 sièges, ont annoncé leur intention de se retirer en principe, dans l'opposition S'ils ont perdu des voix dans les Flandres, disent-ils, c'est parce que leur chef de file, M Willy de Clercq, est ministre des finances, et qu'il a dû prendre des mesures peu appréciées par le public *« A d'autres maintenant de prendre leurs responsabilités »*

Les communistes, quant à eux, ont perdu 2 sièges de députés en Wallonie, soit la moitié de leur représentation, parce qu'il leur manquait 400 voix dans l'arrondissement de Mons-Soignies Au plan national, leur électorat est passé de 170 000 à 151 000 voix au total.

Enfin, M Bertrand, le ministre révoqué par M Tindemans et qui fut à l'origine de la crise, est élu sénateur du Rassemblement wallon à Liège Il reste optimiste Il tient un langage gaullien, pense que son parti n'a perdu qu'une bataille et gagnera la guerre *« Voyez le Québec*, explique-t-il, *nos amis y sont arrivés au pouvoir après les mêmes péripéties »*

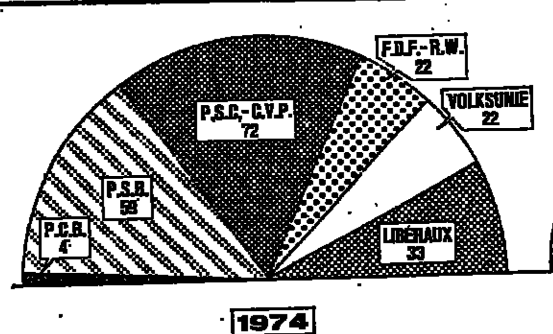
PIERRE DE VOS.

(Jeudi 21 avril.)

Résultats définitifs pour la Chambre des représentants

	Flamands	Francophones	Total des sièges	% des suffrages
Sociaux-chrétiens	56 (50)	24 (22)	80 (72)	36 (32,3)
Socialistes	27 (26)	35 (33)	62 (59)	27,1 (26,7)
Libéraux	17 (21)	16 (12)	33 (33)	15,7 (16)
Volksunie	20 (22)	—	20 (22)	10,1 (10,2)
Front des francophones	—	10 (9)	10 (9)	4,2 (3,8)
Rassemblement wallon	—	5 (13)	5 (13)	2,8 (5,8)
Communistes	1 (1)	1 (3)	2 (4)	2,7 (3,2)
	121 (120)	91 (92)	212 (212)	

Les données entre parenthèses représentent les résultats de 1974 Les représentants de Bruxelles — troisième région du pays — sont compris dans leurs dénominations linguistiques respectives, flamands ou francophones



F.D.F.-R.W. 15
P.S.C.-C.V.P. 80
VOLKSUNIE 20
P.S.B. 62
P.C.B. 2
LIBÉRAUX 33
1977

Italie

Le Livre blanc sur la défense réaffirme la nécessité d'un « choix atlantique »

Rome. — Un Livre blanc sur la défense — le premier du genre — vient d'être publié en Italie. Il est destiné à l'ensemble des citoyens, et non aux seuls spécialistes, qui y trouveront, toutefois, quelques précisions. Son but est de sensibiliser la population à « la sécurité de l'Italie et aux problèmes des forces armées ». Ce document de trois cent soixante pages présente les objectifs et les priorités de la défense et les difficultés des trois armées. Celles-ci auraient besoin d'une « rénovation radicale ». Une deuxième partie, de nature prospective, passe en revue les projets de réforme, parmi lesquels une réduction de la durée du service militaire dans la marine, l'institution d'un volontariat féminin, l'assouplissement de la discipline et la création d'organes représentatifs dans les casernes.

De notre correspondant

Négligée par l'Etat, mésestimée par les citoyens et publiquement contestée par ses sous-officiers et ses soldats, l'armée avait besoin qu'on s'occupe d'elle Le Livre blanc ne résout rien de ses problèmes Mais au moins les énumère-t-il, en présentant les solutions à l'étude ou en cours d'application.

Les considérations sur la fonction politico-stratégique de l'Italie sont trop vagues pour satisfaire la curiosité des spécialistes Les profanes, en revanche, y apprendront quelques idées simples pour des raisons géographiques, la péninsule et ses îles sont difficiles à défendre, les blindés ennemis ne peuvent pénétrer que par le nord-est, les *« rapports de cordialité avec le peuple de Yougoslavie »* permettent aujourd'hui de n'avoir pas de *« préoccupations »*, mais la géographie et *« le dynamisme des événements maintiennent intacte l'importance stratégique de cette zone frontalière »*.

Le Livre blanc écarte trois hypothèses d'école la défense autonome, la neutralité armée et la neutralité passive, pour affirmer la nécessité du *« choix atlantique »* et, en complément, du *« pôle européen »*. Mais appartenir à l'OTAN, abriter même (à Naples) le siège du commandement sud-européen de cette *« alliance défensive »* n'empêche pas l'Italie de vouloir que ses forces armées soient *« crédibles »*

Le rétrécissement du budget

En 1966 souligne le Livre blanc, l'Etat consacrait 15,5 % de son budget à la défense nationale Cette proportion n'a cessé de diminuer pour atteindre 8,9 % en 1976 Une légère amélioration cette année (9 [illegible] %), représentant un budget de 3 530 milliards de lires, soit 19 500 millions de francs [le budget de la France pour 1977 est de 58 milliards de francs], n'empêchera pas l'Italie de rester dans le peloton de queue des pays de l'OTAN, aussi bien pour la somme consacrée à la défense par tête d'habitant que pour le pourcentage représentant ces dépenses par rapport au produit national brut Cette diminution relative du budget au fil des ans a essentiellement affecté l'achat de matériels.

Telle qu'elle se présente à l'heure actuelle affirme le Livre blanc, l'armée est en mesure de défendre les institutions en temps de paix. Elle constitue dans le cadre de l'OTAN, un instrument valable de dissuasion en cas de conflit limité. Mais d'ultérieures réductions lui feraient perdre *« toute validité opérationnelle et institutionnelle »* et ses capacités de défense apparaissent déjà *« limitées en cas de conflit généralisé »* Parmi les carences signalées dans l'armée de terre figurent la défense antiaérienne, la défense anti-blindés, l'artillerie, la mobilité opérationnelle, la surveillance du champ de bataille, les moyens du combat nocturne les transmissions. Le Livre blanc souligne la trop faible proportion du budget militaire consacrée à la recherche scientifique (2,1 %), soit deux fois moins qu'en France et cinq fois moins qu'aux Etats-Unis, et la baisse du nombre des volontaires et des candidats aux écoles militaires

Comment arriver à *« un maximum d'efficacité, avec le minimum de coût »* ? C'est la question à laquelle le Livre blanc s'efforce de répondre, étant entendu que l'armée a besoin d'un *« processus de rénovation générale touchant profondément les structures, les forces et l'organisation »* La solution est synthétisée en une formule : *« Moins d'hommes mais mieux armés, mieux équipés, mieux entraînés »* Le ministre de la défense songe notamment à mieux contrôler les dépenses de personnel et à coordonner davantage l'activité des trois armées

Le Livre blanc passe en revue divers projets de réformes :

● *La discipline* devra changer non seulement ses règles mais son esprit On envisage l'institution d'organes représentatifs pour *« fournir aux militaires des différentes catégories un instrument démocratique et moderne à travers lequel ils pourraient transmettre aux autorités politico-militaires supérieures leurs points de vue »* Aux militaires de carrière l'activité politique restera interdite, mais les appelés seront libres de s'y adonner pour peu qu'ils ne le fassent pas en uniforme :

● *Le service militaire* aura, comme en France, une durée unique de douze mois Actuellement, la marine retient encore ses appelés pendant un an et demi Il s'ensuivra une diminution d'effectifs qui devra être compensée par *« une plus grande consistance de chaque classe »* et un accroissement du nombre des volontaires et une meilleure préparation ;

● *Les femmes volontaires* devraient être admises au service national. Elles seraient regroupées en un corps unique pour les trois armées et employées dans certains secteurs, comme la santé, l'administration, les communications.

Le Livre blanc reste très discret sur la *« restructuration des services de sécurité »*, dont certains membres ont été impliqués, ces dernières années, dans d'obscures affaires politiques On y lit seulement que *« le besoin d'information de l'Etat, pour sa défense et sa sécurité, doit être rempli par un organisme unique, fonctionnant indépendamment des diverses administrations »*

En revanche, on ne peut accuser le ministère de la défense de cacher les ventes d'armes Il y a, selon le Livre blanc, *« cent cinquante entreprises, employant au total cent cinquante mille personnes, qui sont intéressées à la production de matériel militaire »*. Pendant l'année 1975, la valeur des affaires traitées par ces firmes avec l'étranger a été de 2 300 milliards de lires (environ 13 milliards de francs). Un spécialiste des questions militaires nous a fait part de son étonnement à propos de ce chiffre, bien supérieur, dit-il, aux estimations habituelles Les auteurs du Livre blanc auraient-ils péché par excès de zèle ?

ROBERT SOLÉ.

(Jeudi 21 avril.)

هكذا من الأصل

L'ÉVÉNEMENT

Les élections européennes

FAUT-IL faire des élections européennes? La *question est aujourd'hui* au cœur du débat politique en France et chez plusieurs de ses partenaires de la Communauté. Le groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale fixera sa position le 26 avril. Le P.S. a demandé au P.C. d'inscrire les élections européennes dans le programme commun de la gauche. Le gouvernement demandera au Parlement de se *prononcer* au cours de la présente session sur l'accord électoral conclu le 20 septembre dernier par l'Europe des Neuf.

De quoi s'agit-il ? L'article 137 du traité du Marché commun — auquel correspondent *l'article 20 du traité* charbon-acier et l'article 107 du traité d'Euratom — institue une Assemblée qui exerce des « pouvoirs de délibération et de contrôle ». L'article 138 et les articles correspondants des autres traités précisent que cette Assemblée, formée dans un premier temps de « délégués » des Parlements nationaux, « élaborera des projets en *vue de permettre l'élection* au *suffrage* universel direct, selon une procédure uniforme dans tous les Etats membres ». Il ajoute : « Le conseil (c'est-à-dire l'ensemble des neuf gouvernements), statuant à l'unanimité, arrêtera les dispositions dont il recommandera l'adoption par les Etats membres, conformément à leurs règles constitutionnelles respectives. »

C'est cette disposition que l'accord du 20 septembre met en œuvre. *Le général de Gaulle avait longtemps fait de l'obstruction*, sans d'ailleurs s'opposer de front au principe de l'élection directe. Georges Pompidou avait accepté de rappeler, dans le communiqué du « sommet » de Paris d'octobre 1972, que l'Assemblée européenne devait être élue au suffrage universel direct. Au second « sommet » *de Paris (décembre 1974), en échange de* l'organisation de réunions régulières de chefs de gouvernement (baptisées « conseil européen ») que ses partenaires avaient toujours refusée à ses prédécesseurs, M. Giscard d'Estaing donna son accord au *principe* de l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage direct « à partir de 1978 ».

L'accord du 20 septembre dernier arrête les modalités du scrutin. Il fixe la répartition des sièges entre les Etats membres, la durée du mandat (cinq ans) et les incompatibilités. Ne peuvent être députés « européens » les membres des *gouvernements, de la Commission*, des Cours européennes de justice et des comptes, des comités consultatifs, le personnel de la Banque européenne et les fonctionnaires de la Communauté. Il est spécifié en revanche que la qualité de membre de l'Assemblée européenne est compatible avec celle de membre des Parlements nationaux. Enfin, il est indiqué que « l'élection a lieu à la date fixée par chaque Etat membre, cette date se *situant pour tous les Etats membres au cours* d'une même période débutant le jeudi matin et s'achevant le dimanche immédiatement suivant ». *Le dépouillement* ne commence qu'après la clôture du scrutin le plus tardif. La période de vote ménage ainsi les traditions ; les Britanniques pourront continuer de voter le jeudi et les autres le dimanche.

Le gouvernement de Copenhague a obtenu une dérogation. Le scrutin « européen » coïncidera au Danemark avec le scrutin national.

Sans s'y engager juridiquement, les autres gouvernements ont décidé en principe de procéder aux *premières élections européennes* en mai ou en juin 1978.

Sur deux points, l'accord du 20 septembre s'écarte de la lettre des traités mais, selon les « pro-européens », non de son esprit.

1) Il fixe une nouvelle répartition des sièges à l'Assemblée (voir le tableau ci-dessous), *afin de la rendre plus* représentative. *Les traités* communautaires ne mentionnaient que la répartition des sièges des « délégués » des Parlements nationaux ; ils sont muets sur ce que pourrait être la répartition des sièges des « représentants » élus ;

2) Plus contestable est la disposition concernant le mode de scrutin. L'accord du 20 septembre n'établit pas le système électoral unique prévu par les traités. Il dispose seulement que l'Assemblée européenne élaborera une procédure électorale uniforme. *Celle-ci devra ensuite faire l'objet* d'un accord unanime des gouvernements. La procédure uniforme reste donc subordonnée à un hypothétique accord des Neuf. En attendant, chaque État adoptera la procédure électorale de son choix (1).

Les adversaires des élections européennes reprochent à cette disposition de fausser le résultat du scrutin et la composition de l'Assemblée. Leurs partisans répondent qu'il est encore beaucoup plus contraire aux traités d'éluder depuis vingt ans l'élection directe de l'Assemblée et que les Neuf ont seulement *ménagé une étape supplémentaire pour parvenir à une mise en œuvre intégrale.*

MAURICE DELARUE.

(1) Au cas où un pays adopterait un scrutin à deux tours, c'est le premier qui se déroulerait pendant la période de vote « *unique* »

LES POUVOIRS DE L'ASSEMBLÉE

Trois séries de textes définissent les pouvoirs de l'Assemblée européenne :

I. — LES TROIS TRAITES INSTITUANT LES COMMUNAUTES (CECA, *Marché commun* et Euratom) définissent les conditions dans lesquelles le conseil (formé des gouvernements) consulte l'Assemblée. La *Commission présente* à l'Assemblée un rapport annuel. L'Assemblée peut censurer la Commission à la majorité des membres qui la composent et des deux tiers des voix exprimées (article 144 du traité de Marché commun).

A l'origine, les traités ne conféraient pas de pouvoir budgétaire à l'Assemblée. La question s'est *cependant posée dès que furent* attribuées à la Communauté des *« ressources propres »* (versement automatique au budget commun des droits de douanes et prélèvements perçus aux frontières extérieures plus une fraction de la T.V.A.). La France plus que tout autre tenait à ces *« ressources propres »*, parce qu'elle ne voulait pas que le financement de l'agriculture dépende des budgets, et finalement des Parlements nationaux. Ses partenaires posèrent comme condition que l'emploi des *« ressources propres »* serait contrôlé par l'Assemblée européenne.

La négociation se noua, après la démission du général de Gaulle, au *« sommet »* des Six à La Haye (1969). Contre l'engagement qu'elle n'opposerait pas son veto à l'*« élargissement »* de la Communauté à la Grande-Bretagne, la France obtint l'*« achèvement »* du Marché commun, autrement dit un système de financement définitif de l'agriculture fondé sur les *« ressources propres »* contrôlées par l'Assemblée européenne.

II. — LE PREMIER TRAITE ATTRIBUANT DES POUVOIRS BUDGETAIRES à l'Assemblée fut signé le 22 avril 1970. Il organise la concertation entre le conseil de la Communauté et l'Assemblée en matière budgétaire. Pour comprendre le mécanisme, il faut savoir qu'il existe deux catégories de dépenses communes : les unes *« obligatoires »*, qui découlent de la mise en œuvre des traités, et les autres, *« non obligatoires »*. Le budget est arrêté par le conseil, puis soumis à l'Assemblée. En ce qui concerne les dépenses *« non obligatoires »*, le traité de 1970 reconnaît à l'Assemblée le droit d'amendement et lui accorde *« le dernier mot »*. Pour les dépenses *« obligatoires »*, l'Assemblée ne peut faire que des propositions et le conseil décide en dernier ressort à la majorité qualifiée (1). Le conseil s'est cependant engagé à ne pas modifier les dépenses propres à l'Assemblée elle-même dans la mesure où elles n'affectent pas le statut des fonctionnaires et les sièges des institutions. Ce traité de 1970 qui introduisait une novation dans les pouvoirs de l'Assemblée, a été ratifié le 23 juin 1970 par l'As*semblée nationale par 420 voix* contre 34, les communistes seuls votant contre.

III. — UN SECOND TRAITE BUDGETAIRE fut signé le 22 juillet 1975. Il ne modifie pas la procédure des dépenses *« non obligatoires »*, *mais il renforce la* concertation entre le conseil et l'Assemblée pour les dépenses *« obligatoires »*. L'Assemblée européenne peut mieux faire valoir *ses vues pour cette catégorie de* dépenses sans, pour autant, obtenir *« le dernier mot »*. Le traité de 1975 donne, en outre, pouvoir à l'Assemblée de rejeter le budget *en bloc, « pour des motifs importants »*, à la majorité des deux tiers des suffrages exprimés. Il confère à l'Assemblée sur recommandation du conseil le droit (appartenant jusqu'ici à celui-ci) de donner *quitus* à la Commission sur l'exécution du budget. Enfin, *il institue* une Cour des comptes.

L'Assemblée nationale a ratifié ce traité le 7 décembre dernier par 396 voix contre 75, seuls votant contre le groupe communiste et M. Ribière (non *inscrit*). Cinq députés (4 U.D.R. dont M. Debré, et M. Royer, non inscrit) s'abstinrent volontairement.

Le Conseil constitutionnel, en *déclarant le 30 décembre 1976 que* l'accord du 20 septembre *« ne comporte pas de clause contraire à la Constitution »*, a souligné qu'il *« ne contient aucune proposition ayant pour objet de modifier les compétences et pouvoirs limitativement attribués dans le texte des traités aux Communautés européennes »*. Le Conseil considère que l'élection directe *« n'a pour effet de créer ni une souveraineté ni des institutions dont la nature serait incompatible avec le respect de la souveraineté nationale, non plus que de porter atteinte aux pouvoirs et institutions de la République »*. Il rappelle, enfin, que *« toutes transformations ou dérogations ne pourraient résulter que d'une nouvelle modification des traités »* en conformité avec les règles constitutionnelles.

(Mercredi 20 avril.)

(1) L'adoption du budget est une des rares décisions du conseil de la Communauté où le veto n'est pas employé.

LE DÉBAT

ALLEMAGNE FÉDÉRALE : Vedettes politiques

Les quatre partis du Bundestag (social-démocrate, libéral, chrétien-démocrate et chrétien-social bavarois) sont tous partisans sans réserve de l'élection de l'Assemblée européenne. Des dirigeants de premier plan comme l'ancien *chancelier Brandt ont annoncé* qu'ils seraient candidats.

Le gouvernement fédéral a a adopté un projet de loi électorale prévoyant la proportionnelle sur listes nationales (et non des listes par « land » comme l'aurait souhaité l'opposition chrétienne-démocrate). *La clause qui élimine* des Parlements allemands les partis ayant obtenu moins de 5 % des suffrages s'appliquera aussi à l'élection du Parlement européen.

BELGIQUE : Toujours la querelle linguistique

La crise qui a éclaté au début de mars et la dissolution du Parlement ont eu pour effet de repousser à l'automne le débat *sur les élections européennes*, *mais* en fait la question européenne, comme toute affaire importante en Belgique, a dégénéré en querelle linguistique et contribué à *déclencher* la *crise*. *Le ministre* (wallon) de l'intérieur, M. Michel, a proposé de répartir les vingt-quatre sièges belges en trois circonscriptions : douze pour la Flandre, huit pour la Wallonie, quatre pour Bruxelles. Les fédéralistes flamands, partisans d'un fédéralisme à deux qui neutraliserait Bruxelles, rejettent cette formule qui, la capitale étant *francophone* à 85 %, *créerait* à leurs yeux un précédent favorisant la Wallonie.

DANEMARK : une vive controverse

La controverse est vive. *Le* parti social-démocrate du premier ministre, M. Joergenssen, entre autres, est profondément divisé. C'est ce qui aurait provoqué, en *février*, le changement de portefeuille de M. Norgaard, jusqu'alors ministre de l'économie extérieure et représentant habituel de son pays au conseil de *la Communauté, où siège* désormais le ministre des affaires étrangères, M. Andersen, réputé plus « européen ». Pour échapper aux accusations d'abandon de souveraineté au profit d'un organisme international, le premier ministre a décidé que les députés danois à l'Assemblée européenne cumuleraient nécessairement leur mandat avec celui de membre du Folketing. Les deux scrutins devront donc coïncider et ne pourront généralement avoir lieu *pendant la période électorale* européenne « unique ». Le Danemark a donc obtenu une dérogation pour la date du scrutin.

FRANCE : Une double division

Le gouvernement soumettra en deux temps les élections européennes à l'approbation du Parlement : au cours de la présente session (sans doute en juin), il lui demandera d'approuver l'accord du 20 septembre sur le principe du scrutin européen ; à l'automne, il présentera une loi électorale.

Le principe des élections européennes divise à la *fois* l'opposition et la majorité.

Dans l'opposition, les socialistes sont pour, et M. Mitterrand, dans sa lettre du 7 avril à M. Marchais, a souhaité marquer l'*« attachement »* du P.S. à l'élection du Parlement européen au suffrage universel direct en l'inscrivant dans le programme commun.

Après une première réaction totalement négative, le même jour, de M. Fiterman, membre du secrétariat du P.C., M. Georges Marchais, le 17 avril, à Europe 1, a laissé entendre que l'élection au suffrage direct n'était pas inacceptable pour le P.C., si dans la loi électorale figurait *« un engagement solennel et contraignant »* pour les élus de ne pas *« mettre en cause l'indépendance et la souveraineté nationales »*.

Dans la majorité, les centristes sont pour le scrutin européen, mais le R.P.R. — a dit M. Chirac *le 7 avril — « n'est pas disposé »* à l'approuver *« dans l'état actuel des choses »*. Pour modifier sa position, le président du R.P.R. a posé quatre conditions : Que l'Assemblée européenne n'ait *« aucun pouvoir »*, que *« tout le monde vote ensemble »*, que la loi électorale écarte une représentation régionale et que les *« conditions »* de réunion de l'Assemblée européenne soient précisées. Pour répondre au premier point, M. Giscard d'Estaing a annoncé, le 12 avril, que le gouvernement ferait préciser dans la loi de ratification de l'accord européen que tout accroissement des compétences de l'Assemblée européenne exigerait une modification de la Constitution. *L'accord européen* prévoit que *« tout le monde vote ensemble »*, mais sur trois jours. *Le* gouvernement a d'ores et déjà exclu un scrutin régional et choisi la proportionnelle *sur* une *liste* nationale, mode de scrutin qui soulève le moins d'objections. La quatrième condition de *M.* Chirac exigerait une modification des traités, qui laissent l'Assemblée européenne maîtresse de son calendrier et de son ordre du jour.

GRANDE-BRETAGNE : Majoritaires contre proportionnalistes

La bataille européenne, outre-Manche, porte principalement aujourd'hui sur les modalités de scrutin. *Le gouvernement est divisé*, et le parti travailliste encore plus. Son comité exécutif, dont la majorité « gauchiste » hostile au Marché commun espère prendre sa *revanche sur le référendum de 1975*, exige qu'aucune décision ne soit prise avant le congrès travailliste de l'automne. Si le gouvernement voulait devancer l'échéance, le *comité exécutif* provoquerait un congrès extraordinaire. Ses décisions ne pourraient lier le gouvernement, mais elles exerceraient sur les députés une pression très forte.

L'intention première du gouvernement était d'employer pour les élections européennes le scrutin majoritaire traditionnel uninominal à un tour. Cependant, le découpage du Royaume-Uni en quatre-vingt-une circonscriptions exigerait un long travail, qui ne commencerait qu'après le vote de la loi électorale. La représentation proportionnelle aurait l'avantage de simplifier la tâche, et surtout d'assurer un *meilleur résultat* aux travaillistes. Selon les estimations actuelles, ceux-ci ne seraient en effet assurés que d'une douzaine de sièges avec le scrutin *majoritaire*. *Le parti* libéral, le plus européen mais aussi le plus minoritaire, réclame, lui aussi, la proportionnelle. Les conservateurs, en revanche, sont d'autant plus favorables au scrutin majoritaire pour les élections européennes qu'ils pensent en être les grands *bénéficiaires* et qu'ils ne veulent pas créer un précédent pour les élections aux Communes. L'ancien premier ministre, M. Heath, a cependant indiqué, le 5 avril, que son parti accepterait la proportionnelle dans le cadre régional s'il avait l'assurance que le scrutin *aurait lieu à la date prévue.*

IRLANDE : Une majorité favorable

Les trois principaux partis irlandais sont favorables à l'élection directe de l'Assemblée européenne. Dans le parti travailliste, membre de la coalition gouvernementale qui s'était vivement opposé à l'adhésion de l'Irlande à la Communauté, seule l'aile gauche, très minoritaire, ne s'est pas « convertie » à l'Europe.

La représentation proportionnelle, étant employée pour les élections nationales, elle le sera très probablement aussi pour le scrutin européen. La seule controverse, mais qui peut être vive, portera sur le découpage des circonscriptions

ITALIE : En tête des ratifications

Le Parlement italien a, le premier, voté la ratification de l'accord sur les élections européennes : la Chambre des députés, par trois *cent* quatre-vingt-quatre voix pour (sur six cent trente inscrits) et seize contre (extrême gauche), le 17 février ; le Sénat, à l'unanimité, le 24 mars.

Le mode de scrutin reste à choisir. Conformément à la tradition, la proportionnelle sera certainement retenue, mais il reste à en définir le cadre : liste nationale ou circonscriptions « ad hoc ».

LUXEMBOURG : Pas de problème

Le gouvernement du Luxembourg fera approuver l'accord sur les élections européennes ce printemps *ou cet automne*. Seuls les communistes (5 députés sur 59) s'opposent au principe de ces élections.

Le gouvernement a mis à l'étude deux modes de scrutin possibles pour les six sièges « européens » du Grand-Duché : soit des élections dans les quatre circonscriptions où sont élus les députés luxembourgeois (un siège dans les deux circonscriptions les moins peuplées, deux sièges non bloqués dans les deux autres), soit à la proportionnelle dans une circonscription unique.

PAYS-BAS : large consensus

Le gouvernement néerlandais a l'intention de faire ratifier l'accord sur les élections européennes, loi électorale comprise, avant l'été. Les élections législatives du 25 mai ne devraient pas modifier ce programme, car il existe aux Pays-Bas un large consensus en faveur du scrutin européen. Seuls les communistes s'y opposent (sept députés sur cent cinquante). La représentation proportionnelle en usage pour les élections nationales sera certainement retenue comme mode de scrutin et seul le découpage électoral peut poser quelques problèmes.

(Mercredi 20 avril.)

UN ÉLECTEUR LUXEMBOURGEOIS = DOUZE ÉLECTEURS FRANÇAIS

PAYS	Pourcentage de la population communautaire	ASSEMBLEE ACTUELLE		FUTURE ASSEMBLEE ELUE		
		Nombre de sièges	% du total	Nombre de sièges	% du total	Nombre moyen d'électeurs par siège (en milliers)
Allemagne fédérale	24,21	36	18,18	81	19,75	538
Belgique	3,81	14	7,07	24	5,85	276
Danemark	1,96	10	5,05	16	3,90	220
France	20,29	36	18,18	81	19,75	419
Grande-Bretagne	21,90	36	18,18	81	19,75	503
Irlande	1,18	10	5,05	15	3,65	138
Italie	21,31	36	18,18	81	19,75	486
Luxembourg	0,14	6	3,03	6	1,46	34
Pays-Bas	5,22	14	7,07	25	6,09	340
TOTAL		198		410		

Ce tableau est établi d'après les chiffres fournis par les services de la Communauté, sauf ceux des électeurs par siège, calculés par le ministère britannique de l'intérieur.

La répartition des sièges par État au sein de l'Assemblée européenne a fait l'objet d'un long débat qui s'est terminé par un compromis. Celui-ci tend à mieux pourvoir en sièges les grands pays dans l'Assemblée désignée actuelle sans pour autant écraser la représentation des petits pays. Les électeurs des plus grands pays (Allemagne fédérale, Grande-Bretagne, Italie) resteront sous-représentés, alors que ceux des plus petits (Luxembourg, Irlande, Danemark, Belgique) demeurent très avantagés. La France, qui a obtenu le maintien de la parité des quatre plus grands pays bien que sa population soit inférieure à celle des trois autres, est celui dont le pourcentage de sièges (19,75) se rapproche le plus du pourcentage de la population dans l'ensemble de la Communauté (20,29). Il reste qu'un électeur luxembourgeois vaut dix Néerlandais, douze Français, quinze Allemands, etc.

EUROPE

Le Portugal se penche sur sa révolution

II. — Les hommes du président

Trois ans après la révolution du 25 avril 1974, les chefs militaires, dont le rôle est encore important, s'efforcent de revenir à la tradition d'une armée apolitique et professionnelle. (Notre précédent numéro.)

Lisbonne. — Coquelicots, colchiques, *olaias* aux tons mauves : un printemps somptueux éclate sur les longues plaines de l'Alentejo. Entre Braga et Guarda, où les travailleurs émigrés retour de France construisent des pavillons de banlieue « style maison », le Nord « profond » est une symphonie de verts.

Pour le voyageur pressé, le Portugal n'a jamais paru aussi paisible depuis trois ans. « *La seule oasis de paix dans une Europe troublée* », a dit la semaine dernière M. Mario Soares avec son optimisme coutumier. Qui regarde encore les murs, toujours maculés de slogans contradictoires, de fresques géantes à la gloire du parti communiste, ou dédiées au général Eanes par les militants du M.R.P.P. (1) ? Certainement pas les Portugais, lassés par deux années de campagne électorale : pour la Constituante d'avril 1975, les législatives d'avril 1976, la présidentielle de juin 1976 et les municipales de décembre 1976.

Malgré plusieurs campagnes officielles de « nettoyage », la fureur de donner la parole aux palissades ou aux façades de banques n'est pas complètement calmée. Il reste beaucoup à déchiffrer : les affichettes « sages » annonçant le prochain congrès des Jeunesses communistes, un cri nouveau : « *Os ricos, que paguem a crise* » (Que les riches paient la crise), un appel délavé au coin de la place du Commerce : « *Tous au Rossio, contre le social-fascisme.* » C'était il y a quelques mois seulement.

Derrière la façade tranquille, les « signes » de malaise, d'inquiétude, d'expectative se multiplient. La hausse spectaculaire du coût de la vie est, dans tous les milieux, le sujet de conversation numéro un. Les *boatos* (les rumeurs) n'ont certes pas l'ampleur qu'ils avaient en 1975. Pourtant, la classe politique continue de spéculer, d'envisager, « *bien que le contexte ne soit pas favorable* », un coup militaire de droite, de déplorer l'apathie évidente de la majorité de la population, fruit du désenchantement.

« Ancienne » PIDE et « nouveaux » sévices

Rumeurs : plusieurs généraux se seraient réunis en secret, mécontents de la nomination par le chef de l'Etat au poste-clé de chef d'état-major général adjoint des forces armées du colonel Loureiro dos Santos, promu d'un coup général à quatre étoiles. On répond, dans l'entourage du général Eanes : « *Le chef de l'Etat a reçu les généraux, leur a expliqué ses raisons et les a convaincus...* » Plusieurs membres du Conseil de la révolution ont menacé, à la fin mars, de démissionner avec éclat pour protester contre la prochaine comparution en conseil de discipline d'une trentaine d'officiers « *révolutionnaires* », camarades « *du 25 avril* », dont le commandant Otelo de Carvalho, accusés d'avoir manqué à « *l'éthique militaire* ». Le commandant Melo Antunes, membre du Conseil et président de la commission constitutionnelle, les en a dissuadés : « *La meilleure façon de se battre est de rester présent...* »

Coïncidences : des agents connus de l'ancienne PIDE, la police politique de Salazar, réputée pour le raffinement et l'efficacité de ses tortures, sont libérés ou condamnés à des peines légères. Il est vrai que certains d'entre eux sont demeurés trois ans en prison sans être jugés et que le Portugais ne cultive décidément ni la haine ni l'esprit de revanche gratuit. « *Il ne faut rien exagérer*, affirme le général Galvao de Melo, homme de « droite », sans doute, mais qui avait refusé une promotion en 1966 par hostilité à Salazar. *Il faut distinguer l'appareil de la PIDE et les hommes qui la servaient...* » Des libéraux, dont le passé antifasciste est sans tache, ajoutent : « *Nous avons trop attendu. Ce qui aurait été possible, compréhensible dans le climat de la libération, il y a trois ans, ne l'est plus. Il faut bien régler ce problème...* » Mais cette mansuétude relative intervient au moment où des « hommes du 25 avril » sont en passe de comparaître devant un conseil de discipline, et l'opinion ne peut manquer de faire le rapprochement. « *Précisément*, répond avec flamme M. Francisco Souza Tavares, socialiste, directeur du quotidien *A Capital*, et membre de la commission chargée d'enquêter sur les « sévices » exercés après septembre 1974. *Les officiers impliqués ont toléré ou permis ces sévices. Et, pour certains d'entre eux, ils l'ont admis, faisant valoir qu'ils obéissaient simplement à des ordres supérieurs. Des Portugais arrêtés arbitrairement, en vertu de mandats signés en blanc, sont restés de longs mois en prison, oubliés, sans être jugés. C'est inadmissible. La démocratie est difficile au Portugal. La droite a pu dire : vous faites comme la dictature que vous avez chassée au nom de la liberté. Etre ferme, dénoncer les abus de la révolution, c'est défendre la gauche et la révolution...* »

Malaise : à Beja, capitale du bas Alentejo, trois personnes ont été arrêtées à la veille de Pâques et transférées à Lisbonne sans que leurs proches en soient informés. « *Comme avant* », soupire avec amertume un avocat de la ville, ancien secrétaire d'Etat d'un gouvernement provisoire. Un procès a été instruit contre un maçon, puis contre un magistrat, coupables tous deux d'avoir publiquement déclaré que « *la police actuelle se comportait comme la PIDE...* ».

« *L'affaire du commandant Mota Freitas* » a troublé les libéraux. Impliqué dans un réseau terroriste d'extrême droite responsable de plusieurs attentats à la bombe, cet officier, ancien chef adjoint de la police de Porto, a pu aisément, semble-t-il, « *ignorer* » le mandat d'arrêt lancé contre lui en raison des protections efficaces dont il paraissait bénéficier.

Bavures ? Certes, et mineures, mais qui contribuent à entretenir le « triomphalisme » d'une certaine droite et la morosité d'une gauche désabusée. Il y a seulement douze mois, les références, aujourd'hui fréquentes dans les milieux politiques, au « précédent » de 1928 auraient été tout bonnement impensables. On sait ce qui s'est alors passé : les militaires, vainqueurs deux ans plus tôt d'une république affaiblie par le désordre, confièrent au docteur Salazar le soin de remettre la maison en état. L'expérience a duré un demi-siècle... « *Tout péril de dictature n'a pas disparu. Si je devais disparaître, je vous charge de défendre la démocratie...* » : cette confidence du général Eanes au président de l'Assemblée de la République au début avril, peut-être « dramatisée » par son destinataire, a fait rebondir certaines spéculations.

Candidat commun du P.S., du P.S.D. (ex-P.P.D.) et du C.D.S. (les trois principales formations politiques), le général Eanes, vainqueur du scrutin présidentiel du 27 juin 1976 avec 60,79 % des suffrages, est bien « *l'élu de la nation* ». Mais la Constitution de 1976, « *la plus socialiste* » de l'Europe occidentale, reflet des tensions socio-politiques existant à l'époque de sa rédaction, permet aussi plusieurs interprétations des *pouvoirs présidentiels*.

Pour M. Soares, qui décrit ses rapports avec le président de la République comme « *excellents* », le système portugais est « *para-présidentiel* ». M. Freitas do Amaral, leader du C.D.S. (Centre démocratique et social), l'homme « qui monte », affirme que l'« *on va de toute évidence vers le présidentialisme* ». M. Sa Carneiro, dirigeant d'un P.S.D (parti social-démocrate, ex-P.P.D.), dont les succès impressionnants au cours de récentes élections syndicales ont singulièrement renforcé la position, considère de son côté que le régime « *est déjà présidentiel* ». Ces nuances traduisent bien l'ambiguïté de la Constitution sur ce point.

Certitude : le palais rococo de Belem aux murs roses redevient un centre essentiel de décision politique. Le général Eanes, qui s'entretient régulièrement avec le premier ministre, reçoit aussi en tête à tête, de plus en plus fréquemment, chefs de partis, dignitaires de l'Eglise et responsables de l'économie. Avec M. Cunhal, secrétaire général du P.C.P., les conversations « *sont franches, mais dures* ». « *Rien de ce qui touche au monde du travail n'est indifférent au président* », affirment ses proches collaborateurs (un cabinet composé de douze militaires et civils), déjà appelés par la presse « les hommes du président ». Projets de révision de la réforme agraire, grève des pêcheurs ou des employés de l'hôtellerie, marche de la Bourse, questions posées par les indemnisations des actionnaires spoliés : le général consulte les experts, convoque les chefs de l'armée et les responsables du maintien de l'ordre, inspire les décisions du gouvernement. Selon ses conseillers, il a suivi de très près le congrès des syndicats, en janvier dernier, et le thème du « pacte social » évidemment lié au plan de lutte contre la crise économique et financière est l'une de ses préoccupations prioritaires.

« *Il faut*, confie volontiers le chef de l'Etat, *dépasser le formalisme institutionnel.* » Le dernier remaniement ministériel, décidé à la fin mars de concert avec M. Mario Soares, porte de toute évidence sa griffe. L'homogénéité du cabinet socialiste a été rompue, « premier pas » vers d'autres remaniements que la classe politique, dans son ensemble, considère comme « inévitables ». « *Le président*, commentent les conseillers de Belem, *estime qu'il a* « *sacrifié* » *M. Mota Pinto, professeur de droit à l'université de Coimbra, membre de la commission constitutionnelle, en le nommant ministre du commerce. Mais ce* « *sacrifice* » *était indispensable afin de placer un homme particulièrement compétent et très apprécié du général à un poste-clé dans la conjoncture actuelle.* »

M. Nobre da Costa, un « technocrate », expert en questions pétrolières, ex-collaborateur du groupe Champalimaud, a été nommé ministre de l'industrie. Son secrétaire d'Etat à l'énergie, M. Bayao Horta, est le frère de l'un des principaux dirigeants du C.D.S.

M. Freitas do Amaral, professeur de droit, a été nommé président d'une commission de réforme administrative chargée de « dynamiser » une administration publique dont tout le monde, chef de l'Etat compris, critique « *les faiblesses et l'inefficacité* ». Le président a « *la plus grande estime* » pour le dirigeant du C.D.S., qui a consulté son parti avant d'accepter une nomination offerte par le premier ministre. « *J'ai dit oui*, déclare M. do Amaral, *à la condition de dépendre directement du chef de l'Etat* ». Condition acceptée.

Un visage aigu et pâle, une expression concentrée, méditative, le sourire bref et rare, sachant écouter et interroger : le général *Eanes est un homme que ses* proches dépeignent comme « *foncièrement austère, sincèrement démocrate* » « *Un humaniste*, disent-ils, *très préoccupé par la défense des droits de l'homme.* »

Le président de la République a lui-même demandé que la commission d'enquête sur les « sévices » constituée au début de 1976 *publie enfin son rapport*. Il estimerait que les « *accusations de sévices sont bien plus graves que les manquements proprement dits à la discipline militaire* », qui figurent également dans les notes d'accusation transmises à certains officiers.

Le général Eanes regrette, semble-t-il, que le Portugal « *ait adopté, lui aussi, le style de la société de consommation, encouragé par une publicité agressive* ». Des salaires, « *dans le secteur industriel, ont été excessivement augmentés, provoquant des déséquilibres* ». « *Chaque Portugais, à la campagne comme à la ville, devrait pouvoir décider librement de ce qui lui convient le mieux* » : cette « idée-force » inspire, selon ses intimes, sa recherche de solutions. Dans l'Alentejo, « *où les partis enrôlent aisément les travailleurs* », comme dans les usines, « *où les ouvriers ont une conscience politique plus affirmée* ».

« *Je suis timide*, déclare souvent le général Eanes. *Je préfère travailler dans la discrétion.* » Comment douter que ce « timide » sache parfaitement aujourd'hui ce qu'il souhaite, pour lui et pour le Portugal ?

(Mercredi 20 avril.)

(1) M.R.P.P., Mouvement pour la réorganisation du parti du prolétariat, maoïste, est passé d'un « gauchisme » violemment anticommuniste à une alliance « objective » avec les partis centristes. Ayant perdu son influence dans les milieux universitaires, il qualifie maintenant le parti socialiste de « social-marxiste ».

De notre envoyé spécial MARCEL NIEDERGANG

III. — Correction des « erreurs » ou récupération « capitaliste » ?

Lisbonne. — Profil de médaille, prunelle ardente, sourcils charbonneux et sourire persuasif : M. Alvaro Cunhal, secrétaire général du parti communiste portugais, affiche l'assurance d'un homme serein. Après trois années de luttes « difficiles », de poussées en avant et de replis plus ou moins calculés, il juge le bilan largement « positif » pour le P.C.P.

D'abord, il ne renie rien. « *La ligne d'alliance du peuple avec le M.F.A., préconisée dès 1974, était* « *correcte* » ; *elle a essentiellement permis de défendre la démocratie* » ; il admet cependant que le parti n'a pas prêté assez d'attention « *aux classes moyennes, aux agriculteurs, aux intellectuels, aux habitants des bidonvilles...* ». Des hebdomadaires d'extrême droite liés aux anciens courants « spinolistes » laissent entendre que « *la mise hors jeu du parti communiste s'impose* » ? Il balaie cette « allusion » de la main. « *Nous sommes sans doute maintenant isolés au Parlement, mais pas dans le pays. Au contraire, le parti ne cesse de se renforcer. Le rythme des adhésions n'a jamais été aussi net depuis trois ans. C'est un reflet du mécontentement général. Le gouvernement glisse à droite. Cela dit, nous ne voulons certes pas être sa* « *béquille* » *mais nous ne souhaitons pas non plus sa chute. De notre point de vue, un affaiblissement du parti socialiste serait mauvais...* »

Il y a deux semaines, M. Cunhal a tenu un meeting à Porto, capitale du Nord « anticommuniste », en présence de six mille personnes, et sans incident. Un indice « encourageant ». « *En outre*, ajoute-t-il, *le mouvement des petits paysans du Nord hostiles à l'emprise de la CAP (1) se renforce très nettement...* »

Libertés démocratiques, paix en Afrique, réformes sociales, nationalisations, réforme agraire, contrôle ouvrier : M. Cunhal énumère avec satisfaction ce qu'il appelle les « *principaux acquis de la révolution du 25 avril* » mais, se proclamant « réaliste », il tient à regarder en face les « points noirs » et les « *menaces qui se précisent* ».

Le P.C.P. « *est toujours barré dans de nombreuses régions de l'intérieur, c'est un fait* » ; une *offensive gouvernementale* « *se développe contre la réforme agraire, contre les unités collectives de production, environ quatre cent cinquante, de l'Alentejo* ». « *On fait état, pour justifier cette offensive*, dit M. Cunhal, *d'occupations sauvages des terres. Nous avons fait une enquête sérieuse et l'on nous signale deux cas, mineurs, intéressant des propriétés de moins de 10 hectares proches d'Evora. Deux cas qui remontent à deux mois au moins... Il n'y a rien d'autre, rien qui permette de crier au scandale.* »

Dans les deux cas, « *les terres étaient abandonnées et les ouvriers sont revenus pour les travailler* ». Selon le secrétaire général du P.C.P., les unités collectives de l'Alentejo « *ne sont pas de* « *type* » *socialiste, mais de* « *caractère* » *socialiste...* » Nuances...

Controverse sur la réforme agraire

La presse communiste dénonce chaque jour la « *récupération capitaliste* ». Pour le gouvernement socialiste, il s'agit évidemment de tout autre chose, et d'abord de « *corriger les erreurs et les excès* » de la période « gonçalviste », en 1975, pendant laquelle les nationalisations ont été proclamées et qui a été marquée par une extension rapide des « occupations » de terres dans l'Alentejo. La loi de réforme agraire de juillet 1975 a « légalisé » et dans une certaine mesure « rectifié » une situation de fait provoquée par des initiatives plus ou moins spontanées, parties de la base mais encadrées, accélérées par les syndicats agricoles du Sud ou certains mouvements gauchistes adoptant une « tactique de débordement » du P.C.P. Tous les témoignages concordent pour estimer que « *la majeure partie des occupations de terres* » ont eu lieu « *après la promulgation de la réforme agraire* », tenant compte par conséquent des dispositions de la loi. Mais il est clair que celle-ci a été adoptée dans un contexte politique qui a radicalement changé. Les pressions parlementaires, politiques, professionnelles pour une révision « *sérieuse* » *de la loi sont* aujourd'hui toutes-puissantes, et peuvent compter sur un gouvernement lui-même très intéressé à une « correction » afin de réduire l'influence communiste dans le Sud et de « rentabiliser » l'agriculture de cette région.

Dans cette querelle, « test » décisif pour l'évolution du régime né le 25 avril 1974, les adversaires, essentiellement les communistes et les socialistes, n'utilisent pourtant que des arguments « techniques ». Le gouvernement, qui a déjà pratiquement mis au point le nouveau projet, après consultation des organisations agricoles comme la CAP, insiste sur la nécessité d' « *augmenter la production et la productivité* ». M. Barreto, ministre socialiste de l'agriculture, qui a succédé à M. Lopes Cardoso, violemment hostile aux « nouvelles orientations », risquant, selon lui, de « *détruire purement et simplement la réforme agraire* », a encore lancé en avril un vif réquisitoire contre les unités collectives de production de l'Alentejo (2). Il estime qu'elles ont utilisé les prêts d'urgence de l'Etat « *d'une manière désastreuse* ». Elles favoriseraient un « *chômage camouflé* » en utilisant plus de travailleurs qu'il ne serait nécessaire. Les horaires de travail, selon le ministre, seraient « *aberrants* », compte tenu des impératifs du travail à la campagne. Et « *30 % seulement des semailles auraient été réalisées* » (3).

M. Barreto le dit nettement : « *Les unités collectives de production, contrôlées par les syndicats de tendance communiste, sont les nouveaux latifundia de l'Alentejo* », et la presse de tendance socialiste dépeint fréquemment M. Cunhal comme « *le plus grand propriétaire terrien du Portugal* ».

Journalistes de Beja ou d'Evora, dirigeants de la CAP, leaders des syndicats agricoles, porte-parole des partis « centristes », P.S.D. ou C.D.S., semblent en tout cas bien d'accord sur un point : la controverse est d'abord « politique ».

Le dialogue de sourds entre communistes et socialistes n'est pas moins évident dans le secteur industriel. Nationalisations, nouvelle stratégie syndicale du parti socialiste, définition d'un secteur privé, indemnisation des actionnaires des entreprises nationalisées en 1975, réorganisation du secteur bancaire, essentiel pour l'économie portugaise : le P.C.P. et le P.S., là encore, divergent à peu près sur tout. M. Cunhal, qui justifie son refus de l'« eurocommunisme » en affirmant qu'« *au Portugal, les monopoles ont été détruits* », doit bien reconnaître que sur ce terrain le parti est sur la défensive.

« *C'est vrai*, dit-il. *Le contrôle ouvrier est menacé. Et c'est profondément injuste. Des patrons ont abandonné leurs usines, d'autres ont pratiqué le sabotage économique. Leurs ouvriers ont travaillé, ont fait tourner les boîtes, ont payé les dettes. Sous prétexte de productivité et pour relancer le secteur privé, on veut rogner leurs conquêtes. C'est immoral...* »

Dans les entreprises industrielles de la banlieue de Lisbonne ou de Setubal, la lutte, sourde, peu spectaculaire mais non moins décisive, pour apprécier les « limites » possibles de la « remise en ordre » se déroule sur le thème, à consonance barbare, de la « désintervention ». Il s'agit pour le gouvernement de définir, cas par cas, secteur par secteur, si le retour du « patron » pouvant faire état d'une « spoliation » caractérisée est « justifié », s'il convient de réaménager les usines fonctionnant déjà en « autogestion » et si l'Etat doit maintenir sa participation dans des sociétés mixtes, et à quel niveau. Banques, compagnies d'assurances, transports, compagnies de production et de distribution de l'énergie électrique, raffineries, sidérurgie : les nationalisations décrétées en 1975 ne sont pas en cause, bien que l'on estime dans l'entourage du chef de l'Etat que « *certaines nationalisations auraient pu être évitées alors que d'autres, possibles, n'ont pas été faites* ». Mais la « droite » civile, exception faite de quelques murmures, ne conteste pas le principe des nationalisations. Le P.S.D. de M. Sa Carneiro s'est seulement prononcé en faveur d'une « *extension du secteur bancaire privé* » (4).

Les « conseils » de la Banque mondiale

La question de fond est simple : une « saine gestion », au sens capitaliste du terme, de l'économie portugaise est-elle compatible avec la défense de tous les « acquis » de la révolution ? *Expresso* a publié l'essentiel du « *plan de redressement et d'austérité* » que la Banque mondiale a « recommandé » au gouvernement. (La gauche préfère dire : « *que la Banque a imposé* ».) On y trouve tous les thèmes socio-économiques en discussion ou en *préparation dans* les *milieux dirigeants*, afin de dégager un « pacte social » indispensable à la réussite du programme sévère, nécessairement *impopulaire*, qui pourrait permettre d'éviter le désastre économico-financier.

Ce « programme » peut-il encore être négocié ou va-t-il être imposé à un monde du travail de plus en plus préoccupé par la défense de l'emploi ? (14 % de la population active est au chômage.) Les entretiens avec petits patrons et ouvriers révèlent davantage de trouble, d'incertitude face à un lendemain imprécis, que de combativité sans faille. Guerin, Pimenta, Autoreconstructora de Barreiros, Tome Ferreira : dans ces entreprises « *en voie de désintervention* », les ouvriers ont amorcé des mouvements de grève mais semblent en fait hésiter sur la meilleure manière de se défendre.

« *Les travailleurs*, dit M. Cunhal, *sont confiants. Je dirais même trop confiants. Ils voudraient avoir plus qu'il n'est possible. Un effort national est indispensable pour surmonter la crise : produire plus, consommer moins... Le P.C.P. tient compte, dans ses analyses, de ces deux facteurs essentiels : la crise, plus financière qu'économique, et le contexte politico-militaire...* »

Est-ce à dire que cette analyse « réaliste » de la situation implique une position plus « souple » du P.C.P. en général, et à l'égard de l'eurocommunisme en particulier ? Un silence, un sourire, un ton plus ferme. « *Nous voulons, nous aussi, toutes les libertés mais sans exclure les transformations économiques, car nous ne sommes pas sociaux-démocrates. La révolution a chassé les monopoles au Portugal. S'ils revenaient, alors peut-être réviserions-nous notre position sur l'eurocommunisme... Nous ne voulons imiter personne, ni rééditer aucune expérience, pas même celle de 1917, dont on nous a rebattu les oreilles. On nous dit :* « *Mettons-nous à l'heure de l'Europe !* » *Fort bien, mais pourquoi ? Pour en finir avec les réformes du 25 avril ? Pour changer nos structures ? Aucun pays européen n'accepterait de telles contraintes. Pourquoi le Portugal devrait-il le faire ? Nous ne sommes pas contre le principe des emprunts, mais notre endettement extérieur est exorbitant. Et la C.E.E. n'est pas la solution miracle.* »

Inflation, chômage, hausse rapide du coût de la vie, annulation progressive des avantages obtenus par certaines catégories de salariés depuis 1974, déficit de la balance des paiements et de la balance commerciale, service de la dette extérieure équivalente à près de la moitié de la valeur des importations de produits alimentaires : *le petit Portugal*, secoué par une expérience révolutionnaire sans précédent, n'échappe évidemment pas aux conséquences de la crise mondiale. A l'heure des bilans, il peut ajouter aux causes extérieures des facteurs d'aggravation qui lui sont particuliers : pendant un demi-siècle, la dictature a certes amassé un stock d'or, bien utile aujourd'hui, mais elle n'a pas préparé les structures industrielles et agricoles aux compétitions modernes. L'émigration, « soupape » ayant tempéré les tensions sociales internes au cours des deux dernières décennies, est pratiquement stoppée. Plus de cent mille soldats, guerroyant en Afrique, ont surgi sur un marché du travail déjà encombré. Et des centaines de milliers de « retornados » (personne n'en connaît le nombre exact) viennent grossir les rangs des chômeurs. L'étonnant est qu'un pays si modeste s'adapte avec autant de souplesse à une situation virtuellement si explosive.

L'étonnant est aussi que la crise, dont tout le monde parle et qui a déjà atteint la table de la ménagère, ne soit pas réellement « visible ». Aucun indice de réduction de la consommation, bien au contraire. Ford a battu son record de vente de voitures au cours des trois premiers mois de cette année. Les experts estiment que les mesures d'austérité adoptées par le gouvernement en février ne comportent pas de véritables restrictions à la consommation, à l'exception d'un léger enchérissement du crédit.

Ce plan modeste d'austérité est donc jugé insuffisant alors que la population admet mal que des « règles » encore plus rigoureuses puissent être bientôt nécessaires. « *Nous sommes déjà dans le Marché commun...* », bougonnent les Portugais en assistant à une impressionnante flambée des prix. C'est bien dans le cadre de cette « crise » que se poursuit le dialogue ambigu entre le gouvernement et ses opposants sur le thème de la « récupération capitaliste ». « *Ne soyons pas hypocrites*, déclare un directeur de journal proche du parti socialiste. *Nous avons le choix entre l'économie de marché ou un système collectiviste. Rien d'autre. Je choisis évidemment l'économie de marché...* »

Le chef de l'Etat n'a pas été moins clair quand le premier gouvernement constitutionnel est entré en fonction. « *Si cette équipe ne résout pas la crise économique dans un délai raisonnable, alors nous aviserons...* »

FIN

(Jeudi 21 avril.)

(1) CAP : Confédération des agriculteurs du Portugal, qui a mobilisé petits et moyens propriétaires contre la réforme agraire et joué un rôle politique important pendant la crise de l'été 1975.

(2) Les autorités ont mis fin récemment aux activités de la seule unité collective de production installée dans le Tras Os Montes au nord-est du pays.

(3) Les dirigeants des unités collectives font valoir qu'un hiver exceptionnellement pluvieux a effectivement gêné les semailles. Si les récoltes ont été très bonnes en 1976 dans l'Alentejo, elles seront sans doute mauvaises en 1977.

(4) Le secteur bancaire a été nationalisé, à l'exception de trois banques étrangères : le Crédit franco-portugais, la Banco do Brasil et la Bank of London. Les banques nationalisées continuent d'ailleurs de se concurrencer.

DIPLOMATIE

Le premier ministre vietnamien

Nos relations avec Paris sont appelées à se développer

nous déclare le premier ministre du Vietnam

(Suite de la première page.)

— En Occident, en France et aux Etats-Unis en particulier, une campagne sur la situation en Indochine, tant politique qu'économique, la question des libertés et des droits de l'homme, la rééducation, les mouvements de population, le départ de milliers de réfugiés vers l'étranger, suscite critiques ou inquiétudes, y compris parmi ceux qui étaient opposés à l'intervention américaine au Vietnam. Pouvez-vous répondre à ces interrogations ?

— Cette campagne ne m'étonne pas, malgré ses outrecuidances et ses grossièretés. Elle rappelle les campagnes, parfois plus violentes sous certains aspects, en 1946 et 1954, au sujet de questions qui appartiennent déjà à un passé révolu.

» La campagne actuelle est déclenchée par des gens qui, contre l'évidence même, ne veulent pas admettre certaines choses : notre victoire au printemps 1975, la réunification du Vietnam faite tambour battant, tout un peuple qui marche avec détermination dans la voie du socialisme. Ce sont, en quelque sorte, des combats d'arrière-garde après une bataille perdue et dans une situation irréversible.

« Des affirmations gratuites »

» C'est ainsi qu'on a parlé de bain de sang, d'exécutions massives, de déportations en masse, de catastrophe économique, de désordres politiques et sociaux à l'échelle du pays... L'opinion publique a réagi, parfois de façon véhémente contre des affirmations gratuites qui sont absolument contraires à la réalité et au bon sens. Alors on parle maintenant d'atteintes à la liberté, aux droits de l'homme, surtout au sujet des centres de rééducation. Ici aussi, la vérité est tout autre et je me suis expliqué à deux reprises, à la télévision française, sur ces centres qui sont à proprement parler des centres de réhabilitation, destinés à offrir à un certain nombre d'officiers et de cadres supérieurs de l'ancien régime la chance de prendre conscience de leur nouvelle situation en rapport avec la situation du pays, de se faire une vie nouvelle dans leur famille, au sein de leur peuple.

» Si l'on parle des droits de l'homme dans le sens profond et authentique du terme, je pense que notre politique de générosité et de clémence, telle que je l'ai définie, constitue un témoignage, sans précédent dans l'histoire des guerres, du respect des droits de l'homme en honneur dans notre pays. C'est d'ailleurs l'opinion de nombreux observateurs étrangers qui, après s'être informés sur place, nous ont bien compris et ont rendu hommage à notre juste politique.

« La révolution ne s'exporte pas »

— Comment voyez-vous vos relations avec les pays voisins ? Quels sont les problèmes qui se posent ?

— Nous avons actuellement sur toutes nos frontières des pays frères. Avec eux, nos relations sont fraternelles, les meilleures que nous ayons eues dans notre histoire.

— Le Vietnam vient de recevoir une délégation américaine. Des négociations vont s'ouvrir à Paris. Pensez-vous qu'elles puissent aboutir prochainement à une « normalisation », voire à une reprise de relations économiques ?

— C'est ce que nous allons étudier ensemble lors des prochaines négociations.

— Les autres pays d'Asie du Sud-Est accusent le Vietnam d'expansionnisme, de soutien direct aux mouvements révolutionnaires, en particulier en Thaïlande. Que pensez-vous de cette analyse ?

— Vous savez qu'à l'égard du Sud-Est asiatique, dont le Vietnam fait partie, nous avons défini une politique bien connue en quatre points, qui a été accueillie favorablement par les gouvernements de tous les pays de la région et par l'opinion publique internationale. Ces quatre points postulent des relations d'amitié, de bon voisinage et de coopération mutuellement avantageuses sur la base du respect des droits souverains de chacun. Les accusations dont vous faites état sont absolument sans fondement. La révolution ne s'exporte pas. Autant nous sommes attachés à l'indépendance et à la liberté de notre pays, autant nous respectons l'indépendance et la liberté d'autres pays.

— Dans le domaine de la politique intérieure, le Vietnam vit encore dans l'ombre du quatrième congrès du parti communiste du Vietnam. Comment définiriez-vous les orientations principales décidées à cette occasion ? Comment peut-on expliquer le grand rôle joué par l'armée et, par contre la portion congrue laissée aux femmes, à peine représentées dans les organes dirigeants ?

— Le quatrième congrès de notre parti a réalisé un travail d'une importance historique : il a défini la ligne politique du parti pour toute une période, celle de l'édification de la base matérielle et technique du socialisme : il a fixé les objectifs du plan quinquennal... Le congrès du parti a soulevé un enthousiasme profond dans toutes les couches de la population, du nord au sud, parce qu'il répond aux vœux de tout notre peuple : bâtir une vie nouvelle et plus belle. Le quatrième congrès du parti a été un congrès de l'unité. Forgé par ses décennies de lutte révolutionnaire d'une extraordinaire âpreté.

» Depuis toujours, notre parti est remarquable par son unité, sa cohésion, l'absence de divergences dans ses rangs. Cette unité est l'image de l'union de notre peuple qui, hier, s'est dressé comme un seul homme pour battre l'agresseur et qui, à l'heure qu'il est, travaille de toutes ses forces pour exécuter les tâches de l'édification socialiste à laquelle notre armée, qui est une armée populaire, participe activement. Quant au rôle de nos femmes, nous sommes extrêmement fiers de leur contribution admirable à la lutte pour la libération de la patrie comme dans la construction pacifique du pays, et elles ont leur place à tous les échelons des organisations du parti, de l'Etat, des syndicats, etc. Naturellement, il reste beaucoup à faire pour que nos femmes puissent jouer pleinement dans tous les domaines et à tous les niveaux le rôle qui leur revient.

— Vous avez souvent critiqué, parfois vigoureusement, les excès d'un bureaucratisme autoritaire, dogmatique, répressif parfois, voire incompétent et manquant d'énergie et d'initiative. Des pas ont-ils été franchis en direction d'une solution de ce problème ?

— D'importants progrès ont été obtenus dans la lutte contre le bureaucratisme, et cela grâce à la participation active du peuple. Le bureaucratisme est l'ennemi du socialisme. Le socialisme doit être l'œuvre du peuple. Pour cela, il faut instituer le pouvoir du peuple, pour le peuple et par le peuple sous la direction de la classe ouvrière. C'est ce que nous appelons le droit de maîtrise collective dans notre société socialiste.

» Ainsi, lutter contre le bureaucratisme, c'est justement lutter pour aplanir tous les obstacles qui entravent l'exercice réel du pouvoir par le peuple à tous les niveaux, de la base au sommet des structures de l'Etat.

— Comment voyez-vous la situation dans le pays, et en particulier dans le Sud, un an après la réunification et deux ans après la libération ? Comment expliquez-vous les énormes difficultés économiques, voire la détérioration de la situation à Ho-Chi-Minh-Ville-Saigon ? Des milliers de personnes continuent de quitter le pays. Un nombre considérable d'anciens militaires et fonctionnaires de l'administration Thieu restent détenus dans des camps de rééducation sans toujours savoir pour combien de temps. Nombre d'entre eux ne seraient-ils pas plus utiles s'ils étaient réintégrés dans la vie du pays ? Comment voyez-vous la participation du Sud à la vie politique du Vietnam dominé par le parti communiste, alors que l'implantation de ce dernier au Sud est encore bien faible ?

— Pour apprécier à sa juste valeur ce que nous avons fait en deux ans, il faut tout d'abord prendre en considération l'héritage que nous ont laissé la guerre et plus d'un siècle de domination coloniale et néo-coloniale. Les ruines laissées par cette guerre longue et acharnée et dont nos amis étrangers ne voient qu'une partie — le sommet de l'iceberg — nous posent de nombreux problèmes dans tous les domaines. Autre conséquence de la guerre : l'état arriéré de notre économie dans l'ensemble du pays, et, dans le Sud en particulier une dépendance exclusive de l'étranger. Quant aux séquelles du régime colonial et néo-colonial, on les trouve partout, ancrées dans la vie, surtout dans les villes du Sud. Imaginez donc une société qui vivait presque uniquement de la guerre et du trafic autour de cette guerre, qui tout d'un coup passe de la guerre à la paix, de la dépendance à l'indépendance, d'un régime fantoche à un régime révolutionnaire... effondrement, catastrophe..., telles étaient les sombres prédictions de certains milieux occidentaux. Or, comme vous le constatez, après deux ans, la vie continue normalement, l'ordre règne dans toutes les provinces du sud et dans Ho-Chi-Minh-Ville.

» Des millions de personnes travaillent avec ardeur, surtout à la campagne. Presque tous les enfants vont à l'école. Les difficultés sont énormes, mais nous sommes en train de les surmonter grâce aux efforts de notre peuple tout entier, aux efforts de nos compatriotes des provinces du Sud qui, hier, étaient à la pointe du combat de libération, et qui maintenant participent avec enthousiasme à la vie politique, culturelle et sociale de la patrie réunifiée. Il reste, bien sûr — et le contraire serait étonnant, — des mécontents, des nostalgiques d'un passé révolu. Il leur faut du temps pour se réadapter. Alors que des centaines de milliers d'anciens militaires et fonctionnaires du régime Thieu sont déjà réintégrés dans la vie politique et économique du pays, une petite minorité d'entre eux ont dû prolonger leur séjour dans les centres de rééducation. Comme je l'ai dit plus haut, même à ceux qui ont commis des crimes extrêmement graves, nous offrons la chance de se réhabiliter, de réintégrer la vie normale. Il faut vous dire que leurs familles elles-mêmes rendent hommage à notre politique faite de clémence et de générosité.

« Planification de l'espace »

— Les déplacements de population, dans le cadre de ce que l'on appelle ici une meilleure répartition démographique, touchent des millions de personnes au Nord comme au Sud ; celles-ci sont envoyées dans des nouvelles zones économiques ou de peuplement. S'agit-il d'un mouvement volontaire et comment l'expliquez-vous ? Peut-on parler comme certains d'une « repopulation au Sud par le Nord » ?

— Vous savez qu'en raison de la politique « d'urbanisation forcée » et des « zones de tuerie libre » bien connue pendant la guerre, nous avons à faire face actuellement à des problèmes complexes et urgents de décongestionnement démographique dans les villes du Sud et de remise en valeur des « zones blanches » dans les régions rurales. Mais, au-delà de ces problèmes d'après-guerre, il s'agit ici d'un problème extrêmement important et urgent pour nous comme pour beaucoup d'autres pays. C'est celui de la répartition la plus rationnelle possible des forces productives à l'échelle du pays tout entier : forces humaines et forces matérielles, les deux étant d'ailleurs étroitement liées. Pour un pays socialiste, c'est le problème de la planification sectorielle liée à la planification de l'espace. Pour le Vietnam, pays en développement, il s'agit maintenant de concevoir et d'élaborer cette planification de la manière la plus rationnelle, à partir des objectifs du plan quinquennal et en fonction des possibilités et besoins des différentes régions du pays. Nous pensons ainsi dès le début éviter les disproportions monstrueuses qu'on voit dans certains pays industriels du monde occidental. C'est aussi le moyen le plus efficace et le plus pratique d'assurer le développement harmonieux et proportionnel de l'industrie et de l'agriculture, de la ville et de la campagne, d'éviter en même temps la pollution et les perturbations écologiques, de procéder à l'implantation méthodique des zones d'habitation propres à offrir à la population une vie sans cesse améliorée à tous les points de vue.

» C'est là une vaste entreprise de longue haleine et à l'échelle nationale. Dans l'immédiat, elle permet le décongestionnement des villes et des régions surpeuplées, la remise en culture des « zones blanches », l'installation de nouvelles zones économiques. Une entreprise de cette envergure nécessite la participation consciente et volontaire du peuple vietnamien tout entier. C'est la même participation consciente et volontaire qui a fait de notre guerre de résistance une guerre populaire sûre de la victoire.

Indépendance et coopération

— En 1977, la situation économique est difficile à cause des problèmes de la reconstruction, de la réunification, de récoltes lourdement endommagées par les intempéries. Quand et comment le Vietnam va-t-il sortir de cette mauvaise passe ? Aura-t-il besoin d'une aide extérieure importante ? D'où peut-elle venir ? Ne risque-t-elle pas de compromettre une indépendance nationale à laquelle le Vietnam affirme tant tenir ?

— Les difficultés sont énormes, comme je l'ai dit tout à l'heure, dans tous les domaines, notamment dans le domaine économique. Mais ce sont des difficultés dans notre marche en avant, des difficultés de croissance que nous pouvons surmonter au fur et à mesure. Les objectifs de 1976, la première année du deuxième Plan quinquennal (1976-1980), ont été atteints et même dépassés dans de nombreux secteurs. En particulier, grâce au réseau hydraulique amélioré par deux années de travail persévérant, nous avons pu faire face aux conditions climatiques particulièrement défavorables de cette année et réduire les pertes, qui auraient été bien plus graves sans cela. Il s'agit pour nous de travailler dur tout en apprenant beaucoup de choses nouvelles... la gestion par exemple, pour réaliser les objectifs de notre Plan quinquennal. Tout cela exige la mobilisation de toutes les forces de notre peuple, un peuple de cinquante millions d'habitants armés de courage, d'ardeur au travail, d'intelligence créatrice et qui s'efforce de mettre en valeur de façon méthodique les ressources naturelles et variées de notre pays. Compter essentiellement sur ses forces, voilà notre mot d'ordre. En même temps nous tenons à intensifier nos rapports d'amitié et de coopération avec les pays frères et amis, proches et lointains, dont la France.

» Ainsi il n'y a aucune contradiction entre notre volonté d'indépendance et notre politique de coopération économique avec d'autres pays. »

Propos recueillis par
PATRICE DE BEER.

(Vendredi 22 avril.)

M. Pham Van Dong en visite en France

PORTRAIT

Une vie de combat

C'était pendant la guerre américaine, aux pires moments. Les visiteurs étrangers — journalistes, professeurs, scientifiques, artistes — en étaient presque gênés : leurs rencontres avec M. Pham Van Dong s'étalaient parfois sur plusieurs heures. « Avant votre départ du pays, revenez me voir », *nous dit-il un jour, après une longue* conversation. *Les avions américains rôdaient non loin de la capitale ; dans le Sud, les combats faisaient rage : il y avait d'innombrables problèmes à résoudre au Nord ; il fallait aussi régler un délicat ballet diplomatique avec l'Occident, avec les pays du camp ou plutôt des camps socialistes. Mais le chef du gouvernement nord-vietnamien avait apparemment le temps ; le temps de parler, d'expliquer, en un français recherché, inlassablement, les thèses de son pays impeccable porte-parole dont on ne savait jamais si les énormes éclats de rire étaient jeu d'acteur ou reflet d'une parfaite assurance quant à l'issue finale de la fantastique et sanglante mêlée Mais justement, il ne s'agissait pas d'un porte-parole ordinaire, mais d'un premier ministre Bref, il avait le temps. Comprenne qui pourra.*

Cet homme grand, mince, est bien — l'envie prend d'écrire : depuis toujours — LE gouvernement, mais à la vietnamienne communiste. Une tâche définie, mais au sein d'une équipe où l'expertise compte moins que l'analyse politique globale et, naturellement, que le rang dans la hiérarchie du parti Il n'y a souvent dans les interminables textes signés par tel ou tel responsable — civil, militaire, économique — que des différences de coloration dues au sujet traité, mais le fond de la palette est le même : d'un rouge sans nuances Les Sudistes en savent quelque chose, à qui M Pham Van Dong avait promis qu'il n'était surtout pas question de les communiser... On sait ce qu'il advint, et brutalement. Une décision prise contre l'avis d'un premier ministre qui aime se donner, dans le cadre, certes étriqué, du marxisme, une allure de libéral ? Comment savoir ? « Et puis, vous savez, c'est le public qui aura le dernier mot », *nous dit-il, lors d'une conversation qui portait notamment sur la diversité des courants artistiques Bien sûr, du moins peut-on l'espérer, mais quand et comment ?*

Rien, socialement, ne prédestinait peut-être M Pham Van Dong à devenir ce qu'il devint, mais l'histoire fit son œuvre. Cet homme du Centre (du Quang-Ngai) est issu d'une famille de mandarins (le père fut chef de cabinet de l'empereur Duy-Tam) ; il est né en 1906, une année assurément importante : elle fait suite à celle qui a vu l'Asie se redresser, le Japon vaincre l'Occident (russe) à Port-Arthur L'ébullition gagne l'Indochine et, après des études à Hué, le jeune homme la rencontre à Hanoi, mais non passivement : il se lance dans l'action dès 1925 lors des obsèques du nationaliste Pham Chu Trinh. La sûreté coloniale veille, l'étudiant fuit en Chine et y rencontre un autre Vietnamien, qui deviendra Ho Chi Minh, et qu'il ne quittera jamais plus.

Il rentre au Vietnam en 1926 rallié à l'idée de révolution, idée qu'il propage tout en enseignant dans une école privée de Hanoi. En 1929, il est membre de la direction de la Jeunesse révolutionnaire du Vietnam (le futur parti communiste indochinois) ; une fois encore la police veille, et cette fois ne rate pas l'adversaire : M. Pham Van Dong est envoyé au bagne de Poulo-Condor, où, pendant six ans, il diffuse le marxisme parmi les « politiques » *dans cet enfer où tant de nationalistes périront, mais où, en même temps, on joue...* le Bourgeois gentilhomme et l'Avare...

de la grande conférence), puis en U.R.S.S. et en Chine (octobre 1965) ; nouvelles visites à Pékin et à Moscou en août 1966 : « La grande République populaire de Chine est notre arrière. La grande Union soviétique est constamment à nos côtés », *dira-t-il au retour, dans un bel esprit d'équilibre Il y a d'autres voyages dans les deux* « pays frères » *Mais il y a aussi l'épreuve de septembre 1969, la mort de Ho Chi Minh. Si elle a personnellement marqué le premier ministre, elle n'a en rien affaibli la volonté des communistes Lyndon Johnson s'est sans doute engagé sur la voie de la négociation mais, dès octobre 1969, M Pham Van Dong signe de nouveaux accords d'aide avec Russes et Chinois.*

Nouvelle difficulté politique : le putsch pro-américain de Phnom-Penh en avril 1970 Le premier ministre nord-vietnamien se rend, dit-on, secrètement à Pékin pour imposer la présence de Sihanouk à la tête (nominale peut-être, mais prestigieuse) de la révolution khmère. La suite est connue, au Cambodge, comme au Vietnam...

Ho Chi Minh s'était promis de partir pour l'étranger une fois la paix revenue C'est à M. Pham Van Dong qu'il revient d'accomplir cette tâche à la suite de la signature des accords de Paris. « Visites d'amitié » *de 1973 en Chine, en Mongolie, en Corée du Nord, en U.R.S.S. et dans l'Est européen. Puis, en 1974, en Yougoslavie, à Cuba, en Algérie et aussi en Suède, premier pays occidental de la sorte remercié pour l'aide — politique essentiellement — apportée à Hanoi pendant la guerre et les négociations*

1974 : M Pham Van Dong est encore premier ministre du Nord. 1977 : il débarque en France en tant que premier ministre du Vietnam réunifié Paul Mus a écrit : « Je demandai *(en 1947)* à l'improviste au président Ho Chi Minh : « Croyez-vous qu'il » nous reste, en dépit de cette » guerre, un avenir commun ? » « Oui, me répondit-il, tout de » même : nous avons besoin » d'une aide et nous sommes » habitués à vous. » *Trente ans après, Ho Chi Minh ferait peut-être la même réponse. Le Vietnam a besoin d'une aide et* « les habitudes » *ne sont pas toutes effacées, en dépit des morsures du temps.*

De Genève aux « quatre points »

1936 : grâce à la victoire en France du Front populaire, M. Pham Van Dong retrouve la liberté, devient journaliste, écrit dans la Volonté indochinoise *— publication anticolonialiste — et, puisque la loi le permet, milite ouvertement dans les rangs communistes Mais, en 1939, lorsque la roue politique tourne à nouveau, il échappe à la revanche de la droite, s'enfuit dans le Kuang-Si chinois, et prépare avec Ho Chi Minh et une poignée de camarades une Longue Marche qui ne s'est terminée qu'en 1975*

Sa vie se confond désormais avec la succession d'épreuves qu'a connues le Vietnam de la guerre mondiale, de la guerre française, de la guerre américaine : création du Viet-Minh (1941), première organisation de la guérilla (1943), révolution d'août 1945, suivie de sa promotion comme ministre des finances du gouvernement provisoire, élection en 1946 comme député, puis, la même année, direction de la délégation à la conférence de Fontainebleau L'ascension est ensuite rapide : il est membre suppléant du comité central en 1947, membre titulaire en 1949 en même temps que vice-premier ministre En 1951, il entre au bureau politique

Lors des négociations avortées de 1946, l'attention s'était concentrée sur Ho Chi Minh En 1954, à Genève, c'est M Pham Van Dong, — il a l'air épuisé par huit ans de maquis — qui prend véritablement la tête d'une délégation que M. Bidault refusera de rencontrer avant que M Mendès France rende un peu de dignité à une France humiliée et considère avec réalisme et sérieux les « gens d'en face ». *Peu de temps après son retour à Hanoi, M Pham Van Dong devient le premier ministre d'un Vietnam coupé en deux, mais il a en poche un document reconnaissant l'unité de son pays et prévoyant des élections générales dans un délai de deux ans Il en fera usage des milliers de fois, jusqu'à la victoire finale.*

Voici donc le Nord communiste et le Sud chaque jour davantage livrés à la famille des Ngo et à ses amis américains. M Pham Van Dong œuvre à la construction du socialisme dans la République démocratique (il n'est apparemment pas éclaboussé par les « erreurs » *ultra-sectaires commises lors de la réforme agraire) tout en préparant (y a-t-il une autre issue ?) la seconde guerre*

Plus d'une décennie de guerre, et, exactement, une décennie entre les premières grandes propositions de paix (les « quatre points » *de Pham Van Dong du 8 avril 1965) et l'entrée dans Saigon S'il séjourne le plus souvent à Hanoi, le premier ministre voyage aussi à Bandoung (avril 1965 : dixième anniversaire*

Mais, dans notre pays, le premier ministre va aussi rencontrer des centaines de représentants des communautés vietnamiennes de l'étranger. Saura-t-il apaiser les troubles de conscience, s'engager (au nom du régime qu'il représente) à ce que la fameuse et nécessaire « réconciliation » *ne se résume pas à un alignement pur et simple sur une doctrine que tous, loin de là, n'aiment pas ? Définie au Nord, elle apparaît terne et simplificatrice à tant de Sudistes, surtout lorsqu'elle est mise en œuvre par des cadres à la mentalité de petits chefs parvenus. L'ouverture du Vietnam au monde passe aussi par son ouverture à tous ces Vietnamiens aussi attachés à leur terre natale que les maquisards d'autrefois.* « Mon peuple est intelligent », *aime à dire M Pham Van Dong, constatant une évidence Le premier ministre n'est-il pas de ceux qui peuvent l'aider à user, sans mutilation, de cette richesse collective ?*

JACQUES DECORNOY.

(Mardi 26 avril.)

Hanoï propose des avantages substantiels aux investisseurs étrangers

La signature, récemment, d'un protocole financier entre la France et le Vietnam, s'est accompagnée de discussions concernant le régime des investissements étrangers. L'attitude du Vietnam socialiste est à cet égard assez libérale, et M. Nguyen Co Tach, vice-ministre des affaires étrangères, avait apporté à la fin de l'année dernière de nombreuses précisions aux patrons français. L'attitude de Hanoï dans ce domaine est maintenant très précise avec la publication « du projet de règlement concernant les investissements étrangers », dont nous donnons ci-dessous les extraits les plus importants.

La partie étrangère peut investir au Vietnam sous les formes suivantes : coopération dans la production avec partage des produits ; entreprises ou sociétés mixtes, investissement dans la production des marchandises exclusivement destinées à l'exportation.

● **Coopération dans la production : partage des biens fabriqués.**

« La partie étrangère apporte les fonds et équipements techniques (...). Les biens produits sont partagés entre la partie vietnamienne et la partie étrangère selon un pourcentage et pour une durée fixés d'accord entre les deux parties La part réservée à la partie étrangère ne peut être vendue au Vietnam, excepté le cas ou la partie vietnamienne désire en garder une partie ou la totalité pour la consommation intérieure. »

● **Entreprise ou société mixte : 49 % maximum pour la partie étrangère.**

« La partie étrangère et une organisation économique étatique vietnamienne constituent un fonds commun pour fonder une entreprise ou société mixte sous forme de société anonyme ou société à responsabilité limitée. »

« L'apport de la partie étrangère dans l'entreprise ou société mixte comprend les équipements, l'outillage, les matières premières, le matériel technique, le matériel de transport et les droits de propriété industrielle.

» Cet apport doit constituer au moins 30 % et ne peut dépasser 49 % du capital de la société.

» L'apport de la partie vietnamienne comprend les terrains, les locaux, les installations, les équipements, l'outillage, les matériaux de construction et les dépenses effectuées en monnaie locale. »

● **Investissements dans la production des marchandises exclusivement destinées à l'exportation : les salaires payés en devises étrangères.**

« La partie étrangère apporte au Vietnam des équipements techniques, matières premières, carburants, matériaux de construction, etc., nécessaires à la construction et au fonctionnement de l'entreprise, à l'exception de ce que le Vietnam est en mesure de fournir, sous forme de vente-achat.

» Le personnel et les ouvriers de l'entreprise doivent être de nationalité vietnamienne, excepté les cas prévus à l'article 12 des présents règlements. Les salaires du personnel et des ouvriers vietnamiens doivent être payés en devises étrangères. »

Le code des investissements précise les garanties apportées à la partie étrangère :

« Dans les cas de participation aux entreprises ou sociétés mixtes et d'investissement dans la production des marchandises exclusivement destinées à l'exportation, la partie étrangère bénéficie des droits suivants :

» Garantie par le gouvernement vietnamien d'une durée d'activité de dix à quinze ans, à partir du jour où le permis d'investissement est accordé ;

» Protection par le gouvernement de la République socialiste du Vietnam du capital investi (si, en raison des exigences de l'économie nationale, l'entreprise doit être nationalisée, le gouvernement vietnamien la rachètera sur une base équitable et raisonnable, sans discrimination : le paiement se fera dans la monnaie investie, dans un délai raisonnable) ;

» Cession du capital investi, en totalité ou en partie, après autorisation du ministère du commerce extérieur et du ministère des finances de la République socialiste du Vietnam. »

Autre garantie : *« Le rapatriement ou le transfert à l'étranger : des bénéfices nets annuels, déduction faite des impôts et des prélèvements pour constituer le fonds de réserve, jusqu'à concurrence de 25 % du capital investi, lesquels prélèvements sont fixés à raison de 5 % des bénéfices annuels de l'entreprise ; des fonds récupérés en cas de cession, de dissolution de l'entreprise ou de rachat par le gouvernement de la République socialiste du Vietnam.*

» Le gouvernement de la République socialiste du Vietnam encourage le réinvestissement des bénéfices au Vietnam. Les capitaux réinvestis bénéficient de l'exemption ou de la réduction de l'impôt sur le revenu, selon l'importance des investissements et selon les secteurs réinvestis. »

Le code des investissements prévoit des exonérations totales ou des réductions d'impôt et des taxes (à l'importation comme à l'exportation) pendant les premières années d'exploitation. Autrement les impôts sont fixés à des pourcentages variant entre 30 et 50 % de bénéfices selon les branches.

Autre précision intéressante : *« Les litiges entre les entreprises ayant des investissements étrangers d'une part et les organisations économiques ou citoyens vietnamiens, de l'autre, seront tranchés soit par la commission d'arbitrage économique, soit par les tribunaux populaires, selon la nature du litige et conformément à la législation vietnamienne. »*

La nécessité pour le Vietnam de bénéficier d'une coopération et d'une aide financière internationales a été à nouveau illustrée ces derniers jours par une demande de crédits à la Banque asiatique de développement (BAD) et par le soudain intérêt que paraît manifester Hanoï pour le projet des Nations unies de mise en valeur du bassin du Mékong, projet mis en sommeil pendant toute la période de la seconde guerre d'Indochine

M. Tran Duong, directeur de la Banque nationale du Vietnam, a demandé, le vendredi 22 avril, à la BAD une aide urgente pour la reconstruction de l'économie vietnamienne, ravagée par trente années de guerre. Le président de la banque, M. Taochi Yoshida, a cependant estimé que l'octroi de ces crédits pourrait demander *« un certain temps »*.

(Mardi 26 avril.)

SI LE GÉNÉRAL BIGEARD « AVAIT ÉTÉ VIETNAMIEN »

Le général Marcel Bigeard, *interrogé, dimanche 24 avril, à* Nancy sur sa participation au déjeuner franco-vietnamien du 26 avril à l'Elysée, a estimé qu'il est temps de « *tourner la page* ». « *Nous sommes, les Vietnamiens et nous, comme un vieux ménage après le divorce, rien ne prouve que nous ne nous remarierons pas un jour* », a-t-il dit.

Le bruit courant que, dans la délégation vietnamienne, pourrait se trouver le général Giap, le général Bigeard a précisé, *au micro de R.T.L., qu'à sa* connaissance il n'en était pas question. « *Mais,* a-t-il dit, *Giap est un homme qui s'est admirablement battu, et j'aurais plaisir à le rencontrer Pendant trente ans, il a commandé en chef contre les Français puis contre les Américains : il fallait le faire.* »

« *J'ai toujours dit,* a-t-il conclu, *que si j'avais été Vietnamien ou si j'avais été Algérien, j'aurais été dans la résistance, car moi aussi j'aurais voulu ma liberté Je pense donc qu'il faut nettement élever le débat et comprendre tout le monde : il existe une fraternité entre combattants qui est indéniable, et, en ce qui me concerne, plus un adversaire s'est battu courageusement, plus je l'admire.* »

[Commandant le 6e bataillon de parachutistes coloniaux et accomplissant son troisième séjour en Indochine, le général Bigeard — qui venait d'être promu lieutenant-colonel — a été fait prisonnier à Dien-Bien-Phu le 8 mai 1954 et fut libéré le 11 septembre de la même année.]

La déclaration de M. Giscard d'Estaing

(Suite de la première page.)

» Nous avons pour principe, vous le savez, qu'il appartient à chaque peuple de définir en toute souveraineté les principes de son organisation et les voies de son développement. Nous mesurons l'importance de l'Etat du Vietnam et le rôle qu'il est appelé à jouer pour l'équilibre et la paix du Sud-Est asiatique. Nous estimons que le Vietnam doit pouvoir occuper au plus tôt aux Nations unies le siège qui lui revient.

» Mais nous pensons aussi que la différence des options ou des systèmes politiques ne met obstacle ni aux échanges ni aux perspectives d'entente.

» Encore fallait-il qu'entre la France et le Vietnam soient éliminées d'un commun accord les séquelles humaines et matérielles du passé. Je me réjouis de constater que des progrès importants ont été accomplis. Je souhaite que l'action engagée soit rapidement menée à son terme, en particulier pour ce qui concerne les personnes, de sorte qu'il ne subsiste plus aucun contentieux entre nos deux pays et que nous puissions tourner tous nos regards vers l'avenir.

» L'œuvre immense de reconstruction et de développement économique dans laquelle le Vietnam est engagé offre à nos deux pays l'occasion d'ouvrir un chapitre entièrement nouveau dans l'histoire de leurs rapports.

» Dans la mesure de ses moyens, la France est prête pour sa part à seconder votre effort. Déjà, des contacts se sont noués entre nos entreprises, des projets sont en cours de réalisation ou d'examen, des accords ont été signés ou vont l'être entre nos deux gouvernements (...).

» Nous souhaitons ainsi contribuer à l'équilibre d'une région à laquelle la France porte un grand intérêt. Il est nécessaire que l'ensemble de l'Asie du Sud-Est retrouve le climat de sécurité et de confiance indispensable au progrès des peuples qui l'habitent et à la sauvegarde de la paix. La France et le Vietnam peuvent faire beaucoup ensemble pour désarmer les soupçons, et pour y favoriser, dans le respect et l'indépendance de chacun, la coopération des Etats de la région. (...) »

(Mercredi 27 avril.)

Trente ans après la conférence de Fontainebleau...

Le 6 juillet 1946, au château de Fontainebleau, un Annamite de quarante ans préside la délégation du gouvernement de Hanoi aux négociations qui doivent définir les nouvelles relations entre la France et un Etat dont elle a reconnu l'existence six mois plus tôt mais dont on ose à peine prononcer le nom. L'administration française a effacé le mot Vietnam des cartes de géographie et ne connaît qu'une colonie, la Cochinchine, et deux protectorats, l'Annam et le Tonkin

Au discours de bienvenue du chef de la délégation française, Max André, Pham Van Dong répond par un rappel de « *trois quarts de siècle de lutte pour la libération nationale* » et une protestation contre la « mutilation » de sa patrie.

C'est le même Pham Van Dong qui revient à Paris trente ans plus tard, chef d'un gouvernement honoré, et — serait-ce trop dire ? — courtisé. Trente ans pendant lesquels Pham Van Dong et les siens, démunis, pourchassés, refoulés d'abord dans la jungle, puis écrasés sous les bombes dans leurs villes ont défait tour à tour les armées de deux grandes puissances, dont la mieux équipée du monde, l'armée américaine. Trente ans pendant lesquels Pham Van Dong, qui était déjà l'un des principaux dirigeants de son pays, Giap, Ho Chi Minh et tant d'autres qui furent aux postes de commande pendant des décennies (Nguyen Than Le était le porte-parole de Hanoï à la conférence de Genève de 1954 et il l'était encore à la conférence de Paris de 1968 à 1973) ont répété les mêmes mots avec un acharnement qui a peu d'exemples : indépendance, intégrité et unité du Vietnam.

Indépendance — le mot n'était pas encore de mise à Paris. Dans la convention du 6 mars 1946, la France avait reconnu le Vietnam comme un « *Etat libre* » Pour les nationalistes vietnamiens, l'abolition du régime colonial était le premier objectif

Intégrité — c'est le mot qui fit couler le plus de sang. Si le gouvernement français n'avait pu empêcher l'installation d'un gouvernement vietnamien à Hanoi (*où la Chine avait reçu* mission de désarmer l'occupant japonais), il n'avait pas renoncé — et après lui le gouvernement américain ne renoncera que contraint et forcé — à soustraire à son autorité Saigon et la Cochinchine (où le désarmement des Japonais avait été confié aux Britanniques) C'est parce que le gouvernement français avait installé un autre gouvernement à Saigon et entendait intégrer la Cochinchine, avec le Cambodge et le Laos, dans une nouvelle fédération indochinoise que la conférence de Fontainebleau ne pouvait qu'échouer Elle se sépara le 10 septembre 1946.

Pham Van Dong, en quittant Paris, proclama son intention de conclure sur place « *des accords partiels sur des questions déterminées* » pour marquer « *sa volonté d'entente et de coopération avec la France* ». Dans le même esprit, Ho Chi Minh (1), président du gouvernement, qui s'était tenu en réserve et prolongeait son séjour en France signa le 14 septembre un *modus vivendi* provisoire. Mais *nul ne se* faisait d'illusions : la guerre était inévitable. Après le bombardement de Haiphong par l'artillerie française, fin novembre, l'insurrection vietnamienne éclata en décembre.

L'unité enfin est l'aspiration naturelle d'une nation longtemps démembrée. Le processus d'unification ne pourra être engagé qu'après la chute de Saigon en 1975 Il présenterait d'ailleurs quelques risques pour l'avenir si, dans un pays que la géographie et l'histoire contemporaine ont constitué en régions distinctes, les dirigeants confondaient unité et centralisme.

Indépendance, intégrité, unité, ces trois mots n'ont certes pas suffi à assurer la victoire Pour les nationalistes vietnamiens, le communisme a été à la fois un moyen et une fin. Leur seul appui *extérieur, les Etats-Unis* ayant rapidement mis fin au soutien qu'ils leur avaient accordé durant la deuxième guerre mondiale, venait du monde communiste.

Quand les Français comprirent, en 1954, que la nation vietnamienne ne serait pas brisée, la cause démocratique n'était peut-être pas perdue. Mais il aurait fallu exiger la stricte application des clauses politiques de l'armistice et l'organisation prévue par celui-ci, dans « tout » le Vietnam, d'élections libres et internationalement contrôlées.

Mais on ne refait pas l'histoire et les Américains ne surent pas tirer la leçon de l'échec français. Ils voulurent faire du Sud un bastion de l'anticommunisme en Asie du Sud-Est Disposant d'un instrument militaire sans rival, ils pensèrent que rien ne *leur résisterait...*

MAURICE DELARUE.

(Mardi 26 avril.)

(1) Parti du Vietnam le 30 mai 1946, cantonné pendant trois semaines à Biarritz dans l'attente de la formation du nouveau gouvernement français, Ho-Chi-Minh a été accueilli en visite officielle à Paris le 22 juin et s'est rembarqué à Toulon le 19 septembre.

La fin de la conférence franco-africaine de Dakar

Les participants jugent qu'« il est d'un intérêt prioritaire d'empêcher les immixtions étrangères »

A l'issue de la conférence franco-africaine de Dakar, qui s'est achevée le jeudi 21 avril, le président Giscard d'Estaing a prolongé son séjour au Sénégal jusqu'au 23 avril pour une visite privée. Le communiqué publié par les participants à ce quatrième « sommet » exprime la « conviction que rien ne peut se bâtir sur le continent si la sécurité, l'indépendance et la stabilité des Etats ne sont pas assurées ». Il estime « d'un intérêt prioritaire d'empêcher les immixtions étrangères ».

Bien que l'essentiel des travaux de la conférence ait été officiellement consacré aux problèmes économiques et monétaires, c'est la question de la sécurité des Etats africains face à la « pénétration soviétique » qui a dominé de bout en bout la rencontre de Dakar. Les premiers commentaires des participants marquent, à cet égard, une vive satisfaction. Le président Bongo (Gabon) a tenu, le 22 avril, à « remercier et féliciter » le président Giscard d'Estaing et le roi Hassan II pour leur « geste en faveur du Zaïre ».

De notre envoyé spécial

Dakar. — « *C'est une assurance tous risques que le président Giscard d'Estaing vient d'offrir à nos chefs d'Etat* », nous déclarait le 21 avril, après la clôture de la conférence franco-africaine, l'un des délégués d'un pays d'Afrique de l'Ouest. De toutes les déclarations du président de la République, celle à laquelle ses partenaires africains ont été le plus sensibles a été faite le 20 avril, lors d'un toast porté à M. Senghor : « *Le droit des Etats africains à la sécurité est tel que la France le reconnaît et l'affirme, et que, à cet égard, elle tiendra, chaque fois que cela sera nécessaire, les engagements qu'elle a souscrits.* »

« *Sur le plan des décisions, dans une conférence du type de celle-ci, la montagne accouche toujours d'une souris. (...) Mais, dans le cadre de la concertation et de la coopération interafricaine, c'est un succès incontestable* », nous dit un ministre ivoirien.

Le « numéro » n'a pas eu lieu

Tous les participants se sont séparés dans une atmosphère de cordiale harmonie, pour ne pas dire d'euphorie. Toutefois, la grande démonstration des « *modérés* » contre l'expansionnisme soviéto-cubain, « numéro » attendu par la majorité des observateurs venus rendre compte de ces assises, n'a pas eu lieu. Au cours des trois séances de travail, l'affaire du Shaba n'a été évoquée qu'une fois, lorsque M. Karl I Bond, vice-président du conseil exécutif et ministre des affaires étrangères du Zaïre, approuvé par ses collègues africains, remercia la France pour son soutien logistique.

A aucun moment il n'a été question, du moins en séance, d'accords de défense, de pacte de non-agression, de force militaire commune. Comme le souligne le long communiqué final du 21 avril publié par M. Senghor, les délégations réunies à Dakar ont examiné les questions économiques, financières et monétaires sous leurs aspects les plus techniques, qu'il s'agisse de l'augmentation de capital du Fonds de solidarité africain ou de l'adhésion de la France au Fonds africain de développement aussitôt que le conseil des gouverneurs de la Banque africaine de développement (BAD) aurait donné sa *réponse* à la *demande formulée* dans ce sens. En revanche, sans faire, bien entendu, abstraction des événements du Zaïre, les participants à la conférence ont, selon les propres termes de M. Senghor lors de la conférence de presse qu'il a tenue le 21 avril avec les présidents Giscard d'Estaing, Houphouët-Boigny, de Côte-d'Ivoire, Malloum, du Tchad, et Mancham, des Seychelles, « *parlé de sécurité en termes généraux* ». M. Giscard d'Estaing avait dit à ce propos : « *Je me suis étendu sur ces problèmes de sécurité parce qu'ils conditionnent tout l'effort de développement de l'Afrique.* »

Sans doute parce qu'ils étaient *irrités de voir certains commen*tateurs parler d'« OTAN » ou, au contraire, de « pacte de Varsovie » africain, les délégués ont estimé indispensable de rassurer l'opinion. Ils l'ont fait d'autant plus volontiers qu'eux-mêmes se sont sentis réconfortés par l'attitude de Paris.

Profondément nationalistes, et faisant passer cet engagement avant leurs sympathies pour tel ou tel bloc, les dirigeants africains *ont tenu* à éviter tout ce qui pouvait contribuer à un regain de tension sur le continent. Ils estiment d'ailleurs avoir donné une preuve convaincante de la vigueur de leurs réflexes défensifs. C'est dans ce contexte qu'il faut interpréter les propos de M. Senghor faisant un parallèle entre la rencontre d'Helsinki et la prochaine *rencontre* de Belgrade « *entre Européens de l'Ouest et de l'Est* » et la quatrième conférence franco-africaine « *réunie dans le même esprit* ». Le président sénégalais ajouta : « *Nous ne sommes pas antisoviétiques. Nous ne sommes pas anti-américains. Fidèles à l'esprit de l'Organisation de l'unité africaine, nous préconisons la neutralité.* » M. Houphouët-Boigny, de son côté, proclama : « *Nous ne sommes opposés à aucun bloc. Nous sommes des réalistes (...). L'essentiel de nos préoccupations, c'est le développement de nos pays (...). La sécurité n'est qu'un préalable.* » Toutefois, le président Bongo, du Gabon, nous déclarait le 21 avril : « *L'Union soviétique est, par son expansion, la cause de la tension qui règne sur le continent africain.* »

Soucieux de rester sur le terrain du droit, les délégués africains n'ont pas voulu prêter le flanc aux reproches qu'ils adressent aux Soviétiques et aux Cubains. Ils ont souligné constamment *leur volonté de se tenir à l'écart de tout* ce qui pouvait présenter un caractère offensif. « *Nous ne sommes pas xénophobes (...). L'Afrique reste ouverte à toutes les formes de compétitions pacifiques* », a dit le président de la République ivoirienne.

En matière de défense, sans *recourir* au *système*, à la *fois* inefficace et trop voyant, du pacte militaire, quelques Etats africains vont réexaminer les accords qui les unissent, soit les uns aux autres, soit à la France. Ce pourrait être le cas notamment des Etats du Conseil de l'entente, car la Haute-Volta n'est liée par aucun accord de défense à *l'ancienne métropole*, *contrairement* à ses quatre autres partenaires : Côte-d'Ivoire, Togo, Bénin et Niger. Il est *clair que*, en dépit d'une sensible volonté d'apaisement, ce genre de préoccupation n'était pas absent des conversations qui, immédiatement après la clôture de la conférence, se sont engagées entre participants.

PHILIPPE DECRAENE.

(Samedi 23 avril.)

LE COMMUNIQUÉ FINAL

« Il est d'un intérêt prioritaire d'empêcher les immixtions étrangères, d'où qu'elles viennent, sur le continent africain », *déclare le communiqué de la quatrième conférence franco-africaine*

Les chefs d'Etat et de délégation réunis à Dakar ont « réitéré leur conviction que rien ne pouvait se bâtir sur le continent si la sécurité, l'indépendance et la stabilité des Etats n'étaient pas assurées ».

« Seul un esprit de respect réciproque et d'entraide allié à une solidarité étroite peuvent créer les conditions indispensables au développement de l'Afrique », *poursuit le texte, qui ajoute* : « La conférence a rappelé fermement que le seul combat qui méritait d'être mené en Afrique était celui pour le développement dans la paix, dans l'unité et dans la coopération. »

Au sujet de la proposition faite par le président Senghor relative à la création d'une structure qui regrouperait les chefs d'Etat et de gouvernement des pays francophones, la conférence a décidé que cette question serait étudiée par la réunion des ministres des affaires étrangères chargés de préparer la prochaine conférence franco-africaine.

Les participants à la conférence ont par ailleurs constaté leur « identité de vues sur la nécessité de travailler activement et dans un esprit de concertation à l'instauration d'un ordre économique plus juste et plus conforme aux intérêts des nations les moins favorisées ».

Ils ont passé en revue tous les problèmes qui, dans cette optique, font l'objet du dialogue Nord-Sud : énergie, matières premières, aide au développement. Analysant les divers aspects de l'évolution des rapports d'échanges et de coopération entre les nations, ils ont estimé qu' « il était essentiel que fussent trouvées aux problèmes posés des solutions concrètes »

Les participants africains ont exprimé en outre leur « appréciation » *de la position prise par la France pour que progressent les négociations en cours et ont sou-*

Ils ont exprimé l'intérêt qu'ils portent à la « rapide mise en œuvre » *du* « fonds exceptionnel de promotion de l'Afrique », *dont la création avait été approuvée au* « *sommet* » *franco-africain de Paris en mai 1976, et approuvé l'adhésion au Fonds de solidarité africain de la Guinée-Bissau, du Cap-Vert et des Seychelles.*

Une globalisation de l'assistance technique

Le chef de l'Etat français a pris l'engagement, en ce qui concerne la coopération bilatérale, que la contraction de l'effectif des experts mis par la France à la disposition de ces pays n'aurait pas de prolongement en 1978. Les participants ont donné leur accord pour la mise en place ou la poursuite, selon les cas, d'un système de globalisation de l'assistance technique en matière de personnel, et ont préconisé un effort plus substantiel en faveur des pays les moins favorisés. La conférence a insisté pour qu'un quota de places fût réservé dans les grandes écoles de formation technique française aux étudiants originaires d'Afrique.

Pour faciliter la stabilité du personnel servant en coopération, la conférence a demandé à la France qu'elle prenne toutes dispositions pour favoriser le déroulement de leur carrière et leur réinsertion dans leur administration d'origine.

Le communiqué conclut que la conférence « s'est félicitée de l'aide que la France ainsi que les autres pays occidentaux et organisations internationales leur apportent, dans le respect scrupuleux des souverainetés nationales et du choix des voies de développement »

Les participants sont encore convenus que la prochaine conférence se tiendrait à Paris en 1978 et qu'elle sera précédée d'une réunion des ministres des affaires étrangères des Etats intéressés, qui examineront, au niveau des experts, les différents points de l'ordre du jour

La conférence a enfin accepté l'invitation du président de la

Zaïre

Le « guide suprême » sur le front du Shaba

(Suite de la première page.)

Deux Mirage rugissent à basse altitude, comme à la parade, et la guerre du Shaba prend soudain l'allure d'un meeting aérien. L'heure, en tout cas, n'est pas au triomphe. Pas encore.

Sollicité, le président refuse de livrer le moindre commentaire avant d'avoir « *terminé sa mission d'inspection* ». Pourtant, chacun sait que la chute de Mutshasha sonne le glas des espérances des « rebelles katangais ». A 5 kilomètres en deçà de la rivière Lubudi, le village de Kayembe abrite le commandement *opérationnel zaïro-marocain*. Il a été repris aux rebelles il y a trois jours, pratiquement sans combat.

La *deuxième* brigade zaïroise y côtoie quelque deux cents militaires marocains, commandés par le colonel Abdel Wahad. *A l'heure du déjeuner*, autour des chaudrons où fume le riz brûlant (l'ordinaire est complété par du poisson séché chinois et des conserves sud-africaines), on fait preuve d'un optimisme de bon aloi. *Un officier zaïrois nous confirme que* les Marocains « *ne sont pas alliés au contact* », la situation ne l'exigeant pas. *Ils se sont donc contentés de* fournir un appui-feu aux combattants zaïrois. Mais leur arrivée sur le front a incontestablement fouetté le moral d'une armée quelque peu découragée, en proie au doute, où les désertions n'étaient pas rares.

A l'intérieur du campement de Kayembe, le *président* Mobutu est accueilli au son des chants et des tam-tams. Il se tient immobile pendant un quart d'heure face aux soldats déployés en demi-cercle, transformés en acteurs d'un spectacle *étonnant, qui tient à la fois de l'hom*mage, de l'incantation collective et du défi à l'ennemi. A l'invitation d'un *meneur de jeu, le chœur militaire*, grave et puissant, scande quelques formules sans cesse reprises : « *Mobutu ne recule jamais* », « *Mobutu tout-puissant* ». Le président met fin lui-même à ce témoignage de bruyante fidélité. Devant une carte d'état-major, un commandant chargé des opérations éloigne les journalistes pour « *réserver la primeur des informations militaires au président-fondateur* ». Celui-ci se retire ensuite sous un arbre, accompagné de ses officiers, et tient conseil

De Kolwezi à Kayembe, la « *route du front* » (il s'agit d'une piste *souvent boueuse*) traverse un paysage de plateau où alternent savanes arborescentes et forêts claires, où *les termitières géantes dressent* leurs profils torturés. La plupart des villages, étirés en chapelet le long de *la piste, sont entièrement déserts.* Leurs habitants, apeurés, ont fui dans la brousse. Quelques paysans pourtant sont revenus. Des maisons sont calcinées, des portes défoncées.

L'échec des assaillants

Les « Katangais » ont-ils, dans leur *repli, pratiqué la politique de la terre* brûlée ? Des unités gouvernementales ont-elles réglé quelques comptes avec certaines communautés villageoises, jugées trop accueillantes envers des envahisseurs frères de race ? En « *nettoyant* » la piste lors de sa réouverture, l'armée zaïroise a désamorcé une douzaine de mines antichars. Près de la rivière Lufuba rôde encore l'odeur de la mort. C'est là qu'eurent lieu, le 14 avril, les engagements les plus violents de cette « *petite guerre du Shaba* », qui, à moins d'une nouvelle escalade militaire pour l'instant peu probable, aura fait « seulement » au total une quarantaine de morts. Dans sa reconquête du terrain perdu, l'armée gouvernementale n'a pratiquement rencontré aucune résistance.

On peut dès maintenant tirer quelques enseignements de l'échec de l'opération. A l'origine, elle a été incontestablement bien menée sur le plan militaire. Elle a pris au dépourvu une armée souvent inefficace, mal dirigée et peu motivée. Ce *Kriegspiel* s'est développé selon une stratégie *offensive classique (comportant no*tamment des attaques en quinconces) digne de la pédagogie des meil*leures écoles de guerre. En face* d'eux, les assaillants n'ont trouvé que deux sortes d'adversaires : d'une part, des *militaires appartenant* à la même ethnie qu'eux (les Ludas) et peu désireux de croiser le fer avec leurs frères de race ; d'autre part, des soldats originaires du Nord ou du Centre. Ils ont pu, dans ce contexte, frapper vite et marquer des points.

Toutefois, la réussite du plan supposait que le centre minier de Kolwezi s'effondre, soit sous la poussée extérieure, soit du fait d'une subversion interne. *Or Kolwezi a* tenu, le « *soulèvement populaire* » ne s'est pas produit ; en dépit des raisons qui auraient pu le faciliter (dégradation constante de la situation économique, poursuite de l'inflation, baisse du niveau de vie, etc.), les quatorze mille travailleurs afri*cains de la compagnie* Gecamines, qui extrait le cuivre, n'ont pas bougé. Cette indifférence a privé les rebelles *de l'atout sur lequel ils comptaient.*

Les Zaïrois, certes, ne se sont pas spontanément mobilisés en masse *pour défendre le régime en place.* Mais ils n'ont pas « *basculé* », notamment au Shaba. « *Le détonateur a joué*, nous dit un *observateur, mais la poudre était mouillée.* »

Après s'être emparés de Kolwezi, les rebelles envisageaient de restaurer la République démocratique du Congo, sa Constitution fédérale et son drapeau, puis de négocier avec les autorités de Kinshasa un aménagement des relations entre le pouvoir central et celui du Shaba, à la condition que le président Mobutu soit écarté du *pouvoir*.

D'autres facteurs, de nature et d'importance diverses, ont empêché *les rebelles de pousser leur avan*tage : le sens politique du président Zaïrois, qui, tout au long de cette *crise, a conservé son sang-froid*, la réorganisation du commandement opérationnel, l'embarras et la gêne de nombreux *pays africains, la sym*pathie active *manifestée* par certains autres à l'égard du régime zaïrois et, bien sûr, l'envoi au Shaba d'un corps expéditionnaire marocain. Mais la faiblesse *majeure* de l'opération résidait ailleurs. Elle tenait précisément au caractère « katangais » de la rébellion, que rien n'a pu occulter. La ligne de front, avant la *contre-offensive* gouvernementale, correspondait très exactement à l'implantation de l'ethnie Luda, majoritaire aussi de l'autre côté de la frontière angolaise. Héritiers du prestigieux royaume de Balunda, les rebelles n'ont pas réussi à se débarrasser de cette étiquette « katangaise » qui réveille tant de mauvais souvenirs au sein de la population *zaïroise*, tant de craintes dans un continent où le « séparatisme » demeure l'ennemi numéro un

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(Mardi 26 avril.)

D'UNE SEMAINE A L'AUTRE...

MARDI 19 AVRIL

PARIS. — *Les députés ont accueilli avec une certaine déception et une perplexité certaine, la déclaration de M. Raymond Barre sur la situation de la sidérurgie. Plusieurs élus lorrains de la majorité n'hésitèrent pas à mêler leurs voix à celles des orateurs de gauche, instruisant le procès de la politique menée depuis vingt ans dans cette industrie et renvoyant dos à dos Etat et patronat.*

Le premier ministre a indiqué que les trois quarts des travailleurs touchés par les suppressions d'emplois ne seront pas réduits au chômage et a annoncé que Renault préciserait avant la fin de l'année ses projets d'investissements en Lorraine, Peugeot-Citroën étant invité, de son côté, à développer son effort de création d'emplois. Le patronat de l'automobile paraît juger « un peu hâtifs » les engagements de M. Barre. La direction d'Usinor accepte en revanche de maintenir en activité le haut fourneau de Thionville, qui assure trois cent cinquante emplois sur les trois mille qui doivent être supprimés dans cette zone.

MERCREDI 20 AVRIL

PARIS. — *M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, a été désigné au poste de secrétaire général de la Fédération nationale des Républicains indépendants à la place de M. Jacques Dominati.*

SETE. — *Plusieurs milliers de viticulteurs de l'Aude, de l'Hérault, du Gard et des Pyrénées-Orientales ont manifesté dans le calme afin d'arrêter les importations de vin italien en France et d'obtenir des secours pour les vignerons en difficulté financière.*

BONN. — *Le conseil des ministres a approuvé la nomination de M. Otmar Emminger à la présidence de la Bundesbank, en remplacement de M. Karl Klasen.*

PEKIN. — *Une conférence nationale sur l'énergie s'est ouverte à Taching. Le vice-premier ministre, M. Li Hsien-nien, a justifié, au cours de son discours, la nécessité d'un rapide développement économique par les impératifs de la défense nationale.*

JEUDI 21 AVRIL

PARIS. — *M. Aymeric Simon-Lorière, député R.P.R. du Var, ancien maire de Sainte-Maxime, s'est donné la mort, à son domicile parisien, de deux balles d'un revolver qu'il avait acheté le matin même.*

BANGKOK. — *Le général Chalard Hiran Yasiri, auteur d'une tentative de putsch le 26 mars, a été exécuté à la prison centrale de Bangkok. L'exécution, qui n'a été précédée d'aucun procès public, aurait été décidée dans la matinée même de jeudi au cours d'un conseil ministériel.*

KARACHI. — *Le gouvernement pakistanais a décrété la loi martiale dans quatre grandes villes du pays : Karachi, Lyallpur, Hyderabad, et Lahore. Cette décision a été prise à la suite de nouveaux affrontements sanglants entre militants de l'opposition et du parti gouvernemental.*

WASHINGTON. — *Au cours de son entretien avec M. Soarès, premier ministre du Portugal, le président Carter a réaffirmé* « *le soutien des Etats-Unis aux efforts de redressement économique du Portugal et au renforcement de la démocratie portugaise* ».

VENDREDI 22 AVRIL

BRUXELLES. — *Le roi Baudouin a désigné M. Léo Tindemans pour former le nouveau cabinet (lire page 3 le résultat des élections législatives du dimanche 17 avril).*

LIMA. — *Le Conseil de la révolution a demandé au général Francisco Morales Bermudez, chef de l'Etat, de conserver la présidence jusqu'en 1980. Le président aurait dû prendre sa retraite en janvier 1978.*

MADRID. — *Le conseil des ministres a approuvé un décret* « *réglementant le dépôt des statuts des nouvelles associations syndicales. Le décret entrera en vigueur le 28 avril. Cette décision est une conséquence logique de la ratification, le 20 avril, à Genève, des conventions sur la liberté syndicale du B.I.T. C'est aussi une application de la loi sur les* « *associations syndicales* » *approuvée par les Cortès.*

OSLO. — *Depuis 23 h. 30 (heure de Paris) le 22 avril, un des puits de production du champ pétrolifère Ekofisk, situé dans la zone norvégienne de la mer du Nord, est entré en éruption. Un geyser, haut de 60 mètres, déverse dans la mer environ 4 000 tonnes de pétrole brut par jour. L'accident s'est produit sur un des quinze puits de la plate-forme Bravo, les quatorze autres s'étant fermés automatiquement.*

Un vent très fort a empêché les spécialistes d'atterrir, lundi 25 avril, sur la plate-forme. Ils n'ont cependant pas renoncé à tenter de remettre une vanne sur le puits, d'où s'écoulent près de 4 000 tonnes de pétrole chaque jour. Le vent a aussi empêché la pose de barrages flottants autour de la nappe de pétrole, qui a changé de direction et dérive maintenant vers la côte norvégienne. Les autorités norvégiennes n'ont pas voulu employer les produits chimiques contre le pétrole pour ne pas nuire au milieu marin vivant.

LUNDI 25 AVRIL

LUXEMBOURG. — *Les ministres de l'agriculture des Neuf, réunis à Luxembourg, ont approuvé, plus facilement que prévu, la grille des prix applicable en 1977-1978. Les prix communs, fixés en unités de compte, seront relevés en moyenne de 3,5 %. Compte tenu des conditions monétaires, la hausse des prix en France sera en moyenne de 6,5 %. A partir du 1er septembre, un prélèvement de 1,5 %, destiné au financement de la résorption des excédents laitiers, sera perçu sur les livraisons de lait, à l'exception de celles effectuées dans les régions de montagne.*

Les Britanniques ont obtenu une [illegible]

pour une « *visite de travail* » *de trois jours, a eu un premier entretien avec le président Carter, portant essentiellement sur le Proche-Orient. Le communiqué de la Maison Blanche, publié à l'issue de soixante-quinze minutes d'entretien entre le président Carter et le roi, indique que les deux hommes estiment* « le moment venu d'entreprendre un nouvel effort pour convoquer la conférence de Genève au cours du second semestre de 1977 ».

TARIF DES ABONNEMENTS PAR AVION

(Les prix ci-dessous sont nets et ne peuvent en aucun cas être majorés.)

	6 mois	1 an
	—	—
	(F.F.)	
Europe, Turquie d'Asie, Chypre, Açores, Canaries, Madère, Algérie, Maroc, Tunisie	59	108
D.O.M., Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Dahomey, Gabon, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, Haute-Volta, Territoire français des Afars et des Issas	58	105
T.O.M. (sauf T.F.A.I.), République malgache, Poste navale, Etat Comorien	73	136
Libye, Egypte, Arabie Saoudite, Iran, Irak, Israël, Jordanie, Liban, Syrie	66	122
Birmanie, Brunei, Chine, Corée, Hongkong, Indonésie, Japon, Macao, Malaisie, Mongolie, Philippines, Singapour, Taiwan, Thaïlande, Viet-nam, Australie, Nouvelle-Guinée, Fidji, Nouvelle-Zélande, Laos, Cambodge	93	175
Canada, Amérique du Nord, Amérique centrale, Amérique du Sud, autres pays d'Afrique, d'Amérique et d'Asie	92	153

Nous recommandons à nos abonnés résidant à l'étranger d'utiliser des chèques bancaires libellés à notre ordre et adressés directement au journal « le Monde ».

Nous leur serions reconnaissants

L'actualisation du programme commun doit être achevée avant les vacances d'été

Le comité de liaison des partis signataires du programme commun, qui a siégé mardi 19 avril, a fixé au mardi 17 mai, à 10 heures, au siège du Mouvement des radicaux de gauche, la rencontre « au sommet » des dirigeants de l'union de la gauche. « *Elle aura pour objet*, précise le comité de liaison, *un échange de vues sur la situation politique et l'actualisation du programme commun, ainsi que la définition des modalités de celle-ci. A cet effet, elle se saisira des propositions présentées par les trois partis.*

» *La discussion du comité de liaison de la gauche a souligné la volonté des trois partis de préparer soigneusement la rencontre « au sommet ». Il s'est dégagé la volonté commune d'effectuer un travail de mise à jour sérieux et solide et de le conduire activement en vue d'aboutir avant les vacances d'été.* »

Ce dernier point avait été réclamé par MM. Pierre Beregovoy et François Loncle, qui représentent respectivement le parti socialiste et le Mouvement des radicaux de gauche au sein du comité de liaison. Le représentant du P.C.F., M. Charles Fiterman, a accepté sans difficulté cet engagement et a manifesté la volonté des communistes de conclure sans tarder *un nouvel accord*.

Parmi les raisons qui poussent socialistes et radicaux de gauche à vouloir éviter une discussion publique trainant en longueur, figure le fait qu'ils devront, durant la campagne des élections législatives, faire apparaitre les différences qui existent entre les divers courants de la gauche, puisque ceux-ci seront rivaux lors du premier tour de scrutin. Socialistes et radicaux de gauche n'ont, en conséquence, pas intérêt à ce que l'accord sur un programme commun actualisé intervienne à une date trop proche de l'échéance des élections législatives.

M. Fiterman a profité de la réunion du comité de liaison pour remettre à ses partenaires un document regroupant les propositions d'actualisation du programme commun avancées *par le P.C.F. Ce document* correspond à la lettre adressée par M. Mitterrand à M. Marchais dans laquelle le premier secrétaire du P.S. proposait un certain nombre de correctifs au document de juin 1972.

Les radicaux de gauche arrêteront, pour leur part, leurs propositions de modifications lors de la réunion de leur comité directeur, samedi 30 avril. MM. Jean-Denis Bredin, François Luchaire et Jacques Bonacossa doivent, à cette occasion, avancer des suggestions en ce qui concerne, respectivement, les libertés, l'Europe et l'économie. A ces trois séries d'apports s'ajouteront les textes élaborés par les commissions d'études mises en place entre les trois formations de gauche au lendemain de l'élection présidentielle de 1974. La commission économique en a rédigé une vingtaine et celle sur *les libertés une dizaine. Il ne* peut donc être question de les intégrer dans le programme commun, mais ils serviront de base aux discussions entre responsables politiques.

Les propositions du P.C.F.

Le document élaboré par le P.C.F. a été présenté à la presse par M. Charles Fiterman mercredi 20 avril. Il comprend quatre chapitres. Le premier consacré à la politique sociale économique et financière prévoit notamment que le SMIC soit porté à 2 200 F. *Les communistes proposent* en outre de garantir l'augmentation des salaires, qui correspondent, au maximum, à quatre fois le nouveau SMIC. Au-delà, le P.C.F. s'en tient à l'application de l'échelle mobile des salaires sans garantie.

Le document préconise d'autre part un relèvement de 50 % des prestations sociales et l'adoption rapide des quarante heures de travail en cinq jours avec l'objectif de trente-cinq heures pour les travaux publics.

Le P.C.F propose également de consacrer dans la nouvelle version du programme commun un chapitre spécial à l'immigration et un à l'emploi. Il préconise la *création de cinq cent mille nouveaux* emplois salariés par an et demande que si un chômeur doit assurer seul la subsistance d'une famille, il lui soit alloué au moins les deux tiers du SMIC. Le P.C.F. préconise enfin de renforcer le chapitre consacré au cadre de vie.

Dans le domaine fiscal, il demande que soit bien précisée la création de deux impôts distincts, l'un sur le capital, l'autre sur les grandes fortunes. Il propose également le lancement d'un emprunt public et le renforcement du contrôle des échanges extérieurs.

Le second chapitre du document communiste est consacré aux libertés et reprend les propositions du projet de déclaration sur les libertés adopté par le P.C.F en mai 1975. Il précise en outre les conditions de la participation des salariés à la vie des entreprises.

Le troisième chapitre est consacré à la politique étrangère. Le P.C.F. préconise notamment que soient appliqués les accords d'Helsinki dans tous leurs aspects et que soit signé avec l'U.R.S.S. un traité de non-recours à la force. En ce qui concerne la C.E.E., le P.C.F. demande une harmonisation des législations sociales des pays membres, mais ne dit rien de l'élection de l'Assemblée de Strasbourg au suffrage universel.

Enfin, le quatrième chapitre du document communiste préconise la mise au point d'un calendrier pour l'application du programme commun. Les réformes de structures devraient, selon le P.C.F., être effectuées dans les six premiers mois. Avant la fin de la première année de la législature, un plan devrait en outre être élaboré, qui préciserait le calendrier d'application des diverses mesures envisagées.

La variété des propositions a contribué à rassurer les partenaires du P.C.F., qui craignent que les discussions se limitent trop exclusivement aux questions économiques. Si M. Fiterman a confirmé à ses partenaires l'évolution de la position du P.C.F sur la question de l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel, il reste en contrepartie décidé à obtenir satisfaction sur le problème des nationalisations.

M. Beregovoy, pour sa part, a indiqué : « *Le P.S. considère que l'appropriation sociale peut être réalisée suivant différentes formules et que le programme commun a défini des solutions qui restent actuelles. Nous avons rappelé cette évidence à nos partenaires, et nous considérons que la formule retenue jusqu'à maintenant est la moins coûteuse pour le budget de la nation. Les socialistes ne séparent pas le principe de la nationalisation de son contenu démocratique, qu'ils placent dans la perspective de l'autogestion.* »

Interrogé, à l'issue de la réunion, sur la remarque de M. Gaston Defferre, qui estime que le programme commun contient des contradictions sur la question des licenciements, M. Charles Fiterman déclaré : « *Nous, communistes, nous tenons à ce que les travailleurs licenciés puissent être préalablement reclassés avec un salaire comparable à celui qu'ils touchaient et, si possible, au même niveau de qualification. Evidemment, les formes d'application de ce principe clair doivent être mises au point.* »

Les membres du comité de liaison ont été également interrogés sur la proposition du P.C.F. d'associer aux négociations de *nouvelles forces politiques* (gaullistes d'opposition et P.S.U.) et les syndicats. MM. Beregovoy et Loncle se montrent réticents. Le délégué du P.S. a déclaré : « *La question ne se posera que lorsque nous serons saisis. En fait, il s'agit d'une mise à jour et non d'une refonte du programme commun. Par conséquent, il doit être d'abord accepté tel qu'il est par quiconque veut participer à ces travaux.* »

M. François Loncle a ajouté : « *L'actualisation ne peut intervenir qu'avec ceux qui ont signé le programme commun.* » L'association de nouvelles organisations ne pourrait donc intervenir que dans une seconde étape. — T. P.

(Jeudi 21 avril.)

Le rapport parlementaire sur l'aéronautique

• La commission dénonce l'incohérence des choix gouvernementaux
• L'opposition reproche à la majorité de n'avoir pas suffisamment enquêté sur la société Dassault-Breguet

Après la publication du rapport parlementaire sur l'utilisation des fonds publics alloués à la *construction aéronautique en France*, le président de la commission d'enquête, M. Roger Partrat, député réformateur de la Loire, a demandé, jeudi 21 avril, à Paris, l'organisation d'un débat à l'Assemblée nationale sur les suites à donner à ce rapport. Ce document *met en évidence une certaine incohérence* de la politique aéronautique suivie jusqu'à présent par les différents gouvernements et il relève des « irrégularités et lenteurs », déjà signalées par la Cour des comptes, dans les concours budgétaires de l'Etat à l'ensemble de l'*industrie aéronautique*.

Dans deux déclarations distinctes mais annexées au rapport, les trois députés socialistes et les deux députés communistes membres de la commission reprochent aux représentants de la majorité de n'avoir pas suffisamment *enquêté sur les activités de la société* Dassault-Breguet — en étendant l'investigation à toutes les entreprises aéronautiques — et ils réclament la nationalisation du groupe privé.

D'où vient qu'après soixante et onze heures de séance, à raison d'un jour ou deux par semaine pendant trois mois et demi, cinq des quinze membres de la commission d'enquête parlementaire sur l'industrie aéronautique éprouvent le besoin de prendre leurs distances, à l'égard des conclusions de leur rapporteur, dans une annexe jointe à la fin d'un document de six cent quarante-six pages ? Probablement de l'ambiguïté qui avait été à l'origine de la création, à la fin de l'année dernière, de cette commission, lorsque ce qu'on appelle l'affaire de Vathaire a éclaté.

Pour les représentants de l'opposition, l'essentiel des travaux de la commission devait être consacré à « *vérifier le bien-fondé des graves accusations de fraude fiscale et de détournement de biens sociaux portées à l'encontre du groupe Dassault* ». Mais pour les députés de la majorité, « *les commissions d'enquête ne sont pas un tribunal d'inquisition, car nous n'avons à aucun moment pensé qu'il fallait mettre en accusation la société libérale et la liberté d'entreprendre* ».

Dialogue de sourds ? Sans doute. Volonté de politisation ? Peut-être, mais comment le reprocher à des parlementaires qui ont conscience de toucher, avec ce dossier, à la réalité des rapports du pouvoir avec l'argent public ? Plus certainement, il s'est produit, au sein même de cette commission, une curieuse évolution des esprits, qui a pris tous ses membres un peu à revers. Les députés de l'opposition ont mesuré, à cette occasion, que les sociétés nationales se prévalaient souvent des mêmes libertés ou du même irrespect que les entreprises privées vis-à-vis de la réglementation ou des procédures administratives de contrôle.

De leur côté, les représentants de la majorité ont compris qu'on ne pourrait pas éviter longtemps — pour des raisons de simple justice — la nationalisation d'une société privée en situation de monopole, comme celle où se trouve Dassault-Breguet pour les livraisons d'avions militaires à l'Etat français.

C'est le fond du débat. Il importe *moins, désormais, de savoir si les* industriels de l'aéronautique, publics ou privés, bénéficient ou non des mêmes prêts ou des mêmes avances remboursables de l'Etat, qui sont récupérés en cas de succès ou définitivement abandonnés en cas d'échec. En revanche, il importe de savoir si peuvent coexister, sans dommages, un secteur national qui perd de l'argent, parce qu'il doit fonder ses activités sur des perspectives aléatoires de ventes civiles, et un secteur privé qui prend peu de risques, parce que les marchés militaires sont, d'abord, des commandes de l'Etat assurées par contrat.

Aucune industrie aéronautique dans le monde, à l'exception de la construction française, n'a accepté un tel partage des responsabilités. Et, du reste, l'industrie nationale n'est pas dépourvue d'atouts, quand elle part à la conquête de certains marchés militaires, comme le démontre quotidiennement la SNIAS pour les missiles et les hélicoptères.

En vérité, la nationalisation — si cette seule mesure était décrétée — n'est probablement pas la panacée dans l'immédiat. Les présidents-directeurs généraux, actuels ou anciens, de sociétés nationales que la commission a entendus sont, paradoxalement, les premiers à élever quelques réserves devant une telle perspective. Fausse modestie de leur part ou plutôt conscience de ce qui pourrait se passer aussitôt après une large nationalisation de l'industrie aéronautique en France ? L'expérience incite à la prudence, même si le principe de la nationalisation n'a pas de raisons d'être remis en cause.

Le général Mitterrand a confié à la commission qu'il « *cherchait son actionnaire* », c'est-à-dire un interlocuteur valable depuis sa nomination à la tête de la SNIAS. Ce propos est un avertissement. Tant que l'Etat n'aura pas renoncé à « *bricoler* » au jour le jour une politique aéronautique, comme il le fait depuis des années, il n'y aura pas de nationalisation réussie, mais des succès isolés et presque miraculeux.

JACQUES ISNARD.

(Samedi 23 avril.)

LE PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL

Le « pacte national pour l'emploi » coûtera 4 milliards

(Suite de la première page.)

● AMELIORATION DE LA SITUATION DES VEUVES. — La veuve d'un assuré social peut normalement prétendre au bénéfice d'une pension de reversion dont le taux est égal à 50 % du montant de la pension de vieillesse de son conjoint décédé. Dans le régime général, jusqu'au 1er juillet 1974, il était impossible de cumuler un droit propre et une pension de reversion : seule la plus élevée des deux pensions était servie. Depuis 1974, le cumul intégral des deux prestations est autorisé, dans une limite égale au minimum vieillesse (750 F par mois).

Le gouvernement propose de porter ce seuil, au 1er juillet, à 60 % de la pension maximale *servie par le régime général (soit* 1 083 F par mois), et au 1er juillet 1978, à 70 % de cette pension (soit, sur la base du chiffre actuel, à 1 260 F).

Cette mesure devrait intéresser environ 100 000 veuves. Elle est particulièrement importante pour celles d'entre elles qui n'ont pu se constituer que de faibles droits personnels à pension, l'éducation de leurs enfants les ayant empêchées d'avoir une carrière professionnelle régulière.

● ACTION SOCIALE. — Le gouvernement proposera à la Caisse nationale des allocations familiales un relèvement de la dotation du Fonds national d'action sanitaire et sociale de l'ordre de 50 millions en 1977 et de 100 millions en 1978.

3) Personnes âgées.

● ALLOCATIONS MINIMALES. — Elles seront relevées en deux temps, passant de 9 000 F par an à 10 000 F le 1er juillet (au lieu du 1er décembre prévu) et à 11 000 F le 1er décembre. Cette majoration profitera à deux millions de personnes âgées.

● PENSIONS. — La loi du 31 décembre 1971 sur l'amélioration des retraites avait permis un relèvement des pensions en retenant le calcul de ces pensions sur la base de trente-sept annuités et demie au lieu de trente. Elle s'était appliquée aux seuls retraités, dont la pension a pris effet après l'intervention de la loi ; en compensation, deux majorations (de 5 % chacune), forfaitaires des pensions versées avaient été décidées en faveur des retraités dont les pensions avaient été liquidées avant le 1er janvier 1972 ou avant le 1er janvier 1973.

Le gouvernement a décidé de procéder à une troisième et dernière revalorisation forfaitaire de 5 % des pensions liquidées avant le 1er janvier 1973. Elle prendra effet le 1er octobre et intéressera quatre cent trente mille retraités.

● ALLEGEMENT FISCAL LORS DU DEPART A LA RETRAITE. — Les personnes qui partent à la retraite connaissent assez souvent des difficultés, car elles doivent acquitter durant la première année de leur retraite, au moyen de revenus diminués, un impôt portant sur le revenu de leur dernière année d'activité. Le gouvernement proposera dans la prochaine loi de finances d'opérer un abattement fiscal de 5 000 F sur le dernier revenu d'activité de ces personnes.

● AMELIORATION DE L'HABITAT. — Des efforts importants doivent être faits pour améliorer le logement des personnes âgées, estime le gouvernement. Souvent, des travaux d'aménagement relativement simples peuvent y contribuer, auxquels participe la Fédération des centres PACT (Protection, Amélioration, Conservation, Transformation de l'habitat ancien). Les subventions accordées par l'Etat à ces centres vont être augmentées dès 1977, grâce à l'ouverture d'un crédit de 10 millions.

● L'AIDE MENAGÈRE A DOMICILE. — Des bureaux d'aide sociale ou des associations gèrent actuellement des services qui envoient des aides ménagères assister les personnes âgées qui en ont le plus besoin. Pour que les personnes les plus démunies ne soient pas dissuadées d'y recourir — par crainte de voir une partie des dépenses réclamée à leurs familles, au titre de l'obligation alimentaire — le gouvernement a décidé de supprimer l'obligation alimentaire pour les prises en charge accordées par l'aide sociale pour ces services.

● TELEPHONE RELIE AU SERVICE DE VEILLE. — Dans plusieurs villes, des expériences ont été menées, depuis deux ans, pour relier des personnes âgées, isolées ou handicapées, au réseau téléphonique et à un service de veille. Les résultats de ces expériences se sont révélés concluants. Afin d'encourager le recours à ces services par les personnes âgées les plus démunies de ressources, le *gouvernement a décidé d'autoriser* l'aide sociale à prendre en charge, totalement ou partiellement suivant les cas, les dépenses afférentes à la liaison téléphonique avec le service de veille.

4) Equipements publics.

Pour améliorer l'emploi dans le secteur public, le gouvernement va majorer de plusieurs centaines de *millions* les crédits de paiements 1977 ; le Fonds d'action conjoncturelle va être débloqué.

Outre le coût de ces mesures pour la Sécurité sociale (755 millions de francs en 1977 et 2 milliards de francs en 1978), l'Etat sera mis à contribution pour 3,3 milliards de francs dès cette année (2,3 milliards de francs en 1978).

Le déficit du budget de l'Etat avait été estimé à 10 milliards de francs dans la loi de finances rectificative de mars dernier. L'Etat doit donc maintenant couvrir 13,3 milliards de francs. Il le fera de la façon suivante :

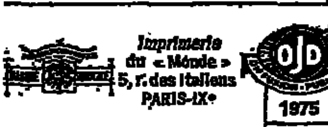
● Les prix des produits pétroliers feront l'objet d'un relèvement fiscal de 6 centimes pour le supercarburant, de 5 centimes pour l'essence ordinaire, de 4 centimes pour le gasoil. Le produit de cette mesure sera de 860 millions de francs en 1977 ;

● Le recouvrement de la taxe sur les conventions d'assurance et du prélèvement libératoire perçu par le canal des banques sera assuré tous les deux ans et non plus par trimestre; ce changement de mode de paiement procurera une recette exceptionnelle de 650 millions de francs en 1977.

De plus, un emprunt à long terme sera émis par l'Etat pour un montant d'environ 6 milliards; 5,8 milliards seront couverts par des ressources d'épargne à court et moyen terme.

(Mercredi 27 avril.)

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications n° 57 460

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 18 AU 22 AVRIL 1977

Neurasthénie

SILENCE : hôpital ! Un panneau portant un pareil avertissement aurait fort bien pu être accroché cette semaine à l'entrée de la Bourse de Paris. Pauvre Bourse, elle avait encore bien mauvaise mine !

La séance de lundi fut particulièrement maussade et l'on ne sut trop, ce jour-là, ce qui l'emporta du désœuvrement ou de l'effritement, son corollaire. Mardi, pris d'un nouvel accès de faiblesse, le marché était à nouveau rattrapé de justesse par ses « infirmiers » (la Caisse des *dépots entre autres*). *Mercredi, sans ou presque* assistance extérieure, il s'affaissait franchement. Qu'allait-il advenir le lendemain pour la liquidation générale, déjà *perdante à hauteur de 2,5 % ? Beaucoup redoutaient* le pire. Leurs prévisions pessimistes ne devaient cependant pas se vérifier. Solidement encadré derechef, le marché franchissait, *sans trop d'encombre, le cap difficile et, à la veille* du week-end, pour le premier jour du nouveau mois boursier, il parvenait même à faire seul quelques pas.

D'un vendredi à l'autre, les différents *indices* n'en ont pas moins baissé de 1,5 % et, à la cote, les dommages causés *étaient* encore visibles, surtout à la métallurgie.

Simple répit ou signe avant-coureur d'un léger rétablissement ? Il serait bien naïf de croire que, anticipant le plan « Barre bis », dont les modalités devaient être rendues publiques mardi 26 avril, la Bourse, tendue vers l'on ne sait trop quel vain espoir et mue par on ne sait quelle énergie, ait réellement cherché à sortir d'elle-même.

Tout concourt à prouver le contraire. *De l'avis général*, le nouveau plan que doit présenter le premier ministre ne sera que *la* continuation du précédent. Comporterait-il même des innovations que la Bourse aurait peu de chances de s'en trouver réconfortée ou même soulagée. L'annonce par *de nombreuses* entreprises de bons et même souvent de très bons résultats pour 1976, comme pour Moulinex, avec parfois des attributions gratuites d'actions à la clé, *c'est* le cas de Legrand, a fait sur elle l'effet d'un *cautère* sur une jambe de bois. De même le marché n'a pas réagi davantage au redressement du commerce extérieur en mars *et la baisse des taux d'intérêt* l'a *laissé de marbre, tout* comme la bonne tenue du franc.

La « peste » politique, puisqu'il faut l'appeler par son *nom; empoisonne littéralement l'atmosphère autour de la* corbeille. Le dernier sondage faisant état d'une nouvelle montée de la popularité de M. Mitterrand a rendu son parfum *plus* tenace encore.

« Soldes avant inventaire ou fermeture définitive ? », ironisait un habitué, au plus fort de la baisse mercredi. Cette boutade — en est-ce une ? — illustre fort bien le sentiment qui règne sous les verrières du palais Brongniart. Quel remède ? Personne, pour l'instant, n'en voit. Même les « gendarmes » appelés à la rescousse semblent de plus en plus hésiter à épauler le marché. Ne dramatisons quand même pas. Ce n'est pas l'affolement. La résignation seulement, avec son cortège de ventes de précaution. Est-ce mieux pour autant ?

ANDRÉ DESSOT.

Baisse du yen - Résistance du dollar

Baisse sensible du YEN, résistance du *DOLLAR, bonne tenue* de la LIRE, stabilité du FRANC : tels ont été les faits marquants *de la semaine sur les marchés* des changes.

Amorcée à la fin de la semaine dernière, le recul du YEN s'est accéléré le mouvement étant amplifié par la décision des autorités japonaises de ramener de 6 à 5 % le taux de l'escompte à compter de mardi. La baisse de la devise japonaise a été sensible, le cours du DOLLAR remontant de 270 à 277 YENS. Réaction technique après la forte hausse *de ces dernières semaines ou* amorce d'un mouvement d'ampleur ? Il est bien difficile de *répondre à cette question*. Beaucoup d'opérateurs ont manifestement vu dans l'abaissement du taux de l'escompte décrété par Tokyo la preuve que les autorités nippones entendaient donner un coup d'arrêt à la hausse du YEN.

Initialement en recul vis-à-vis des devises européennes les plus fortes (DEUTSCHEMARK, FRANC SUISSE, mais aussi du FRANC FRANÇAIS), le DOLLAR s'est ensuite redressé. Faut-il voir dans cette reprise un effet de la présentation du plan énergétique de M. Carter ? L'argument paraît *un peu mince, ne serait-ce que* dans la mesure où les grandes lignes de ce plan étaient déjà connues. En fait, la devise américaine, d'effritement en effritement, était progressivement près de ses plus bas niveaux par rapport au DEUTSCHEMARK. Dès lors, la santé de l'économie américaine ne justifiant pas un effondrement du *DOLLAR, les opérateurs* ne pouvaient qu'hésiter à accentuer leur pression. Les banques *centrales, qui surveillent* très attentivement le marché, ne pouvaient de leur côté laisser *« casser »* les plus bas cours de la devise américaine, et prendre ainsi le risque de rallumer la spéculation.

LE FRANC FRANÇAIS s'est bien comporté. Initialement en hausse, il a certes perdu un peu *de terrain en fin de semaine* mais n'en a pas moins défendu aisément sa position. La Banque *de France continue de surveiller* attentivement le marché. Pour l'heure, sa tâche est aisée. La diminution du déficit commercial, le ralentissement de la progression des salaires, démontrent que le plan Barre, sur ces points précis, commence à faire sentir ses effets. A court terme, les opérateurs n'ont guère de raison de prendre des positions spéculatives. On ne saurait certes parler de « fermeté » du FRANC puisque *celui-ci a fléchi*, comme d'autres devises — vis-à-vis des monnaies fortes, — mais à *l'impossible nul n'est tenu*...

La LIVRE STERLING a fluctué au gré des négociations sociales *qui sont actuellement en* cours. Ses variations de cours sont toutefois restées modestes, la Banque d'Angleterre contrôlant étroitement le marché. La performance est méritoire dans la mesure où les autorités britanniques viennent de baisser considérablement les taux d'intérêt, ramenés de 14 à 8,75 % en quelques semaines. Aux yeux de beaucoup de spécialistes, la tenue de la LIVRE reste cependant précaire.

En attendant, une nouvelle étape a été franchie dans l'effacement de la LIVRE en tant que monnaie de réserve. Quinze pays détenteurs de balances sterling — sur vingt-cinq — ont en effet souscrit avec bons et devises étrangères proposés par le *gouvernement britannique*...

L'annonce des deux prêts accordés à l'Italie — 530 millions de DOLLARS par le F.M.I., 500 millions de DOLLARS par les Neuf — a été bien accueillie.

Sur le marché de l'or, les G.V.E. ont fléchi, le prix de l'once de métal précieux revenant à Londres de 150,65 à 149,70 DOLLARS.

PHILIPPE LABARDE.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	LIVRE	$ U.S	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres ..	—	171,89	8,5309	4,3367	4,0789	62,3960	4,2491	1.524,66
	—	171,75	8,5351	4,3238	4,0644	62,4826	4,2336	1.524,71
New-York .	171,89	—	20,1491	39,6353	42,1407	2,7548	40,4520	0,1127
	171,75	—	20,1227	39,7219	42,2564	2,7487	40,5679	0,1126
Paris	8,5309	4,9630	—	196,71	209,14	13,6721	200,76	5,5952
	8,5351	4,9695	—	197,39	209,99	13,6599	201,60	5,5978
Zurich ...	4,3367	2,5230	50,8361	—	106,3211	6,9504	102,0631	2,8444
	4,3238	2,5175	50,6590	—	106,3807	6,9200	102,1298	2,8358
Francfort .	4,0789	2,3730	47,8135	94,0546	—	6,5371	95,9951	2,6753
	4,0644	2,3665	47,6204	94,0019	—	6,5049	96,0040	2,6657
Bruxelles .	62,3960	36,3000	7,3141	14,3876	15,2970	—	14,6344	4,0924
	62,4826	36,3800	7,3206	14,4508	15,3729	—	14,7586	4,0980
Amsterdam	4,2491	2,4720	49,8085	97,9785	104,1719	6,8099	—	2,7869
	4,2336	2,4650	49,6025	97,9145	104,1622	6,7757	—	2,7766
Milan	1524,66	887,00	178,72	351,56	373,78	24,4352	358,81	—
	1524,71	887,75	178,63	352,63	375,13	24,4021	360,14	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

SPORTS

FOOTBALL

LA VICTOIRE DE LA FRANCE SUR LA SUISSE (4-0)

Une mise au point réconfortante

Genève. — Dans les vestiaires, où, compte tenu des circonstances de leur victoire sur l'équipe de Suisse par 4 buts à 0, les footballeurs français avaient le triomphe modeste, un homme affichait un large sourire de soulagement : Pierre Garonnaire, le manager adjoint de l'Association sportive de Saint-Etienne. Ses commentaires sévères, voire désobligeants, à l'égard des footballeurs suisses, lors de la rencontre de Coupe d'Europe entre Zurich et Liverpool, avaient irrité les sportifs de cette région de la Suisse romande, où les programmes télévisés français sont très suivis.

Les joueurs suisses ne cachaient pas que ces propos, jugés immérités, étaient pour eux le meilleur des stimulants avant de rencontrer une équipe de France moins motivée, et surtout amoindrie par les forfaits de quatre de ses meilleurs éléments : les Stéphanois Dominique Bathenay et Christian Synaeghel, le Lyonnais Bernard Lacombe et le Marseillais Marius Trésor. Au lieu du piège redouté, ce fut pourtant un succès « historique » par son ampleur puisque la France n'avait pas battu la Suisse depuis 1955 et qu'il faut remonter au 1er septembre 1958, à Reykjavik, où la France avait battu l'Islande 5 à 1, pour trouver trace d'une victoire aussi large de l'équipe nationale sur le terrain de son adversaire.

De notre envoyé spécial

Dominé d'un côté par quelques sapins, de l'autre par des peupliers, le stade des Charmilles, avec ses quatre petites tribunes bien carrées blotties autour d'un hectare de gazon, n'a d'ailleurs rien d'un coupe-gorge. L'équipe de France semblait même y être conviée à une aimable partie de campagne, au point que le sélectionneur, Michel Hidalgo, pouvait surtout redouter pour ce match très amical de fin de saison une démobilisation de ses *joueurs*. Heureusement, la présence de quelques milliers de frontaliers *français mêlés aux vingt-huit* mille spectateurs entretint, sans chauvinisme outrancier, une ambiance de saine rivalité entre les deux sélections.

Après la désillusion de Dublin, l'équipe suisse était peut-être le partenaire idéal pour permettre aux Français de se forger un nouveau moral. Selon un chroniqueur sportif helvétique, la Suisse pouvait, en effet, revendiquer le titre de champion du monde des défaites honorables. Depuis quatre ans, soit en vingt-huit rencontres, elle n'a connu que cinq victoires, dont la dernière *remonte* à mai 1976 contre la Pologne (1-0), pour dix-huit défaites, le plus souvent avec un but d'écart. Les footballeurs helvétiques traversent surtout une longue crise d'efficacité puisqu'ils n'ont pu réussir que dix-neuf buts durant cette période.

La première demi-heure du match illustra à merveille cette tendance puisque les Suisses pratiquèrent un football sophistiqué, se créèrent quelques occasions immanquables... sans réussir à prendre le moindre avantage. Il n'en fallait pas plus pour remettre en confiance une équipe de France qui ne manque plus désormais de culot et d'opportunisme.

Ainsi, dès la trente et unième minute, Michel Platini profitait d'un coup franc *généreusement* accordé. « *Kung*, raconte-t-il, *devait savoir que je les tire généralement en cloche par-dessus le mur adverse. Pendant qu'il se plaçait en conséquence et rectifiait la position de ses défenseurs, je me suis empressé de tirer à ras de terre dans l'angle du but laissé vide.* »

Un manque de complémentarité

La rencontre était dès lors bien engagée pour les *Français*. Alors qu'à Dublin ils avaient surtout péché par excès de précipitation pour *tenter de refaire leur handicap*, ils pouvaient cette fois contrôler sereinement le jeu. Au contraire, les Suisses, toujours à la poursuite de leur premier but en trois matches, depuis que Roger Vonlanthen est devenu responsable de la sélection nationale, prenaient de plus en plus de risques.

« *Dans la dernière demi-heure, Platini n'a jamais vu un adversaire à moins de 15 mètres autour de lui*, maugréait après le match Robert Chapuisat, l'arrière libre de l'équipe suisse. *Dans ces conditions, il est facile de briller.* » Comme leurs homologues français, à un degré moindre en première mi-temps, les trois demis suisses ont de plus en plus négligé, au fil de la rencontre, l'aspect défensif de leur tâche pour se laisser entraîner par leur tempérament offensif. Très brillants techniquement, Humberto Barberis, René Botteron et Arthur von Wartburg ont perdu le match par manque de complémentarité.

La division linguistique

Ce défaut ne peut cependant expliquer à lui seul l'impression de résignation des Suisses après le deuxième but français, obtenu par Didier Six après une belle montée d'Omar Sahnoun (soixante-quatorzième minute). Dominique Rocheteau, bien démarqué par Platini, et Olivier Rouyer, de la tête sur centre de Six, ont trop facilement aggravé le score dans les trois dernières minutes devant une équipe dont les joueurs semblaient s'être *désolidarisés*.

La division linguistique de la Confédération helvétique ne va pas sans répercussions sur le football, où se distinguent trois grandes tendances : l'alémanique, la romande et l'italienne. L'histoire du football suisse pourrait se résumer à travers les querelles de suprématie des deux premières.

Le football roman, plus offensif, *symbolisé par Lausanne*, Neuchâtel et surtout le Servette de Genève, avait été supplanté ces dernières années par l'alémanique, plus direct et plus physique, à l'image de Bâle, des Grasshoppers et du Football-Club de Zurich. Les mauvais résultats internationaux et le renouveau du Servette semblaient renverser cette tendance avec la nomination, voici trois mois, de Roger Vonlanthen.

« *Dès la fin du match, j'ai vu des sourires sur les visages de certains Suisses* », expliquait pourtant Lucio Bizzini, le capitaine de cette équipe suisse et du Servette de Genève. Roger Vonlanthen, qui n'ignore pas la précarité de la situation d'entraîneur, pourrait bien être paradoxalement la première victime de ce renouveau du football français, dont il prône pourtant l'exemple en Suisse.

GÉRARD ALBOUY.

Liverpool et Moenchengladbach en finale de la Coupe d'Europe

Comme en 1975, au Parc des Princes, la finale de la Coupe européenne des clubs champions opposera, le 25 mai à Rome, un club allemand, le Borussia Moenchengladbach, à une équipe anglaise, le Football Club de Liverpool. Déjà vainqueurs au match « aller », les Anglais ont aisément obtenu leur qualification à domicile en s'imposant (3 à 0) devant le Football Club de Zurich. Battus à Kiev (1 à 0), les Allemands ont éprouvé beaucoup plus de difficulté puisqu'ils ont dû attendre la 82e minute du match « retour » pour obtenir un deuxième but assurant leur qualification.

L'espionnage de l'adversaire, devenu traditionnel avant une rencontre *importante de coupe* d'Europe, la parfaite connaissance de ses forces et de ses faiblesses collectives et individuelles, laissent de moins en moins de place aux surprises. Muni de ces données, l'entraîneur ne se contente plus d'être un éducateur ou un préparateur mais devient un véritable stratège chargé d'élaborer *les tactiques* les plus *sophistiquées* pour tenir l'adversaire en échec.

Ainsi, avant de retrouver le Borussia Moenchengladbach à Düsseldorf pour le match retour, M. Valery Lobanovski, entraîneur du Dynamo Kiev, voulait préserver le but d'avance obtenu par ses joueurs deux semaines plus tôt. Il connaissait l'inefficacité actuelle des trois attaquants de pointe al*lemands* en l'absence de l'ailier gauche Josef Heynckes. Il savait donc que les plus grands dangers pouvaient venir des tirs ou des percées des joueurs du milieu du terrain comme Herbert Wimmer et Ulrich Stielike, soutenus par le « libero » Rainer Bonhof, à la frappe de balle redoutable.

Pour Valery Lobanovski, le problème était de tenir ces derniers à distance en les privant des possibilités de progresser par des passes en profondeur — en imposant un marquage individuel impitoyable aux trois attaquants al*lemands — et de les gêner dans* leur zone d'évolution par un regroupement massif des demis et des attaquants soviétiques, Oleg Blokhine excepté. Heureusement pour l'intérêt du spectacle, et l'incertitude du sport, les meilleurs plans ne peuvent tenir compte de l'imprévu et notamment des défaillances d'un joueur.

Avec sa tenue sombre, ses jambes sans fin et l'envergure exceptionnelle de ses bras (1,91 m), Ivgeni Rudakov ressemble à son modèle, Lev Yachine, le presque légendaire gardien de but du Dynamo Moscou auquel il avait succédé en équipe nationale. Toutefois, à trente-quatre ans, il n'a jamais pu se départir d'une nervosité extrême, qui le handicape souvent dans les grandes occasions, comme à Saint-Etienne la saison dernière.

A ses rictus, et surtout à ses premiers contrôles de balle mal assurés, *on* vit bien que les nerfs de ce géant n'avaient pas résisté à la tension précédant cette rencontre susceptible de faire du Dynamo Kiev la première équipe soviétique finaliste de la Coupe européenne des clubs champions. Dès la vingt et unième minute, il faisait sa première bévue. En se précipitant sur un tir lointain de Rainer Bonhof, il butait contre son arrière gauche, Matvenko, et relâchait le ballon. Sur la reprise d'Allen Simonsen, Konkov déviait le tir de la main. Bonhof transformait le penalty.

Comme Yvan Curkovic, le gardien stéphanois, à Liverpool, il ne devait jamais se remettre de cette erreur. Les Allemands se montraient pourtant prudents en deuxième mi-temps, évitant de se livrer sans réserves en attaque par peur des contres soviétiques. C'est donc sur une de leurs rares actions dangereuses que Rudakov allait *faire une deuxième erreur* d'appréciation fatale. Sur un coup franc tiré par Bonhof, il tentait une sortie hasardeuse devant Hans Jurgen Wittkamp, dont le tir était repoussé en catastrophe par Matvenko. Hélas ! pour Rudakov, le ballon était aussitôt recentré et Wittkamp devançait à nouveau les Soviétiques *pour* inscrire de la tête le second but. Moenchengladbach aura ainsi l'occasion de prendre, le 28 mai à Rome, une revanche sur Liverpool, qui l'avait déjà battu en finale de la Coupe de l'U.E.F.A.

GÉRARD ALBOUY.

RESULTATS DES DEMI-FINALES

Coupe des champions

Entre parenthèses, les résultats des matches aller

**Moenchengladbach b. Kiev : 2-0 (0-1)*
**Liverpool bat Zurich : 3-0 (1-3)*
La finale opposera Moenchengladbach à Liverpool, le 25 mai à Rome.

Coupe des coupes

**Hambourg b. Atl. Madrid : 3-0 (1-3)*
**Anderlecht bat Naples : 2-0 (0-1).*
La finale opposera Hambourg à Anderlecht, le 11 mai à Amsterdam.

Coupe de l'U.E.F.A.

**Bilbao et Molenbeek : 0-0 (1-1)*
*Juv. Turin b. *Athènes : 1-0 (1-4).*
La finale Bilbao-Juventus Turin sera jouée par rencontres aller et retour, les 4 et 18 mai.

CYCLISME

Liège-Bastogne-Liège consacre Bernard Hinault

Déjà vainqueur il y a moins d'une semaine du pénible Gand-Wevelgem (le Monde du 21 avril), Bernard Hinault a gagné dimanche 24 avril une nouvelle épreuve belge, Liège-Bastogne-Liège, qui doit son prestige au fait d'être la plus ancienne des classiques, mais aussi l'une des plus probantes compte tenu de son parcours accidenté et de sa forte participation internationale.

En Flandre, l'autre jour, le jeune routier breton avait dominé des adversaires de solide réputation. En Wallonie, cette fois, il s'est imposé aux dépens de Dierickx, Maertens, De Vlaeminck, Thurau et Merckx. C'est-à-dire de l'élite. Ses deux victoires n'ont évidemment pas la même valeur ni la même portée. La première exprimait un talent certain. La seconde équivaut à une consécration définitive et marque une date. Trois Français seulement avaient inscrit leur nom au palmarès de la « doyenne » : Trousselier en 1909, Camille Danguillaume en 1949 et Jacques Anquetil en 1966. C'est qu'il n'est pas facile — on ne le sait que trop — d'aller battre les routiers belges sur leur terrain. Hinault l'a fait à deux reprises en l'espace de cinq jours, alors que la série des défaites françaises se prolongeait depuis onze ans.

L'exploit est donc exceptionnel. Il situe les mérites d'un coureur qui n'a pas encore vingt-trois ans, mais qui possède les qualités indispensables pour réaliser une grande carrière.

Au lendemain de Paris-Roubaix, dans lequel Raymond Poulidor (quarante et un ans) s'était classé une fois de plus premier Français, la question si souvent posée revenait sous la plume des journalistes spécialisés : « Comment expliquer la faiblesse des routiers français sur l'ensemble des courses en ligne ? »

Le sujet est vaste, sans doute, complexe, et la réussite de Bernard Hinault, pour brillante qu'elle soit, ne met pas fin au débat. Dans un pays où le cyclisme se dégrade chez les amateurs qui ont été mal éduqués ou usés prématurément, le leader de l'équipe Gitane semble être l'une des rares exceptions qui confirment la règle. Formé à bonne école, il a compris la nécessité de suivre une progression régulière, sans s'attarder dans les catégories inférieures, où tant de bons éléments se sont sclérosés. A l'inverse de tous ceux qui ont voulu devenir des vedettes avant d'être des champions, et qui n'ont été que de faux espoirs, il a gravi les échelons en évitant de brûler les étapes. Bret, il a pris son temps sans le perdre, et quatre années lui ont suffi pour accéder au rang professionnel.

Aujourd'hui son directeur sportif, Cyrille Guimard, qui souscrit à cette méthode et qui doit être associé à ses succès, s'efforce de lui donner sa chance tout en le ménageant. Il n'autorisera Bernard Hinault à participer au Tour de France que l'an prochain. — J. A.

LES RÉSULTATS

Cyclisme

LIEGE - BASTOGNE - LIEGE

1. Hinault (Fr.), les 243,5 km en 6 h. 28 min. ; 2. Dierickx (B.), même temps ; 3. Thurau (All.), à 10 sec. ; 4. De Vlaeminck (B.) ; 5. Maertens (B.) ; 6. Merckx (B.), tous même temps ;

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIEME DIVISION
(vingt-neuvième journée)

GROUPE A

*Toulouse bat Cannes	6-2
*Monaco bat Arles	5-0
*Auxerre bat Béziers	1-0
*Avignon bat Bourges	2-0
*Angoulême bat Tavaux	2-0
*Martigues bat Gueugnon	2-1
*Sète et Red Star	1-1
Toulon bat *Fontainebleau	1-0
*Ajaccio et Paris Football-Club	2-2

Classement : Gueugnon et Monaco, 39 pts; 3. Toulon, 37; 4. Avignon, 35; 5. Auxerre, 33 ; 6. Red Star, 32 ; 7. Angoulême et Béziers, 31 ; 9. Martigues, 30; 10. Toulouse et Cannes, 29; 12. Paris F.C., 28 ; 13. Fontainebleau et Arles, 26 ; 15. Ajaccio, 25 ; 16. Tavaux, 20 ; 17. Bourges, 15 ; 18. Sète, 14.

GROUPE B

Rouen bat *Besançon	2-1
*Strasbourg et Lucé	1-1
*Tours bat Caen	3-1
*Dunkerque bat Quimper	2-0
Boulogne bat *Châteauroux	2-1
Epinal bat *Nœux	1-0
*Brest bat Chaumont	4-0
*Saint-Dié bat Amiens	1-0
*Lorient bat Hazebrouck	2-0

Classement : 1. Strasbourg, 40 pts ; 2. Rouen, 36 ; 3. Tours, 33 ; 4. Besançon et Lucé, 32 ; 6. Châteauroux, Quimper et Epinal, 30 ; 9. Brest, 28 ; 10. Dunkerque et Chaumont, 27 ; 12. Boulogne, Nœux, Caen et Saint-Dié, 26 ; 16. Lorient, 24 ; 17. Amiens, 23 ; 18. Hazebrouck, 22.

Jeu à XIII

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(quarts de finale)

Carcassonne b. Saint-Estève..	30-10
Albi b. Villeneuve	8-4
Avignon b. Toulouse	12-0
XIII Catalan b. Pamiers	31-12

Les demi-finales, qui se disputeront le 8 mai sur des terrains à désigner, opposeront respectivement le XIII Catalan à Albi et Avignon à Carcassonne.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION
(huitièmes de finale)

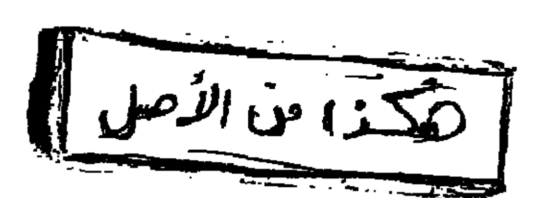
A Perpignan : Nice b. Stade Toulousain, 17 à 16 (après prolongations).
A Toulouse : U.S.A. Perpignan b. Agen, 21 à 10.
A Carcassonne : Bayonne b. Toulon, 13 à 6.
A Tarbes : Béziers b. Dax, 47 à 3.
A Grenoble : Narbonne b. La Voulte, 17 à 7.
A Brive : Montferrand b. Bagnères, 33 à 25.
A Albi : Romans b. *Lourdes*, 16 à 10.
A La Rochelle : Biarritz b. *Brive*, 19 à 10.
Les quarts de finale, prévus le 1er mai, seront les suivants :
Béziers contre Bayonne ; Biarritz contre Nice ; Romans contre Montferrand ; Narbonne contre Perpignan.

LA RÉCOLTE DE 3000

Un très lo

La traditio





« LA RÉCOLTE DE 3000 ANS » d'Hailé Gérima

Un très long voyage dans le passé du monde

PRÉSENTÉ en première mondiale (dans la série « new directors ») au Musée d'art moderne de New-York, début 1976, sélectionné un peu plus tard à la Semaine internationale de la critique française du Festival de Cannes, « Harvest : 3 000 years » (devenu en français « la Récolte de 3 000 ans ») a surpris un peu tous les publics par son ampleur, sa rigueur formelle, la nouveauté du thème choisi. Le prix Sadoul s'est ajouté fin 1976 à un ensemble de récompenses recueillies un peu partout.

Hailé Gérima, le metteur en scène, né en Ethiopie, est venu aux Etats-Unis étudier le théâtre : « Peu à peu, a-t-il expliqué à Serge Daney dans « les Cahiers du cinéma » (n° 270, septembre-octobre 1976), je me suis rendu compte qu'avec le cinéma je pouvais « contrôler » plus de choses qu'avec le théâtre. Je pouvais montrer ce que j'aurais « choisi » de montrer. Mais, dans le cinéma aussi, je me heurtais à la contradiction entre ce que j'avais envie de faire et la façon dont le cinéma se fabrique là-bas. Il me fallait rejeter les conventions étroites liées à l'industrie cinématographique. » Et de citer comme premier modèle le cinéaste sénégalais Sembène Ousmane (« la Noire de », « le Mandat », « Xala »).

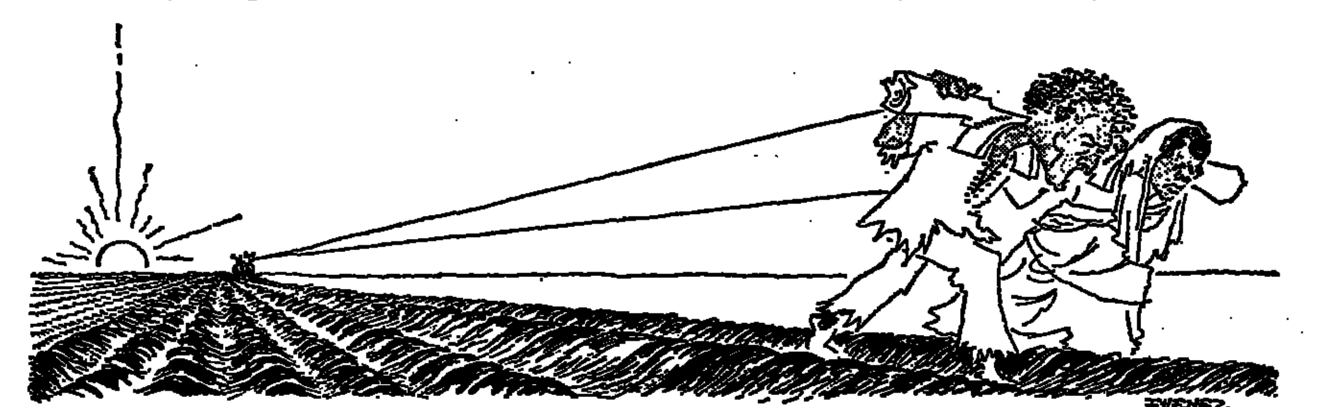
Le propriétaire, le travailleur le fou

Bien que momentanément fixé aux Etats-Unis — il enseigne à la Howard University, université noire de Washington, — Hailé Gérima ne fait ni du cinéma hollywoodien, ni du cinéma documentaire. Il a organisé lui-même sa propre production, en économisant l'argent nécessaire. Il a tourné en 16 mm noir et blanc, à la veille de la chute de l'empereur Haïlé Selassié en 1974. Le film, contrairement aux souhaits du metteur en scène, dans l'actuelle conjoncture politique, n'a pas encore été projeté là-bas. Comment serait-il accueilli, comment réagiraient les paysans, auxquels il s'identifie totalement, et la junte marxiste-léniniste au pouvoir ? Nul ne saurait l'imaginer. Mais « la Récolte de 3 000 ans » se situe à la fois dans l'actualité, et bien au-delà, c'est son originalité. Sa forme, cassée, éclatée le travail sur l'image, sur la trame sonore, le montage, surprennent, comme le refus du héros positif rassurant, souvent de mise dans les productions dites du « tiers-monde ».

L'histoire, qui ne se plie pas aux schémas dramatiques courants, se divise en trois parties, ou plus exactement se répartit selon trois axes qui souvent se rejoignent, s'entrecroisent. Premier axe, le riche propriétaire terrien (joué par un acteur professionnel) qui exploite son peuple sans merci. Deuxième axe, les travailleurs, une famille de paysans (de vrais paysans), que nous voyons peiner quotidiennement aux travaux des champs. Troisième axe, le « fou » (joué par un instituteur, acteur amateur), un petit paysan dépossédé après la guerre de libération contre l'Italie, à laquelle il a participé activement : il peut tout dire, tout critiquer, à la fin du film il tuera le propriétaire à coups de bâton et se suicidera pour échapper à la police.

Le film s'ouvre sur l'image du garçon Berihun, filmé en gros plan, cependant qu'un murmure sauvage va s'amplifiant. Une journée de travail commence: Des êtres venus d'une civilisation que nous avons l'impression de découvrir comme aux premiers âges s'attellent progressivement à l'ouvrage. Déjà sont livrées les caractéristiques qui marqueront le reste du film : images très composées, mais pas au sens classique, comme on l'apprend à l'IDHEC ; beauté du noir et blanc, des contre-jours ; sentiment aigu du labeur physique, de la noblesse et de l'injustice de ce travail harassant. L'utilisation du son introduit dans l'histoire une dimension fantastique qui imprégnera tout le reste du film.

Les tableaux successifs se mettent en place, souvent coupés, intégrés à d'autres tableaux. Ainsi de ce véhicule à deux roues, tiré par une mule, où se prélassent le propriétaire et un collaborateur, suivi à distance respectueuse d'un chien puis d'un journalier qui trottinent derrière. Ainsi des soldats, dont les pas rythmés, filmés en contre-plongée, scandent l'approche de la conclusion du film. Conclusion lente à venir, toujours incertaine, comme l'exprime Serge Daney au metteur en scène dans l'entretien déjà cité.



Une chanson, qui a donné son titre au film, est entendue à trois reprises : « Notre mariée, notre nouvelle mariée, ta robe de mariée vieille de 3 000 ans n'est pas encore déchirée. » Un rêve du jeune Berihun, sa famille attelée au joug, l'image légèrement surexposée, revient comme un leitmotiv avec un accompagnement strident. Symboles sonore et visuel d'un pays qui n'est pas encore sorti de la féodalité. D'autres passages du film nous ramènent à la narration la plus classique : la mort de la petite fille, la sœur de Berihun, emportée par le fleuve ; la discussion avec le militaire, qui évoque sa dérisoire épopée ; les interventions du « fou », toujours pertinentes.

Comme Sembène Ousmane, Hailé Gérima s'en prend d'abord aux structures socio-politiques de son pays sans en rien renier l'héritage d'une culture, d'une tradition. Il attaque la vie à Addis-Abeba, dénonce la misère des pauvres qu'on cache quand la reine d'Angleterre rend visite au chef du pays. Il insiste à plusieurs reprises sur l'importance de l'instruction. Il fait réentendre des revendications élémentaires qui furent les nôtres, dans les pays dits civilisés, il y a un siècle, ou plusieurs siècles.

Il réalise le film qu'on imaginerait aussi bien voir et entendre sur l'Inde millénaire. Il nous invite, Occidentaux encore capables de patience et d'imagination, à un très long voyage. Demander au public éventuel de ce film un effort particulier de compréhension ne relève pas une seconde du paternalisme : on nous parle d'autres choses en d'autres termes, le metteur en scène ne prétend pas, et il le dit clairement à Serge Daney, faire la révolution par le cinéma. Après tout, explique-t-il, « le cinéma a un aspect passif (personne ne vous force à voir un film, vous ne pouvez pas forcer les gens à voir un film) et je ne pense pas qu'on puisse l'utiliser comme un moyen révolutionnaire en soi, c'est un moyen parmi d'autres pour faire progresser la société ».

« La Récolte de 3 000 ans » prend son sens si on le replace à la fois dans l'histoire du cinéma, et d'abord du cinéma soviétique muet, Eisenstein, Poudovkine, Dovjenko, et dans celle du cinéma dit, de manière parfois simplificatrice, « militant » comme « l'Heure des brasiers ». Du cinéma soviétique, Gérima retient le souci de composition formelle très poussé, du film militant le besoin de parler maintenant et à tous.

La situation est en même temps intenable ; au nom de qui et de quoi exiger d'un film qu'il dénoue une situation, qu'il clarifie un postulat historique, et unique ? Tout le film est pénétré d'un souffle de révolte dont nous avons perdu l'habitude au cinéma. Hailé Gérima dit admirablement dans l'entretien déjà cité : « Une fois que je me suis trouvé aux Etats-Unis, il s'est produit un conflit entre moi et ce pays. J'avais le choix entre me suicider ou trahir mes propres valeurs... Pour être honnête, je dois dire que, pour moi, retourner en Ethiopie tourner le film a été une sorte de « réhabilitation ». C'était un terrible défi : la rencontre, le conflit entre l'esprit petit-bourgeois et la vision beaucoup plus réaliste des paysans, le conflit entre ce réalisme et les fantaisies les abstractions petites-bourgeoises. »

L'efficacité, l'esthétisme

Le film d'Hailé Gérima nous frappe, comme peu d'autres films à ce jour, pour sa capacité d'indignation qu'il exprime par les moyens les plus sophistiqués et les plus directs. Le juger à la seule aune de la cinéphilie n'a aucun sens, et pourtant sa morale, son efficacité, naissent et agissent par le seul cinéma. Hailé Gérima nous livre-t-il un film d'une autre époque, un monument de raffinement esthétique bien au-delà de la simple logique, ou au contraire parle-t-il un langage que comprendraient tout de suite, si la chance leur était offerte d'en juger sans attendre, les paysans exploités dont il est totalement solidaire ?

Ambiguïté de tout travail cinématographique qui veut rejoindre la réalité du monde où nous vivons : relever et distinguer ce que « la Récolte de 3 000 ans » doit au théâtre, au documentaire, à l'histoire du cinéma, à la politique, ne nous mènerait pas très loin. Il faut d'abord voir et revoir ce film, qui s'inscrit hors des normes reconnues. Au spectateur curieux de prendre ses risques et d'aller vérifier.

LOUIS MARCORELLES.

(Jeudi 21 avril.)

Un livre sur la musique arabe

La tradition contre l'Occident

LES ouvrages traitant de la musique arabe ne sont guère nombreux sur le marché français Parus entre 1930 et 1959 et non réimprimés, les six volumes du baron d'Erlanger — dont les deux premiers comportent la traduction intégrale du Grand Livre de la musique, *écrit au dixième siècle par Al Farabi — se revendent aujourd'hui à prix élevé Et ces derniers temps, hormis quelques chapitres du premier tome de l'*Histoire de la musique, *parue dans l'« Encyclopédie de la Pléiade », on ne pouvait disposer que de deux petits livres d'initiation, conçus par Simon Jargy et Salah El Mahdi, publiés respectivement dans la collection « Que sais-je ? » et aux éditions Alphonse Leduc. Nullement superfétatoire, un troisième vient de sortir chez Buchet-Chastel, traduit de l'allemand par Christine Hétier: son auteur est Habib Hassan Touma, originaire de Palestine et attaché depuis une dizaine d'années à l'Institut international d'études comparatives de la musique de Berlin.*

⁂

Comme ses prédécesseurs, Habib Hassan Touma a intitulé son livre : la Musique arabe. *Mais un avant-propos avertit le lecteur : il s'agit d'une étude exclusivement centrée sur les formes savantes de la musique traditionnelle profane et religieuse, les genres populaires et de grande diffusion n'étant qu'à peine évoqués Bien qu'un chapitre donne un aperçu historique sur la vie musicale des Arabes et qu'un autre aborde les aspects économiques, sociaux et culturels de la situation du musicien, les sujets qui occupent le plus grand nombre de pages concernent les structures formelles, et c'est dans la clarté des explications sur le fonctionnement de ces dernières que réside l'intérêt majeur de l'ouvrage Rarement, le phénomène du système mélodique spécifique qu'est le maqam, la division rythmico-temporelle du ouasn et les principes d'organisation de la* nouba, du mouachchah, *du* daour, *de la* qasidah *ou du* meoual *ont été cernés avec autant de précision.*

Outre une série de documents photographiques, ces pages sont complétées par une description des différents instruments de musique avec quelques indications sur la façon d'en jouer, des éléments d'information bibliographique et une discographie. Cette dernière peut paraître sinon sommaire, du moins un peu déséquilibrée, certains styles étant trop largement représentés par rapport à d'autres (par exemple, on y compte cinq disques du luthiste irakien Mounir Bachir et pas un seul d'Oum Kalsoum, pourtant citée comme une des meilleures gardiennes de la tradition authentique et dont on réédite en Europe jusqu'aux plus anciens enregistrements).

⁂

Il reste qu'une étude approfondie des différents aspects d'une musique arabe vivante d'aujourd'hui — que trop d'observateurs ont tendance à rejeter en bloc — est encore à faire On peut en particulier se demander — même si l'histoire contemporaine de cette musique est celle de la résistance d'une culture à l'envahissement d'une autre — de quelle façon la tradition a une chance de subsister et d'évoluer valablement à travers des influences qui semblent plus souvent abâtardissantes que bénéfiques. Le problème est compliqué par le fait que, contrairement à notre musique européenne, les frontières ne sont pas ici absolument étanches entre les formes savantes, les traditions populaires et les chansons commerciales, le meilleur pouvant parfois côtoyer le pire au cours d'une même interprétation. Sans doute faut-il s'abstenir de trop de préjugés. Et, quel que soit leur talent, il n'est en tout cas nullement certain que la seule issue se trouve chez des instrumentistes solitaires prolongeant la durée de leurs taksim-s afin de plaire à un public occidental depuis peu friand de ragas indiens. Par leurs réactions, les auditoires arabes du Proche-Orient et du Maghreb montrent qu'ils restent encore profondément attachés à une prédominance vocale qui remonte aux origines de cette musique

Mais, tel qu'il est, le livre publié chez Buchet-Chastel correspond parfaitement à l'objectif que l'auteur s'est fixé. Il ne dépare pas une collection qui, outre le chant grégorien, a déjà abordé les traditions musicales de l'Inde du Nord, de l'Iran, du Vietnam, de la Turquie, du Japon et du Tibet, et qui se signale par son esprit de sérieux.

DANIEL CAUX.

(Jeudi 21 avril.)

★ Buchet-Chastel, 162 p., 38,80 F.



PROBLEME N° 1607

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I							■		
II					■				
III									
IV			■				■		
V						■			■
VI		■							■
VII				■				■	
VIII				■					
IX					■				
X	■		■						
XI						■	■		

HORIZONTALEMENT

I. Cruauté souriante du destin ; Participe. — II. Devient presque noire avec le temps ; Porter un coup fatal. — III. Bien placée pour faire le point. — IV. Pronom ; Dans l'Ain ; Ne manque pas de lignes. — V. Ternissent la surface de mouvants miroirs ; A moitié plat. — VI. Parmi les préoccupations d'Ernest Esclangon. — VII. Détermine un lieu ; Ville. — VIII. Poudre ; Appellera peut-être les hardes. — IX. Une bonne partie de la messe ; En Espagne. — X. Arrêts facultatifs. — XI Solide rempart contre les débordements ; Symbole.

VERTICALEMENT

1. Nous ouvre de très larges horizons. — 2. Terme de jeu ; Boîte aux lettres. — 3. Etait sale ; Ficelles et bâtards. — 4. L'altitude semble leur accorder le privilège de l'éternité ; D'un auxiliaire. — 5. Vétéran très écouté ; Pronom. — 6. Sculpteur ; Imitera la cavale indomptable. — 7. Terme musical ; Saines. — 8. Vraiment mesquins ; Ne comportent que de bons numéros. — 9. Fourniront maintes fois à nos ancêtres l'occasion de *tailler une bavette* ; Combien l'évoque avec regret !

Solution du problème n° 1606

Horizontalement

I. Poudrier. — II. Œsophage. — III. Un ; Su. — IV. Logée ; A.R. — V. E.N.O. ; Mêlai. — VI Eusèbe. — VII. Sourire. — VIII. Test ; Aa. — IX. Crest ; O.N.U. — X. Ot ; Eric. — XI. Assiégées.

Verticalement

1. Poule (mouillée) ; Etc. — 2. Œnone ; Eros. — 3. Us ; Goussets. — 4. Dole ; Sots. — 5. R.P. ; Emeu ; T.E.E. — 6. Ihs ; Ebre ; R.G. — 7. Eau ; Lei ; Oie. — 8. R.G. ; Aa ; Rance. — 9. Ecriteau.

GUY BROUTY.

« Les Vaches sacrées », de Thierry Maulnier

QUI a dit que le vingt et unième siècle serait métaphysique ? La fin du vingtième, en tout cas, porte à la philosophie, presque autant qu'aux Mémoires. Quiconque a tenu la plume ou un rôle se croit obligé de raconter, outre sa vie, à quoi il tient encore, dans un monde qui doute de tout.

Les quelque neuf cents aphorismes rédigés par Thierry Maulnier depuis vingt ans, et réunis sous le titre des *Vaches sacrées*, s'apparentent à ces inventaires pour temps de naufrage. Mais, à l'inverse de tant de bilans amateurs, ils émanent d'un des meilleurs connaisseurs de la culture aujourd'hui en question, et d'un de ses défenseurs les plus jaloux. A travers l'écrivain qui l'a le mieux incarnée, c'est toute une famille d'esprit, maurrassienne, puis conservatrice libérale, qui s'interroge sur son cher héritage gréco-latino-chrétien.

ON attendait un plaidoyer : c'est un constat de faillite à peu près totale que propose l'auteur, non sans une pointe d'amère délectation. Dieu ? Il ne suffit pas qu'on ait besoin de lui pour qu'il soit. Si d'aventure un grand ordonnateur existe — fortuit, comme l'homme ?, — il est de l'autre côté des apparences, inconnaissable. Tenter de le concilier avec la science, à la façon de Teilhard, relève de l' « optimisme candide ». Les religions ne peuvent qu'offrir l'opium de leurs mythes, et le christianisme ne joue même plus ce rôle fondateur de valeurs. Comme l'indique le titre du livre, le sacré serait passé « dans les vaches », au lieu d'aimanter la vie. La faute à qui ? Avec Marx — une fois n'est pas coutume, — Thierry Maulnier incrimine la « bourgeoisie » et ses « calculs égoïstes ».

La philosophie athée n'a pas pris le relais. Elle laisse sans réponse la seule question qui importe : pourquoi y a-t-il un univers plutôt que rien ? Ou alors elle postule un hasard aussi irrationnel que la religion, et qui suppose encore plus de foi dans les miracles. Seul un caprice aberrant de la nature nous fait chercher un sens à une création qui n'en comporte aucun, sinon la règle de la dégradation, de la mort de tout, même de l'amour. Le langage n'est qu'une grille fallacieuse. On ne peut rien prouver ni connaître, surtout pas soi. Sur le néant de la vérité objective et subjective, il n'y a pas d'épistémologie ni de morale qui tienne.

L'HISTOIRE n'échappe pas à cet échec général de l'esprit. L'auteur n'y voit que l'absurde fureur dénoncée par Shakespeare. Si un sens s'y dessine, ce serait plutôt, à en croire son ami Pierre Gaxotte, vers toujours plus de bêtise. L'écroulement de l'empire européen entre 1914 et 1945 en serait la meilleure preuve.

De cet effondrement, Thierry Maulnier rend responsable la société de croissance elle-même, devenue suicidaire par épouvante devant son avance anarchique sur un milieu naturel en voie d'épuisement. Mais il y voit surtout une malice prodigieuse des révolutions marxistes.

Qui dit triomphe ne dit pas, pour lui, vérité. Toute révolution lui semble, au contraire, « retardataire ». Celle de 1789 aurait fait manquer à la France son entrée dans la société industrielle, et celle de 1917 aurait restauré en Russie les pires valeurs bourgeoises, la terreur en plus. Car, tôt ou tard, le révolutionnaire régnerait contre le peuple, en « envahisseur », en « occupant ».

★ LES VACHES SACREES, de Thierry Maulnier. Gallimard, 440 pages. 59 F.

Du moins l'auteur reconnaît-il au marxisme, avec une sorte de fair-play dépité, le bénéfice de la ruse efficace. Si son explication « plus religieuse que rationnelle » est en passe de prendre dans cette fin de siècle la place de l'aristotélisme au Moyen Age, c'est que ses partisans ont su la simplifier, l'internationaliser et l'imposer, principalement en faisant douter les sociétés libérales de leur droit moral à la légitime défense. La mauvaise conscience de l'Occident serait le cheval de Troie de Moscou, sa « cinquième colonne ». Notre déclin serait venu de cette culpabilité à sens unique, qui nous pousserait diaboliquement à nous chercher des justifications et des punitions dont l'Est serait exempt.

SUR le rôle des « intellectuels de gauche » dans cet incontestable processus, Thierry Maulnier cède un peu à la caricature. L'idéologie dominante, au sens strict de l'expression, n'appartient pas aux quelques cuistres acides en qui il croit pressentir les futurs bourreaux de nos libertés. Le snobisme et le commerce n'expliquent pas tout. Il n'a pas dépendu d'eux, notamment, qu'un certain Hitler discrédite pour quelque temps toute croisade anticommuniste. Quant

par Bertrand Poirot-Delpech

à l'orthodoxie marxiste décrétée à Moscou ou à Pékin, s'il est vrai qu'elle était subie sans broncher jusqu'aux années 60, les partis européens, et en tout cas les intellectuels, lui opposent désormais les critiques les plus variées. Les révoltes étudiantes visaient les P.C. au moins autant que les pouvoirs en place.

N'en déplaise à l'auteur, et c'est tout à l'honneur de sa franchise, la contestation gauchiste, pour peu qu'elle se ressource au christianisme, « fragilise » peut-être moins l'Occident que le doute crépusculaire dont il enveloppe ses propres valeurs. Sans aller jusqu'au nihilisme, dont le parasitisme le choque, ni au suicide, qui lui paraît Gribouille, il semble suivre à la lettre le précepte nietzschéen : « Pousser ce qui tombe. » Les quatre cent quarante pages des *Vaches sacrées* se passent, en effet, à pointer les impasses de la raison, à pleurer le rêve humaniste de l'irremplaçable individu, à annoncer un monde insensé, sans mémoire ni espérance, et, comme Malraux le redoutait lui aussi, acquis à l'aléatoire.

CONVAINCU, avec justesse, que nous serions encore assis sur nos pattes de derrière si nous avions pratiqué la table rase culturelle à chaque génération, Thierry Maulnier plaide pour une transmission du patrimoine artistique — auquel la plupart de ses adversaires sont d'ailleurs aussi attachés que lui, et peut-être plus que les capitalistes sur lesquels il compte pour le conserver. Il est prêt à parier avec Pascal sur l'homme, sinon sur Dieu, et à chercher sa vérité, avec Nietzsche, dans ce qui le dépasse. Il ne désespère pas tout à fait que les sociétés libérales, malgré leur « vulgarité » et leur « religion de l'argent », retirent à la propriété le droit inique d'asservir le travail...

Mais les voies de ces espoirs sont moins indiquées que les motifs d'en douter. La démocratie ne saurait convenir, aucune majorité de suffrages n'étant propre à décider de la vérité, ni à assurer une égalité de bonheur que l'espèce refuse. Au mieux, nous risquons « quelque sinistre national-communisme », la contrainte, l'appauvrissement, le désert culturel. Ainsi se vérifiera l'évidence macabre que l'action humaine n'aboutit qu'à « retarder la mort des individus, des Etats, des civilisations ». Il nous restera à faire nôtre la dérision de tout, à nous effacer avec impertinence ! »

Et encore ! Ce serait attribuer à l'artiste un pouvoir qu'il n'a pas. Qu'il soit comédien ou écrivain — l'auteur parle de l'un et de l'autre avec la sévérité attendrie de qui les connaît par cœur, — c'est la même singerie vaine d'enfant en mal d'affection et d'importance. Soljenitsyne est l'exception qui confirme la règle de l'impuissance des livres à témoigner et à communiquer. En se prenant pour objet, après avoir servi la religion, les privilégiés et les réalités sociales, la littérature aurait souscrit à sa propre fin.

CES dernières raisons de désespérer, Thierry Maulnier n'y insiste cependant pas autant que sur les autres, ou c'est, semble-t-il, pour les conjurer, et, parfois, les contredire. Profondément, c'est de l'art qu'il attend les seules chances de salut, parce qu'il lui doit ses plus sûrs bonheurs.

Sitôt qu'il s'agit du plaisir de lire ou d'écrire, la prose moraliste élégamment ajustée, mais un peu endeuillée par la noirceur du propos, se met à chatoyer. Les mots revêtent leurs habits d'apparat et se montrent, c'est leur vocation, dans un nouvel angle de lumière. A défaut de maîtriser l'univers, la poésie est remerciée de suggérer son mystère et des mondes de rechange. Tout en préférant l'héritage classique, le commentateur de Racine n'exclut pas les inventions « venues de nulle part », telles celles de Lautréamont, dont on dirait des « fleurs minérales ciselées par la foudre ». Le sentiment des écrivains d'être « égarés sur une voie parallèle » à la vie n'est pas perdu. Mieux que la paternité ou l'action politique, l'œuvre d'art permet de se survivre, parce qu'elle seule est « contemporaine de l'éternité ».

A condition toutefois de porter une mythologie, c'est-à-dire de s'adosser moins à un quelconque idéal de bonheur, anti-artistique, qu'à une foi. La seule justification des religions, aux yeux de Thierry Maulnier, est d'avoir engendré des arts par quoi notre misérable espèce se sent sauvée des écroulements de l'histoire. La statue survit aux dieux et la Sixtine au catholicisme.

Proche du Malraux de *l'Homme précaire*, l'auteur des *Vaches sacrées* fait plus que pronostiquer un retour du métaphysique et du religieux. Il l'appelle de ses vœux, tout en en acceptant d'avance le caractère trompeur. Il n'est plus question pour lui de savoir si Dieu existe, mais de lui trouver un « substitut acceptable », une des illusions vitales qui ont donné l'Acropole et Phèdre.

Ainsi Thierry Maulnier rejoint-il, plus qu'il ne le croit, le nietzschéisme auquel il consacrait, dès 1933, un de ses premiers essais · non seulement par la forme aphoristique et la mise en question de toutes nos certitudes familières, mais par la même consolation dans une imposture lyrique acceptée comme telle : là l' « éternel retour », ici quelque « grand mensonge », n'importe lequel, pourvu qu'il permette à nouveau Chartres et la Messe en si mineur, ses seules vraies raisons de vivre.

(Vendredi 22 avril.)

L'atlas personnel de Truman Capote

● ***Les carnets de bord du meilleur styliste des lettres américaines actuelles.***

AU tout début des années 50, Truman Capote, alors âgé de vingt-cinq ans, attendait le facteur, assis sur un muret bas, face à la mer, quelque part du côté de Taormina. Il bavardait avec un vieil homme enveloppé d'une cape noire et dont le visage de Mongol disparaissait sous les ailes d'un feutre anachronique. A la réception du courrier, le jeune écrivain américain, dont New-York, déjà, encensait et contestait le brio, s'émut de la malveillance d'un critique littéraire à son égard. Le vieillard intervint, et dit : « *Après tout, vous n'avez qu'à vous répéter le proverbe arabe : les chiens aboient, la caravane passe.* » C'était André Gide. Capote n'oublia jamais le conseil.



★ Dessin d'OBLIC.

Un œil de rapace

On peut même dire que cet « atlas personnel » — comme il qualifie le recueil qui paraît aujourd'hui en français — témoigne de trente années d'efforts à n'être attentif en lui qu'au seul art de l'écrivain. Saisis par l'œil de rapace de Capote, les souvenirs, les sites et les silhouettes défilent, fondus en images aiguës comme des stylets florentins. C'est Colette, dans son appartement du Palais-Royal, lui offrant une de ses plus belles boules de sulfure, Cocteau virevoltant comme « *une libellule au vol capricieux et irisé* », Karen Blixen, « *fragile comme un bouquet-crevette* », servant le thé à Rungstedlund, Ezra Pound repartant pour l'Italie avec « *sa face de saint Satyre gribouillée de lignes où se déchiffrait clairement son histoire désolée* », ou Greta Garbo entrevue chez un antiquaire de la Troisième avenue, « *pleine de désir pour tout, vraiment intéressée par rien* ».

C'est aussi l'envers géographique d'une création, les lieux qui la suscitèrent : le New-Orléans de l'enfance, le Brooklyn des années quarante, Haïti, Tanger, Venise, la Sicile, Rhodes, Hollywood et New-York, la ville mythique dévoreuse d'illusions *(« Une course de haies sous le signe de la Benzédrine et du Nembutal. Où donc se trouve ce que vous alliez chercher ? Et, à propos, qu'est-ce que vous cherchez ? »)*

Et c'est surtout, là comme dans les récits de Capote, le triomphe d'une idée fixe, à savoir que « *l'art n'est pas de l'eau pasteurisée* », ou, si vous préférez, que « *l'art et la vérité peuvent partager le même lit sans que ça les empêche d'être incompatibles* ». Ce corps-à-corps ne se résout pour l'auteur de *De sang froid* qu'au prix d'une exigence de maître-artisan médiéval envers le style.

« *Le plus parfait écrivain de notre génération,* dit de lui Norman Mailer, *la phrase la plus impeccable, mot après mot, rythme après rythme* ». Une vraie rareté par les temps qui courent. Une vraie délectation.

FRANÇOISE WAGENER.

(Vendredi 22 avril.)

★ « LES CHIENS ABOIENT » de Truman Capote. Traduit de l'anglais par Jean Malignon, Gallimard, « Du monde entier », 222 p., 35 F.

Famille, je te hais !

● ***Un homme recrache son enfance, avec férocité.***

SOYEZ rassurés, Poil de Carotte, le Petit Chose, Brasse-Bouillon et autres enfants martyrs, ingrats, abandonnés. Votre descendance est assurée. Voici Abel, dit « Tête de Veau », pour prendre la relève.

Son auteur, qui est aussi son modèle, Charles Bouillet, a attendu d'avoir soixante-quatre ans pour régler ses comptes. Mais quels comptes !

Charles Bouillet-Abel y va à coups de sabots, à coups de dent, à coups de griffes, à coups de boule. Et, s'il ne se sert pas de son surin, ce beau Laguiole emprunté à la table de la cuisine familiale, c'est parce que ses adversaires, ses ennemis, sont assez prudents pour se tenir à distance.

La famille, ce sont les Maunassut, la Tribu. Des paysans durs à la peine, rudes au contact.

Douze enfants par génération. Les garçons placés comme valets, les filles, comme bonnes. On n'achète rien. On fait tout soi-même. Un sou est un sou. Et malheur à la femme stérile, la « percée », si elle a épousé l'aîné. Elle est humiliée, haïe, rejetée.

La mère d'Abel, elle, a eu la coupable idée de se marier en dehors de la décision paternelle. Avec un « greluchon » qui, comble de débilité, a trouvé le moyen de se faire tuer à la guerre. Chez les Maunassut, on ne meurt pas à la guerre. On en revient, sans une égratignure. On est comme des rois.

Elle est donc restée avec l'enfant de la faute, et sa pension de veuve. Les Maunassut veulent bien de la pension. Ils récupèrent la mère, avec l'enfant. Mais il va le payer. Les travaux les plus rudes, la nourriture la plus fruste. Et les insultes, le mépris. On appelle ça « élever à la dure ».

Et, en plus de ça, il apprend bien, ce maudit garnement. Toujours fourré dans les livres. L'instituteur réussit à persuader la mère que, avec une bourse, les études au collège ne coûteraient rien. Ah ! les ricanements des Maunassut. Chez les Maunassut, on ne va pas au collège. On travaille. On n'est pas des feignants.

Voici donc Abel mêlé aux petits-bourgeois de la ville. Il a la « boule à zéro » et une blouse. On l'appelle « Tête de Veau », et on se met à six pour le battre.

Mais il n'a pas les poings dans ses poches, le petit Abel. Et il se défend. Il n'est pas « en avance » que pour ses études. Il a aussi du sang Maunassut. Du sang de bête. Du sang de sauvage.

Un dimanche sur deux, il va le passer chez les Maunassut. Vingt kilomètres à pied à l'aller. Vingt kilomètres à pied au retour. Et au pas de course. A la Tribu, il trime. Pas question de voler son pain. On le dispute. Il réplique. Il finit même par « piquer » un sergent qui serrait d'un peu trop près sa mère. Celle-ci a été reprise par l'esprit de la Tribu. Elle ne cesse de « jérémier » sur ce boulet qu'il faut qu'elle traîne.

Alors, un jour, il s'évade du collège pour de bon. Il vagabonde. Les gendarmes le retrouvent. Finies, les études.

Il sera « gougat » chez un maçon.

Pour donner une idée du ton et du style de ce livre, voici un passage qui résume l'état d'esprit d'Abel, au moment de son départ.

« *Je partirai n'importe où, où il n'y aura pas de bourgeois. Où il n'y a que la terre et les arbres. Avec les pauvres gens qui peineront pour gagner leur pain. J'irai les rejoindre. Je resterai avec eux, car je suis des leurs. Je suis né à la terre. Je retournerai à la terre. Je vous oublierai tous, bons ou mauvais bourgeois, avec vos boîtes à bachot, vos églises qui touchent le ciel de leurs flèches, vos officiants couverts d'or qui vous parlent en latin et connaissent tous vos secrets grâce au confessionnal, vos rues bien propres d'apparence, vos maisons comme des palais, vos magasins qui regorgent de choses pour bourgeois. Vos banques, vos coffres-forts. Vos flics, vos tribunaux. Vos filles de joie, vos maladies vénériennes. Vos tromperies, vos coucheries.* »

Une telle hargne, une telle vindicte, ce langage à la Vallès, à la Ravachol, surprennent, d'autant qu'ils sont devenus rares dans la littérature contemporaine.

PAUL MORELLE.

(Vendredi 22 avril.)

★ ABEL, de Charles Bouillet. Gallimard, 320 p., 49 F.